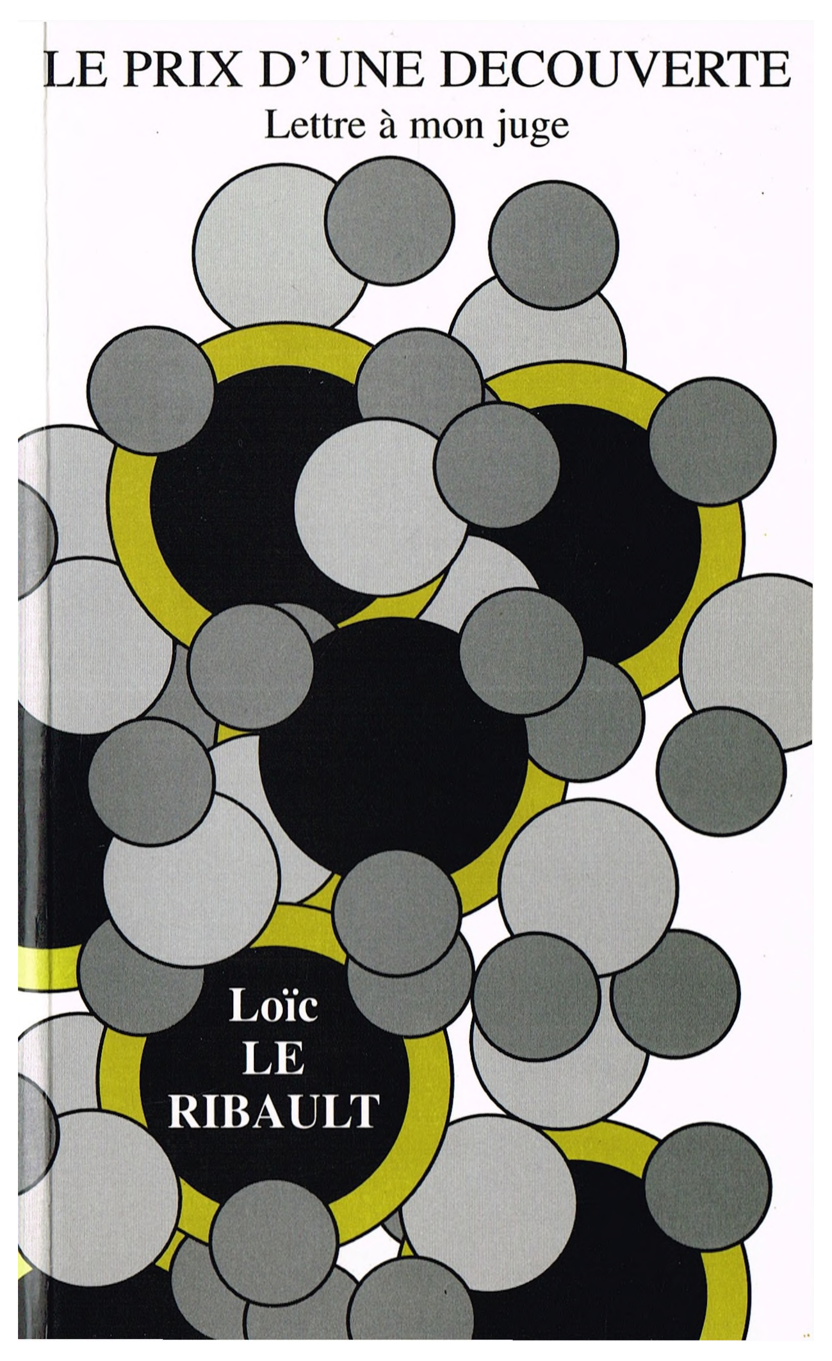
LE PRIX D'UNE DECOUVERTE

Lettre à mon juge



Loïc
LE
RIBAULT

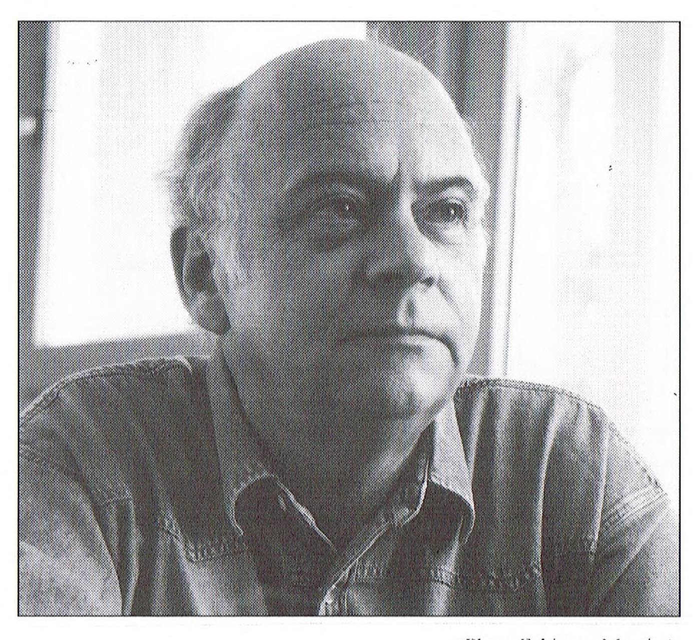
Loïc Le Ribault

LE PRIX D'UNE DECOUVERTE

LETTRE A MON JUGE

Loïc LE RIBAULT
Rannoch - La Grande Route de Sablons
GROUVILLE, Jersey C.I. JE3 9FN (Grande-Bretagne)

Loïc Le Ribault



(Photo Fabienne Mercier)

Loïc Le Ribault est né le 18 avril 1947 à Vannes (Bretagne). Titulaire d'une maîtrise ès Lettres, d'un doctorat de Troisième Cycle en Sédimentologie et d'un Doctorat d'Etat ès Sciences, il est également lauréat de la Fondation de la Vocation, du Forum européen des Créateurs d'entreprises, etc. De 1983 à 1991, il a été expert en microanalyse près la Cour d'Appel de Bordeaux, puis agréé par la Cour de Cassation. Auteur de cinq livres et de nombreuses publications scientifiques en sédimentologie et en criminalistique, il a fait plus de 300 conférences en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et en Afrique dans des universités, des services de police, des tribunaux, des associations scientifiques, etc. Les médias ont consacré des centaines d'articles et de reportages à ses différentes activités.

TABLE DES MATIERES

Lettre à mon juge

<u>Destinataire</u> : Monsieur Alain Reynal, juge d'instruction, Palais de Justice de Bordeaux (France)

Le 14 juillet 1998

M'Sieur Not' Bon Maître,

Vous devinant inquiet sur mon sort, je tiens à vous rassurer au plus tôt : Après un long voyage sans papiers à travers une Europe désormais sans frontières, c'est évidemment sans problème que j'ai rejoint " mon " île.

J'ai échappé à vos griffes. Pour toujours.

Si je m'empresse de vous écrire, c'est qu'ici la chaleur du soleil mêlée au souffle des alizés accomplit des miracles : elle dissout les souvenirs empoisonnés et cicatrise les pires blessures de l'âme.

Si vite, en vérité, que bientôt je vous aurai oublié...

Alors, avant que vous ne disparaissiez à jamais, insignifiante poussière enfouie dans les oubliettes de ma mémoire, je tenais à vous faire ce cadeau d'adieu : la véritable histoire d'un novateur dans une

France corrompue en voie de décomposition avancée.

Vous y découvrirez comment, dans votre pays, la peur commande à la "justice", la Raison d'Etat assassine les savants, l'argent tue les malades, pourquoi on torture une vieille dame, sont laminés ceux qui ont tout offert, et exclus les coeurs purs. Avec la complicité de gens de votre espèce.

Vous y apprendrez comment, parfois, l'esprit s'affranchit des prisons.

Peut-être même y découvrirez-vous qui vous êtes ?

Et ce qu'est le remords ?

Vous y apprendrez, surtout, le prix d'une découverte.





Loïc Le Ribault
Ex matricule 42598

Le prix d'une découverte

En guise de préface...

Embrassez toute carrière qu'il vous plaira, celle de fonctionnaire, de balayeur des rues ou de garçon de café : toutes sont bonnes. Mais ne choisissez pas la carrière scientifique. Car si vous n'avez pas une constitution physique herculéenne, vous sombrerez dans la lutte, et votre écrasement sera d'autant plus fort que vous aurez fait une découverte remarquable. (...)

Il faut épouser la science comme on entre en religion, c'est-à-dire renoncer d'avance à la vie, au mariage, à la famille, de manière que l'on puisse rester seul à subir le martyre auquel on s'expose.

LAKHOVSKY, in *"La cabale : histoire d'une découverte"* (*Dossier PRIORE*, Jean-Michel GRAILLE, éditions Denoël, Paris, 1984)

Je n'ai (...) ni rancoeur ni esprit de vengeance et je conçois très bien que les savants ne croient pas en ma découverte, mais je m'élève contre le fait qu'ils refusent de l'expérimenter sans l'avoir essayée.

Norbert DUFFAUT, 1991

Mon expérience prouve que les patients préfèrent être guéris illégalement que souffrir ou mourir dans le respect des lois.

Loïc LE RIBAULT, 1995

Je m'en fous, moi, de vos histoires ! Tout ce qui m'intéresse, c'est d'avoir du produit !

Un patient guéri, 1995

L'avantage d'avoir été catalogué Hors-la-Loi, c'est qu'ensuite on plane au-dessus des lois...

Loïc LE RIBAULT, 14 juillet 1998

ABREVIATIONS

La signification des principales abréviations utilisées dans cet ouvrage est la suivante :

B.R. : Brigade de recherches (gendarmerie)

B.T. : Brigade territoriale (gendarmerie)

C.A.R.M.E. : Centre d'Applications et de Recherches en Microscopie Electronique (1981 - 1991)

C.P.P.J. : Centre de perfectionnement de police judiciaire (gendarmerie)

D.G.G.N. : Direction générale de la gendarmerie nationale

E.R. : Equipe de recherches (gendarmerie)

I.R.C.G.N. : Institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale

L.I.P.S. : Laboratoire interrégional de police scientifique (police)

M.E.B. : Microscope électronique à balayage

O.P.J. : Officier de police judiciaire (police et gendarmerie)

P.T.S. : Sous-direction de la police technique et scientifique (police)

S.R. : Section de recherches (gendarmerie)

S.R.P.J. : Service régional de police judiciaire (police)

S.T.I.C. : Section technique d'investigations criminelles (gendarmerie), rebaptisé *I.R.C.G.N.* (voir plus haut)

T.G.I. : Tribunal de grande instance

T.I.C. : Technicien d'identification criminelle (gendarmerie)

T.S.C. : Technicien de scène de crime (police)

Première Partie

LE LIVRE NOIR DES "FLICS EN BLANC"

La rénovation de la police scientifique française

LE C.A.R.M.E.

En 1981, je viens de créer le C.A.R.M.E. [1], premier laboratoire privé du monde spécialisé en microanalyse [2], qui comptera bientôt une équipe pluridisciplinaire de 30 techniciens et ingénieurs de haut niveau. Le laboratoire devient rapidement célèbre en résolvant, pour le compte de sociétés privées et d'organismes publics, les problèmes les plus complexes dans des domaines tels que la biologie, l'électronique, la métallurgie, la chimie, la géologie, les oeuvres d'art, l'aéronautique, l'armement, la recherche médicale et bien d'autres encore.



LE LOGO DU C.A.R.M.E.

---

1 *Centre d'Applications et de Recherches en Microscopie Electronique.* Implanté à La Teste, en Gironde. Pour en savoir plus sur l'histoire du laboratoire et la façon dont son élimination fut organisée méticuleusement par la police, la gendarmerie et la magistrature françaises, lire *Micropolis* (parution prévue en été 1999 chez le même éditeur).

2 La microanalyse est l'ensemble des techniques permettant l'observation et l'analyse d'échantillons de toute nature à l'échelle de l'infiniment petit.

LA D.S.T

La D.S.T. [3] est le service de contre-espionnage français.

Une de ses missions consiste à se documenter sur toutes les entreprises nationales susceptibles d'intéresser, pour une raison quelconque, les pays étrangers. C'est aussi d'informer les responsables scientifiques et économiques sur la façon de se protéger contre les risques d'espionnage et de pillages intellectuel et technologique.

A l'évidence, le C.A.R.M.E., qui travaillait beaucoup pour l'armée, faisait partie des organismes à hauts risques. Certains des dossiers que je détenais auraient fait le bonheur de bien des espions.

C'est pourquoi, dès le début de 1982, un inspecteur de l'antenne régionale de la D.S.T. vint frapper à la porte de mon bureau. Il avait pour cela deux excellentes raisons : la première consistait à accomplir son travail d'information ; la seconde était un problème à me soumettre.

La D.S.T., en effet, venait de "neutraliser" un agent de renseignement étranger, et avait découvert sur lui deux produits suspects, dont l'un se présentait sous forme de comprimés blancs portant sur une face le dessin d'un mortier de pharmacien, et sur l'autre l'inscription "*Métaspirine*". La D.S.T. s'était donc adressée au laboratoire de la Préfecture de police de Paris qui, quelques semaines plus tard, confirma formellement que les fameux comprimés étaient bien constitués d'aspirine. Mais la D.S.T., instruite par des années de déconvenues quant à la qualité des laboratoires de police, doutait de la fiabilité du résultat, et me demandait d'effectuer une vérification.

Une heure plus tard, le M.E.B. [4] rendait son verdict : les comprimés ne contenaient pas un atome d'aspirine, mais un produit dont la composition était proche de celle d'un révélateur photographique.

L'analyse de l'autre produit me permit, au bout d'une

---

3 *Direction de la Surveillance du Territoire (ministère de l'Intérieur)*

4 Le microscope électronique à balayage (M.E.B.) couplé à un microanalyseur-X permet d'observer les échantillons à des grandissements compris entre 5 fois et 200.000 fois, et de déterminer leur composition chimique.

semaine de travail, de déterminer que celui-ci et la fausse aspirine, mélangés dans des proportions bien précises, permettaient d'écrire sur papier des messages totalement indétectables par les moyens classiques. J'avais par la même occasion découvert un procédé pour révéler ces messages [5].

Ce résultat, qui marquera le début d'une amicale collaboration entre la D.S.T. et moi durant des années, me fit découvrir avec stupéfaction le niveau d'incompétence des laboratoires de police.

ETAT DES LIEUX

En 1982, la police technique et scientifique (P.T.S.) française n'existe tout simplement plus.

Officiellement créés en 1943 par le gouvernement de Vichy, les laboratoires de police sont théoriquement au nombre de cinq : Paris, Lille, Lyon, Toulouse et Marseille.

Théoriquement, car en 1982, si les murs des laboratoires existent bien, ils n'abritent pas grand chose ; le matériel est vétuste ou hors service, le personnel démoralisé, sous-payé, mal formé, aucune technique nouvelle n'est appliquée ou seulement étudiée depuis quarante ans. Le grand Locard [6] est mort et enterré, ne laissant aucun héritier intellectuel au ministère de l'Intérieur. Les laboratoires de police ne survivent qu'en broutant les lauriers fanés du passé. C'est la catastrophe, le désastre. La police technique et scientifique n'est plus qu'une épave qui surnage dans l'indifférence absolue de tous ceux qu'elle devrait pourtant intéresser au premier chef : le ministère de l'Intérieur, les magistrats, les

---

[5] Ce travail me vaudra une rarissime lettre officielle de remerciements du directeur de la D.S.T., datée du 30 juillet 1982, qui dit : "*Monsieur, vous avez bien voulu faire procéder dans votre Centre à l'analyse de deux produits saisis dans une affaire de Contre-Espionnage traitée par ma Direction. Les résultats obtenus ont apporté des indications précieuses sur un moyen discret de communication employé par un agent de renseignement étranger neutralisé en France. La connaissance de ce procédé "d'écriture secrète" met, par ailleurs, mes Services en mesure de détecter de nouveaux agissements susceptibles de porter atteinte à notre Défense. Je tiens à vous exprimer ici toute ma gratitude pour votre collaboration et je vous transmets au nom de la Direction de la Surveillance du Territoire mes remerciements les plus vifs. (...)*"

[6] Edmond Locard (1877-1966), créateur du laboratoire de criminalistique de Lyon, fut le fondateur de la police scientifique moderne.

avocats et, bien sûr, les justiciables [7].

PREMIERS PAS

La D.S.T., enchantée des résultats que je lui ai procurés dans plusieurs affaires, commence à diffuser dans le milieu judiciaire des informations sur les performances du C.A.R.M.E. et, de bouche à oreille, les premiers travaux me sont confiées par des magistrats embarrassés par des affaires impossibles à résoudre par les moyens traditionnels ou gâchées par les laboratoires de police.

Dès 1983, la preuve est faite que le C.A.R.M.E. peut rendre service non seulement aux industriels en détresse, mais aussi aux magistrats et aux enquêteurs de la police et de la gendarmerie.

Car que trouve-t-on sur les lieux d'un crime ? De tout. N'importe quoi. L'écume matérielle de vies brisées à un moment donné par un évènement brutal et imprévu dont le lieu du crime recèle *toujours* des traces qu'il convient de découvrir puis d'exploiter. Le travail d'un enquêteur est intellectuellement très proche de celui d'un géologue : à partir des éléments qu'il découvre, essayer de déterminer les conditions qui régnaient dans un environnement donné à un moment donné dans un passé plus ou moins lointain.

Or, au C.A.R.M.E., je dispose déjà d'une équipe

[7] Ce n'est que dix ans plus tard que je compris qu'en réalité cet état de fait arrangeait bien tout le monde : Les **magistrats**, de formation purement littéraire, pour lesquels un rapport d'expertise scientifique de haut niveau est difficilement compréhensible, et rogne incontestablement la toute-puissance de l'inconcevable mais traditionnelle *intime conviction*. Les **avocats de la défense**, mis en état d'infériorité devant des preuves matérielles établies. Les **enquêteurs**, pour lesquels la religion de l'aveu - souvent obtenu par la force - constituait une reposante facilité. Les **experts** eux-mêmes, souvent sans compétence particulière (il n'existe aucun contrôle ou examen pour l'obtention du titre d'expert), que leurs conclusions floues n'engageaient pas, et qui conduisaient fréquemment à des contre expertises tout aussi nébuleuses débouchant sur une confortable incertitude. Les **jurés**, supposés être un échantillonnage représentatif de la population - donc sans culture scientifique -, confrontés jusqu'alors à données simples : l'aveu, les témoignages humains, les rapports des enquêteurs, le cornaquage du président de la Cour, les plaidoiries des avocats. Les **accusés coupables**, qui pouvaient se reposer entièrement sur le talent oratoire de leur avocat en l'absence de preuve matérielle et en revenant sur leurs aveux. Il n'y avait finalement que les **innocents** injustement accusés et leurs avocats que cette situation dérangeait... c'est-à-dire pas grand monde (en principe).

pluridisciplinaire dont les membres sont spécialisés en géologie, sédimentologie, métallurgie, biologie, chimie, oeuvres d'art et électronique.

LA MAIN TENDUE

Conscient de l'importance que représente un tel potentiel intellectuel, j'adresse le 10 novembre 1983 une lettre au professeur Ceccaldi [8] pour lui proposer ma collaboration.

Il me répond fort aimablement en ces termes : "*Aucun laboratoire de police n'étant en France doté d'un microscope électronique à balayage, ni d'une microsonde, il serait souhaitable d'envisager votre collaboration technique à l'étude de problèmes spécifiques* ".

Fort de cet encouragement, j'écris le 13 janvier 1984 à Gaston Defferre [9] pour lui proposer d'effectuer "*des analyses de poussières, de sols, d'ossements, de balles, de métaux, de micro-organismes, etc.*" J'en profite pour lui demander rendez-vous afin de lui exposer en détail mon programme de rénovation de la police technique et scientifique française.

Six mois plus tard, je n'ai toujours pas de réponse.

Ce n'est qu'après l'intervention d'un député [10] que je suis enfin reçu, non pas par le ministre mais par Georges Simonin, chef du service central de l'identité judiciaire. Celui-ci m'indique tout simplement qu'il ne dispose d'aucun pouvoir de décision ni de moyen d'action, mais que " *de grandes choses se préparent* ", dont il avoue d'ailleurs tout ignorer, et que tout ce qu'il peut faire, c'est d'informer les laboratoires de police que j'existe. Néanmoins, il se déclare très intéressé par tous les documents que je pourrais lui fournir sur mes activités actuelles et mes recherches en cours.

Six jours plus tard, Simonin reçoit cinq exemplaires d'un épais dossier dans lequel j'expose toutes les applications de la microanalyse en criminalistique. Je ne reçois pas le moindre accusé de réception mais, sans me décourager pour autant, j'adresse en février 1985 une lettre au Directeur central de la police judiciaire dans laquelle je propose purement

[8] Directeur du laboratoire de la préfecture de police de Paris.

[9] Ministre de l'Intérieur

[10] Kléber Haye, député de la Gironde

et simplement d'héberger au C.A.R.M.E. des techniciens de la police et de les former gratuitement.

Cette offre généreuse n'est même pas honorée d'un simple remerciement. Et sans doute est-ce un hasard si, deux mois après, Joxe [11] juge brusquement "*déprimant*" l'état de la P.T.S. et lance à grand bruit son "*projet de rénovation de la police scientifique*" dont nous aurons l'occasion de reparler plus loin.

Le F.B.I.

Tandis que la police française ignore mes offres, le F.B.I.[12], lui, prête dès 1985 une grande attention à mes travaux, essentiellement en exoscopie.

L'exoscopie, que j'ai inventée en 1971 [13], consiste à étudier les grains de sable au microscope électronique à balayage [14]. Cette méthode est désormais utilisée dans le monde entier et enseignée dans toutes les universités. Elle a fait l'objet d'innombrables thèses et publications scientifiques, notamment à l'Académie des Sciences. L'exoscopie permet de retracer l'histoire d'un grain de sable, et même de déterminer dans certains cas sa provenance géographique avec précision, puisqu'il est mathématiquement impossible de trouver deux grains en tous points identiques.

Mais ce que je prétends pouvoir faire paraît trop beau aux spécialistes du F.B.I.. Lire la mémoire des grains de sable, même aux U.S.A., on ne sait pas faire.

Il est certain que la seule preuve de la fiabilité de la méthode consisterait à étudier des échantillons de sables

---

[11] Ministre de l'Intérieur ayant succédé à Gaston Defferre

[12] *Federal Bureau of Investigation* : Police fédérale américaine, compétente sur tout le territoire des Etats-Unis

[13] Lire *Micropolis* (op. cité)

[14] Cette découverte fut saluée unanimement dans la presse scientifique. "*Loïc Le Ribault est un pionnier*", écrit par exemple la *Revue de Géographie physique et de Géomorphologie Dynamique* en 1975. "*Parmi les utilisateurs du microscope électronique en sédimentologie, c'est le chercheur qui aboutit aux résultats les plus passionnants*". Après la parution aux éditions Masson de mon second livre de synthèse sur le sujet (1977), on écrit que "*la publication de cet ouvrage fait plus, pour le maintien du français au niveau de langue scientifique internationale, que tous les discours officiels*".

inconnus, d'en déterminer l'origine géographique puis de découvrir à l'endroit indiqué des preuves matérielles indubitables que les conclusions étaient justes.

En vertu de quoi le F.B.I. me demande de tester l'exoscopie en me mettant à l'épreuve.

Quelques jours après notre premier contact, je reçois trois échantillons de sable avec ce petit mot : " *Ces sables ont été prélevés dans trois endroits différents de la planète. Quelle est leur histoire et d'où viennent-ils?* "

Les résultats de mes expertises sont les suivants :

Test n° 1 : Réponse : Mélange de sables côtiers provenant de la côte Est des Etats-Unis. Origine réelle : mélange (volontaire) de sables prélevés sur une distance de 300 kilomètres le long de la côte Est des Etats-Unis.

Test n° 2 : Réponse : Echantillon volcanique actuel évoluant sous climat tempéré, provenant très probablement du volcan Sainte Hélène, et prélevé sur une surface plane. Origine réelle : Echantillon du volcan Sainte Hélène (climat tempéré) prélevé juste après une éruption sur le capot d'une voiture.

Test n° 3 : Réponse : Echantillon provenant d'une ville du Moyen-Orient, entourée de roches calcaires et soumise aux influences marines. L'échantillon a été soumis à un phénomène mécanique brutal de type explosif et d'origine non naturelle. Origine réelle : Quartz prélevés sur les débris du camion piégé ayant fait exploser l'ambassade américaine de Beyrouth.

Les spécialistes du F.B.I. sont stupéfaits, et me confient une mission : Trouver où a été originellement enterré le cadavre d'un agent de la D.E.A.[15] , à l'évidence exhumé puis transporté à l'endroit où son corps a été découvert.

Résultat de l'analyse exoscopique des quartz prélevés sur le cadavre putréfié : Indication sur une carte du Mexique de l'endroit correspondant à la première inhumation du corps, distant de 150 kilomètres de celui où il a finalement été découvert. Fiabilité : Des preuves matérielles (lambeaux de

[15] Agence fédérale américaine de lutte contre la drogue

vêtements) sont découvertes dans une excavation à l'endroit que j'ai localisé.

En France, bien d'autres preuves officielles de la fiabilité de l'exoscopie seront ultérieurement apportées dans le cadre de diverses affaires criminelles.

LE BLASON TERNI DE LA GENDARMERIE

A la même époque (1985), la gendarmerie a de gros problèmes : elle souffre encore des séquelles de l'affaire Grégory et, aux yeux de la population gorgée de télévision, le gendarme reste le simple porte-serviette (pour ne pas dire Porte-Coton [16]) des policiers, d'autant que l'inefficacité de son service de relations publiques ne fait rien pour corriger cette image désastreuse.

Ainsi que l'écrit à l'époque le colonel Allouis : "*Les indices de mécontentement (...) à la hausse en décembre 1984 (...) sont également la conséquence des résultats moyens obtenus sur le terrain et des polémiques qui ont accompagné certaines affaires récentes.*"

Un beau jour de cette année-là, j'ai la surprise de voir arriver au C.A.R.M.E. un officier de gendarmerie. C'est le capitaine Laval, responsable de la section de recherches de Bordeaux.

Je découvre alors quelque chose que, comme la majorité des Français, j'ignorais totalement : la gendarmerie joue en fait le même rôle que la police dans les enquêtes criminelles, et dispose pour cela d'unités spécialisées : les sections de recherches, les brigades de recherches et même, dans les petites localités, les équipes de recherches

Les deux principales différences entre police et gendarmerie sont les suivantes :

- La police dépend du ministère de l'Intérieur et la gendarmerie du ministère des Armées ;
- Le secteur de la police est limité aux villes de plus de 10.000 habitants, tandis que celui de la gendarmerie s'étend à

[16] A la cour du roi Louis XIV, le *Porte-Coton* était le personnage très important chargé d'essuyer les fesses royales après l'accomplissement de ses augustes défécations. Que le lecteur qui ne me croit pas consulte les bons ouvrages historiques.

toutes les localités inférieures à ce nombre. En réalité, cette séparation est très théorique car, dans une enquête, les magistrats sont maîtres d'oeuvre et peuvent à leur gré confier l'affaire à la police ou à la gendarmerie.

J'apprends aussi que cette dernière souffre d'un grave handicap : elle ne dispose d'aucun laboratoire et doit confier l'analyse des indices matériels qu'elle collecte aux laboratoires de police, qui ne manifestent évidemment guère d'empressement à effectuer les travaux pour leurs concurrents directs. Dans ces conditions, il est évident qu'un laboratoire de pointe privé et indépendant serait le bienvenu pour la gendarmerie.

Laval et moi passons une après-midi entière ensemble. Il est enthousiasmé, prédit un grand avenir au C.A.R.M.E. et propose sa collaboration, notamment pour la fourniture de documents et d'échantillons de référence : munitions, résidus de tir, prélèvements réalisés lors d'autopsies, fiches dactyloscopiques [17], etc.

J'accepte avec enthousiasme.

Quelques jours plus tard, il revient, accompagné de plusieurs juges d'instruction en stage dans son service.

Or, il se trouve que deux d'entre eux ont sur les bras des affaires délicates que les méthodes traditionnelles de police technique ne permettent pas de résoudre par manque de précision. Ils me confient les expertises et, deux semaines plus tard, les résultats obtenus par le C.A.R.M.E. leur permettent de résoudre ces dossiers épineux, pour ne pas dire insolubles, et évitent surtout deux erreurs judiciaires quasi inévitables [18].

LA BOULE DE NEIGE

Dans le petit monde judiciaire, ces exploits vont rapidement faire boule de neige.

Bientôt, il ne se passe guère une journée sans qu'un

---

[17] C'est-à-dire fiches de relevés d'empreintes digitales.

[18] Lire *Micropolis* (op. cité)

magistrat ne m'appelle pour me demander mon aide. Pour la D.G.G.N. qui, grâce au capitaine Laval, a découvert le C.A.R.M.E., celui-ci représente une fantastique opportunité pour redorer son blason bien terni.

Du jour au lendemain, la D.G.G.N. fait passer le message à toutes ses unités de recherches et, dans les affaires difficiles, saisit la moindre occasion d'informer les juges que désormais la gendarmerie travaille en collaboration étroite avec un laboratoire de haute technologie susceptible de résoudre scientifiquement les problèmes les plus épineux.

MICROANALYSE & CRIMINALISTIQUE

Les échantillons que je reçois désormais, ainsi que les dossiers que je suis amené à étudier, ne font que conforter le bilan de l'état de la police technique et scientifique française tel qu'il m'avait été brossé par la D.S.T. : il est lamentable. Non seulement les laboratoires interrégionaux de police scientifique sont inefficaces et préhistoriques, mais même si ce n'était pas le cas, le résultat serait identique. Car les meilleurs spécialistes du monde ne peuvent faire de l'excellent travail que si les échantillons soumis à leur sagacité sont de bonne qualité. Or les pièces à conviction que je reçois me posent presque toutes des problèmes car, prélevées n'importe comment, elles s'avèrent parfois inexploitables. Et pour une bonne raison : *aucun* enquêteur, qu'il soit policier ou gendarme, n'est formé aux techniques de prélèvements extrêmement méticuleuses exigées pour l'exploitation des scellés au microscope électronique. Ce qui, d'ailleurs, est logique, puisque la microanalyse est encore inconnue en France dans le domaine de la criminalistique.

Je décide donc de mettre au point toute une série de procédures à respecter scrupuleusement afin que les indices récoltés sur le terrain le soient dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire sans pollution.

En décembre 1985, je publie un gros document [19] dans lequel j'explique, exemples à l'appui, ce qu'est la microanalyse, la manière de collecter les indices et les précautions à prendre pour ne pas polluer les scènes de crimes.

[19] *Microanalyse & Criminalistique*, 131 pages, 101 photographies, 22 figures.

J'y expose tout d'abord ce que j'appelle *Les Trois Principes de Base de la Microanalyse* :

1 - Il n'existe pas deux objets ou deux individus qui soient en tous points identiques ;

2 - Tout objet et/ou tout individu porte sur lui son curriculum vitae, les traces des évènements qu'il a vécus et celles des endroits où il a séjourné ;

3 - Deux objets ou deux individus entrant en contact l'un avec l'autre échangent des informations [20] .

Le second message que je fais passer est celui du *Gel des Lieux* : Empêcher quiconque d'accéder à la scène du crime, ou en faire sortir dès que possible tous les non spécialistes sans distinction de fonction ou de grade, puis attendre sans toucher à rien l'arrivée des spécialistes de terrain.

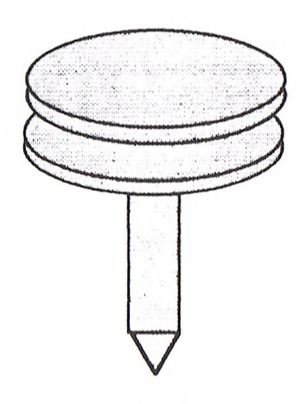
Le troisième message concerne la *Non Pollution de la Scène de Crime* par ces spécialistes eux-mêmes. Puisque tout homme modifie l'environnement dans lequel il évolue, les spécialistes de terrain doivent donc être revêtus d'une combinaison intégrale en plastique (non pelucheuse), porter un calot et des gants de chirurgien, et avoir enfilé des couvre-chaussures en plastique.

Je décris ensuite et explique l'utilisation du *tamponnoir*, petit ustensile tout simple que j'ai inventé, composé d'une pastille d'aluminium d'un centimètre de diamètre munie d'une queue de préhension et recouverte d'un adhésif double-face, lui-même protégé par une pellicule jetable qu'on enlève juste avant l'utilisation du tamponnoir.

Cette dernière enlevée, il suffit de promener le tamponnoir sur n'importe quel type d'objet ou de corps pour y recueillir toutes les particules superficielles qui s'y trouvent, y compris celles invisibles à l'oeil nu. Conçus pour être introduits ensuite directement dans le M.E.B., les tamponnoirs évitent tout risque de pollution entre l'instant du prélèvement et celui de leur étude au laboratoire. Une des

20 Ce troisième principe avait déjà été énoncé par Locard... mais jamais exploité depuis sa mort !

principales applications du tamponnoir est la recherche de résidus de tir (traces de poudre, éléments de munition, etc.) sur les mains d'un cadavre ou d'un suspect.



Un tamponnoir

Le brevet [21] du tamponnoir est déposé le 4 mars 1986.

J'énonce enfin ma théorie des *Prélèvements Conservatoires*, c'est-à-dire les prélèvements à réaliser systématiquement sur le terrain, lors d'une autopsie et sur le (ou les) suspect(s), en attendant que l'affaire s'éclaircisse... ou se complique. L'avantage des prélèvements conservatoires, c'est qu'ils sont réalisés immédiatement après la découverte des faits, autrement dit dans de bonnes conditions, et peuvent éventuellement être étudiés longtemps après s'il y a complément d'enquête ou rebondissement quelconque.

Parmi les prélèvements conservatoires systématiques figurent notamment la saisie des cheveux de la victime et de ses proches, le curage des ongles, le tamponnement des mains, la saisie des vêtements, de tous les objets ensanglantés,

---

[21] Enregistré à l'*Institut National de la Propriété Industrielle* sous le n° 86 03121, et ensuite *officiellement* accordé avec la mention "*Aucune antériorité n'a été relevée* " (ce qui signifie que le tamponnoir constitue bel et bien une innovation méritant un brevet accordé par l'Etat).

etc.

Mon ouvrage est immédiatement diffusé par le capitaine Laval dans toutes les sections de recherches de France.

C'est une véritable bombe que je viens de lancer, et les gendarmes de terrain se jettent sur le document pour l'étudier avec passion.

LA VALISE P.P.M.

Conscient de l'immense dénuement dans lequel pataugent les enquêteurs, j'invente dans la foulée (décembre 1985) une petite mallette que je baptise *Valise P.P.M.* [22], contenant tous les accessoires et instruments indispensables pour réaliser dans d'excellentes conditions les prélèvements sur le terrain.

LE VEHICULE D'INTERVENTION

Au début de 1987, considérant que 80 % des affaires au moins pourraient être quasiment résolues sur le terrain si des techniciens très qualifiés se rendaient sur place avec un minimum de matériel d'analyse, je conçois un véhicule d'intervention.

Celui-ci est un tout terrain *Mercédès 230* à châssis long. Spécialement aménagé, il est équipé de multiples casiers de rangement, d'un évier, d'un réfrigérateur, d'une réserve d'eau, d'une table de travail et de lumières additionnelles. Le matériel embarqué est impressionnant : un laser de terrain américain (le premier introduit en France), un microscope optique, une loupe binoculaire, un groupe électrogène, une provision de valises P.P.M., des masques anti-odeurs, des révélateurs de drogue et d'explosifs, toutes sortes d'outils allant de la pelle pliante à la scie égoïne, une collection de combinaisons intégrales, de gants, de couvre-chaussures et de calots, du matériel photographique avec des films normaux et d'autres à développement instantané, un radio-téléphone, une sirène deux-tons, un gyrophare, etc.

---

22 " *Prélèvements Pour Microanalyse* "

Au salon *Milipol* de novembre 1987, ce véhicule sera salué par *Le Figaro* comme une des deux seules vraies innovations de la manifestation.

BILAN

De 1983 à 1991, le C.A.R.M.E. étudiera environ mille cinq cents affaires judiciaires avec un pourcentage de réussite de 93 % [23].

Mais, dès la fin de 1985, on peut considérer que la rénovation de la police scientifique française est accomplie. La justice passe ainsi de la terrifiante religion de l'aveu à celle des preuves matérielles.

Les dates parlent d'elles-mêmes : Le tableau qui suit montre que les principales méthodes et techniques utilisées aujourd'hui par la police et la gendarmerie avaient été inventées ou employées par le C.A.R.M.E. des années auparavant.

Il révèle également que beaucoup d'entre elles ont été abandonnées depuis la disparition de mon laboratoire...

23 Ce pourcentage signifiant que, dans 93 % des cas, le laboratoire a fourni au magistrat instructeur une réponse (positive ou négative) aux questions posées, et non pas (comme certains détracteurs ont voulu le faire croire) qu'à cause du C.A.R.M.E. les magistrats ont inculpé 93 % des suspects qui leur tombaient entre les mains !

TECHNIQUES & MOYENS	C.A.R.M.E.	POLICE	GENDie
Microanalyse (M.E.B.)	1981	1987	1991
Exoscopie	1981	(-)	(-)
Analyse morphologique des cheveux	1982	(-)	(-)
Technique *de certitude* (résidus de tir)	1982	1987	1991
Etude morphologique des traces de sang	1985	(-)	(-)
Microdactyloscopie	1985	(-)	(-)
Analyse morphométrique des cheveux	1985	(-)	(-)
Tamponnoirs	1985	1987 [24]	1985 [25]
Manuel *Microanalyse & Criminalistique*	1985	(-)	(-)
Prélèvements conservatoires	1985	(-)	(-)
Spécialistes scènes de crime	1985	1990	1989
Valise de prélèvements	1985	(-)	1991
Laser de terrain	1986	(-)	1991
Manuel de terrain	1987	(-)	(-)
Véhicule d'intervention	1987	(-)	1991
Anal. chimique des cheveux	1989	(-)	(-)

24 Contrefaçon du brevet sur les tamponnoirs.

25 Achat des tamponnoirs au C.A.R.M.E.

Il est intéressant de noter que ce travail considérable fut réalisé par un homme seul et son équipe, à ses frais, *sans qu'il en coûte un centime au contribuable.*

Et non moins intéressant de préciser que, pour copier purement et simplement le C.A.R.M.E, le ministère de l'Intérieur fit dépenser au même contribuable 170.000.000 de francs ; les sommes englouties par la gendarmerie ne sont pas communiquées, mais probablement moindres compte tenu des conditions d'acquisition de son gros matériel, comme nous le verrons plus loin.

Pour atteindre ce but, les méthodes employées furent odieuses, mais les approches très différentes.

Il y eut la ***POLITIQUE DES FLICS*** et, bien sûr, la célèbre ***TAC-TAC-TAC-TACTIQUE DES GENDARMES***..

LA POLITIQUE DES FLICS

LE C.A.R.M.E., VITRINE DE LA POLICE

Tout en préparant mon élimination, le ministère de l'Intérieur a besoin de moi.

De 1985 à 1986, il ne manque donc pas une occasion de m'appeler au secours sans la moindre pudeur.

C'est le cas par exemple le 26 septembre 1985, quand le S.C.T.I.P. [26], affolé, me contacte. Suite à l'annonce de Joxe concernant son plan de modernisation de la P.T.S., cet organisme a reçu pour mission de présenter à toutes les polices du monde les fleurons scientifiques mis au point par le ministère français de l'Intérieur. Or, en cette saison, et depuis des lustres, il n'en pousse guère dans les parages de la place Beauvau [27]...

Le seul véritable laboratoire de police scientifique français, c'est le C.A.R.M.E., et le problème c'est que le directeur général de la police du Brésil, Romeo Tuma, vient admirer les réalisations annoncées par Joxe dans son fameux plan !

Or, il n'y a pas de rénovation !

Aucune réalisation !

Le désert scientifique, le néant technique, l'absence de crédits et la grève des cerveaux !

Que faire ?

Car le ministère, on le comprend, a honte de présenter ses officines pompeusement baptisées *laboratoires* à un personnage aussi important.

Le S.C.T.I.P. a donc trouvé la solution : faire visiter le C.A.R.M.E. à Tuma, avec mon accord, mais *en présentant toutefois celui-ci* (ça, on ne me l'a pas dit...) *comme le laboratoire de police scientifique de pointe... du ministère de*

26 *Service de Coopération Technique International de la Police*. Etrange organisme mi-étatique et mi-privé qui permet au ministère de l'Interieur de faire du commerce d'exportations de toutes sortes dans le monde entier.

27 Siège du ministère de l'Intérieur

l'Intérieur !

C'est ainsi que, pendant une journée entière, Tuma peut s'extasier longuement sur les prouesses techniques extraordinaires de la police française brutalement rénovée...

Cette visite sera suivie de beaucoup d'autres, et j'aurai en deux ans l'occasion d'accueillir nombre de ministres, d'ambassadeurs [28] et de policiers de haut grade d'une bonne dizaine de pays [29], participant ainsi involontairement à l'escroquerie intellectuelle de la "*Bande à Joxe*" puis de la "*Bande à Pasqua*".

En novembre 1986, l'*Institut International de Police* organise à Paris un séminaire destiné aux responsables des services d'ordre du monde entier. Une trentaine de ministres, directeurs, secrétaires d'Etat, généraux et autres huiles doivent assister à cette manifestation organisée à grand bruit (et à grands frais). Malheureusement, malgré leur rénovation annoncée, les laboratoires de la police technique et scientifique française n'ont toujours rien à présenter de décent dans une réunion de ce niveau. Pire : les directeurs des laboratoires de la police n'ont pas la moindre idée du plus petit commencement d'amorce d'une ébauche de conférence un tantinet originale... La honte !

Alors, une fois de plus, on fait appel à moi pour faire à ces importants invités de l'Etat français une conférence sur la microanalyse qui, comme d'habitude, remporte un franc succès.

Puis, tandis que ces messieurs s'en vont au *Lido* aux frais de la princesse, je regagne ma lointaine province, avec en poche une belle médaille en fer blanc offerte par Charles Pasqua, successeur de Joxe.

Ce que j'ignore, c'est qu'*avant* mon arrivée et *après* mon départ, le C.A.R.M.E., cette fois encore, a été présenté comme... le centre de recherches de la police !

---

28 Notamment le général Vinod Saighal, ambassadeur de l'Inde en France, qui fut un des premiers à me mettre en garde contre les manoeuvres du ministère de l'Intérieur et devint un ami.

29 Arabie Saoudite, Belgique, Espagne, Inde, Indonésie, Maroc, Mexique, Monaco, etc.

OU IL EST DEMONTRE QU'EN FRANCE LE RIDICULE NE TUE PAS LA POLICE

Alors que depuis la guerre la police scientifique avait totalement déserté la scène médiatique, rien qu'entre 1983 et 1987 mes travaux en criminalistique font l'objet **de centaines** d'articles de presse[30], tant en France qu'en Belgique, Hollande, Grande-Bretagne, Brésil, Suisse, Japon, Espagne, etc. Et ce n'est qu'en 1986 qu'on commence à voir apparaître quelques déclarations des responsables de la P.T.S. française, muets depuis quarante-trois ans.

Car, malgré le lancement en 1985 du fameux *Plan de rénovation de la police technique et scientifique*, les L.I.P.S. ne sont toujours pas équipés de M.E.B. A cette époque, il est donc de bon ton de *critiquer systématiquement la microanalyse* et les techniques du C.A.R.M.E.

Par contre, en 1987, les premiers appareils arrivent dans les laboratoires d'Etat pour qui, du coup, *la microanalyse et ses applications deviennent la vitrine.*

La démonstration de cette volte-face unique dans l'histoire des sciences et des techniques, preuve absolue de malhonnêteté intellectuelle, est fournie par la comparaison de ces quelques extraits de documents et de déclarations officiels émanant du ministère de l'Intérieur :

Sur la microanalyse :

1986: La microanalyse n'est "*pas fiable, et d'ailleurs la police a abandonné cette technique depuis dix ans*".

1987: "*La microanalyse est l'arme absolue contre le crime parfait* ".

Sur l'exoscopie :

1986: "*L'exoscopie n'est d'aucune utilité en criminalistique*".

1987: "*Grâce au M.E.B., on peut déterminer la provenance d'un grain de sable*".

---

[30] Ce qui est particulièrement facile à vérifier...

Sur l'analyse des cheveux :

1986: "*Le M.E.B. ne permet pas d'identifier les cheveux*".

1987: "*Grâce au M.E.B., on peut désormais identifier les cheveux*".

Sur l'étude des résidus de tir :

1986: "*Le M.E.B., inadapté pour l'étude des résidus de tir, n'est pas utilisable en balistique*".

1987: "*Le M.E.B., qui permet d'identifier les résidus de tir, constitue l'instrument idéal en balistique*".

Sur l'étude des pollens et des fibres :

1986: "*L'étude des pollens au M.E.B. peut faire condamner des innocents ; en outre, cet appareil ne permet pas de différencier les fibres des tissus*".

1987: "*Le M.E.B. est irremplaçable pour la détermination des pollens et des fibres*".

Sur les tamponnoirs :

1986: "*L'utilisation des tamponnoirs conduit à de graves risques d'erreur à cause de l'adhésif double-face dont ils sont recouverts*".

1987: La police technique et scientifique se met à faire fabriquer à la chaîne des tamponnoirs et les diffuse à tous les section de recherchesP.J. Identiques au millième de millimètre près à ceux que j'ai inventés, ils sont toutefois rebaptisés "*embouts synthétiques collés sur des disques*" [31], "*kits de résidus de tir*" [32], "*matériel de repérage de particules*" [33], "*petits pochoirs*" [34] ou même... "*adhésif spécial pour les examens au microscope électronique à balayage et en microanalyse X* " (ouf !) [35].

---

[31] *Revue de la Police Technique et Scientifique*, n° 2, juin 1987

[32] Document interne de la police, 1989

[33] Rudler, dans une interview à *France Soir*

[34] *Panorama du Médecin*, 26 avril 1990

[35] J.-L. Clément, *Sciences Légales et Police Scientifique*, Editions Masson, Paris, 1987

ANECDOTES ET FAUSSES INNOVATIONS DE LA POLICE

A l'époque, les responsables de la police technique et scientifique n'ont évidemment aucune expérience de la microanalyse, et donc aucune anecdote à raconter aux journalistes. Alors, ils ont une brillante idée : reprendre tout simplement à leur compte quelques une de mes déclarations. A cet égard, l'étude comparative des articles de presse entre 1986 et 1987 ne manque pas de saveur.

ANECDOTES :

Le Point, 18 août 1986.- Le Ribault : "*Avec lui* (le M.E.B.), *un grain de sable grossi 10.000 fois obtient un diamètre apparent de 12 mètres*".

Le Figaro Magazine, 16 mai 1987.- Rudler [36] : "*Avec cet appareil* (le M.E.B.), *un grain de sable grossi 10.000 fois prend un diamètre de 12 mètres*".

Le Point, 18 août 1986.- " *On est face au cadavre d'un truand avec un trou dans la tête. Et, près du cadavre, un pistolet. (...) On a également un suspect, armé lui aussi d'un pistolet (...). Loïc Le Ribault entre en scène. Il prélève quelques millimètres carrés de matière cervicale et y retrouve d'infimes particules métalliques laissées par la balle. La microsonde rend son verdict : nickel. (...) L'arme du suspect (...) tire des balles de plomb. L'homme est mis hors de cause* ".

France Soir, 23 octobre 1987.- Genthial [37]: "*Un exemple. Un cadavre. Une balle a traversé la tête, mais le projectile est introuvable. Dans la main du mort, une arme à feu. Mais, à proximité, un suspect également armé. Les*

---

[36] Michèle Rudler, docteur en pharmacie, nommée directrice du laboratoire de la préfecture de police (entre autres) en 1985. Elle dut quitter ses fonctions dix ans plus tard pour cause de multiples infractions au code de procédure pénale et surtout pour enrichissement personnel dans le cadre de ses fonctions publiques (plus de 4.000.000 de francs par an selon un rapport de la Cour des Comptes).

[37] Responsable de la sous-direction à la police technique et scientifique, devenu plus tard directeur central de la police judiciaire.

enquêteurs prélèvent un peu de matière cervicale et y relèvent d'infimes particules métalliques. Elles sont si minuscule que seul un microscope à balayage identifie finalement du nickel. Le suspect est innocenté, car les balles de son arme sont en plomb. Il s'agit donc d'un suicide. Classique".

Le problème du choix des anecdotes se posera également au sujet de la protection des indices, dont la police se soucie enfin à la fin de l'année 1987 ; les responsables de la P.T.S. sont à ce point dépourvus d'exemples qu'ils en sont réduits à se les voler entre eux :

Rudler : *"On m'amène encore des couteaux qui ont été manipulés par tout le monde et où on retrouve 200 empreintes"* [38].

Genthial, un mois plus tard : *"On m'amène encore des couteaux manipulés par tout le monde, sur lesquels on retrouve 200 empreintes"* [39].

N'empêche que, pour trouver 200 empreintes sur un couteau, celui-ci doit avoir plusieurs mètres de long...

LE MANUEL DE TERRAIN :

24 novembre 1987, salon *Milipol* à Paris.- Je présente et diffuse officiellement (notamment à la presse) le *Manuel de Terrain* que je viens de publier. Il remporte un franc succès.

Ça M'intéresse, février 1988.- Rudler : *"Mes services rédigent actuellement un Manuel de Terrain."* [40]

LE LASER DE TERRAIN :

Ouest France, 13 janvier 1988.- Le journal publie un très long article consacré au C.A.R.M.E. dans lequel, pour la première fois, apparaît en photo le laser de terrain que nous utilisons depuis 1986. Sur le cliché, on me voit manipulant

---

38 *Le Journal du Dimanche*, 20 septembre 1987

39 *France Soir*, 23 octobre 1987

40 Qui doit être particulièrement soigné, puisqu'il n'est toujours pas publié en juillet 1998...

l'appareil, les yeux protégés par des "*lunettes spéciales*".

Le Point, 14 novembre 1988.- La police annonce qu'elle "*met au point*" [41] un laser de terrain révolutionnaire. Seul inconvénient : l'utilisateur sera obligé de porter des "*lunettes spéciales*".

COMMENT LA POLICE INVENTA LA MACHINE A REMONTER LE TEMPS

Un des domaines où la police technique et scientifique fut sans doute la plus ridicule est celui de la création des fameux *Techniciens de Scènes de Crime* (les *T.S.C.*), qui n'avaient d'autre objet que de copier, une fois de plus, les techniques que j'avais mises au point pour ne pas polluer le terrain et collecter les indices.

Or, la concrétisation de ce simple plagiat dura des années.

Qu'on en juge.

Juin 1987: La *Revue de la Police Technique et Scientifique* annonce la création des *T.S.C.* dès l'année suivante.

Trois mois s'écoulent, jusqu'à ce que Genthial confirme l'information, "*une manière comme une autre* ", constate objectivement le journaliste, "*de contrer les spécialistes du C.A.R.M.E.*" [42]

Il faut encore quatre mois pour que Rudler [43] proclame son vif désir de former des *T.S.C.* " *Comme au Canada* [44] ".

Un mois plus tard, le ministère de l'Intérieur affirme que la formation des *T.S.C.* est " *la priorité des priorités* " [45] .

---

[41] En fait, loin de *mettre au point* un laser révolutionnaire, le ministère de l'Intérieur achètera tout simplement aux Etats-Unis une série de lasers de terrain pour en équiper tous les S.R.P.J. (coût : environ 2.000.000 de francs). Ceux-ci, malheureusement, ne seront JAMAIS UTILISES, faute de formation des enquêteurs et surtout à cause de leur ignorance des formules secrètes des révélateurs que j'avais mis au point. Merci encore, généreux contribuables...

[42] *Le Journal du Dimanche*, 20 septembre 1987

[43] *Sciences & Nature*, janvier 1988

[44] Mais surtout pas comme le C.A.R.M.E.

[45] *ça M'intéresse*, février 1988

Ce que, sept mois après, Rudler confirme en déclarant sa volonté de former des *T.S.C.* [46]

A peine deux mois s'écoulent avant que Joxe en personne ne prenne une décision capitale en décidant de former 40 à 50 *T.S.C.* par an [47].

Ses services font alors preuve d'une exceptionnelle efficacité, car dès le lendemain, *Le Journal du Dimanche* [48] nous apprend que le ministère de l'Intérieur a déjà 30 *T.S.C.* opérationnels sur le terrain!

Hélas, une semaine après, les journalistes du *Point* [49] doivent faire un triste constat : les *T.S.C.* n'existent pas encore : on commence tout juste à les former.

Pourtant, le jour suivant, *Le Quotidien du Médecin* [50] en voit UN, et décrit ainsi le fabuleux animal: *"Armé de sa mallette, le policier prélève sur le lieu du crime tout ce qu'il peut trouver : morceaux de tissu, terre, cheveux, afin de les analyser au microscope électronique".*

Et la preuve qu'ils existent, ces mythiques *T.S.C.*, c'est que quinze jours plus tard, *L'Evènement du Jeudi* [51] réussit à en photographier un !

Ce qui est dommage, bien sûr, c'est que ce remarquable cliché représente *le véhicule de terrain du C.A.R.M.E. avec un de mes ingénieurs* [52] *au travail...*

Trois mois à peine s'écoulent avant que *Femme Actuelle*[53] ne constate à son tour la réalité des *T.S.C.* et en publie une photographie. L'ennui, c'est que, cette fois, c'est *moi-même* en plein travail qui figure sur ce remarquable cliché.

Une année entière passera encore avant que la création officielle des *T.S.C.* ne soit annoncée dans *Le Panorama du Médecin* [54].

[46] *Famille Chrétienne*, 1er septembre 1988

[47] *Libération*, 5 novembre 1988

[48] 6 novembre 1988

[49] 14 novembre 1988

[50] 15 novembre 1988

[51] 24-30 novembre 1988

[52] Robert Gatelier

[53] 20-26 mars 1988

[54] 26 avril 1990

La police a donc mis *cinq ans* pour copier très exactement ce que j'avais mis au point tout seul. Un esprit mesquin pourrait déduire de ce constat que le ministère de l'Intérieur est dans l'incapacité intellectuelle absolue d'innover quoi que ce soit.

Ce serait injuste, car dix-huit mois plus tard encore, dans *Tribunal Magazine* [55], Olivier Foll [56] explique froidement que le secret de la réussite d'une affaire criminelle repose sur la qualité des prélèvements réalisés sur le terrain par les *T.S.C.*, "*formés depuis maintenant six ans par ses services*".

Autrement dit, depuis 1985.

Compte tenu des preuves écrites citées plus haut, le lecteur est donc obligé de déduire que la police française, en 1991, a réalisé la plus fabuleuse invention du siècle : *la machine à remonter le temps !*

Celle-ci, hélas, connaîtra un raté magistral en 1994.

Cette année-là, la revue *Civic*, brochure de propagande éditée par le ministère de l'Intérieur, publie un gros article sur la rénovation de la police technique et scientifique dont le fer de lance, on le sait maintenant, sont les *T.S.C.* Malheureusement, c'est encore le maudit *véhicule d'intervention du C.A.R.M.E. et un de mes ingénieurs au travail* qui illustrent la *couverture* du magazine...

LES PRESSIONS SUR LES MAGISTRATS

A partir de 1987, le ministère de l'Intérieur va faire pression sur les magistrats pour que ceux-ci cessent de saisir le C.A.R.M.E. au profit des laboratoires interrégionaux de police scientifique. En voici deux exemples parmi une multitude.

---

[55] Août 1991

[56] Successeur de Genthial à la tête de la sous-direction de la *P.T.S.* Révoqué en 1996 parce qu'il n'avait même pas les qualifications requises pour être simple officier de police judiciaire...

La Petite Inconnue de l'Autoroute A 10

Le 11 août 1987, dans un fossé au bord de l'autoroute A 10 près de Blois, on découvre le cadavre atrocement mutilé d'une petite fille de trois ou quatre ans. Elle est morte des suites d'innombrables coups, et porte des morsures humaines sur tout le corps et le visage. L'enfant est défigurée au point que la publication de sa photographie ne peut être envisagée.

Je réalise alors une grande première mondiale en établissant un portrait électronique reconstitué du visage de la victime. Ce portrait est diffusé dans la France entière à 125.000 exemplaires par le magistrat instructeur.

Le 15 septembre 1987, le ministère de l'Intérieur réagit vivement : "*La direction de la police scientifique de Paris a fait savoir qu'elle n'avait pas du tout apprécié la décision du Parquet de Blois de demander à un laboratoire privé de Bordeaux de reconstituer par ordinateur un portrait-robot de la fillette*" !

Le 20 septembre, dans *Le Journal du Dimanche*, le commissaire Loiez gémit : "*Nous aussi, nous aurions pu faire ce travail. Si bien sûr on nous l'avait demandé*". Et il annonce fièrement que le ministère de l'Intérieur dispose désormais d'un V.L.L. ("*Vidéographe à Lecture Laser*"), qui permet de faire le même travail que le C.A.R.M.E. [57]

Grégory

Il est évidemment inutile de rappeler cette affaire ultra médiatisée après la découverte dans la Vologne du corps du petit Grégory Villemin.

Après la désastreuse prestation du lamentable juge Lambert, c'est un magistrat de grande qualité qui prend le relai : le juge Simon.

Celui-ci me reçoit dans son bureau au cours de l'été 1987.

A cette occasion, je peux observer les pièces à conviction, et j'ai la surprise de constater notamment que les

---

[57] Douze ans plus tard, personne n'a encore vu le V.L.L. Ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il n'a jamais existé...

vêtements de l'enfant, pourtant soigneusement protégés dans du plastique transparent, n'ont même pas été déballés ni, par conséquent, analysés. Quant à la fameuse "*Lettre du Corbeau*" du 16 octobre 1984, je la retrouve dans un carton, à l'air libre, froissée, sans aucune protection !

Or, ces scellés, ainsi que beaucoup d'autres, peuvent encore raconter plein de choses.

Ainsi, sur les *vêtements*, peut-on rechercher des particules à comparer par exemple avec celles présentes sur des sièges de voitures, des cheveux à comparer avec ceux de suspects - morts ou vivants -, des fibres textiles étrangères éventuelles provenant des vêtements de l'assassin, etc.

Sur les *chaussures* de l'enfant, il est encore possible de rechercher des particules de sol et des grains de sable révélant l'endroit exact où il a marché pour la dernière fois.

On peut aussi rechercher des traces d'insuline sur le *pull* et le *pantalon*, des fragments de peau et des fibres sur l'*ampoule d'insuline* découverte sur les lieux.

Les *cordelettes* peuvent révéler les caractéristiques de l'endroit où elles étaient stockées.

L'analyse de l'*eau* contenue dans les poumons de la victime - prélevée pendant l'autopsie - peuvent indiquer l'endroit où l'enfant a été noyé.

Et puis... et puis... et puis tant de choses encore !

Ces scellés silencieux, il suffit tout simplement de les faire parler, ils ne demandent que ça !

Aussitôt, le juge Simon rédige de sa main quatre ordonnances de commission d'expert à mon intention [58].

Celles-ci portent sur l'analyse des vêtements de Grégory, la recherche des itinéraires suivis par l'enfant, l'examen de la "*lettre du corbeau*" par analyse d'images, la recherche de la provenance des cordelettes et la détermination de l'endroit d'immersion de la victime.

J'attends plusieurs mois les ordonnances définitives, qui ne me parviendront jamais.

Tout simplement parce que, informés de la décision du

---

[58] Dont les originaux sont actuellement en possession d'un journal français (*Le Courrier Picard*), qui peut avec mon autorisation les fournir à la demande.

juge, le ministère de l'Intérieur et la D.G.G.N. intervinrent (séparément, mais simultanément) auprès du Parquet pour que le magistrat ne saisisse le C.A.R.M.E. sous aucun prétexte.

Il devenait dès lors impossible de résoudre l'affaire, car compte tenu des affrontements ayant opposé la police et la gendarmerie tout au long de l'enquête, il était évident que des expertises confiées à la police auraient donné raison à la thèse policière, et des analyses soumises à la gendarmerie conforté la thèse gendarmique...

La preuve ?

En 1999, l'exploration des scellés permettrait probablement encore de résoudre l'énigme. Mais ils ne sont toujours pas ouverts...

LA TAC-TAC-TAC-TACTIQUE DES GENDARMES

LA FORMATION DES ENQUETEURS

Dès le début de 1986, plusieurs responsables d'unités de recherches de la gendarmerie et de nombreux magistrats me demandent d'organiser au C.A.R.M.E. des stages d'information sur la microanalyse et de formation aux techniques de prélèvements sur le terrain.

Le premier de ces stages a lieu en juin 1986 et regroupe quatre personnes : deux gendarmes instructeurs de Paris, un enquêteur de la brigade de recherches de Bordeaux et un juge d'instruction de Vendée.

Il sera suivi de nombreux autres : rien qu'entre juin 1986 et juin 1988, je vais ainsi former 32 magistrats, 154 gendarmes, 8 légistes et une trentaine de policiers. Au cours de la même période, 162 magistrats, 923 gendarmes et 110 policiers assistent à mes conférences dans toute la France [59].

Et jamais, jamais, je ne réclame le moindre centime : stages, conférences, visites, documents, tout est gratuit !

En avril 1987, j'offre même au centre de perfectionnement de police judiciaire de Fontainebleau une vingtaine de mallettes P.P.M., la D.G.G.N. s'étant déclarée dans l'incapacité d'assumer une telle dépense (20.000 francs)...

L'HOMMAGE

Un hommage officiel m'est rendu en avril 1987. Dans la revue *Progrès de la Gendarmerie et de la Garde Républicaine*, Roland Méthais [60] écrit :

---

[59] Ces stages et ces conférences sont illustrés par d'innombrables photographies publiées dans la presse nationale et régionale, convoquée par des commandants d'unités tout fiers de montrer à la population que la gendarmerie française se "mettait à la page" en se formant aux techniques de pointe de la police scientifique

[60] Section de la Vienne

"A l'attention des enquêteurs des sections de recherches et brigades de recherches des légions de gendarmerie d'Aquitaine et de Poitou-Charentes, des stages de sensibilisation ont été organisés au C.A.R.M.E. à La Teste. Maintenant, ces unités de recherches sont dotées d'une mallette pour prélèvements.

Ces nouvelles méthodes d'investigation offrent à la France la possibilité de réduire le retard accumulé dans le domaine de la police technique et scientifique. La gendarmerie a là une excellente carte à jouer, c'est une occasion à saisir et cela paraît correspondre à son souci actuel ".

Après m'avoir remercié, l'auteur publie un texte de cinq pages, rédigé de ma main, qui résume mon dossier de synthèse de 1985.

Mais Roland Méthais, dès cette époque, a tout compris : il prédit que "*si la gendarmerie se dotait de moyens, les magistrats sauraient lui faire appel*", mais que, si ceux-ci "*entendent conserver leur indépendance, ils subissent cependant pour l'instant des pressions* [61] *en vue de la saisine de la police*" [62].

Dans l'article, on voit pour la première fois un gendarme utiliser une valise P.P.M. pour effectuer un tamponnement sur les mains d'un suspect.

LES CISEAUX

C'est l'article ci-dessus mentionné qui, le premier, fut victime des ciseaux gendarmiens.

Sans que j'en sois informé, six mois plus tard, il était réédité [63].

Mais cette fois, l'auteur du texte sur la microanalyse est anonyme et les remerciements de Méthais ont disparu.

Surtout, l'article comporte bien des modifications. Oh, rien de très important, apparemment. De minuscules oublis, des lâchetés microscopiques, d'insignifiantes omissions, de subtils coups de ciseaux.

61 C'est moi qui souligne ce passage

62 Ce n'est pas moi qui le dis : c'est la gendarmerie...

63 *Revue d'Etudes et d'Informations de la Gendarmerie Nationale*, octobre 1987

Des petites, très petites choses, minables, à l'image de la D.G.G.N., qui a tout simplement gommé *tout ce qui faisait mention au C.A.R.M.E., à moi-même, et à ce que j'ai breveté.*

Tout mon travail et ma propriété intellectuelle, brutalement, deviennent inventions gendarmiques. Même l'exoscopie, dont l'inventeur n'est pas cité.

Dans leur rage de coupure, les censeurs de la D.G.G.N. ont même commis une bavure de ciseaux : une phrase de mon texte ("(...) *support aux autopsies.*") a perdu toute signification en devenant tout simplement " *support* "!

L'ARRET DE MORT

Juste un an plus tard[64], Claude Divay annonce franchement les couleurs, et dévoile les batteries de la D.G.G.N. :

"*(...) La collaboration du C.A.R.M.E., aussi déterminante soit-elle, n'est pas bénévole. (...) La gendarmerie a depuis longtemps réfléchi* [65] *et décidé d'avoir un laboratoire semblable* [66] *exploité par du personnel Gendarmerie. (...) Les missions dont on a doté la Gendarmerie ne doivent être exécutées que par elle. Le Gouvernement doit lui en donner les moyens* ".

Claude Divay a au moins un mérite : il est on ne peut plus clair, c'est une sangsue qui suce à ventouses découvertes ; le C.A.R.M.E., dont l'aide a été capitale, doit désormais être évincé sans ménagements au profit d'un laboratoire gendarmesque strictement identique ! La gendarmerie, incapable d'innover quoi que ce soit mais désormais formée par mes soins, pourra alors faire effectuer par des gendarmes, et exclusivement des gendarmes, les missions confiées à la gendarmerie...

En avril 1988, la D.G.G.N. a donc signé mon arrêt de mort, et demande même officiellement l'aide du gouvernement pour cette sale besogne.

Afin d'imposer sa volonté auprès de celui-ci en se

64 *L'Essor de la Gendarmerie*, avril 1988

65 ça ne s'invente pas...

66 Autrement dit, la D.G.G.N. a beaucoup réfléchi pour faire pareil que moi...

mettant en valeur, elle organise un grand show médiatique.

LES CLOWNS EN SCENE

Ce même mois d'avril 1988, donc, la D.G.G.N. invite la presse deux jours durant au château de Plessis-Bourré [67] pour faire admirer aux journalistes comment se déroule une enquête gendarmique depuis la découverte d'un cadavre jusqu'à l'arrestation (évidemment...) du coupable. C'est surtout pour elle l'occasion, comme l'écrit le *Courrier de l'Ouest*, d'exposer "*ses méthodes de police judiciaire sur le terrain*".

Lesquelles méthodes, vous l'avez deviné, sont tout bonnement celles du C.A.R.M.E., y compris l'inévitable valise P.P.M.

N'empêche que si j'avais été invité à ce show ridicule, j'aurais pu conseiller aux acteurs de boutonner leurs blouses (car ils n'étaient toujours pas équipés de combinaisons intégrales), et surtout de se coiffer d'un calot (dont le manque constituait une faute technique impardonnable).

Mais, justement, je n'avais pas été invité...

C'est ce jour-là seulement que je comprends la tactique des gendarmes.

J'avoue que ce n'est pas fort pour un spécialiste de l'interprétation des indices ; mais ceux-là étaient si gros que je ne les avais pas vus : ils n'étaient pas à mon échelle, tout simplement...

LA GOMME

En octobre 1988, le mensuel *Armées d'Aujourd'hui* consacre un article à la rénovation des techniques de la gendarmerie en police scientifique.

On peut notamment y admirer [68] deux T.I.C. qui "*intègrent des nouvelles techniques d'investigation dans les*

---

67 près d'Angers, Maine & Loire

68 page 27

moyens de constatation classique". Autrement dit, qui appliquent purement et simplement celles du C.A.R.M.E. sur une scène de crime. Mais ils n'*intègrent* pas encore très bien : les T.I.C. n'ont toujours pas boutonné leur blouse ni coiffé leur calot.

Et comme il faut quand même bien en parler, de cette satanée microanalyse, la revue lui consacre un encart qui résume la méthode. Avec juste quelques oublis. La microanalyse, brutalement, se banalise en octobre 1988 : Origine de la méthode ? Inconnue. Auteur ? Anonyme. Historique ? Indéterminable. Les techniques de prélèvement ? Génération spontanée...

On connaissait la gomme arabique. La D.G.G.N. vient d'inventer la gomme gendarmique.

La preuve ?

Dans le même article, on voit encore deux T.I.C. préparant leur matériel sur les lieux du crime. Leur matériel, c'est, bien entendu, le seul dont ils disposent, c'est-à-dire l'incontournable valise P.P.M. [69]. Mais l'un des enquêteurs est dépourvu de gants, et pour cause : il en a posé un à terre (faute inexcusable), et l'autre est disposé *très précisément* à l'endroit où, sur la valise, figure le logo du C.AR.M.E.!...

La gomme, vous dis-je, la gomme...

L'ALLIANCE POLICE-GENDARMERIE

A la fin de 1988, pour la première fois, la gendarmerie s'allie officiellement avec la police pour lutter contre moi.

C'est à l'occasion du *Premier Salon de la Police et des Enquêtes Scientifiques*, qui se tient à Lille du 4 au 13 novembre.

Informé (par hasard) de cette manifestation, j'adresse le 22 août à Jack Zimmermann, directeur de la foire, une lettre dans laquelle je lui demande un dossier d'inscription afin d'obtenir un stand pour le C.A.R.M.E.

Le 2 septembre, je reçois la réponse suivante :

---

[69] Très exactement une des valises que j'avais *offertes* en avril 1987 au centre de perfectionnement de police judiciaire de Fontainebleau, comme le prouve le numéro apposé au centre en haut du couvercle.

"(...) J'ai le regret de vous faire savoir qu'en accord avec le ministère de l'Intérieur et le Préfet de Police de Lille, ce salon ne comportera aucune participation à caractère commercial, et nous ne pouvons, par conséquent, répondre favorablement à votre requête. (...)"

Ce coup bas ne passe pas inaperçu de la presse, qui s'en étonne : "*(...) Le CARME de Loïc Le Ribault (...) est le grand absent de la Foire de Lille. Officiellement, le CARME n'a pas voulu investir* [70] *dans un stand. En fait, il semblerait qu'il n'ait pas été invité. Les gendarmes de Lille lui auraient proposé d'exposer ses recherches sous leurs couleurs, mais leur direction aurait refusé* [71] ."

A la Foire de Lille, il n'y eut donc pas de *Guerre des Polices*, mais alliance entre la gendarmerie et la police pour abattre un ennemi commun coupable d'indépendance.

D'ailleurs, les articles de presse prouvent que le C.A.R.M.E. *ne pouvait pas* participer à cette manifestation ridicule. Pour une raison toute simple : Pas plus la police que la gendarmerie n'avait la moindre innovation à exposer. Rien. Le désert. Sauf, bien sûr... la microanalyse et les techniques du C.A.R.M.E., les valises P.P.M.[72], les tamponnoirs, la théorie du gel des lieux, celle des prélèvements conservatoires, la tenue des techniciens de terrain, le laser de terrain, etc.

Oh, bien sûr, il y eut quelques bavures, telles que celle de la publication du cliché montrant le véhicule d'intervention du C.A.R.M.E. présenté comme appartenant à la police nationale. Mais, dans l'ensemble, ce fut une manifestation assez réussie.

Et puis, objectivement, c'est vrai qu'il y eut innovation : comme décor de scène de crime, la gendarmerie avait choisi

---

70 Sic ! Ce mensonge fut officiellement diffusé à la presse (évidemment sans mon consentement) par Zimmermann sur ordre du ministère de l'Intérieur.

71 Ce qui est parfaitement exact. Du fond du coeur, je remercie ici les gendarmes de Lille. Mais leur D.G.G.N., tremblante de trouille, ne voulut tout simplement pas créer d'incident avec ses nouveaux amis du ministère de l'Intérieur.

72 Nombreuses preuves photographiques publiées dans la presse

un escalier, tandis que la police, elle, avait préféré une chambre à coucher...

LA DESINFORMATION

En 1990, par l'intermédiaire de son service de relations publiques, la D.G.G.N. commandite l'édition d'un ouvrage intitulé " *Gendarmerie, Unités Spécialisées* " [73] , dans lequel, bien entendu, figure tout un chapitre consacré à la microanalyse [74] : c'est tout bonnement l'intégralité de mon texte rédigé en 1987, d'abord préfacé par R. Méthais, puis réédité sans nom d'auteur par la D.G.G.N. [75] !

Mais le plus abject, c'est l'historique que, suite aux explications données par le centre de perfectionnement de police judiciaire, l' "*auteur* " donne de la naissance de la microanalyse appliquée à la criminalistique. Je cite ce passage digne de figurer dans une anthologie de l'escroquerie scientifique :

"*(...) Les méthodes de travail ont considérablement évolué dans le domaine de la police scientifique technique. Les gendarmes du centre de perfectionnement de police judiciaire qui ont créé* [76] *cette méthode sont partis d'un principe très ancien mais très simple* [77] *. (...) Ces théories ont été échafaudées par le professeur Locart* [78] *. (...) Elles ont été reprises* [79] *par le professeur Leribaud* [80]*. Le centre de perfectionnement de police judiciaire a affiné* [81] *ces idées et surtout considérablement amélioré* [82] *les techniques de*

---

73 Gilbert Picard, éditions *Hermé*, Paris, 1990

74 pages 288 à 296

75 Faute comprise. Le fameux " *support* " ne supporte toujours rien.

76 sic

77 sic

78 Notons en passant que *Locard* s'écrit avec un " *D* " final, ce qui montre le sérieux avec lequel l'auteur supposé a accompli son travail de documentation. Rappelons aussi que Locard mourut en 1966, au moment précis où apparaissaient les premiers M.E.B.

79 sic. Je devrais avoir honte...

80 L'auteur supposé a décidément de graves problèmes de documentation quant à l'orthographe des noms propres....

81 sic

82 sic

travail. (...)."

Ce qui se passe de commentaires, sous peine de nausée.

Si, juste un. A propos de la façon dont le centre de perfectionnement de police judiciaire a "*considérablement amélioré mes techniques*". Cet ouvrage de propagande est illustré de plusieurs photographies, dont évidemment une présentant deux T.I.C. au travail. Comme toujours avec la gendarmerie, il y a quelque chose qui cloche; cette fois encore, on retrouve l'inévitable valise P.P.M. du C.A.R.M.E., unique instrument des T.I.C. améliorés du pauvre centre de perfectionnement de police judiciaire !...

LA GENDARMERIE INNOVE !

Devant ce raté manifeste, les génies de la D.G.G.N. s'accordèrent un an de réflexion. Les cerveaux se mirent à crépiter sous les képis étoilés.

Fallait plus faire de gaffe !

Alors, un beau jour, ils trouvèrent enfin la solution. Tout exprès pour le bicentenaire de la gendarmerie, en 1991.

A cette occasion, la D.G.G.N. publie un magnifique poster.

Qui reproduit *très exactement tout ce que je faisais dès 1985* [83], au moindre détail près ! Il y a même maintenant un véhicule d'*Identification Criminelle* calqué sur celui du C.A.R.M.E.

Pour être parfaitement honnête, toutefois, il est exact qu'un observateur attentif peut découvrir, en cherchant bien, une innovation gendarmique : une vue détaillée de la valise qu'ils utilisent désormais montre *que ce n'est plus la valise P.P.M. !* La nouvelle s'intitule désormais " *Micro prélèvement* ".

Dommage qu'ils aient oublié un "*S* " à " *prélèvement* ".

A moins, bien sûr, que cette valise n'ait été conçue que pour en effectuer UN SEUL et unique, le jour du bicentenaire?

---

83 Et dont le cliché intégral fut pour la première fois publié en septembre 1987 dans *L'Express*.

LES CHAROGNARDS

En avril 1989, j'avais créé à Plouvorn (Finistère) une annexe du C.A.R.M.E. appelée *C.A.R.M.E.-Bretagne*, équipée d'un M.E.B. tout neuf et dont le rôle était de traiter les affaires régionales. Le laboratoire marchait très bien, à la grande satisfaction des enquêteurs et des magistrats bretons.

Quelques jours après la publication de l'article de *France Soir* relatant mes résultats obtenus dans l'étude des documents de la célèbre affaire Seznec, je suis convoqué par le procureur de Morlaix ; il me demande des explications sur mes conclusions, me montre le dossier de l'affaire, exhibe les expertises de l'époque et m'assure qu'elles sont inattaquables.

J'en prends bonne note, bien résolu à n'en tenir aucun compte et à poursuivre comme je l'entends mes travaux sur cette affaire.

Dans les semaines qui suivent cette entrevue, le nombre des affaires confiées à *C.A.R.M.E.-Bretagne* se met à décliner de façon vertigineuse. Bientôt, il n'y en a plus une seule.

Hasard ?

Ou preuve que, soixante-dix ans après les faits, l'affaire Seznec dérange encore la justice française ?

C.A.R.M.E-Bretagne, privé de travail, ferme ses portes au printemps 1991.

Lors de la création du laboratoire, je m'étais porté caution personnelle des investissements [84] pour un montant total de 1.400.000 francs.

Quand il ferma ses portes, je me trouvai dans l'impossibilité de régler cette somme, d'autant que les 1.400.000 francs, avec les frais, les intérêts et toutes ces sortes de choses, étaient devenus 1.700.000 francs.

La société de liesing propriétaire du matériel [85] mit donc la totalité de celui-ci aux enchères.

Oh, pas des enchères publiques. Des enchères feutrées, discrètes, très discrètes, confidentielles, si confidentielles même que seule... la gendarmerie se porta acquéreur !

Tout mon matériel fut ainsi acquis par la D.G.G.N. pour

---

[84] Un M.E.B., un métalliseur, un microanalyseur-X, un microscope optique haut de gamme, une loupe binoculaire, etc.

[85] La *Sodelem*, à La Roche-Sur-Yon (Vendée)

la somme de 225.000 francs !

C'est ainsi que naquit le fameux I.R.C.G.N. : grâce aux dépouilles du C.A.R.M.E.

Ce comportement est sans doute à l'origine de l'abréviation dont la gendarmerie a affublé ses spécialistes de terrain, les T.I.C. : par analogie avec les *tiques*, dangereux parasites qui vivent et prospèrent en pompant le sang de leur hôte...

LE MENSONGE

Le 17 décembre 1993, en lisant *Ouest France*, les Français découvrent que leur pays dispose désormais du "*plus gros laboratoire de police scientifique d'Europe*" [86] : c'est l'Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale.

Dans l'article, on apprend que celui-ci a été conçu " *dans le secret* " en 1990.

Pourquoi dans le secret ?

Parce que " *ne disposant pas de laboratoire, la gendarmerie était plutôt agacée d'avoir recours à des services extérieurs* ".

Autrement dit au C.A.R.M.E.

Et on apprend aussi que, pour réussir cet exploit, la gendarmerie, en trois ans, "*a investi des sommes considérables* ".

Eh oui... En rachetant chez l'usurier, à un prix dérisoire, les débris du C.A.R.M.E. qu'elle avait assassiné.

Cherchez à qui le crime profite, disaient les vieux enquêteurs.

SUGGESTION

Puisqu'il est clairement démontré que c'est bien le C.A.R.M.E. qui a rénové tout le domaine *police scientifique* de la gendarmerie, peut-être conviendrait-il que celle-ci soit désormais rebaptisée *gen***Carme***rie nationale* ?

[86] L'I.R.C.G.N. est supposé employer 160 techniciens. Sachant que le B.K.A. (laboratoire de la police allemande) en compte un bon millier, par quel miracle l'I.R.C.G.N. pourrait-il être le plus gros laboratoire de police scientifique d'Europe ?

LA MORT DU C.A.R.M.E

LE LABORATOIRE QUI DERANGEAIT

De l'union contre nature entre la police et la gendarmerie naquirent donc les T.S.C. et les T.I.C., rejetons mal formés, copies bâclées des spécialistes de terrain qu'auparavant j'entraînais personnellement avec soin et passion [87].

Dès 1989, le ministère de l'Intérieur envoie des émissaires dans tous les palais de justice de France afin de placer sa nouvelle marchandise, et la plupart des juges d'instruction cèdent au chant des sirènes étatiques : la police sait se faire si persuasive...

A partir de cette époque, je commence donc à rencontrer sur le terrain des T.S.C. et des T.I.C., car certains magistrats, qui ont compris le danger que représentent ces malheureux dépourvus de formation, m'appellent parfois pour contrôler leur travail ou réparer des gâchis évidents.

" OSCAR "

Une affaire très connue des milieux judiciaires dans laquelle le C.A.R.M.E. ridiculisa les laboratoires de police est celle d' " Oscar ".

Ce surnom avait été donné à un cadavre non identifié découvert dans le centre de la France, enterré et enveloppé dans une couverture de laine.

87 Le jour même où je relis le manuscrit de cet ouvrage me parvient un exemplaire de *France Soir* du 13 février 1998, consacré à l'affaire Caroline Dickinson, jeune britannique tuée le 17 juillet 1997 à Pleine-Fougères. Malgré les témoignages très précis de nombreux témoins, il a fallu attendre 18 mois après les faits pour établir un portrait-robot, parce que personne n'a été en mesure des traduire plus tôt les auditions établies en ... anglais (langue peu usitée, comme chacun sait). L'article se termine par ces lignes : " *Loupé juridique, dit-on. Aujourd'hui, les responsables de l'enquête de l'époque ont bénéficié d'une mutation de promotion* (sic) *et forment d'autres enquêteurs* (re-sic) ". Autrement dit, la P.T.S. française ayant atteint son plein niveau d'incompétence selon le fameux *Principe de Peter*, les assassins ont de beaux jours devant eux...

Le corps avait été confié au laboratoire de police de Paris, auquel le magistrat instructeur avait donné pour mission de déterminer la date approximative de l'inhumation et, plus généralement, de rechercher tous les indices permettant d'aider à l'identification de la victime.

Quelques mois plus tard, le laboratoire rend ses conclusions : l'homme est mort de sept coups violents portés à la tête, mais les "scientifiques" de la police ne peuvent en dire plus.

Etonné d'un tel mutisme cadavérique, le magistrat décide de saisir le C.A.R.M.E.

Je dois attendre quelques semaines avant de recevoir le crâne de la victime (seule partie du squelette conservée), qui a été perdu et est finalement retrouvé enfoui dans un placard du laboratoire de Paris. Lorsque je reçois l'objet, je suis stupéfait : le crâne est d'un blanc immaculé, propre comme un sou neuf ! Renseignements pris, les "spécialistes" de la police, incommodés par l'odeur, l'ont *bouilli* avant d'entamer les analyses ! Autrement dit, j'ai très peu de chance de découvrir le moindre indice permettant d'aider à son identification.

Plusieurs semaines de travail minutieux aboutiront pourtant aux conclusions suivantes :

- " Oscar " a été enterré très exactement six mois avant sa découverte ;
- Son crâne porte effectivement la trace de sept coups extrêmement violents ;
- Ceux-ci ont été portés à l'aide d'une pelle du type pelle pliante de l'armée américaine ;
- Celle-ci était de couleur bleu ciel ;
- Les faits n'ont pas eu lieu à l'endroit où le cadavre a été découvert, mais à vingt kilomètres au sud-ouest de celui-ci ;
- La couverture dans laquelle il était enveloppé a été fabriquée en Belgique ;
- L'homme était âgé de quarante-quatre ans ;
- C'était un grand fumeur de cigarettes brunes ;
- Il travaillait dans un profession liée au monde de l'automobile (il était très probablement ferrailleur) ;
- Il habitait dans le sud-est de la France, en bordure de la Méditerranée.

Ainsi parla " Oscar ", pourtant muet dans le laboratoire de police...

Des histoires comme celle d'Oscar, j'en aurais des centaines à raconter...[88]

Parmi les plus connues, on trouve celle dite du *Cadavre de Bègles*, découvert enterré comme Oscar, pour laquelle, passant derrière le T.S.C. de la police, je découvris les preuves matérielles que la victime avait été tuée par arme à feu, alors que les négligences du policier et l'incompétence du médecin légiste avaient conduit à conclure à une mort naturelle.

Celle de Yavchitz, directeur administratif de Vendée, découvert mort dans un bureau de l'Hôtel du Département le 31 décembre 1988, tué d'un coup de feu dans la tête. Appelé au secours par le procureur, inquiet des conclusions du S.R.P.J. d'Angers dont les enquêteurs arrivés sur les lieux concluaient à un suicide *probable*, j'apportai cinq heures plus tard les preuves matérielles d'un suicide *indéniable*.

Celle de Georges Laugier, accusé de l'enlèvement et du meurtre du petit Mathieu Haulbert, dont mon intervention *au cours* du procès d'assises conduisit à la relaxation immédiate : les cheveux de l'enfant trouvés dans sa voiture - seul élément matériel qui accablait l'inculpé - y avaient été déposés accidentellement par un gendarme sans aucune formation de terrain.

Celle de Fiona Jones, assassinée le 14 août 1989 à proximité de Compiègne, à côté du cadavre de laquelle les enquêteurs avaient découvert une chaussure appartement au meurtrier. Confiée à un laboratoire de police, celle-ci ne fournit aucune indication quant à son origine. Pourtant, quelques semaines plus tard, le C.A.R.M.E. y découvrit un numéro de série partiel grâce auquel les enquêteurs purent remonter jusqu'à l'assassin, qui fut arrêté le 13 novembre 1989.

Celle de Christian Marletta, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 15 mars 1985 pour avoir violé et tué une fillette le 10 juin 1982. En novembre 1991, son comité de

88 Et je raconte d'ailleurs les plus croustillantes dans *Micropolis* (op. cité).

soutien me charge d'étudier le dossier de l'affaire, et notamment les expertises scientifiques réalisées au laboratoire interrégional de police scientifique de Marseille par Madame Quicke.

Au cours d'une conférence de presse, j'expose mes conclusions sans mâcher mes mots. En résumé, je déclare "*que les policiers ont fait une inversion de scellés*", et surtout que les experts "*ont (..) fait des erreurs qui feraient recaler un candidat au baccalauréat et ne savent même pas identifier les minéraux* [89] ". D'où je conclue que leur rapport "*relève purement et simplement de l'escroquerie intellectuelle* ".

Et bien d'autres encore...

La ridiculisation constante du ministère de l'Intérieur et de la D.G.G.N., mon indépendance, mon manque certain de diplomatie, dérangent évidemment les pouvoirs publics, d'autant que le C.A.R.M.E. est de plus en plus médiatisé.

ORAISONS FUNEBRES

Suite aux pressions de toutes natures exercées par le ministère de l'Intérieur et la D.G.G.N. sur les magistrats et à la lâcheté de ceux-ci, le C.AR.M.E. est condamné à mort dès 1990, à moins d'y injecter des capitaux dont je ne dispose pas pour renouveler tout le matériel et développer les nouvelles recherches que j'ai en tête.

Je cède donc la présidence du laboratoire à un financier supposé appliquer ce programme de sauvetage. Mais le premier soin du nouveau Président-Directeur général est de me flanquer à la porte puis, une semaine après sa prise de fonction, de s'enfuir à l'étranger en laissant purement et simplement mourir le laboratoire. L'agonie du C.A.R.M.E. durera un an.

Il ferme ses portes au début septembre 1991, après dix ans de gloire.

---

[89] Ce qui n'est pas étonnant, puisque Madame Quicke, chargée de l'analyse des terres est... chimiste !

Sa disparition fait beaucoup de bruit dans la presse. Certaines des oraisons funèbres qu'elle suscite et prouvent que les journalistes ont compris les raisons de son assassinat, et me réchauffent un peu le coeur.

"La police scientifique a perdu un allié de taille, hier, avec la mise en liquidation judiciaire du CARME (...). Cette décision (...) met fin à une belle aventure scientifique et technique commencée en septembre 1991. (...) Le CARME a redonné droit de cité à l'investigation policière à caractère scientifique." [90]

"Véritable pionnier de la police scientifique moderne, ce laboratoire de microscopie électronique risque de disparaître après dix ans de gloire ; (...) le père de la police scientifique moderne a perdu la guerre des labos." [91]

"En prononçant la liquidation judiciaire du CARME (...), le tribunal de commerce de Bordeaux a condamné à mort le laboratoire de police scientifique le plus célèbre de France. (...) Sa liquidation marque la fin d'une époque." [92]

"Pour les juges d'instruction et les procureurs, c'est la référence absolue. Pour les services de police, c'est l'expert qui dérange, le fouille-merde qui agace. Bref, c'est l'homme à abattre. Son élimination se fera en douceur sur plusieurs années. Alors que Le Ribault enseigne son savoir-faire aux fonctionnaires de l'Intérieur, sournoisement, ses inventions sont détournées et récupérées par les policiers qu'il a lui-même formés. Le CARME (...) doit déposer son bilan." [93]

"Loïc Le Ribault, 45 ans, est le plus célèbre criminologue privé en exercice sur le territoire français. (...) Aujourd'hui, les techniques qu'il a mises au point sont récupérées en toute impunité par les labos de police et

---

90 "*Sud Ouest*", 5 septembre 1991

91 "*Le Parisien*", 5 septembre 1991

92 "*Détective*", 12 septembre 1991

93 "*L'Echo des Savanes*", 1991

utilisées très approximativement." [94]

"(...) Le CARME vient de fermer, victime de la concurrence de la police nationale. On n'oubliera pourtant jamais ce laboratoire privé et son mythique fondateur, Loïc Le Ribault : c'est grâce au CARME qu'en France la science s'est imposée à l'enquête policière." [95]

"On a (...) aidé à sa faillite. Ce "complot" n'a certainement pas donné lieu à un plan d'ensemble, avec un grand ordonnateur, un machiavélique tireur de ficelles coordonnant ses troupes et insufflant dans l'ombre sa volonté de nuire. Ce fut simplement une mise à mort sans responsable identifiable, sinon le contexte économique. A peine soufflera-t-on que, dans certaines affaires, "on" a mis sur le dos du CARME des erreurs que le laboratoire n'a pu commettre." [96]

---

94 "*Interview*", septembre 1992

95 "*Newlook*", mai 1993

96 "*Les Traces du Crime*", par Loïc Chauveau (éditions Calmann-Lévy, Paris, avril 1993). L'auteur m'a fait l'honneur de m'adresser un exemplaire de son livre avec la dédicace suivante : "*A Loïc Le Ribault, as ès traces du crime. Vous êtes bien le rénovateur de la police scientifique en France et j'espère que cet ouvrage vous rend honnêtement justice. Avec mes respects les plus sincères*".

AFFAIRES D'ETAT

La vérité est qu'en France un expert indépendant est un expert dangereux pour l'Etat. Car l'Histoire montre que des bavures étatiques, volontaires ou non, se produisent régulièrement, mais que l'Etat français ne reconnaît ses torts qu'exceptionnellement, lorsqu'il y est contraint et forcé, acculé à avouer la vérité.

Et cela ne date pas d'hier.

On se souvient d'Alfred Dreyfus, victime d'une manipulation politique et condamné sciemment en 1894 sur la foi de faux fabriqués par l'armée et d'une expertise graphologique de Bertillon le désignant comme auteur d'un document qu'il n'avait pourtant jamais écrit [97].

Que dire du jeune Jean-Claude Saint-Aubin, confondu avec le chef de l'O.A.S. Jean Meninaud et tué sur ordre avec sa compagne par un camion militaire le 5 juillet 1966, dont la famille attend qu'on lui rende enfin justice ?

Toutes les mémoires se souviennent du ministre Boulin, au sujet duquel tous les éléments relevés sur le terrain et au cours de l'autopsie puis de la contre-autopsie [98] *prouvent* qu'il ne s'est non seulement pas suicidé, mais qu'il fut sauvagement battu avant d'être assassiné le 29 octobre 1979. Pourquoi personne n'ose-t-il dire que certaines pièces à conviction [99] concernant cette affaire, soigneusement conservées par le docteur Le Breton dans un réfrigérateur cadenassé, ont été détruites malgré l'opposition de ce dernier en juillet 1987 par Michèle Rudler sur ordre écrit du préfet d'Aubigny [100] ?

Pourquoi René Lucet fut-il lui aussi déclaré suicidé de deux balles dans la tête [101] le 4 mars 1982, quand là aussi les

---

97 On ignore si Bertillon fut ou non complice de cette machination. Mais une chose est certaine : il ignorait tout de la comparaison d'écritures.

98 Lividités cadavériques non conformes, fractures multiples, etc.

99 Notamment le sang de la victime

100 Documents en possession du Docteur R. Le Breton

101 Avec un seul orifice d'entrée...

expertises (jamais publiées) *prouvent* qu'il a été assassiné ?

Qui oserait prétendre que l'Etat français ne tue pas quand il le juge nécessaire, utile ou simplement rentable ?

Il suffit de se souvenir - ce n'est pas si vieux - des affaires du *Rainbow Warrior* [102], du pasteur Doucé [103], de Ben Barka[104], du sang contaminé[105] , des hormones de croissance[106], de la diffusion volontaire de médicaments toxiques [107] mais qui rapportent beaucoup à l'industrie pharmaceutique, des mensonges concernant le nuage de Tchernobyl [108], de la non pollution prétendue des environs de La Hague, etc.

Encore ne s'agit-il là que de simples exemples. La liste est hélas loin d'être exhaustive.

Tant que mon laboratoire exista, on ne me confia jamais l'étude d'une de ces affaires "sensibles".

Mais après mon départ du C.A.R.M.E., j'ouvre en 1990 un petit cabinet privé d'expertises [109] auquel s'adressent bientôt nombre de journalistes, d'avocats ou de familles de victimes souhaitant connaître la vérité au sujet d'affaires dans lesquelles l'Etat (armée, police et/ou gendarmerie) est impliqué ou soupçonné.

---

102 Coulé par la D.G.S.E. en Nouvelle-Zélande le 11 juillet 1985. Bilan : un mort.

103 Enlevé puis assassiné par les Renseignements généraux en juillet 1990.

104 Leader de l'opposition marocaine, enlevé à Paris le 29 octobre 1965 par le SDECE (services d'espionnages français de l'époque) pour faire plaisir au général Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc. Le corps de Ben Barka n'a jamais été retrouvé.

105 dans laquelle L. Fabius, G. Dufoix et H. Hervé, indiscutablement coupables de l'empoisonnement délibéré de milliers de personnes par pur intérêt financier, seront disculpées par une justice corrompue.

106 Qui ont causé la mort d'au moins 40 enfants pour économiser 5.500.000 francs (d'où on peut estimer la valeur d'un enfant français à environ 137.500 francs).

107 Au moins 10 % des hospitalisations sont dues aux effets secondaires des médicaments.

108 Les autorités françaises prétendirent que le nuage radioactif s'était scindé en deux en arrivant au niveau de la France, une partie allant vers la Grande Bretagne et l'autre vers l'Espagne. On sait maintenant que c'est faux, et que la vérité avait été délibérément cachée à la population, sans aucun souci des risques que cette rétention d'information faisaient courir à celle-ci (eau et aliments pollués, etc.).

109 *Le Ribault Expertises*

Ce que je découvre alors dans certains dossiers tels que ceux de Guillaume Seznec, de "*La Jonque*" et de la "*Maison des Têtes*" me révolte, et j'en fais publiquement état.

SEZNEC [110]

Le 25 mai 1923, Pierre Quémeneur, conseiller général du Finistère, et son ami Guillaume Seznec, négociant en bois à Morlaix, quittent Rennes pour se rendre en voiture à Paris. Ils vont négocier la vente de *Cadillac* laissées en France par l'armée américaine, et c'est d'ailleurs à bord d'un véhicule de cette marque qu'ils commencent leur voyage.

Celui-ci, malheureusement, se déroule fort mal à cause des pannes innombrables de la voiture, et Quémeneur décide de continuer par le train pour honorer un rendez-vous décisif dans la capitale. Seznec laisse donc son ami le soir dans la gare de Dreux ou de Houdan [111] .

Le 28 mai, comme la *Cadillac* rend l'âme, Seznec rebrousse chemin et rentre à Morlaix.

On ne reverra jamais Quémeneur.

Toutefois, le 13 juin 1923, sa famille inquiète reçoit un télégramme expédié du Havre qui la rassure [112].

Le 20 juin, un employé de la gare du Havre découvre dans la salle d'attente une valise abandonnée qui appartient à Quémeneur. Dans celle-ci, on découvre une promesse de vente dactylographiée dans laquelle ce dernier s'engage à vendre à Seznec, pour une somme dérisoire, sa magnifique propriété de Traou Nez. Au bas de l'acte figurent trois lignes manuscrites [113] et les signatures de Quémeneur et de Seznec.

A partir de ce moment, Seznec devient pour la police le suspect numéro un, d'autant qu'il est en possession de l'autre promesse de vente et que les experts sont formels : les documents sont des faux écrits par lui.

---

110 Pour ceux qui souhaitent connaître tous les détails de cette affaire, je ne saurais trop conseiller la lecture du magnifique ouvrage de Denis Seznec, " *Nous, les Seznec* " (éditions Robert Laffont, Paris, 1992).

111 Seznec ne pourra jamais préciser laquelle.

112 Le texte en est le suivant : " *Ne rentrerai Landerneau que dans quelques jours. Tout va pour le mieux. Quémeneur* "

113 " *Fait double à Landerneau le vingt deux mai mil neuf cent vingt trois* ".

L'enquête est confiée à l'inspecteur Bonny [114] qui, le 6 juillet 1923, découvre dans le grenier de Seznec la preuve formelle de sa culpabilité : une machine à écrire dont les experts établissent que c'est celle qui a servi à taper les promesses de vente.

Seznec a beau crier à la machination, il est condamné le 4 novembre 1924 par la cour d'assises de Quimper et envoyé au bagne de Cayenne. Il est grâcié le 2 février 1946 et meurt à Paris en 1954 après avoir été renversé par une voiture qui a pris la fuite.

Jusqu'à sa mort, il a farouchement nié l'assassinat de son ami.

En mars 1990, Pascal Catuogno, journaliste à *France Soir*, me contacte pour étudier certains des documents qui ont fait condamner Guillaume Seznec aux travaux forcés à perpétuité.

Au bout de quelques heures de travail, j'arrive à une certitude : les promesses de vente sont bien des faux. Mais quelque chose semble avoir échappé à tous les experts précédents : ils sont ***intégralement faux***, c'est-à-dire que la signature de Seznec elle-même est fausse ! Pourquoi Seznec aurait-il donc fait un faux de sa propre signature ? C'est inexplicable et ridicule.

Enfin, il existe une preuve écrite d'une conspiration montée contre Seznec, une preuve publique, évidente, mais si énorme que personne ne l'avait relevée : sous le titre "*Les révélations imprévues d'une machine à écrire*", le quotidien *Le Journal* avait publié une photographie de celle-ci... *la veille de la perquisition* effectuée au domicile de Seznec par l'inspecteur Bonny ! De plus, l'article reproduit les conclusions de l'expertise, qui indiquent que cette machine est bien celle qui a servi à taper les promesses de vente. *Or, le rapport d'expertise ne sera remis que plusieurs mois plus tard !*

114 De la Sûreté générale. Bonny se rendra plus tard célèbre en collaborant avec la Gestapo, ce qui lui vaudra d'être fusillé le 27 décembre 1944. Juste avant de mourir, il reconnaîtra avoir fabriqué les preuves qui accablèrent Seznec, et notamment avoir déposé la machine à écrire accusatrice chez celui-ci.

France Soir publie les résultats de mes travaux le 24 mars 1990. Quelques jours plus tard, Denis Seznec me contacte et propose de me confier des documents complémentaires. J'accepte avec enthousiasme.

Le 22 mai 1991, par comparaison d'écritures, je suis en mesure de désigner l'auteur des faux : c'est Jean Pouliquen, le beau-frère de Quémeneur. C'était d'ailleurs le seul à qui le crime pouvait profiter : si Quémeneur avait simplement disparu, il n'héritait de rien, mais si ce dernier était assassiné, sa soeur recevait en héritage tous les biens du conseiller général, célibataire sans enfant. Sans compter qu'en plus Pouliquen devait beaucoup d'argent à Quémeneur et que ce dernier, la veille de sa disparition, avait demandé à son beau-frère de le rembourser...[115]

En dépit de ces éléments et de multiples preuves démontrant que Seznec a été victime d'un complot organisé par la police, la "justice" française, pour sa grande honte, a refusé en juin 1996 la réhabilitation de celui-ci.

" *LA JONQUE* " [116]

Le 14 mai 1987, le chalutier *La Jonque*, de Concarneau, sombre dans de bien étranges conditions, entraînant la disparition de ses cinq membres d'équipages.

Deux hypothèses sont alors envisagées pour expliquer le naufrage : une croche du chalut et une collision avec un sous-marin.

Mais la croche sur un fond de sable avec des reliefs ne dépassant pas deux mètres est hautement improbable ; par contre, de nombreux mystères entretenus par la Marine font pencher l'opinion des familles des victimes pour la seconde

115 En septembre 1992, *Interview* publie cette nouvelle découverte, qui n'enchante évidemment pas les héritiers de Jean Pouliquen. Ainsi Morag Le Saos, petite-nièce du notaire, m'écrit-elle cette lettre incroyable (c'est moi qui souligne) : " *Porter de telles accusations soixante-dix ans après les faits est grave. (...) Je n'ai jamais entendu parler de tout cela dans la famille. Après tout, mon grand-oncle a peut-être fait des faux, mais de là à l'accuser de meurtre ! Et de son beau-frère, en plus !* "

116 Dossier complet en possession de l'Association des Familles des Victimes (Président : Yvon Quéroué)

hypothèse.

Parmi les éléments les plus curieux de l'affaire, on note entre autres choses :

- Que les sauveteurs expérimentés envoyés en avion à la recherche des naufragés affirment apercevoir un ou deux survivants sur un *dinghy* qu'ils survolent et étudient *deux heures durant*. Les échanges radio sont retransmis en clair et écoutés publiquement puis, à la suite d'une "fausse manoeuvre", sont basculés sur le canal confidentiel "Marine" avant de revenir sur les ondes publiques. A ce moment-là, l'embarcation est étrangement devenue un simple gilet de sauvetage sans personne à l'intérieur ! La Marine parle alors de "*tragique méprise*", les sauveteurs surentraînés ayant été "*victimes d'une hallucination collective*".

- Plus tard, l'enregistrement des liaisons radio entre les avions de recherche et le CROSS d'Etel, chargé de la sécurité en mer, se révèle avoir été effacé accidentellement.

- Après la découverte de l'épave, un sous-marin de poche[117] est envoyé sur les lieux pour la filmer. La cassette vidéo est bien entendue scellée, comme toute pièce à conviction. Mais lorsque les enquêteurs veulent visionner celle-ci, stupeur : elle ne contient qu'un film d'espionnage [118] ! Explication donnée : un adjudant de la gendarmerie maritime a emporté par inadvertance la cassette à son domicile et l'a utilisée pour effectuer des enregistrements personnels ! Sans doute très distrait, il n'a pas prêté attention aux cachets de cire rouge ni à la fiche descriptive qui accompagnent toujours une pièce à conviction...

Les familles parlent alors de machination, et de l'élimination pure et simple des témoins survivants d'une bavure du style tir malheureux de missile ou collision avec un sous-marin français et étranger.

La Marine hurle au scandale : ce genre de comportement serait contraire à son éthique.

Un magistrat décide alors de procéder au renflouement de l'épave, opération qui dure du 22 au 30 août 1991, puis *La Jonque* est hissée sur un quai du port de Brest. Chacun peut alors constater sur un de ses flancs une profonde trace de

117 "*La Licorne*"

118 " *KGB contre CIA* "

frottement longue de plusieurs mètres [119]. Comme si le chalutier avait été heurté par un gros objet sous-marin...

Le juge ayant été aimablement averti par un de mes employés [120] que le C.A.R.M.E. allait bientôt fermer ses portes, c'est cet individu qui est nommé expert.

C'est moi par contre que les familles des victimes choisissent pour contrôler le sérieux des travaux d'expertise, mais le juge oppose un refus catégorique à toute participation de ma part, et Grafeille effectue seul les prélèvements sur l'épave.

Dès le 2 septembre, mystérieusement prévenue, la journaliste Bernadette Dubourg (amie de Grafeille) écrit dans *Sud Ouest* : "*L'on croit savoir qu'aucune particule de cette peinture propre aux sous-marins, aussi microscopique soit-elle, n'aurait été retrouvée*".

Ce qui constitue un scoop.

Car enfin comment peut-on déterminer *à l'oeil nu* qu'il n'existe aucune microparticule, alors qu'un tel objet n'est décelable que par examen au M.E.B. et que Grafeille travaille encore sur l'épave à 800 kilomètres de son microscope électronique ?

Et comment évoquer une peinture "*propre aux sous-marins*", alors qu'aucun prélèvement de ce type de peinture n'a été réalisé par l'expert sur un bâtiment de ce genre [121] ?

Autrement dit, Grafeille connaît (et diffuse à la presse)

---

119 Nettement visible sur des photographies prises par la presse et sur des films réalisés par les familles des victimes.

120 Un nommé Jean-Marie Grafeille, qui, alors qu'il était mon employé, entretenait sans que je le sache des relations très étroites avec le ministère de l'Intérieur par le biais de la franc-maçonnerie. Le 30 janvier 1991, alors qu'il est encore employé au C.A.R.M.E., il crée en cachette une société (la *S.E.R.M.A.*) exactement calquée sur celui-ci et avertit les magistrats de l'ouverture prochaine de son laboratoire en leur adressant à mon insu le courrier suivant : " *J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le CARME, pour des raisons financières, a été dans l'obligation de déposer le bilan et que le laboratoire est en liquidation. (...) Je vous informe, en outre, qu'une structure de microanalyse, chimie, biologie, est d'ores et déjà opérationnelle. Il s'agit de la S.E.R.M.A. Je continue donc à être à votre entière disposition avec comme support une équipe pluridisciplinaire rôdée aux démarches de la criminalistique.*" En 1992, il se rendra ridicule en s'attribuant les mérites d'affaires traitées par le C.A.R.M.E. (La petite inconnue de l'*A 10*, Dandonneau, etc.).

121 Cette incroyable carence n'est toujours pas corrigée en avril 1999.

les conclusions de ses expertises *avant même qu'elles n'aient été entamées*... et deux mois avant la remise de ses rapports officiels au juge [122] !

Dès réception de ces rapports, les familles des victimes m'en adressent une photocopie.

Je suis outré : comme il fallait s'y attendre, les prélèvements nécessaires n'ont pas été réalisés, ceux qui ont été faits ne sont pas localisés, les analyses sont bâclées et les conclusions contredisent le texte !

Lors d'une conférence de presse organisée par les familles en mars 1992, je stygmatise "*le manque de sérieux*" des travaux de Grafeille ; les familles demandent une contre-expertise et exigent que cette fois je participe aux opérations.

Mais le juge refuse, estimant cette demande non fondée et prétendant qu'étant donné que je suis "*aigri*", mes arguments ne peuvent être considérés comme objectifs...

Et le non-lieu tant attendu par la Marine est enfin prononcé : officiellement, désormais, le naufrage de *La Jonque* est dû à une croche pourtant impossible.

LA LISTE DE BEREGOVOY [123]

En avril 1992, le Premier ministre Bérégovoy, en colère, brandit à la tribune de l'Assemblée nationale une feuille de papier qu'il prétend être une liste de personnalités politiques impliquées dans des scandales financiers. Il ne montre le document qu'un bref instant, mais c'est suffisant pour qu'un photographe prenne un cliché. Malheureusement, celui-ci n'est pas assez net pour qu'on puisse déchiffrer le texte. Des questions se posent alors : Beregovoy bluffe-t-il ? S'agit-il bien d'une liste ? Si oui, de quelle(s) affaire(s) s'agit-il ? Et quels sont les noms ?

Paris Match me contacte et me fournit le cliché avec mission d'essayer de le déchiffrer.

Avec beaucoup de mal, j'y arrive partiellement. La liste de Bérégovoy compte six affaires, les noms des coupables y

122 Ce qui rappelle étrangement la publication dans la presse de la découverte de la machine à écrire chez Seznec avant la perquisition, et la publication des rapports d'expertises avant la réalisation de celles-ci.

123 Dossier en possession de l'hebdomadaire " *Paris Match* "

sont inscrits et tous appartiennent à l'opposition de l'époque.

Paris Match publie mes résultats.

Quelques jours plus tard, *Orne Hebdo* me demande d'affiner encore mon travail sur la sixième affaire, qui concerne un député normand. Les Renseignements généraux s'en émeuvent au point de téléphoner au journaliste qui a publié mes résultats.

Par la suite, il s'avérera que toutes mes conclusions étaient exactes.

J'aurais ainsi à étudier sur une courte période toute une série d'affaires françaises et étrangères qui, directement ou indirectement, plongeront dans l'embarras les crocodiles qui nous gouvernent ; l'exécution truquée des époux Ceausescu, l'explosion de la *Maison des Têtes*, l'affaire Robert Maxwell n'en sont que quelques exemples, parmi les plus connus [124].

Police et gendarmerie m'avaient cru enterré avec le C.A.R.M.E., et constatent que c'était une erreur. Tout seul dans mon bureau avec juste une secrétaire [125], je continue à être un emmerdeur ! Pire : je m'occupe maintenant d'affaires d'Etat dont on aurait tant aimé que je me tienne éloigné...

Désormais, ce n'est plus la peau du C.A.R.M.E. qu'il faut: il n'existe plus.

C'est celle de son fondateur.

Pour cela, tous les moyens de basse police vont être employés.

D'autant que j'ai commis un crime inimaginable, à l'occasion de quoi la police dévoile son vrai et peu appétissant visage.

---

124 Pour plus de détails, lire *Micropolis* (op. cité)

125 Nathalie Baudry

QUE LA BÊTE MEURE !

LE VRAI VISAGE DE LA POLICE

Depuis 1987, je sais que les enquêteurs de la police sont frauduleusement ravitaillés en tamponnoirs de contrefaçon par leur direction, et les utilisent à tour de bras. Malheureusement, je ne dispose d'aucune preuve matérielle de ce vol d'invention.

En 1991, le C.A.R.M.E. est mourant.

Emportée par l'ivresse du pillage et assurée d'impunité, la police ne prend plus aucune précaution. Elle ne cherche même plus à camoufler les objets sous des noms ridicules : désormais, le ministère fournit ouvertement à ses enquêteurs des *tamponnoirs* pour *tamponner*.

Et ce qui devait arriver arrive un jour d'avril 1991.

Le laboratoire de Toulouse a si mal travaillé qu'un juge furieux me demande en contre-expertise et me fait parvenir les échantillons prélevés par la police.

Surprise !

Les tamponnoirs que je découvre reposent non pas sur de la mousse noire, comme tous ceux que je fais fabriquer, mais sur de la mousse *bleue* ! Pour la première fois depuis 1943, la P.T.S. a réellement innové : la copie du tamponnoir est conforme au dixième de millimètre près, mais la police a changé la couleur de la mousse ! Si elle avait eu l'intelligence d'utiliser aussi de la mousse noire, je n'y aurais vu que du feu.

Je tiens enfin ma preuve !

Le 8 mai 1991, toute la presse annonce que je porte plainte en contrefaçon de brevet contre le ministère de l'Intérieur.

Celui-ci est pris par surprise.

Dans un premier temps, les responsables de la P.T.S. déclarent "*ne pas être au courant de la plainte*" puis, le lendemain, "*ne pas comprendre l'objet de celle-ci*".

Ce n'est que trois jours plus tard que la police révèle

enfin son inquiétant visage sous forme de deux aveux :

"Il aurait été difficile de développer notre police technique sans casser des oeufs", déclare un technicien du ministère de l'Intérieur [126].

"La plainte qu'il [127] *dépose me fait tout de même penser à une piqûre de fourmi sur le dos d'un éléphant* " [128] ricane Foll, sûr de son impunité [129].

N'est-il pas rassurant de vivre dans un pays où la police n'hésite pas à déclarer froidement à la presse qu'elle s'estime au-dessus des lois, et s'arroge le droit de spolier qui bon lui semble au nom de la Raison d'Etat ?

Pourtant, pas un journaliste ne relève l'énormité de ces deux déclarations qui seraient inconcevables dans un pays démocratique.

Mais la France, justement, est devenue un Etat policier, et je vais m'en rendre compte rapidement, car la police et la gendarmerie vont attaquer par tous les moyens légaux et surtout illégaux à leur disposition.

LA CENSURE

En 1991, *Europe n° 1* me contacte pour une émission de la série *Découverte* consacrée aux tueurs en série et programmée de 18 h 15 à 19 h le 12 août ; les animateurs ne voient en effet personne d'autre en France qui connaisse le sujet et qu'ils puissent inviter. Considérant que l'aspect scientifique n'a rien à voir avec les problèmes juridiques qui m'opposent à l'époque avec la police et la gendarmerie, j'indique aux organisateurs qu'il serait intéressant d'inviter le colonel Napora (D.G.G.N.) et Olivier Foll.

La veille de l'émission, *Europe n° 1* me confirme ma participation et me demande de rester auprès du téléphone le lendemain, puisque l'émission est en direct.

Le 12 août à 18 h 15, on présente les intervenants. Il y a bien Foll. Il y a bien Napora. Mais je ne suis pas mentionné !

126 *France Soir*, 10 mai 1991

127 moi

128 *Libération*, 11 mai 1991

129 De fait, huit ans plus tard, cette affaire n'est toujours pas programmée au tribunal de grande instance de Paris... Serait-ce un oubli ?

Furieux, je téléphone à l'animateur qui m'indique qu'effectivement je n'interviendrai pas, Foll s'y étant opposé à cause du procès qui m'oppose au ministère de l'Intérieur.[130]

En mai 1992, dans une interview accordée [131] au journaliste Philippe Pierre-Adolphe, Foll déclare tout ignorer de l'origine de l'application de la microanalyse en criminalistique : il croit se souvenir que ce sont les Israéliens, ou peut-être les Canadiens. A moins que ce ne soient les Allemands ? Ou les Américains, après tout ?

En 1994, *France Inter* souhaite que je sois l'invité de son émission "*Le Bouillon de Onze Heures*" consacrée à la rénovation de la police technique et scientifique, qui doit passer sur antenne le 2 mars. On me demande si je souhaite des interlocuteurs. Une fois encore, sportivement, j'indique qu'il serait intéressant que des représentants de la police et de la gendarmerie soient présents. Mais j'avertis les organisateurs que certaines expériences récentes m'incitent à penser que le grand absent, ce sera moi.

Offusqués, les journalistes m'affirment qu'il est impossible de faire pression sur eux, que je suis l'invité et que je serai bel et bien présent, même si je dois être seul.

Deux jours avant l'émission, *France Inter* m'informe que compte tenu de ma présence la police a décliné l'invitation, mais que la gendarmerie accepte.

Le 1er mars, une journaliste très gênée me téléphone. Elle a reçu des ordres de sa direction, qui vient d'être contactée par la D.G.G.N., laquelle s'oppose absolument à ma présence sur l'antenne. La malheureuse est scandalisée, mais je lui rappelle que c'est exactement le scénario que j'avais prévu.[132]

L'invité est un certain colonel Comainville, qui fera preuve d'une totale méconnaissance du sujet et que, pour *me* venger, les journalistes s'amuseront à ridiculiser férocement au cours de leur interview.

---

130 Dix témoins, dont deux magistrats, un avocat et un commissaire de police. Emission enregistrée.

131 et enregistrée (enregistrement en ma possession)

132 Sept témoins (émission enregistrée)

LE FAUX TEMOIN

Mais la police ne se contente pas de pratiquer la censure à mon égard ; elle ira beaucoup plus loin, en n'hésitant pas à manipuler des affaires criminelles quitte à faire inculper des innocents, et même à susciter des faux témoignages. L'exemple le plus révélateur est celui de l'affaire Pineau.

Le 8 décembre 1986, les époux Carty sont découverts morts dans leur chambre de la capitainerie du port d'Anglet, près de Bayonne. Madame Carty est allongée sur le lit et son époux par terre. Il tient encore un révolver de calibre 9 mm serré dans sa main droite.

Dans un premier temps, les conclusions des enquêteurs et du légiste sont formelles : Monsieur Carty a tué son épouse d'une balle dans la tête, puis s'est suicidé. Le légiste, toutefois, souhaite une autopsie plus approfondie. Mais on lui retire les cadavres, qui sont envoyés à l'institut médico-légal de Bordeaux. Et là on découvre la vérité : La femme a effectivement été tuée d'une balle dans la tête, mais son mari, supposé s'être suicidé, en a reçu quatre, dont trois dans le crâne et une qui a fracassé le poignet droit, l'empêchant ainsi d'utiliser son arme contre lui-même ou qui que ce soit.

Il s'agit donc d'un double meurtre.

La police ne dispose d'aucune piste, mais reçoit un coup de téléphone anonyme : l'assassin serait un nommé Jean-Pierre Pineau, employé de la capitainerie et qui ne s'entendait guère avec Carty, son patron. Pineau est donc interrogé, relâché, puis, sans raison apparente, la police retourne à son domicile et saisit un vieux *jean* qui repose sur une chaise. Pourquoi celui-là ? Parce que c'est celui que portait Pineau le matin où on a découvert le corps des époux Carty.

Le juge Seys confie le *jean* au C.A.R.M.E. afin d'y rechercher d'éventuels résidus de tir.

Le 11 mars 1987, je rends mes conclusions : le vêtement porte effectivement de telles particules, qui s'avèrent en outre identiques à celles trouvées sur l'arme du crime et sur les cadavres. J'en conclus textuellement que "*le jean objet de l'expertise est allé sur les lieux du crime*".

De son côté, un laboratoire d'hématologie bordelais a

identifié sur le même pantalon des traces de sang dont le groupe est identique à celui d'une des victimes.

Pineau est donc incarcéré le 15 mars 1987, protestant de son innocence.

Il la clame si fort qu'en décembre le juge demande une contre-expertise au laboratoire de police de Toulouse, qui contredit évidemment mes conclusions : selon lui, ce que j'ai pris pour des résidus de tir sont en réalité des "*particules minérales*".

On ne manquera pas d'être surpris par une telle confusion de ma part quand on connaît mes travaux et mon expérience en géologie. Surtout quand on sait qu'à l'époque le laboratoire en question ne dispose pas du moindre M.E.B., et ne compte aucun géologue dans son équipe. Ce qui explique d'ailleurs que personne n'ait été capable d'identifier les fameuses *particules minérales*, ce qui est pourtant la moindre des choses pour un vrai expert géologue...

Grâce à cette contre-expertise, Pineau est libéré fin décembre 1987 après avoir passé neuf mois en prison, et le non-lieu prononcé en sa faveur le 9 juillet 1991.

A partir de décembre 1987, le ministère de l'Intérieur, la police technique et scientifique, certains avocats et divers journaux ne manquent pas une occasion de souligner que dans l'affaire Carty le C.A.R.M.E. a commis une énorme bavure et provoqué une erreur judiciaire exemplaire.

Mais le temps fait parfois justice.

Car il sera ultérieurement prouvé que, contrairement aux règles les plus élémentaires, les policiers, juste après la découverte des corps, *ont demandé à Pineau d'entrer dans la chambre du crime* pour les aider à trouver une douille perdue[133] !

On apprendra en outre que les mêmes policiers ont demandé au malheureux *de ramasser puis d'aller jeter aux ordures la literie maculée de sang* !

Ces deux inepties impardonnables expliquent évidemment la présence sur le pantalon de Pineau à la fois des résidus de

---

[133] Alors qu'aucune douille n'avait été perdue, d'autant que l'arme utilisée n'était pas un pistolet automatique (éjection des douilles après un coup de feu) mais un révolver (les douilles doivent être extraites manuellement du barillet après avoir été percutées).

tir de l'arme du crime et du sang d'une des victimes.

J'avais donc raison en affirmant que le jean que j'avais analysé était allé sur les lieux du crime.

Mais alors, comment expliquer que le laboratoire de police de Toulouse, lui, n'ait pu identifier les fameux résidus de tir *obligatoirement* présents sur cette pièce à conviction ?

Dans cette affaire, deux questions terrifiantes doivent être posées :

- Le comportement aberrant des policiers sur le terrain était-il délibéré ?
- Les expertises du laboratoire de police de Toulouse étaient-elles volontairement falsifiées ?

Les réponses ont été données par une enquête approfondie réalisée par l'équipe de "*Série Limitée*" [134], qui a tout simplement intitulé son reportage "*Condamné d'avance*"...

Eh oui, Pineau, condamné d'avance au nom de la Raison d'Etat, qui voulait *à tout prix* avoir enfin la peau de Le Ribault !

Pardon, Pineau : vous vous êtes trouvé - ou "on" vous a placé - un mauvais jour au mauvais endroit pour servir bien malgré vous et bien malgré moi une mauvaise cause : celle d'un Etat policier.[135]

Le faux témoin de la police.- La meilleure preuve que l'affaire Pineau fut montée de toutes pièces par la police pour abattre le C.A.R.M.E. est qu'en dépit de ce que je viens d'exposer - et que le ministère de l'Intérieur ne peut ignorer - celui-ci continue encore à l'exploiter en commanditant à certains médias étatiques de faux reportages exposant de

---

134 Diffusée sur *M6* dans l'émission "*Le Glaive et la Balance* " le 23 mars 1993.

135 La police ne peut évidemment ignorer les "erreurs" commises par ses enquêteurs sur le terrain le 8 décembre 1986 et les "omissions" perpétrées par le laboratoire de police de Toulouse en 1987, pas plus que les déclarations de Pineau et les miennes rétablissant la vérité. Mais la P.T.S. semble à la fois sourde et amnésique, puisque de 1987 à aujourd'hui, en dépit des faits établis, ses représentants citent systématiquement l'affaire Carty comme exemple d'erreur commise par le C.A.R.M.E. !

fausses enquêtes faisant intervenir de faux témoins interrogés par de faux journalistes [136].

Ainsi, le 4 mars 1993, *Antenne 2*, chaîne d'Etat, diffuse-t-elle dans l'émission *Envoyé Spécial* une "enquête" sur l'affaire Carty, devenue affaire Pineau.

Je suis cette émission avec d'autant plus d'intérêt que *je n'ai même pas été contacté par les réalisateurs pour donner ma version des faits*. Je ne doute donc pas que cette émission sera non pas une enquête, mais un réquisitoire contre moi.

Je ne me trompe pas.

Voici quelques extraits de la façon dont la Désinformation d'Etat traita ce dossier :

"Le Journaliste: Depuis cette affaire, le CARME, laboratoire privé [137] *qui a réalisé l'analyse litigieuse, a fermé ses portes pour renaître en Espagne* [138]. *(...) Au cours de l'enquête, surprise : le laboratoire privé n'aurait pas réalisé UNE expertise, mais DEUX ! L'homme qui, le premier, a étudié le pantalon de Jean-Pierre Pineau, nous l'avons retrouvé : Patrick Aknine, chimiste. Après l'affaire du port d'Anglet, il a démissionné et créé une petite entreprise de détergents industriels. (...)*

Patrick Aknine [139] *: J'ai pas dormi de nombreuses nuits à la fin de cette période où j'ai travaillé dans ce laboratoire, parce que je ressentais une espèce d'injustice liée à un problème d'argent, et j'en ai fait part à certaines personnes en haut lieu (...). Donc, le suspect était Jean-Pierre Pineau, un monsieur qui n'avait rien à voir là-dedans, puisqu'on m'avait donné une pièce à conviction qui était une pièce de jean où IL FALLAIT RETROUVER des résidus de tir et sur laquelle je n'ai absolument rien trouvé et donc j'ai rendu le*

[136] Un faux journaliste étant pour moi un journaliste se rendant complice de désinformation en toute connaissance de cause.

[137] Tout au long du pseudo reportage, la chaîne d'Etat insiste énormément sur le fait que le C.A.R.M.E. était un laboratoire privé

[138] Mensonge. Le C.A.R.M.E. n'a jamais été recréé ni en Espagne ni ailleurs.

[139] Les déclarations qui suivent sont la retranscription exacte et précise des déclarations d'Aknine, au mot près. Ce qui explique certaines lourdeurs ou obscurités du texte, dont je ne suis nullement responsable. Je me suis toutefois arrogé le droit d'écrire logiquement en lettres capitales les passages qui me paraissent énormes.

dossier à mon responsable qui l'a rendu lui-même au responsable de la société [140]*, et j'ai retrouvé ce dossier le lendemain dans les mains d'une autre technicienne qui, elle, a trouvé les résidus de tir AFIN DE FACILITER UNE FACTURATION SUPERIEURE.*

Le Journaliste (l'air étonné) : Mais, de toute façon, quelle que soit l'analyse, la facturation est la même, non ?

Aknine (l'air honnête) : Pas toujours... Lorsque le juge nous demande (...) de le CONFORTER dans son enquête, quelquefois, SI LES RESULTATS NE VONT PAS DANS LE MÊME SENS DU JUGE, LA FACTURATION NE POURRA PAS SE FAIRE DE LA MÊME FACON, PUISQUE LE JUGE AURA PERCU UNE ESPECE DE PERTE DE TEMPS ET DE PERTE D'ARGENT. [141]

En vérité, qui est l'insomniaque bourré d'états d'âme qui profère de telles énormités ?

Un simple technicien, engagé en février 1987 et *licencié* dès le 22 avril de la même année, notamment parce qu'il s'accordait le droit de se dispenser des gardes auxquelles il était astreint le samedi sous prétexte religieux.

Il faut savoir aussi qu'au C.A.R.M.E. l'autorisation de manipuler seul un M.E.B. n'était accordée à un technicien qu'à l'issue de sa période d'essai de trois mois ; autrement dit, Aknine n'a jamais *pu* avoir l'honneur d'effectuer les analyses qu'il prétend avoir réalisées. *Il a été licencié avant pour faute professionnelle lourde* [142].

A la fin de l'émission, je me pose donc une question : dans quelle vase putride *Antenne 2* a-t-elle pu aller pêcher ce faux témoin ?

La réponse m'est fournie quelques jours plus tard par trois journalistes de la presse écrite : quand on interroge le S.R.P.J. sur l'affaire Carty/Pineau, il observe désormais un

---

140 c'est-à-dire moi, évidemment

141 Il est intéressant de noter qu'en dépit des énormités infâmantes à l'égard des magistrats proférées par Aknine, pas un juge ni un syndicat de magistrats ne porta plainte en diffamation contre lui...

142 Preuves disponibles dans les archives du C.A.R.M.E. conservées au Tribunal de commerce de Bordeaux.

silence de carpe, mais indique fort courtoisement les coordonnées du seul et unique témoin digne de foi qui connaisse le sujet : un nommé Patrick Aknine, ancien employé du C.A.R.M.E., et le premier scientifique à avoir analysé le jean de Pineau...

D'ailleurs, Aknine l'a bien dit : Il a fait part des raisons de ses insomnies à "*certaines personnes en haut lieu*" ! Maintenant, on sait qui c'était...

ACTION DIRECTE

Bien des indices donnent également à penser que la police n'hésita pas à manipuler des scellés pour me porter préjudice. Un des exemples les plus flagrants est celui d'*Action Directe*.

Etrangement, le ministère de l'Intérieur ne fait jamais état d'une affaire dans laquelle, pourtant, le C.A.R.M.E. parut pris en défaut, et qui fit grand bruit au milieu de l'année 1989, date du procès des militants d'*Action Directe* à Lyon.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire m'avait confié l'expertise des armes trouvées dans un appartement où avaient séjourné les terroristes. Il s'agissait de plusieurs révolvers. Le problème qui m'était posé était simple : ces armes avaient-elles ou non été utilisées pour commettre des meurtres déterminés ?

Pour répondre à cette question, on m'avait également remis des balles indiquées comme ayant été extraites de divers corps, notamment de celui du général de gendarmerie Delfosse, abattu par les terroristes lors de l'attaque d'une banque. Les balles étaient scellées dans des sachets de plastique transparents, comme d'habitude, mais je ne disposais pas des clichés généralement pris lors de l'autopsie des corps, montrant les projectiles posés sur un endroit quelconque de ceux-ci, ces photographies permettant à la fois d'identifier la victime et de vérifier par leur morphologie générale que les projectiles soumis à l'expert sont bien ceux extraits des cadavres.

Pensant qu'il s'agissait d'un oubli, j'entamai mes travaux.

Mes conclusions furent formelles : oui, tous les

projectiles en ma possession avaient bien été tirés par les armes découvertes dans l'appartement, chacune ayant été utilisée pour une affaire particulière. On peut trouver étrange le comportement de meurtriers conservant chez eux des armes prouvant leur culpabilité, mais des terroristes ont-ils la logique de Madame ou Monsieur Tout-Le-Monde ? Je n'avais donc pas été surpris par la découverte de ce véritable nid de pièces à conviction, et avais rendu mon rapport au juge sans m'inquiéter outre mesure.

Pour plus de sécurité dans une affaire de cette importance, le juge avait demandé ensuite une contre expertise à deux autres experts indépendants, spécialistes réputés en balistique, qui confirmèrent mes conclusions.

Quelques mois plus tard se produisit un coup de théâtre : suite à un coup de téléphone anonyme [143], la police venait de découvrir enterré dans un jardin public un révolver (que nous allons appeler *N°2*) dont le mystérieux correspondant avait prétendu qu'il s'agissait de celui ayant servi à tuer le général Delfosse ! Cette information semblait évidemment fausse, puisque trois experts avaient déjà formellement identifié l'arme du crime (que nous allons appeler *N°1*) plusieurs mois auparavant.

Quelques jours après, nouveau coup de théâtre : la police avait découvert que l'arme *N°1*, que j'avais analysée et qui était sa possession depuis des mois, ne pouvait en aucun cas être celle utilisée pour tuer le général... puisqu'elle avait été dérobée à un collectionneur suisse plusieurs mois *après* les faits.

L'expertise de l'arme *N°2* miraculeusement exhumée par la police fut donc confiée au laboratoire de... police de Lyon[144], assisté d'un expert indépendant (ou du moins supposé tel).

Quelques semaines plus tard, les experts rendirent leurs

143 Le lecteur ne manquera pas de s'étonner du nombre de coups de téléphone anonymes reçus par la police, lesquels, dans certaines affaires délicates, arrangent toujours ses affaires...

144 Plus précisément à son directeur, l'inévitable David, médecin bombardé balisticien pour l'occasion. Ce qui n'étonnera personne quand on sait de l'ineffable Rudler, pharmacien, signait et attestait avoir effectué à titre personnel des expertises de microanalyse en balistique, analyses de cheveux, terre, résidus de tir, peintures, oeuvres d'art, écritures et même... exoscopie !

conclusions et ce fut un troisième coup de théâtre: oui, l'arme *N°2* était bien celle ayant servi à tuer le général ! Or, une seule arme ayant été utilisée pour ce meurtre (les témoignages étaient formels et ne pouvaient être mis en doute), un des groupes d'experts avait forcément tort. Et ça ne pouvait évidemment être (comme par hasard) que celui dont je faisais partie, puisque, comme le prétendait la police, l'arme *N°1* avait été volée après l'assassinat du général.

Autrement dit, il était évident que je m'étais trompé, et le moment de mon témoignage lors du procès d'*Action Directe* à Lyon reste dans ma mémoire comme le seul mauvais souvenir d'assises où j'ai été amené à témoigner.

Car que dire contre une telle évidente erreur *apparente* de ma part ?

Face aux attaques bien compréhensibles du président, je me contentai de maintenir fermement mes conclusions : trois experts donnaient leurs résultats, deux autres les leurs, qui étaient différentes. Il s'agissait simplement d'une "querelle d'experts" comme on en voit trop aux assises, et une surexpertise objective s'imposait.

Cette proposition ne fut pas retenue. Pour tout dire, je ne fus même pas écouté.

La surexpertise, pourtant, aurait été fort intéressante.

Car je demeure persuadé (ayant personnellement effectué les travaux sur l'arme *N°1*) que mes conclusions étaient exactes, ainsi que celles des deux autres experts, qui les ont d'ailleurs confirmées.

Et je suis également certain que celles de la police (arme *N°2*) sont inattaquables : le contraire serait beaucoup trop dangereux pour elle, et sa réputation prétendue.

Mais qu'adviendrait-il si un surexpert :

- Comparait simultanément les armes *N°1* et *N°2* (à condition, bien sûr, qu'il puisse disposer au même moment des deux armes - et c'est bien là le problème à mon avis -...) ?

- Après avoir effectué des tirs d'essais, comparait les balles ainsi récoltées avec celles figurant d'une part dans mon rapport et d'autre part dans celui de la police ?

- Demandait les photographies authentiques et authentifiées des balles extraites du corps du général Delfosse, obligatoirement déposées sur son corps lors de

l'autopsie pour identification formelle, et les comparait d'une part avec celles qui m'avaient été fournies et d'autre part avec celle des balles dont disposait la police ?

Hmm ?

Je vais vous dire : on aurait des surprises ! Ou plutôt, sans doute apprendrait-on que les deux armes ont déjà été (comme c'est le cas pour la majorité des armes saisies dans le cadre d'affaires criminelles) vendues aux enchères par les Domaines.

Vous pariez ?

La meilleure preuve, d'ailleurs, est l'attitude que le ministère de l'Intérieur observe à l'égard de cette affaire. Alors qu'il fait les gorges chaudes de l'affaire Pineau (dont nous avons intégralement démonté le mécanisme), la police n'a *jamais* fait état de l'affaire *Action Directe* où, pourtant, j'apparus incontestablement - et publiquement - à mon désavantage...

Bien étrange, non ?

Mais il est vrai que c'est tellement facile d'interchanger les canons de deux révolvers, et de faire expertiser des balles dont on sait parfaitement (pour les avoir tirées soi-même) d'où elles proviennent [145]...

" L'*AGITE* "

La police, traumatisée, va me demander réparation.

Le 25 mai 1992, cela fait deux ans et cinq mois que le justice n'a pas tranché mon différent avec le ministère de l'Intérieur au sujet de la contrefaçon pourtant évidente des tamponnoirs.

Ce jour-là, brusquement réveillé, l'*Agité* [146] réclame à corps et à cris des sanctions exemplaires contre moi.

Compte tenu du fait (je cite) que mon attitude *"a été <u>sources de tracas</u> et de désordres pour les services du*

145 En écrivant ces lignes, il me revient en mémoire une phrase d'un des membres d'*Action Directe* déclarant devant la cour d'assises, hilare, que, de toute façon, l'arme qui avait servi à tuer le général Delfosse n'était aucune des deux (*N° 1* et *N° 2*) étudiées. Peut-être un journaliste s'en souvient-il ?

146 L'Agent Judiciaire du Trésor (= A.J.T., dit l'*Agité*) représente l'Etat quand celui-ci est attaqué par un trublion de mon genre, et que la plaisanterie risque de coûter cher aux finances publiques.

ministère de l'Intérieur [147] ", il demande que le tribunal :

- Prononce la nullité de mon brevet "*pour défaut de nouveauté et d'activité inventive*" ;
- Ordonne la radiation à mes frais de l'inscription de mon brevet à l'I.N.P.I. ;
- Me condamne à lui verser, à lui, l'*Agité*, 1 franc " *à titre de dommages intérêts pour procédure abusive* " ;
- Me condamne en outre à lui verser "*59.300 francs au titre des frais irrépétibles de l'article 700 du nouveau Code de Procédure Civile*".

Eh oui, vous avez bien lu : la victime, le trompé, le traumatisé, le spolié, c'est l'Etat ! Pas moi. Autrement dit, non seulement l'Etat m'a ruiné, mais en plus il me demande des dédommagements...

Mais le plus énorme, c'est la demande de prononciation de nullité de mon brevet " *pour défaut de nouveauté et d'activité inventive* ", alors que celui-ci a été *officiellement accordé au nom de la République Française* parce que le rapport de recherche non moins officiellement effectué par l'I.N.P.I. (et payé par mes soins) n'avait relevé *aucune antériorité* [148] !

Pourquoi ?

Parce que ce satané brevet embête bigrement le ministère de l'Intérieur ! On voudrait tellement qu'il n'existe pas...

La preuve ?

La voilà :

LE MINISTRE MENTEUR

Le 21 juillet 1994, le gouvernement lance une grande campagne de lutte contre les contrefaçons de marques et de brevets.

Je saute sur l'occasion, et écris le 24 juillet à Gérard Longuet [149] en lui exposant le litige qui m'oppose au ministère de l'Intérieur au sujet de mes tamponnoirs dûment brevetés.

Le 30 septembre, le ministre a la politesse de me

[147] Sic, ça ne s'invente pas...

[148] Voir note infrapaginale n° 21

[149] Ministre de l'Industrie.

répondre en ces termes :

" *(...) la brevetabilité de votre invention se heurte à une sérieuse antériorité qui vous avait été signalée dans le rapport de recherche (...)* " !

Ce qui est faux, comme je l'ai démontré.

Autrement dit, le ministre de l'Industrie ment et se rend complice de contrefaçon de brevet...

LE SABORDAGE DE MON BREVET

Pour qu'un brevet soit maintenu "en vie", son propriétaire doit, chaque année, verser à date fixe ce qu'on appelle des *annuités*, sorte de taxe garantissant la protection de l'invention par... l'Etat.

Compte tenu de la protection qui m'était garantie par l'Etat français sur le brevet "*tamponnoir*" contrefait par le ministère de l'Intérieur français avec la complicité du ministère de l'Industrie français, je cesse tout simplement de payer mes annuités en 1994. De toutes façon, totalement ruiné, je n'ai plus les moyens d'assumer cette fabuleuse dépense annuelle (240 francs).

Maintenant, les tamponnoirs sont donc dans le domaine public, autrement dit n'importe qui a le droit de les fabriquer et de les utiliser sans avoir à me verser un centime de droits.

Ce qui ne change pas grand chose...

LA CONDAMNATION

Certains magistrats courageux, scandalisés de la mauvaise qualité des prestations de la police et de la gendarmerie, osaient encore me faire travailler sur des affaires difficiles.

Mais les magistrats ne sont pas maîtres des paiements : C'est le Tésorier Payeur Général (le "T.P.G.") qui règle les experts. Jusqu'à présent, je n'avais eu aucun problème : mes honoraires étaient généralement réglés dans les deux mois suivant ma facturation. Mais, brutalement, presque du jour au lendemain, les T.P.G. connurent tous ensemble, à travers toute la France, d'énormes problèmes de fins de mois qui les

empêchèrent de me régler dans les délais habituels : ils se mirent à me promettre des règlements... dans les six mois, si possible. Peut-être un peu plus.

Je ne pouvais plus payer ni ma secrétaire, ni le téléphone, ni l'eau, ni l'électricité et dus fermer mon cabinet d'expertise avec un passif de 150.000 francs (l'Etat m'en devait le double).

C'était la faillite personnelle.

Complètement écoeuré, je ne me rendis pas à l'audience du tribunal de commerce qui devait prononcer ma liquidation.

La justice fut, à mon égard, d'une exceptionnelle sévérité, et me condamna à ... quinze ans (rien que ça!) de privation de droits civiques !

L'ABUS DE CONFIANCE

Début février 1993, la date de mon procès contre le ministère de l'Intérieur est enfin fixée : ce sera le 23 mars, juste entre les deux tours des élections législatives. Avec tous les éléments dont je dispose, je sais que je ne peux que gagner.

Mais fin février 1993 paraît dans *Sud Ouest* l'annonce dite légale informant tous les charognards qu'une fois de plus ma maison sera vendue aux enchères, cette fois par le *Crédit Lyonnais*, pour une somme de 150.000 francs [150]

Un seul journal se révolte ; c'est *Le Meilleur*, dans lequel Jean-Claude Marchais écrit : "*Au lieu d'aider les chercheurs, on les laisse plumer par des aigrefins... Triste fin de carrière pour un homme que tous les médias admiraient!* "

En même temps, des huissiers bordelais [151] m'informent qu'à défaut d'un règlement de 100.000 francs sous vingt-quatre heures, ils viendront enlever mes meubles le 2 mars.

Le 23 février, j'écris une lettre recommandée au ministre de l'Intérieur :

" *(...) Je vous informe que, le 2 mars, en forçant ma porte, les huissiers découvriront un bien triste spectacle.*

Je ne suis pas joueur de foot-ball ni fabricant de parfum, et n'ai donc aucun espoir de faire acheter mon

[150] Valeur de la maison : 1.000.000 de francs

[151] Landreau & Foulon

cerveau par la banque qui précisément saisit ma maison...

Peut-être, après tout, Jack Lang aurait-il pu m'héberger dans le rocher des singes au zoo de Vincennes (qu'il fait rénover à grands frais), au titre d'espèce en voie de disparition : celle des gens utiles (médecins, artisans, paysans, pêcheurs, chercheurs) que l'Etat assassine tandis que prolifèrent les inutiles, les parasites et les petits copains.

Mes dossiers, eux, sont déjà à l'abri chez divers amis et seront distribués à la presse le 3 mars.

Ainsi qu'une copie de cette lettre afin qu'aucun Français n'ignore qu'un ministère-escroc peut devenir assassin."

Brutalement, les choses semblent bouger.

Mon avocat de l'époque [152] me téléphone dès le lendemain pour m'informer qu'Olivier Foll attend un appel de ma part. Compte tenu de mes relations avec celui-ci, je suis stupéfait, d'autant que l'avocat me précise que le ministère de l'Intérieur me fera une proposition intéressante.

C'est effectivement un Foll très aimable que je trouve au bout du fil, m'assurant qu'il compatit à mes malheurs, qu'il ne pensait pas que les choses iraient jusque là et croit avoir trouvé une solution pour la collaboration que je propose depuis si longtemps.

Enfin ! A l'approche des législatives, dont l'issue ne fait aucun doute, le futur gouvernement se préparerait-il à réparer les malhonnêtetés commises à mon égard par les précédents ?

Rendez-vous est pris pour le 2 mars.

Accompagné d'un témoin [153], je me rends dans le bureau de Foll, qui me réserve un accueil très courtois. Il me déclare que le ministère de l'Intérieur est totalement indifférent à ma menace de diffuser tous mes dossiers, mais que lui et Genthial ont été touchés par ma détresse, qu'ils reconnaissent mes mérites dans la rénovation de la police technique et scientifique, que je peux sans aucun doute encore apporter beaucoup de choses et qu'ils ont un poste de disponible pour moi. Est-ce que j'accepte?

J'accepte, bien sûr, mais il y a un gros problème : mon procès contre le ministère est prévu pour le 23 mars !

152 Gilbert Collard

153 René Geneste

Réponse : qu'à cela ne tienne ! Ce procès ne concerne plus le ministère de l'Intérieur, mais l'*Agité*. De toute façon, quand je serai en poste dans la "*Maison*", il sera toujours temps de négocier un compromis. Et puis, les avocats respectifs peuvent se mettre d'accord pour repousser cette date en attendant ma nomination. D'ailleurs, la meilleure preuve de sérieux de la proposition du ministère, c'est que je peux communiquer officiellement aux huissiers et au commissaire de police d'Arcachon le numéro de téléphone de Foll, qui confirmera ma nomination.

Afin de définir exactement mon rôle, il est convenu que le commissaire Durand et Marie-Hélène Cherpin viendront à mon domicile le 12 mars.

Dès mon départ de son bureau, les services de Foll téléphonent effectivement aux huissiers, qui m'adressent le 8 mars la lettre suivante :

"*Monsieur, j'ai pu apprendre que votre situation financière pouvait évoluer compte tenu de l'intervention du ministère de l'Intérieur. Il convient de m'indiquer par retour du courrier à qui je dois m'adresser et dans quel délai je serai payé. Votre bien dévoué, Yves Foulon*".

Cherpin et Durand repoussent leur visite, mais ils sont chez moi le 17 mars à 14 heures [154] . Ils n'en sortiront qu'à 17 heures, après que Marie-Hélène Cherpin ait acheté une bourriche d'huîtres [155].

Il a été convenu que ma nomination serait effective sous quinze jours à trois semaines, et que je dois envoyer de toute urgence un plan de travail et une demande de candidature.

Je fais immédiatement le nécessaire.

Le 28 mars a lieu le second tour des élections législatives. Comme prévu, la Droite fait un tabac.

Dès le 29, Foll et Durand se retrouvent au cabinet de Balladur. Marie-Hélène Cherpin prend la place de Foll à la sous-direction de la police technique et scientifique.

Pendant un mois, il m'est impossible de la joindre au téléphone.

Le 23 avril, Genthial m'adresse une lettre : " *(...) Le projet d'emploi que vous avez transmis a retenu toute*

154 Huit témoins

155 Fournie par Nathalie Baudry, fille d'un ostréiculteur testerin

l'attention de cette sous-direction[156] *. Il est apparu toutefois que, tant sur le plan de la formation que des recherches, vos propositions font, soit l'objet de réalisations en cours, soit ne peuvent pour des raisons techniques ou administratives être retenues actuellement. Par ailleurs, des restrictions budgétaires importantes viennent de nous être signifiées. Je suis donc au regret de vous informer qu'il ne peut être donné une suite positive à votre demande. (...)*"

Je suis désormais fixé : le ministère n'a *jamais* eu l'intention de m'offrir le moindre poste ! On craignait tout simplement qu'avant la fin des élections je ne fasse un scandale qui aurait risqué de bouleverser le plan de carrière de bien des individus...

L'IGNOMINIE

En 1993, je lance en France l'expertise scientifique des oeuvres d'art, qui fait l'objet de plusieurs émissions télévisées et me vaut imméditement un succès considérable auprès de collectionneurs trompés par les experts en art "classiques" dont les résultats (authentification ou non authentification) dépendent des dessous de table qui leur sont versés.

Une fois de plus, je dérange.

Le 1er juin 1994, à 18 heures précises, trois membres du S.R.P.J frappent à la porte de mon domicile et m'emmènent aussitôt au commissariat de Bordeaux.

J'y apprends qu'on veut m'interroger au sujet d'une histoire de tableaux que j'ai expertisés et qui ont été subtilisés par des escrocs de Marseille avec la complicité d'un individu de la région de Saintes. Ceux-ci m'auraient désigné comme étant le "cerveau" de l'affaire.

Placé en garde à vue, je suis enfermé dans une cellule au dépôt et entendu seulement le lendemain matin de trois heures à sept heures, puis replacé en cellule jusqu'à dix heures trente, heure à laquelle on me libère, rien ne pouvant m'être reproché. Le déroulement de cette garde à vue me paraît bien étrange : en effet, la durée d'une garde à vue est limitée à

156 la P.T.S.

vingt quatre heures [157], pendant lesquelles chaque minute compte. Comment se fait-il que je n'aie été interrogé que quatre heures, et que plus de onze heures aient été perdues à me laisser moisir au dépôt ?

Je suis certain qu'on me prépare un coup tordu.

J'en ai la preuve dès le lendemain, en découvrant un article paru dans *Aujourd'hui*. Illustré par une photographie de moi prise en 1991, son titre me pétrifie : "*L'expert de la police authentifiait les faux*" ! J'apprends ainsi que "*Loïc Le Ribault (...) fournissait des certificats d'authenticité pour des oeuvres de faussaires. Les enquêteurs cherchent à déterminer s'il a été abusé ou pas*", que j'ai fourni "*des dizaines de certificats d'authenticité pour des tableaux fabriqués par Ellen Van Baren et Geert Jan Jansen* [158] ", et enfin que j'étais "*en relation avec le couple de faussaires depuis dix-huit mois*".

Je saisis aussitôt le téléphone et obtiens le journaliste [159], qui m'affirme que son article est inspiré d'une dépêche de l'*A.F.P.* émanant de "*source policière*".

J'exige la publication d'un démenti, ce qui m'est accordé aussitôt [160].

Puis je cours acheter tous les journaux nationaux. Surprise : pas un seul ne mentionne l'affaire !

Je téléphone alors à l'*A.F.P.*, dont le représentant local[161] cherche justement à me joindre pour avoir confirmation des faits dont on m'accuse. Il m'affirme que la dépêche de l'agence *fait suite* à l'article d'*Aujourd'hui*, et non l'inverse, et me remet une copie du document *A.F.P.*, effectivement émis le 3 juin à 13 heures 29 minutes, c'est-à-dire longtemps *après* la parution du journal.

Dès lors, la reconstitution du crime est facile : la police est évidemment - et pour cause - au courant de ma garde à

---

157 Renouvelables une fois (donc pour un total de quarante huit heures) avec l'accord du procureur. La garde à vue peut être plus longue pour les affaires de drogue et de terrorisme.

158 Que je n'ai évidemment jamais recontrés de ma vie...

159 Laurent Chabrun

160 Rédigé par Pierre Sauvey, journaliste dont la réputation d'honnêteté n'est plus à faire et publié le 6 juin sous le titre " *L'expert attaque la police* ".

161 M. Vuez

vue. Ravi, le ministère de l'Intérieur me voit déjà inculpé pour trafic de tableaux et s'empresse d'informer (ou plutôt de désinformer) un journaliste que l'ancien patron du C.A.R.M.E. est un escroc.

Manque de chance : à l'issue de mon audition, je suis libéré !

Mais l'information concernant ma garde à vue, elle, a déjà diffusé. Il faut que le ministère [162] trouve une explication. Alors, comme les fonctionnâtres de service manquent d'imagination, ils n'en trouvent qu'une : la fable de ma complicité avec des faussaires hollandais.

De toute façon, même si c'est faux, ça va laisser des traces. C'est bien connu : il n'y a pas de fumée sans feu...

[162] Très exactement la direction centrale de la police judiciaire

Deuxième Partie

LA MOLÉCULE QUI DÉRANGEAIT

(ET QUI DÉRANGE TOUJOURS...)

En 1994, je suis donc totalement ruiné, escroqué, plagié, diffamé, mis dans l'impossibilité totale de me défendre, sans voiture, sans téléphone, ma maison et mes meubles saisis, sans la moindre protection sociale, privé de mes droits civiques pour quinze ans, exclu pour Raison d'Etat, hébergé chez ma mère.

A ce stade de l'aventure, qu'on déplore ou non les faits, les conséquences sont minimes, puisqu'elles ne concernent que moi. On peut froidement considérer que l'intérêt général mérite le laminage d'un individu, indépendamment de toute considération morale.

Soit.

La fin, n'est-ce pas, justifie les moyens : désormais, en l'absence de tout laboratoire indépendant, les affaires d'Etat confiées à des magistrats d'Etat pourront être expertisées par des laboratoires d'Etat animés par du personnel d'Etat utilisant du matériel d'Etat.

Ce qui est bien pratique.

Car dans chaque affaire (connue) où l'Etat français est impliqué d'une façon ou d'une autre (nous en avons vu précédemment quelques exemples), on découvre toujours *au moins sept* des éléments suivants (voir tableau page suivante):

1.- Des négligences volontaires de la part des enquêteurs (témoins capitaux non entendus, par exemple) ;

2.- L'intervention de faux témoins (à charge ou à décharge, selon les cas) ;

3.- La destruction et/ou la dissimulation de preuves et d'indices ;

4.- La fabrication de fausses preuves ;

5.- La nomination d'experts d'Etat (police ou armée) dès le début de l'affaire ;

6.- La nomination de contre-experts d'Etat (police ou armée) lorsque certaines expertises confiées à des experts indépendants n'ont pas été politiquement satisfaisantes ;

7.- La non réalisation des expertises indispensables ;

8.- L'utilisation par les experts de techniques osbolètes, pourtant reconnues comme telles par la communauté scientifique ;

9.- La publication dans la presse d'éléments d'instruction avant même l'obtention de ceux-ci (expertises, informations, témoignages, charges retenues, etc.) ;

10.- La non diffusion des rapports ou documents gênants (témoignages, expertises, photographies, etc.) ;

11.- La diffamation envers des acteurs gênants (témoins, victimes, experts, etc.) ;

12.- L'intimidation de témoins ;

13.- La nomination de magistrats complaisants (juges, procureurs) ;

14.- La complicité de journalistes et/ou d'écrivains complaisants ;

15.- La négation systématique par les autorités des évidences les plus flagrantes relatives à leur implication dans l'affaire ;

16.- La fabrication d'un bouc émissaire ;

17.- L'intervention de tueurs (officiels ou non).

Tout ce que j'ai exposé précédemment montre que l'Etat a appliqué à mon égard les bonnes vieilles recettes n° 2, 4, 6, 7, 8, 9, 13, 14 et 15.

De là à déduire que je suis devenu Affaire d'Etat aux yeux de la police et de la gendarmerie, il n'y a évidemment qu'un pas.

Donc, à cette époque, je décide de tirer un trait sur la crapulerie de la police, la trahison de la gendarmerie, la lâcheté de la magistrature, de ne plus avoir le moindre contact avec ces institutions corrompues, et de changer de métier.

Au printemps 1995, je sors donc un des nombreux dossiers qui sommeillent sur mes étagères.

Les recettes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
BOULIN	X						X		X	X			X		X		X
CARTY/PINEAU		X		X		X					X		X	X		X	
DOMINICI	X	X			X		X			X			X			X	X
DOUCE	X		X		X		X			X	X		X		X		X
DREYFUS	X	X	X	X	X				X	X	X		X	X	X	X	
La JONQUE			X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
LUCET			X				X			X			X		X	X	X
Maison des TETES	X		X		X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	
MARLETTA	X			X	X		X	X	X		X		X			X	
SAINT-AUBIN	X		X				X			X			X		X		X
SEZNEC	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
STAVISKY			X		X		X		X	X	X		X		X	X	X

Les bonnes vieilles recettes d'une " Affaire d'Etat " en France

Un dossier ouvert vingt ans plus tôt, mais mûr depuis deux ans.

Un dossier riche de milliers de témoignages et d'une multitude de documents scientifiques.

Un dossier-bombe.

Car peu de gens, en vérité, savaient que, durant toutes les années où je dirigeais le C.A.R.M..E., je menais discrètement des recherches... médicales.

Ce dossier s'appelle " **G5** ".

Il va me coûter très cher...

SILICIUM MINERAL ET SILICIUM ORGANIQUE

Pour commencer, juste un peu de technique (mais pas trop...), afin que le lecteur puisse comprendre l'importance du dossier G5, l'espoir que cette molécule représente pour l'humanité et les raisons pour lesquelles le combat que je décide d'engager au printemps 1995 est en réalité une opération-suicide.

Le **silicium minéral** est le principal constituant de l'écorce terrestre (27,80 % en poids) après l'oxygène (46,60 %). On le trouve sous forme amorphe ou cristalline dans de nombreuses roches telles que les granites, les sables, les argiles, etc.

Le **silicium organique,** constituant de tous les **organo-siliciés** (dans la famille desquels on trouve les **silanols, silane-diols et silane-triols**), se différencie du précédent par la présence d'un (ou de plusieurs) atome(s) de carbone associé(s) à de l'hydrogène. Sous cette forme, c'est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment une quantité importante dans les tissus, les cartilages, le thymus, les parois vasculaires, les surrénales, le foie, la rate, le pancréas, etc.

Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce de façon irréversible, car l'être humain est incapable de *transformer* le silicium minéral qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral *n'est pas assimilable* par l'organisme humain. Par contre, de nombreux micro-organismes et plantes (Diatomées, Radiolaires, champignons, etc.) sont capables, par des processus non (ou mal) expliqués à ce jour, d'effectuer cette transformation et d'assimiler ainsi le silicium organique qu'ils fabriquent *à partir* du silicum minéral originel.

HISTORIQUE

En 1957, Norbert Duffaut, chimiste organicien de l'Université de Bordeaux, réussit à synthétiser une molécule d'organo-silicié, stabilisée avec de l'acide salicylique. C'est la première à usage thérapeutique, dite *G1* (pour *Première Génération*). Cette molécule ne pouvant être utilisée par les patients allergiques aux salicylés (c'est-à-dire à l'aspirine), Duffaut met aussitôt au point le *G2*, stabilisé avec de l'acide citrique.

G1 et G2 vont rapidement être appliqués en médecine sous l'appellation de *DNR* (pour *Duffaut Norbert Remède*).

Au début de 1958, Duffaut rencontre le Docteur Jacques Janet, spécialiste de gastro-entérologie. Ensemble, ils vont effectuer de très nombreuses applications de DNR dans le traitement des maladies cardio-vasculaires, des rhumatismes et des cancers. De nombreux articles parus dans des revues spécialisées témoignent de leur succès.

Néanmoins, malgré d'innombrables démarches auprès de tous les organismes officiels français supposés responsables de la santé publique, Duffaut ne réussit jamais à faire simplement tester le DNR par ceux-ci : il se heurte à une totale indifférence.

Plus tard, le Docteur G.R. Rager entreprend à son tour d'expérimenter le DNR sur les maladies cardio-vasculaires. Les résultats obtenus sont tels qu'en 1967 l'Académie de Médecine lui attribue le prix *J. Levy-Bricker* pour récompenser ses travaux sur l'utilisation des organo-siliciés en thérapeutique humaine.

Sans trêve, Duffaut poursuit ses expérimentations en tous domaines : maladie de Carré, cholestérol, hypertension, cirrhose du foie, entérocolite hémorragique du chien, mastoses, asthme, bronchites chroniques, etc.

Il démontre aussi que les patients atteints de cancer auxquels on applique des organo-siliciés supportent mieux les effets secondaires de la chimiothérapie et de la radiothérapie, et ne souffrent ni de brûlures ni de chute des cheveux.

Ce sont *des milliers de malades* qui sont ainsi traités avec succès des affections les plus variées.

En ce qui me concerne, je m'intéresse au cycle géologique et biologique du silicium depuis 1970, époque à laquelle je découvre l'exoscopie des quartz.

Dans deux articles [163] publiés à l'Académie des Sciences, je démontre que certains cristaux de quartz portent à leur surface une pellicule de silice amorphe soluble dans l'eau et, après étude de plusieurs milliers d'échantillons, la présence fréquente de micro-organismes (tels que bactéries et Diatomées) à la surface des grains de sable [164].

Plus tard, je prouve que l'amorphisation superficielle des quartz détritiques est due à l'action conjuguée de ces micro-organismes (par l'intermédiaire des acides organiques qu'ils sécrètent) et d'actions mécaniques et/ou chimiques diverses caractéristiques du milieu sédimentaire dans lequel ils évoluent.

Afin d'étudier plus précisément le rôle des micro-organismes dans le cycle du silicium, je mets au point en 1975 un procédé permettant de récolter les dépôts de silice dus à leur action dont on saura ultérieurement qu'ils contiennent un pourcentage important d'organo-siliciés.

C'est au cours de ces expériences que je découvre fortuitement l'efficacité thérapeutique de ces molécules.

A l'époque, en effet, je souffre depuis dix ans d'un psoriasis considéré comme incurable qui affecte mes deux mains.

Amené à extraire des sables une solution très riche en silicium organique pour l'étudier au microscope électronique, je suis obligé de malaxer celle-ci avec ma main droite. Deux jours plus tard, je constate avec surprise que le psoriasis a totalement disparu sur celle-ci, alors qu'il affecte toujours ma main gauche. Intrigué, cherchant un lien de cause à effet, je trempe aussitôt cette dernière dans une solution identique, avec l'obtention d'un résultat aussi spectaculaire, également

---

163 L. Le Ribault (1972).- " *Présence d'une pellicule de silice amorphe à la surface des cristaux de quartz des formations sableuses* ", Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, Paris, t. 272, pp. 1933-1936, D.

L. Le Ribault (1972).- " *Comportement de la pellicule de silice amorphe sur les cristaux de quartz en fonction des différents milieux évolutifs* ", Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, Paris, t. 272, pp. 2649-2652, D.

164 L. Le Ribault (1977).- "*L'exoscopie des quartz* ", éditions Masson, Paris, 182 photographies, 150 pages.

deux jours plus tard.

Dès cette époque, je commence donc à m'intéresser au rôle du silicium organique dans le traitement des affections cutanées.

Le 29 octobre 1978, alors que je suis employé par *Total*, *Sud-Ouest Dimanche* me consacre une page entière à propos de l'exoscopie, intitulée "*un univers dans un grain de sable*". L'article est illustré de plusieurs photographies, dont une me représente travaillant au M.E.B. Le 14 novembre, un exemplaire de celle-ci me revient, postée par un expéditeur anonyme et annotée du commentaire suivant : "*Avec votre appareil, photographiez un morceau de chair cancéreuse 100.000 fois et vous serez stupéfait du résultat, croyez-moi*".

Ce message me touche profondément. Je me sens coupable d'avoir le privilège d'utiliser mon luxueux matériel pour m'amuser à regarder des grains de sable, alors qu'il serait sans doute plus utile en recherche médicale.

Je me mets alors vraiment au travail et entre en contact avec des médecins auxquels je fournis des solutions de silicium organique naturel [165] pour traiter des maladies de peau. Le produit que je leur donne, extrait des sables siliceux, peut historiquement être qualifié de *G3* (troisième génération d'organo-siliciés à usage thérapeutique).

Avec surprise, nous constatons rapidement que les patients traités pour des affections cutanées se déclarent soulagés de leurs douleurs articulaires, ressentent un mieux-être général, et que pour ceux atteints d'affections virales les résultats des analyses de sang prouvent une guérison parfois spectaculaire !

C'est en 1982, lors d'une manifestation scientifique à Bordeaux, que je rencontre Duffaut. Je viens tout juste de créer le C.A.R.M.E., et dispose donc d'un matériel de microanalyse très sophistiqué.

Entre chercheurs francs-tireurs, nous sympathisons d'instinct et décidons immédiatement de poursuivre ensemble nos travaux sur les applications médicales du silicium organique. Dès l'année suivante, nous avons mis au point un

---

[165] En ce qui concerne les solutions de silicium organique naturel, voir *annexe* de cet ouvrage

organo-silicié de synthèse particulièrement efficace dans le traitement des affections virales : c'est le *G4* (encore appelé *DNV*), obtenu notamment grâce à l'adjonction d'hyposulfite de sodium. Norbert Duffaut raconte ainsi la naissance du DNV :

" *Ma mère était atteinte d'une kératite à virus (herpès de l'oeil). Elle était allée consulter un ophtalmologue d'une sous-préfecture voisine de Barsac. En l'absence de thérapeutique contre ce virus, il lui avait prescrit un vague collyre et un antibiotique à instiller dans l'oeil pour éviter une surinfection.*

Comme cela arrive lorsque le médecin spécialiste n'a ni la science infuse ni la prémonition, il prescrivit un antibiotique auquel ma mère était allergique. Un oedème important se manifesta. Ma mère étant revenue chez le spécialiste, il constata le fait et lui dit de continuer. L'oedème pouvait se résorber et lui n'avait pas le temps de chercher ni de découvrir. Bien qu'ayant perçu de nouveaux honoraires, il la mit à la porte rapidement sur un ton bourru dont il a le secret.

Monsieur Loïc Le Ribault, qui assista par hasard au retour de ma mère, manifesta un geste humanitaire (comportement inconnu de l'ophtalmologue). Comme elle prenait des bains d'yeux de DNR + Optrex biquotidiens qui étaient sans le moindre effet positif sur la destruction du virus, il conseilla d'ajouter quelques grains d'hyposulfite de sodium. (...)

Le lendemain, la rougeur de l'oeil avait disparu. Un autre ophtalmologue moins rustre et plus humain, consulté quarante-huit heures après l'incident rapporté ci-dessus, constata que la kératite à virus avait été guérie.

C'est ainsi que grâce à l'association de deux dérivés DNR et hyposulfite de sodium (...) la première victoire rapide et sans récidive sur les virus fut observée (...)."

Treize années durant, nous accumulons les preuves de l'incroyable efficacité des organo-siliciés dans la guérison d'un grand nombre d'affections, traitant (avec ou sans la collaboration de médecins praticiens), toujours gratuitement, des centaines de patients, essayant sans trêve de perfectionner

nos produits.

Pendant tout ce temps, nous demandons à d'innombrables reprises aux autorités médicales françaises la réalisation de tests officiels, afin que les organo-siliciés soient reconnus comme médicaments. Mais nous nous heurtons à un silence ou des refus systématiques ; sans doute ces molécules sont-elles trop efficaces et pas assez coûteuses : elles ne *doivent sous aucun prétexte* être mises sur le marché...

En 1982, profitant d'un séjour à l'Académie du *F.B.I.*, je rencontre personnellement les Présidents des trois principaux laboratoires pharmaceutiques américains en présence de leur Etat-major. Je suis reçu fort cordialement, ils se déclarent vivement intéressés, mes dossiers sont photocopiés avec avidité, et quinze ans plus tard j'attends toujours leur réponse.

Il en va même avec la *SANOFI* et l'*Institut Pasteur* (qui reçoit en outre des échantillons de produit dont je conserve précieusement l'accusé de réception) à Paris en 1983.

En 1985, nous déposons un brevet international pour protéger les applications thérapeutiques du G4, et organisons à Paris en février 1986 une conférence de presse dont le résultat le plus notable est l'indifférence absolue des autorités médicales. Par contre, l'information concernant le rôle de ces molécules dans la restructuration des fibres d'élastine et de collagène ne tombe pas dans l'oreille de sourds : dès 1987, le silicium organique constituera (et constitue toujours, clairement ou sous forme déguisée) le principe actif essentiel de la plupart des cosmétiques anti-rides des grandes marques. Sans doute est-il encore plus rentable de traiter les rides que de ne pas soigner le cancer ?

En 1987, nous informons (par document enregistré devant huissier [166]) Jacques Valade, à l'époque ministre français de la Recherche, que ce produit pourrait peut-être représenter un espoir dans le traitement du SIDA, et qu'il est donc nécessaire de le tester immédiatement en ce domaine. **Douze ans plus tard, le ministre n'a toujours pas répondu...**

Jusqu'en 1993, nous essayons sans cesse de faire agréer

166 Constat établi le 1er juillet 1987 (référence MBL/MB) par Michel Bonnaval-Lamothe, huissier de justice à Cadillac-sur-Garonne (33410)

les organo-siliciés, mais n'obtenons jamais la moindre réponse...

En novembre 1993, Norbert Duffaut est découvert mort dans son lit. L'enquête conclut au suicide. Etrangement, il n'a pas laissé de lettre pour expliquer son geste. Juste quelques mots dans la conclusion du livre dérangeant qu'il s'apprêtait à publier [167] :

" *Guérir tant de maux avec un seul produit, autrement dit avoir découvert la panacée, semblait impossible à trop de beaux esprits (...). Je n'ai pourtant ni rancoeur ni esprit de vengeance et je conçois très bien que les savants ne croient pas en ma découverte, mais je m'élève contre le fait qu'ils refusent de l'expérimenter sans l'avoir essayée.* "

Resté seul , je poursuis les travaux.

Jusqu'alors, pour que les organo-siliciés soient actifs, on devait leur adjoindre de faibles quantités de produits utilisés en allopathie ou homéopathie, choisis de façon spécifique selon les affections à traiter. En outre, les organo-siliciés de ces premières générations ne pouvaient être utilisés que par applications cutanées (compresses, tamponnements, ionocinèse, etc).

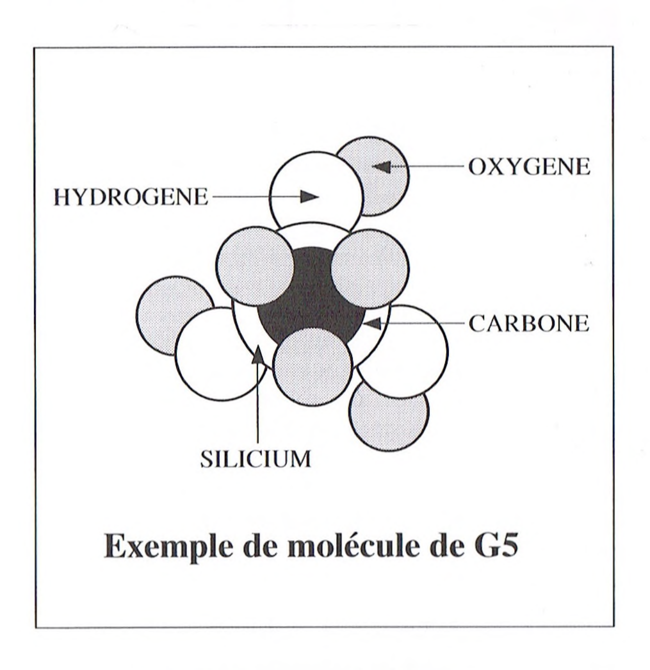
En 1994, je commence à appliquer une nouvelle molécule, testée depuis 1991 et pouvant être utilisée sans rajoût de complément médicamenteux quelconque dans le traitement de la plupart des affections.

Autre nouveauté importante : sous forme liquide, ce silicium organique de cinquième génération (baptisé *G5*) ne présente aucune toxicité et devient donc buvable. Mais il peut aussi être utilisé liquide ou sous forme de gel pour des applications cutanées.

Le G5 est un organo-silicié appartenant à la famille des *silane-triols*. Scientifiquement parlant, *ce n'est donc pas un silanol*. On ne s'étonnera toutefois pas, dans cet ouvrage, de voir très fréquemment le G5 qualifié ainsi, à la suite d'articles parus dans la presse et qui introduisirent une confusion dans l'esprit du public avec les organo-siliciés à applications

167 Le titre devait en être " *Les tribulations d'un Découvreur Non Reconnu* "; à ma connaissance, il n'existe que deux exemplaires du manuscrit (dont un en ma possession).

thérapeutiques des générations antérieures, lesquels étaient effectivement des silanols ou des silane-diols.



Exemple de molécule de G5

LES PROPRIETES DU G5

Après utilisation par plus de 15.000 patients, on peut aujourd'hui résumer ainsi les principales caractéristiques du G5 [168] :

- Son efficacité est prouvée par des tests officiels et de multiples témoignages de médecins et de patients, étayés par des documents de tous ordres (analyses de sang, radios, photographies, etc.) ;
- Il est assimilable par l'organisme humain et par celui des autres mammifères ;
- Il ne présente aucune toxicité ;

168 Pour de plus amples renseignements, demander la brochure *Le G5 - Historique et applications thérapeutiques* (50 pages)

- Il joue un rôle important dans la restructuration des fibres d'élastine et de collagène, dans les stades précoces de la minéralisation osseuse et dans le métabolisme général de l'organisme ;

- Il possède la propriété de traverser le derme et l'épiderme pour diffuser ensuite dans l'ensemble de l'organisme, et en particulier dans les organes ou parties du corps souffrant d'agressions diverses ou de dysfonctionnement ;

- Il est compatible avec toute thérapie à laquelle sont éventuellement soumis les patients avant ou pendant son utilisation ;

- C'est un anti-inflammatoire ;

- Il accélère les processus de cicatrisation ;

- Il renforce les défenses immunitaires de l'organisme ;

- Il ne provoque aucun effet secondaire, même après utilisation durant plusieurs années consécutives ;

- C'est un "anti-douleur", dont l'action est souvent perceptible au bout de quelques minutes seulement, notamment en cas de douleurs articulaires, de brûlures ou de piqûres d'origines diverses (guêpes, méduses, moustiques, etc.).

Pour tenter d'expliquer comment une molécule unique peut à elle seule traiter la plupart des affections, je ne peux que me borner à émettre une simple hypothèse : des études scientifiques prouvent que tout désordre de l'organisme provient au moins en partie d'un déséquilibre électrique cellulaire. Or, la molécule de G5 est chargée à l'extrême en ions positifs et négatifs instables.

Le G5 *pourrait* donc intervenir dans l'organisme pour rétablir la polarité des cellules déficientes, libérant selon les cas des ions positifs ou négatifs. Il serait en quelque sorte un *rééquilibrant ionique* de l'ensemble de l'organisme, dont l'action donnerait ou contribuerait à donner aux cellules de celui-ci l'énergie nécessaire pour lutter contre tous les types d'agressions dont il est victime.

L'OFFENSIVE

Au printemps 1995, devant le mutisme obstiné du ministère de la Santé, je décide de lancer le pavé dans la mare.

Depuis le début de l'année, de nombreux patients commencent à venir à mon domicile pour se faire soigner, alertés par le bouche à oreille. Bientôt, je suis obligé d'installer des chaises dans l'entrée de la maison. Je ne fais jamais payer les consultations, seulement le produit que je fabrique moi-même, mais dont je dois acheter les ingrédients de base. Le G5 que j'ai stocké dans des jerricans de dix litres est donné aux patients dans des bouteilles de récupération (préalablement ébouillantées) récupérées chez des voisins et des amis. Outre le liquide, je propose aussi du gel, conditionné dans de petits pots achetés en pharmacie.

Un jour, se présente à la porte de ma maison un individu portant un grand sac de sport de marque *Adidas*. Il se présente : c'est le patron d'un très grand laboratoire pharmaceutique. Une fois entré, il pose son sac sur la table et l'ouvre. Je suis tétanisé : il contient 10.000.000 de francs [169] en espèces, qu'il m'offre pour acheter mes brevets. Il est très clair : cet achat est destiné à étouffer purement et simplement le G5, qui est trop efficace pour être commercialisé ! Je refuse, évidemment, et flanque l'individu à la porte, devant laquelle l'attend une énorme et rutilante *Mercédès*.

Mais la venue de ce requin prouve que le situation est grave. Il est plus qu'urgent de faire quelque chose.

Je contacte Bernard Lastéra, un journaliste de *Sud Ouest* que je connais. Souffrant, il m'adresse à un de ses collègues avec lequel j'ai déjà travaillé à plusieurs reprises : Jean-Michel Graille.

Jean-Michel est un homme passionné, d'une honnêteté scrupuleuse, dont l'esprit curieux toujours en éveil s'intéresse

169 Un milliard de centimes

notamment aux faits divers et à la recherche médicale. Il a d'ailleurs publié, quelques années auparavant, un excellent livre sur l'affaire Priore.

Le silicium organique le captive immédiatement, mais il se déclare sceptique, ce qui ne m'étonne nullement.

Dans un premier temps, il souhaite tester personnellement la molécule sur lui-même (il a un doigt très déformé par l'arthrose) et sur ses proches. Je suis évidemment entièrement d'accord et lui confie plusieurs litres de G5 ainsi que quelques pots de gel. Une quinzaine de jours plus tard, il revient me voir et sort de sa serviette des témoignages écrits : en suivant à la lettre la posologie que je lui ai conseillée, il a obtenu des résultats spectaculaires sur de nombreuses douleurs rhumatismales, des herpès, des céphalées et son doigt s'est redressé à un point tel qu'il est redevenu presque normal. Il n'en revient pas, mais est ravi. Il a déjà parlé du produit à sa direction, qui ne s'oppose pas à la publication d'un article de fond sur le sujet, à condition que Jean-Michel m'accompagne chez des patients et des médecins, et ait accès à tous mes dossiers. Bien entendu, j'accepte avec enthousiasme.

Quatre mois durant, Jean-Michel me conduit à travers toute l'Aquitaine dans mes " tournées " et collecte nombre de témoignages et de photographies. Le soir ou le week-end, nous travaillons ferme dans mon bureau tandis qu'Eliane, sa charmante épouse, papote sans répit avec ma mère et Maguy[170] , ravies d'avoir trouvé aussi bavarde qu'elles. Au fil des semaines, c'est presque une famille que nous formons tous les cinq, ou plutôt tous les six, Ix-Le-Chien,

[170] J'avais fait la connaissance de Maguy deux ans plus tôt, à l'époque où, travaillant chez des huissiers depuis trente-trois ans, elle occupait les fonctions de premier clerc chez les sangsues Parcellier & Mounissens, dont il sera fait état plus loin. A l'époque, j'avais eu la surprise de découvrir en Maguy un personnage très humain qui détonnait en cette sinistre officine. Par la suite, devenue amie très proche de ma mère et de moi-même, elle sera appelée à vivre (presque) chacun des épisodes de mon aventure. Selon les circonstances, on la verra arborer un air revêche à décourager le plus agressif des créanciers, ou le sourire d'une gamine qui vient de voler des confitures. D'Antigua à Gradignan et de Jersey à l'Irlande, elle visitera mes terres d'exil sans jamais trahir ma confiance.

outrageusement gavé de sucreries et de jouets par les époux Graille, ne sachant où frétiller de son moignon de queue (c'est un boxer). Ce sont des instants de travail dans la joie, de pur bonheur.

Les derniers...

Le matin du 24 juillet, c'est le drame : Landreau, huissier de son état (car il paraît que c'est un métier...), débarque avec deux camions de déménagement et la police. Il vient nous expulser, ma mère et moi. En vérité, j'attendais cet instant depuis des mois.

Suite à l'assassinat du *C.A.R.M.E.*, en 1991, ma demeure avait été mise aux enchères à sept reprises. Six fois, en réalisant des miracles, en m'endettant chaque fois un peu plus, j'avais réussi à la racheter ou faire racheter par des amis. La dernière, ça n'avait pas été possible. Ma maison avait été bradée pour 350.000 francs à un écumeur de saisies, un de ces chacals qui hantent les salles des ventes pour dégoter la bonne affaire, celle qui les enrichira un peu plus en appauvrissant davantage ceux qui ne possèdent plus rien.

Un soir, dix jours après l'achat, le parasite était venu sonner à ma porte en m'informant qu'il était désormais propriétaire des lieux. C'était (et c'est toujours) un ancien jockey nommé Aranega, nabot aux yeux exorbités reconverti dans le commerce des ustensiles pour cavaliers.

Assis dans mon bureau, il m'expliqua qu'en fait la maison ne lui plaisait pas, et qu'il était tout disposé à me la revendre... pour 1.400.000 francs ! Au moins, celui-là n'attachait pas ses canassons avec des saucisses ! Fièrement, il précisa :

- Je vais vous dire. Moi, dans la vie, il n'y a qu'une chose qui m'intéresse : le pognon ! Rien que le pognon !

Quel brave homme ! Le genre qui vous réconcilie avec l'humanité, un grand idéaliste. Et cette larve, en face de moi, roulait ses yeux écarquillés dans sa grosse tête greffée sur un corps minuscule... Il fallait bien faire avec ! Je n'avais pas le choix : je devais gagner du temps. A tout prix.

- Pas de problème, avais-je dit. Donnez-moi trois mois...

- Entendu...

Et il me tendit une nageoire gluante avant de franchir le

seuil de ce qui était désormais *sa* maison.

Evidemment, trois mois plus tard, je n'étais pas plus riche. Par huissiers interposés, Aranega me fit parvenir des *sommations de déguerpir* (eh oui, ça s'appelle comme ça !) auxquelles, bien entendu, je n'obéis pas.

Alertées par des amis, les autorités politiques et administratives bordelaises ne daignèrent pas lever le petit doigt afin d'aider celui qui, en 1987, avait été élu *Aquitain de l'Année* pour avoir été l'homme ayant le plus contribué au renom de la région.

Et voilà : Ce 24 juillet, Landreau et ses sbires sont à la porte, assistés de la police au cas où je m'opposerais par la force à mon expulsion [171].

Dans la minute qui suit, le parasite commence le déménagement, laissant toutefois à ma mère, dans sa chambre, le temps de terminer son petit déjeuner. Elle est effondrée mais affronte l'horreur avec beaucoup de courage. Pauvre Maman... Je ne lui aurai rien épargné des conséquences dramatiques de mes absurdes combats... Maguy, alertée, vient la soutenir et l'emmène chez elle. Dernière vision de Maman quittant son "chez elle", toute courbée, en larmes, appuyée sur sa canne, au milieu de ses meubles démontés, de ses bibelots mis en caisses, pour se réfugier dans la petite *Peugeot 205* qui la conduira dans une maison certes amie, mais qui n'est pas la sienne...

---

171 Il faut dire qu'à cette époque j'avais chez les huissiers la réputation d'être un homme violent, depuis qu'un de ces parasites, venu pour faire visiter ma maison au cours de sa cinq ou sixième mise en vente, avait commencé notre entrevue par sa célèbre et traditionnelle phrase (qui traduit assez exactement à la fois son quotient intellectuel et son degré d'humanité) :

- " Maintenant, je vais vous expliquer la règle du jeu... "

Du jeu ? Un jeu, de saisir tout ce qu'un homme possède ? Oser dire *ça*, à un homme dépouillé de tout ? Mon sang n'avait fait qu'un tour, et j'avais flanqué la fripouille à la porte *manu militari*. Il avait dû faire appel à la police pour pouvoir exercer sa noble mission. La semaine suivante, le courageux huissier n'avait pas osé venir lui-même et avait envoyé à sa place... une femme, son clerc, que j'avais bien entendu fort bien reçue. C'était Maguy, que je viens de vous présenter. Quant au héros-huissier, il s'agissait de Mounissens, moitié indissociable de son complice Parcellier, également buveur de sang de son état. Pour la petite histoire, notons que le couple de suceurs de larmes est surnommé *Pounissens-Marcellier* par tous les saisis arcachonnais.

Le soir, à 19 heures 30, tout est fini. Mes dossiers sous le bras (c'est tout ce qui me reste désormais), je quitte notre nid désert et ses chauds souvenirs pour aller rejoindre Maman et Maguy.

Dès le lendemain de notre expulsion, les patients ont découvert l'adresse de Maguy et commencent à envahir sa maison pour s'y faire soigner, transmettant eux-mêmes mes nouvelles coordonnées à leurs amis. En nous hébergeant, Maguy n'a pas hérité seulement de Maman, d'Ix-Le-Chien et de moi, mais aussi de mes patients, et en deux jours sa salle à manger se transforme en salle d'attente, tandis que je soigne les malades dans une des chambres.

Pendant une semaine, nous restons chez Maguy, qui s'est débrouillée pour nous trouver une location meublée dès le début d'août - un exploit en été sur le Bassin d'Arcachon - , ce qui me laissera un mois pour chercher une maison vide où installer nos meubles, stockés pour l'instant dans un dépôt, à l'initiative de l'huissier. Le vampire m'a affirmé que je pourrai les récupérer sur simple demande, qu'il ne les a entreposés là que pour me rendre service. Brave bête...

Le 2 août, nous emménageons donc à Biganos, au n° 4 de la rue de la Verrerie. Au matin du 3, des patients attendent déjà à la porte ! Heureusement, il fait très beau, et ce temps magnifique, par miracle, durera deux mois ; mes clients peuvent donc attendre leur tour dans le jardin, tandis que je traite leurs prédécesseurs dans les trois chambres. L'ambiance évoque irrésistiblement celle qui devait régner dans la cour de l'hôpital de Lambaréné au temps du Docteur Schweitzer. Maman, dans la salle de séjour, contemple, ravie, l'agitation qui pourtant perturbe sa tranquillité. Un jour, pris par plusieurs urgences simultanées, j'oublie dans ma chambre un patient pendant cinq heures ! Bourrelé de honte, je me précipite enfin, et découvre mon client qui dort paisiblement sur le couvre-lit. Réveillé, il se déclare enchanté, enfin débarrassé des douleurs qui le torturaient depuis des années. Pendant ce temps, Ix-Le-Chien patrouille partout et recueille à longueur de journée profusion de caresses.

Bientôt, la demande est telle que l'approvisionnement en récipients pose un problème, d'autant que le pharmacien de La Teste, chez qui j'achetais mes pots pour le gel, a reçu injonction de l'Ordre des pharmaciens de la Gironde de cesser de m'en vendre ; le nombre de bouteilles fournies par les voisins devient également insuffisant. J'appelle donc à la rescousse Jacky, commerçant à la retraite, et Denis, ancien pilote de chasse. Débrouillards et rois de l'organisation, ils effectuent une tournée quotidienne dans les bars du coin et y recueillent des centaines de bouteilles que les tenanciers ont l'amabilité de leur remettre lavées, prêtes à l'emploi. Tous deux se chargent ensuite de l'embouteillage.

Commencées à huit heures, les consultations se terminent tard dans la soirée, et il est exceptionnel que je trouve le temps de déjeuner.

Maguy découvre enfin une maison vide à louer pour nous héberger et s'adresse à l'huissier Landreau pour que nous puissions récupérer nos meubles. Elle se heurte à un refus catégorique : Le gratte-sang avait depuis plusieurs mois dans sa bauge (il appelle ça son *cabinet*) un autre dossier contre moi et me réclame 120.000 francs, raison pour laquelle - à mon insu - il a effectué une saisie conservatoire sur tous les meubles entreposés par ses soins ! Protestation : ces meubles ne sont pas à moi, ils appartiennent à ma mère ! Le charognard veut bien l'admettre, mais il faut le prouver. C'est facile, dis-je, les preuves sont justement enfouies dans le garde-meubles, et il suffit d'aller les récupérer. Le crocodile regrette : c'est impossible, car les meubles sont " *gerbés* " (c'est à dire mis en tas) et il ne peut concevoir de perdre une journée de son précieux et si lucratif temps pour de simples paperasses sans valeur marchande. Que je paie d'abord, je récupérerai tout ensuite, et on verra à ce moment-là si j'avais ou non des raisons de protester. Salaud !

En attendant de trouver une solution, nous demeurons donc rue de la Verrerie.

Maintenant, Jean-Michel a accumulé suffisamment de preuves pour présenter à la rédaction de *Sud-Ouest* son

article sur le G5. Celui-ci paraît le 8 octobre 1995. Annoncé à la *une*, il remplit deux pages intérieures pleines et est agrémenté de nombreuses photographies et témoignages de patients.

LA BOMBE

Ce jour-là, je n'ai même pas le temps d'acheter le journal. Je ne prendrai connaissance de l'article que tard dans la nuit car, dès sept heures du matin, une foule compacte se presse dans le jardin, débordant même dans la rue où une queue se forme rapidement comme devant une épicerie aux pires moments de l'occupation. L'horreur!

Ni Jean-Michel ni moi n'avions prévu une telle réaction. Pour une raison toute simple : en février 1986, Bernard Lastéra avait publié un premier article sur le silicium organique qui, quoique moins développé que celui de Jean-Michel, exposait déjà en détail les applications thérapeutiques de la molécule. Or, à l'époque, je n'avais reçu que six appels téléphoniques et deux ou trois lettres. Avec Jean-Michel, nous estimions donc, neuf ans plus tard, qu'une centaine de contacts constituerait un score honorable.

Nous nous étions lourdement trompés.

Dans la matinée même de la publication, le standard de *Sud-Ouest* est débordé ; le lendemain, le journal est obligé d'embaucher huit standardistes supplémentaires. Mais il n'est pas le seul à disjoncter ; c'est aussi le cas de celui des brigades de gendarmerie, des mairies, des pharmacies et des bureaux de poste des villes voisines de Biganos. Quant à la préfecture de la Gironde, c'est la catastrophe : par suite d'une erreur typographique, le numéro de téléphone prévu (celui de Maguy, comme d'habitude) a été remplacé par celui de ce prestigieux organisme ! Cette bavure sera certes corrigée le lendemain par *Sud-Ouest* mais, huit jours durant, le standard de la préfecture sera entièrement bloqué, perturbant la tranquillité légendaire du Préfet qui devra temporairement se faire tirer une ligne de dépannage ! En apprenant cette histoire, je suis mort de rire, car ce "haut" fonctionnâtre

faisait partie de ceux à qui mes amis s'étaient adressés pour qu'il m'aide lorsque j'allais être expulsé ; il avait refusé, prétextant qu'il ne me connaissait pas. Maintenant, une chose est sûre : il ne pourra plus prétendre qu'il ignore mon existence !

En une semaine, le mouvement prend une ampleur incroyable. Je ne réussis à dormir que quatre à cinq heures par jour, et encore. Une nuit, à quatre heures du matin, alors que je dors profondément, je suis réveillé par Ix-Le-Chien qui, grimpé sur mon lit, me secoue violemment en me désignant des yeux quelque chose situé au-dessus de moi. Stupeur : une tête inconnue me contemple, un grand sourire aux lèvres !

- Mais qu'est-ce que vous faites là ?

- Ben... c'est pour un rendez-vous... Y a tellement de monde dans la journée !... Je voulais être sûr de pouvoir être reçu aujourd'hui, et j'ai pensé qu'à cette heure-ci...

Furieux, je me lève d'un bond, attrape le bonhomme par le bras et le conduis jusqu'à la porte du jardin. Encore soufflant de rage, je rentre par la salle de séjour. Horreur ! Deux femmes âgées y sont sagement assises et me sourient, pleines d'espoir :

- Bonjour, docteur ! Vous pouvez nous recevoir maintenant ? Nous souffrons tant, depuis si longtemps, ma soeur et moi...

Le moyen de résister à l'appel d'une telle détresse, à une si énorme manifestation de confiance absolue ? Je cède, bien entendu....

C'est seulement à cet instant que je prends conscience que je me tiens tout nu devant les pauvres femmes, et je cours m'habiller.

La situation devient intenable. Mon amie Fabienne, photographe professionnelle, venue passer deux jours rue de la Verrerie, fixe sur pellicule quelques scènes de l'agitation folle que je vis à longueur de journée : les patients agglutinés dans le jardin, ceux qui s'en vont en serrant précieusement contre eux leur flacon de G5, les files d'attente qui envahissent la salle de séjour, Maman coincée dans son

fauteuil et qui n'en perd pas une miette, des patients couverts de coton en cours de traitement dans les chambres, le sourire ravi de ceux qui, pour la première fois depuis des années, ne souffrent plus, l'air anxieux de ceux qui attendent leur tour et espèrent l'impossible. Moi, épuisé mais heureux, acteur de ce qui, à l'évidence, est en train de devenir un phénomène de société. Parce qu'enfin, *six* appels au secours en 1986 et *des milliers* (environ 35.000) en 1995, et ce *sur le même échantillon de population* (l'Aquitaine), c'est la preuve indubitable de l'échec de la médecine officielle, du désarroi des patients et de leur quête effrénée de mieux-vivre.

Ceux qui viennent ici sont tous abandonnés par leurs médecins. Le G5 leur redonne espoir, et je sais que celui-ci n'est pas vain.

Le problème, c'est que les malheureux sont envahissants à un point devenu insupportable. Ma vie privée, j'en ai fait mon deuil depuis longtemps. Mais je ne suis pas seul. Ma mère a droit au repos. En outre, l'automne arrive ; dans peu de temps, mes patients ne pourront plus attendre dans le jardin, et il me sera à l'évidence impossible de les recevoir à la maison.

Ma décision est prise en une minute : je dois louer des chambres dans un hôtel !

L'EXPERIENCE DE BIGANOS

Une heure plus tard, nous emménageons à l'hôtel *Les Boïens*, toujours à Biganos. Les chambres sont confortables, il y a un grand hall d'entrée qui peut servir de salle d'attente, un immense parking et un restaurant.

Dès le lendemain, le parking se remplit.

Des amis, tous anciens patients, sont venus m'aider. Outre Maguy (évidemment !), la troupe se compose des fidèles Jacky et Denis, de Jean-Pierre, Alain, Laetitia et Jocelyne, qui se chargent de l'accueil, de la vente du G5, des prises de rendez-vous et du tri du courrier qui compte chaque

jour plusieurs centaines de lettres.

Jacky et Denis ont trouvé un fabriquant de bouteilles et de pots qui commence à nous approvisionner, mais de façon encore insuffisante. En attendant que le problème soit réglé, ils ont déniché une mine inépuisable (ou presque) de bouteilles dans le supermarché de Biganos, où ils vont tous les matins littéralement écumer les stocks disponibles d'eau minérale de toutes marques en flacons d'un demi-litre. Au troisième jour de ce manège, voyant passer leur caravane de chariots gorgés de centaines de bouteilles, une caissière s'étonne :

- Mais qu'est-ce que vous faites de toute cette eau chaque jour ?

- C'est pour notre colloque... répondent, imperturbables, mes deux acolytes.

- Votre colloque ?

- Ah, vous ne saviez pas ? Actuellement, à Arcachon, se tient notre séminaire annuel de la Ligue Antialcoolique... Alors, vous comprenez, comme elle compte plusieurs centaines de membres, et que la réunion dure une semaine, il nous en faut, des bouteilles d'eau !...

Bouteilles qui, quelques minutes plus tard, sont toutes vidées dans la baignoire de ma salle de bain, et leur contenu immédiatement remplacé par le précieux G5.

Maintenant, je " tourne " avec quatre chambres à temps plein, courant toute la journée sans interruption d'une pièce à l'autre, quittant des patients en début de traitement dans une chambre pour étudier dans la suivante des malades en fin d'application. C'est épuisant. Le soir, je suis littéralement vidé. Je ne tiendrai pas longtemps à ce rythme. Il me faut un collaborateur, de préférence médecin. Celui-ci doit être d'une grande ouverture d'esprit, posséder des notions sur le silicium organique, pouvoir s'adapter à mon rythme, supporter ma tyrannie perpétuelle (je ne suis pas toujours facile à vivre), mais avoir suffisamment d'indépendance d'esprit et de courage pour me donner son avis s'il diffère du mien, voire même oser me critiquer si besoin est. Or, ce phénomène existe : c'est Marcel.

Marcel est Allemand et parle couramment le français et l'anglais. Agé de vingt-cinq ans, il est en dernière année de médecine et participe déjà à des interventions chirurgicales. Doté d'une intelligence rare, parfaitement équilibré, d'une grande honnêteté intellectuelle, il ne vit que pour sa passion : son métier. Mais il sait aussi s'amuser comme un gosse quand il faut décompresser. Nous nous sommes rencontrés quelques mois plus tôt chez des relations communes et, toute la soirée, n'avons parlé que de silicium organique, oubliant totalement la présence des autres convives. Je ne doute pas une seconde que mon aventure le séduise. Je suis sûr qu'il viendra me rejoindre, et l'appelle en Allemagne. Sa réponse est immédiate : Oui, il est prêt à venir. Tout de suite.

Le lendemain, il est là, ses cheveux blonds ébouriffés, la mine toujours aussi rêveuse mais ses yeux bleus étudiant sans répit le monde qui l'entoure. L'air incroyablement jeune et fragile, je sais qu'il possède en réalité une grande maturité d'esprit et une détermination inflexible.

Deux jours plus tard, il m'avouera qu'il est venu parce qu'il ne croyait pas que l'Opération G5 (dont je lui avais révélé le futur déclenchement dès le mois de juin) eût atteint une telle ampleur et qu'il tenait, avant de s'engager à mes côtés, à vérifier lui-même les résultats que j'obtenais " sur le terrain ".

Marcel est aussitôt mis à rude épreuve. Incrédule, il assiste à la prise d'assaut de l'hôtel par les patients, à la ronde des chambres ; il vit à mon rythme épuisant et, de par sa formation, m'est d'une aide précieuse pour l'interprétation des dossiers médicaux, des analyses de sang et des radios apportés par les malades bourrés d'espoir. Dès le premier jour, il a la chance de voir des patients handicapés depuis des années, perclus de douleurs, sortir des chambres sans leurs cannes, sans leurs béquilles, criant leur joie dans le hall d'attente. Délire de ma part ? Mensonge ? Affabulation ? Que non... De telles réactions, des résultats si rapides, sont devenus mon lot quotidien, mais Marcel n'a pas encore l'habitude. Qu'importe, il la prendra. Un des plus beaux

souvenirs que je partage avec lui concerne précisément le dernier patient de sa première journée aux *Boïens* :

Gaston, figure haute en couleur de Biganos, arrive à l'hôtel soutenu par un ami, appuyé sur ses deux cannes anglaises, incapable de plier les genoux. Il se traîne dans une des chambres et s'affale sur une chaise :

- J'peux plus marcher ! Depuis des années ! Vous croyez que vous pouvez m'aider ?

- On ne sait jamais, je ne peux rien promettre. De toute façon, nous serons fixés dans quelques minutes...

- Oui, murmure Marcel, qui étudie les radios. On peut toujours essayer...

Nous lui appliquons des cataplasmes sur les articulations des hanches et sur les genoux :

- Et maintenant, on attend un quart d'heure...

Pendant que le produit agit, Gaston demande à Marcel :

- D'où venez-vous ? Vous n'avez pas l'accent du Sud-Ouest...

- Je suis Allemand.

- Ah ça, c'est bien ! Un Allemand qui travaille avec un Français ! Vous êtes moins cons que de notre temps ! Moi, tout ce que je sais des Allemands, c'est qu'on se faisait la guerre... Saloperie ! J'étais dans les sous-marins, en ce temps-là. Sur le *Casablanca*...

- Moi aussi, dis-je, j'étais dans la *Royale*. Enfin... juste le temps du service...

- Alors, on se tutoie ?, demande Gaston. Entre anciens matafs...

- D'accord, Gaston !

Il se tâte la hanche avec précaution, puis les genoux :

- Dis donc, ton truc... on dirait que ça chauffe...

- C'est normal, dit Marcel. C'est qu'il commence à agir. On attend encore un peu.

Au bout de cinq minutes, je décide de faire un essai :

- Essaie de bouger un genou, tout doucement...

Gaston a l'air anxieux des patients pour lesquels le G5 est le dernier espoir qu'ils craignent tant de voir s'envoler, un air que je ne connais que trop bien. Avec d'infinies précautions, il lève un genou et, millimètre par millimètre,

commence à le plier... puis le plie complètement, l'incrédulité peinte sur le visage :

- Mais... mais... je le plie... j'ai plus mal, bon sang !

Sans me demander, cette fois, il plie l'autre genou, avec beaucoup plus d'assurance :

- Et c'est pareil pour celui-là ! Doc !... Je remue !...

Je l'aide à se lever, lui donne ses cannes et l'invite à essayer de marcher lentement dans la chambre. Il fait un pas, tout seul, puis un autre, puis un nouveau qui entraîne le suivant.

- Ben... j'ai l'impression que je pourrais me passer de mes cannes !

- Essaie ! On reste à côté de toi, si tu as un problème...

Mais tout se passe bien. J'ouvre la porte qui donne dans le couloir d'une vingtaine de mètres de long sur lequel s'ouvrent toutes les chambres que j'utilise.

- Vas-y !

- Où ?

- Dans le couloir, tiens...

Je m'adosse contre le mur, face à la porte que Gaston n'a pas encore franchie. Je sais maintenant qu'une fois de plus le G5 a fait son effet. Marcel se place à mes côtés, les mains dans le dos. Ses yeux ne quittent pas Gaston. Gaston regarde intensément Marcel, puis moi. Il hésite encore. Il a peur d'être déçu.

- Vas-y, Gaston ! souffle Marcel.

Gaston s'ébranle, marche très lentement, puis de plus en plus vite. Il atteint l'extrémité du couloir et attend, le nez contre la porte de séparation avec le hall d'attente. Je crie :

- Demi-tour à droite... droite !

Gaston obéit comme à la parade et revient à notre hauteur. Je dis :

- Allez, une autre fois ! Demi-tour à droite et retour sans arrêt !

Gaston effectue la manoeuvre sans problème, d'une marche parfaitement normale. Revenu devant nous, il me pose la main sur l'épaule :

- Ah, si on avait eu des officiers comme toi, on n'aurait sûrement pas perdu la guerre !

De retour dans la chambre, il est radieux et demande à

acheter du produit. Sans dire un mot, je saisis un feutre noir et dessine une ancre de marine sur la bouteille que je lui tends:

- Cadeau ! Je ne vais tout de même pas faire payer un mataf, non ?

Gaston a soudain les y x étrangement humides. Il me serre la main très fort, puis prend celle de Marcel, qu'il garde longtemps dans la sienne en lui disant :

- Toi, petit, n'abandonne pas le " *toubib* "... Il ne te le dira jamais, mais il a besoin de toi...

Puis il s'en va, ses cannes sous le bras. C'est en cet équipage que, le soir même, il fera le tour de Biganos.

J'ai accompagné Gaston jusqu'à la sortie. Quand je reviens, Marcel est toujours dans le couloir, la tête reposant sur ses bras croisés appuyés au mur. A mon approche, il lève les yeux et murmure :

- Depuis ce matin, je suis en train de perdre tous mes repères ! Puis il ajoute : C'est fabuleux ! Maintenant, Loïc, j'y crois, à ton G5 ! Je reste !

Quelques jours plus tard, nous recevons une magnifique boîte de foie gras avec une ancre de marine dessinée au feutre noir et ce petit mot : *Pour le toubib français et son petit copain boche.*

Le foie est délicieux. Surtout, il a un goût de victoire !

J'en aurais tant à raconter, des histoires comme celle de Gaston !... Tenez, juste une autre ; celle d'*Emilie des Sapinettes*.

Un matin, très tôt, alors que je prends mon petit déjeuner, un homme s'approche de ma table :

- Vous pourriez venir voir l'Emilie ? Je suis son neveu...

- C'est que... j'ai mes premiers rendez-vous dans une demi-heure...

- Vous avez largement le temps, c'est la maison juste à côté de l'hôtel. Là où poussent les sapinettes.

- Et qu'est-ce qu'elle a, l'Emilie ?

- Elle ne marche plus du tout depuis un mois. On doit la

porter de son lit à son fauteuil et le médecin vient de lui dire ce matin qu'il faudrait qu'elle s'y habitue parce qu'elle ne remarcherait jamais plus ! Alors, le moral, vous comprenez...

Si je comprends...

Nous poussons un portillon en bois, traversons un poulailler, un petit jardin et entrons dans la cuisine. Emilie, assise, nous attend en se tamponnant les yeux avec un mouchoir. Elle ne peut absolument plus bouger les genoux, sur lesquels j'applique sans tarder des cataplasmes, comme d'habitude. Puis on attend, comme toujours. " ça chauffe...", dit Emilie au bout de cinq minutes, comme tout le monde. Et cinq nouvelles minutes plus tard, comme je m'y attendais, elle recommence à plier les genoux... Dans le quart d'heure qui suit, Emilie fait toute seule le tour de la table.

A midi, alors que je traite un patient, Maguy ose frapper à la porte. C'est sûrement pour une raison grave, car je ne supporte pas - ou alors très, très mal - qu'on me dérange quand je travaille.

- Quoi ?

- C'est le Monsieur avec qui tu as vu une cliente ce matin...

- Et alors ?

- Il attend dans le hall. Il voudrait que tu viennes tout de suite. Il dit qu'il n'y en a pas pour plus d'une minute et que c'est très important...

- Bon, j'arrive !

Je m'excuse auprès de mon patient.

- Venez voir ! dit le neveu en m'entraînant derrière lui.

Nous approchons tout doucement du jardin aux sapinettes. Emilie est là. Elle se promène toute seule dans une allée.

Sans canne...

A DEUX PAS DE LA VICTOIRE

Il est évident que l'opération de Biganos ne durera pas éternellement. Ce que je veux, c'est forcer les autorités médicales à tester officiellement le G5 pour obtenir une

A.M.M. [172] permettant sa vente en pharmacie en tant que médicament. Le " silanol ", maintenant, on en parle dans toute la région. Mon coup de force *ne peut* être ignoré par l'Ordre des médecins. Celui-ci *ne peut pas ne pas envoyer* des représentants pour constater l'efficacité et la non-toxicité du produit, dont je tiens le dossier complet à disposition de tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

Mais, à la mi-novembre, rien ne bouge encore du côté des autorités supposées responsables de la santé publique.

Peut-être, après tout, ne bougeront-elles jamais ? Il faut dire que le G5, pour la mafia médicale [173], présente tous les inconvénients : il n'est pas cher, extraordinairement efficace dans un délai très court et permet de traiter nombre d'affections. Autrement dit, à lui seul, il serait susceptible de remplacer plusieurs milliers de médicaments actuellement sur le marché. Il représente donc une menace bien réelle de catastrophe économique.

Car il faut avoir le courage de regarder les choses en face: pour les financiers, les industriels, les politiques et les "autorités" (ordre des médecins, ordre des pharmaciens), un bon malade est un malade qui souffre longtemps, le plus longtemps possible, auquel on prescrit les médicaments les plus coûteux, susceptibles de procurer un soulagement léger (preuve apparente d'efficacité) ne débouchant sous aucun prétexte sur une guérison totale qui signifierait la perte de la vache à lait, l'assassinat de la poule aux oeufs d'or. Un malade doit être rentable, rapporter un maximum d'argent, faire travailler les pharmaciens, les laboratoires pharmaceutiques, les infirmiers, le personnel hospitalier, les ambulanciers, les laboratoires d'analyses médicales, les cliniques privées, les médecins généralistes et les spécialistes avant de finir, comme tout le monde, par engraisser les pompes funèbres. Contrairement à ce que disent les tartufes, la sécurité sociale ne coûte pas cher : son gouffre prétendu traduit en fait d'énormes gains financiers.

Pour protéger ce fabuleux gâteau, on sait d'ailleurs (mais on n'ose pas le dire) que la mafia médicale utilise tous les

172 Autorisation de mise sur le marché (pour un médicament).

173 Lire " *La Mafia Médicale* ", de Guylaine Lanctôt, éditions "*Voici la Clef*".

moyens afin de vendre le maximum de médicaments : le mensonge, la fraude, la publicité ouverte ou déguisée, les pots-de-vin, le truquage des résultats, l'étouffement des thérapies réellement efficaces et même l'assassinat par hommes de main interposés. Il est vrai qu'elle ne craint pas grand chose, puisqu'elle bénéficie du soutien actif et constant de tous les organismes d'Etat qu'elle finance. La preuve ? Dans la chasse aux sorcières que la mafia organise et contrôle sans relâche, on retrouve toujours le médical, le fiscal, le judiciaire, le médiatique et le policier ligués contre ceux qui soignent et soulagent en dehors des règles établies, "charlatans" d'autant plus dangereux qu'ils sont plus efficaces.

Je suis conscient de cela, et la différence d'attitude à mon égard est significative de la part de trois catégories professionnelles de la santé : les spécialistes refusent d'entendre parler du G5 (aucun d'entre eux n'a accepté de simplement lire un de mes dossiers) et les pharmaciens, dans leur grande majorité, ne manquent pas une occasion de me traiter de charlatan devant leurs clients ; par contre, nombreux sont les médecins généralistes et les infirmiers(ières) qui me demandent rendez-vous ou m'adressent des patients : ceux-là ont le feu sacré ; leur vocation est de soigner et de soulager, pas de s'enrichir. Ce sont eux, d'ailleurs, qui me conseillent deux choses : quitter la France au plus vite et installer à l'étranger un Centre de Silicothérapie où, avec l'aide de médecins formés par moi, je pourrais traiter mes patients et poursuivre mes recherches. C'est aussi l'avis de Marcel car, s'il est séduit par les organo-siliciés, sa véritable passion demeure la chirurgie. Ce qu'il aimerait, c'est que je crée un tel centre, mais équipé d'un bloc opératoire. Comme ça, nous pourrions tous deux satisfaire nos passions mutuelles en nous entraidant.

Comme toujours, il a raison. Mais, pour réaliser un tel projet, il faut de l'argent. Beaucoup d'argent! Or, je commence à en avoir pour la première fois de ma vie. Je l'ai soigneusement mis de côté, car mon objectif premier était de créer tout simplement un laboratoire de recherches, ce qui n'est pas non plus donné. Désormais, mon objectif devient

donc le *Centre de Silicothérapie*.

Bouteille par bouteille (chacune est vendue 290 francs le litre), le projet prend forme comme pierre par pierre, quittant rapidement le stade de l'utopie pour devenir une réelle possibilité. A la mi-décembre, j'ai engrangé deux millions de francs, somme déjà suffisante pour envisager un emprunt pour la réalisation du Centre. Mes dépenses sont limitées à l'achat des ingrédients pour fabriquer le G5, à l'acquisition des bouteilles et des pots, à la location des chambres d'hôtel et à la nourriture de mon équipe de volontaires, à laquelle vient de se joindre Bernard Borie.

Qui est Bernard Borie?

Agé de 53 ans, brun ténébreux à la voix grave, il se prétend ancien officier de la Légion ayant servi au Deuxième R. E. P. [174] avant d'entrer au S.D.E.C.E. [175], dont il dit avoir démissionné en 1981 après l'arrivée au pouvoir des socialistes. Il affirme toutefois être toujours en relation avec cet organisme par l'intermédiaire d'un de ses amis, un général qui se prénommerait Serge. Rien de tout cela n'est vrai, bien entendu, mais je ne le saurai que plus tard. Trop tard. En réalité, Borie est un raté, un psychopathe qui prend ses rêves de gloire pour une réalité passée. Par contre, c'est un authentique escroc. Raté aussi, d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin.

Je l'ai rencontré deux ans auparavant, alors qu'il disait avoir troqué le pistolet-mitrailleur et le battle-dress contre la calculette et le costume-cravate. Amené à moi par une relation commune, il avait essayé - en vain, naturellement - de négocier des tableaux de valeur que j'avais expertisés pour des clients souhaitant s'en séparer.

Nous avions sympathisé, son passé supposé prestigieux mais malheureux m'inspirant la compassion que je réserve à tous les chiens battus. Il prétendait d'ailleurs l'avoir été à cause de moi, suite à un de mes passages (authentique, celui-là) au Mexique qui avait laissé de mauvais souvenirs à certains trafiquants de drogue. Envoyé peu de temps après mes exploits dans cette lointaine contrée, il disait avoir été

174 Deuxième Régiment Etranger Parachutiste.

175 Service d'espionnage français.

arrêté, emprisonné et sauvagement torturé pendant deux mois avant d'être rapatrié quasiment mourant en France. C'était possible, après tout.

A l'époque, je nourris en fait à l'égard de Borie une sorte de complexe de culpabilité : cet homme a souffert dans sa chair à cause de moi ; je lui dois réparation. Je l'engage donc (sans salaire) pour s'occuper de mes problèmes d'intendance et menus soucis de la vie quotidienne, moyennant le gîte, le couvert et une voiture de fonction (une *Audi 100*) que je paie 50.000 francs.

Je devrais pourtant me méfier ; comme beaucoup de faux-jetons et de traîtres qui ont croisé ma route, Borie présente le symptôme caractéristique du syndrome de Judas : il trimbale partout avec lui une bible qu'il consulte ostensiblement. C'est très mauvais signe...

Un autre personnage nous rejoint bientôt : Francis Seurem, lui aussi confit en dévotion, option *Vierge Marie*, qu'il ne cesse d'implorer pour qu'elle lui donne des forces, car il prétend puiser dans le ciel l'énergie nécessaire à exercer ses talents de magnétiseur. Mais il se dit aussi kinésithérapeute, et me propose ses services ; j'accepte, car de nombreux patients demandent des massages. Deux fois par semaine, Seurem vient donc aux *Boïens* (frais de déplacement, indemnité journalière et repas à ma charge) où il sélectionne bientôt ses clients personnels, ravis des résultats exceptionnels obtenus grâce aux massages... au G5 et prompts à payer sans hésitation les 200 francs que leur brillant kiné leur extorque par séance. Seurem n'a pas oublié qu'il est ancien comptable...

En ce qui me concerne, après trois ans de misère absolue, les seules fantaisies que je m'octroie sont l'achat d'une paire de lunettes neuve (l'ancienne tenait grâce aux miracles conjugués du scotch, de la super-glu et de trombones), d'une parka de l'armée allemande, d'un blouson de cuir et d'une vieille *Citroën BX* (20.000 francs) ; j'ai aussi prélevé sur mes réserves 120.000 francs pour récupérer mes meubles toujours saisis par Landreau-La-Sangsue. 30.000 francs ont également servi à aménager un local où Jacky et Denis, infatigables, mettent le G5 en bouteilles avant de le

livrer aux *Boïens* dans leur vieille camionnette *Dyane* que l'afflux sans cesse croissant de commandes contraint à effectuer désormais plusieurs rotations quotidiennes. Un jour, sous les poids joints de l'âge et de son chargement, le châssis du courageux véhicule cède en son milieu : les phares scrutent le ciel tandis que l'arrière se dresse vers les nuages. Le G5 ne peut évidemment rien pour elle, et la *Dyane* expire sans un bruit, aussitôt remplacée par un *Combi Volkswagen* plus robuste.

L'équipe a pris son rythme.

Je me lève à sept heures et, toilette faite, me rends à la salle à manger où Marcel me rejoint pour le petit déjeuner. Nous étudions le programme de la journée, puis j'apporte son plateau à Maman qui m'attend dans son lit sur lequel Ix-Le-Chien, voluptueusement installé, espère un morceau de croissant.

Les consultations débutent à neuf heures, au moment où Maguy, revenant de la poste où elle est allée chercher le courrier, prend sa place à l'accueil. Vers onze heures, Jacky et Denis apportent la première livraison de produit, parfois agrémentée d'un rapide apéritif dans ma chambre. A treize heures, nous déjeunons en commun avec les membres de l'équipe, puis les consultations reprennent de quatorze à vingt heures. La journée s'achève par le dîner " familial " en compagnie de Maman, Maguy, Marcel et Ix-Le-Chien.

Avec Marcel, quand la nuit est tombée, nous discutons des heures durant du futur Centre, des résultats obtenus dans la journée, des nouvelles applications potentielles du G5. Une de nos grandes idées : trouver le moyen de fournir gratuitement du produit aux pays défavorisés. Déjà, à mon échelle, j'applique une règle d'or : ne faire payer que ceux qui le peuvent et offrir le G5 aux plus démunis. C'est une manière de procéder dont j'informe dès leur arrivée les clients dont quelque chose me dit qu'ils sont désargentés. Je leur évite ainsi d'avoir à quémander. J'ai moi-même si souvent dû mendier - au sens propre du terme - que je ne sais que trop combien c'est humiliant. Je ne fais jamais non plus payer ceux

que je traite dans le cadre de mes travaux de recherche et auxquels je demande en échange leurs résultats d'analyses médicales.

Parfois, je conduis Marcel au premier étage de l'hôtel. On y accède par un escalier en colimaçon qui débouche sur une verrière de laquelle on distingue l'usine de *La Cellulose du Pin*, environnée de son éternel panache de fumée nauséabonde ponctuée de lumières multicolores ; sous la verrière, le toit qui surplombe la porte d'entrée de l'hôtel ressemble au pont d'un sous-marin fonçant dans la nuit. D'où nous nous tenons, appuyés sur la rambarde métallique, on se croirait sur le kiosque du submersible.

Image de guerre ? Peut-être, mais c'est bien une guerre dans laquelle je me suis lancé, une guerre dont l'enjeu est énorme, la bataille de la santé publique contre le pouvoir monstrueux de l'argent, celle d'un homme presque seul contre des empires financiers.

Dans la journée, quand j'ai le temps, j'aime venir me réfugier ici, sur ma passerelle, pour fumer une cigarette en songeant à ce qui m'arrive et à ce qui se passe, là-dessous, au rez-de-chaussée.

Que ne me suis-je arrêté à cet instant...

Car, dès la mi-décembre, la bataille du G5 est gagnée : j'ai tous les atouts dans la manche, une équipe de volontaires enthousiastes, des milliers de patients satisfaits, de nombreux médecins qui, déjà, prescrivent le produit, plusieurs pays qui m'offrent aide, hospitalité et argent. D'une seconde à l'autre, je suis en mesure de partir avec armes, bagages et équipe pour créer à l'étranger mon Centre de Silicothérapie. Mais je ne me décide pas ! Je veux l'A.M.M. en France, je ne me sens pas le droit d'abandonner mes patients, je veux, jusqu'au bout, accomplir la mission que je me suis donnée...

Maintenant, ce sont non seulement des particuliers que je reçois, mais des familles entières qui prennent des rendez-vous groupés, des villageois qui louent des cars ; chaque semaine, des véhicules des postes, de la police, de la gendarmerie, des impôts et d'autres administrations viennent prendre livraison des commandes passées par leur bureau,

leur commissariat ou leur brigade. Des médecins ou des infirmières attachés à des sociétés de tailles diverses font de même, ainsi que des soigneurs et des kinésithérapeutes de clubs sportifs. Comme on sait maintenant que le G5 peut être utilisé en tant que produit à usage vétérinaire, je commence à recevoir aussi des chiens, des chats et des oiseaux, avec des résultats aussi spectaculaires que pour les humains.

Mais je n'obtiens toujours aucune réaction des autorités médicales françaises...

Les témoignages de médecins s'accumulent pourtant, tels celui du docteur Denis G. concernant le cas de Monsieur René Arnarez. Ce dernier, devant l'incrédulité de son médecin vis-à-vis du G5, décide d'employer les grands moyens. Ayant invité le praticien à son domicile, il s'ébouillante purement et simplement tout l'avant-bras gauche sous les yeux effarés du médecin, qui ne peut que constater la disparition de la douleur une minute après l'application du produit. Dans les jours qui suivent, il doit se rendre à l'évidence : les blessures (deuxième et troisième degrés) cicatrisent à une vitesse exceptionnelle, et toute trace a disparu en un mois. Ce témoignage est appuyé par une série de photographies remarquables.

A la fin décembre 1995, *Antenne 2* se présente aux *Boïens* pour réaliser un reportage. Dans celui-ci, qui est diffusé le jour même au cours du journal télévisé, je déclare ouvertement que je fais de l'exercice illégal de la médecine, que j'ai traité des milliers de patients, et que l'expérience de Biganos, unique dans l'histoire de la médecine, prouve " *que les malades préfèrent être guéris illégalement que souffrir ou mourir dans le respect des lois* ".

Le lendemain, dès l'aube, c'est l'affolement.

C'est par centaines que les patients affluent. L'embouteillage est tel que le *Combi* ne peut se frayer un passage dans la foule pour livrer son chargement. Le spectacle est indescriptible : comme le hall d'entrée est bondé à craquer, les gens se massent devant l'hôtel et crient pour obtenir du

produit. D'une seconde à l'autre, la situation peut devenir incontrôlable et un accident grave se produire.

Je décide de faire appel à la police municipale, qui m'envoie une blonde sculpturale en uniforme dont la seule vue ramène le calme. Très maîtresse d'elle-même, douée d'un sens certain de l'organisation, elle distribue des cartons dotés d'un numéro et se charge d'appeler les clients par ordre d'arrivée. Bientôt, une file bien ordonnée s'allonge devant la réception où sont entassées les bouteilles de G5.

Pendant ce temps, imperturbable, je poursuis ce qui est devenu une routine : sauter de chambre en chambre pour traiter les patients qui ont eu la sagesse de prendre rendez-vous. En un mois et demi, sur les moquettes de l'hôtel, j'ai usé jusqu'à la corde, au sens propre du terme, les semelles d'une paire de chaussures !

Entièrement absorbé par ma tâche, je n'ai pas aperçu deux individus noyés dans la masse, qui luttent désespérément pour tenter de me joindre.

L'un, le teint jaunâtre, affligé de dents de lapin, les cheveux gras et longs balayant le col sale de son pardessus douteux, se nomme Patrick Isnard.

L'autre, joufflu, bedonnant, blême et insignifiant, a l'air de ce qu'il est : rien. Il s'appelle Richard Ferrière.

LE NAIF ET LES PARASITES

Maguy, malheureusement, aperçoit les gesticulations hystériques des " *Deux Clowns* " [176] et les conduit vers Borie, lequel me persuade que je dois accorder au moins un bref entretien aux deux importants personnages.

C'est Isnard qui attaque :

- Nous avons beaucoup entendu parler de vous, et nous admirons ce que vous faites. Nous sommes des financiers. Pouvons-nous vous aider ?

- Ben...

- Combien vous faudrait-il pour poursuivre vos recherches en toute tranquillité d'esprit ? Cinq millions ? Dix?

176 C'est le surnom que je leur donnerai plus tard.

Vingt ? Plus ?

- En fait, je n'ai pas besoin d'argent. Je me débrouille très bien tout seul. Mon objectif n'est pas financier, il est humanitaire.

- C'est ce que nous avons entendu dire, et ça tombe bien: nous sommes ce qu'on pourrait appeler des *financiers philanthropes*, et nous souhaiterions vous aider dans votre magnifique projet.

Ils m'énervent. La fréquentation des financiers m'a montré qu'ils sont rarement philanthropes, tout comme les huissiers ne sont jamais humains ni les énarques intelligents.

- Excusez-moi, mais mes patients m'attendent. Voyez ça avec Monsieur Borie.

Ce n'est que quelques jours plus tard, alors que je me repose un week-end chez Fabienne, que j'entends reparler des Deux Clowns : Borie, excité comme une puce en rut, téléphone et me supplie de rentrer *tout de suite* [177]. Messieurs Isnard et Ferrière, avec lesquels il a eu plusieurs réunions de travail depuis notre première entrevue, *veulent absolument travailler* avec moi et financer mon Centre. Lui, Borie, s'est renseigné *au plus haut niveau* sur les bonshommes : ils ont, sur la place de Bordeaux, *une réputation en or*, ce sont *des conseillers financiers hors pair*, on se les arrache. Bref, ils représentent la chance de ma vie, les mécènes que je cherche en vain depuis toujours. C'est pas du flan, le *Capitaine* le jure sur sa fausse Croix de Guerre.

Soit. Rendez-vous est donc pris pour le 8 janvier 1996.

Ce lundi-là, il y a du monde à la réunion : Outre Isnard, toujours aussi crasseux et Ferrière, qui persiste dans l'insignifiance, je fais la connaissance de celui qui, visiblement, est leur patron, un nommé Philippe Desage. Celui-ci est accompagné de son conseiller juridique et d'un de ses clients, C., dont il gère la fortune. Bien entendu, Borie assiste à la réunion qu'il a générée.

De cette entrevue, il ressort que je suis un génie qu'on doit protéger malgré lui, qu'aveuglé par mon admirable souci de soigner mon prochain j'oublie mes propres intérêts et que

177 Conversation téléphonique enregistrée (et conservée)

je me vautre dans l'illégalité tel le sanglier dans sa bauge.

Selon ces messieurs, la seule solution consiste à ce que je mette immédiatement un terme à mes coupables activités aux *Boïens* et les laisse monter une société (dans laquelle j'aurais bien évidemment des parts) chargée de la vente du G5 dans un cadre parfaitement légal. Toutefois, comme il convient que l'aspect scientifique noble soit soigneusement distinct des répugnantes activités commerciales, dont ils se chargeraient personnellement, mon nom n'apparaîtrait pas, mes parts étant " portées " par un homme de toute confiance, Borie par exemple, qui s'engagerait par écrit à me les céder à ma première demande. Trente pour cent du chiffre d'affaires me seraient versés tous les mois à titre de royalties pour financer mes recherches et créer mon Centre.

Mais cette société doit impérativement être créée *aujourd'hui même*, car la loi (à laquelle mes interlocuteurs semblent attacher une émouvante dévotion) n'accorde que trois mois pour officialiser une activité après le début de celle-ci. Or, j'ai commencé - comme le prouvent les articles de presse - très exactement le 8 octobre 1995, et nous sommes le 8 janvier 1996.

Borie m'encourage vivement à signer le contrat (dont je m'étonne d'ailleurs qu'il soit déjà rédigé), insistant lourdement sur le sérieux du trio sur lequel, il le répète, il a pris tous les renseignements nécessaires. D'ailleurs, le général Serge en personne a confirmé l'honnêteté absolue des trois compères.

J'accepte donc.

Le soir même, la s.a.r.l. *S.L.D.I.* est créée. Les parts sont réparties équitablement (20 %) entre Isnard (gérant), Ferrière, Desage, C et Borie (qui, comme convenu, " porte " mes parts).

Il convient désormais de me protéger. Car, selon certaines informations parvenues aux oreilles de mes nouveaux associés, la brigade financière est déjà à mes trousses, ainsi que des tueurs engagés par certains gros laboratoires pharmaceutiques. En vérité, tout le monde m'en veut: les Renseignements Généraux, des créanciers méchants, des jaloux, des criminels condamnés à cause des expertises du *C.A.R.M.E.* et ravis d'avoir retrouvé ma trace, le Milieu

bordelais, la mafia et bien d'autres encore. Je risque donc d'énormes amendes dans le meilleur des cas et la mort dans le pire, la prison constituant une hypothèse relativement satisfaisante.

Mes partenaires tout frais décident donc mon déménagement en extrême urgence. Ce soir-là, en une heure, nos chambres des *Boïens* sont vidées, nos affaires empaquetées et ma mère se retrouve à l'hôtel *Les Mimosas* en larmes, sans comprendre ce qui lui arrive. Elle n'est d'ailleurs pas seule, puisque je la rejoins bientôt flanqué de Borie et de Christian, un nouveau venu chargé par les Deux Clowns d'assurer ma sécurité. Il va de soi que tous les frais de personnel et d'hébergement seront désormais assurés par *S.L.D.I.* (et non moins évident qu'elle n'en règlera pas un centime...). En attendant, il est convenu que j'avance les sommes nécessaires.

Le lendemain, mes nouveaux associés arborent une mine terriblement grave, pour ne pas dire lugubre. En effet, selon des informations " *toute fraîches et de source sûre* " qui viennent de leur parvenir, ils détiendraient la preuve que les gendarmes vont débarquer au plus tard le lendemain. C'est la catastrophe, l'horreur, l'abomination. Avant l'enregistrement officiel de la société, toutes les preuves de ma coupable activité doivent être détruites ! Isnard est très clair : il ne travaille, lui, que dans la légalité absolue, une limpidité de cristal, et ne saurait sous aucun prétexte mettre en péril une réputation sans tache : la sienne. Après ces fortes paroles, sa tête tombe brusquement sur son épaule droite (signe chez lui d'un trouble profond) et un silence lourd de méditation s'abat sur l'assemblée. Le verdict des sages tombe enfin : je dois tout détruire des vestiges de mon forfait, afin que mes partenaires bâtissent du neuf sur des bases propres.

A cet instant précis, j'ai vraiment l'impression d'avoir la peste et d'être contagieux.

Immédiatement, je téléphone à Jacky et Denis. Tout mon stock de G5 (1300 litres) est détruit en une demi-heure, le dépôt fermé définitivement et sans préavis. Dans les jours qui suivent, des dizaines de patients, désespérés, attendront des jours entiers la réouverture de celui-ci, mais en vain. Ce sera

la première action humanitaire des Deux Clowns.

Le mercredi, contact est pris avec un chimiste pour fabriquer de toute urgence du produit " légal ". Je confie à celui-ci la formule du G5 et, dès janvier, les premières livraisons parviennent à *S.L.D.I.*

La société se met alors aussitôt au travail.

Celui-ci est simple, en vérité : il consiste à récupérer tous les chèques que j'ai engrangés " illégalement " pour les transformer en chèques " légaux " conformes aux exigences des services fiscaux.

Scrupuleusement, je remets au gérant pour environ 2.500.000 francs de chèques et 1.000.000 de francs de commandes. Il a été en effet décidé que ce sera désormais la société qui se chargera de faire fabriquer le produit et de l'expédier aux clients, tandis que je m'occuperai des patients souffrant d'affections graves.

Il apparaît toutefois que les chèques posent un grave problème : tous sont libellés à mon nom !

Isnard les renvoie donc aux clients, accompagnés d'une lettre signée de ma main leur demandant d'en refaire un, mais cette fois à l'ordre de la société.

Et ça marche dans 90 % des cas.

Tant et tant de chèques arrivent que les Deux Clowns ne suffisent pas à la tâche et doivent appeler quatre collaborateurs en renfort. Dans la seule soirée du 12 janvier, ils engrangeront ainsi plus de 800.000 francs. Isolé dans mon bureau, je les entends rire et chanter. Ce ne sont pas les malades qui les intéressent, loin de là : c'est le pognon (le mien...), et lui seul !

En une semaine à peine, *S.L.D.I.* s'est enrichie considérablement sous mon nez, sans avoir bougé le petit doigt et avec ma collaboration, en plus ! Il est certain que, si je n'obtiens pas un jour le Prix Nobel de médecine, je partirai largement favori pour celui de la naïveté...

Mais les Clowns font pire : Contrairement à ce qu'ils m'ont promis, ils ne me communiquent pas les lettres des patients qui demandent des renseignements pour une maladie

grave ou sollicitent un rendez-vous. Ils s'en moquent, des gens en détresse. Seul l'argent facilement gagné les intéresse. Alors, sans que j'en sois informé, le courrier sans réponse s'accumule, s'accumule sans trève dans les corbeilles à papier...

Un autre qui s'en met plein les poches, c'est un nommé Robert Bargigli.

J'ai fait sa connaissance deux ans auparavant, alors que ma maison, saisie pour la quatrième fois, allait comme d'habitude être vendue aux enchères. Un ami marseillais m'avait indiqué que Bargigli était susceptible de me prêter une somme suffisante pour stopper la vente. En fait, il n'avait rien fait, mais j'avais réussi à sauver provisoirement ma demeure grâce à l'aide d'une autre personne. Nous étions restés en bons termes, et, en juin 1995, il était venu me rendre visite au volant de son corbillard. Il était en effet devenu entrepreneur de pompes funèbres et, ayant un corps à livrer à Bordeaux, en avait profité pour " pousser " jusqu'à La Teste, afin de me demander du G5 pour traiter un membre de sa famille.

A l'époque, j'étais obligé de fabriquer moi-même le produit, mais la demande devenait telle que je commençais à envisager de confier ce travail à un laboratoire spécialisé. Bargigli m'avait informé qu'il en connaissait un à Grasse et m'avait proposé de me mettre en rapport avec son responsable. J'avais accepté. Quelques jours plus tard, je recevai des échantillons parfaitement conformes à mes désirs et lançai la fabrication industrielle. Tous les quinze jours, Bargigli me livrait gracieusement le silicium concentré et je lui réglais simplement le prix du produit. En échange de cette aide bénévole, il m'avait demandé au mois de novembre une licence d'exploitation du G4 d'ancienne génération, utilisable exclusivement par application cutanée. Il était fort content de ce marché, et moi aussi puisque désormais j'utilisais le G5, beaucoup plus performant et buvable de surcroît.

Début janvier, Bargigli comprend enfin qu'il ne dispose que d'*une* molécule de silicium organique et non, comme il le pensait, de *tous* les organo-siliciés, ni surtout du précieux G5.

Entre temps, je me suis (enfin !) renseigné sur l'individu ;

son curriculum vitae ne laisse hélas aucune place au doute : c'est un membre du milieu marseillais bien connu des services de police, mais membre du S.A.C. et bénéficiant pour cette raisont d'importants appuis politiques...

Furieux, le Marseillais commence à téléphoner à tous mes proches et à moi-même, bien sûr, pour nous intimer l'ordre de cesser tout bonnement l'exploitation du G5. Bientôt, il se fait non seulement insistant, mais franchement menaçant.

Toujours est-il que, dès mon départ des *Boïens*, le truand s'installe à ma place encore chaude et, se faisant passer pour un de mes collaborateurs, commence lui aussi à vendre du "silanol".

Un précieux collaborateur le rejoint aussitôt, qui lui propose son aide, laquelle consiste notamment à présenter *mes* patients au truand, et offre son expérience irremplaçable du silicium organique, moyennant bien sûr l'autorisation d'empocher le prix de ses précieuses consultations personnelles. Accompagné de son frère Patrick, il s'appelle... Francis Seurem !..

De mon côté, je mets en place avec plusieurs médecins le suivi des patients lourds, laissant mes nouveaux associés organiser à leur guise la commercialisation du G5, baptisé *Silanol SLD*. Bientôt, je suis totalement isolé dans mon bureau, tandis que les membres de l'équipe qui m'entourait aux *Boïens* sont progressivement évincés ; eux ont tout compris et essayé de me prévenir, mais je n'étais jamais joignable : Borie et les Deux Clowns faisaient un barrage systématique sous le prétexte qu'il fallait *me laisser travailler en paix*. Le *Capitaine*, d'ailleurs, ne tarit pas d'éloges sur ses nouveaux amis, dont il sait pourtant (ce qu'évidemment j'ignore encore...) que les riches mécènes sont en fait tous trois faillis de longue date et interdits bancaires, et le financier diplômé Isnard en réalité ancien animateur du *Club Méditerranée*...

Je suis même si confiant que, le 19 janvier, j'organise une soirée pour l'anniversaire de ma mère, à laquelle participent sans vergogne les Deux Clowns et Borie. De vrais amis sont là aussi, qui couvrent ma mère de cadeaux, et parmi eux

Marcel, qui souhaite encore travailler avec moi. Toujours aussi délicat et sachant que Maman parle allemand, il a recopié " die Lorelei ", me fait lire la poésie puis la lui récite, assis près d'elle. Je réaliserai seulement plus tard pourquoi il a choisi ce texte : une fois de plus, avec sa clairvoyance habituelle, Marcel a compris bien avant moi que j'écoute des sirènes et cours à ma perte [178] ...

Comme par hasard, dès le lendemain, Borie entreprend à mon insu Marcel de façon si insidieuse qu'il réussit à le décourager de marcher à mes côtés, me faisant perdre mon meilleur collaborateur scientifique. Je deviens ainsi totalement isolé intellectuellement.

Quelques jours plus tard, Isnard, la bouche en cul de poule, la tête oscillant violemment de gauche à droite (manifestation de grande nervosité), m'informe que, compte tenu des délais d'encaissement des chèques, il me faudra attendre la fin du mois de janvier pour toucher les 30 % qui me sont dus. Soit. J'attendrai.

A la même époque, Desage décide brusquement de se rendre aux Antilles avec C et deux de ses collaborateurs. La raison avancée est double : négocier pour C l'achat d'un hôtel en Martinique puis se rendre à Antigua où il prétend avoir ses entrées et dont le gouvernement se serait déclaré vivement intéressé par le G5.

C'est pendant qu'il est en voyage que l'ordre des médecins et l'ordre des pharmaciens (par D.D.A.S.S. interposée) déposent officiellement plainte contre moi.

Au bout d'une dizaine de jours, Desage est de retour, la langue chargée de bonnes nouvelles et l'haleine de senteurs exotiques.

Toute l'équipe peut admirer les plans de l'hôtel, situé face au fameux rocher du Diamant, et lire le contrat signé avec un négociateur du gouvernement antiguais stipulant que Monsieur *Loribo* (sic) est prêt à apporter son expérience technique à la société *Sydamol SLD* (re-sic) pour implanter

---

178 Die Lorelei est, si je me souviens bien, une poésie de Heinrich Heine racontant l'histoire de la Sirène du Rhin, qui attirait sur les rochers les mariniers pris à ses charmes, causant ainsi leur perte.

une unité de fabrication à Antigua. Je manifeste un certain étonnement quant à la façon dont Desage orthographie non seulement le silanol, mais même mon nom.

- Qu'importe ! assure Desage, impérial. En vérité, le Premier ministre se fout complètement du sina... sida... sicanol, comme tu appelles ton truc. Ce qui l'intéresse, figure-toi, c'est le *C.A.R.M.E.* ! Quand on lui en a parlé, il a tout de suite percuté. Je vais même te dire : il a téléphoné devant nous au *F.B.I.* ! Hein ? C'est pas vrai ?

- Euh... C'est exact ! confirme mollement un de ses collaborateurs.

- Et au *F.B.I.*, poursuit Desage, on lui a dit qu'on te connaissait bien et que tout le monde serait heureux de recommencer à travailler avec toi...

Aussi étrange que cela puisse paraître, cette affirmation me donne à penser que Desage dit la vérité, car je téléphone de temps à autre au *F.B.I.*, juste pour dire bonjour, et pas plus tard qu'en novembre dernier le directeur du laboratoire m'a effectivement proposé de venir travailler avec lui en me disant que je serais beaucoup plus heureux aux U.S.A. qu'en France. Si j'avais su alors à quel point cet homme avait raison... Je sais aussi qu'Antigua souhaite redorer son blason, son image de marque ayant été légèrement ternie par quelques histoires de drogue.

Desage m'annonce donc que, d'ici un mois et demi, nous irons ensemble dans les Caraïbes et me demande en conséquence de préparer un dossier complet de présentation du *C.A.R.M.E.* en anglais.

Enfin, cerise sur le gâteau, il m'informe que le Premier ministre a promis de me délivrer un passeport diplomatique, document qui me mettrait évidemment à l'abri de toute poursuite provoquée par les plaintes de l'ordre des médecins et de celui des pharmaciens.

Je me mets aussitôt au travail d'arrache-stylo : l'assassinat du *C.A.R.M.E.* m'a laissé une plaie sanglante à l'âme et penser que mon enfant pourrait renaître Outre-Mer m'est un puissant stimulant.

Isnard profite de mon euphorie pour m'annoncer qu'il ne

lui sera hélas pas possible de me verser mon dû avant le 15 février. " *Mais alors, là, promis-juré* ", affirme-t-il en découvrant ses crocs jaunâtres sous un sourire huileux, " *t'auras tes 30 % !* "

Qu'importe. J'attendrai encore. J'ai l'habitude.

Dans les heures qui suivent se tient une bien étrange réunion (à laquelle on a " oublié " de me convier), au cours de laquelle - sans m'en avoir averti - Borie se défait de mes parts de la société ! En un trait de plume, *SLDI* devient propriété en parts égales (25 %) d'Isnard, Ferrière, Desage et de l'omniprésent C. La destruction du contrat signé avec moi et qui engage la société à mon égard (dont seul Borie détenait un exemplaire...) va compléter le travail : sans le savoir, je n'ai plus aucun droit de regard sur l'entreprise !

Pendant ce temps, Maguy s'occupe toujours de ma mère et de moi : elle vient de nous trouver une belle maison près du golf de Gujan Mestras ; il ne reste plus qu'à y emménager, Landreau-Le-Vampire ayant été payé.

Lors de l'ouverture du garde-meuble, c'est une vision d'horreur : le moins qu'on puisse dire, c'est qu'effectivement les meubles ont été " gerbés ", comme le disait l'ordure d'huissier. Ils sont entassés les uns sur les autres sans aucune protection jusqu'à hauteur du plafond, dans un simple hangar dont le toit défoncé laisse s'écouler la pluie, tandis que celle-ci s'infiltre sous le portail d'entrée disjoint. La vaisselle a été emballée sans aucune précaution et nombreuses sont les pièces détériorées. La quasi-totalité de mes dossiers est irrémédiablement détruite, ainsi que la majeure partie de ma bibliothèque. Les tapis sont irrécupérables, la lingerie moisie, de nombreux tableaux brisés. Les dégâts sont considérables.

Avant d'emporter les vestiges de nos biens, je fais faire un constat d'huissier (à mon tour d'utiliser une de ces sales bêtes...) pour pouvoir porter plainte contre Landreau-Attila et le gardien supposé des meubles. Je contacte ensuite un avocat. Celui-ci veut bien intenter une action... moyennant 30.000 francs de provisions ! Je n'ai pas les moyens. Plus tard, peut-être, quand j'aurai touché mes 30 % ?

En attendant, nous préparons la maison. Dans la joie : pour la première fois depuis sept mois, Maman et moi allons enfin nous retrouver " chez nous ", au milieu de nos souvenirs et de nos meubles - ou du moins ce qu'il en reste...-.

La veille du jour fixé pour l'installation des meubles, il fait très mauvais temps sur Arcachon, mais sans plus.

Le matin, je me rends paisiblement à notre nouvelle maison pour les derniers préparatifs en écoutant la radio de la voiture. On annonce que, la nuit dernière, une sorte de cyclone très localisé a ravagé une partie de Gujan Mestras, aux environs du golf, sur un trajet restreint de quelques kilomètres de long sur cinq cents mètres de large.

En arrivant à l'entrée du lotissement, j'ai la surprise de voir quelques pins couchés le long de la route et des pompiers occupés à scier les troncs de ceux qui encombrent les voies de circulation. Au fur et à mesure que je progresse, les pins abattus sont de plus en plus nombreux, quelques uns sont même tombés sur des maisons sans gros dégâts apparents. Sauf une, la pauvre, qui devait être située au coeur même du cyclone : la haie qui borde le terrain a été arrachée et six arbres, pas un de moins, ont été déracinés, dont un baigne dans la piscine, un second bloque la porte d'entrée et les quatre autres reposent carrément sur le toit en partie effondré. N'écoutant que mon bon coeur, je m'apitoie sur le sort du propriétaire ou du locataire malheureux.

C'est à cet instant seulement que je me rends compte que le locataire, c'est moi ! Je n'avais pas reconnu notre nouvelle maison, à laquelle je ne suis pas encore habitué et qui d'ailleurs a singulièrement changé de physionomie au cours de la nuit... La catastrophe, une de plus ! L'habitation la plus ravagée, c'est évidemment la mienne, qui sera d'ailleurs le soir même la vedette du reportage télévisé consacré au mini-cyclone gujanais.

L'emménagement est donc remis à la semaine suivante.

Le 9 février, tandis que je me fais soigner une dent à Biganos, Maguy vaque dans la maison pour remettre celle-ci en état.

Une *Renault* grise stoppe devant le portail. Tandis que le chauffeur [179] reste au volant, Bargigli, accompagné de son neveu Serge et de son beau-frère, descend du véhicule et sonne à la porte. Maguy n'aime pas le truand, mais n'a aucune raison particulière de se méfier et lui ouvre. Elle a tort. Pendant une heure, Bargigli la frappe et la menace avec la complicité des deux autres fripouilles. Ce que veut le bandit, c'est la liste de mes clients et tous mes dossiers sur le G5, évidemment. Il s'en va enfin, laissant Maguy très choquée et sérieusement blessée (elle aura cinq jours d'incapacité temporaire de travail), non sans avoir volé les rares documents que j'avais sur place, divers objets de valeur (dont un tableau de maître), huit mille francs en espèces et mon passeport. Il n'a heureusement pas trouvé la liste des clients.

C'est en rentrant que j'apprends ce qui s'est passé.

Après avoir demandé conseil à un avocat, nous nous rendons à la gendarmerie de Gujan où nous déposons plainte contre Bargigli. Ma déposition est prise par un gendarme d'une insupportable suffisance, en dépit des innombrables fautes d'orthographe dont il émaille son texte.

Je lui fais remarquer que, si la gendarmerie se dépêche, elle trouvera aux *Boïens* Bargigli en possession de tout ce qu'il m'a volé, et donc les preuves de sa culpabilité. L'âne à képi me rétorque que "*la gendarmerie n'a pas que ça à faire*", que d'ailleurs il pense (comme s'il était apte à penser...) que " *cette affaire a été montée de toutes pièces* " par moi, et que Maguy est ma complice !

A cet instant je comprends pourquoi, lorsque voici quatre ans à peine je défendais mes élèves-gendarmes contre vents et marées, je m'attirais tant de quolibets ou de cris de protestation de la part de nombreux citoyens éduqués par la fréquentation occasionnelle de certains crétins de brigades territoriales.

Aux environs du 25 février, je n'ai toujours pas touché mes fameux 30 % et vais m'en plaindre auprès d'Isnard. Sans sourciller, celui-ci me déclare qu'il est hors de question de me

179 Un nommé Frédéric Sainz

verser quoi que ce soit, puisque je ne fais pas partie de la société, que je n'en ai d'ailleurs jamais fait partie et que *SLDI* ne me doit rien !

Je m'étrangle, stupéfait d'une telle malhonnêteté.

C'est alors seulement que j'apprends la nouvelle répartition du capital de la société effectuée à mon insu. Légalement, comme l'affirme le gluant Isnard, je n'ai effectivement rien à dire, je suis volé, escroqué, spolié, pillé, mais totalement impuissant !

Furieux, je demande des explications à mon fidèle Borie. Le *Capitaine* prend l'air étonné :

- Comment ? Je ne te l'avais pas dit ?

- Non !

- Ah ? Alors, c'est un oubli de ma part... Je suis désolé, vraiment... Je pensais que tu étais d'accord...

Quel con ! C'est du moins ce que je pense. Il ne me vient pas encore à l'idée que Borie puisse être en cheville avec les trois autres escrocs. Pas une seconde ! Je le prends simplement pour un naïf encore plus aveugle que moi.

Il n'y a qu'un chose à faire : déposer plainte. J'ai suffisamment de documents, de témoignages et même de photos (notamment quelques intéressants clichés des Deux Clowns engrangeant mes chèques) pour appuyer mes accusations, et une simple demande auprès de leur banque donnerait les références des clients dont ils ont encaissé les chèques modifiés, préalablement libellés à mon ordre.

Instantanément, je quitte les locaux de *SLDI* pour rejoindre mon bureau fraîchement installé dans la maison de Gujan et y préparer mon attaque.

Le soir même, C et Desage frappent à ma porte. Ce dernier prend aussitôt la parole :

- Monsieur C et moi, nous avons un énorme service à te demander...

- Et moi, je crois que j'ai suffisamment donné, tu ne penses pas ?

- Faut que je t'avoue quelque chose... Comme tu le sais, je m'occupe des affaires de Monsieur C...

- Oui, et alors ?

- Alors, avant de me mettre à mon compte et de travailler exclusivement pour lui, je travaillais avec Isnard et Ferrière. Oh, pas longtemps... Je ne les connais en fait que depuis le mois de décembre...

- Tu te fous de ma gueule ?

- Moi ? s'insurge Desage, l'air sincèrement étonné. Mais pourquoi ?

- Tout simplement parce qu'Isnard est ton cousin, tiens !

Desage marque un léger temps d'arrêt puis poursuit :

- Oui, oui. Je le connaissais en tant que cousin, bien sûr. Mais pas comme associé...

- Et alors ?

- Alors, j'ai travaillé avec lui sur certains dossiers concernant Monsieur C. De gros dossiers... Très gros... délicats, parfois. Et il se trouve que, par conséquent, Isnard connaît beaucoup de choses... comment dirais-je... euh... gênantes... explosives...

- Bref, il est en mesure de vous faire chanter tous les deux, c'est ça ?

- Ben voilà. Exactement. Alors, nous t'en supplions tous les deux : reste tranquille pendant quinze jours ! Juste quinze jours ! Si j'ai pris 50 % de *SLDI* avec Monsieur C, c'est pour contrôler la société, savoir ce qui s'y passe... Dans quinze jours, on te cède nos actions et tu fais ce que tu veux de *SLDI*! N'est-ce pas, Monsieur C ?

- Exact ! acquiesce C. C'est promis ! Mais il nous faut encore quinze jours ! S'il vous plaît, ne faites rien avant quinze jours !

- Et d'ici là, ajoute Desage, je te jure que tu auras tout ce qu'il faut pour créer ton centre à Antigua ! Sans compter le *C.A.R.M.E.* ! Monsieur C se chargera lui-même de faire le nécessaire. D'ailleurs, nous retournons la semaine prochaine là-bas pour te préparer le terrain...

Après tout, ruiné pour ruiné... Une ou deux semaines de plus, qu'est-ce que ça peut faire ? C'est pas grand chose, dans une vie...

A compter de cette entrevue, pas un jour ne se passe sans que je ne sois honoré d'une visite de Desage, qui semble désormais se consacrer à temps plein aux projets antillais.

Vers le 5 mars, c'est excité comme un électron qu'il se présente : il vient de téléphoner au Premier ministre d'Antigua. Celui-ci est entièrement d'accord pour la création immédiate du *C.A.R.M.E.*, mais à une condition : il voudrait qu'il ne s'agisse pas d'un laboratoire privé, mais d'Etat. Est-ce que j'accepte ? Ma réponse est évidente : C'est exactement ce que voulais faire en France dès 1981. Il n'y a aucune raison que je refuse maintenant ; les sociétés privées, quelles qu'elles soient, m'ont coûté assez cher pour l'instant !

Desage s'en va apparemment ravi, porter toute chaude ma réponse au ministre.

Le lendemain, il est de retour, enthousiaste. Le Premier ministre m'attend ! Avec un passeport diplomatique tout frais en guise de remerciement. Mon départ est prévu pour le 18 mars, direction la Martinique, puis deux jours plus tard à Antigua. Tout sera réglé en vingt quatre heures au maximum, juste le temps de signer des papiers au gouvernement et à la banque, puisque tous les dossiers techniques sont déjà entre les mains du chef de l'Etat. Le retour en France est programmé pour le 22 mars.

Ce voyage me pose toutefois un léger problème : je n'ai pas de passeport, puisqu'il m'a été volé par Bargigli. Or, si je n'en ai pas besoin pour aller en Martinique, où la carte d'identité suffit, il est indispensable pour atterrir à Antigua !

Desage me rassure : puisqu'un passeport diplomatique m'attend à Antigua, ce n'est pas la peine que je dépense de l'argent pour en obtenir un français maintenant. Le Premier ministre se fera d'ailleurs un plaisir de m'envoyer un avion à Fort-de-France, ce qui élimine le problème. Avec ou sans passeport français, c'est le tapis rouge qu'on me déroulera à mon arrivée à Antigua !

Il ne reste donc plus qu'un autre *hic* : j'ai bien une carte d'identité, mais elle est légèrement périmée puisqu'elle date de 1971 ! Il n'y a qu'une solution : je cours à la police municipale, indique que je dois partir d'urgence aux Antilles, mais que j'ai perdu mes papiers. Très gentiment, on me remet un document attestant de mon identité et de mon domicile, spécifiant que je viens de faire une demande de renouvel-

lement de ma carte.

Je suis paré !

PREMIERS PAS AUX CARAÏBES

Le 18 mars, c'est le départ. Mes bagages sont maigres, comme d'habitude. Après tout, je ne serai absent que quatre jours.

A tout hasard, comme toujours, j'emporte avec moi, en cas de besoin, trois petites fioles pleines de G5.

Seul regret : je n'aurai même pas le temps d'embrasser Fabienne, qui arrivera à la Martinique pour ses vacances, depuis longtemps programmées, trois jours à peine après mon départ de Fort-de-France pour Antigua. Pas de chance : elle vit en Vendée, moi en Aquitaine et on ne se voit presque jamais. Pour une fois que nous avions l'occasion de passer quelques jours ensemble à 8000 kilomètres de la France, c'est impossible.

A la demande de Desage, Borie m'accompagne. Maguy propose de nous servir de chauffeur jusqu'à l'aéroport.

Quand la voiture démarre, Ix-Le-Chien est appuyé sur le rebord de la fenêtre de la cuisine, l'air suppliant comme toujours lorsque je ne l'emmène pas. A la porte, Maman fait *au revoir* de la main, ses grands yeux bleus noyés de larmes.

Celui qui part sent l'appel du voyage, celui qui reste ne sent que l'avant-goût de la solitude...

Le trajet Bordeaux-Fort-de-France est assuré par *Air Liberté*. Quand je prends mon billet, l'employée me demande une pièce d'identité et je lui tends fièrement le document tout neuf établi par la police municipale de Gujan. Elle fronce les sourcils :

- Mais ce n'est pas une carte d'identité, ça !
- Non, mais ça en fait office...
- Je ne crois pas. Je vais me renseigner...

Consulté, un fonctionnaire de la police de l'Air et des Frontières confirme mes dires et me demande:

- Vous restez en Martinique ?
- Oui, bien sûr...

- Vous n'avez aucune intention de partir à l'étranger ?

- Oh non, voyons ! dis-je d'un air offusqué.

Le policier se tourne vers l'employée d'*Air Liberté* :

- Monsieur a raison ; puisqu'il ne quitte pas la France, il est parfaitement en règle avec la possession d'un tel document.

Renfrognée, l'employée refuse de céder complètement :

- Bon, bon... Puisque c'est comme ça, j'enregistre Monsieur. Mais je dois dégager la responsabilité de la compagnie...

- Dégagez, Mademoiselle, dégagez, mais donnez-moi mon billet, c'est tout ce que je vous demande !

J'embarque enfin, muni - Ubu n'est pas mort ! - d'un très officiel *Certificat de passager en situation irrégulière* (sic)!...

Desage nous attend à l'aéroport de Fort-de-France et nous conduit directement à l'hôtel *Méridien* de Trois-Ilets. Il n'a retenu qu'une seule chambre double pour Borie et moi, et je trouve étrange une telle économie de bout de chandelle ; mais après tout, peut-être est-ce en étant radin qu'on devient milliardaire un jour ?

Leurs affaires réglées en Martinique, Desage et son équipe doivent s'envoler le lendemain après-midi pour Antigua préparer ma triomphale arrivée et ma réception officielle par le Premier ministre. Je dois théoriquement les rejoindre le jour suivant.

Au déjeuner, j'ai invité Maurice. Plus qu'un ami, c'est un frère, juge d'instruction avec lequel j'ai souvent travaillé en métropole lorsque j'avais le *C.A.R.M.E.*, et récemment muté aux Antilles sur sa demande. A table, nous sommes sept : Maurice, Desage, sa petite amie, un de ses collaborateurs, C, Borie et moi. J'insiste lourdement auprès de Desage :

- Tu es bien sûr que demain j'aurai mon passeport diplomatique ?

- Mais oui, c'est certain, je te l'ai dit !

- Je sais, mais je veux être sûr : c'est bien d'un passeport *diplomatique* qu'il s'agit, pas d'un passeport *économique* ? Sinon, ça ne sert à rien ! Vérifie !

- O.K., je téléphone tout de suite à Michel.

- A qui ?

- Michel.... L'ami du Premier ministre. Celui qui s'occupe de tout pour nous là-bas. Je l'appelle et je reviens.

Il est de retour dix minutes plus tard, l'air réjoui :

- Je te confirme qu'il s'agit bien d'un passeport *diplomatique*. Le Premier ministre tient absolument à ce que tu t'installes à Antigua.

- Et je l'aurai quand, ce passeport ?

- Quarante huit heures au maximum après ton arrivée. Tiens, on va arroser ça !

Il commande des digestifs puis nous quitte avec C, sa petite amie et son collaborateur pour gagner l'aéroport.

Resté seul avec Borie et moi, Maurice a l'air soucieux, arborant son air de juge d'instruction placé devant un problème épineux :

- Loïc, tu es sûr de ce type-là ? Il est sérieux ?

- Sûr... sûr... c'est beaucoup dire... disons que je verrai bien...

Borie intervient aussitôt :

- Aucun problème ! J'ai vérifié moi-même : Desage est en béton. Une réputation en or !

- Mmmm, grogne Maurice. C'est que je ne voudrais pas que Loïc se fasse avoir une fois de plus...

- Oh, alors là, aucun souci à se faire ! proteste le *Capitaine*. En or, je vous dis ! En or !...

Le lendemain, seuls C et le collaborateur sont de retour. Où sont donc passés Desage et sa petite amie ?

- Ils ont été obligés de rentrer d'urgence en France, explique le collaborateur d'un air assez peu convaincu.

- Et tout est prêt pour moi, là-bas ?

- Euh...oui oui oui... D'ailleurs, Desage nous a dit de vous informer que Michel vous attendrait dès votre arrivée. Vous disposerez d'une maison meublée de sept pièces, d'une voiture et votre compte en banque est ouvert. Il y a juste un petit problème : le gouvernement ne peut pas vous envoyer d'avion, et ce n'est évidemment pas possible que vous preniez un vol normal sans passeport. Le seule solution, c'est d'y aller par bateau...

- Mais où trouver un bateau ?

- On l'a. Un nommé Jean-Marie viendra vous voir ici ce soir, de la part de Desage. Nous, il faut qu'on boucle nos bagages.

- Pourquoi ?

- Ben parce qu'on repart en France tout à l'heure, tiens. Rejoindre Desage...

Borie et moi restons seuls au *Méridien*.

Le soir, pendant le dîner, on me réclame à la réception. C'est Jean-Marie, qui m'indique que le prix de mon voyage maritime (5.000 francs) lui a été réglé d'avance par C et que le bateau (dont il me donne la description et le nom) m'attendra au port à 19 heures précises le mercredi suivant.

- Seulement ?

- Oui, le bateau est en croisière jusque là.

Tant pis. Je n'ai qu'à prendre mon mal en patience et prévenir de ce contre-temps Maguy et Maman ; cette dernière sanglote au téléphone, inquiète du contre-temps.

Une semaine à tuer. Et rien à faire !

Le premier jour, je reste enfermé dans la chambre. Pour une bonne raison : je n'ose pas sortir, tout simplement parce que *je ne sais plus* me promener ! Ce n'est pas étonnant : depuis trois ans, je suis resté dans la maison enfermé comme dans une prison, à cause d'une hantise permanente : celle de la visite des huissiers, l'arrivée d'une lettre recommandée, la venue d'employés de l'E.D.F., de l'eau ou du téléphone venus réclamer le règlement immédiat de leurs factures en détresse. Je voulais être là, présent, pour tenter de retarder l'inéluctable, essayer de protéger Maman. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que je décompressais enfin, l'esprit tranquille jusqu'au lendemain matin où la hantise renaissait comme la tête d'une hydre. Il n'y avait que le dimanche que la pression tombait : les huissiers ne travaillent pas le dimanche... A ce régime-là, je suis peu à peu devenu une sorte de hibou. Depuis trois ans, je n'ai pas senti la chaleur du soleil sur ma peau... Comment vais-je supporter celui d'Antigua ? Aux Antilles, son ardeur n'a rien à voir avec celle de celui qui fait mine de briller en Europe... Le mieux, c'est que je commence à m'y habituer, en sortant aux heures où

l'astre est le moins violent.

Ma première sortie à l'air libre a lieu le 20 mars. Il n'est que neuf heures du matin et pourtant je suis incapable de résister plus de cinq minutes. Je suis ébloui, la tête me tourne et je dois réintégrer ma chambre. J'essaie à nouveau le soir un peu plus longtemps, puis tous les jours, m'exposant prudemment chaque fois un peu plus.

La semaine achevée, je serai capable de résister une demi-heure en plein soleil, sans lunettes ni casquette.

Le mardi, Jean-Marie est de retour, l'air sombre. Le bateau a eu une avarie et ne sera disponible que le lundi suivant. L'homme est désolé, mais il n'y peut rien.

Je ronge mon frein.

Mais au fait... c'est samedi que Fabienne arrive aux Antilles ! Je saute sur le téléphone. Ce tout petit bout de femme est toujours l'homme des décisions rapides. En une minute, elle a trouvé la solution : elle va changer son billet et partir directement pour Antigua où elle cherchera un hôtel pour m'attendre. Je suis le plus heureux des hommes !

Afin qu'elle ne soit pas toute seule dans un pays qu'elle ne connaît pas, je décide d'y envoyer Borie en éclaireur pour l'accueillir à son arrivée. Le *Capitaine* décolle le samedi matin et, le soir, m'appelle avec Fabienne pour m'informer qu'ils ont trouvé un hôtel très sympathique à Falmouth, littéralement les pieds dans l'eau. Il s'appelle le *Catamaran Hotel*.

Vient enfin le 24 mars, jour de mon départ.

A 19 heures pile, je suis sur le port de Trois-Ilets. *Mon* bateau est à quai ; c'est un énorme catamaran dont le mât fait plus de vingt mètres de haut. Son équipage, composé de deux personnes, m'accueille chaleureusement et ne me pose aucune question. Sans doute ont-ils l'habitude de prendre en charge des passagers avides de discrétion, plus pressés de quitter un port pour rejoindre l'asile espéré que de faire la conversation. Une heure à peine après notre départ, le dîner (une tarte au thon) est servi sur la plage arrière. Le commandant a jugé en effet qu'il était préférable de manger le plus tôt possible, car il

n'est pas certain que nous puissions le faire plus tard : la mer grossit rapidement et du très mauvais temps est annoncé.

- C'est rare en cette saison, dit-il. J'espère que tu as le pied marin ?

Oui, je l'ai. Heureusement. La tempête nous prend à l'entrée du Canal de la Dominique. Elle ne nous quittera pas jusqu'à l'arrivée à Antigua, vingt et une heures plus tard au lieu des quatorze prévues, avec des vagues si grosses qu'on ne peut se déplacer qu'à quatre pattes. Impossible de cuisiner et même de faire du café. On se contente d'engloutir des bananes.

La nuit, nous admirons une magnifique comète [180] qui, haut dans le ciel, sur notre droite, semble nous accompagner tout au long de notre voyage. Il paraît que ça porte chance...

C'est donc optimiste que je vais me coucher, au moment où la mer se déchaîne vraiment. Les vagues s'écrasent sur le pont avec un bruit de tonnerre. Allongé sur ma couchette, en plein sommeil réparateur, je reçois une trombe d'eau qui s'engouffre par l'écoutille située juste au-dessus de moi. Je n'ai plus un poil de sec, les draps sont à tordre. Vite, je vérifie mes documents, mon seul bien matériel en ce monde. Par chance, ils sont intacts. Je les mets à l'abri dans la penderie. Pas la peine d'essayer de me rendormir ensuite. Autant monter sur le pont...

Dans l'après-midi du 25 mars, l'île d'Antigua apparaît à l'horizon, toute verte au bout du chemin que nous traçons à grand peine dans la mer en furie. Je ne la quitte pas des yeux. Je sens que ce qui m'attend n'est pas ce qu'on m'a promis, mais je sais aussi que, pour moi, ce pays est celui du salut. C'est, en tout cas, celui où je bâtirai peut-être ma nouvelle vie.

Nous quittons enfin les eaux territoriales françaises, eaux ennemies pour moi. Le sinistre pavillon tricolore claque à la poupe du catamaran et je lui tire la langue. Adieu, la France ! Et pas sans rancune...

Mes marins ne sont encore jamais venus à Antigua. Ils ne connaissent donc pas Falmouth et se dirigent en vérifiant sans

180 La comète de Hyakutake qui, cette nuit-là, croisait à 16 millions de kilomètres de la Terre.

cesse les coordonnées qui s'inscrivent sur les écrans de la passerelle. A 16 heures, nous sommes exactement à l'entrée de la baie recherchée, au fond de laquelle on distingue une plage de sable blanc et un bâtiment qui ressemble à un hôtel. Serait-ce le *Catamaran* ? Je m'empare d'une paire de jumelles. Sur la plage, je distingue une silhouette toute menue vêtue d'un T-shirt blanc et d'un pantalon rouge. Fabienne ! Nous sommes arrivés exactement à l'endroit prévu !

Le bateau a stoppé au milieu de la rade. Il est trop gros pour s'aventurer plus près du bord, et l'équipage souhaite évidemment quitter les lieux au plus tôt. C'est donc à bord d'un *dinghy* que je gagne le débarcadère de la *Marina* située juste à droite de la plage.

Epuisé par le voyage, trempé comme une soupe, je dépose à terre mon trésor : ma serviette emplie de documents. Puis, ankylosé, je reste quelques secondes à genoux, le temps de reprendre mes esprits. A cet instant, j'ai une pensée pour Marcel. La dernière fois que nous nous sommes vus, il m'avait dit que son rêve était de partir un jour à bord d'un bateau sans rien d'autre qu'une petite valise et débarquer sur une île inconnue pour y soigner les habitants ! Si tu me voyais, Marcel, tu rigolerais bien...

- *Sir*..., fait une grosse voix au-dessus de moi.

A hauteur de mes yeux, je vois deux paires de godillots noirs surmontés de jambes habillées de kaki. Je lève la tête. Bon sang ! Des *Coast Guards* [181] ! On m'a déjà retrouvé ! Je n'aurai vécu que quelques secondes libre à Antigua ! Et merde !...

Le *Coast Guard* insiste :

- *Sir*...

- *Yes*..., soupiré-je, résigné.

- D'où arrivez-vous comme ça ?

- De Martinique...

- Bienvenue à Antigua, *Sir*. Puis-je vous aider ?

Comment, s'il peut m'aider ? Mais alors, ils ne sont pas là pour m'arrêter ? J'essaie de me relever, mais je suis trop engourdi. Les deux *Coast Guards* m'aident à me remettre sur pieds. Je demande timidement :

181 Gardes côtes.

- Euh... Pourriez-vous m'indiquer le *Catamaran Hotel*, s'il vous plaît ?

- Pas de problème, suivez-nous !

Ils me remorquent pendant quelques pas puis me lâchent en me désignant le bâtiment devant lequel j'avais aperçu Fabienne.

- Le voilà. Profitez bien de vos vacances à Antigua, *Sir* !

- Merci beaucoup ! *Bye* !

- *Bye* !

Ouf ! Si j'avais un mouchoir, je me tamponnerais symboliquement le front...

Coup d'oeil sur l'hôtel. Il est joli comme tout ! A dix mètres à peine de la plage, c'est une construction de style colonial, couleur saumon avec des huisseries blanches, environné de palmiers et d'une myriade de fleurs multicolores. Une longue terrasse garnie de tables et de chaises blanches court sur la façade. Fabienne y est assise. Elle ne m'avait pas vu arriver et se jette dans mes bras. Borie est là aussi, bien sûr. Il m'embrasse, le chacal !

Je peux enfin savourer un bourbon-glace en contemplant le paysage.

Quelle paix ! En face de l'hôtel, la mer est calme comme un lac, d'un bleu profond. Leur journée de travail finie, une douzaine de pélicans repus s'y reposent. A gauche, des bateaux de pêche sportive sont sagement alignés tout au long du débarcadère où je suis arrivé. A droite, la baie est bordée de hautes collines qui dessinent comme un énorme éléphant assoupi. Au-dessus du soleil qui s'apprête à se coucher, le ciel bleu et rose est peuplé de frégates noires qui planent. Effrontés, des *bananaquits* au plastron jaune citron viennent picorer sur la table le reste des amuse-gueule.

La nuit tropicale tombe en quelques minutes, et commence le chant strident des grenouilles d'arbre et des criquets.

Je me sens incroyablement bien. Comme si j'étais chez

moi... Les chromosomes-mémoires, peut-être ? Un de mes ancêtres est venu dans les parages il y a bien longtemps... Persécuté parce qu'il était huguenot, lui aussi avait fui la France. Son prénom était Jean. Il a fini en 1565 en Amérique du Sud, passé au fil de l'épée, ainsi que tous ses marins, par un gouverneur espagnol.

Le lendemain, je téléphone à Michel. Il paraît surpris de m'entendre. Etrange. Il m'informe qu'actuellement il est pris par des rendez-vous dans une autre île des Caraïbes, mais propose de me rappeler dans deux jours. En tout cas, une chose est certaine : il ne m'attendait pas ! Desage m'a donc menti...

Autant considérer ces deux jours de délai comme des vacances inattendues. Mes premières depuis des années...

L'ennui, c'est que, comme d'habitude, je n'ai pas sur moi le moindre centime, ou plutôt, ici, le moindre *cent*. Borie, quant à lui, prétend ne rien avoir non plus. Fabienne m'offre de prendre les chambres à sa charge : je la rembourserai quand je pourrai. Elle a aussi loué une voiture, et, le *Capitaine* refusant systématiquement de nous accompagner, nous partons tous deux explorer Antigua.

Je découvre avec un émerveillement d'enfant la forêt tropicale, les plages fabuleuses, l'arsenal restauré d'*English Harbour*, les villages aux minuscules maisons de bois multicolores, nous dégustons des fruits aux noms étranges et des poissons grillés. Pour la première fois depuis quarante ans, je prends un bain de mer et Fabienne me donne une leçon de natation. Surtout, nous découvrons l'incroyable gentillesse des Antiguais et leur amour de la musique, nous pestons contre l'état effroyable des routes et cette maudite manie de conduire à gauche. Comme tout le monde, nous saluons les conducteurs que nous croisons. Tout au long de nos promenades, chèvres, chevaux et vaches nous contemplent d'un air paisible. Eclairs de bronze des oiseaux-mouches, traits d'émeraude des lézards verts et toujours ce ciel si bleu!... Je suis heureux.

Pas pour longtemps. Car au jour convenu Michel appelle

effectivement, mais pour me demander pourquoi je suis à Antigua et ce que j'attends de lui. C'est la meilleure ! Je lui explique mon odyssée. A l'évidence, il ne comprend pas la situation mais ne fuit pas la discussion. Très occupé, il lui est impossible de me rencontrer avant dix jours, mais si j'ai un problème grave je ne dois pas hésiter à l'appeler.

Est-ce que par hasard on se serait moqué de moi ? Où sont le Premier ministre, la maison de sept pièces, le passeport diplomatique et la voiture ? Quant au compte en banque, je n'y ai jamais réellement cru...

Toute la journée, je tente de joindre Desage au téléphone. En vain. Même chose le lendemain. Je finis par l'avoir enfin tard le soir, en me faisant passer pour quelqu'un d'autre. La conversation est brève mais instructive :

- Tu n'as rien à faire à Antigua ! hurle, hystérique, le grand homme d'affaires. Je ne t'ai pas demandé d'y aller ! Tu dois rentrer tout de suite !

Et il raccroche.

Je commence enfin à comprendre quelques-uns des mécanismes du piège qui m'a été tendu. Si tout va bien, j'aurai toutes les pièces du puzzle dans dix jours.

Encore attendre...

Pour me remonter le moral, Fabienne décide de m'inviter (c'est évidemment toujours elle qui invite...) au *Splash Bar*, à proximité immédiate de l'hôtel. C'est un petit restaurant typique, sympathique, sans manières, essentiellement fréquenté par des Antiguais. Après avoir lancé l'indispensable *Good evening* à la cantonade, nous nous installons à une des grandes tables de bois où restent deux places libres. Après les présentations d'usage, nous discutons avec les voisins de table tout en dégustant notre salade de lambis [182] et nos *rasta pasta*. A tout hasard, je branche la conversation sur le G5 dont, saisi par un étrange pressentiment, j'ai emporté avec moi un des trois petits flacons. L'homme assis à ma droite, qui se prénomme Marc, a l'air très intéressé :

182 Gros coquillage rose ressemblant un peu à un bulot.

- Et tu soignes même les vieilles douleurs avec ça ?

- En principe oui, mais ça dépend lesquelles.

- Eh bien, voilà plusieurs années que je souffre du poignet, suite à un accident de bateau.

- Montre, on peut toujours essayer...

Dix minutes plus tard, bien entendu, il ne souffre plus. Il est émerveillé et me désigne sa femme, assise en face de moi à côté de Fabienne :

- Elle, c'est la nuque...

Re-belote, avec le soulagement immédiat de l'épouse.

J'apprends alors qui est Marc : c'est le fils de la secrétaire du ministre de la Santé ! Le hasard, parfois, fait bien les choses... Marc me demande si je peux lui confier un dossier en anglais sur le G5, qu'il fera transmettre directement au ministre.

Dès le lendemain, je me mets au travail, armé de mon dictionnaire bilingue et de la machine à écrire que m'a prêtée Aline, la patronne du *Catamaran*.

Fabienne a tout préparé pour assurer ma survie pendant une dizaine de jours : elle a donné l'empreinte de sa carte de crédit à l'hôtel pour que je puisse régler les chambres en partant, de l'argent liquide qu'elle me remet dans une enveloppe et prolongé la location de la voiture. En étant économe, je peux facilement tenir deux semaines. Après tout, j'ai déjà survécu dans des conditions infiniment plus précaires au cours des trois années passées !...

Ensemble, nous poursuivons notre exploration de l'île. Borie, malgré nos offres répétées, refuse toujours de nous accompagner. Il reste assis sur la terrasse sans rien faire de la journée, va se baigner de temps à autre, essaie sans succès (il ne parle pas un mot d'anglais...) de draguer les jeunes baigneuses, puis retourne s'asseoir. Sa seule activité consiste à téléphoner longuement le soir (aux frais de Fabienne) à sa petite amie. Son comportement devient de plus en plus étrange au fil des jours qui passent : il fuit systématiquement mon regard. A l'évidence, le *Capitaine* a un problème. Mais lequel ?

Son attitude avec Fabienne est encore plus bizarre. Chaque fois que je quitte l'hôtel, Borie l'entreprend et me casse du sucre sur le dos ou cherche à saper le moral de mon amie : Je ne suis pas fiable, ce n'est pas moi qui ai inventé le G5, je suis un coureur de jupons, un escroc, mon unique porte de sortie est de m'entendre avec les Deux Clowns et seul lui, Borie, peut arranger les choses ; si je ne cède pas, je vais crever tout seul ici, Michel n'a aucune confiance en moi, etc. Bref, une entreprise de démolition systématique dont Fabienne me relate scrupuleusement la progression quotidienne en s'étonnant que le farouche guerrier n'ose pas parler quand je suis présent. Elle le lui a pourtant conseillé, mais il a décliné l'offre.

Ma religion est enfin faite : Borie est un mercenaire à la solde d'Isnard et de Desage.

Je décide d'en avoir le coeur net. La veille du départ de Fabienne, je téléphone à Maguy pour lui demander de vendre ma voiture et celle de Borie afin d'assurer notre subsistance pendant un mois. Maguy prend note, considère que c'est une excellente idée, mais ne peut rien faire sans l'accord écrit de Borie pour vendre l'*Audi*. J'en informe le *Capitaine* pour qu'il fasse le nécessaire. Il saute, comme piqué par une tarentule enragée :

- Ah non ! Pas ma voiture !

- C'est la seule solution. Et, de toute façon, c'est moi qui l'ai payée, n'est-ce-pas ?

- Je refuse ! Cette voiture, c'est mon unique capital ! D'ailleurs, j'ai décidé de repartir demain moi aussi ! J'ai téléphoné à Serge : un avion militaire me ramènera en Europe depuis Fort-de-France !

C'est alors seulement que je le regarde avec attention. N'ayant strictement rien fait d'autre que de se baigner et lézarder sur la plage, il est parfaitement bronzé. Or, sur un corps bronzé, les cicatrices apparaissent toujours nettement plus claires. Mais j'ai beau détailler le martyr du Mexique, je ne distingue rien. Pas une cicatrice ! Un corps de bureaucrate... Sur ce point aussi, il a menti ! Il s'est inventé de toutes pièces un passé glorieux, ce dont en vérité je me doutais un peu depuis notre arrivée à Antigua en constatant

qu'il disait systématiquement *Medwin* en parlant du cartel de *Medellin*, lapsus bien étrange pour un ancien des services spéciaux...

Borie est un traître.

Le 3 avril, j'accompagne Fabienne et le *Capitaine* à l'aéroport.

Alors que son vol pour Fort-de-France ne part que quatre heures plus tard, Borie s'engouffre aussitôt dans l'aéroport. Bon vent, *Capitaine* !

Avec Fabienne, les adieux sont tristes.

Je ne sais pas quand je la reverrai.

Quelques minutes plus tard, je suis seul à Antigua, à 8000 kilomètres de chez moi, dans un pays où je ne connais personne. Et de surcroît sans papiers, immigrant plongé dans la plus totale illégalité.

Mission : survivre !

MISSION : SURVIVRE !

Rentré à l'hôtel, je décide de faire un investissement considérable, compte tenu de mes disponibilités financière : je dépense 50 $EC [183] pour faire photocopier quelques exemplaires de mon dossier " G5 " en anglais et, tôt le lendemain matin, vais les déposer bien en vue sur le pont des plus luxueux bateaux amarrés dans le port de Falmouth. Je pars du principe tout simple que les propriétaires sont riches (c'est certain), âgés (pour la plupart) et donc probablement affectés de magnifiques rhumatismes, de splendides arthrites et de maux providentiels que l'argent, pour l'instant, ne leur permet pas de soulager.

Puis je m'installe à la terrasse de la *marina* pour craquer encore 25 $EC dans un somptueux petit déjeuner. Dans la demi-heure qui suit, un propriétaire sort de son yacht, tenant à la main un exemplaire de mon rapport, et se dirige en

183 Le dollar *East Caribbean* est une monnaie utilisée dans toutes les Caraïbes britanniques. Sa valeur est d'environ deux francs français.

boitillant vers le bar. A peine assis, il commence à feuilleter le document avec un intérêt manifeste. Quelques minutes plus tard, un capitaine orné d'une casquette blanche à ancre dorée le rejoint, tenant lui aussi un de mes dossiers. Avec les infinies précautions qu'exigent les douleurs qui lui vrillent les lombaires, il prend place à côté de son collègue. La conversation s'engage:

- Ah, tiens, John, vous aussi vous avez reçu ce truc-là ?

- Oui, mon cher Steve. Etonnant, n'est-ce pas ?

- Oh, vous savez, moi je ne crois plus aux faiseurs de miracles ! Avec le pognon que j'ai laissé chez les toubibs depuis vingt ans, j'aurais pu m'acheter un voilier deux fois plus gros que mon *Golden Hawk* [184] !

- Pfff !... Moi aussi, mon pauvre Steve... Faut pas rêver...

Ben si, justement, faut rêver ! Je suis là, moi ! C'est le moment d'intervenir. Je m'approche d'eux :

- Excusez-moi, Messieurs, mais je vois que vous avez reçu ce document...

- Ah, vous aussi ? s'étonne John.

- C'est moi qui l'ai écrit... Puis-je m'asseoir ?

La suite, vous la devinez. Le soir-même, j'ai gagné 1000 $EC. Le lendemain, je prends déjà des rendez-vous et, à la fin de la semaine, j'ai assez d'argent pour assurer quoiqu'il arrive mon retour en France, d'autant qu'il me reste encore deux fioles de produit.

Il n'empêche que je veux rencontrer Michel pour savoir exactement ce qui s'est passé avec Desage.

C'est avec une méfiance visible qu'il me rencontre au *Catamaran*. Ce qui l'a motivé pour se déplacer, c'est que je sois resté ***seul*** dans l'île et me sois débrouillé en attendant notre entrevue.

Pour commencer, je lui montre tous les dossiers que j'ai amenés avec moi, l'offre de création du *C.A.R.M.E.*, les plans du laboratoire, le dossier de synthèse sur le G5, des témoignages de médecins et de patients, des coupures de presse, bref tout ce que ***lui-même*** était censé m'avoir demandé au nom du Premier ministre.

184 Lequel, soit dit en passant, doit frôler les trente mètres de long

-st sidéré :

- Moi ? Mais je n'ai rien demandé ! Et le Premier ministre encore moins !...

C'est à mon tour d'être abasourdi :

- Je n'y comprends rien ! Et si vous me racontiez ce qui s'est passé en janvier dernier ?

Alors, Michel raconte et, avec ce qu'il me dit et ce que je savais déjà, il est possible de reconstituer l'ensemble du plan diabolique de Desage et de ses complices :

Trois gagne-petit de l'escroquerie décident de s'associer: Desage, le cerveau, son cousin Isnard et Ferrière, l'homme de paille. Desage vient de trouver la proie idéale en la personne de C, milliardaire en coquetterie avec le fisc et brave homme sans grande imagination. Dans un premier temps, coup de chance, Desage réussit à faire récupérer un peu d'argent à C qui, dès lors, lui voue une reconnaissance sans borne. C devient ainsi le client unique de Desage, sa vache à lait personnelle ; mais Desage doit aussi faire vivre son cousin et son esclave, les Deux Clowns. Comment s'y prendre? Le hasard va le servir en janvier 1996 : la télévision diffuse un reportage sur un étrange individu qui, à Biganos, est un train de créer l'évènement avec un produit-miracle que les journaux appellent *Silanol*. Avec lui, c'est sûr, il y a une masse d'argent à gagner sans se fatiguer !

L'attaque a lieu le 8 janvier 1997, quand Desage envoie ses Deux Clowns aux " *Boïens* " et que, pour mon malheur, je les confie à Borie.

Entre escrocs, tous trois se comprennent vite et plusieurs réunions ont lieu dans la foulée, sous la houlette de Desage qui n'a aucun mal à s'assurer la complicité de Borie. Mission est donnée à ce dernier de me persuader, en jouant sur ma corde humanitaire, de signer un accord qui me mette pieds et poings liés entre les mains de la bande. C'est la raison du coup de fil à la fois affolé et enthousiaste que le *Capitaine* me passe tandis que je suis chez Fabienne. La preuve que Borie est complice : tandis qu'il m'affirmait, des trémolos dans la voix, que les trois " mécènes " "*avaient une réputation en or*" et "*roulaient sur les lingots*", il **savait parfaitement** que tous trois en réalité étaient faillis et interdits bancaires ! Mais il

savait aussi que je lui faisais confiance et n'irai pas vérifier ses affirmations.

On n'est toutefois jamais trop prudent ; aussi, afin de limiter les risques d'un contrôle que je pourrais entreprendre, Borie insiste-t-il lourdement sur l'urgence de la signature immédiate du fameux contrat qui me " *mettra à l'abri* ".

C'est dans ces conditions que, le 8 janvier 1996, naît la société *S.L.D.I.*

Le premier soin des escrocs est de se remplir instantanément les poches, ce qui est réalisé grâce à l'opération " *chèques aller-retour* " dont j'ai parlé précédemment ; bénéfice net : plus de trois millions de francs en moins de quinze jours.

Pour camoufler une telle somme sans laisser la moindre trace, l'idéal est l'ouverture d'un compte dans un paradis fiscal. Or, Desage connaît vaguement quelqu'un travaillant entre autres gouvernements avec celui d'Antigua, un nommé Michel avec lequel il entre en contact dès la mi-janvier. Un rendez-vous est immédiatement organisé et Desage s'envole vers Antigua en compagnie de C, toujours dans le collimateur du fisc et donc très intéressé par une telle opération.

Pour donner une excellente impression (après tout, on ne prête qu'aux riches...), Desage loue un avion privé pour trimbaler toute son petit monde ; ça ne coûte pas cher, puisque tous les frais de cette mission (location de l'avion privé, frais d'hébergement, menus plaisirs) sont payés avec l'argent qui m'a été volé...

A Antigua, l'entrevue avec le Premier ministre ne dure que quelques minutes, au cours desquelles il n'est évidemment jamais question du *C.A.R.M.E.*, dont le ministre n'a d'ailleurs jamais entendu parler ; l'homme n'est nullement impressionné par les sommes évoquées (Antigua en voit circuler des montants autrement importants !), mais seulement intéressé par des créations d'emplois dont son pays a un besoin criant et dont l'annonce servirait son image. Pour cela, il serait prêt à accorder aux investisseurs certaines facilités, telles qu'une implantation dans une zone franche et la possibilité d'obtenir rapidement un passeport non pas diplomatique (c'est pratiquement impossible), mais économique (c'est déjà énorme). Seulement, pour ça, les

investisseurs doivent évidemment lui donner des garanties sérieuses.

Desage a alors une idée : il s'engage à créer une unité de fabrication de G5. Malheureusement, parti précipitamment de France (comme un voleur, quoi...), il n'a pas jugé utile de prendre le moindre document sur le produit. Il se souvient vaguement du nom... ça se termine en *mol*, s'il ne se trompe pas. Quant au nom du Nimbus qui l'a inventé...voyons... c'est quelque chose comme *Loribo*...

Un contrat est immédiatement signé avec Michel concernant la création d'une unité de fabrication de *Sydamol*, sous le contrôle technique du nommé *Loribo*, que Desage se fait fort de faire venir à Antigua dans un délai maximum de deux mois.

Pour preuve de sa bonne volonté, Desage s'engage en outre à verser le jour même 1.500.000 francs sur un compte qu'il va ouvrir dans l'après-midi à Antigua. Pour le gouvernement, ce serait un premier pas, une marque de bonne volonté, pour *Desage and Co* le début de fructueuses opérations sans taxes ni impôts.

Théoriquement, le versement des 1.500.000 francs ne pose pas de problème : les escrocs ont emporté avec eux cette somme en chèques libellés à l'ordre de *SLDI*, ainsi que d'autres, datant du mois de novembre 1996, qu'il n'a malheureusement pour eux pas été possible de faire modifier par les clients et qui sont donc toujours à mon ordre. Pour éviter tout risque d'erreur, ces derniers sont rangés à part dans une enveloppe de papier kraft. Ils représentent très exactement 340.000 francs.

C'est donc muni d'un total d'au moins 1.840.000 francs que Desage se présente à la banque.

Là, grosse déception : les banquiers locaux acceptent traditionnellement tout l'argent qu'on leur apporte sans trop se soucier de sa provenance, mais ils sont fainéants ! Des milliers de chèques à enregistrer, ce sont des heures de travail, une masse d'écritures fastidieuses. Ils n'en veulent tout simplement pas : ça les fatigue. Du liquide, d'accord : ils acceptent. Un virement, pas de problème. Mais tous ces petits bouts de papiers, ils sont navrés, vraiment, mais ils n'en ont rien à faire... Surtout en francs français !

Desage et C quittent la banque la queue entre les jambes.

Il leur faut trouver une autre solution.

Ils téléphonent donc à Michel pour lui confirmer le versement promis de 1.500.000 francs dans la semaine, mais par virement effectué depuis la France.

Puis ils s'envolent pour l'Europe régler le petit problème.

La seule difficulté de l'opération projetée, c'est ma présence non seulement dans les locaux de *SLDI* (où je commence à m'étonner de la brusque baisse des demandes de renseignements de patients atteints de maladies graves, dont on sait que les Clowns les jettent au panier...), mais surtout dans le capital de la société. Car je risque de voir d'un très mauvais oeil l'émigration brutale et lointaine de tout l'argent que j'ai mis dans *SLDI*.

Certes, je n'ai officiellement aucune part de propriété dans la société, puisque ce que je possède est " porté " par Borie, auquel, évidemment, Desage et ses complices ont d'excellentes raisons de faire entièrement confiance. Mais, après tout, les agents doubles, ça existe, et il n'y a que la première trahison qui coûte.

Par sécurité, une nouvelle répartition du capital est donc décidée. On exige du *Capitaine* qu'il cède " ses " parts sans m'en avertir.

Exit donc Le Ribault, et merci pour tout.

L'ennui, c'est qu'ayant finalement appris la manoeuvre, je commence à montrer les crocs de façon inquiétante. Voilà maintenant que je parle même de déposer plainte !

Le danger que je représente empêche désormais de virer " mon " argent à Antigua. Il y aurait forcément des traces, et les chèques sont établis au nom de *SLDI*, désignant ainsi le coupable de la fuite de capitaux sans équivoque possible.

Le temps de trouver une autre solution pour ces satanés chèques, il faut découvrir un moyen de me calmer.

C'est alors la comédie jouée par Desage, prétendant que les Deux Clowns risquent de faire chanter C, et me demandant un délai de quinze jours pour régler les problèmes. Il lui est facile de me persuader de faire un voyage à Antigua en prétendant que le Premier ministre m'attend pour recréer le *C.A.R.M.E.* et me fournir en outre un passeport diplomatique. C'est donc avec grand soin qu'il prépare mon

départ en exil, lequel ne présente pour lui que des avantages :

- N'ayant toujours pas été arrêté en dépit des plaintes déposées à mon encontre par l'ordre des médecins et celui des pharmaciens, je représente une menace perpétuelle pour les escrocs, surtout que maintenant, à l'évidence, j'ai compris le manège des Deux Clowns ;

- Mon absence totale de papiers au cours de mon voyage présente de bonnes garanties d'arrestation, auquel cas j'apparaîtrai comme un hors-la-loi fuyant la justice française, assuré par conséquent d'un long séjour en prison préventive, ce qui ne serait pas excellent pour mon image de marque ;

- Si arrestation il y a, ce que les escrocs souhaitent de toute leur absence de coeur, je ne dois sous aucun prétexte pouvoir mettre en cause Desage et C. Pour cela, ils doivent me donner des preuves flagrantes de bonne volonté. Au cas - fort peu probable - où j'atteindrai Fort-de-France sans contrôle d'identité approfondi, on doit envisager une solution d'urgence pour éviter que je ne fasse le moindre remou sur le territoire français ;

- Cette solution, c'est mon transfert par bateau jusqu'à Antigua. Une fois arrivé là-bas, je me trouverai évidemment dépourvu de tout, sans papiers, sans argent, sans aucune relation locale. On peut alors envisager trois hypothèses, toutes extrêmement satisfaisantes :

- *Hypothèse n° 1* : Je tente de joindre Michel (dont j'ai les coordonnées) ou même le gouvernement, mais Desage sait que lui et sa clique y ont laissé un si mauvais souvenir en ne tenant pas leurs engagements que je serai très probablement accusé de tentative d'escroquerie et jeté en prison. Or, les geôles antiguaises ne sont pas précisément réputées pour leur confort, surtout pour un occidental ;

- *Hypothèse n° 2* : Par le plus extraordinaire des hasards, je réussis à gagner la confiance du gouvernement et à mener à bien (après tout, on peut imaginer l'impossible...) le *Projet Sydamol*. En ce cas, Desage et sa bande auront prouvé leur bonne volonté en livrant sur place le scientifique chargé par eux de réaliser le projet. Ils pourront alors profiter une fois de plus de mon travail.

- *Hypothèse n° 3* : Après quelques jours passés à vivoter sur les plages, rassasié de bananes et de noix de coco,

j'appelle mon excellent ami Desage au secours. Magnanime, celui-ci finance alors mon retour en échange d'un contrat d'exclusivité pour l'exploitation du G5 en tous domaines, voire même une cession gratuite de tous mes brevets.

En tout cas, chacune de ces hypothèses n'a *que des avantages, pas un seul inconvénient* : Mort, vivant ou emprisonné, on est débarrassé de moi, je ne risque plus de déposer plainte contre qui que ce soit, il n'y a plus d'enquête policière, et on est totalement libres pour faire du produit ce qu'on veut, sans aucun souci humanitaire absurde.

La présence constante de Borie à mes côtés permet en outre (le téléphone, c'est bien pratique) d'être tenu jour après jour au courant de mes moindres faits et gestes. Pour moi, l'ennemi n'est pas seulement dans la place ; il est sur la plage et se bronze.

A partir du moment où je pose le pied sur l'île d'Antigua, Desage et les Deux Clowns ont donc toutes les raisons de croire que, quoiqu'il arrive, ils ont gagné la partie.

C'est une erreur.

Ils ignorent que, tout au long de ma vie, une bonne étoile est toujours intervenue *in extremis* pour me sauver, souvent à la dernière minute.

Cette fois, les grains de sable qui vont enrayer la belle mécanique de Desage et de ses complices sont la présence de Fabienne, sa générosité et trois petites fioles pleines de G5...

PASSAGE EN FRANCE

Michel est convaincu par mes explications et accepte de présenter officiellement le " dossier G5 " aux autorités concernées pour l'obtention des agréments médicaux. J'ai trouvé mon appui à Antigua !

Marc, de son côté, a remis mon rapport à sa mère, qui va le transmettre au ministre de la Santé.

Tout se met en place, mais les réponses officielles ne seront évidemment pas données avant plusieurs semaines. Dans l'immédiat, je n'ai plus rien à faire. Le plus urgent, c'est

de me faire refaire un passeport et de ramener dans l'île tous les documents qui sont restés en France et me font cruellement défaut. Après tout, je n'étais venu originellement ici que pour une durée de quatre jours...

Grâce aux petites fioles de G5 et à mes consultations, j'ai maintenant assez d'argent pour acheter mon billet d'avion, mais aucun papier d'identité me permettant de quitter le pays. Je vais donc au consulat de France faire une déclaration de perte de mon passeport (supposé avoir été égaré sur la plage) et, muni une fois de plus d'un document provisoire, cours acquérir le précieux billet de retour.

C'est le 15 avril 1996 que j'atterris à Bordeaux *via* Paris. Le contraste avec les Caraïbes est saisissant : tout ici paraît si gris, si triste... Le plus choquant, c'est l'agressivité latente ou exprimée qu'on rencontre à chaque minute dans les rues et les magasins. Aucune joie de vivre. J'avais oublié l'ambiance pesante, presque désespérée, du pays. Pour tout dire, j'avais oublié la France ! Les retrouvailles sont moroses.

Heureusement, Maman, Maguy et Ix-Le-Chien sont là, qui m'entourent de toute leur affection. Partout, dans la maison, elles ont exposé les petits souvenirs et les cartes postales que je leur ai envoyées de la Martinique et d'Antigua.

Elles me font une relation détaillée du retour peu glorieux de Borie. Renseignements pris auprès d'*Air France*, le *Capitaine* n'a évidemment pas bénéficié d'un vol militaire entre Fort-de-France et Paris, mais s'est fort bourgeoisement contenté d'une place dans le banal avion de ligne de Monsieur-tout-le-monde. Ce qui, évidemment, ne surprendra personne.

A peine arrivé, il s'est précipité à la maison de Gujan, a pris une douche rapide et englouti en quelques minutes le déjeuner qui lui avait été préparé, prenant à peine le temps d'expliquer à Maman que je ne fiche rien à Antigua, qu'il faut me rapatrier d'urgence, que je me vautre dans la débauche, que, de toute façon, il n'y a pas de place pour moi là-bas et

que la seule solution pour une hypothétique survie consiste à ce que je m'entende avec Isnard et Desage. Puis le *Capitaine* s'en fut à la vitesse du zèbre faire son rapport aux Deux Clowns qui, sans doute en récompense de ses mauvais et déloyaux services, lui remirent une aumône de 200 litres de G5. Les trente deniers de Judas, en quelque sorte...

Enfin, le glorieux vétéran du Mexique et des Caraïbes s'en fut s'enterrer dans sa Creuse natale ressasser les souvenirs de sa dernière campagne.

Ce n'est que quelques jours après son passage éclair à la maison que Maguy se rendit compte qu'il avait emporté avec lui une partie de mes dossiers. Il avait accompli son forfait si rapidement que, dans sa hâte de quitter les lieux, il avait oublié d'emporter ses chaussures de sortie et une collection de cravates en soie.

Moi, je me terre dans la maison. Je ne tiens pas à être reconnu. Je sais que mon avenir n'est plus en France, et je ne tiens pas à le gâcher par imprudence. Seule exception : je dois sortir pour faire ma demande de passeport à la mairie. A l'Etat Civil, on m'informe que je dois attendre trois semaines avant de pouvoir disposer du précieux document. C'est trop. J'ai déjà réservé mon billet de retour pour le 2 mai, et nous sommes le 24 avril ! A côté de l'employée de l'Etat Civil, une dame de la mairie prête l'oreille à notre conversation. Elle s'empare du formulaire et demande :

- Le Ribault, c'est bien votre nom ?

- Oui...

- Vous êtes *le* Le Ribault ?

- Non, non... Le Ribault, seulement...

- Ce n'est pas ce que je veux dire... Etes-vous *le* Le Ribault qui a inventé ce merveilleux médicament dont on parle tant ?

- Oui, c'est moi...

La dame lève les bras au ciel. Elle a l'air toute émue :

- Mon Dieu ! Moi qui vous cherche depuis si longtemps ! Et vous êtes pressé ?

Je lui explique les raisons de l'urgence et mon inquiétude de rester trop longtemps en France, au risque d'être arrêté d'une seconde à l'autre. La dame s'insurge :

- Ah non ! Pas question ! On a besoin de vous ! Vous

n'etes pas un criminel, tout de même ! Je m'occupe personnellement de votre passeport. Est-ce que demain soir, ça irait ?

Si ça irait ? Je suis aux anges !

Le lendemain, fidèle à sa promesse, la dame me tend mon beau passeport tout neuf avec un grand sourire.

En ce qui concerne la Guerre du Silicium Organique, le combat fait rage et nombreux sont les prétendants à mon trône.

Bargigli, le truand-entrepreneur de pompes funèbres, a créé une société, la *Sodisil*, qui se prétend seule agréée par moi pour fournir le produit. Il occupe toujours ma place aux *Boïens* et fait fortune au grand jour, nullement inquiété par la " justice " qui me persécute. Il se fait passer pour mon associé et présente son neveu Serge comme étant le mien ! Il récolte ainsi la majorité de mes patients, qui n'y voient que du feu. A ceux qui s'étonnent de ne jamais me voir, il répond que j'ai créé pour lui une "école" dans laquelle j'apprends aux médecins comment utiliser le produit. Bargigli, sans complexe, prescrit sa mixture aux malades, même à ceux souffrant de maladies graves. Il lui arrive parfois de venir à Biganos à bord d'un hélicoptère loué, avec une autorisation préfectorale pour atterrir devant l'hôtel ! Je crois rêver...

Francis Seurem, l'obscur guérisseur, sans doute suffisamment enrichi par sa collaboration avec Bargigli, a quitté ce dernier pour créer avec son frère Patrick une société *(Objectif Diffusion)* qui, en collaboration avec Isnard et Ferrière, vend du produit à Langon tandis que, devenu carrément gourou, il le prescrit à tour de bras en se recommandant de la Vierge Marie. Il a bien entendu pignon sur rue, lui aussi superbement ignoré par la justice...

Quant aux Deux Clowns, ils continuent de collaborer activement avec Desage, ce dernier se consacrant exclusivement à son gros pigeon C, tandis qu'ils commercialisent le *Silanol SLD*. La vocation médicale leur étant venue, ils ont même étendu leur gamme, proposant désormais ouvertement

de la *Mélatonine*, substance dont la vente est pourtant strictement interdite en France. Mais pourquoi se gêner, puisque le seul dont on veut la peau, c'est ce pauvre con de Le Ribault ?

En vérité, cette floraison de sociétés bidons dirigées par des fripouilles estampillées n'est pas pour me surprendre, car les organo-siliciés ont toujours attiré les escrocs comme un aimant.

Dès le printemps 1985, douze ans plus tôt, un couple vint frapper à ma porte. Il s'agissait de Philippe Voisin, le père, diplômé en pharmacie, et de sa fille Catherine, dépourvue de tout diplôme. Ils venaient de créer à Marcheprime, près de Gujan, un petit laboratoire nommé *S.P.P.A.* dont l'objet était d'effectuer divers tests sur des produits pharmaceutiques et cosmétiques en vue de leur obtention d'A.M.M. Ayant entendu parler du silicium organique, les Voisin m'offraient leurs services pour réaliser les tests toxicologiques sur mon produit. Pour moi, c'était une aubaine, car j'étais précisément à la recherche d'un laboratoire pouvant effectuer un tel travail. Nous nous quittâmes enchantés les uns de l'autre et ils s'en furent, emportant précieusement le chèque d'acompte ainsi que le texte du brevet sur le G4 qui venait de m'être accordé officiellement.

Deux mois plus tard, ils étaient de retour avec les résultats : le produit ne présentait aucune toxicité.

Dans le mois qui suivit, je travaillai d'arrache-pied à la mise au point d'une gamme de cosmétiques dont je confiai la commercialisation aux Voisin.

Six mois s'écoulèrent, pendant lesquels je ne reçus aucune nouvelle de leur part.

C'est l'arrivée fracassante dans mon bureau d'un inconnu bavant de rage qui me fit découvrir le pot aux roses : le malheureux, qui m'avait pris pour un des Voisin, venait tout simplement me réclamer la bagatelle de 1.200.000 francs qu'il prétendait lui avoir été escroqués !

Après quelques heures de discussion, il fut enfin possible de reconstituer l'affaire.

Avant tout, il convient d'expliquer le cheminement d'un

brevet. Dans un premier temps, celui-ci est déposé à l'*I.N.P.I.*, où il est officiellement enregistré. C'est la phase dite de *demande de brevet*. Celui-ci, en effet, ne peut être accordé qu'après la réalisation de recherches faites par l'*I.N.P.I.*, afin de vérifier qu'aucun brevet similaire n'a été déposé antérieurement. Cette période de recherches est plus ou moins longue (entre un et deux ans en moyenne). Si elle est négative, l'*I.N.P.I.* délivre finalement le brevet en lui attribuant un numéro d'enregistrement. Il est désormais *accordé*.

Les Voisin, avec l'intelligence pervertie propre aux escrocs, avaient saisi la faille du système. Ils avaient en leur possession tous mes documents (dont les secrets de fabrication) et le texte de mon brevet déjà accordé. Le reste était un jeu d'enfants : ils recopièrent purement et simplement celui-ci (à la virgule près) et coururent à l'*I.N.P.I.* pour le déposer. Dès lors, ils disposaient d'un certificat de dépôt officiel.

Immédiatement, munis du précieux document qui n'était qu'une simple demande, ils présentèrent mes résultats expérimentaux à de riches pigeons avec la complicité d'un autre escroc nommé Claude Sokolovitch, en proposant aux naïfs d'acquérir des parts d'un brevet qui ne serait jamais accordé, compte tenu de l'antériorité du mien ! Sans doute trouvèrent-ils même un nid de gogos, puisqu'en un an, ils réunirent ainsi la coquette somme de *huit millions de francs*, essentiellement réglée en liquide et sous la table par des gens qui ne portèrent évidemment jamais plainte. Seuls quelques rares investisseurs ne craignant pas le fisc tentèrent d'intenter un procès aux Voisin, mais apparemment sans résultat, puisque la société *S.P.P.A.*, devenue *T.S.M.A.* puis *Synthesa*, continue à vendre tout à fait légalement du G4 sous l'appellation de *Calvichoc*, lotion supposée faire repousser les cheveux !

Cette histoire est une belle illustration de ce qui se passe dans une société qui marche sur la tête : les escrocs s'enrichissent impunément sous l'oeil étrangement complaisant de la justice tandis que les inventeurs risquent la prison à longueur de journée...

Pour l'instant, moi, en ce joli mois d'avril 1996, je ne peux rien faire contre cette floraison d'escrocs de tout poil.

Mon seul objectif est désormais d'obtenir les agréments médicaux officiels pour le G5. Je sais qu'une telle obtention est impensable en France : Duffaut y a déjà laissé la vie et moi je suis traqué. Mon unique espoir : retourner aux Caraïbes.

Trois jours avant mon départ, le téléphone sonne. Comme je ne réponds jamais, c'est Maguy qui décroche. Surprise : c'est Borie au bout du fil ! La voix grave et mystérieuse, style espion de série B, le *Capitaine* invite Maguy à le rappeler d'une cabine téléphonique, car il n'a pas confiance en ma ligne. Sur mon conseil, elle s'exécute. Dix minutes plus tard, elle est de retour, folle de rage. Borie, ayant appris (par qui ?) que je suis de retour, propose de me rendre les documents qu'il m'a volés... moyennant 100.000 francs en petites coupures, dont 50.000 pour Maguy si elle réussit à me convaincre ! Elle est outrée. Moi, ça m'amuse : le héros des services secrets, après être devenu traître, a atteint maintenant le niveau de la déchéance totale : il s'est reconverti en maître chanteur !

Je l'appelle aussitôt. Il répond, pas gêné du tout :

- Alors, t'acceptes ?

- Les dossiers, je les ai en double, andouille ! Alors, le pognon, tu peux te le foutre au cul !

Et je raccroche.

Puis, tranquillement, Maman, Maguy et moi prenons notre traditionnel apéritif du soir. Elles réussissent à sourire, mais je sais qu'elles sont tristes : Elles savent que, dans ma chambre, j'ai déjà bouclé tous mes maigres bagages.

Ix-Le-Chien soupire à fendre l'âme.

UNE VIEILLE DAME A ANTIGUA

De retour à Antigua, c'est au *Sand Haven Hotel* que je m'installe. Tenu par deux Anglais, Paul et Peter, c'est une sorte de pension familiale où l'on peut prendre tous ses repas, disposer d'un fax ou se baigner à loisir, puisqu'il est situé sur

la plage même de *Dickinson Bay*. De plus, il n'est éloigné que de quelques minutes de la capitale, où je risque d'avoir à me rendre souvent au cours des semaines qui viennent, si toutefois mon projet aboutit, ce dont je ne doute pas.

En attendant, j'ouvre une boîte postale, puisqu'à Antigua les facteurs sont inconnus ; chacun va chercher son courrier à la poste, dont les murs extérieurs sont tapissés de petits boîtes métalliques ornées d'un numéro. Tout comme les comptes en banque, d'ailleurs, eux aussi numérotés et parfaitement anonymes.

Dans la capitale, je commence à prendre mes points de repère et m'habitue au rythme de l'île : lever très tôt le matin avec le soleil (vers cinq heures), promenade ou bain de mer, puis travail à l'hôtel et léger lunch. L'après-midi est consacré aux consultations, qui deviennent de plus en plus nombreuses. Vers dix-huit heures, quand le soleil se couche, je longe la plage jusqu'au *Coconut Grove*, où je prends mes habitudes et qui devient mon quartier général. En effet, les employés du bar, que j'ai tous traités de coupures et de brûlures diverses, sont devenus des fans du G5 et ne manquent pas une occasion d'en parler aux touristes qui séjournent dans les grands hôtels voisins. Les " visages pâles " profitent de la soirée pour faire coup double : étancher leur soif... et se faire soigner de leurs coups de soleil tout frais ou de leurs rhumatismes anciens.

Mai passe.

Le 21, les Deux Clowns et l'Obscur Guérisseur passent à l'attaque, et m'assignent en référé devant le Tribunal de commerce de Bordeaux. Je ne suis d'ailleurs pas la seule cible; outre la *Sodisil* et Bargigli, j'ai la surprise de découvrir que Desage fait également partie de leurs cibles ! Tiens, tiens? Le torchon brûlerait-il entre les escrocs ? Qui donc prétendait que les hyènes ne se dévorent pas entre elles?

Les attendus de l'assignation des Deux Clowns ne manquent pas de saveur. Au fil des lignes (bourrées de ces fautes d'orthographe dont les huissiers arcachonnais Pounissens et Marcellier ont le secret), je découvre

notamment que les Deux Clowns ont " *mis au point* [185] *un produit cosmétique baptisé Silanol SLDI* ", que j'ai "*présenté dans la presse ce même produit* (...) *comme ayant des vertus thérapeutiques* [186] ", que " *cette présentation introduit une confusion dans l'esprit du public entre le produit cosmétique Silanol SLDI et le Silanol Le Ribault, présenté comme ayant des vertus thérapeutiques* ", que " *la sarl Silanol SLDI et la sarl Objectif Diffusion subissent de la part du " Groupe Le Ribault "* [187] *une concurrence déloyale insupportable* [188] *au point qu'actuellement compte tenu de la confusion crée* [189] *par ces derniers ils ne peuvent plus commercialiser le Silanol SLDI* ", et que de tels comportement sont "*déloyaux et illégaux"* [190] . Bref, les pauvres malheureux, littéralement poussés par moi à la ruine, demandent réparation pour eux et interdiction d'exercer pour moi et mon " *groupe* " !

C'est tellement énorme que la justice française elle-même (c'est dire !) déboutera les Deux Clowns et l'Obscur Gourou.

A la fin mai, j'attends toujours la réponse du gouvernement antiguais.

Là-bas, très loin, Maman aussi attend. Elle ne croit plus que je reviendrai un jour. Surtout, elle ne croit plus qu'elle me reverra... Comme il m'est impossible de rentrer en France, je décide de la faire venir dans l'île.

Maman a 85 ans ; elle n'a jamais pris l'avion. Elle ne s'est jamais déplacée en dehors de l'Europe. Elle est fatiguée. Son moral est miné par toutes les trahisons dont j'ai été victime, et qu'elle connaît. Seuls nos vrais amis viennent encore la voir pour tromper sa solitude : Maguy, bien sûr, présente jour et nuit et qui couche désormais à la maison, et puis bien sûr Didier, Jocelyne, Jacky et quelques très rares autres ...

Aura-t-elle la force de supporter le voyage ? Aura-t-elle

---

185 Sic

186 Vous vous rendez compte de mon toupet ?

187 Sic

188 Sic

189 Bravo pour la grammaire, les huissiers !

190 Y a pas de doute, je suis une ordure...

même seulement envie de venir ?

Quand je lui téléphone, un soir, pour lui dire que je l'attends, c'est une explosion au bout du fil ! Elle pleure, Maman, elle sanglote, mais de joie, cette fois !

- Tu n'as plus qu'à préparer tes bagages...

- Ils sont prêts depuis un mois !

- Oh oui ! ajoute Maguy en fond sonore. Et les miens aussi !

- Il te faut aussi un passeport...

- Je l'ai, depuis trois semaines !

- Et puis, il faudrait que tu passes une visite médicale, pour être sûre de bien supporter le voyage...

- Je l'ai passée la semaine dernière : aucun problème !

- Il y a Ix, aussi ! Faut trouver quelqu'un pour garder le chien...

- On s'en est occupées. Alain [191] est prêt à l'accueillir chez lui le temps qu'il faudra !

Sacrée Maman ! Elle a tout préparé ! Je suis sûr qu'il ne manque pas un bouton de guêtre !

Le départ est fixé au 9 juin.

Le *Sand Haven* est mobilisé : Maman et Maguy ont chacune une chambre réservée au rez-de-chaussée, donnant directement sur la plage ; une infirmière est prévue pour aider Maman à s'habiller tous les matins, Peter lui cuisinera ce qu'elle aime.

Quand l'énorme *Boeing 747* atterrit, je suis taraudé d'inquiétude. Pourvu que le voyage se soit bien passé !

Soudain, je la vois, si petite, si fragile en haut de la passerelle. Maguy est à ses côtés. On l'aide à descendre. Une voiture la conduit jusqu'à l'aéroport pour les formalités d'entrée dans le pays.

Dehors, j'attends une bonne heure.

La voilà, toute voûtée, appuyée sur sa canne ! Vite, je prends une photo [192] .

Elle se jette dans mes bras. Retrouvailles tendres et

[191] Un ami policier

[192] Celle qui figure à la fin de cet ouvrage

émues, à 8000 kilomètres de la France...

Une fois Maguy et elle installées dans la voiture, je demande :

- Vous préférez aller directement à l'hôtel vous reposer, ou visiter un peu l'île ?

La réponse fuse à la seconde :

- On visite ! Parce que... on va te dire... l'arrivée à Antigua, c'est pas terrible... Je suis un peu inquiète... Est-ce que toute l'île est comme ça ?

Je comprends son désappointement et son angoisse : avant d'atterrir, les avions passent au-dessus d'une gigantesque carrière dont on ne peut pas dire qu'elle donne du pays un avant-goût souriant.

Direction : le Sud, *via* le centre du pays, puis la forêt tropicale, la traversée de Saint John's et enfin l'arrivée à l'hôtel en longeant *Dickinson Bay*.

Enchantée de cette première visite, les yeux emplis de paysages nouveaux, Maman est maintenant rassurée : je ne suis pas prisonnier dans un désert de pierres, mais dans une île de toute beauté. L'accueil chaleureux de Paul et Peter achève de la tranquilliser.

Le dîner se passe dans la joie des retrouvailles. Maman et Maguy m'apprennent que Monsieur C. était avec elles dans l'avion ; il les a vues, mais a fait mine de ne pas les reconnaître et est descendu à l'escale de Saint-Martin. Peut-être a-t-il mauvaise conscience ?

Surtout, elles me racontent la France et moi les Caraïbes.

Pour sa première nuit tropicale, Maman s'endort sereine : son fils est en sécurité.

Le lendemain matin, à l'heure du petit déjeuner, les deux chiennes attitrées de l'hôtel arrivent par la plage et entrent dans sa chambre lui faire la fête, comme si elles avaient reçu un message d'Ix-Le-Chien qui, tous les matins, vient ainsi saluer sa patronne.

Commence alors un mois qui restera dans ma mémoire comme un des plus beaux de ma vie.

Maman veut tout voir, tout ! Ses immenses yeux bleus ne sont pas assez grands pour admirer ce qu'elle découvre, pour graver dans sa mémoire les moindres recoins du pays qu'a choisi son fils. Elle n'est plus fatiguée, Maman ! Elle ne craint plus le soleil ! Oublié, le régime ! Mieux : elle s'est mise à apprendre l'anglais et fait des progrès évidents jour après jour. Quand elle partira, elle sera capable de soutenir une conversation... Elle, qui protestait en France lorsque son chauffeur du moment franchissait un peu trop vite un cassis minuscule, supporte avec allégresse les effroyables routes d'Antigua, rit au passage des terrifiants ralentisseurs briseurs d'amortisseurs, s'esclaffe quand la voiture se désagrège de nid de poule en nid d'autruche, applaudit aux coups de frein désespérés que je donne pour éviter l'âne baladeur, la vache rêveuse ou le cheval bucolique [193] . Séduite par la politesse des habitants, elle salue joyeusement de la main piétons et automobilistes, découvre le punch mais préfère le porto, dévore les crevettes grillées, déguste les saveurs nouvelles du *Red Snapper* [194] , du *King Fish* [195] et de l'espadon.

Maman vit. Elle vit intensément...

Tous les trois, nous visitons les endroits que je connais, et beaucoup que je découvre avec elles. C'est cramponnée à mon bras qu'elle fera la dernière grande promenade à pied de sa vie à *Devil's Bridge*, émerveillée par les vagues en furie sautant au travers du tablier de pierre. Chaque maison créole en bois peinte de couleurs vives attire ses commentaires, un baobab montant la garde au détour d'une route mérite un arrêt impératif. Les nuances de la mer sont encore plus belles que sur les cartes postales, et elle ne se lasse pas de les contempler.

---

[193] En souvenir du *Capitaine*, Maman avait surnommé *Borie* tous les ânes antiguais et ne manquait jamais de les saluer d'un joyeux " Bonjour, Borie ! " chaque fois que nous en croisions un. Une des cartes postales les plus célèbres de l'île représente justement un âne dans la forêt tropicale, portant deux hottes chargées de fruits. Durant le séjour de Maman, nous en avons envoyé plusieurs exemplaires à Borie, dont l'un au moins spécifiait que la photographie représentait un *Borie* portant les 50.000 francs destinés à Maguy pour que je récupère mes fameux dossiers. En dépit de ces touchantes attentions, *Borie-à-deux-pattes* n'a jamais répondu à nos cartes...

[194] Délicieux poisson aux écailles rouge vif.

[195] Poisson ressemblant au barracuda.

Quel que soit l'endroit que nous explorons, le trajet de retour est immuable : la route de la forêt tropicale, dont elle est tombée amoureuse. Elle ne se soucie plus de sa cataracte récemment opérée, et c'est d'un oeil d'aigle qu'elle guette les mangoustes qui traversent notre chemin. Elle gorge sa mémoire de lianes, de cocotiers, de bananiers ; comme, avant de venir, elle a lu tout ce qu'elle trouvait sur la flore des Caraïbes, c'est elle qui m'apprend le nom des fleurs ! Elle et mon père, toute leur vie, ont adoré les fleurs...

Le soir, sur la terrasse, nous prenons l'apéritif en contemplant le coucher du soleil, à l'affût du rayon vert que j'ai déjà pu admirer deux fois. Elle n'aura malheureusement pas ce plaisir.

Peter et Maman s'entendent à merveille. Il est aux petits soins pour elle, et, comme il parle couramment français, ils discutent ensemble des heures, de leur vie, des plantes, de la nature, des animaux. Une phrase de Peter séduit Maman, qui la répétera souvent :

- J'aime tout ce dans quoi il y a coeur qui bat.

Un jour, elle a le rare privilège d'être invitée par le chef des services de sécurité du Premier ministre à prendre le thé dans son bureau des sous-sols du ministère, servie comme une princesse par les barbouzes locales attendries, aux petits soins pour la *Mamy* qui vient de si loin...

J'aurai au moins réussi cela : pour la première fois depuis des années, j'ai pu, un mois durant, consacrer tout mon temps à ma mère, lui offrir l'infime cadeau de ma présence.

Dans la mesure du possible, je me suis abstenu de lui parler de mon travail ; depuis trop longtemps, celui-ci nous a empêchés de vraiment vivre ensemble. Je ne ferai qu'une exception : le 15 juin, lorsque je reçois les agréments médicaux du ministère de la Santé de Dominique, qui font du G5 un médicament officiellement reconnu. Nous arrosons l'évènement au champagne, tout comme, quelques jours plus tard, nous fêtons l'anniversaire de Maguy en l'honneur de laquelle Paul tire sur la plage un magnifique feu d'artifice.

Le 30 juin, c'est le départ.

J'ai demandé une chaise roulante pour que Maman puisse gagner sans fatigue le *747* qui attend sur la piste, comme une énorme baleine échouée. La chaise est bien là, mais personne n'a été prévu pour pousser le véhicule. On m'autorise donc à l'accompagner jusqu'au pied de la passerelle, puis dans la carlingue. Beaucoup de gens attendent derrière nous, et je ne peux m'attarder longtemps. Nos adieux sont brefs. Nos yeux sont mouillés. J'ai le sentiment terrible que je ne reverrai jamais Maman.

Maintenant, je suis certain qu'elle aussi savait qu'elle venait de rassembler ses dernières forces pour embrasser son fils en exil.

Rassurée, elle allait pouvoir s'endormir l'âme en paix.

VIE QUOTIDIENNE

Me voici seul à nouveau. Encore plus seul qu'avant.

Je pourrais bien sûr partir immédiatement en Dominique, où le gouvernement a mis le laboratoire de l'hôpital à ma disposition. J'ai également signé un accord avec une clinique du pays, dans laquelle travaillent cinq médecins qui attendent ma venue. Un bureau m'y est déjà réservé, tout équipé. Plusieurs hôtels, en outre, sont disposés à accueillir mes clients venus d'Europe : la capacité d'accueil est de cent chambre ! Mais j'hésite. Certes, on me propose là-bas tout ce que j'attendais en vain de la France depuis vingt ans, mais je supporte très mal le climat humide de la magnifique et montagneuse Dominique. Si Antigua, dépourvue de rivières, est dotée, dit-on, de 365 plages, la Dominique semble être son île complémentaire : elle ne compte en effet que peu de plages, mais s'enorgueillit à juste titre de 365 cours d'eau. Or, maintenant que j'ai commencé à nager - ou plutôt à patouiller -, je me suis mis à aimer les plages aussi fort que j'ai toujours détesté la montagne. Et puis, alors que je commence à avoir mes habitudes ici, enfin fixé quelque part

dans le monde, je n'ai franchement pas le courage de repartir ailleurs reconstruire une nouvelle fois ma vie.

Je décide donc de m'accorder un délai d'un mois avant de donner ma réponse au gouvernement dominicain. Peut-être, d'ici là, aurai-je reçu les autorisations des autorités antiguaises ?

C'est en songeant à cela que, pensif, je regagne un soir l'hôtel en longeant la plage.

A l'horizon, le soleil écarlate s'apprête à plonger dans la Caraïbe.

A la lisière de la mer, deux silhouettes viennent à ma rencontre dans un jaillissement de gouttelettes d'eau. Ils approchent très vite. C'est un jeune rasta et un cheval, courant côte à côte, tous deux noirs, tous deux crinière au vent. Magnifique image de liberté totale mêlée de sauvagerie. Arrivé à ma hauteur, le jeune homme me salue de la main ; je lui réponds et les contemple qui s'éloignent dans les derniers rayons du soleil.

C'est le lendemain que je le revois. Accroupi sur la plage devant l'hôtel, il vide une dizaine de coquilles de lambis qu'il vient de pêcher pour des touristes allemands qui les lui ont commandées. Il les vend une misère : vingt cinq dollars E.C. pièce. Tandis qu'il prépare ses prises, les touristes massés autour de lui le mitraillent, immortalisant sur leur pellicule cette scène couleur locale. Quand il se relève, les Blancs désargentés sont tous partis. Désemparé, il regarde alternativement ses lambis et, dans le lointain, la silhouette de ceux pour lesquels il était dès l'aube parti pêcher. Il arbore cet air d'incompréhension triste que je lui verrai souvent plus tard, chaque fois qu'il se trouvera confronté à la méchanceté ou la bêtise humaines. Pour le consoler, je lui achète trois coquilles et l'invite à boire un verre.

- *A Guinness* [196] ? demande-t-il timidement.

- *No, two : one for me too...* [197]

196 " Une *Guinness* ? "

197 " Non, deux : une pour moi aussi..."

C'est ainsi que je fais connaissance de mon cicérone antiguais.

Il se prénomme Denroy, a 19 ans, 1 m 98 et des dents éclatantes. Plus noir, c'est impossible à trouver, si noir qu'en plein soleil, par moments, sa peau s'éclaire de reflets bleus. Son métier ? Il n'en a aucun. Ou plutôt, il en a beaucoup, qu'il exerce au gré de son humeur et des besoins, les siens ou ceux des autres. Titulaire d'un brevet de navigation, il lui arrive de piloter des charters à la belle saison. Rompu à tous les sports aquatiques, il donne des leçons de plongée et de natation ou emmène les touristes pour une partie de parachute ascensionnel ou de ski nautique. Bricoleur, il refait les carrelages et les boiseries dans des hôtels ou chez des particuliers. Quand il a des moments creux, il dessine, sculpte, fait de la danse classique ou des concours de fléchettes.

Denroy est un homme libre.

Il s'offre à me servir de guide et, au fil des semaines, va m'apprendre Antigua, la vie profonde de l'île, ses coutumes et tous les aspects de la vie quotidienne.

Je découvre ainsi que, le matin, le premier soin des automobilistes est de vérifier l'état de leurs pneus. Les routes sont terribles et, même si la crevaison n'est pas franche, les pneus souffrent fatalement à chaque mètre parcouru, se fendillent et fuient lentement, sans pour cela nécessiter un changement de roue. Aussi, après une bonne nuit de sommeil, est-il fréquent de découvrir un, deux ou tous les pneus à plat. Les conducteurs courageux utilisent alors l'énergie d'une pompe à pied, mais la majorité gagnent la station service la plus proche pour injecter de l'air dans leurs boudins exténués, quitte à effectuer pour cela plusieurs kilomètres sur le caoutchouc torturé. Arrivé à destination, on fait la queue. L'air comprimé est gratuit et l'ambiance fort éloignée de la morosité. On en profite pour faire la causette, prendre des nouvelles du pneu de son voisin :

- Alors, comment ça va, ce matin, ta roue avant gauche ?

- Oh, pas pire qu'hier. Elle tient le coup. Et toi, ton pneu arrière droit ?

- Là, je crois qu'il est bien malade ! Faut le réparer...

Car on répare, à Antigua. Tant qu'il reste un fragment de

gomme sur la corde largement dénudée, on colle des rustines. Des dizaines de rustines. Jusqu'au jour où, la mort dans l'âme, il faut bien se résoudre au sacrifice suprême : acheter un pneu neuf ! Lequel, bien entendu, crèvera dès le premier jour d'utilisation.

La conduite est horriblement dangereuse. Pas tellement à cause des chauffeurs, devenus experts dans l'art délicat d'esquiver plus ou moins les cassis, les ravins, les caniveaux insondables, les ralentisseurs mammouthesques, les chevaux, les chèvres, les vaches, les chiens, les ânes et les taxis fous. Mais surtout à cause des innombrables piétons qui, en pleine campagne, se promènent le soir sur le bord (ou en plein milieu) des routes. Et je ne connais rien de plus difficile à éviter *de nuit* qu'un groupe de Noirs habillés de couleurs sombres, en pilotant un véhicule dépourvu de tout éclairage. En effet, les phares sont souvent considérés comme de simples options par les automobilistes, de même que les amortisseurs, les indicateurs de changement de direction, les freins, les pots d'échappement et les plaques minéralogiques. Ceci, valable pour les véhicules particuliers, l'est aussi pour ceux de l'administration, y compris la police, ce qui explique sans doute l'absence totale de contrôles de papiers, de vitesse ou d'alcoolémie dans cette île paradisiaque. Il est évident que le port des ceintures de sécurité apparaît comme une originalité exotique, le gouvernement ayant, dans sa grande sagesse, décidé que chacun a le droit de se suicider comme bon lui semble.

En fait, la seule obligation nationale consiste à dire *bonjour* à tous ceux qu'on rencontre, qu'on croise ou qu'on double, et ce qu'on soit en bateau, en voiture, à pied, à vélo ou à âne. Pour celui qui ne veut pas se casser la tête, les saluts passe-partout tels que *Hay !* ou *Hello !* peuvent être employés à toute heure du jour et de la nuit. Pour les puristes, quatre expressions sont utilisées, non pas au hasard, mais selon un code très réglementé : *Good morning!* est usité jusqu'à midi *précis*. A midi *une* commence le règne du *Good afternoon* qui, à la tombée de la nuit, capitule devant le *Good evening*. Comme il se doit, le *Good night* ne doit être

claironné qu'au moment de la séparation précédant immédiatement le repos nocturne.

Personne ne meurt de faim à Antigua : les fruits sont à portée de la main et les poissons attendent le pêcheur à deux mètres de la plage, la gueule grande ouverte. Les plus démunis, dépourvus de tout, ne souffrent évidemment pas du froid et sont très rares, car les Antiguais ont conservé une qualité que les Occidentaux ont perdue depuis longtemps, sans doute la plus précieuse : le culte de l'entraide. Amis et famille se mobilisent pour aider celui des leurs qui est en difficulté, jusqu'à ce qu'il soit sorti de sa mauvaise passe.

C'est ce qui explique qu'on ne rencontre pratiquement pas de mendiants. Sauf si on fume en public, auquel cas on ne tarde guère à voir apparaître quelqu'un, tout sourire dégaîné, saluer poliment et demander sans façon une cigarette, voire deux s'il y a un copain à proximité. La tradition veut qu'on ne refuse jamais, qu'on sorte les cigarettes du paquet et les mette dans la main de l'interlocuteur qui, satisfait, sans rien demander d'autre, remercie, salue et s'en va tranquillement.

Une autre tradition solidement ancrée dans l'île concerne l'auto-stop, pratiqué tant aux abords de la capitale qu'à la campagne. Les mains se lèvent et le conducteur s'arrête pour charger le véhicule jusqu'à la gueule. Les voitures les plus prisées sont évidemment les *pick-ups*, dotés d'un plateau grande contenance facile à escalader, et sur le toit de la cabine desquels les auto-stoppeurs n'ont qu'à taper un bon coup pour obtenir l'arrêt à la destination souhaitée. Les auto-stoppeurs fatigués n'ont d'ailleurs même pas à lever le petit doigt, ce sont les automobilistes qui s'arrêtent d'eux-mêmes à leur hauteur pour leur demander s'ils veulent monter à bord.

C'est vrai qu'à Antigua on peut, si on le désire, vivre sans rien ou presque. Mais pas sans musique. Elle est aussi indispensable que l'oxygène, jaillit omniprésente des boutiques de *Market Street*, des maisons cossues de *Paradise View*, de la sono déchaînée des voitures, du bureau de poste ou du commissariat. Et personne ne s'étonne en voyant le serveur de restaurant ou le pompiste jusqu'alors impassibles

brutalement saisis d'un souple balancement au son de l'air qui lui passe par la tête, déconnecté du monde terrestre pendant quelques secondes. Il faut un dimanche soir, quand le soleil se couche, avoir eu les tripes tordues par le *steel band* de *Shirley Heights* pour comprendre ce que signifie la musique vraie, jouée sur de vieux bidons par des musiciens dont pas un ne connaît le solfège...

- *Without music, Loïc, I'm dead !...* [198]

Dans les quartiers modestes où les touristes ne vont jamais, je découvre l'extrême pudeur des Antiguais sous leurs dehors exubérants, leur joie profonde, aussi, de rencontrer un Blanc qui cherche à les comprendre et veut rester vivre chez eux. Et qui n'est pas Anglais. Avec ceux-là, bien sûr, on est polis, on leur parle, on dit bonjour, mais... mais... c'est bien difficile, quand même, aussi gentils soit-on, d'oublier près de trois cents ans d'esclavage.

Salaud de Christophe Colomb ! Pourquoi a-t-il découvert les Indes Occidentales, cet imbécile ? Ils n'avaient rien demandé, les Arawacks, les Caraïbes et tous les Noirs d'Afrique [199] ! C'est ça, la plaie secrète des Antiguais ; ils souffrent toujours au plus profond d'eux-mêmes des séquelles inguérissables du temps de l'esclavage. L'île est encore parsemée des ruines d'une centaine de moulins à sucre (les fameux *sugar mills*), à l'ombre desquels moururent des centaines de milliers d'esclaves. Au nom du dieu-pognon, déjà... Ne demandez jamais à un Antiguais d'où est originaire sa famille ; comment le saurait-il, lui dont les ancêtres furent transportés comme du bétail dans des bateaux sautant d'un port à l'autre des côtes d'Afrique pour faire le plein de *bois d'ébène* ? Ce drame les ronge. Ne grattez pas leur plaie...

Un matin, Denroy et moi visitons *Bettys' Hope*, le seul *sugar mill* restauré du pays. Dans le petit musée qui le jouxte

198 " Sans musique, Loïc, je meurs !..."

199 " *Cinquante ans après cette découverte, quinze millions d'Indiens sont morts de maladies nouvelles, de travaux forcés ou de massacres. Avides d'or, Colomb et ceux qui l'ont accompagné ou lui ont succédé n'en étaient pas moins animés par une foi forte qui les poussait à transporter outre-mer la religion chrétienne* " (in "*Sud-Ouest*", 20 janvier 1997, page C). On remarquera au passage l'intéressante tournure de phrase (" *n'en étaient pas moins animés par une foi forte* ") qui absout l'holocauste au nom de la secte chrétienne...

sont exposés de nombreux documents, objets et maquettes illustrant cette époque maudite. Sur un papier indiquant l'âge, le sexe, l'emploi et le nom des esclaves, je découvre celui de la famille de mon jeune ami ; il regarde longtemps les lettres tracées à l'encre jaunie, place son bras contre le mien et murmure :

- Pourquoi tout ça ? Regarde : ta peau est blanche, la mienne est noire, mais est-ce qu'on n'a pas tous les deux un sang du même rouge dans les veines ?

Il y a aussi les chiens d'Antigua, tous semblables, d'une race que je ne connais pas, si toutefois ils ont une race définie. De couleur fauve, ils ressemblent un peu à des dingos[200]. Très nombreux sur les plages, chacun a son territoire, soigneusement délimité, d'où il déloge promptement ses collègues non invités. Ainsi le baigneur qui se promène sur le rivage bénéficie-t-il très souvent d'une escorte canine tout au long de sa randonnée, les chiens se passant scupuleusement le relais à la frontière des territoires. Cette escorte est toujours amicale tant que le baigneur ne court pas. S'il court et qu'il est Blanc, il n'y a aucun problème, les chiens l'accompagnent en galopant joyeusement; mais s'il est Noir, les chiens de plage deviennent immédiatement agressifs et se précipitent au-devant de l'envahisseur.

J'ai longtemps cherché les raisons d'une telle discrimination, jusqu'à ce que je découvre une gravure ancienne représentant quelques uns de ces animaux : ils étaient utilisés par les planteurs pour garder les esclaves ou les rattraper lorsque les malheureux tentaient de s'évader. Le comportement actuel des chiens d'Antigua serait-il dû à la survivance d'un terrifiant chromosome-mémoire encore imprégné de la folie des Blancs ?

Dans ce pays qui souffrit tant et si longtemps de l'alliance diabolique du fric et du goupillon, la gentillesse innée des habitants conduit à un étrange paradoxe : il n'existe pas un village qui ne soit pollué par au moins cinq églises où, tous les dimanches, se pressent par centaines les clients revêtus de

200 Chiens sauvages d'Australie

leurs plus beaux atours, entonnant à pleine voix de magnifiques cantiques à la gloire d'une religion dont les représentants de commerce massacrèrent leurs ancêtres, officiellement catalogués comme des animaux. Quand je me hasarde à suggérer que, pour se libérer totalement de leur passé, les Antiguais devraient raser leurs *sugar mills* et leurs églises, ils me jettent des regards ahuris ou choqués, mais me pardonnent aussitôt.

Certains, toutefois, ont compris cette évidence : les *rastas*, facilement reconnaissables aux cheveux tressés plus ou moins longs qui ornent souvent leur crâne. Très proches de la nature, non violents, ils croient en la réincarnation et, pour cette raison, ne mangent pas de viande (excepté du poisson). Après leur mort, ils pensent réintégrer la lointaine terre d'Afrique pour y vivre enfin heureux parmi leurs ancêtres. L'alcool leur est interdit, mais ils ne considèrent pas la bière comme de l'alcool ; adeptes de la pauvreté, méprisant l'argent, ils ne travaillent généralement pas, sauf pour cultiver parfois la marijuana, plante naturelle excellente selon eux pour le moral et la santé. Bref, les rastas ne se prennent pas plus au sérieux qu'ils ne prennent les autres. Ce sont des sages.

Bien que je prenne soin de préciser que je ne suis pas Français mais Breton, les Antiguais devinent d'où je viens et je découvre avec stupeur que ces heureux hommes ignorent à peu près tout de la France. Il faut dire que fort peu de touristes viennent de cette contrée exotique, la majeure partie d'entre eux étant composée de Britanniques et d'Américains. Les questions que l'on me pose sont d'un calibre à écraser toutes les illusions des imbéciles pour lesquels l'hexagone (comme ils disent) est le nombril du monde :

Question : Où c'est, la France ?

Réponse : En Europe.

Question : Où c'est l'Europe ?

Réponse : Là-bas, dans l'Est, loin... très loin...

Question : Qu'est-ce qu'on parle comme langue, en France ?

Réponse : Le français.

Question : Alors, c'est une région de la Guadeloupe ?
Réponse : Non, c'est l'inverse...
Question : Ah ? Et ça fait partie du Commonwealth ?
Réponse : Non, non, c'est indépendant.
Question : Mais alors c'est une île ?
Réponse : Euh... non.
Constatation : Ben, si c'est pas une île, c'est pas un pays!
Réponse navrée : Ben si, hélas !
Question : Et c'est plus grand qu'Antigua ?
Réponse : Mille fois plus grand... enfin, en taille...

Arrivés à ce stade de l'interrogatoire et compte tenu de mes réponses aberrantes, les Antiguais, s'ils n'étaient pas si polis, diraient que je *galège*. Alors, pour ne pas m'humilier, ils passent à des sujets sérieux : l'arrivée des sprats dans la baie, le cyclone qui est passé au nord de l'île, le départ du paquebot russe ce matin, Jason qui a pêché dix coryphènes et le concours de fléchettes, ce soir, au *Bryson's*.

Aucune pollution, pas de racisme, pas de taxes (ou si peu...), pas d'impôts (ou si peu...) dans cette petite île qui est un grand pays où chacun fait ce qu'il veut à condition de respecter autrui. Un pays si tranquille qu'ici les policiers ne sont même pas armés.

C'est par la mer, enfin, que dans une barque minuscule Denroy me fait découvrir Antigua telle qu'elle apparut sans doute un jour à ce salaud de Colomb, voici cinq cents ans : d'innombrables plages d'un blanc éclatant, totalement préservées du tourisme, bordées de cocotiers et inaccessibles par la terre. La nature, intacte.

Dans les villages perdus qui bordent la côte, j'apprends avec lui les méthodes traditionnelles de pêche, les recettes de cuisine locale, les secrets des plantes médicinales du *bush*, comment identifier les poissons vénéneux en trempant dans leur sang un bracelet d'argent, fabriquer avec la mousse de mer [201] une boisson reconstituante et aphrodisiaque ou dresser les tarentules à devenir en deux jours de charmants

201 Sorte d'algue de couleur brun clair qu'on cueille en pêche sous-marine ou ramasse sur les plages quand les vagues en rejettent.

animaux de compagnie mais d'excellents gardiens.

AMERE VICTOIRE

Mes consultations m'occupent de plus en plus. Je suis en train de me forger notamment une solide réputation dans le traitement des brûlures de méduses. Celles-ci, de temps à autre, envahissent les plages et, parmi elles, le redoutable *homme de guerre portugais* dont les filaments urtiquants peuvent atteindre jusqu'à dix mètres de long. Les blessures qu'occasionne cette méduse sont horriblement douloureuses, parfois même - mais rarement - mortelles, et la sensation de brûlure ne s'estompe qu'au bout de longues heures de souffrance. Quant aux rougeurs, elles persistent plusieurs jours, laissant souvent des cicatrices. Elles n'apparaissent qu'à certaines périodes, notamment en fonction des vents ; la population locale prévoit donc leur arrivée et en avertit les touristes, lesquels, comme il se doit, n'écoutent pas les conseils et continuent leurs baignades. On apprend donc généralement l'arrivée de ces sales bêtes grâce aux cris de la première victime et à ses trémoussements frénétiques à la surface de l'eau. Avec un bel ensemble, tous les baigneurs se précipitent alors vers la terre ferme, guettant le retour du malchanceux pour le réconforter.

L'ennui, c'est qu'il n'existe aucun produit pour calmer les brûlures de méduses. Aucun... sauf, bien sûr, le G5. Celui-ci agit en cinq minutes, au bout desquelles la douleur disparaît complètement tandis que les rougeurs commencent à s'estomper. De dizaines de cas traités ainsi à vif sur les plages, le G5 gagnera à Antigua le surnom de *Pain Killer* (*Tueur de douleurs*).

Au *Sand Haven*, la chatte de Peter a accouché de deux adorables bébés, qui passent leurs journées entières blottis l'un contre l'autre, boules de poils et de douceur. Il a appelé la femelle Yvonne, en souvenir de ma mère. Informée aussitôt, Maman est émue et ravie.

C'est le quinze juillet qu'enfin j'obtiens l'agrément du Premier ministre d'Antigua & Barbuda. La lettre se termine

ainsi : " *Je vous souhaite tout le succès possible dans la fabrication du silanol à Antigua en tant que médicament et produit cosmétique.* Signé *: Lester B. Bird, Prime Minister."*

Je resterai donc à Antigua !

Quinze jours passent, chargés de démarches auprès du gouvernement.

La nouvelle du lancement du G5 dans l'île est publiée dans le journal local, le *Daily Observer,* sous le titre "*Un nouveau médicament extraordinaire bientôt fabriqué à Antigua et en Dominique* ". Dans un louable souci d'objectivité, le journal a pris la précaution de vérifier l'efficacité du G5. La journaliste écrit : " *Nous décidâmes de réaliser nos propres tests et demandâmes à l'un de nos employés d'aller consulter le Dr Le Ribault à propos d'un problème cutané extrêmement pénible dont il souffre depuis des années : parfois, sa peau se met à peler par grandes plaques laissant les parties ainsi exposées à vif et accessibles à des infections potentielles. Le jour où notre employé rencontra le Dr Le Ribault, ses doigts étaient dans cet état, et il lui était impossible de toucher les parties affectées. Le Dr Le Ribault appliqua le G5 sous forme liquide à ces endroits ; en moins de dix minutes, notre homme pouvait toucher ses doigts et était stupéfait du résultat. Le Dr Le Ribault lui demanda de continuer le traitement régulièrement pendant un mois, à l'issue duquel il souhaitait revoir le patient pour constater les résultats obtenus. Aujourd'hui, une semaine plus tard, le seul regret de notre employé, qui se rétablit après de nombreuses années de souffrances, est qu'il est* " impatient d'être totalement guéri et regrette que le G5 n'agisse pas plus vite."

Nous avons parlé également à des personnes qui séjournent dans le même hôtel que le Dr Le Ribault, et ont expérimenté l'extraordinaire efficacité du G5. Certains affirment avoir été guéris de douloureux coups de soleil en quelques heures à peine, et l'une d'entre elles parle d'une profonde coupure à un doigt, qui fut presque complètement cicatrisée après application d'une compresse de G5 sur la blessure durant seulement un jour. (...) "

L'annonce de mon succès officiel dans les Caraïbes

britannique a diffusé en France, où quelques courageux journaux (dont *Le Meilleur*, comme toujours) ont osé publier l'information.

Comme par hasard, la justice se déchaîne alors contre moi ; de la façon la plus ignoble qui soit : en attaquant ma mère...

Le 7 août, quelques jours après la publication de ces articles, quatre membres du S.R.P.J. de Bordeaux et un gendarme de Biganos investissent *sa* maison, brandissant une commission rogatoire du juge Reynal. Ils sont accompagnés d'une sorte de souris grise desséchée représentant l'ordre des pharmaciens. Toute la journée, les porte-flingue perquisitionnent, bouleversent mon bureau, mélangent mes dossiers et mes photographies, jettent leurs yeux glauques dans toutes les pièces et feuillettent de leurs sales pattes tous mes documents personnels. Dans leur voiture, ils chargent ce qu'ils croient être de belles prises, puisqu'en les découvrant sur mes étagères leur souris-de-chasse couinait de plaisir : des dossiers scientifiques dépassés, de vieux témoignages sans intérêt, un double de mon fichier de patients dont j'ai l'original. Ils essaient de faire place nette, de gommer toute trace de la réalité gênante du silicium organique [202] ...

Mais ils font pire : Cinq heures durant, ils osent interroger ma mère, âgée de 85 ans ! Quand ils s'en vont enfin, leur besogne de basse-police accomplie, ils laissent une vieille dame traumatisée, épuisée, dont Maguy me dira plus tard qu'elle avait encore le courage de sourire.

Un sourire triste : Maman avait reçu le coup de grâce.

Au *Sand Haven*, le 20 août est jour de peine et de colère: Dans la nuit, un salaud a jeté des boulettes de viande empoisonnées tout au long des plages de *Dickinson Bay* et de

---

202 Le seul aspect comique de ce drame est que, durant toute la perquisition dans mon bureau, un des limiers d'élite du SRPJ bordelais resta, assis sur une caisse en bois, à éplucher intensément toutes les archives du *C.A.R.M.E.* que j'avais conservées. Et c'est dans cette caisse, précisément, que se trouvaient **tous** les documents importants que ses collègues et la souris étriquée cherchaient frénétiquement autour de lui !

Runaway Bay. Des cadavres de chiens gisent sur le rivage. Peter revient à l'hôtel, serrant Yvonne et son frère morts dans ses bras.

Le 22 août, toutes les conditions matérielles sont réunies pour lancer l'opération *G5-Caraïbes*. Ce n'est plus un Centre de silicothérapie que je suis en mesure de réaliser, mais deux, qui seront animés par une équipe de médecins formés par mes soins. Je réalise enfin mon rêve, bien loin du pays qui m'a tout refusé, la France. France, où, pourtant, il faudra bien qu'hélas je retourne un jour pour ramener dans ma nouvelle patrie tous les documents et les livres qui restent dans l'ancienne et dont j'ai désormais un impérieux besoin.

Le soir, comme tous les jours, je téléphone à Maman et lui annonce la nouvelle ; elle est folle de joie en apprenant ma réussite, et surtout à la pensée de me revoir bientôt.

Le 23 août, à 10 heures, le téléphone sonne à l'hôtel. C'est Maguy. L'heure d'appel est inhabituelle. Maguy est brève :

- J'ai une mauvaise nouvelle à t'annoncer. Excuse-moi si je suis brutale, mais je ne sais pas comment te le dire : ta maman est morte !...

Maman ne s'était jamais remise de la perquisition de la Gestapo bordelaise à son domicile, ni de l'interrogatoire qu'elle avait subi. Traumatisée par le comportement des spadassins de Reynal, elle était tombée malade le lendemain. Elle vient de me quitter, quinze jours plus tard, minée par le chagrin.

C'est la première fois qu'elle m'abandonne.

Maman, pourquoi m'as-tu lâché la main ? J'avais encore besoin de toi... Et puis, maintenant, j'allais enfin pouvoir te consacrer tout mon temps, t'emmener promener, être à tes côtés, refaire tous les jours de la semaine ton mois de juin à Antigua ! J'avais gagné ! J'allais être libre ! Nous allions enfin être heureux !

Mélange de peine indescriptible et de remords brûlant.

Coup de massue.

Que dire de plus ?

Rien...

En un an, j'ai tout perdu : ma maison, mes meubles, mes documents, ma bibliothèque, mon pays, ma langue et maintenant ma mère...

Je n'ai plus aucune raison de me battre.

Je ne me souviens plus de ce jour-là.

Juste des flash, des instantanés, l'image de patients qui me serrent dans leurs bras, des amis qui m'offrent des coquillages *for Mamy*, de Denroy désemparé et muet, de la mer toujours si bleue, du ciel toujours si pur, des éclats de rire d'enfants sur la plage, des pélicans qui plongent et des frégates qui planent...

Norbert... Jean-Michel... Maman... Combien de morts faudra-t-il encore pour que le silicium organique triomphe ?

Elle m'avait dit : "Quand je mourrai, promets-moi de sabler le champagne !"

Alors, je me souviens aussi d'un bouchon qui monte vers les étoiles et de la mousse amère qui déborde des verres.

De la fleur verte d'un feu d'artifice tiré du *Sand Haven*, explosant dans le ciel des tropiques pour lui dire *au revoir !*

25 août, jour de ma fête. La Saint Louis pour les Français, la Saint Loïc pour les Bretons. Dans ma boîte postale, je trouve une lettre avec l'écriture que je connais si bien... Mais si tremblée, aujourd'hui ! A l'intérieur, une petite carte datée du 19 août, qui dit :

Pour toi, Loïc. Mon cher petit, bientôt ta fête ! J'y pense.
Très affectueusement, Maman

Elle n'avait pas oublié, bien sûr...

Pensée d'outre-tombe.

Coup de poignard.

Le 28 août, c'est à dix heures du matin, heure française,

qu'on enterre Maman dans le petit cimetière de Saint Jacut-de-la-Mer.

A Antigua, il est quatre heures du matin. A cet instant précis, tout seul sur les remparts du *Fort James*, je réveille un des douze canons endormis depuis près de trois cents ans. Une fusée éclairante file dans la nuit et éclate sur la baie. Exprès, j'ai choisi le canon braqué vers la France ennemie, comme un doigt de bronze accusateur. Que ce pays maudit disparaisse à jamais de la surface du globe !

Ensuite ?

Je ne sais plus...

Certitude que je vis la fin de mon combat, fusillé par le destin à deux pas de la victoire... Remords de ne pas avoir offert à Maman tout ce que j'aurais dû lui donner... Conscience palpable du vide que me cause son absence. Rage de n'avoir pu assister à ses obsèques : je sais que, sans pudeur, les cow-boys de Reynal m'y attendaient pour m'arrêter [203] .

Désir de poser les bagages, de couper les moteurs.

Jours de vide atroce, d'errance sur les rivages, pendant lesquels - paraît-il - je n'apparaîs plus à l'hôtel.

Jusqu'à ce qu'un soir une grande main noire me retienne au bord du gouffre :

- Tu n'as pas le droit de lâcher la rampe ! Elle n'aurait pas voulu !

Alors, il faut bien reprendre un collier qui serre de plus en plus. C'est vrai que je n'ai pas le droit d'abandonner mes patients, tous ceux qui ont cru en moi, et même les autres à qui, plus tard, le G5 sera si utile.

Il ne me reste plus qu'à rentrer discrètement en France récupérer mes dossiers et aller - en cachette - sur la tombe de mes parents.

---

203 Ce qui fut vérifié et confirmé ultérieurement. Deux argousins de la République m'attendaient à le levée du corps de ma mère, et deux autres spadassins à l'entrée du cimetière en Bretagne.

LE SWIFT DE SWIFT

Dernière formalité à accomplir avant le départ : régler une note de quatorze mille francs due par Dupont, un de mes patients français, à un hôtel où il a séjourné pendant un mois, et dont il doit me rembourser le montant dès mon retour en France.

Il faut savoir qu'outre la politesse, la seule obligation à Antigua est d'avoir réglé la totalité de ses dettes avant de quitter l'île. Or, un chèque étranger déposé sur un compte local ne peut être crédité avant six semaines à deux mois ; quant aux virements bancaires émis depuis la France, compte tenu du fait que la majorité des banquiers de ce pays ignorent qu'Antigua existe, leur arrivée est tout simplement imprévisible et dépend à la fois de l'établissement émetteur et du trajet parfois étrange qu'ils suivent jusqu'à destination.

Le 25 octobre, j'invite donc le propriétaire de l'hôtel, *Mister* Swift, à se rendre en ma compagnie au siège de ma banque, afin que celle-ci le règle directement dès l'arrivée sur mon compte d'un virement (également *swift*) de quatorze mille francs émis par une banque française à mon bénéfice. Nous nous quittons en excellents termes, *Mister* Swift serrant sur son coeur la garantie officielle du règlement par ma banque de la somme qui lui est due.

Tout étant en ordre, je boucle mes bagages, ou plutôt ma serviette, largement suffisante pour entasser les rares objets que j'emporte avec moi, parmi lesquels une coquille de lambi que je veux déposer sur la tombe de ma mère.

Je suis prêt.

Denroy est inquiet :

- Tu reviendras à Antigua ?

- Bien sûr, voyons ! Tu sais bien que je n'ai plus rien à faire en France...

- Tu es sûr qu'on ne va pas te mettre en prison, là-bas ? J'ai un mauvais pressentiment...

- *Me no no...*

On éclate de rire. Par réflexe, j'ai répondu... en antiguais: *Me no no* au lieu de *I don't know* [204] ! Depuis quatre mois qu'il est mon professeur, je parle maintenant non seulement

204 " Je ne sais pas "

presque couramment l'anglais (et lui commence à parler français), mais de plus en plus le dialecte local, difficilement compréhensible même pour les Britanniques. Par moments, en vérité, je ne sais pas si Denroy m'apprend l'anglais ou l'antiguais...

Onze heures, aéroport de Saint John's. Mes billets à la main, je m'apprête à franchir le portillon conduisant à la salle d'embarquement quand un policier en uniforme, fort aimable, me salue :

- *Mister* Le Ribault ? Voudriez-vous me suivre, s'il vous plaît ? Le lieutenant voudrait vous parler.

Quelques minutes plus tard, le lieutenant Swift (c'est son vrai nom !) m'apprend que l'hôtelier Swift, malgré les preuves officielles du virement *swift* qui lui est destiné, a préféré prendre ses précautions : il a porté plainte contre moi pour grivèlerie !... En vertu de quoi, non seulement il est hors de question que je quitte Antigua, mais le lieutenant Swift a l'extrême regret de devoir m'arrêter dans l'attente de mon procès dont il ignore la date...

C'est à bord d'un énorme 4 x 4 de la police que je suis conduit au Quartier général des forces de l'ordre de Saint John's où, après un court interrogatoire et la confiscation de mon passeport, je suis enfermé en compagnie de quatorze autres compagnons d'infortune, évidemment tous Noirs. Le seul mobilier consiste en plusieurs chaises, des bancs et une table. Pas de lit. J'en déduis que je serai libéré avant la nuit. C'est une erreur...

A dix-huit heures, je commence à m'impatienter et demande à parler à mon avocat. Refusé. Bon, alors au Consul de France ? Refusé. A un ami ? Refusé.

La nuit tropicale tombe une heure plus tard, et je sens qu'elle va être longue.

Elle l'est.

L'un après l'autre, mes compagnons croisent les bras sur la table, y posent la tête et, avec cette extraordinaire capacité des Noirs à s'endormir n'importe quand et n'importe où, sombrent instantanément dans le sommeil.

Moi, je ne ferme pratiquement pas l'oeil de la nuit. Il faut dire que la pièce ouvre par plusieurs fenêtres (grillagées,

quand même) sur *Market Street*, une des rues les plus animées de la capitale, et que nombre de badauds s'arrêtent pour contempler les prisonniers, tout heureux quand ils découvrent parmi eux une de leurs connaissances. La conversation s'engage alors, émaillée de joyeux éclats de rire. Comme les policiers ont allumé la radio qui diffuse sans interruption de la musique, l'ambiance n'est pas à la morosité.

On m'a laissé ma serviette, dans laquelle, bien entendu, j'ai une fiole de G5 de secours. Tout se sait vite à Antigua et mes compagnons, qui ont appris que j'étais *le médecin français*, me demandent de soigner leurs petits bobos (douleurs articulaires, coupures, hématomes, etc.), bientôt suivis par les policiers. En quelques heures, la salle s'est transformée en un cabinet médical qui fonctionne jusqu'au petit matin. De temps à autre, un policier fatigué retour de patrouille s'insère entre les prisonniers, prend une chaise libre et s'endort paisiblement au milieu d'eux, la tête sur la table.

Au lever du jour, je demande à aller aux toilettes.

- Tu y tiens vraiment ? demande un policier, vaguement inquiet.

- Mais j'ai envie de pisser !

- Bon, bon...

Il me fait sortir dans la cour, et me désigne une porte ouverte dans la façade du bâtiment d'en face.

- C'est là...

- Où est la lumière ?

- Y a pas de lumière...

Je tente une entrée. L'odeur est effroyable. Les toilettes sont tout au fond d'un long couloir, plongées dans le noir complet. Je glisse sur des choses innommables, hasarde encore quelques pas puis renonce. C'est non seulement insupportable, mais surtout dangereux. J'imagine déjà les titres du journal de demain : " *Un Français disparaît dans les latrines du Police Headquarter. Toutes les recherches immédiatement entreprises pour tenter de retrouver le corps du malheureux sont restées vaines à l'instant où nous mettons sous presse.* "

Je ressors :

- Tu vois, dit le policier, faut avoir envie, hein ?

- Ben justement...

Il jette un rapide coup d'oeil autour de nous puis souffle :

- Vite ! Pisse contre la bagnole de patrouille ! On ne te verra pas, je fais le guet !

Il va de soi qu'il n'y a pas non plus d'eau pour faire sa toilette.

A midi, je n'ai toujours aucune nouvelle. Personne ne sait quand je vais sortir. Mes compagnons passent leurs commandes pour le déjeuner, et donnent de l'argent aux policiers qui vont faire les courses pour les prisonniers dans les restaurants voisins. Moi, comme je n'ai pas un *cent* sur moi (c'est d'ailleurs à cause de ça que je suis là...), je dois me contenter du menu réglementaire : pain avec fromage arrosé de jus d'orange. Voyant cela, mes compagnons s'étonnent :

- Mais tu ne manges que ça ?

- J'ai pas d'argent...

Spontanément, tous s'entendent pour me donner chacun un peu de leurs plats. Vous imaginez ça, vous, un Noir dans une prison française, seul au milieu de quatorze Blancs et auquel ces derniers offriraient à manger ? Il pourrait crever, oui...

Enfin, à dix-sept heures, arrive un inspecteur affairé qui s'adresse à moi :

- Voilà ! vous êtes jugé !

Comment ça, *jugé* ? Mais je n'ai pas assisté au procès ! Je n'ai même pas pu appeler mon avocat !

- Veuillez me suivre, *Mister* Dyoupont !

Mister Dyoupont ? Mais je ne suis pas Dupont !

Qu'est-ce que ça veut dire ?

L'inspecteur me conduit au palais de justice où, en présence du procureur, le Président m'informe que je suis condamné à payer immédiatement les quatorze mille francs, plus trois mille francs d'amende.

- Pas de problème, dis-je. C'est à peu près la somme que j'attends...

- Et vous êtes en mesure de payer tout de suite ?

- Mais non, sinon je l'aurais fait avant de prendre l'avion!

- Bon. Alors, je vous incarcère jusqu'au règlement de la somme due.

Et merde ! En prison ! A Antigua !

- A moins, bien sûr, ajoute le procureur, que vous n'ayez

ici des relations ou des amis susceptibles d'établir un chèque de garantie ?

Non, je n'ai pas d'amis. Du moins, pas un seul disposant d'une pareille somme. Sauf, bien sûr... mais je ne les ai rencontrés que deux fois... Ils vont me claquer le téléphone au nez ! Oh, après tout, je ne risque rien de pire que ce qui m'attend de façon certaine si je ne tente rien...

- Je peux téléphoner ?

- Mais comment donc !

J'appelle, sans illusion, le domicile de Graham et Leslie. C'est ce dernier qui répond :

- Ah, Loïc ! Comment ça va ?

- Euh...pas très bien... Je suis en prison...

- Hein ? T'es où ?

- En prison... A Saint John's...

Leslie, mort de rire, lâche le téléphone, rattrapé de justesse pas Graham qui prend la suite. Je lui explique mon drame. Sa réponse est immédiate :

- Pas de problème ! On arrive !

Je n'en reviens pas ! Des gens que je connais à peine ! Et Anglais, en plus !

J'informe le proc' de la bonne nouvelle.

- Parfait, dit-il. Je leur accorde quinze minutes pour arriver.

Quatorze minutes plus tard, ils ne sont toujours pas là.

Le Président sort solennellement un formulaire d'incarcération et commence à le remplir à l'encre rouge en belles lettres rondes. Je sue à grosses gouttes.

Une minute plus tard, exactement, Graham et Leslie entrent. Mais ils ne sont pas venus tout seuls: au passage, ils sont allés chercher mon avocat - ou plutôt mon avocate -, la très jolie Marie Lou, qui (elle commence à me connaître) pose immédiatement sur moi des yeux terriblement soupçonneux :

- Mais qu'est-ce que tu as encore bien pu faire pour te retrouver ici ?

Je lui explique la situation, en protestant de mon innocence absolue. Visiblement, elle ne me croit pas une seconde.

- On t'a bien remis des papiers ?

- Oui... Juste quand je suis arrivé ici. Je n'ai même pas eu le temps de les lire !

- Montre-les moi !

Par moments, Marie Lou est incroyablement autoritaire. Actuellement, c'est un de ces moments-là. Je les lui donne. Elle les parcourt, hausse les sourcils, les relit attentivement, puis éclate de rire (je préfère quand elle éclate de rire) :

- Mais cette affaire ne te concerne pas !

- Comment ça ?

- Voyons, regarde ! L'inculpation est au nom de Dupont, pas au tien !

Et c'est vrai !

C'est Dupont qui est accusé de grivèlerie, c'est Dupont qui a été condamné, c'est Dupont à qui on interdit de quitter le territoire antiguais, c'est Dupont qui doit payer ses dettes, pas moi !

Triomphante, Marie Lou brandit les documents sous le nez du Président, du Procureur et de l'avocat adverse. Ils sont catastrophés, mortifiés, honteux, voient planer sur eux le spectre de l'erreur judiciaire impardonnable et de l'incident diplomatique. Trois paires d'yeux fusillent littéralement *Mister* Swift, responsable de la bavure, et on lit nettement dans les regards braqués sur lui que le bouc émissaire est déjà tout trouvé. L'hôtelier, quant à lui, aimerait à cet instant être bien loin d'Antigua, facture payée ou pas.

C'est alors que, sans préméditation, brusquement inspiré, je me décide à commettre une des bourdes énormes dont j'ai le secret, une de celles qui me font parfois me demander si, quelque part dans mon cerveau, certaines cellules ne font pas par moment l'école buissonnière.

Car *Mister* Swift, brusquement, m'inspire une profonde pitié !

Je décide de détendre l'atmosphère, qui en a bien besoin.

- Ecoutez-moi, Messieurs, s'il vous plaît...

Marie Lou, qui connaît évidemment les lois anglo-saxonnes, essaie de m'empêcher de parler, mais en vain.

Calmement, j'explique que selon moi il n'y a pas dans cette histoire de quoi fouetter une mangouste, que certes *Mister* Swift a commis une erreur sur la personne, qu'hélas grâce à lui j'ai eu un avant-goût des geôles antiguaises, que je

ne lui en tiens nullement rigueur, qu'il est certain que Dupont lui doit de l'argent, que j'ai effectivement promis de payer le pauvre homme à sa place, et que le-dit Dupont, en qui j'ai toute confiance, m'a de son côté juré qu'il me rembourserait[205]. Alors où est le problème? Considérons comme classée cette regrettable histoire, et quittons-nous bons amis.

Effectivement, le sourire est revenu sur les visages décongestionnés du Président, du Procureur, de l'avocat et de *Mister* Swift. Par contre, étrangement, Marie Lou arbore à son tour un air catastrophé. Qu'est-ce qu'elle a, la pauvre ? Un souci ?

- Je vous remercie vivement de cette mise au point, *Mister* Le Ribyoutt - puisque vous n'êtes pas *Mister* Dyoupont, n'est-ce pas ? susurre le Procureur. "Ainsi donc, vous venez de reconnaître que c'était bien vous qui deviez régler *Mister* Swift ? "

Là, je pressens une catastrophe... J'ai l'étrange impression d'avoir commis ma gaffe de la semaine...

- Euh...

Marie Lou sort de son abattement pour tenter un sauvetage désespéré :

- Comprenez, Monsieur le Procureur, que mon client ne connaît pas les lois antiguaises et...

- Mais il a un excellent avocat, cher Maître. Heureusement pour lui, il va en avoir besoin...

- En vérité... dis-je, penaud.

- Toi, je crois qu'il vaut que tu te taises et que tu me laisses parler, maintenant !

Elle me traîne littéralement dans la pièce voisine où, fumante de rage, elle m'explique que, de toute sa carrière, elle n'a jamais - mais alors là, jamais ! - rencontré quelqu'un d'aussi bête que moi, qu'elle ne pensait pas que ça puisse exister, que ça ne devrait d'ailleurs pas exister, que jamais ses collègues ne la croiront quand elle leur racontera qu'un de ses clients, en sa présence, victime d'une erreur judiciaire, blanchi de toute accusation, libre, à qui on ne demandait rien, à qui la Cour allait présenter de plates excuses de peur qu'il n'exige des dommages et intérêts justifiés, s'est déclaré responsable

205 Ce qu'il ne fit évidemment jamais...

d'une dette qui ne le concernait pas !

Après dix minutes d'engueulade, elle m'interdit de prononcer un mot sans son autorisation expresse et me retraîne devant la Cour hilare qui, évidemment, constatant officiellement l'absence de Dyoupont, réfugié en France, condamne son complice Le Ribyoutt à régler les sommes dues à *Mister* Swift. Tout de suite. Sinon, crac ! C'est la prison.

Bref, nous sommes revenus à la situation antérieure. En pire.

Et comme, évidemment, Le Ribyoutt n'a à cet instant pas plus d'argent que le faux Dyoupont n'en possédait dix minutes plus tôt, Graham et Leslie établisssent le chèque et m'emportent à l'abri, chez eux.

Ils ont loué une grande villa avec une vue magnifique sur la capitale et la côte à *Paradise View* et m'y offrent une chambre. Je bénéficie en outre de toutes les commodités de la demeure, de la voiture, du téléphone, du fax et de l'ordinateur. Dès le début, les choses ont été claires : ils m'hébergent et m'aident, mais il s'agit d'une location payante (à un prix défiant toute concurrence...) que je règlerai dès que j'aurai reçu de l'argent.

Chacun de nous trois dispose en outre de 25 $EC d'argent de poche par jour - pas un de plus - pour acheter ses cigarettes et faire le jeune homme.

C'est chez eux que j'apprends qu'Ix-Le-Chien a été arrêté lui aussi : une nuit, il s'est enfui de chez Maguy. Inquiète, elle a téléphoné le lendemain à la fourrière, où Ix attendait patiemment son arrivée, soigneusement lavé par les employés qui, l'ayant trouvé sale comme un peigne à l'issue de son escapade, l'avaient douché à fond. Maguy a été condamnée à faire tatouer le chien, qui désormais devient le matricule UHY 371 ! Pauvre bête...

Le 21 octobre, j'apprends que le responsable d'un laboratoire français de fabrication de produits pharmaceutiques souhaite me contacter au sujet du G5 depuis plusieurs semaines. Je l'appelle aussitôt. Il s'agit de Lucien

Fahy, président-directeur général des établissements Berkem implantés à Bergerac. Il m'informe qu'à plusieurs reprises il a été contacté par des individus se prétendant mandatés par moi, et désirant faire fabriquer chez lui du silicium organique "*Le Ribault*". Il n'y voit évidemment aucun inconvénient, connaît mon histoire et sait que j'ai d'excellentes raisons de ne pas trop me montrer en France, mais s'étonne que les individus en question ne soient pas en mesure de lui présenter des documents prouvant qu'ils travaillent avec moi. Il est également surpris du manque total de formation scientifique de mes "collaborateurs", et hésite à travailler pour eux : il ne veut pas risquer la réputation de son laboratoire au cas où le produit fabriqué ne serait pas conforme à l'authentique G5. Ayant appris le nom de ces étranges collaborateurs, j'explique à Fahy que ça n'a rien d'étonnant : il s'agit des Deux Clowns et de l'Obscur Guérisseur !

Lucien Fahy se déclare enchanté d'être enfin en contact avec moi et prend une décision rapide : il viendra dans la semaine même à Antigua.

Arrivé le samedi 2 novembre par le vol d'*Air France*, il s'installe au *Coconut Grove* avec sa charmante épouse Geneviève.

Deux jours plus tard, nous signons un contrat qui nous lie réciproquement : je m'engage à ne faire fabriquer le G5 par aucun autre laboratoire au monde, et Lucien Fahy s'engage à ne fournir de produit qu'aux personnes bénéficiant d'un agrément écrit de ma part.

Il est évident que j'ai dû lui confier la formule secrète du G5 pour lui permettre de le fabriquer, mais celle-ci fait l'objet d'un engagement de confidentialité de sa part. Cette pratique (dangereuse) est habituelle, un laboratoire agréé ne pouvant théoriquement se permettre de trahir un secret de fabrication sans se discréditer à tout jamais vis-à-vis de toute sa clientèle. Il lui est également interdit de commercialiser à son profit un produit à son bénéfice sans l'autorisation de l'inventeur.

Nous sommes donc tous deux satisfaits : j'ai trouvé un laboratoire bénéficiant de tous les agréments pour la fabrication de produits pharmaceutiques, et Lucien Fahy a trouvé le véritable inventeur du G5, dont il souhaite produire rapidement des quantités importantes par son intermédiaire.

Le soir même, sur le balcon de la chambre de Lucien Fahy, nous arrosons la signature du contrat et trinquons à la réussite de notre association en compagnie de Geneviève, Denroy et Fabienne. Celle-ci, qui m'a rejoint pour une dizaine de jours, photographie ces instants qui marquent pour moi le début de la revanche tant attendue.

Dix jours après, mon compte est enfin crédité ! Pendant les six semaines précédentes, tous les vendredis matins, j'avais dû me rendre au tribunal en compagnie de Graham (le malheureux était officiellement devenu ma caution personnelle), de mon avocat et du procureur pour indiquer au Président les étapes successives de la lente progression intercontinentale de mon argent. Celui-ci arrive enfin le 20 novembre, mettant un terme à ma période de contrôle judiciaire. Le procureur, auquel je demande si cet incident aura ou non des conséquences sur mon installation ultérieure à Antigua, me rassure en riant :

- Du tout, du tout ! Vous êtes blanchi, nous avons maintenant la preuve que vous étiez de bonne foi ; vous serez toujours le bienvenu à Antigua ! On a besoin de créateurs d'entreprises, ici ! Allez, bon voyage et revenez-nous vite !

J'ignore alors que mon " arrestation antiguaise " me sera fort utile un mois plus tard pour me justifier d'un des chefs d'inculpation les plus graves qui m'attendent en France...

Maintenant, je dois récupérer mon passeport. Je me rends au poste de police de Saint John's et m'enquiert du sort du précieux document :

- Aôh, s'extasie l'officier, *but you are the Airport's Frenchman, aren't you* [206] ? Je suis très heureux de vous rencontrer ! Mais je n'ai pas votre passeport... C'est sûrement les inspecteurs qui l'ont gardé...

Dans le bureau des inspecteurs, je suis accueilli à bras ouverts :

- *Hello, Airport's Frenchman, how are you* [207] ?

Mais ils ont beau chercher dans l'incroyable fouillis qui emplit leurs tiroirs, rien ! Mon passeport est introuvable.

206 " Mais vous êtes le *Français-de-l'Aéroport*, n'est-ce pas ? "

207 " Hello, *Français-de-l'Aéroport*, comment allez-vous ? "

Peut-être au Quartier général ?

Au Quartier général, de l'autre côté de la ville, je semble également être assez connu :

- *The passport of the Airport's Frenchman* ? Non, on n'a rien qui ressemble à ça... Il doit être au Bureau de l'Immigration de l'aéroport. Attendez, je téléphone.

Quelques secondes passent :

- Hello, Dave ? Je suis avec le *Français de l'Aéroport* et...

Bon. Problème réglé : mon passeport m'attend à l'aéroport. Je n'aurai qu'à passer le chercher demain matin avant de prendre l'avion. En tout cas, une chose est sûre : A Antigua, j'ai gagné un nouveau surnom ! Si je ne suis pas célèbre un jour grâce au G5, je le suis déjà grâce à la connerie de *Mister* Swift... et à la mienne !

Le lendemain, Graham et Leslie conduisent donc à l'aéroport leur *Crazy Frenchman* [208] ; Graham, ma caution perpétuelle, m'accompagne au Service de l'Immigration, au cas où il y aurait un problème.

Et problème il y a, naturellement.

Car le lieutenant Swift (toujours lui !) n'a pas reçu de nouvelles du procureur concernant le virement *swift* attendu par *Mister* Swift ! En l'absence de consignes fraîches, pour lui je suis tout simplement expulsé, et par conséquent il appliquera à mon égard les procédures idoines en pareil cas : je resterai sous sa garde jusqu'au départ de mon avion, à la porte duquel un policier m'accompagnera pour s'assurer *de visu* que je ne pollue plus le sol sacré d'Antigua.

C'est donc en cet équipage que je franchis enfin le portillon conduisant au tarmac.

- *Good bye, Airport's Frenchman* ! me dit le policier en agitant la main.

- *Good bye !*

---

208 "*Le Français Fou* ". Eux, c'est comme ça qu'ils m'appellent, je ne sais pas pourquoi...

RETOUR AU GRIS PAYS

C'est le coeur serré que je quitte *mon* île.

Dans l'avion, je pense à mon programme : je n'ai nullement l'intention de me rendre au juge, ni de me faire prendre. Tout ce que je veux, c'est réunir tous les documents qui me sont nécessaires, passer quelques jours chez ma marraine et me rendre avec elle sur la tombe de mes parents, faire savoir à la presse que j'ai obtenu dans le Commonwealth tout ce qu'on me refuse en France depuis vingt ans, rester quelque temps chez Fabienne et Violette [209] , fêter Noël chez Maguy, prendre les dispositions pour rapatrier Ix-Le-Chien à Antigua et retourner enfin définitivement là-bas.

En attendant, ne pas me faire voir, sous aucun prétexte. Etre plus discret qu'un loup. Jouer les sous-marins au cours de mes rares déplacements.

Le 25 novembre, à l'aéroport de Bordeaux, Maguy m'attend avec ma veste en cuir. Heureusement qu'elle pense à tout : je m'attendais à un changement de température, mais je suis saisi par le froid.

Sur la route, je ne me réhabitue pas à la conduite à droite, la vitesse m'effraie, le trajet (40 kilomètres !) me paraît interminable. Le ciel français est gris, la campagne est grise, les gens sont gris, moroses et agressifs. J'ai déjà la nostalgie de *mon* île : y retourner au plus tôt, et y rester ! Pour toujours...

Chez Maguy, je reconnais avec une émotion triste tous les papiers personnels de Maman, ses agendas, ses répertoires si soigneusement tenus à jour, une foule de documents et de souvenirs qui me concernent et que je n'avais jamais vus, ses

---

209 Violette est retraitée de l'armée de l'Air, où elle était adjudant-chef. Souffrant notamment d'une hépatite B, elle était venue me voir aux "*Boïens*", où elle avait refusé d'être reçue par Marcel, qu'elle trouvait trop jeune pour être sérieux ! Je l'avais donc traitée personnellement, elle avait été guérie, et depuis - jugeant qu'elle me doit la vie-, me voue une reconnaissance injustifiée.

petits secrets à elle sur la vie de son drôle de fils.

Ce n'est que quelques jours plus tard que je trouve le courage de revenir à la maison. Il faut bien que je sélectionne les documents et les livres que je veux emmener avec moi... Le coeur déchiré, je trouve tous les meubles et les bibelots à la place qu'elle leur avait assignée, le linge et les vêtements rangés comme à la parade dans les armoires qui sentent bon la lavande, sa canne, son transistor, le téléphone auprès duquel elle attendait tous les soirs mon appel d'Antigua, tous les vestiges de l'amour qu'elle et mon père me portèrent leur vie durant.

Objets inanimés... oui, vous avez une âme...

Disséminées dans les buffets de la cuisine et de la salle de séjour, je découvre des réserves de tout ce que j'aime boire, manger et fumer, des provisions de pâtes, de conserves, de café, de bourbon *Jack Daniel's* et *Wild Turkey*, de *Gitanes*, prêtes pour mon retour qu'elle espérait si proche, qu'elle espérait si fort, dont nous nous faisions une joie et qu'elle n'aura pas vu...

Pot de terre rongé par mon éternel combat contre tant de pots de fer, Don Quichotte incurable oubliant ceux qui m'aiment pour les croisades que je m'assigne, tout ce temps précieux gaspillé pour servir les autres et dont je privais les miens... L'ai-je au moins rendue heureuse ? J'en doute. Pardon, Maman... Peut-être, un jour, redeviendrai-je humain?

Pour travailler tranquillement, je partage mon temps entre la maison de Maguy et celle de Violette. Toutes deux savent que je répugne à demander quoi que ce soit et, pour m'éviter cette humiliation, ont garni à ras bords leurs réfrigérateurs respectifs. De quoi soutenir un siège !

Le 28 novembre, je me rends à Gardonne en compagnie de Maguy pour visiter le laboratoire Berkem, et nous convenons de nous revoir le 3 décembre à proximité de l'aéroport de Bordeaux pour signer un contrat avec celui qui devrait être le premier agent pour le G5 en France : un nommé Lucien Rodriguez.

Bientôt, je n'ai plus qu'une promesse à tenir avant mon départ chez ma marraine : faire, à la demande de Lucien Rodriguez, une petite causerie sur le G5 à Langon. Il n'y aura, m'a-t-il dit, qu'une vingtaine de personnes, toutes de confiance, d'une absolue discrétion ; Rodriguez m'a promis une surveillance serrée des abords pour éviter toute mauvaise surprise policière ou gendarmique. Il donnera l'alerte avec son portable s'il aperçoit avant mon arrivée la présence d'une seule personne suspecte ou qu'il ne connaît pas. En cas d'urgence, une sortie de secours sera aménagée avec un véhicule et un chauffeur attendant devant la porte. Bref, Rodriguez m'a juré que je serai en toute sécurité.

Malgré toutes ces affirmations, Maguy me déconseille de me rendre à Langon ; d'ailleurs, je ne suis moi-même pas très chaud, mais je me suis engagé. J'irai donc, bien que la réunion doive avoir lieu à la salle des *Carmes*...

Ce nom me paraît de bien mauvais augure mais, après tout, peut-être les *Carmes* vengeront-ils le *C.A.R.M.E.* ?

Troisième Partie

CLONK !

BILLET DE SORTIE

(Articles D 288, D 478, D 479, D 481, D 483 du C.P.P. Circulaires A.P. E 40 du 27.09.84 et 305 du 27.03.95)

Je soussigné(e) Le Directeur, BORDEAUX-GRADIGNAN

Certifie que M LE RIBAULT Loïc

Nom marital

Né(e) le 18.04.47 à Vannes

Département 56 Pays

Fil de Jean

et de CHARBONNIER Yvonne

Nationalité Française

Numéro de Sécurité Sociale

Date de l'écrou initial 12.12.96 a été libéré le 14.02.97

COMPTE NOMINATIF

Solde du compte nominatif (en lettres) (y compris le solde du livret d'épargne) mille neuf cent un franc et 15 cts

Livret d'épargne OUI ☐ NON ☒

Secours reçu (en lettres)

Autre :

ADRESSE DÉCLARÉE A LA LIBÉRATION

(Adresse à laquelle vous résiderez à votre sortie)

Rue

Lieu 62 Allée du Gal Roquet

Code postal 33170 Ville Gujan Mestras

Pays

Fait à Gradignan, le 14.02.97

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT (signature et cachet)

MAISON D'ARRÊT DE BORDEAUX-GRADIGNAN (Gironde)

ATTENTION !

Ne perdez pas ce billet. Il est indispensable pour justifier la régularité de votre libération et pouvoir vous présenter au Comité de Probation. Il ne pourra pas en être délivré d'autres exemplaires.

Jeudi 12 décembre

11 h. : La journée commence mal : Christophe, le dentiste qui devait m'arracher deux dents, a décidé d'employer les grands moyens, et c'est avec cinq crocs en moins à la mâchoire supérieure que je quitte son cabinet. Il ne me reste que les deux incisives du haut, et je ressemble à un lapin furieux.

12 h. : Maguy m'a évidemment préparé un menu spécial : potage, purée et steack archi-haché. Je suis d'une humeur de chien.

14 h 30, sur la route : " Je ne comprends pas comment tu peux envisager de quitter définitivement la France ", dit Maguy, qui conduit et veut absolument que je m'acharne à admirer le désolant paysage de pins maigrichons que nous traversons . " Moi, ça me dépasse !"

14 h 45 : Arrivée à Langon, où je suis accueilli par un couple d'amis qui se sont chargés de l'organisation de la conférence. Ils n'ont reçu aucun appel inquiétant de Rodriguez, qui attend depuis une heure devant la salle de réunion avec son portable, et a dit avoir pris toutes les mesures de protection promises. C'est signe que je peux y aller en toute tranquillité. Nous décidons de nous rendre à pied sur les lieux.

14 h 55 : Devant la salle des *Carmes* stationnent une quinzaine de personnes, parmi lesquelles je reconnais quelques uns de mes patients.

Stupeur ! A l'écart, Francis Seurem et son frère attendent aussi ! Qu'est-ce qu'ils font là, ceux-là ? Qui les a prévenus ?

Je me rue vers eux. Maguy essaie de me retenir par la manche, mais je la remorque vers ma cible.

J'apostrophe l'Obscur Guérisseur, qui a bien mauvaise

mine et est visiblement très mal à l'aise :

- Qu'est-ce que tu fous là ?

- Tu verras bien... On aura largement le temps de parler plus tard...

Plus tard ? *Largement* ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

A cet instant, je me rends compte de beaucoup de détails inquiétants : Où est la surveillance " serrée " des abords promise par Rodriguez ? Et où est-il, celui-là, avec son téléphone portable ? Pourquoi n'a-t-il pas appelé, alors qu'il connaît parfaitement les Seurem et sait qu'ils représentent un danger pour moi ?

Craignant une violente réaction de ma part envers les deux Seurem, Maguy me cornaque vers le groupe des patients. Aveuglé par ma fureur, je n'ai pas pris le temps de détailler les personnages. C'est une lourde erreur : légèrement en retrait des patients, Rodriguez attend, son portable à la main. Au moment où j'approche, trois hommes en blouson de cuir noir apparaissent derrière lui et s'avancent à ma rencontre. Un coup d'oeil me suffit pour les identifier : " Ils " se ressemblent tous. Des clones. J'ai suffisamment formé de policiers, hélas, pour les reconnaître quand j'en croise... Je suis foutu !

- Police Judiciaire, dit le plus vieux en présentant sa carte et sa médaille. Vous êtes bien Monsieur Le Ribault ?

- Oui...

- J'ai un mandat d'amener de Monsieur le Juge Reynal vous concernant. Vous acceptez de nous suivre sans résistance ?

Les patients regardent la scène en silence.

Que faire ? Si je les appelais au secours, je ne suis pas sûr qu'ils tenteraient de me défendre...

- Je n'ai guère le choix...

- Alors, on y va !

Personne ne dit rien. Sauf Violette, qui crie :

- C'est dégueulasse !

Maguy est comme tétanisée.

Je décide d'essayer de protester et apostrophe les patients :

- Vous êtes témoins de la façon dont, en France, on traite ceux qui essaient de soigner les autres !...

Silence dans l'assistance.

- ... Protestez ! Faites-le savoir à la presse !...

Pas un commentaire dans le groupe, qui contemple paisiblement l'évènement.

Maintenant, je sais que personne ne me défendra. Ils sont trop lâches pour ça...

Les policiers aussi ont compris que j'ai perdu, que nul n'osera s'opposer à eux.

- Allez, on y va ! répète le vieux.

- Oui, oui...

Les policiers ont ordre de m'arrêter, pas de me fouiller; ils ont surtout hâte de m'emmener sans incident. Vite, j'ouvre ma serviette et donne à Maguy des documents dont je sais qu'ils sont compromettants pour bien des gens qui m'aident.

Elle m'embrasse, ainsi que Violette, qui tient serrés contre son coeur les deux pots de soupe de légumes qu'elle avait préparés pour ce soir... à cause de mes dents !

Les policiers me conduisent à une *Clio* blanche, le vieux s'installe au volant, et un des jeunes derrière, à ma gauche. Je sais, que, selon le règlement, la portière de mon côté devrait être condamnée par la " sécurité enfant " afin d'empêcher toute tentative d'évasion. Pour vérifier si le système est en place, je ferme très doucement la portière au premier cran, puis dis:

- Attendez, je crois que j'ai mal fermé !

D'un air innocent, j'actionne la poignée et ouvre la porte pour la claquer plus fort ; ça marche! Elle n'est donc pas condamnée ! A la première occasion, je m'enfuis.

A cet instant, je constate qu'une voiture s'est positionnée derrière la nôtre : c'est un véhicule d'escorte, en protection ! Décidément, ils craignaient de la résistance, ou alors ils se méfient de moi. En tout cas, il est hors de question de tenter une évasion...

Sur la route, je contemple le paysage, sans doute pour la dernière fois avant longtemps. Je suis plongé dans mes pensées. J'ai été dénoncé, c'est certain. Par qui ? Pas un de mes patients, c'est sûr. Par les Seurem ? C'est très probable : l'Obscur Guérisseur avait les yeux fuyants d'un Judas débutant et la mine défaite de celui qui s'attend à recevoir une baffe méritée. A mon avis, les Seurem étaient ***obligés*** d'être

là ! Contraints par qui ? Par la police, espérant me voir commettre en public des voies de fait sur des informateurs ? Par leurs complices Isnard et Ferrière, qui se seraient chargés de prévenir la police de ma venue, chacun se partageant ainsi le travail ? Et qui a informé les Seurem et Isnard de la réunion? Rodriguez ? C'est bien possible, puisqu'ils se connaissent et qu'il n'a pris aucune des mesures de sécurité prévues. Or, les policiers, aisément identifiables, se tenaient à un mètre de lui à peine ! A moins que ces derniers ne l'aient fait chanter ? Menacé d'une inculpation pour complicité s'il donnait l'alerte ?

J'imagine en tout cas que mon appel au secours a été entendu par les patients et que ceux-ci, révoltés, se sont précipités pour dénoncer le scandale à la presse.

Je me trompe. Plus tard, j'apprendrai que la causerie a bien eu lieu. Sans moi, tout simplement. Faite par les " amis " qui l'avaient organisée [1]. Ils ont simplement indiqué que, pendant mon absence (d'une durée évidemment indéterminée...), un point de vente de silicium organique était ouvert en ville dans une boutique tenue par Rodriguez, et que ma présence à Langon le 12 décembre prouvait à l'évidence que je cautionnais l'existence de ce magasin, dont ils ont soigneusement indiqué les coordonnées... Rodriguez, assis au milieu de l'assemblée, n'a pas prononcé un mot. Quant aux Seurem, dès mon arrestation, ils sont rentrés tranquillement chez eux. Ils étaient donc bien venus uniquement pour ça... Alors, qui m'a trahi?... Qu'importe. Je le saurai bien un jour.

Le trajet se déroule sans long bavardage. Les policiers sont surtout curieux de savoir ce qu'est Antigua et à quoi ça ressemble. Je leur montre quelques photographies pour les faire baver d'envie. Enfin, le vieux n'y tient plus :

- Depuis combien de temps êtes-vous de retour en France?

- Trois semaines.

Tout en conduisant, il se tourne vers moi, stupéfait :

- Trois semaines ?

- Eh oui !

---

1 Et qui d'ailleurs, ne trouveront même pas le temps de m'écrire quand je serai en prison.

Là, je sens que je l'ai vexé : Ce que je viens de dire signifie que la glorieuse Police Judiciaire française, à mes trousses depuis neuf mois, n'a pas été fichue de me repérer pendant mes vingt jours de séjour sur le territoire national. La honte...

- Mais où étiez-vous caché ?

- Je n'étais pas caché. J'étais chez des amis. Et je me suis beaucoup promené, pendant tout ce temps-là.

Le flic fait grise mine.

- Comment êtes-vous arrivé en France ?

- Tout simplement par le vol régulier d'*Air France* "Antigua-Paris", puis par celui d' *Air Inter* "Paris-Bordeaux". Comme Monsieur Tout-Le-Monde, quoi!

Le policier s'enfonce dans une profonde bouderie.

En ville, il y a beaucoup de circulation : les Bordelais sont de sortie pour les achats de Noël. Les guirlandes électriques brillent en travers des rues.

Nous arrivons dans la cour de l'Hôtel de police de Castéja, que je connais si bien pour avoir tenté d'y former les limiers bordelais à ne plus saloper les indices sur les lieux du crime. Sans grand succès, d'ailleurs : mes élèves étaient des cancres.

Dans son bureau, le vieux remplit les formulaires officialisant l'heureux dénouement de sa chasse épuisante. Le gibier capturé est là, et bien là. Il n'y a plus qu'à le livrer tout chaud au juge d'instruction.

Il s'absente quelques minutes, puis revient, l'air faussement désolé :

- Je suis navré, dit-il, Monsieur le Juge ne désire pas vous entendre ce soir, mais seulement demain. Je suis donc obligé de vous conduire pour cette nuit à la maison d'arrêt de Gradignan.

J'ai comme dans l'idée que cette nuit-là sera suivie de beaucoup d'autres...

Un des deux jeunes policiers, tout maigre avec le teint jaunâtre, s'approche de moi et désigne ma serviette :

- Qu'est-ce que vous avez là-dedans ?

- Rien que des papiers.

- Et vous ne portez rien de dangereux sur vous ?

- Rien. Sauf mon cerveau, bien sûr...

Le visage du jeunot se ferme comme une huître malade.

Le vieux me tend un papier :

- Au fait, j'ai oublié de vous remettre ça. Ce sont vos chefs d'inculpation.

C'est ainsi qu'à 18 h, le soir du 12 décembre 1996, je découvre que je suis mis en examen (on ne dit plus "inculpé") pour " *infractions sur la recherche biomédicale, exercice illégal de la pharmacie, commercialisation de médicaments sans A.M.M., fabrication de médicaments sans autorisation, publicité en faveur de médicaments dépourvus d'A.M.M. et dans un état non pharmaceutique, exercice illégal de la médecine, escroqueries et tromperies sur les qualités substantielles de la chose vendue* " !

Ouf ! Rien que ça...

Le papier précise gentiment que j'encours une peine d'emprisonnement correctionnelle égale ou supérieure à deux ans. Diable ! *Deux ans*, je comprends ce que ça veut dire, mais *supérieure à deux ans*, c'est vaste, imprécis et surtout inquiétant.

En sortant, nous croisons deux hommes de la P.J., dont l'un me reconnaît et s'adresse à moi :

- Bonsoir, Monsieur Le Ribault. Vous me remettez?

Son haleine fleure bon les *Ricard* du soir.

- Non, je regrette...

- Je suis venu au *C.A.R.M.E.* avec des collègues passer une semaine de stage, du temps où vous étiez un homme respectable...

- Eh bien, j'ai le regret de constater que mes stages n'ont pas rendu la police française plus intelligente !

Direction Gradignan.

On ne peut pas dire que l'entrée soit particulièrement engageante. L'expression " porte de prison " trouve ici sa pleine définition : un poste de contrôle, une grille coulissante, un sas, une autre grille, un nouveau poste de contrôle, une porte blindée, un troisième contrôle puis enfin un couloir empli d'hommes en bleu, tous estampillés *Administration Pénitentiaire*. Le comité d'accueil, quoi, entre les mains duquel me laissent les policiers.

Tout d'abord, une femme à lunettes (fort polie au demeurant) remplit une fiche signalétique, me prend l'empreinte de l'index gauche, et me demande de mettre mon argent (450 F) et mes bijoux (chaîne de cou, chevalière) dans une pochette transparente en plastique.

En dix minutes à peine, je deviens le matricule n° 42598.

Ensuite, c'est la fouille. Après palpation soigneuse de tous mes vêtements, on me rend les chaussettes, le slip, le pantalon et la chemise, mais pas mon blouson de cuir (trop de poches, ça peut servir à passer de la drogue) ni mon briquet (à flamme réglable, pouvant donc être utilisé pour chauffer également de la drogue), ni surtout - hélas - ma serviette dans laquelle se trouvent mes agendas, des photographies auxquelles je tiens et plusieurs documents confidentiels que j'aurais aimé détruire au plus vite.

Je reçois ensuite mon paquetage : deux grosses couvertures vert foncé, deux draps blancs, une taie d'oreiller, une serviette de toilette, un rouleau de papier hygiénique, un paquet de mouchoirs en papier, cinq rasoirs jetables avec de la crème à raser, une brosse à dents, un peigne, du dentifrice, deux sachets de shampooing, deux assiettes, un bol, une cuillère à soupe, une cuillère à café tordue, une fourchette et un minuscule couteau à bout rond.

- Enveloppez tout ça dans une couverture et suivez-moi, dit un surveillant.

Je m'exécute et ce qui devait forcément arriver arrive : une des assiettes, éprise de liberté, jaillit de la couverture et explose en mille morceaux sur le carrelage.

- Hé bé, ça promet !..., soupire le surveillant, sans toutefois songer à remplacer ma défunte assiette.

Une grille coulissante.

Un sas.

Une grille coulissante.

Un sas.

Un ascenseur grillagé.

Une dernière grille.

Un immense couloir garni d'une quarantaine de portes harmonieusement réparties de part et d'autre, et hermétiquement closes.

- Voilà, on y est, dit l'homme de bleu vêtu en ouvrant

une des portes rouge foncé.

A l'intérieur de la cellule, il fait tout noir. Le surveillant appuie sur l'interrupteur, dévoilant un spectacle déprimant : la cellule fait environ quatre mètres sur deux, et est "meublée" seulement d'une épaisse tablette fixée au mur du côté gauche, tandis qu'à droite trône un lit à deux couchettes superposées dont l'inférieure est déjà occupée, comme le révèle le visage moustachu aux yeux globuleux qui émerge subitement des draps. C'est Bernard.

- Bonne nuit ! dit le gardien, plein d'humour.

Pour la première fois, la lourde porte percée d'un judas se referme derrière moi avec un sinistre bruit métallique, mat et sans réplique :

- Clonk !

Je suis le nouveau pensionnaire de la " 106 ", premier étage, maison d'arrêt de Gradignan...

Les murs beige sale, couverts de graffiti, sont percés d'une étroite fenêtre ornée de sept barreaux gros comme le pouce, doublés d'un grillage aux mailles serrées. Elle donne sur une immense cour bétonnée cernée d'un mur garni de grilles et de fils barbelés, à l'extérieur duquel on distingue un chemin de ronde lui-même protégé par un autre mur plus élevé au sommet duquel veillent des chevaux de frise. L'ensemble, éclairé par des projecteurs, est sous la surveillance constante d'un gardien enfermé dans un mirador.

Décidément, on sent ici comme un vague manque de liberté...

Oh, Antigua !...

A droite de l'entrée, séparé de la " chambre " par un muret d'un mètre cinquante de haut, les toilettes. Sans lunette.

De l'autre côté de la séparation, le lavabo, sans eau chaude, actionné par un bouton-poussoir limitant le débit à quelques secondes.

Enfin, face au pied du lit, un placard sans porte composé de six étagères...en béton. Elles servent accessoirement d'escabeau pour grimper sur la couchette du haut.

Bref, une austérité plus que monacale, la propreté en moins, bien entendu.

Après avoir fait mon lit à l'étage supérieur, je range tant

bien que mal mon barda, éteins la lumière et m'assieds sur l'unique chaise, devant la fenêtre.

Je suis abasourdi. Presque anéanti. Comment ai-je pu en arriver là ? Il est vrai qu'en France, depuis bien longtemps, les coeurs purs n'ont plus leur place...

Il est certain aussi que, s'il vivait aujourd'hui, Béchamps serait peut-être mon compagnon de cellule : lui non plus n'était pas médecin...

Mais, pour l'instant, je suis seul face à moi-même, loin de mes amis, dans l'impossibilité absolue de communiquer avec quiconque. Pourvu qu'ils ne s'inquiètent pas trop !

Dehors, une boule de feu jaillit dans la nuit d'encre, décrit un arc de cercle et s'écrase dans le chemin de ronde : un oiseau vient de percuter un grillage, instantanément foudroyé. L'enceinte est donc électrifiée, et ce n'est pas du petit voltage qui circule dans ses veines métalliques !

Je distingue de nombreux autres cadavres d'oiseaux gisant dans les barbelés qui garnissent le sommet du mur perpendiculaire à la cellule. Parmi eux, je reconnais une orfraie blanche reposant sur le dos, et un oiseau noir agonisant qui s'agite faiblement.

Quel con je suis !

Dire qu'il ne dépendait que de moi d'être encore libre. Il me suffisait de ne pas remettre les pieds en France, tout simplement. Je me suis jeté dans la gueule du loup comme un débutant ! A l'heure qu'il est, les salauds de la P.J. doivent sabler le champagne à mon manque de santé...

Je suis au fond du désespoir, à l'extrême limite de la résistance morale et nerveuse.

Le temps passe.

Lorsque...

... je ***le sens*** arriver.

Une seconde plus tard, ***il*** est là, parfaitement identifiable, comme en chair, comme en os, esprit bien réel assis sur ma couchette, tourné vers moi.

Il est venu me repêcher au fond de mon abîme.

Cette nuit-là, ***il*** parle.

Longtemps.

Toute la nuit.

Il m'explique que ma mésaventure est ce qui peut arriver de mieux au G5, que c'est mon dernier combat, qu'ensuite j'aurai gagné, pour toujours. Que j'ai une période dure, très dure, à passer, mais qu'ensuite je connaîtrai enfin la sérénité. Que je dois tenir à tout prix. Pas pour moi. Pour les autres.

Bien sûr, il est possible que j'aie rêvé tout cela... Mais quelques uns - rares - me connaissent qui savent que je *voyage* souvent ainsi, qu'il m'arrive de dessiner (avec les commentaires) la " une " de journaux plusieurs semaines à l'avance, et de communiquer avec des proches éloignés de milliers de kilomètres.

Vendredi 13 décembre

Il disparaît à six heures du matin, quand la lumière, brutale, blessante, envahit la cellule.

Nous sommes un vendredi 13, jour de chance, à ce qu'il paraît... Je verrai bien.

Le soleil qui se lève éclaire les oiseaux foudroyés prisonniers des barbelés ; ce sont en fait des objets jetés par les prisonniers des étages supérieurs : l'orfraie blanche n'est qu'une chaussure de tennis, et l'oiseau noir un mouchoir caressé par le vent...

De l'autre côté des barbelés, dans le chemin de ronde, un surveillant ramasse l'oiseau boule-de-feu calciné et le dépose dans un sac en plastique.

Réalité ? Cauchemar ?

Désemparé, je ne sais que faire : Comment se passe le petit déjeuner ? Et où ? Dans la cellule? Dans un réfectoire ? Où fait-on sa toilette ? Comment avoir de l'eau chaude ? Y a-t-il des douches? A quelle heure ?

Bernard, qui est arrivé dans l'après-midi d'hier, me dit que c'est la première fois qu'il séjourne en prison, mais qu'il a eu le temps de se renseigner sur les us et coutumes de notre hôtel, dont il m'informe fort aimablement.

Son incarcération, me dit-il, est due au fait que son procès a lieu cet après-midi ; comme il s'agit d'une simple histoire de chèque sans provision, il pense être libéré dès ce soir, ou au plus tard demain matin. Par précaution, il a amené avec lui des affaires dans un grand sac de sport. Rien ne lui manque : serviettes, chemises et pantalon de rechange, survêtement, pyjama et même des chaussons !

J'admire son organisation.

La porte s'ouvre brutalement :

- A la douche ! dit un surveillant.

Surprise : la douche est tiède, agréable.

Retour en cellule. Sur la tablette, on a posé des sachets de sucre, de café et de lait solubles. L'eau chaude est disponible dans un récipient posé sur un chariot qui stationne dans le couloir.

- Avalez en vitesse. Vous allez au Palais de Justice.

Je me sens en pleine forme, regonflé.

Je fais connaissance avec le rite immuable des *extractions* (c'est comme ça que ça s'appelle) qui préside à tout départ momentané de la prison.

Au fur et à mesure qu'arrivent les prisonniers extraits, ils sont entassés dans de petites cellules sans fenêtre d'environ six mètres carrés, équipées d'un banc pour quatre personnes (minces), dont le plafond est recouvert d'une grille [2]. Comme il est fréquent qu'on y entasse une dizaine ou plus de prisonniers, les premiers prennent évidemment possession des bancs et tentent de résister à l'étouffement provoqué par les arrivées successives des nouveaux.

Un surveillant appelle ensuite les prisonniers l'un après l'autre, les fait sortir un à un de leur cage et les conduit au greffe, où ils sont fouillés. On leur remet ensuite les objets ou vêtements dont ils pourraient avoir besoin pour être présentables devant le juge ou le jury, mais qui sont conservés

---

2 Ce genre de cellules de transit est fréquemment utilisé, notamment lorsque les prisonniers vont avoir (ou viennent d'avoir) un contact avec le milieu extérieur (extraction, visite au parloir, etc.). Elles constituent par conséquent une sorte de milieu de transition entre l'univers purement carcéral et celui des gens supposés libres. Un peu comme, dans les sous-marins, les compartiments aménagés pour les plongeurs leur permettant de quitter le bâtiment immergé pour regagner la surface. C'est pourquoi, dans la suite de ce récit, j'ai décidé d'appeler " ***sas*** "de telles cellules de transit.

au greffe parce qu'interdits dans les cellules.

Enfin, tout le monde est aligné le long du mur dans le couloir pour un dernier appel suivi de l'*accouplement*, qui consiste à attacher les prisonniers deux par deux avec des menottes.

Au greffe , on me rend mon blouson et mon briquet, puis je suis *accouplé* avec un sympathique jeune homme inculpé pour vol de voiture.

Nous sommes une vingtaine à nous rendre au Palais.

Dans la cour de la prison, le fourgon cellulaire nous attend, gros camion bleu dont la porte arrière ouverte montre un couloir central desservant dix minuscules cages grillagées équipées chacune de deux banquettes à deux places.

Enchaînés, mon compagnon et moi escaladons les quatre marches qui permettent d'accéder à l'intérieur du véhicule.

- Clonk ! fait la porte de la cage.

Nous sommes maintenant tous enfermés. A cause des vitres dépolies, il est impossible de distinguer quoi que ce soit du monde extérieur.

Le véhicule aveugle s'ébranle, univers clos et froid lancé dans l'invisible qui bourdonne autour de nous. Il roule une demi-heure. Dans une dernière secousse, le fourgon s'arrête devant le palais de justice : la *souricière* nous attend. Celle-là aussi, je la connais bien, du temps où j'étais de l'autre côté de la barrière...

Arrivée au sous-sol dans la salle d'accueil. A gauche et à droite, plusieurs portes de fer toutes percées d'un judas. On nous ôte les menottes.

- Le Ribault, cellule 4 !

- Clonk ! fait la porte.

La meilleure définition que l'on puisse donner des cellules de la souricière est sans doute résumée par le mot "cachot". Que le lecteur sache bien qu'on n'y enferme pas que des condamnés, mais surtout des inculpés, donc des innocents présumés. Bref, théoriquement des hommes libres...

Et l'homme libre que je suis contemple maintenant l'intérieur d'une boîte en béton de trois mètres cinquante sur un mètre, équipée d'une banquette en bois à trois places et, le long du mur, de toilettes à la turque. Pas de lavabo, pas de

fenêtre. Rien. Un désert de ciment. Toute personne qui arrive en cet enfer apprend ou sait que, quoi qu'il arrive, elle y restera de 8 h 30 à 19 h 30 parce que le fourgon n'effectue qu'un aller-retour dans la journée. Onze heures passées dans ce tombeau, souvent seul, sans parler, sans lire (c'est interdit), sans aucune ouverture pour promener ses yeux dans un silence sépulcral. On a toutefois le droit de fumer. A midi, le déjeuner est immuable : sandwich (jambon ou pâté selon les jours) avec un bout de fromage ou un fruit pas mûr ou pourri. Aujourd'hui, ça m'est bien égal : sans dent, les gencives mal cicatrisées, il me serait de toute façon impossible de manger. Un surveillant a promis de m'apporter à midi un grand verre d'eau très sucrée pour me donner des forces. Il tiendra sa promesse.

Le juge ne daignant me recevoir qu'à 16 heures, j'ai sept heures à attendre.

Une phrase d'un livre de John Le Carré, *Une Petite Ville en Allemagne*, me revient en mémoire : "*Il attendait extrêmement peu de la vie. Il était comme un cheval de mine (...) dans ces abominables étables du rez-de-chaussée* ".

Les murs sont couverts de graffiti et je me mets à les déchiffrer. Il n'y a aucun texte intéressant, mais les traces de chaussures (dont certaines atteignent le plafond !) dessinent de multiples figures étranges que j'essaie de décrypter.

Tout naturellement, je me mets à *voyager* vers les gens et les pays qui sont chers à mon coeur.

Un jour, je prendrai un stylo, un cahier et, tout en vrac, je répandrai sur le papier ma hotte à souvenirs.

Quand la porte s'ouvre enfin, je reviens ébloui des ciels immenses du Québec, de la mer d'huile de la Baie James, d'une partie de pêche à Moguériec, des dunes ocre de Libye, d'un matin rose à Antigua.

Cette fois, ce sont les deux mains attachées dans le dos, comme un terroriste, que je suis conduit dans le bureau du juge Reynal, dont le détestable caractère et le manque d'humanité sont célèbres tant chez les membres du palais que parmi les prisonniers qui ont eu affaire à lui.

Avant, je rencontre mon avocat, maître Jean-Charles

Tchikaya, Congolais souriant et sympathique qui me fait un excellent effet.

Ce qui n'est pas le cas du juge : l'homme, petit et maigre, chevelure noire, yeux clairs, constamment agité comme une puce épileptique, a les joues creusées, la moustache soigneusement taillée, les lèvres en lame de rasoir. Tout en lui est rabougri, rétréci, calculé, pesé, étudié. Sa nervosité maladive est maîtrisée à grand peine. Il développe à l'évidence un énorme complexe d'infériorité contre lequel il ne peut lutter que par des démonstrations d'autorité explosives totalement imprévisibles. Il est certain que le malheureux ne pouvait exercer qu'un métier où le prestige est acquis par la fonction et non par le mérite : la magistrature lui va donc comme un gant.

Oh, ce n'est pas qu'il ne voudrait pas changer, le pauvre. Il ne peut pas, tout simplement. La preuve de son désir d'être autre que lui-même, enfin coupé des réalités, devenir le superman des assises, le justicier universel, c'est sa passion pour les bandes dessinées, dont de nombreux posters décorent les murs de son bureau. Il y a même, exposée sur une étagère, la maquette de la fusée d'*Objectif Lune* [3] !...

C'est navrant...

Quand je pense que mon sort dépend du bon vouloir de ce gamin attardé, dont la hargne mesquine a déjà causé la mort de ma mère...

Notre première entrevue est glaciale : il m'en veut de lui avoir fait faux bond durant neuf mois, me soupçonne de m'être enfui à Antigua pour y déposer une fortune considérable, mais ne comprend pas les raisons de mon retour. Moi, je suis furieux d'avoir été capturé.

Dès la première seconde, nous savons tous deux que le courant ne passera jamais entre nous. On est mal partis. Surtout moi, qui suis entre ses pattes !

Théoriquement, je suis là pour présenter ma défense, à l'issue de quoi le juge décidera de ma mise en détention provisoire ou de ma libération assortie ou non d'un contrôle judiciaire. Mais il m'est aussi possible de demander un délai

3 Du merveilleux Hergé, bien entendu

de quatre jours maximum pour mieux travailler ma défense, auquel cas je devrai rester incarcéré à Gradignan le temps nécessaire. Généralement, les inculpés préfèrent se défendre tout de suite, dans l'espoir d'une libération immédiate. Au contraire, mon avocat et moi avons choisi de profiter du délai légal pour mieux nous préparer.

Le juge, qui ne s'attendait pas à cette tactique, semble désarçonné mais signe ma détention dans l'attente du débat contradictoire, fixé par lui à lundi prochain. Puis, après m'avoir remis un exemplaire du document, il me dit, désignant une pile de dossiers haute de quarante centimètres :

- Regardez : je n'ai pas chômé, pendant votre absence...

- Oh, je m'en doute. Tous les juges avec lesquels j'ai travaillé étaient surchargés de travail avec de multiples affaires à traiter en même temps.

Le juge a un sourire sardonique et précise :

- Mais ce ne sont pas de ***multiples*** affaires, ça, Monsieur Le Ribault ! Ces dossiers, ils concernent uniquement ***votre*** affaire !

Je sens comme un léger ressentiment dans sa voix et je m'éclipse, après que mon ange-gardien m'ait remis les menottes.

Au bout de deux autres heures de cachot dans la *souricière*, je suis de retour dans le hall d'accueil de mon nouvel hôtel.

Cette fois, je vais découvrir le rite présidant au retour des " extraits " du jour.

Dès la descente du Camion Aveugle, on nous aligne le long du mur, juste avant le greffe. Liste en main, la fort polie Femme-Aux-Lunettes fait l'appel, et les prisonniers sont détachés au fur et à mesure, conduits au greffe, fouillés, délestés de ce qu'il leur est interdit d'emmener dans leur cellule, conduits dans un sas puis cornaqués par groupes vers leur geôle attitrée.

Alors que je suis collé au mur, le regard des gardiens se tourne vers moi, et je passe en priorité, ce qui ne me rassure nullement.

- Mais on ne voit que vous, aujourd'hui, Monsieur Le Ribault ! s'exclame un surveillant.

- Moi ? Mais je suis parti d'ici ce matin, et je rentre seulement maintenant !

- Oui, mais on n'arrête pas de vous voir à la télé ! Sur toutes les chaînes ! me dit la dame du greffe.

- Et qu'est-ce qu'ils disent ?

- Du bien, rien que du bien, m'assure un gardien. Nous, on ne comprend pas ce que vous foutez ici ! Vous n'êtes pas un criminel, quand même ! Au fait, dans *Sud-Ouest* aussi, il y a un article sur vous.

Il me tend le journal et je lis. On annonce simplement mon arrestation et je peux admirer ma photo.

Bon. La presse s'en mêle ; ça peut être excellent ou très mauvais. De toute façon, je ne peux rien y changer...

A la fouille, songeur, je vide mes poches et tends mon blouson.

- Non, non, proteste le gardien, pas pour vous quand même ! Gardez votre blouson ! Et votre briquet aussi. C'est trop chouette, ce que vous essayez de faire ! Vous auriez mieux fait de rester à Antigua, tiens !...

- A qui le dites-vous !

L'histoire du *C.A.R.M.E.*, évidemment, revient sur le tapis.

- Décidément, la France n'arrête pas de vous faire cocu ! soupire un vieux gardien. On est vraiment trop cons, tiens !...

Finalement, très peu de choses suffisent parfois pour être heureux. La chaleur humaine est une de celles-là.

Quand je regagne *ma* 106, elle est vide. C'est seulement vers 22 heures que Bernard rentre des assises. Il en a " pris " pour cinq ans et pleure comme un veau. Quand même, cinq ans, ça me paraît beaucoup pour un chèque sans provision. Et puis, les chèques sans provision, ça vaut la correctionnelle, pas les assises. Oh, après tout, ce n'est pas mon problème. J'essaie de consoler Bernard. Il est très choqué et ne comprend pas :

- Vous vous rendez compte : avant le procès, ils ont fait évacuer la salle ! Il n'y avait que les témoins qui ont eu le droit d'assister aux débats !

Un huis clos ? Pour des chèques sans provision ? C'est pas courant, ça...

Finalement, Bernard se couche et, quelques secondes

plus tard, s'endord profondément.

Comme d'habitude, je m'accorde quelques heures pour rêvasser.

Samedi 14 - dimanche 15 décembre

Nuit au sommeil haché toutes les deux heures par le bruit du loquet du judas qui frotte contre le métal de la porte, et l'éclat cru de la lumière qui tombe de l'ampoule nue soudainement allumée pendant quelques secondes : contrôle de la ronde, pourtant assez discrète.

9 h. : Un homme en uniforme avec deux galons entre et me prie de le suivre dans son bureau. C'est un surveillant-chef qui veut me présenter sa maison. Il connaît mon histoire, sait combien mon avenir est incertain et est tout prêt à m'accueillir comme hôte aussi longtemps que nécessaire.

- Si c'était le cas, je vous changerais d'étage, bien entendu.

- Pourquoi ? Je suis très bien à la 106...

- Non, c'est juste une cellule de passage. Vous n'avez même pas la télévision !

- Mais il suffit de l'installer...

- Eh bien...c'est pas un étage pour vous, voilà ! Le second vous conviendrait mieux, croyez-moi.

Pourquoi c'est pas un étage pour moi, le premier ? Peu importe. Dans l'immédiat, le plus grave c'est que je suis privé de livres, de journaux et d'allumettes. Il promet de m'en faire passer.

Effectivement, six heures plus tard, un auxiliaire [4] m'apporte une brassée de *Sud-Ouest* et un livre sans doute choisi à cause de ma réputation de scientifique. Ecrit par Monique Schneider, son titre est *Le trauma et la filiation* ; c'est un ouvrage incontestablement capable de rivaliser avec une poignée de *Lexomyl* sans aucun complexe, et je m'empare des journaux. Parmi eux se trouve celui du jour, et j'y découvre un nouvel article me concernant, dont le titre m'apprend que j'étais "*réfugié à Antigua*" ! *Réfugié* ? Elle est

[4] Les auxiliaires sont des détenus chargés de l'entretien de la prison, de la distribution des repas, etc.

forte, celle-là ! J'étais si peu caché que, le jour où j'ai appris le décès de ma mère, j'ai téléphoné au juge pour lui dire ce que je pensais en lui indiquant où je me trouvais et comment m'appeler ! C'est une de ses collègues qui a pris mon appel, officiellement enregistré avec toutes mes coordonnées dans mon dossier ! J'ai aussi la surprise d'y lire la liste complète des chefs d'inculpation dont je suis l'objet ! Mais qui a donc bien pu indiquer ce catalogue à la presse ? Pas moi, bien sûr, puisque je n'ai aucun contact avec l'extérieur depuis mon arrestation. Probablement pas le juge. En tout cas pas l'avocat, qui ne les a découverts qu'hier soir. Conclusion : Le coupable ne peut être qu'un membre de la police judiciaire de Bordeaux, dont chacun sait qu'elle adore se faire mousser dans la presse. Ses succès sont si rares, la pauvre ! Et puis, depuis l'assassinat du *C.A.R.M.E.*, ces médiocres ne m'ont pas lâché. Pour eux, il faut qu'un beau jour la sale bête que je suis meure enfin, la tuer par tous les moyens. Pauvres types...

C'est cet après-midi là que, pour la première fois, j'entends la *symphonie des grilles* : quand les détenus sont en promenade, un gardien entre dans chaque cellule et, à l'aide d'une barre de fer, tape sur tous les barreaux pour vérifier qu'ils ne sont pas descellés. Le bruit, lugubre, résonne dans tous les étages.

Le samedi soir, tandis que nous nous servons sur le chariot qui transporte le dîner, Bernard demande à l'auxiliaire si Ahmed et Khalid sont toujours au premier.

- Sûr... et pour longtemps ! Khalid, il en a pris pour quinze ans !

De retour dans la 106, je questionne Bernard :

- Tu connais des gens ici, toi ?

- Ben oui. Deux Marocains très gentils. Je jouais aux cartes avec eux tous les jours.

- Quand ça ?

- Y a un an...Quand je faisais ma préventive...

- Longtemps, de préventive ?

- Oh... six mois...

Je commence à comprendre son sens de l'organisation ! C'est pas qu'il n'a pas l'habitude de Gradignan, l'animal ! Il

est surentraîné ! Il ajoute, l'air inquiet :

- Ah là là ! Pourvu que je reste au premier ! Tu sais, là-haut *(de l'index, il désigne les étages supérieurs)*, ils sont vraiment méchants ! T'as pas idée !

Ce soir-là, je prends conscience des bruits du jour mourant dans la prison : martèlements réguliers donnés à coups de chaussures ou à poings nus contre les portes, cris de colère et, pendant une heure entière, toutes les cinq minutes, un malheureux qui pousse un hurlement de bête désespérée.

Dans la nuit de dimanche à lundi, je dors comme un loir. Demain, il faut que je sois en forme pour me défendre face au juge.

Lundi 16 décembre

Réveil à 6 h 30. Le rendez-vous avec Reynal n'est qu'à 10 h 30, mais le panier à salade part à 8 heures.

Dans les couloirs, c'est l'agitation. Nombreux en effet sont ceux qui aujourd'hui vont aux assises. Surtout des jeunes, auxquels les gardiens donnent des conseils pour être aussi présentables que possible. Ils leur prêtent aussi des miroirs de poche pour qu'ils puissent se raser convenablement.

La douche prise, j'entreprends moi aussi de me raser. Exercice difficile, quand il doit être exécuté avec un rasoir à lame, de l'eau froide... et sans miroir : moi, on ne m'en a pas prêté. Mais il est vrai que je ne vais pas aux assises. Les miroirs sont réservés - à juste titre - aux cas sérieux.

Je suis prêt. Il faut dire que le choix dans ma garde-robe n'a pas posé de grand problème : depuis jeudi, je porte les mêmes vêtements ! Heureusement qu'on m'a laissé mon blouson de cuir : il camoufle un peu la saleté de la chemise et du pantalon...

Puis c'est la cérémonie immuable du transport en fourgon jusqu'au palais, *accouplé* cette fois à un jeune trafiquant de marijuana. Je vais finir par compléter mon répertoire de relations intéressantes, en prison !...

A la souricière, on m'attribue cette fois encore le cachot

4 dont, vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de déchiffrer les graffiti pendant onze heures. Je proteste auprès du responsable :

- Oh non, une autre, s'il vous plaît ! Celle-là, je l'ai déjà ***lue***...

L'homme n'a aucun sens de l'humour :

- Ah bon ? Quand c'est que vous l'avez ***vue*** ?

- La semaine dernière...

- Je vois... Monsieur est un habitué... Allez, entrez !

- Clonk ! fait la porte.

10 h : L'avocat vient me rendre visite pour préparer notre entrevue avec le juge. Il a bon espoir d'obtenir ma libération, et m'informe que Maguy m'attend "en haut", dans le couloir des bureaux de l'instruction, et pourra me parler. Bonne nouvelle.

Effectivement, elle est là, la pauvre ; toute triste. Le poignet droit menotté, relié par une courroie de cuir à un policier, je m'arrête pour l'embrasser et la rassurer sur mon état. C'est la première fois qu'elle me voit en laisse !

L'accueil du juge est aussi froid que vendredi. Je suis certain que nous ne nous entendrons jamais, tous les deux... Il est en compagnie du procureur (qui représente l'accusation) et, après exposé de la version de celui-ci et la présentation de ma défense, tranchera sur ma libération ou mon maintien en détention.

L'accusation est essentiellement basée sur l'assertion selon laquelle le G5 non testé par les zautorités zofficielles met gravement en danger la santé des malheureux Français sans défense. Bref, je suis un inconscient qu'on doit interner de toute urgence avant qu'il ne provoque un gigantesque holocauste.

C'est ensuite à moi de m'expliquer.

Je reprends les chefs d'inculpation l'un après l'autre, ainsi que les reproches qui me sont faits : Je ne mets pas en danger la santé de mes concitoyens, puisque j'ai fait réaliser des tests de toxicité officiels qui se sont avérés négatifs et m'ont coûté la bagatelle de 1.500.000 Francs ; je n'ai jamais parlé de

médicament en France, mais uniquement de *produit*, de *molécule* ou de *G5* ; je n'ai jamais fait publier la moindre publicité ; comment puis-je être considéré comme un escroc, alors que mon arrestation à Antigua prouve que je ne dispose d'aucun argent aux Caraïbes, pas plus qu'en France ni qu'ailleurs ? Comment peut-on me reprocher mes travaux en recherche biomédicale, alors que suis docteur ès Sciences Naturelles ? Oui, j'ai déclaré haut et fort à la télévision que je pratiquais l'exercice illégal de la médecine, mais par provocation délibérée, pour contraindre les autorités médicales à effectuer des tests approfondis sur le G5 ; et je n'ai jamais délivré d'ordonnance, ni modifié le moindre traitement en cours, mes "consultations" étant en outre gratuites.

Je termine en disant que je suis seul à pouvoir faire l'historique des organo-siliciés, expliquer en détail le comportement des sociétés qui m'ont escroqué et trompent le public, donner les formules des différentes générations de silicium organique. Dix jours de travail me suffiraient pour remettre au juge un dossier qui, à coup sûr, me disculperait. Mais il est évident que, pour accomplir ce travail, je dois rentrer chez moi, où se trouvent tous mes dossiers.

Le juge a un sourire carnassier :

- Mais, Monsieur Le Ribault, si vous aviez répondu à ma convocation, voici neuf mois, c'est exactement ce que je vous aurais demandé ! Vous seriez resté libre... Je ne vous aurais même pas empêché d'aller à Antigua !

Pan sur le bec, Le Ribault !

Maître Tchikaya essaie une autre approche.

- Une raison sérieuse milite en faveur de la libération de mon client. Comme vous le savez, il a travaillé de nombreuses années pour la magistrature. Or, à cause - ou grâce - à ses expertises, beaucoup de criminels ont été arrêtés, certains pour de longues peines. Il en reste sans doute plusieurs à Gradignan, et ils risquent d'en vouloir à Monsieur Le Ribault. Il convient donc de lui rendre sa liberté au plus tôt !

- Je sais, soupire le juge, mais il y a un autre problème concernant sa sécurité, hélas !

Il sort une chemise de mon dossier, la parcourt et laisse tomber :

- Selon mes informations, et notamment un rapport de la P.J., plusieurs personnes ont mandaté des individus pour donner une leçon à votre client...

Il me regarde droit dans les yeux :

- ... le genre de leçon que même le G5 ne permet pas de guérir, si vous voyez ce que je veux dire...

- Oh oui, je vois...

Je vois même très bien : si j'en crois le juge, j'ai d'**éventuelles** menaces **à l'intérieur** de la maison d'arrêt, et des menaces **certaines à l'extérieur**. Alors, comme de deux maux, il paraît qu'on doit toujours choisir le moindre, je sais quel va être le verdict :

- C'est pourquoi, dans l'intérêt même de Monsieur Le Ribault, j'ai décidé de le maintenir en détention. Mais sans aucun contact avec les autres détenus. A l'isolement absolu. Vous y voyez un inconvénient ?

- Ben... euh... non...

Je ne crains pas la solitude ; elle ne m'a jamais effrayé. Il poursuit :

- Je préviens immédiatement le directeur de la maison d'arrêt.

Je hasarde timidement :

- Et je vais rester longtemps à Gradignan ?

- Non, sans doute. Je vais vous donner tous les moyens de répondre aux accusations et d'établir le rapport de synthèse que vous souhaitez me remettre. Pour cela, j'autorise officiellement Maître Tchikaya à vous prêter le temps nécessaire son exemplaire de votre dossier. Vous pourrez à loisir l'étudier dans votre cellule.

Je n'en reviens pas. Mon avocat non plus. Une telle offre est exceptionnelle : en principe, un inculpé n'a **jamais** accès aux pièces de son dossier ! C'est plus que je n'aurais jamais osé espérer ! Le juge poursuit :

- Quant à votre libération, elle dépend de votre travail. Si je suis satisfait de vos explications, je peux vous libérer très rapidement. Sinon, évidemment...

La phrase laissée en suspens est lourde de signification.

- Et quand Monsieur Le Ribault pourra-t-il s'expliquer devant vous ? demande Maître Tchikaya.

- Le plus tôt possible. J'ai hâte de boucler ce dossier (*Il consulte son agenda*) ; l'ennui, bien sûr, c'est qu'on arrive aux fêtes de fin d'année... et mon mois de janvier est très occupé... disons le 28 janvier *(merde ! ça fait un bail !...)* ? Je bloque toute la journée. Mais, si je peux, j'essaierai d'avancer la date *(ah bon !)*.

Quand je quitte Reynal, j'ai en poche mon ordonnance de mise en détention provisoire, dont le texte est le suivant [5] :

" *Vu les articles 135, 137, 144, 145, 145-1, 145-2 du Code de Procédure Pénale,*

*Attendu (...) que les faits sont particulièrement inq**ué**tants au regard de la santé publique **quel** que soit la qualité du produit en cause, que de nombreuses diffusions manifestement illicites **se** revendiquent toutes de la personne mise en examen, qu'il existe divers contrats d'exploitation du Silanol et qu'il convient d'**éclaircir les circonstances** de ces contrats, que diverses personnes également ont des griefs à l'égard de la personne mise en examen et qu'il est souhaitable de la protéger indépen-damment des personnes qui **le** défendent, qu'il convient d'empêcher toute forme de collusion avec les divers témoins ou éventuels co-auteurs au regard de leurs déclarations dans ce dossier, qu'en fin il convient d'élucider les ventes permanentes et sauvages à l'h**o**tel des Boïens, qui continuent à ce jour,*

Attendu que la détention provisoire de la personne mise en examen est :

* *l'unique moyen :*

- de conserver les preuves ou les indices matériels ;

- d'empêcher une pression sur les témoins ou les victimes ;

*- d'empêcher une concertation frauduleuse entre personnes mises en examen et **ses** complices ;*

* *nécessaire :*

- pour protéger la personne mise en examen ;

- pour mettre fin à l'infraction ;

- pour prévenir le renouvellement de l'infraction ;

- pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction ;

---

[5] C'est moi qui souligne les fautes dans le texte qui suit.

ORDONNONS LA DETENTION PROVISOIRE DE LA PERSONNE MISE EN EXAMEN, que nous plaçons sous mandat de dépôt."

Dans le couloir, Maguy attend toujours. Le juge m'a autorisé à lui parler.

Elle m'apprend que les patients se mobilisent, et que mon arrestation a commencé à faire bouger des gens. Je lui explique les raisons de mon maintien en détention ; elle comprend, mais il lui faudra faire passer le message aux patients qui, justement, ne le sont plus et veulent créer un comité de soutien. Nous nous quittons non sans qu'elle m'ait remis un pull (Oh, qu'il est le bienvenu !) et deux paquets de *Gitanes* impatiemment espérés.

J'ai un moral d'acier et chantonne dans la souricière.

Dans le fourgon qui nous ramène à la prison, deux détenus qui reviennent des assises discutent du verdict :

- Y a une chose que j'comprends pas, Albert ! On a bien fait le braquage ensemble, non ?

- Ben oui, Mohammed, tu le sais bien...

- Alors pourquoi que toi, t'as pris seulement cinq piges et moi dix ?

- Oh, ça doit être une question de pedigree, sûrement...

A l'arrivée dans la prison, on se met en ligne, comme d'habitude, pour l'appel et le retrait des menottes. Immédiatement, on me met à l'écart.

- Vous restez ici ? me demande un surveillant, l'air stupéfait.

- Eh oui... *(Je lui tends la feuille rose de mon ordonnance de mise en détention provisoire)* Autrement dit, je vais rester parmi vous pendant les fêtes de fin d'année...

L'homme, qui croit mon moral au plus bas, essaie de me le remonter :

- Allez, ne vous en faites pas ! Vous verrez, à Noël la bouffe est super ! Et puis, on ne vous laissera pas seul. On va bien s'occuper de vous.

- Oh, je ne m'inquiète pas. Ici, c'est tout de même pas une prison !

Tout le monde éclate de rire.

C'est accompagné de deux surveillants que je regagne la 106. Gros soulagement : celle-ci est vide.

- Où est passé Bernard ?

- Il a été muté ce matin.

- Où ça ?

- Ben il reste au premier, tiens ! Où voulez-vous qu'il aille ?

- Je ne sais pas... Il y a six étages, ici...

- Oui. En principe, le sixième et le cinquième sont réservés aux peines lourdes, le quatrième aux peines normales, les troisième et second aux détenus qui travaillent ou suivent des stages. Au premier, ce sont les pointeurs.

- Les pointeurs ?

- C'est comme ça qu'on appelle les violeurs. Au premier, à part les " entrants " comme vous, les nouveaux, quoi, 80% des détenus le sont pour des délits sexuels, notamment le viol et la pédophilie. C'est pour ça que Bernard est ici à sa place, vous comprenez ?

C'est bien ce que je pensais... Bernard était très loin d'une simple histoire de chèques sans provision !

Je transporte ma literie sur la couchette inférieure, range mes affaires, occupe toute la place. Bref, j'installe mon terrier. Puis je décide de prendre un comprimé de *Lexomyl* donné par une infirmière. Je pense à Maman : elle en voulait toujours " *deux quarts, pas un demi, parce que comme ça, c'est moins fort.*" En disant cela, elle avait son petit sourire plein de malice. Pauvre Maman... En cet instant, elle doit encore sourire. Maintenant, elle a un gros avantage sur moi : elle connaît la suite (et la fin) de mon histoire, tandis que moi je l'ignore. Et, que l'issue soit bonne ou mauvaise, elle sait, elle, que ça n'a aucune importance.

Réconforté par cette pensée, je m'endors comme une masse.

Mardi 17 décembre

Réveil en pleine forme. Après le petit déjeuner, je profite de ma solitude pour marcher de long en large (surtout en

long, évidemment...) dans mon domaine. A neuf heures, j'ai parcouru environ deux kilomètres et demi.

Un gradé entre, brandissant l'ordre officiel de ma mise à l'isolement complet : à partir de maintenant, je ne dois communiquer avec aucun détenu, un surveillant doit m'accompagner dans le moindre de mes déplacements dans l'enceinte de la prison, les couloirs doivent être dégagés quand je m'y trouve, mes repas me seront servis à part et, pour les deux promenades quotidiennes autorisées (mais non obligatoires), je dois utiliser une cour spéciale au sixième, dans laquelle je serai toujours seul.

Une demi-heure plus tard, un surveillant m'apporte le *Sud-Ouest* du jour :

- Il y a un article qui vous concerne. Tenez, je vous le prête.

Je lis : " ***Le Ribault reste détenu.*** *Loïc Le Ribault, le fondateur du CARME et co-propriétaire du Silanol, restera en détention provisoire (...). Ainsi en a décidé Alain Reynal, juge d'instruction bordelais chargé du dossier, au terme du débat contradictoire au cours duquel le suspect était soutenu par Me Jean-Charles Tchikaya (correspondant local de Me Vergès, défenseur choisi par Loïc Le Ribault) et où il n'a été question que du maintien ou non en détention de l'intéressé.* ***Un comité de soutien.*** *"La défense n'entend pas contester cette mesure de sécurité", indiquait hier après-midi Me Tchikaya. " Nous avons l'assurance que le débat sur le fond sera très vite organisé. Loïc Le Ribault est très calme, très serein. Il ne souhaite qu'une chose : enfin s'expliquer. Ca fait neuf ans qu'il envoie du courrier avec accusé de réception dans les différents ministères pour le faire et qu'on ne lui répond pas." Ce maintien en détention ne semble pas cependant satisfaire ceux et celles qui ont toujours soutenu le fondateur du CARME. Ces derniers faisaient savoir hier après-midi qu'ils allaient constituer un comité de soutien et rassembler les témoignages de toutes les personnes qui affirment avoir bénéficié des bienfaits du Silanol et de ses produits dérivés. (...)* "

- C'est bon pour vous, ça ? s'inquiète le surveillant.

- Je ne sais pas... on verra bien !

En tout cas, les choses semblent évoluer exactement dans la direction qu'*il* avait prévue...

10 h : On vient me chercher pour me conduire au Service social. Une charmante femme brune et une jeune fille m'attendent derrière un bureau. La femme se présente et m'indique que l'autre est une stagiaire. Commence l'interrogatoire classique : nom, prénom, numéro d'écrou, profession, adresse (Antigua), diplômes, nationalité. Sur ce dernier point, sûre d'elle, la dame dit :

- Française, naturellement ?

- Eh oui, Madame, hélas !

Elle est surprise :

- Pourquoi *hélas* ?

- Parce que la France m'a fait cocu, Madame. Vous ne voyez pas où je me trouve ?

D'un air gêné, elle retourne à son questionnaire : Non, je ne suis pas marié ; non, je ne crois pas avoir d'enfant ; non, je n'ai pas de problèmes particuliers, à part celui de résider actuellement à Gradignan ; non, je ne veux pas voir l'aumônier ; oui, j'ai des amis qui viendront me rendre visite en prison.

- Et quelle impression ça vous fait d'être ici ?

J'ai vraiment l'impression d'être interviewé à la télévision!

- D'être en vacances, Madame.

- Pardon ?

Elle reste le stylo en l'air, avec l'expression ahurie d'un lézard découvrant qu'il couve un oeuf de dinosaure. Je crois utile de m'expliquer :

- Eh oui, rendez-vous compte : c'est la première fois depuis vingt ans que je ne fous rien de la journée, je bénéficie de la *Sécu*, tout le monde est aux petits soins pour moi, je suis en sécurité, j'ai le gîte, le couvert, pas de rendez-vous, pas de coups de téléphone, pas de fax, pas de patients impatients, rien ! Le rêve... La paix, le calme et la sérénité.

La malheureuse reste muette quelques secondes. Son expression me rappelle celle du psychologue à qui, en 1973, était revenue la corvée de s'entretenir avec moi avant mon

embauche à *Total*. L'imbécile m'avait demandé notamment comment je me définirais moi-même en trois mots et j'avais répondu : " *Génial, beau et modeste* ". J'avais été engagé quand même.

Enfin revenue sur la terre des dures réalités quotidiennes, la dame me propose finalement un stylo-bille et du papier à lettres, présents que j'accepte avec reconnaissance. Nous nous quittons en excellents termes.

Tandis que je regagne ma cellule, je sens deux paires d'yeux incrédules qui me suivent jusqu'à ce que la porte se referme derrière moi : Clonk !

Au moment du déjeuner, un surveillant m'informe que je dois préparer mon paquetage pour migrer dans une autre cellule au cinquième. Diable ! Je grimpe rapidement dans la hiérarchie gradignanaise !...

A treize heures, tous couloirs dégagés, un ascenseur pour moi tout seul, je suis conduit à la " 501 ", mes maigres biens emballés dans une couverture dont j'ai noué les quatre coins, comme au mauvais temps de la marine.

Au seuil de mon nouveau domaine, je stoppe, interdit : je quitte une cellule à l'austérité monacale pour me retrouver dans un véritable capharnaüm. Ou, plus exactement, un espace parfaitement rangé, où chaque chose a visiblement une place bien définie, mais dans lequel le moindre centimètre carré a été utilisé au maximum de son volume.

- On a pensé que vous seriez bien ici, me dit le surveillant-chef. L'autre détenu est un vieux comme vous (sic), il passe son temps à faire des mots croisés, est très calme, pas dangereux et fume lui aussi comme un pompier. En plus, comme il ne sort jamais en promenade, il n'a aucun contact avec les autres prisonniers. Actuellement, il est au parloir.

- Clonk ! fait la porte.

Par correction envers le locataire en titre des lieux, j'attends son arrivée avant de déballer mes affaires et en profite pour examiner la cellule en détail. Je découvre que l'ingéniosité des détenus pour utiliser le moindre objet, le plus

petit emballage, le plus infime résidu, n'a aucune limite. Ici, pas de gaspillage. Les prisonniers sont les rois de la récupération. Il faut dire que certains sont contraints de vivre dans la même cellule cinq, dix, quinze ans, parfois plus, et que, pour résister, ils doivent construire autour d'eux un micro-univers le moins impersonnel possible.

Au-dessus de la tablette, une longue étagère est faite d'emballages assemblés à la colle. Deux cendriers ont été fabriqués avec des fonds de bouteilles de *Nescafé*. Auprès de chaque lit, des boîtes découpées dans du carton servent à ranger les lunettes, les cigarettes et le briquet pour la nuit, en cas d'insomnie. Du linge est mis à sécher sur des fils tendus à travers la pièce et d'autres, le long du mur, supportent les serviettes et les gants de toilette. Un sac à pain vide en jute pend tristement à un clou. Sur la mini-cloison de séparation avec les toilettes trône une boîte de lait *Lescure* emplie d'eau, dans laquelle un thermoplongeur (ici, on dit un *toto*) est fixé à une bouteille vide de *Nescafé*, ensemble grâce auquel il est possible de faire chauffer l'eau du café, de la toilette (on n'a droit qu'à deux douches par semaine...) ou du rasage. Sur la porte, une boîte (en carton, évidemment) contient le courrier prêt pour l'expédition et les bons de commande (nourriture, tabac, papeterie, etc.) qui doivent être adressés demain à la cantine. Il y a même un petit réfrigérateur et, au-dessus de la porte, un téléviseur couleurs ! Le luxe, quoi...

André, mon nouveau compagnon de misère, entre enfin. Le *vieux comme moi* a environ soixante-dix ans et m'accueille chaleureusement. Il connaît mon histoire (sa femme voulait se faire soigner à Biganos) et s'affirme heureux de devoir cohabiter avec moi. Lui a été condamné pour des broutilles (quelques menus abus de biens sociaux) à trois ans de prison et attend sa libération pour le trimestre prochain. Sa famille lui manque énormément. Dès qu'il l'évoque, les larmes lui viennent aux yeux. C'est en de tels moments que je me félicite de ne jamais m'être marié : sans doute la seule connerie dont je me suis abstenu ma vie durant. C'est probablement ce qui fait ma force aujourd'hui : la certitude que plus personne au monde n'a un besoin vital de ma présence.

Puisque je suis le bienvenu, j'installe mes affaires dans les rares espaces libres et nous entamons notre vie commune.

14 h 30 : On vient me chercher pour la prise de sang. Normalement, il faut faire la queue. L'avantage d'être isolé, c'est qu'on passe en priorité. Bien entendu, les locaux ont été évacués avant mon arrivée. Des visages curieux s'écrasent contre les grillages des petits sas où on a stocké les malheureux détenus normaux en attendant l'arrivée du fauve. L'infirmière m'apprend qu'outre la sécurité sociale, le fait d'avoir été détenu me donnera à ma libération le droit au R.M.I. J'éclate de rire.

***Arcachon, 1994 :** trois ans après l'assassinat du C.A.R.M.E. par le ministère de l'Intérieur et la Gendarmerie nationale, je suis non seulement privé de sécurité sociale, mais aussi de R.M.I. Maguy a donc décidé de me traîner à l'A.N.P.E. dans l'espoir qu'on m'accorde au moins cette aumône. J'ai rempli mon curriculum vitae et le remets à l'employée. Celle-ci, à la lecture des diplômes, a un léger sursaut puis s'empare d'un énorme classeur, cherchant désespérément à quelle catégorie de chômeurs je peux bien appartenir. Elle finit par demander timidement :*

- Qu'est-ce que vous accepteriez comme travail ?

- N'importe quoi.

Elle retourne à son classeur et, dix minutes plus tard, lève vers moi un regard réjoui :

- Je crois que j'ai trouvé : je vais vous inscrire comme manutentionnaire dans une usine de produits chimiques ; ça vous va ?

- Tout à fait !

Il va de soi qu'en dépit de cet effort méritoire, je ne reçus jamais la moindre nouvelle de l'A.N.P.E.

...et voici que, grâce à mon emprisonnement, l'Etat français, dans son immense bonté, va m'accorder enfin le R.M.I. !... Je défaille de joie, le coeur littéralement broyé de

reconnaissance.

15 h : Heure de la promenade pour les autres détenus. Je les entends passer dans le couloir, devant ma cellule, et nombreux sont ceux qui soulèvent le judas pour regarder la tête du petit nouveau, dont une fiche rouge sang appliquée sur la porte indique les conditions particulières de détention. Un oeil bleu me fixe un long moment et une voix rauque demande :

- Eh ! Pourquoi t'es à l'isolement, toi ?

Je ne réponds pas.

- Eh ! Qu'est-ce que t'as fait ?

Que dire ?

Le judas se referme.

15 h 30 : Un surveillant m'invite à la promenade dans la cour des isolés. Située au sixième étage, on y accède par un couloir désert à l'extrémité duquel je vois trois portes métalliques.

- Je vous préviens, dit le surveillant en ouvrant l'une d'elles, ce n'est pas le jardin d'Eden...

Il me lance " *bon courage !* ", puis me laisse " sortir ".

- Clonk ! fait la porte derrière moi. Etrangement, elle est munie de deux judas, l'un à hauteur normale et l'autre nettement plus bas [6]. Peut-être y a-t-il un surveillant nain affecté aux cours des isolés ?

Le spectacle me glace.

Imaginez une cour entièrement bétonnée de 7 mètres sur 5,5 mètres, sans aucune vue sur le monde extérieur, ouverte seulement sur le ciel mais couverte par un épais grillage. Une véritable fosse aux ours, telle celles qu'on voyait autrefois dans les zoos et qui furent interdites pour cause de cruauté envers les animaux grâce à l'action de la S.P.A. Pourtant, si ce genre de fosses est désormais interdit aux animaux, il est bel et bien autorisé pour certains hommes à Gradignan, en France, quatrième puissance économique du monde (c'est du moins ce qu'on prétend dans le pays).

Bien entendu, les murs lépreux sont couverts de graffiti ; la grille, rouillée, vomit son eau pourrie sur le sol carrelé de la

6 Voir dessin hors texte

cour, qui a pris elle-même la couleur de la rouille. Mais celle-ci n'est pas uniforme : à la limite des murs, un liseré plus clair délimite le trajet de milliers de pas qui, les uns après les autres, ont usé jour après jour la couche rougeâtre.

C'est la " promenade "...

Puisque j'y suis, il faut bien que j'y reste et que j'en profite.

Au bout de quelques minutes, je me rends compte qu'involontairement j'emprunte exactement le même trajet que mes prédécesseurs, ajoutant l'usure de mes pas à celle des leurs. Pire : je tourne *dans le sens inverse des aiguilles d'une montre* ! Or, l'expérience m'a montré que presque tous les détenus en promenade dans les cours " normales " de la prison tournent ainsi, *jamais dans le sens des aiguilles...* Pourquoi ? Je n'ai trouvé aucune explication logique, mais les faits sont là.

Je décide aussitôt de rompre avec les règles non écrites de ce ballet malsain. Je ne veux pas devenir un zombie. Choisissant le plein milieu de la cour, j'entame une série d'allers-retours entre les deux murs. Un quart d'heure plus tard, le rythme est pris : je m'arrête le nez à quelques centimètres du béton, effectue un demi-tour sur place en pivotant sur les talons pour recommencer le mouvement à l'autre extrémité de la cour. Bientôt, je suis comme engourdi, anesthésié par l'automatisme de la manoeuvre ; je m'arrête brusquement. Un souvenir d'enfance surgit : celui des ours qui à Vincennes, dans leur fosse, avaient exactement le même comportement ! Maintenant, je les comprends : privés de tout espoir, ils cherchaient à s'étourdir. Ce qui veut dire que je ne suis pas seulement *dans* la fosse aux ours : je me comporte *comme* un ours et, si je continue mon manège, je vais *devenir* un ours !

Je commence alors, pas à pas, à explorer lentement la cour comme autrefois j'explorais les rivages en étudiant les patelles, ou les grottes en décryptant les pétroglyphes.

Au pied des murs, des mousses et trois minuscules plantes aux feuilles vertes essaient de croître dans ces conditions abominables. Le vent mauvais qui a déposé ici les graines dont elles sont issues s'est montré bien cruel...

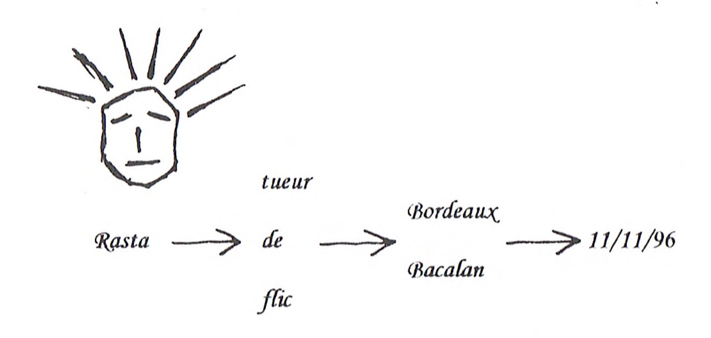
Puis je me livre à mon activité favorite : la lecture des

graffiti, qui sont fort abondants en ce lieu désolant.

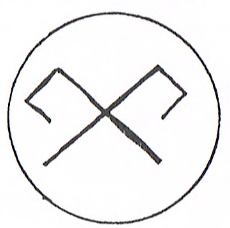
Les commentaires haineux ou orduriers sont les plus nombreux :

" Si tu veux te faire plaisir, explose la gueule d'un musulman ! "
" Vive les pointeurs ! "

ou



Un dingue a gravé sur tous les murs un sigle accompagné de la mention *Mouvement Révolutionnaire Mondial* :



Tout autour, des plaisantins l'ont plagié avec humour ou exprimé leur mépris :

- *...et mondialement inconnu. Point final.*
- *Mouvement Robespierroïde, 25 mois d'isolement.*
- *Mouvement du Révisionisme Maladif.*

D'autres, désespérés, ont trouvé des mots qui m'émeuvent :

- Il marche en des millions de pas qui ne mènent nulle part. Dans un monde de béton, de barreaux, de désespoir, il est seul sans soleil.

- J.-P.P. dead why[7] *?*

Je ne trouve qu'une phrase qui me réchauffe le coeur :

- Bonne chance à tous !

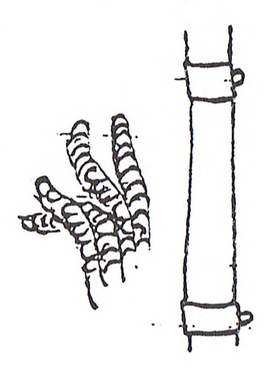
Merci à toi, ami inconnu, qui dans cet univers inhumain, a souffert (combien de temps ?), mais a pensé aux autres...

Gravé auprès d'un angle de la cour, je découvre un dessin magnifique que je baptise " *Le Patriarche* " :



7 J.-P.P. mort pourquoi ?

En face, à gauche d'un tuyau, une main a été dessinée avec une balle de tennis trempée dans l'eau rouillée [8] :



La porte s'ouvre avant la fin de l'heure de " promenade".

- Votre avocat vous attend au parloir.

Maître Tchikaya a l'air réjoui :

- Je suis très confiant, maintenant, et je pense que vous le serez aussi...

Il me raconte que son cabinet est submergé de lettres et de coups de téléphone de patients qui m'encouragent, me soutiennent, témoignent et adressent même des résultats d'analyses de sang qui montrent des améliorations considérables de leur état de santé. Il me cite notamment un magnifique cas de guérison d'hépatite C dont il ne reste plus la moindre trace. Mon vingtième cas de ce type !

- Et c'est pas tout, ajoute mon avocat. Les gardiens, ici, sont venus à ma rencontre. Eux aussi vous appuient ! Ils disent qu'il faut vous aider, que votre place n'est pas en prison... Mieux : figurez-vous que des avocats du barreau de Bordeaux sont venus me proposer leur soutien ! C'est la première fois que je vois ça...

Dans la 501, la vie s'organise. André fait des mots croisés tandis que je lis ou écris. Comme je suis en panne de cigarettes, il m'en offre un paquet " en attendant que ta

8 Voir dessin hors texte

cantine arrive ".

Car, depuis cinq jours que je suis enfermé, je n'ai toujours rien reçu des commandes que j'avais passées : un délai d'une semaine est nécessaire avant que celles-ci ne soient honorées. En attendant, on doit vivre en mendiant le superflu (café, sucre, beurre, cigarettes, savon, etc.) auprès de son compagnon de cellule, en priant le ciel pour qu'il soit compatissant. C'est, heureusement, le cas d'André, qui me voit démuni de tout, y compris de vêtements de rechange... et de dents, naturellement.

Le soir, nous regardons paisiblement la télévision. Un peu partout autour de nous résonnent des coups frappés contre les murs ou sur les tuyaux. Il est 22 heures.

- L'heure du yoyo, commente André.

- Le yoyo ?

- Oui. Un système qui, à l'aide de ficelles, permet de faire passer des objets d'un étage ou d'une cellule à l'autre. Celui qui veut envoyer quelque chose avertit le voisin du dessous ou d'à côté en frappant.

Mercredi 18 décembre

6 h : J'ai mal dormi, cette nuit. Perte des habitudes que je commençais à avoir au premier, ou changement d'altitude ? Du haut de mon lit, j'ai vue sur la rocade où commencent à défiler les véhicules des malheureux qui, à la sueur de leur front, partent gagner de quoi m'offrir mon hébergement, ma sécurité sociale et mon futur R.M.I. Brave peuple... Satisfait de leur courage, je décide de flemmarder un peu sous les draps et allume ma première cigarette. Une demi-heure plus tard, André met la télévision en marche et prépare le café. Quand il est prêt, il me prévient et je descends le rejoindre.

C'est ensuite l'heure de la toilette. Comme dans la 106, le lavabo dispose d'un robinet à poussoir conçu pour arrêter la distribution d'eau toutes les minutes. Ce n'est pas facile. Surtout, c'est agaçant. André me tend une petite cuillère (ou plutôt ce qu'il en reste) dont le manche a été replié en forme de "U". Il suffit d'introduire une des branches de ce "U" entre le mur et le poussoir pour bénéficier d'un flot d'eau continu. Débrouillardise des détenus...

10 h : Enfin ! Je reçois ma première cantine ! Une cartouche de cigarettes et un bloc de papier à lettre. Ce dernier est le plus important : depuis mon arrivée, j'écris... sur du papier hygiénique, ce qui n'est guère pratique. On me remet aussi mon premier relevé de compte, crédité très exactement de 496,45 francs. Au fait, je ne sais pas ce qui se passe, quand on est à découvert dans une maison d'arrêt ? Est-ce aussi grave que dans une banque ? Comme on ne risque pas de mettre les coupables en prison, peut-être qu'on les expulse ?

11 h : André, qui est abonné à *Sud-Ouest*, lit le journal qu'il vient de recevoir, glousse et me le fait passer :

- Tiens, lis ; ça va sûrement t'intéresser...

Le titre de l'article est " *Silanol et silagel. Le point de vue officiel.*" Le texte est fort intéressant : " *La direction générale de la santé précise que " selon une analyse à laquelle a procédé l'Agence du médicament, le silanol ne présente pas, en l'état actuels des éléments dont l'administration dispose sur sa composition, de risque de toxicité ". En revanche, le produit ne peut pas être commercialisé ou faire l'objet de publicité, selon la législation en vigueur, qui impose " une autorisation de mise sur le marché avant toute commercialisation ainsi qu'un visa préalable pour toute publicité." Ainsi, " toute publicité concernant le silanol ou le silagel et présentant ces produits, soit comme des médicaments, soit comme des produits bénéfiques pour la santé, serait illégale et sanctionnable pénalement.*"

Tiens, tiens... brutalement, l'Agence du médicament se réveille et, à la demande de la direction générale de la santé, effectue une *analyse* du G5 ? La même Agence dont un responsable, en décembre dernier, m'affirmait par lettre qu'un tel travail n'était pas de son ressort? Et le plus beau, c'est qu'elle reconnaît maintenant que le silicium organique n'est pas toxique ! Autrement dit, elle fait tomber d'elle-même l'accusation la plus grave contre moi : celle de mettre en danger la santé de toute la population française !

A cet instant, je sais que j'ai gagné !

Ou, plutôt, qu'un jour ou l'autre le G5 sera vainqueur.

Et puis, soudain, j'éclate de rire. Je relis l'article. Mais oui ! Les crétins pontifiants de la Direction générale de la santé font bel et bien savoir qu'*après* analyses, il apparaît que le silanol n'est pas toxique ! Ces ânes n'ont même pas été fichus, en dépit de leur expertise, de se rendre compte que *le G5 n'est pas un silanol*, mais un silane-triol, très précisément du mono-méthylsilanetriol ! Qui est inquiétant, dans l'histoire? Qui met en danger la santé publique ? Eux, qui ne verraient pas une vache dans un couloir, ou moi, qui épluche la vache sous le microscope depuis des années ?

Le soir, le vaguemestre m'apporte pour la première fois du courrier ; uniquement des lettres de soutien qui me chauffent le coeur :

- As-tu ce qu'il faut pour l'entretien au quotidien ? Ci-joint une enveloppe timbrée. Je t'embrasse.

- J'ai toujours cru en toi et ce n'est pas ce qui t'arrive aujourd'hui qui me fera changer d'avis. J'espère que tu pourras sortir prochainement, une place t'est réservée chez moi, à ma table.

- J'espère que vous tiendrez le coup face à ces attaques de mauvaise foi, et je vous considère d'ores et déjà comme un bienfaiteur. Je vous exprime ici toute ma gratitude et mon soutien dans le combat que vous menez contre l'establishment médical et pour l'accès de tous au G5 et à ses propriétés. Je vous dis encore merci pour votre courage et votre compétence, et vous prie de croire à toute ma reconnaissance.

- Je suis allée le 19 décembre à la maison d'arrêt te porter des douceurs mais... tout est censuré, contingenté, réglementé, visité, épluché, bref de quoi provoquer une vraie crise d'urticaire.

- Tous tes amis sont avec toi en pensée et me chargent de te transmettre l'assurance de leur amitié sincère.

- Ce que vous avez fait est juste. Gardez confiance, il vaut mieux être à votre place qu'à celle des autres. Les gens abusés vont réagir justement. N'abîmez pas ce qu'il y a de plus précieux : votre santé, votre bonheur, votre famille. Tout finira par rentrer dans l'ordre, j'en suis certaine.

- Je ne comprends pas qu'on puisse dire que c'est de l'arnaque, comme je l'ai entendu à la télé. Surtout en ce moment où l'on nous rebat les oreilles avec la sécu qui est à plat. L'achat de G5 sort de notre porte-monnaie sans l'aide de la sécu, et malgré cela avec beaucoup de

satisfactions. Est-ce que l'on voudra comprendre un jour que l'on est en république et plus au temps des seigneurs ? Nous en avons assez de payer et de ne même pas pouvoir être libres de nos mouvements. Je suis de tout coeur avec vous.

- C'est aux infos régionales que j'ai pris connaissance de ton arrestation. J'en ai été malade au pur sens du terme. A la télé, ils ont passé un reportage sur toi et le G5 depuis l'hôtel de Biganos, puis un depuis chez toi. Toi, ton jean, ta chemise bleue mais toujours avec plein de poches. Ton coton imbibé à la main, un sourire jusqu'aux oreilles. J'avais l'impression de pouvoir te toucher. Un gros plan sur tes mains et ta bague noire. Mon savant fou, génial et autodestructeur, pressé de brûler sa vie comme pour une course à l'éternité.

- Et pendant ce temps-là, les nuages passent vite dans un ciel trop grand pour pouvoir lui mentir.

- Pour un coup de pub, c'est réussi ! Cette fois, tu as sorti le grand jeu !

- Ayant appris ton arrestation, nous avons aussitôt contacté ton avocat afin de témoigner en ta faveur et du bien fondé de ta découverte. Ne baisse pas les bras, nous sommes de tout coeur avec toi!

Je m'endors, le coeur bien au chaud.

Jeudi 19 décembre

André et moi nous entendons parfaitement, chacun respectant le territoire de l'autre dans l'étroit espace qui nous est commun.

La vie à deux dans une cellule aussi exiguë est sans aucun doute une des expériences les plus difficiles à réussir pour des hommes qui ne se sont pas choisis et ignoraient tout l'un de l'autre avant d'être mis en présence de façon arbitraire et autoritaire. Une vie beaucoup plus délicate que celle d'un véritable couple, où l'un des partenaires peut toujours " aller prendre l'air " quand l'atmosphère devient trop orageuse. Ici, pas question de quitter la cellule ! Les concessions mutuelles, la compréhension, la patience envers les travers petits ou grands du compagnon sont des obligations pesantes auxquelles il est vital de s'adapter. Une des missions délicates

des surveillants est d'ailleurs de découvrir d'instinct avec quel prisonnier " aguerri " ils peuvent enfermer le " nouveau " désorienté qu'ils ne connaissent pas encore, pour le moindre inconfort de leurs pensionnaires forcés... et pour la tranquillité du service.

Comme me le fait remarquer André, la promiscuité est ici telle et les gens à ce point écorchés vifs que le moindre changement, si infime soit-il -un objet déplacé, par exemple-, peut prendre des allures de grave agression, d'insulte irréparable.

10 h : On m'annonce mon avocat. Erreur : quand j'arrive au parloir, je découvre un huissier gluant qui, grâce à la lecture des journaux, a découvert mon ultime refuge ! Ces répugnants parasites n'ont décidément aucune pudeur. Il vient pour me saisir, la charogne ! Je l'invite à monter faire l'inventaire de ma cellule, mais les gardiens s'y opposent. Dégoûtée, la sangsue s'en va, la queue flasque, poursuivre ailleurs ses putrides activités.

11 h : - Au greffe !

Nouvelle descente avec mon ange-gardien.

Là, surprise : une main anonyme (mais dont je devine l'identité) a déposé pour moi du linge propre ! Il y a notamment le jean que je portais dans la prison d'Antigua. Ce pantalon n'a décidément pas de chance : il va maintenant connaître les rigueurs d'une geôle française [9] ...

Revenu en cellule, mon premier soin est de me changer. Il y a juste une semaine que j'ai été arrêté, une semaine pendant laquelle j'ai dû, jour et nuit, porter les mêmes vêtements ! Vêtu de frais de pied en cap, je me sens revivre... sentiment à la limite de l'extase.

11 h 30 : On m'informe que je déménage encore, cette fois pour le sixième. Maintenant, j'atteins le sommet de la hiérarchie gradignanaise ! Le déménagement est prévu pour treize heures trente. Je proteste : je suis très bien à la 501, où je m'entends parfaitement avec André. Celui-ci, d'ailleurs, est

[9] Pour la petite histoire, je signale que ce pantalon voyageur, après m'avoir suivi en Belgique, a fini ses jours, usé jusqu'à la trame mais libre, dans la jolie île de Jersey.

catastrophé, et se demande avec angoisse quel ostrogoth on va lui coller à ma place.

Comme je refuse obstinément la transhumance, un gradé m'explique la situation : la prison est pleine comme un oeuf, il y a jusqu'à trois prisonniers dans certaines cellules et ils viennent juste d'hériter de deux nouveaux pensionnaires, dont un à l'isolement comme moi. La seule solution, c'est de mettre le détenu " normal " avec André et les deux isolés ensemble. C'est logique. Pour la forme, je me renseigne sur mon futur compagnon.

- Il est très bien, vous verrez. C'est un haut fonctionnaire, à peu près de votre âge *(à cet instant, je me dis qu'il doit avoir 70 ans bien sonnés)*, lui aussi à l'isolement pour des raisons de sécurité. Il vous expliquera lui-même son cas, s'il le souhaite. Tout comme nous l'avons informé de votre arrivée, mais sans lui dire qui vous êtes ni lui donner davantage de détails sur votre affaire.

Bon. Je n'ai plus qu'à faire mon paquetage et monter d'un étage. Les adieux avec André sont déchirants. Il va entamer son sixième compagnon de cellule et doit à chaque fois s'adapter, ce qui lui est difficile.

Nous nous quittons la larme à l'oeil.

<u>14 h :</u> Arrivée à la 602, où Oscar, mon nouveau colocataire, vient d'arriver. Evidemment, il a déjà colonisé le lit du bas, le salaud !

On se présente. Seulement *légèrement* plus âgé que moi, haut fonctionnaire à la Préfecture, il a été dénoncé par son meilleur ami et faussement accusé de toucher des pots de vin dans le cadre de ses activités professionnelles. En prison depuis hier (il a passé la nuit dernière dans *ma* 106), il supporte mal le choc de l'incarcération et son moral est au plus bas. Sa femme et sa famille lui manquent, surtout à l'approche de Noël. C'est bien ce que je dis toujours : le mariage est un handicap dans les coups durs. C'est du moins l'excuse que je me donne avec une extrême mauvaise foi.

Nous nous entendons tout de suite très bien et le premier dîner se passe à discuter. Nous devons apprendre à nous connaître. Ni l'un ni l'autre ne savons combien de temps nous allons rester à Gradignan. Supplice de l'incertitude.

Le malheureux ne fumant pas, il me supporte en laissant la fenêtre ouverte (on caille !) et en allant, de temps à autre, le nez entre deux barreaux, y prélever un peu d'oxygène.

A première ouïe, Oscar ne présente qu'un seul inconvénient, mais de taille : il ronfle comme une escadrille de *Messerschmitt*, avec de très intéressantes modulations de régime.

Mon lit n'étant pas équipé de garde-fou, je tombe de mes cimes dans la nuit et me fracasse le crâne contre le mur. C'est décidé : désormais, je coucherai par terre, d'autant que la cellule est chauffée par le sol.

Vendredi 20 décembre

On peut dire ce qu'on veut au sujet de la maison d'arrêt de Gradignan, mais une chose ne souffre pas de critique : la cuisine. Oh, attention, ce n'est pas de la grande cuisine, non. Mais des plats tout à fait corrects, servis chauds (il faut dire que les isolés sont servis les premiers). Il m'est malheureusement impossible d'en profiter, pour l'excellente raison que je n'ai toujours pas mes dents de rechange, mais seulement ces deux incisives qui me donnent l'air d'un énorme rongeur quand je souris. Par bonheur, les occasions de sourire sont rares à Gradignan.

Les hasards du menu me desservant, les premiers jours je me suis nourri exclusivement de morceaux de sucre offerts par les gardiens et dilués dans de l'eau. Depuis aujourd'hui, je sélectionne dans les plats les nouilles et la purée, Oscar m'offrant aimablement ses parts d'accompagnements mous tandis qu'il écrase à crocs puissants les cuisses de poulet et les quignons de pain.

Je commence à être affamé. Nostalgique, je songe aux plats exotiques que je dégustais au cours de mes périgrinations lointaines lorsque j'étais encore denté : renne, ours, élan, coryphène, *king fish*, poisson perroquet, serpent à sonnette, porc épic, loup, élan, gras de baleine, foie de phoque cru, hérisson, chien, tortue, crapaud, larves diverses, requins de toutes espèces, marlin, autruche, dromadaire et

même, une fois, un peu d'homme (mais c'est une autre histoire).

Samedi 21 décembre

La saga du dentier (épisode n° 1) : Le vétérinaire vient pour inspecter son troupeau. Je lui exprime ma doléance essentielle : voici deux jours, j'ai expliqué au dentiste que mon dentier m'attendait impatiemment à Arcachon, et qu'il suffisait de le faire venir en prison pour régler mon dramatique problème de mastication. Offusqué, l'homme de l'art m'a répondu que *ça ne se fait pas, qu'il n'y a aucune relation entre les services de stomatologie de la maison d'arrêt et les dentistes libéraux*, et qu'il me suffisait d'attendre ma libération pour que tout rentre dans l'ordre ! Quel con ! Si je reste un an à Gradignan, il faudra me greffer une paille !

Pensif, le toubib m'écoute, puis trouve la solution:

- Je vais vous prescrire des aliments émiettés dès aujourd'hui.

11 h : Arrivée du déjeuner. Aujourd'hui, nous avons saucisse-purée. Oscar dévore de bon appétit la viande, tandis que je lappe tristement la purée. Une demi-heure plus tard, la porte s'ouvre sur un gardien qui brandit une jolie barquette enveloppée de papier aluminium.

- C'est ici, l'édenté ? demande-t-il poliment.

Je suis vexé comme un pou : toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, quand même ! Même taulard, on a sa dignité !

- Oui ! grogné-je.

- Ben voilà votre menu *spécial édenté*, annonce-t-il fièrement en me donnant la barquette.

Hourrah ! J'ai beau avoir déjà lappé, je sens que je vais me remettre à table pour honorer ces mets que je devine amoureusement mitonnés tout exprès pour moi. Fébrilement, j'enlève le papier aluminium. Stupeur : je découvre une saucisse-purée rigoureusement réglementaire ! ça doit être un loupé. On verra pour le dîner.

17 h 30 : A table ! On se précipite vers le chariot. Ce soir, c'est steack-petits pois.

- Ton menu spécial est sur la tablette du dessous, m'indique aimablement l'auxiliaire.

Je m'empare avidement de mon bien et le déballe dans la cellule : c'est du steack-petits pois, *mais sans sel* ! Oscar, sympa, m'offre ses légumes et dévore allègrement ma viande.

Ce n'est que le lendemain que le menu " édenté " s'avèrera enfin spécifique, tous les mets scrupuleusement émiettés. Mais toujours sans sel !

Dimanche 22 décembre

Un gardien, l'air sérieux comme un pape, ouvre la porte. Il a le crâne aussi dégarni que le mien. Il dit :

- Tiens ? Vous aussi, vous êtes chauve. Figurez-vous que je crois avoir trouvé une explication à ce phénomène...

- Ah bon ? Laquelle ?

- Facile. Vous n'êtes pas originaire d'Aquitaine, n'est-ce pas ?

- Non. Je suis Breton.

- Ben c'est pour ça : vous avez laissé vos racines en Bretagne !

On se marre comme des baleines.

Lundi 23 décembre

J'apprends à conjuguer un nouveau verbe : *Cantiner.*

Cantiner, ça signifie passer commande de tout ce qui nous manque. Et comme on nous a tout pris, nous manquons forcément de tout. Logique. Le système est très bien rôdé, et d'une rentabilité rare puisqu'il s'applique très précisément à ce que les commerciaux appellent une *clientèle captive*. C'est notre cas, au sens propre du terme. Voici le principe :

Pour le compte de l'Etat, une grande Médiocratie européenne, vous construisez un gigantesque hôtel à moindre frais : douches collectives, pas de vitres aux fenêtres, pas de chauffage, pas d'eau chaude, minuscules chambres de neuf

mètres carrés à deux lits (c'est plus convivial). Pour le personnel de surveillance, pas de problème : il est fourni gracieusement par l'Etat. Pour l'entretien, le ménage, la vaisselle, aucun souci à se faire : les clients s'en chargeront eux-mêmes.

Quand tout est prêt, vous faites lâcher dans les rues une meute de policiers-chiens de chasse, aimablement prêtés par la Médiocratie.

Quand les animaux reviennent avec une proie, qu'elle soit coupable ou innocente, vous lui enlevez tout ce qu'elle possède. Tout. Absolument tout : coupe-ongles, lime à ongles, couteau, briquet, rasoir, cigarettes, stylo, papier, mousse à raser, etc. Vous lui piquez aussi tout son argent - si elle en a -, que vous remettez à la banque que vous avez pris la précaution de créer.

Pendant la première semaine, la proie est nourrie gratuitement matin, midi et soir, mais sans excès ni luxe inutile. Immanquablement, au bout d'un certain temps, le client manifeste certaines exigences: il aimerait du sel, du poivre, de la confiture, des cigarettes, du beurre, de la lecture et un tas d'autres choses superflues telles que la télévision.

Alors, vous lui offrez la possibilité de *cantiner*, ce dont la proie vous sera éternellement reconnaissante ; c'est, d'abord, le droit de racheter dans votre propre centrale d'achat tout ce que vous lui avez pris à son arrivée (coupe ongles, lime à ongle, couteau, briquet, rasoir, cigarettes, stylo, papier, mousse à raser, etc.) strictement identique mais de qualité très inférieure. Puis, dans votre immense bonté, vous lui proposez de sous-louer pour 200 francs par mois une télévision que vous-même louez 100 francs pour la même période. Mais attention : 200 francs par client ! Comme ils sont deux et parfois trois par chambre, votre bénéfice est de 300 à 500 francs tous les trente jours.

Bien entendu, les commandes ne sont honorées que si le compte bancaire de votre proie est suffisamment approvisionné. Mais vous ne courez aucun risque, puisque c'est vous-même qui gérez son pécule.

C'est pas génial, tout ça ?

12 h : Un surveillant entre et m'annonce que *j'ai parloir*

à 15 heures ! Je lui demande qui est mon visiteur. Il dit l'ignorer, ou peut-être n'a-t-il pas le droit de le dire ?

14 h 45 : On vient me chercher pour le parloir.

Un nouveau rite à découvrir.

Un surveillant m'accompagne à la porte de l'ascenseur, qui me dépose au premier étage, où m'attend un autre surveillant, lequel me conduit dans un sas où il me fouille.

- Clonk !

Dans d'autres sas, les prisonniers normaux sont entassés à plusieurs depuis une bonne demi-heure.

Dix minutes plus tard, un troisième surveillant vient me chercher et me fait franchir une grille derrière laquelle trône un autre gardien, assis sur un tabouret, la tête penchée sur des listes, et qui visiblement dirige les manoeuvres du parloir. C'est *Grincheux* [10]. Il me scrute par-dessus ses lunettes, me désigne de son crayon et hurle d'une voix de stentor :

- Le Ribault ! Isolé ! A la 4 ! On viendra te chercher !

On me conduit dans un nouveau sas minuscule (moins de deux mètres carrés), dépourvu de tout siège, séparé d'un local identique par une vitre munie d'un hygiaphone.

- Clonk !

Quelques minutes plus tard, je vois les autres prisonniers, libérés en masse de leurs sas communautaires, se masser dans le couloir. On les appelle en leur donnant un numéro, et ils disparaissent les uns après les autres.

Quand le couloir est vide, ma porte s'ouvre, et je suis conduit dans une autre pièce.

- Clonk !

Mitoyenne de la précédente, mais plus vaste (au moins quatre mètres carrés), celle-ci est meublée de deux bancs pouvant accueillir chacun trois personnes. C'est le parloir. De

---

10 Comme nous ignorions le nom des surveillants, Oscar et moi avions attribué à ceux que nous fréquentions le plus souvent des surnoms plus ou moins bien adaptés à leur personnalité. Ainsi *Grincheux*, d'un premier abord fort revêche (en tant que pensionnaires du premier, il nous avait tout d'abord pris pour des pédophiles), se montrera-t-il toujours très humain avec nous, en respectant toutefois scrupuleusement le règlement.

part et d'autre, deux portes vitrées (et grillagées, pourquoi le préciser ?) donnent l'une sur le couloir par lequel je suis arrivé, l'autre sur un étroit corridor où patrouille un gardien.

15 h : C'est par ce corridor que surgit Maguy, tout de rouge vêtue, guidée par un surveillant.

- Clonk ! fait la porte derrière elle.

Maguy sursaute, comme piquée par une guêpe. Elle n'a pas encore l'habitude, la pauvre ! Elle est traumatisée par l'ambiance qu'elle trouve oppressante. Evidemment, je ne suis pas dans une pension de famille...

Elle me raconte les nouvelles de *dehors*, les amis inquiets qui me souhaitent bon courage, Ix-Le-Chien qui me cherche partout, quelques patients qui se mobilisent. Elle me dit que, au moment de mon arrestation, elle a reconnu un des policiers: il était présent, avec deux de ses collègues, lors de la levée du corps de ma mère. Ils m'attendaient donc bien et je suis certain que, même en telles circonstances, ils n'auraient pas hésité à m'arrêter.

Elle m'annonce que Violette aussi a reçu son permis de visite, et que toutes deux ont décidé de venir ensemble chaque jour autorisé (les lundi, mercredi et vendredi) passer avec moi la demi-heure qui m'est allouée. J'apprends ainsi que chaque prisonnier n'a droit qu'à trente minutes de visite chaque fois, et que tous les visiteurs sont regroupés ensemble à cette occasion dans une pièce identique à celle où nous nous trouvons actuellement. Maximum autorisé : cinq personnes. Mais que faire si les visiteurs ne s'entendent pas, où si le prisonnier veut s'entretenir en particulier avec un ou une d'entre eux ? Ma foi, ils se débrouillent.

Bien entendu, il est interdit d'échanger quelque objet que ce soit, et les surveillants patrouillent sans interruption, jetant des regards inquisiteurs dans chaque pièce.

Au bout d'une demi-heure, la lumière s'éteint puis se rallume aussitôt, signal de la fin de la visite.

Qu'elle a semblé courte !

Aussitôt, la porte s'ouvre, j'ai tout juste le temps d'embrasser Maguy, et on me conduit dans un sas pour une nouvelle fouille. J'y reste à peine une minute, et en compagnie d'un surveillant réintègre ma cellule à toute allure,

avant que les autres prisonniers n'envahissent le couloir. Etre isolé a au moins cet avantage : on passe partout en priorité et on évite la promiscuité.

16 h : Je prends connaissance de l'article du *Meilleur* du 21 décembre :

" ***Le Ribault derrière les barreaux*** *- " Je me mets volontairement dans l'illégalité en commercialisant le silanol, cela obligera les pharmaciens et les médecins à me poursuivre et la justice à faire expertiser ma découverte ", déclarait Loïc Le Ribault avant de lancer son médicament sur le marché.*

Il a été entendu, puisque de passage dans la région, alors qu'il s'était installé dans les Caraïbes pour y créer une sorte de clinique et surtout pour y exploiter ses brevets, il a été arrêté et incarcéré à la maison d'arrêt de Gradignan. On lui reproche évidemment l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie et d'avoir fait de la publicité et mis sur le marché des médicaments non autorisés.

Ce qui lui vaudra automatiquement une condamnation. Par contre, pour que justice soit bien rendue, il faudra qu'une expertise indépendante analyse enfin le silanol, le teste et dise si oui ou non il est efficace. C'est ce que demandait Le Ribault depuis longtemps.

En d'autres termes, et à condition de ne pas être maintenu en détention provisoire trop longtemps, Loïc Le Ribault est certainement le détenu le plus heureux qui soit, puisqu'il voulait être poursuivi. La suite des évènements dira bien sûr s'il avait raison ou non."

Excellent !

Mardi 24 décembre

7 h 30 : Petit déjeuner. Je demande au gardien s'il peut me procurer des allumettes. Je suis en rupture de stock. Il me tend son briquet :

- Tenez, je vous le prête. Vous me le rendrez quand je vous apporterai les allumettes.

- Ne craignez rien : aujourd'hui, j'ai décidé de ne pas

sortir...

Le surveillant éclate de rire :

- Té, c'est bien pour ça que je vous le prête !

Juste cette petite anecdote pour montrer que le personnel, dans son immense majorité, fait le maximum pour rendre la vie la moins insupportable possible aux détenus. Les surveillants sont généralement humains et, en contact permanent avec leurs pensionnaires, finissent par en connaître la vie la plus secrète ; c'est une symbiose, qui peu à peu, se crée entre le prisonnier et son geôlier.

10 h : Un civil ouvre la porte et me prie de le suivre dans son bureau. C'est encore quelqu'un des services sociaux, fort aimable, l'oeil bourré d'humanité. Il connaît mon dossier tellement par coeur qu'il me fait peur. Si ça se trouve, il sait sur moi des choses que j'ignore moi-même !

Il me demande si je n'ai besoin de rien (*non*) ; s'il peut m'être utile (*non*) ; si je ne trouve pas la prison trop dure (*non*) ; si je m'y habitue (*oui*) ;

Finalement, je lui demande pourquoi il s'intéresse tant à moi. Il me révèle que généralement plus les gens ont une position sociale élevée et sont intellectuellement développés, moins ils supportent la détention ; c'est pourquoi mon comportement l'étonne. Je lui explique que je pense être aidé par une vie intérieure bouillonnante, un surentraînement à une vie difficile depuis des années, une indifférence totale envers les biens matériels, la certitude que le combat que je mène est juste, et un détachement absolu face à toutes les contraintes qui empêchent un homme de déployer ses ailes. Je lui dis aussi que je suis aidé par l'attitude des surveillants à mon égard. Il me répond que ce genre de comportement du personnel existe sans doute au sixième, mais que ce n'est pas le cas à tous les étages.

Toute l'après-midi, la télévision a marché, dévidant son flot de mièvreries noëliennes habituelles. Déjà que je haïssais les fêtes de fin d'année, j'ai dans l'idée que maintenant elles me flanqueront des boutons ! A moins, bien sûr, que je ne supporte mieux les cocotiers de Noël que les sapins du même nom...

17 h : Le vaguemestre distribue le courrier. Dans le mien, uniquement des lettres d'encouragement et d'espoir. Grâce aux reportages télévisés et aux articles de journaux, des ami(e)s que j'avais perdu(e)s de vue depuis des années m'ont retrouvé et me soutiennent.

Vaguemestre... Dans la Marine, en 1975, j'avais été promu à cette fonction parce que le Maître Principal, qui maniait l'humour à ses moments égarés (qui étaient nombreux), avait jugé que c'était l'emploi idéal pour un licencié... ès Lettres. C'est le même individu qui, six mois plus tôt, m'avait affecté au nettoyage sous prétexte que j'étais spécialiste du microscope électronique... à balayage!

18 h : Un surveillant ouvre la porte et m'apporte un merveilleux cadeau de Noël : un message de Fabienne, transmis par le Service Social de la prison ! Plus tard, j'apprendrai qu'elle a voulu m'envoyer des fleurs, mais qu'on lui a dit qu'ici, ça ne se faisait pas...

18 h 30 : Repas de gala : mousse de foie, trois crevettes roses, saumon fumé, mayonnaise, gigot-flageollets, fromage, tarte aux abricots, café, le tout évidemment arrosé d'eau pure.

19 h : Fin du réveillon.

23 h 30 : On se couche.

Mercredi 25 décembre

La télévision nous gorge d' *Ave Maria*, *Douce Nuit*, *Petit Papa Noël*, *Noël Bleu*, *Vive le Vent*, sans oublier bien sûr la sirupeuse ratatouille sapin - guirlandes - feu de bois - flocons de neige - jouets - joie des enfants - chocolat - dinde - marrons glacés - pape - messe de minuit - bonne bouffe.

Pauvre peuple, qui ne sait plus s'amuser qu'à dates fixes ! Chez nous, c'est *steel band* tous les jours...

A propos de bouffe, Oscar et moi on ne sait plus quoi en

faire : les auxiliaires ont appris que je suis resté presque dix jours sans pouvoir avaler quoi que ce soit de consistant, et que nous sommes tous deux dépourvus de tout. Ils nous comblent donc en nous donnant le rab dont ils disposent : on a de quoi manger pour une semaine entière ! J'en connais un qui serait heureux, tiens...

***Antigua, dix heures du matin.* Denroy s'apprête à entamer son petit déjeuner. Devant lui, il a disposé deux énormes hamburgers-fromage, un monceau de frites, une montagne de salade et une bouteille de Guinness. Il dit, l'air faussement contrit :**

- Mon nom est Denroy (soupir) et je mange comme un cochon...

Puis, d'une mâchoire déterminée, il attaque son en-cas.

Son rêve est d'aller un jour plonger dans le fleuve Amazone pour y dévorer les piranhas. Pauvres bêtes...

Jeudi 26 décembre

Dehors, il fait un froid de canard. Malgré tout, Oscar et moi sommes allés passer une demi-heure dans la *fosse aux ours*. J'ai complété mes notes sur les graffiti et Oscar a chopé la crève.

Au-dessus de nous, dans le ciel d'un bleu pur, brillait le glacial soleil de France.

16 h : Maître Tchikaya me signale que je vais récupérer les documents qui sont dans ma serviette conservée au greffe de la prison. Il m'informe qu'il en déjà établi l'inventaire en compagnie d'un surveillant et que, s'il n'y a aucun problème pour les dossiers, le gardien préfère ne pas me rendre mes photos personnelles : il craint que les images de plages ensoleillées ne me sapent le moral ! C'est gentil de sa part, mais je suis très déçu. Réflexion faite, je m'en moque : les plus beaux souvenirs que j'ai de *mon* île ne sont pas sur papier glacé; c'est dans ma tête que je les promène jour et

nuit. Ou plutôt qu'ils me promènent...

17 h : Au greffe, on me rend mes documents avec beaucoup de respect : ce n'est pas tous les jours qu'on remet ses papiers à un détenu ! De retour dans la cellule, mon premier soin est de trier les documents qui montrent qu'en rentrant en France je n'avais nulle intention de cesser mes coupables activités, mais au contraire bien déterminé à les développer. Une chance que la police n'ait pas fouillé ma serviette, dont le juge ignorait le contenu ! J'y retrouve notamment le contrat signé avec Fahy à Antigua, preuve accablante que Lucien est un de mes complices, puisqu'il fabrique le G5 en toute connaissance de cause. Vite, je déchire les papiers compromettants en petits morceaux et les fais disparaître dans les toilettes. Par précaution, j'en avale même quelques uns. Adieu, pièces à conviction!

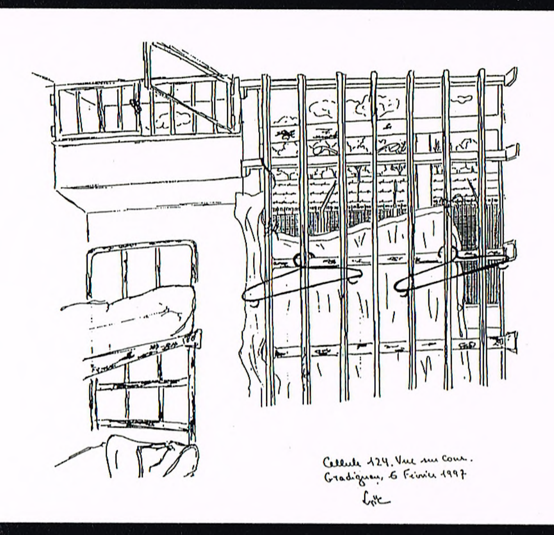
Vendredi 27 décembre

Ce matin, un huissier est encore venu pour me saisir. Mais ce n'est pas le même que le premier. Il doit y en avoir un nid, dans le coin... Lui aussi repart bredouille, les griffes refermées sur du vide.

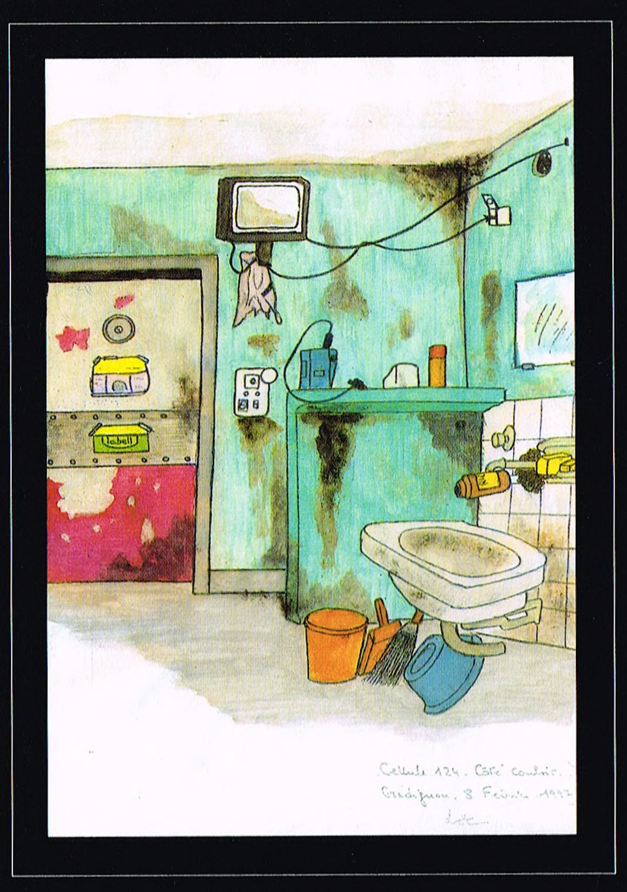
15 h : Parloir. Cette fois, Violette est avec Maguy : la grande majorité de mon *Fan Club* m'a rejoint en prison ! On papote pendant la demi-heure qui m'est autorisée. Que le temps passe vite ! Elles me disent qu'elles se sentent enfermées au parloir. Qu'est-ce qu'elles diraient dans la cellule ! Avant de regagner celle-ci, je récupère un sac dans lequel mes amies m'ont dit avoir mis un pull, un pantalon, du linge et surtout (miam-miam) des fruits frais, des bonbons et des raisins secs. Avec Oscar, on va se régaler !

Quand je vide le sac, je constate que toutes les gâteries ont été confisquées.

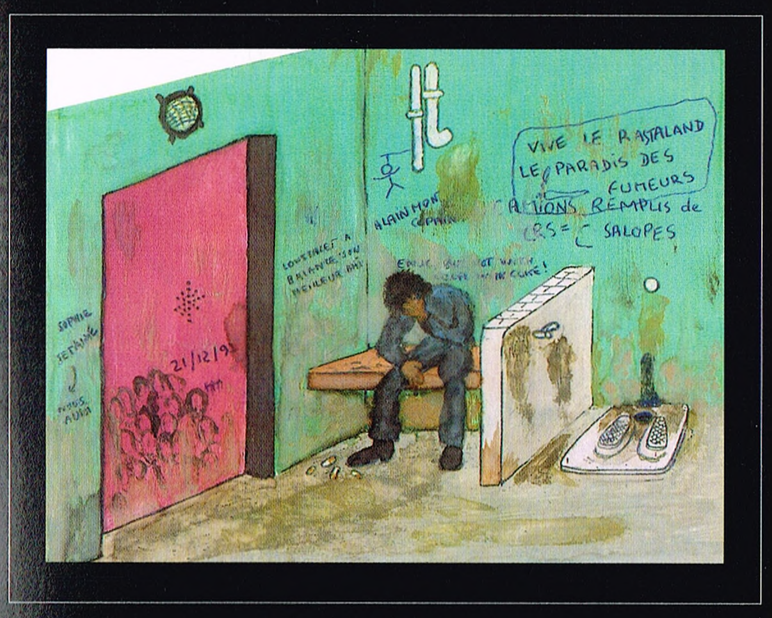
A la visite suivante de mon *Fan Club*, j'apprendrai que tout leur a été scrupuleusement restitué, non sans qu'on leur ait expliqué que l'introduction en prison de ce genre de douceurs était interdite.



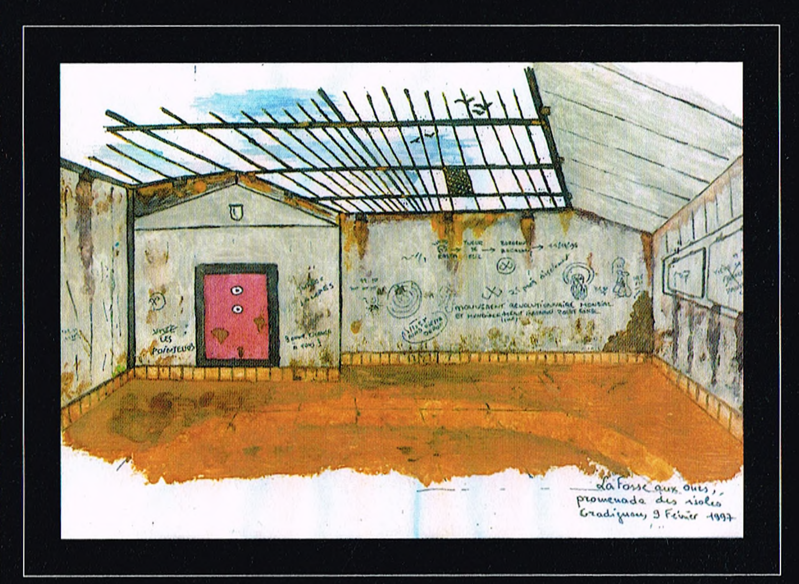
Cellule 124 - Vue sur cour



Cellule 124 - Côté couloir



Un des cachots de la souricière



La Fosse aux Ours - Promenade des isolés



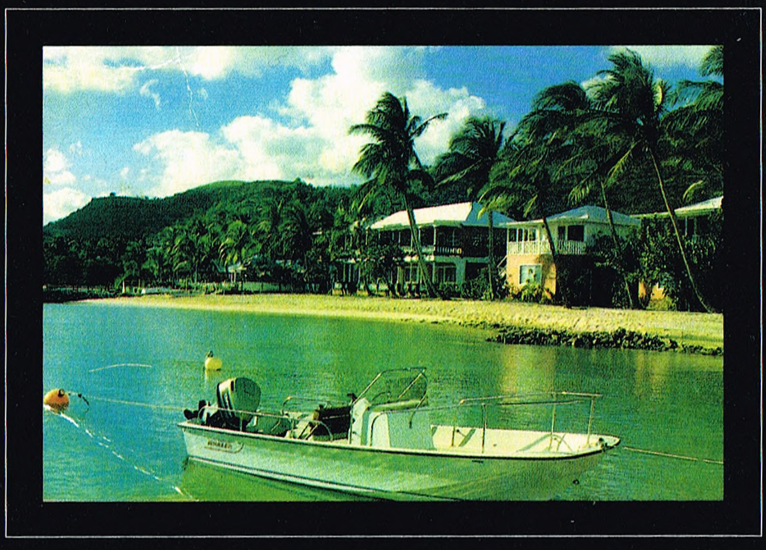
La P'tite maison dans la colline (Irlande)



Maman et Ix-Le-Chien



Moment de détente sur la terrasse du Sand Haven (Antigua)



Ma plage de débarquement à Antigua, devant le Catamaran Hotel

<u>17 h :</u> Un cafard se promène, pensif, au plafond. Ce n'est pas le premier que je vois à Gradignan, loin de là. Mais ce qui est étrange dans le comportement des cafards détenus, c'est qu'ils sortent en pleine lumière. Tous ceux que j'ai rencontrés jusqu'alors ne se baguenaudaient que de nuit.

<u>Dans les souterrains de la Deuxième Escadre de Dragueurs de Mines, Brest, septembre 1974</u> : Service militaire. Mes dossiers d'Elève Officier de Réserve ayant été perdus par l'administration militaire, c'est comme simple matelot Sans Spécialité (y a pas plus bas comme grade, c'est l'équivalent de troisième classe...) que je me retrouve au régime semi-disciplinaire ; il faut dire que j'ai été un peu insoumis (à peine un mois) et un tantinet déserteur (trois minuscules semaines). Je bénéficie d'un lit particulier dans une chambrée de 120 matelots. L'intimité, quoi. Le soir, quand nous allumons en entrant, le plafond est brillant comme de l'or : ce sont les carapaces des cafards qui reflètent la lumière. En quelques secondes, les milliers de bestioles disparaissent et vont se cacher dans les draps, d'où nous les délogeons sans ménagement. Le lendemain matin, quand nous nous éveillons, on les réveille aussi : durant la nuit, ils sont revenus tout simplement se mettre au chaud et dormir avec nous ! On s'habitue vite à ce genre de promiscuité.

Avant de nous endormir, nous constatons que nous commençons à nous habituer à la 602 et au rythme immuable des grands évènements du quotidien ; je commence à comprendre un détenu qui, revenant avec moi des oubliettes du palais de justice, me confiait en arrivant à la maison d'arrêt: " Ouf ! Quel plaisir de rentrer chez soi ! "

Samedi 28 décembre

<u>10 h :</u> Heure de la promenade pour le sixième. Bruit de feuille qu'on glisse sous la porte. Nous croyons qu'il s'agit de la remise d'un formulaire de cantine. Non : c'est une feuille

de papier blanc ornée d'un dessin de tête de mort sur laquelle il est écrit en lettres capitales :

ON VA VOUS SEGNER COMME DES GORETS...
ALORS, ÇA FAIT QUEL EFFET



D'ETRE A SON TOUR EN PRISON ?
SI ON VOUS " PESQUE ", VOUS ETES MORTS !...

Je ne suis pas surpris : Il y a longtemps que je m'attends à quelque chose dans ce goût-là ; ça prouve au moins que les assassins ont plus de mémoire que certains juges ; ils n'ont pas oublié, eux, à quel point mes expertises étaient dangereuses pour eux...

Nous décidons d'avertir les surveillants et plantons un *drapeau*. Toutes les cellules sont équipées d'une sonnette sur laquelle appuyer en cas d'urgence. Mais, comme les détenus en abusaient largement, toutes ont été débranchées. Alors, quand on a quelque chose à dire, on glisse un papier entre le mur et la tranche de la porte : c'est le *drapeau*.

Aujourd'hui, c'est *Lucky Luke* (très humain, serviable, efficace et souriant) qui est de service. Il arrive presque aussitôt et s'empare du papier pour le montrer à un gradé.

10 h 45 : Ça n'a pas traîné. Pour notre sécurité, on nous déménage de toute urgence à un étage plus tranquille : le premier. Vite, nous emballons nos affaires dans la traditionnelle couverture nouée, direction la 124, notre nouveau logis.

Dès l'entrée, nous sommes tétanisés : la cellule, très sale, est peinte en vert glacial. Dehors, il fait moins quatre degrés et, dans la pièce, la température ne dépasse sûrement pas cinq degrés. L'aménagement est encore plus sommaire que celui

de la 602, et le frigo brille par son absence. Seul aménagement : un ingénieux dispositif fabriqué avec une bouteille de *Ricoré*, fixé sur le robinet de l'évier, qui permet d'éviter les éclaboussures.

Nous posons notre paquetage sur le sol crasseux et, frigorifiés, restons sans presque bouger ni parler jusqu'au déjeuner. Celui-ci expédié, prostrés, nous essayons de nous réchauffer. En vain. L'air s'infiltre par les trous qui parsèment les vitres et par l'emplacement des joints qui n'existent plus depuis longtemps. J'ai les mains bleuies par le froid. Nous sommes dans un tombeau réfrigéré.

Je plante un *drapeau* et un gardien maussade arrive dix minutes plus tard. Je proteste : Oscar a la crève, il est sous traitement médical pour son cœur et moi, si nous restons ici, je ne suis pas sûr de supporter la température. A Antigua, il doit faire 32° C !

- Désolé, dit le surveillant qui, visiblement, ne l'est nullement, y a pas de cellule libre. Faudra vous habituer, c'est tout !

- Clonk !

Mais qu'avons-nous donc fait pour être traités comme du bétail ?

17 h : Pas de courrier… Et s'ils étaient tous morts ?

***Martinique, mai 1902.* Le volcan de la Montagne Pelée explose, engloutissant toute la ville de Saint - Pierre sous une nuée ardente qui n'épargne aucun des trente mille habitants. Aucun ? Si, juste un : un condamné à mort mis à l'isolement** (tiens ?)**, protégé par l'épaisseur des murs de son cachot. L'histoire a retenu le nom de ce miraculé : Cyparis. Grâcié** (c'était la moindre des choses)**, celui-ci fut embauché comme phénomène par le cirque Barnum…**

Dire que si un cataclysme avait rayé Bordeaux de la carte, nous n'en saurions probablement rien au fond de notre trou !

17 h 30 : On apporte enfin les médicaments du matin à

Oscar, que l'infirmière engueule copieusement :

- Mais enfin, qu'est-ce que ça veut dire ? Je vous ai cherché toute la journée !

C'est un comble ! Quand on change simplement de cellule, personne n'est donc fichu de vous retrouver, dans ce bordel ? Et si on s'évade, on commence à vous chercher au bout de combien de temps ?

20 h : Nous décidons de nous coucher tout habillés pour tenter de nous réchauffer.

Dimanche 29 décembre

2 h : Je me réveille transi. Je claque des chicots, au sens propre du terme, puis me rendors.

7 h : J'ouvre un oeil. Oscar, courageux, fait sa toilette. Il fait même chauffer de l'eau pour le petit déjeuner. Je l'admire sincèrement et replonge dans le sommeil.

9 h : Réveil. Dire que je ne me souviens pas d'avoir de ma vie dormi plus de douze heures d'affilée ! Je dois commencer mon hivernage...

Oscar a préparé mon café. Je descends de ma cime.

Quand j'allume ma première cigarette, il me demande des allumettes pour se faire des cure-dents ; parce qu'il en a, lui, des dents. Il a déjà travaillé ce matin en désossant un rasoir afin d'en récupérer la lame. Je l'observe, en plein travail de tailleur de micro-bûches. Il est absorbé par cette tâche qui, pour quelques minutes, lui fait oublier notre misère.

On m'a souvent fait le reproche de scruter les êtres humains avec ce que beaucoup ont pris à tort pour de la froideur ou de l'insensibilité :

- Laurence (1979) : " Tu me fais peur : tu observes les hommes comme un entomologiste étudie les insectes."

- Legrand, directeur du laboratoire Total (1980) : "Quand je vous vois regarder quelqu'un qui vous résiste, je me dis que pour atteindre votre but, vous seriez capable de

piétiner le ventre de votre mère ! "

- Monique n° 1 (1982) : " Je ne peux plus vivre sous l'oculaire d'un microscope vivant. "

- Jean-Pierre (1996) : " Ce n'est pas de soulager les gens qui t'intéresse : c'est de vérifier tes théories et compléter tes statistiques. "

- Un magistrat, tandis qu'au restaurant je dévore des tripes à la mode de Caen après une autopsie particulièrement horrible (1990) : "Mais vous êtes insensible ou quoi ? "

- Un gendarme, alors que depuis une heure j'étudie millimètre par millimètre un cadavre atrocement mutilé (1989): " On dit que ça ne vous empêche même pas de dormir... C'est vrai ? "

Peut-être avaient-ils raison. Peut-être, tout simplement, n'ont-ils pas compris que parfois mon esprit se bloque pour s'autoprotéger. Que, toute ma vie, je me suis senti " à part ", que je me demande pourquoi et que j'en souffre.

Oscar a saisi son stylo-bille et une feuille de papier, puis se met à écrire lui aussi. Je dois être contagieux.

19 h : Depuis que je suis levé, je n'ai pas arrêté d'écrire, notamment le chapitre consacré à l'historique du G5.

- J'ai l'impression que tu te dépêches... , souffle Oscar.

C'est vrai.

Comme me disait Jean-Michel Graille : " *Ce n'est pas toi qui es important, c'est le silicium organique, et lui seul !* " Sur le moment, j'avais été vexé. Pourtant, il avait raison. Les menaces d'hier ne m'ont pas fait peur. Après tout, on m'a déjà tiré deux fois dessus, j'ai reçu un coup de couteau, un forcené m'a tenu un poignard appuyé sur le gorge quatre heures durant, je me suis empoisonné accidentellement une fois à l'arsenic, j'ai subi sept accidents d'avion, coulé trois fois en mer, et je suis toujours vivant. Mais il faut bien mourir un jour, et je sais maintenant que je suis non seulement menacé " dehors " mais aussi au sein même de la prison. Dans

l'intérêt de mes patients - et de l'humanité, tout simplement - il faut que l'on connaisse l'histoire du G5. Il faut que ça fasse du bruit. Il faut que le raz de marée soit si puissant, si irrésistible, que les chercheurs qui oseront mettre leurs pas dans les miens n'aient pas à subir ce que la France m'a fait endurer.

Alors j'écris, j'écris. J'écris le plus vite possible.

Lundi 30 décembre

Nous avons froid, froid, froid...
Ce matin, l'eau était gelée dans la cellule.
Nous sommes engourdis. Je porte un tricot de corps, deux pulls, une chemise, mon blouson de cuir et je grelotte. Nous sommes si transis que nous restons, assis, à ne rien faire, incapables même de parler. Nous ne sommes pas dans une cellule. Nous sommes dans un congélateur.

Je suis comme mon orvet. Un remords que je traîne dans ma tête depuis trente-cinq ans. Je l'avais capturé dans le port de Moguériec et enfermé dans un bocal à confitures pour l'apprivoiser plus tard. Je l'avais ramené à la maison puis, par négligence - par peur, aussi, de le faire sortir -, je l'avais abandonné dans sa prison de verre. Il avait mis des semaines à mourir. De faim, de froid, d'abandon, de désespoir, de solitude. Pardon, orvet ! Je comprends maintenant à quel point j'ai dû te faire souffrir : je suis devenu l'orvet de mon juge...

9 h : Oscar a décidé de prendre le taureau par les cornes et colmate soigneusement avec des journaux les joints de la fenêtres, par lesquels s'engouffre l'air glacé. Son travail prend du temps, mais le résultat se fait immédiatement sentir.

10 h : Le miracle auquel nous ne croyions plus : la cantine arrive, nous livrant café, sucre, miel, confiture, lait condensé et sel. Notre premier soin : deux grands bols de café

au lait sucré avec tartines de confiture et de miel... C'est la fête !

16 h : un gardien arrive, tenant à la main une poche contenant deux tablettes de chocolat noir et des bouchées *Monchéri*. Le bordereau d'expédition est signé " Violette ". Je l'embrasserais ! On n'a pas idée comme une simple pensée peut ensoleiller la vie d'un détenu ! Alors, du chocolat et des bouchées, c'est le Pérou !

16 h 10 : Parloir. Violette me confirme qu'aujourd'hui on lui a laissé m'apporter des sucreries, alors que cela lui avait été refusé quelques jours plus tôt... Pourquoi ? Mystère administratif...

17 h : Le courrier. Je prends connaissance de l'article publié samedi dernier par *Le Meilleur* : "***Le Ribault se frotte les mains** : La Direction générale de la santé, suite à l'incarcération de Loïc Le Ribault, a fait savoir qu'après analyses le silanol n'est absolument pas toxique (...).*

Loïc Le Ribault a donc gagné la première manche de sa bataille, quitte à payer sa victoire de quelques semaines de liberté. Sa démarche n'avait en fait d'autre but que de faire admettre que le silanol est un médicament. Ce qui est fait. Et on ne poursuit pas Le Ribault pour une escroquerie visant à vendre un jus de poudre de perlinpinpin, mais pour vendre un médicament non agréé. Une nuance qui doit le réchauffer dans sa cellule."

C'est vrai que ça me réchauffe. Et avec la température sibérienne qui règne dans la 124, ce n'est pas du luxe...

Mardi 31 décembre

Avec un bel ensemble, Oscar et moi nous réveillons à cinq heures trente. Nous ne voulons pas perdre une minute de l'agonie tant attendue de cette saloperie d'année 1996.

Ce matin, j'ai un doigt de la main droite blême, rendu

complètement insensible par le froid. Il en est de même de mon pied droit, qui me fait souffrir et m'empêche de faire plus de quelques pas. On dirait que l'un et l'autre sont gelés.

Ce soir, à moins d'un miracle, nous n'aurons personne à embrasser sous le gui...

19 h : Notre réveillon est achevé. Au menu, nous avions avocat-crevettes, saumon-riz et baba au rhum (sans rhum), le tout arrosé d'eau pure.

24 h : Il n'y a pas eu de miracle : il n'y a personne sous le gui. D'ailleurs, nous n'avons pas de gui...

Avec Oscar, on se souhaite tout simplement la bonne année et on s'embrasse sous la lumière crue du plafonnier. Un exemplaire plié de *Sud-Ouest* du 10 juin 1996 sert d'abat-jour.

Adieu, année pourrie !

Mercredi 1er janvier 1997

Il fait froid, si froid...

A tour de rôle, Oscar et moi posons nos mains sur la boîte du *toto* pour tenter de nous réchauffer. En vain. Mon pied me fait très mal. Et, une fois de plus, je n'ai plus d'allumettes ! Si, une. Juste une. Je la garde en cas de manque extrême. J'en ai bien demandé à *Lucky Luke*, mais il estime que c'est mauvais pour la santé et ne fume pas...

17 h : Apparition de *Lucky Luke*. Il serre précieusement dans sa main onze allumettes, fruit de sa quête auprès de tous les détenus de l'étage.

- C'est tout ce que j'ai trouvé ! Faudra les économiser, hein ?

Brave homme...

Ces onze allumettes seront mes étrennes de 1997.

Merci, *Lucky Luke* !

Jeudi 2 janvier

Toujours ce froid de loup !

15 h : Un gardien entre, armé d'une barre de fer. C'est le responsable chargé aujourd'hui de la *symphonie des grilles*. Généralement, l'inspection ne dure pas longtemps chez nous. Ce surveillant, que nous n'avons encore jamais vu, est du genre méticuleux. Soupçonneux, il désigne le capitonnage des joints de la fenêtre, oeuvre patiente d'Oscar.

- C'est pour quoi faire, ça ? demande-t-il.

- Pour empêcher l'air de rentrer, tiens !...

- Moi, faut que je contrôle !... dit-il, et il arrache d'un coup tout le fruit du travail oscarien. Puis, sa destruction accomplie, il frappe trois coups sur les grilles et s'en va, laissant la fenêtre ouverte, les joints pendouillant lamentablement et le vent glacé qui s'engouffre. Pauvre type... D'un commun accord, Oscar et moi décrétons que, pour être si mesquin, ce pauvre homme doit avoir une bonne excuse : sans doute vient-il d'apprendre qu'il est cocu ?

16 h 35 : Dans un film diffusé par *Canal +*, on voit au premier plan une bouteille de bourbon *Jack Daniel's*. Mon préféré !... Dire que j'en ai une bouteille réservée qui m'attend au bar du *Coconut Grove*!... Et c'est justement l'heure de l'apéritif, là-bas ! J'espère que tu me l'as gardée, Cherryl !... Peut-être que j'en boirai bientôt, en contemplant la Caraïbe ?

18 h 30 : Un film sur l'Afrique Noire. Le soleil, les couleurs, les rires, la musique... Je m'évade...

- Poubelle ! crie une voix lointaine.

Je sors vider le seau dans le couloir.

- Clonk ! fait la porte.

Mon Dieu, qu'il fait froid !

Vendredi 3 janvier

16 h : Parloir. Je sais que c'est mon *Fan Club*.

Grincheux me fait patienter dans un sas pendant que les détenus normaux vont au parloir. Il me dit que, selon les ordres qu'il a reçus, je dois tourner le dos au couloir, qu'il laisse la porte entrouverte et que s'il m'appelle je dois sortir aussitôt. Comme je m'étonne, il m'explique :

- C'est en cas de problème. Et aussi pour qu'*on* ne vous reconnaisse pas.

Rassurant...

J'aimerais bien savoir qui c'est, ce " *on* " qui passe dans mon dos... et le tenir entre mes pattes.

18 h : Je viens de terminer la rédaction de mon ouvrage sur le G5 [11] : c'est la synthèse de vingt ans de travail présentant l'historique des organo-siliciés, les molécules utilisées en thérapeutique, la posologie, des exemples de témoignages. Le petit résumé d'un gros morceau de ma vie. Je n'ai plus qu'à le faire sortir de prison et le publier.

Quoiqu'il m'arrive désormais, que ce soit en prison ou dehors, mon travail ne sera pas perdu. Ce soir, je dormirai serein.

Samedi 4 janvier

9 h : Des milliers de stalactites de glace pendent sur les fils barbelés.

C'est sans doute très beau.

Il fait un froid sibérien.

Je me sens seul...

12 h : Saucisses-lentilles. Chaudes ! Oscar et moi nous jetons sur nos assiettes. Comme des chiens sur leur pâtée. Pas pour le goût, non. Pour la chaleur.

14 h : Un étau gelé me serre la tête. Mes jambes sont comme paralysées, ainsi que ma main droite. Impossible

[11] *Le G5 - Historique et applications thérapeutiques* (50 pages). Disponible chez le même éditeur.

d'écrire. Je vais me coucher pour essayer de me réchauffer. Et pour tout oublier.

16 h : Tentative de goûter. Inutile : le beurre, dans la chambre, est dur comme de la pierre...

Dimanche 5 janvier

...Car le dimanche existe, en prison ! Jour de repos selon la secte catholique, et en dépit de la séparation théorique de l'Eglise et de l'Etat, le dimanche se doit d'être célébré dans la moindre geôle de l'Administration Pénitentiaire française. La fête dominicale se manifeste par de multiples attentions touchantes : le café soluble du petit déjeuner nous est distribué dès le samedi soir, ce qui permet aux détenus de faire la grasse matinée tout leur soûl sans aucun dérangement. Evidemment, pour profiter pleinement de cette faveur, les prisonniers sont supposés posséder l'incontournable *toto*, sans lequel ils prendraient leur café froid. A moins, bien entendu, qu'ils ne se soient rendu compte que, très tôt le matin, l'eau du lavabo s'est réchauffée pendant la nuit grâce à la cohabitation étroite et coupable du tuyau d'eau froide avec celui du chauffage, ce qui permet aux *sans toto* de déguster quand même leur café tiède.

Vers dix heures, on nous apporte un gâteau (millefeuilles, tarte ou inimitable baba-au-rhum-sans-rhum).

Enfin, comme il n'y a ni parloir, ni avocat, ni audition, ni distribution de courrier, ni cantine, ni douche, on peut paresser toute la journée dans nos petits lits douillets.

9 h : Voilà quinze heures que nous n'avons parlé à personne, quand *Lucky Luke* entre pour nous demander si nous souhaitons aller en promenade. C'est le première fois qu'on nous le propose depuis dix jours ! Dix jours enfermés sans prendre une goulée d'air pur... Malheureusement, nous sommes obligés de décliner l'invitation : aller aujourd'hui dans la *fosse aux ours*, ce serait se suicider par autocongélation.

Lundi 6 janvier

Et commence une nouvelle journée dont tout laisse présager qu'elle sera d'une aussi désolante vacuité que les précédentes.

7 h 15 : Alléluia ! Alléluia ! Aujourd'hui, changement de draps ! Après à peine 25 jours d'usage, n'est-ce pas exagéré ? Si ça continue, je vais m'habituer au luxe !

9 h : Parloir. Maître Tchikaya m'apprend qu'il n'a toujours pas reçu le double de mon dossier promis par le juge depuis le 16 décembre. C'est beau, l'efficacité : trois semaines pour faire des photocopies... Puisque le juge n'a pas tenu ses engagements, mon avocat me propose de déposer demain une demande de libération. J'accepte.

Quand je sors, un jeune surveillant crie bien fort dans le couloir " *Le Ribault pour la 124 !* " Bravo la discrétion ! En regagnant - sans protection cette fois - ma cellule, je passe près d'un groupe de détenus massés devant la porte de l'ascenseur. L'un d'eux murmure " *Fumier !* ".

14 h 30 : Mon *Fan Club* va arriver au parloir.

On me conduit dans un sas. Surprise : un détenu, puis deux, puis trois me rejoignent ! Je ne dis pas un mot et me contente d'écouter les conversations des trois hommes, tous du premier étage (deux pédophiles, un père incestueux), qui contemplent des prisonniers, en majorité colorés, qui jouent au football dans la cour :

- Non, mais ! Regarde-moi cette racaille !
- Rien que des nègres !...
- ...et des ratons, faut être juste !
- T'as vu les tignasses des nègres ?
- C'est des rastas. Y sont tous comme ça.
- C'est des cheveux naturels ?
- Penses-tu ! C'est des perruques !
- De quel étage ils sont ?
- Le cinquième ou le sixième. C'est là qu'on met les pires. Tous des assassins !

- Et méchants avec ça ! Des teignes ! Quand on va en promenade, ils nous balancent des bouteilles sur la gueule !

- Moi, c'est bien simple, j'ose plus me promener !

- Moi non plus !

- Moi, c'est pareil !

- Ah, là, là ! Pauvre pays !

- Je vais vous dire : y a des moments où j'ai honte d'être français !

A Gradignan, on nage parfois en plein surréalisme...

Mardi 7 janvier

5 h 30 : J'ai très mal dormi, *voyagé* toute la nuit. Je suis d'une humeur de dogue allemand mordu par un basset. Le genre de colère rentrée qui me ferait m'éviter moi-même si je le pouvais. Je vais exploser, je le sens, je le sais.

Le facteur déclenchant ? Tout bête. C'est souvent (consultez vos livres d'histoire...) un évènement insignifiant, un incident du quotidien identique à des dizaines auxquels on se heurte chaque jour qui, subitement, sans raison réelle, met le feu aux poudres de façon d'autant plus dévastatrice que personne ne s'y attendait.

Je suis en prison, c'est indéniable. Depuis presque un mois, maintenant. Pour deux raisons officielles : me protéger, moyennant quoi je suis menacé de mort dans ma cellule même, et pour coucher par écrit l'historique de mes crimes. Autrement dit, je suis incarcéré pour rien et délibérément mis en danger.

On se fout de la gueule de qui ?

De moi, c'est certain, mais surtout des milliers de malades qui souffrent et meurent actuellement de maladies considérées comme incurables, dont on sait parfaitement que je pourrais les soigner ou du moins les soulager.

La raison véritable ? Les gros sous ! Je suis en prison pour crime de lèse-pognon ! Je fais peur, alors on me met en conserve ! Le Ribault, maintenant, il est au frais. Dans son trou, il est obligé de fermer sa grande gueule ! Privé de téléphone, de fax, son courrier censuré, il est pieds et poings liés !

Une pensée émue pour un juge d'instruction avec lequel j'ai beaucoup travaillé, et qui refusait de censurer le courrier de "ses" détenus, considérant comme indécente cette atteinte à leur dernière parcelle d'intimité.

Eh bien, il est pas comme ça, mon juge à moi : mon courrier, il l'épluche !

Et c'est ça, justement, le facteur déclenchant, le détonateur : une lettre urgente que j'attendais, envoyée le 28 décembre, m'est parvenue hier soir. Dix jours pour franchir cent kilomètres ! Faut dire, que, du 28 décembre au 2 janvier, il était en vacances, mon censeur ! Ensuite, forcément, la reprise a été difficile ! Il a tout sen temps ! Ses clients peuvent crever. Il s'en fout : le terroriste est en taule, on est tranquille ! Parce que c'est bien ça, la cause profonde de ma mésaventure : j'emmerde les institutions, je suis l'empêcheur de dormir en rond. Pire : au lieu de bousculer les mandarins d'un secteur bien déterminé, je butine d'un marécage à l'autre ! Je pollue l'inefficacité officiellement estampillée ! Et je m'acharne, en plus ! Je m'entête ! Et je m'étonne de ce qui m'arrive ?

On m'en a pourtant donné, des coups de semonce ! Pendant 25 ans ! Mais le vilain canard est toujours vivant !

Blessé, encagé, déplumé, mais couinant encore.

Et ce canard, pour dire les choses crûment, il en a plein le cul, ce 7 janvier 1997.

L'avantage - le seul - de la prison, c'est qu'on est pas dérangé par les contraintes de la vie quotidienne. On réfléchit. On lit. On médite. On calcule. On se souvient.

<u>Paris, mai 1968.</u> Je suis un de ces étudiants qui, avec beaucoup de naïveté, veulent changer le monde injuste bâti par leurs parents. Par la parole, d'abord, et j'écris de nombreux poèmes dont l'un se termine par ces vers :

"On emprisonne, on blesse et on tue mes amis,
S'il le faut, pour cela, je brûlerai Paris."

Mais je me rends vite compte que les paroles ne suffiront pas.

Quand la Bourse, temple du pognon mal gagné,

cathédrale des buveurs de sueur, brûle un joli soir de juin, j'y suis. Ensuite, du haut de la Montagne Sainte Geneviève, j'admire le spectacle des rues qui s'embrasent dans le centre de Paris. C'est magnifique. Je saisis le téléphone et appelle mes parents ; je leur dis : "Tout va bien, la Bourse brûle ! "

Mais les C.R.S. sont de plus en plus nombreux, de plus en plus agressifs. Le combat est inégal. Alors, j'invente le lance-pavé, sorte de gros lance-pierre fabriqué avec un cadre de motocyclette et une chambre à air de camion. L'engin est actionné par quatre serveurs : deux pour maintenir le cadre et deux autres pour tendre la chambre au maximum. Avec un seul pavé droit au but, on peut en un seul coup faucher jusqu'à trois C.R.S.

Quand juin s'achève, nos espoirs sont morts. La paix bourgeoise s'est réinstallée sur Paris avec la complicité des syndicats ouvriers. Le découragement me saisit tandis que, dans la cave de la maison familiale, j'achève la mise au point d'un remarquable micro-missile téléguidé miniature fabriqué avec une pompe à vélo munie d'ailerons...

Alors, je reprends les chemins balisés de l'université, mais toujours bien déterminé à changer le monde, à ma manière, à mon échelle. En jouant les francs-tireurs.

Devenu matricule 42598, presque âgé de cinquante ans, je ne renie pas une ligne de ce que j'écrivais trente ans plus tôt. Etrangement, grâce à la stupidité d'un juge psychopathe et au comportement irresponsable d'une multitude d'institutions fossilisées, je reviens dans la seconde moitié de ma vie aux objectifs de ma jeunesse : Si pour guérir les hommes, il fallait raser le Louvre, je n'hésiterais pas un quart de seconde.

10 h : Un inspecteur de police me demande au parloir pour un complément d'information sans importance. Il est très poli, l'air gêné. Finalement, il lâche :

- C'est possible d'obtenir du G5 ? Des gens de ma famille en ont utilisé et sont ravis. J'aimerais en avoir pour ma

femme...

Je lui indique une adresse où s'en procurer de ma part.

- Et si j'en veux d'autre ? Pour moi ou des amis ?

- Toujours chez la même personne.

- Ne vous inquiétez pas, je ne donnerai ses coordonnées qu'à des gens de toute confiance...

15 h : Je me regarde dans la glace. J'ai maigri, bien sûr, et j'ai vieilli. Pas grave. Depuis longtemps, j'ai perdu mon bronzage, mais je ne suis pas seulement " débronzé ", je suis blafard. Un teint de navet ! Ce teint, je le reconnais : c'est celui de tous les détenus que j'ai rencontrés. Le teint a-coloré des taulards, grâce auquel n'importe quel flic reconnaît dans la rue un prisonnier récemment libéré. Une sorte de marque de fabrique, le début d'une destruction profonde, une ébauche de décomposition.

Je ne sais si le soleil des Caraïbes, un jour, me rendra ma couleur originelle...

***Un matin, à Antigua.* A contre-jour, une grande ombre se découpe dans l'embrasure de la porte. C'est Denroy. Quand il est au milieu de la pièce, j'éclate de rire : Il a les mains et les avant-bras intégralement rose bonbon, avec des éclaboussures jusqu'aux épaules et sur le visage ! Il arbore son air navré :**

- Regarde ! Je suis devenu rose et noir !

Il me raconte qu'il revient de peindre au rouleau une terrasse de restaurant balayée par les alizés.

- Et c'est de la peinture à l'huile ! se lamente-t-il.

Il me faut une heure de vigoureux brossage au white-spirit pour réparer le désastre. Quand c'est fini, il se contemple dans la glace :

- Ouf ! J'ai retrouvé ma couleur originelle ! Je suis quand même plus beau tout noir, non?

...A moins qu'en ce qui me concerne les dégâts ne soient irréparables, et qu'on doive me rebronzer au rouleau ?

16 h 30 : A la télé, Rika Zaraï présente son nouveau livre *Ma Médecine Naturelle*. Elle y écrit froidement que les cures qu'elle prescrit préviennent le cancer ! Et elle est libre ! Je n'ai rien contre ça, notez bien. Tant mieux pour elle...

Mercredi 8 janvier

17h : Courrier !

- *Je suis scandalisé d'apprendre par le journal Sud-Ouest l'humiliante manière dont le Docteur ès Sciences Le Ribault a été emprisonné. (...) C'est d'autant plus irritant qu'en cette fin de siècle magouilleurs et brigands de toutes sortes sont arrêtés avec plus d'égards sans rejoindre directement la prison.*

Que l'Ordre des médecins, pharmaciens et laboratoires défendent leur profession, c'est normal. Mais qu'ils aient le coeur et la conscience de laisser soigner les maladies dont ils n'ont pu venir à bout. C'est leur vocation de venir en aide à l'humanité. (...) Qu'ils fassent la chasse aux imposteurs, ce n'est que justice. Quelle belle réussite pour les censeurs du G5 ! (...) Norbert Duffaut se suicide à 70 ans, en 93, découragé de voir que les hautes autorités ne veulent pas tester sa recherche. (...) Le Ribault est emprisonné !! De même qu'un médicament ou une médecine ne réussit pas de même façon à des personnes différentes, le G5 n'est pas infaillible pour tous. Mais parmi les personnes que je connais qui l'ont employé, une majorité positive se détache.

Aussi, à mon tour, je viens apporter mon appui au Comité de soutien à M. Le Ribault. Mon épouse atteinte d'un zona s'est d'abord adressée au médecin qui lui a ordonné les médicaments adéquats. Devant leur inefficacité, plusieurs amis et connaissances ont indiqué que seuls les soigneurs en venaient à bout. Sans y croire, mais lasse de ses souffrances, elle en a consulté deux sans succès. C'est alors qu'elle a tenté le G5 qui en trois ou quatre jours l'a délivrée. Une autre fois, étant tombée et ayant le dos meurtri, elle l'a employé avec un résultat. Pour ma part, ayant un psoriasis annuel chaque été et après consultation de plusieurs dermatologues, j'ai essayé le silicium organique qui a arrêté les récidives.

J'espère que cette lettre en faveur du G5, ajoutée aux autres, aidera à sortir de cette impasse en faisant honneur aux personnes oeuvrant pour l'humanité.

Jeudi 9 janvier

Finalement, j'ai beaucoup de chance, par rapport à la majorité des détenus ; depuis longtemps, j'ai pris l'habitude d'être privé de tout, et le moindre " rien " peut éclairer toute une journée de prison : la cantine qui arrive, une boîte d'allumettes, une parole d'Oscar, l'encouragement d'un gardien, une lettre amicale...

Et puis, surtout, si mon corps est bien à Gradignan, mon esprit, lui, est rarement en cellule. Il se promène, le jour comme la nuit. Toujours à Antigua. Je me suis décidément constitué là-bas une inépuisable mine de souvenirs où mon cerveau va à son gré puiser les diamants dont il nourrit mes rêves. Autant qu'il m'en souvienne, je n'ai jamais, sauf les deux premiers jours, rêvé de prison. Uniquement des images de liberté, de soleil et de paix. Jamais, non plus, de G5... Une fois encore, mon cerveau pratique l'autodéfense : lorsque je passais ma vie sur les lieux du crime à contempler les victimes mutilées, à patauger dans le sang, à découper les corps, à exhumer les cadavres putréfiés, je dormais comme un bienheureux. Mais quand le *C.A.R.M.E.* a été assassiné, d'un jour à l'autre la cohorte de ces souvenirs abominables a envahi mes nuits, bâtissant cauchemar après cauchemar durant une année entière...

Quand je serai sorti d'ici, peut-être ne rêverai-je que de prison ?

Pendant combien de temps ?

20 h : Bonne nouvelle : la télévision annonce que les grands froids semblent terminés. Effectivement, la cellule devient non pas confortable, mais vivable.

Vendredi 10 janvier

9 h : On me réclame au sous-sol. C'est l'anthropométrie. Il y a longtemps que j'attendais cela. Je vais voir s'ils ont fait des progrès.

D'abord, photographies (face et profil) du visage du fauve assis sur la fameuse chaise de bois inventée par

Bertillon ; manque de chance, l'appareil tombe en panne ! Faudra refaire (ou plutôt faire) les clichés dans quinze jours. Ensuite, relevé des empreintes digitales des deux mains. C'est ce qu'on appelle les fiches décadactylaires. Dame! On ne sait jamais ! Des fois qu'un jour on trouverait une de mes empreintes sur une bouteille de G5 lâchement assassinée...

Je constate que les techniciens appuient trop mes doigts sur la feuille : les empreintes sont grasses et écrasées et ne pourraient être utilisées pour des études de micro-dactyloscopie [12], mais ça n'a aucune importance puisque les services de l'Identité Judiciaire ont toujours été incapables d'employer cette méthode, trop sophistiquée pour eux.

Je ne suis pas surpris non plus que les empreintes palmaires (paumes des mains) , pourtant si utiles, ne soient pas relevées, contrairement à ce que je préconisais dès 1986. Décidément, j'ai, douze années durant, donné de la confiture à des cochons...

11 h 30 : Dans mon assiette, un merlan bouilli sans sel me regarde d'un oeil glauque sur son lit de patates froides. Quand je pense qu'aux Caraïbes, on fait griller les poissons encore frétillants sur la plage ! Je flanque le merlan à la poubelle. Encore un qui est mort pour rien. Ou pour la France, c'est la même chose. J'exécute un impeccable salut militaire devant la triste dépouille.

17 h : Le courrier !

- Je ne t'ai pas écrit jusqu' à ce jour, désemparée que j'étais, ne comprenant pas ce qui t'arrivait, sachant seulement que tu ne mérites pas les souffrances physique et morale que tu dois endurer.

- Il est amusant de constater que l'Ordre des médecins vous intente un procès. J'admets qu'il ne faut pas faire n'importe quoi, mais il me semble que le G5 (en somme du silicium assimilable) est un produit inoffensif. Et puis votre ami ne s'est pas suicidé pour du vent. Quand je pense que nos médecins parangons de vertu ont administré des molécules dûment testées tels que le thalidomide avec les résultats que l'on sait, et laissé inoculer à de pauvres hémophiles le virus du

12 Méthode que j'ai inventée en 1983, permettant d'étudier de minuscules fragments d'empreintes inexploitables par les méthodes traditionnelles

SIDA ! Donc, que ces gens-là se posent en redresseurs de torts, j'ai envie d'en rire, sinon d'en pleurer. Aussi, je vous prierai de continuer à oeuvrer pour le bien de tous.

Samedi 11 janvier

Maître Tchikaya m'informe que le juge n'a toujours pas préparé le double du dossier pour moi. Il en est seulement à enregistrer les cotes ! Il a tout son temps, mon fougueux magistrat ! On voit bien qu'il n'est pas en taule, lui !...

Le reste du samedi s'écoule avec une incroyable lenteur. Mon cerveau est engourdi. Impossible de travailler, ou même de lire. Impossible de dormir. Impossible de sortir.

Dimanche 12 janvier

5 h : Dans une cellule voisine, un isolé hurle comme un loup. Bien plus haut dans la prison, un autre détenu répond. Ce sont les plaintes d'hommes désespérés qui n'attendent rien du jour qui vient. Quelques coups violents sont ensuite frappés contre une porte, puis le silence retombe.

Comme toutes les nuits, la cellule est bayagée de temps à autre par la lumière crue du projecteur situé sur le mirador. On pourrait presque y lire. Inutile d'essayer de me rendormir.

Je me secoue de la torpeur d'hier et me mets en état de réception. C'est un état très différent de celui grâce auquel on peut émettre des messages par télépathie, lequel nécessite une forte dépense d'énergie. Pour recevoir, au contraire, il suffit de se vider l'esprit, littéralement de ne penser à rien, devenir un simple capteur attentif. Il est possible alors de recevoir une foule de messages venus de n'importe où, émis par des entités et des personnes connues ou inconnues. La barrière des langues n'existant pas, la compréhension est totale.

Il y a bien longtemps que je crois aux forces de l'esprit, mais sans jamais avoir osé publier quoi que ce soit sur le sujet: chercheur déjà " hors normes ", j'aurais ruiné toute ma crédibilité avec l'aide malveillante des autorités scientifiques

officielles. Mais maintenant, je n'ai plus rien à perdre.

Brest, Section de Surveillance du Site de la Marine Nationale, juin 1975. ***A la S.S.S., notre travail est de prélever des animaux et végétaux marins pour mesurer leur taux de radioactivité, afin de déterminer si les sous-marins atomiques polluent ou non la Rade de Brest et ses environs.***

Chacun sait que les congres ont la vie dure, et résistent des heures en dehors de l'eau.

Celui qu'on m'amène est un gros spécimen pêché depuis une heure à peine, et il est bien vivant. A l'aide d'un grand couteau, je sépare la tête du corps, puis commence à découper ce dernier en tronçons égaux. A la première entaille, la tête, qui repose dans une bassine, ouvre brutalement la mâchoire puis la referme. Un hasard, sans doute, auquel je ne prête aucune attention. Au second tronçon, le même manège recommence à l'instant précis où le couteau entame la chair. Etrange... J'attends cinq minutes, immobile. Rien ne se passe. Au troisième tronçon, la tête ouvre à nouveau la mâchoire ! Je décide alors de procéder différemment. Je place la tête, toujours dans sa bassine, à une extrémité de la paillasse, et les tronçons du corps à l'autre bout, éloignés d'environ trois mètres. Tout en observant les tronçons, je pique la tête. Rien. Je déplace la pointe du couteau et appuie à nouveau. Un des tronçons s'agite brusquement. Je renouvelle l'opération en piquant la tête exactement au même endroit : le même tronçon "répond" immédiatement. Je sélectionne une autre partie de la tête et pique à nouveau : c'est un tronçon différent qui réagit !

Pendant plus d'une heure, je poursuis l'expérience, toujours avec des réactions identiques.

Des camarades ont assisté à la scène, et je leur demande leur collaboration. A plusieurs reprises, dans les jours qui suivent, nous recommençons, mais dans des conditions expérimentales plus rigoureuses : la tête,

séparée du corps, est posée sur le bureau du commandant (en son absence, évidemment...) et le corps sur la paillasse du laboratoire. La distance entre les deux endroits est d'environ trente mètres et des cloisons empêchent de voir ce qui se passe dans chacun d'eux. Chacune des deux équipes (l'équipe "tête" et l'équipe "corps") est composée de membres tirés au sort, dispose d'un chronomètre et de plusieurs enveloppes cachetées indiquant les opérations à réaliser à un moment précis alternativement sur le corps et sur la tête, à tour de rôle et sur un endroit bien déterminé des congres.

Les résultats obtenus sont étonnants et significatifs : le corps des poissons et leur tête réagissent de façon spécifique selon le traitement qu'ils subissent !

Autrement dit, il y a indubitablement transmission d'informations. Par quel moyen? Mystère... Mais il ne peut en tout cas s'agir que d'énergie.

Je n'aurai malheureusement pas l'occasion de reprendre ces expériences passionnantes. Par contre, je constaterai souvent, les années suivantes, la force que peut avoir l'influence de l'esprit tant sur les animaux que sur les humains.

Lundi 13 janvier

La température s'est bien réchauffée. J'ai complètement retrouvé l'usage de mon doigt, et mon pied me fait moins souffrir.

Mardi 14 janvier

A la télé :

- La Commission européenne est accusée d'avoir minimisé l'importance de l'épidémie de la " Vache folle ", et d'avoir fait passer la santé publique après les intérêts économiques. Le pognon-roi, quoi...

- Des urologues sont accusés d'avoir pratiqué des

interventions chirurgicales inutiles, coûteuses, dangereuses et invalidantes... pour se remplir les poches !

- Tiens, au fait, Crozemarie (vous savez, l'*Arc* ? Le grand gala organisé au profit des organisateurs du gala ?), il est où, celui-là ?

10 h : Oscar revient effondré du parloir. Son avocat l'a informé qu'il pourrait *peut-être* être libéré le 20 janvier. Mais qu'en tout cas, il serait libéré *à coup sûr et immédiatement* s'il versait une caution de 100 à 200.000 francs ! Or, Oscar ne dispose que de 30.000 francs... précisément réservés pour régler les honoraires de son avocat. Et on parle d'égalité devant la justice ? La liberté, en tout cas, se paye désormais, en France. Encore une histoire de pognon, quoi...

16 h : *Lucky Luke* me montre une publicité qui vient de paraître dans *Hebdo Gironde*. La *Sodisil* informe ses clients qu'elle ouvre un nouveau magasin ! Autrement dit, les truands marseillais continuent à vendre ce qu'ils appellent du silanol au grand jour et s'enrichissent considérablement tandis qu'on me maintient soigneusement à l'ombre. La " justice ", décidément, se fout de ma gueule. Il doit bien y avoir une explication à cette situation aberrante, non ? Encore une histoire de pognon, peut-être ?

20 h 30 : A la télé, on annonce que 10 % des hospitalisations sont dues aux effets secondaires des médicaments. Les spécialistes craignent une augmentation de ce pourcentage dans les années qui viennent. Et s'ils essayaient le G5 ?

Mercredi 15 janvier

8 h : *Joyeux* (un surveillant qui semble toujours heureux de vivre) entre et nous serre la main. Il veut tout simplement nous dire bonjour et prendre de nos nouvelles. Il a l'air encore plus ravi que d'habitude :

- Dans deux ans, j'ai la quille !
- La quille ?
- Ben oui, la retraite ! Vous vous rendez compte ? Trente

six ans que je fais ce métier ! Trente six ans de taule, quoi. Pire que perpète...

C'est bien vrai, ça : toute la vie des gardiens tourne autour de la prison, dont ils n'ont, eux, l'espoir de sortir qu'à l'aube de la vieillesse... Réflexion faite, ça ne doit pas être marrant. D'ailleurs, eux aussi ont le " teint de taulard " dont je parlais voici quelques jours.

14 h : J'apprends par Maguy que le juge a refusé cinq permis de visite à des amis proches, dont Laurence, Véronique et Luc. Motif : visites interdites jusqu'à nouvel ordre. Pourquoi ? Pour me rendre la vie encore plus difficile ? Il va de soi que Reynal n'a pas eu la correction élémentaire (ou le courage) de m'en informer ; d'ailleurs, la loi ne l'y oblige nullement.

17 h : Pas de courrier. Voici une semaine que je n'ai pas reçu une lettre. Pourtant, je sais par mon *Fan Club* que beaucoup d'amis m'ont écrit. Ces mots, même brefs, me feraient tant de bien... Peut-être est-ce justement ce que le juge ne souhaite pas ? Un calcul de sa part [13] ?

Jeudi 16 janvier

9 h 30 : Miracle de la technologie policière : L'Identité judiciaire a réparé son appareil photo ! On m'emmène donc enfin prendre une image de mon célèbre profil grec.

12 h : Entrée d'*Axolotl.* On l'a surnommé comme ça parce que blême, chauve, gras, flasque, il a toujours l'air de sortir de sa grotte et contemple les détenus avec une méfiance extrême. C'est un des rares surveillants à ne pas dire *bonjour*. Ni un mot, d'ailleurs, sauf pour raison de service. C'est le cas:

- Vous êtes prêt ?
- A quoi ?
- On vous a rien dit ?
- Non...
- Vous êtes extrait à treize heures.

13 Un calcul Reynal, bien entendu...

Un éclair de joie m'illumine ! Rapide coup d'oeil dans la cellule. Je vais enfin quitter *ça* !

- Je fais mon paquetage ?

- Mais non ! Vous êtes *extrait* ! Pas *libéré* ! Vous allez au tribunal de Saintes...

Merde ! Enorme désillusion. Coup de massue. Fausse joie. Et d'abord, qu'est-ce qu'on me veut, à Saintes ? Personne, bien entendu, n'a eu l'élégance de m'avertir de quoi que ce soit... Un prisonnier, c'est un objet, un pion qu'on déplace au gré des hommes les plus puissants de France, les juges d'instruction, invisibles mais omniprésents.

A la fouille, trois gendarmes m'attendent. Ils me prennent mon briquet (pas le droit de fumer dans la voiture, ça polluerait leurs petits poumons fragiles), me passent les menottes et m'embarquent dans une *205*. Ce qui m'amuse, c'est qu'ils ont l'air très gênés à mon égard, comme d'ailleurs tous les gendarmes que j'ai rencontrés depuis la mort du *C.A.R.M.E.* Ce qui prouve que les hommes de base, conscients de ce que j'ai apporté à l'*Arme* (comme ils appellent eux-même la gendarmerie), montrent envers moi plus de reconnaissance et de déférence que les crapules galonnées de leur direction générale.

Au péage de l'autoroute, on distribue des fascicules sur les beautés touristiques de la région. Le titre en est... *Evasions* !

Arrivés devant le palais de justice, ils m'ôtent les menottes que jusqu'alors je portais aux poignets pour - le règlement, c'est le règlement - me les attacher dans le dos. C'est en cet équipage que je traverse la place, sous l'oeil intéressé de nombreux badauds. Chose étrange, un silence total s'abat tout au long de notre trajet et dans la salle des pas perdus. Honte de voir un homme enchaîné ? Terreur d'être à sa place ? Horreur de contempler un criminel ? Moi, en tout cas, je n'ai pas honte de ma condition.

J'apprends par le juge [14] qu'il souhaite m'interroger sur une affaire d'expertise de tableaux. J'ai déjà été entendu trois fois sur cette affaire [15] ! Peut-être le magistrat a-t-il tout simplement envie de faire ma connaissance ? Il faut avouer

14 Je ne me souviens même pas de son nom...

15 Lire *Micropolis* (op. cité)

qu'avant de partir à Antigua, je n'avais daigné répondre à aucune de ses convocations...

- Mais alors, s'offusque-t-il, si on ne vous avait pas arrêté, vous ne seriez pas venu me voir ?

Je ne vais quand même pas lui dire qu'effectivement une telle entrevue n'était pas inscrite dans mon planning, pour la bonne raison que j'avais tout simplement oublié ce brave homme ! Je mens donc avec aplomb :

- Oh si ! Mais pas tout de suite...

- Pourquoi ?

- Parce que j'avais des choses importantes à faire !

- Et quoi donc ? s'insurge-t-il, vexé.

- Il me semble que le SIDA, l'hépatite et le cancer représentent une autre urgence que des vieilles croûtes, tout simplement !

- Chacun voit midi à sa porte ! grince-t-il. Et je souhaite pour vous que vous persuadiez Monsieur Reynal de l'efficacité de votre médicament !

- Oh, je ne crains rien ! Dans mes recherches, j'ai toujours eu raison longtemps avant tout le monde. La police, la gendarmerie et les magistrats sont bien placés pour le savoir, non ?

Sujet délicat, pour ne pas dire tabou. Le juge me congédie après un bref interrogatoire et nous nous quittons assez fraîchement. Naturellement, il ne daigne pas me serrer la main. Peur de se salir, sans doute ?

Sur la route du retour, mon regard glisse sur les visages des passants, sur les vitrines, puis sur les paysages qui bordent l'autoroute. En vérité, je n'éprouve étrangement aucune envie de rejoindre ce monde de pseudo-vivants... Ils ont tous vraiment l'air trop sinistre dans leur environnement lugubre.

C'est soulagé que je réintègre Gradignan. Presque l'impression de rentrer à la maison ! C'est peut-être pour ça qu'on appelle *maisons d'arrêt* les prisons ?

Ouf ! Rien n'a changé dans la cellule. Les minuscules choses qui sont miennes sont à leur place exacte, et Oscar

m'attend.

- C'est bizarre, dit-il. Tu m'as manqué ! Je me suis emmerdé, aujourd'hui, tout seul !

Décidément, je me sens mieux ici que dans le monde qui cet après-midi m'a paru si inexistant.

- Ah, au fait, ajoute mon compagnon, j'ai gardé ta soupe au chaud !

Il réfléchit une seconde puis avoue :

- Tu sais, égoïstement, j'ai eu peur que tu sois libéré !

Je suis ému.

Du courrier m'attend aussi, soigneusement rangé par Oscar sur mon lit. Dix lettres ! Dix cadeaux...

C'est heureux que je m'endors.

Vendredi 17 janvier

17 h : Le courrier !

- Les enfants sont inquiets sur ton sort ; pour eux l'incarcération représente une chose très sérieuse et leur donne une sorte de peur. Tu seras abondamment questionné à ta sortie. Prépare les réponses !

- Je découvre chaque jour les bienfaits du G5 autour de moi, depuis ce jour où ma voisine a été sauvée grâce à vous, condamnée qu'elle était par la médecine. (...) J'espère que Monsieur le Juge sera clément envers vous. En tant qu'homme bien portant, c'est encore un malade qui s'ignore. Peut-être un jour sera-t-il amené à connaître les énormes bienfaits du silicium organique. Je ne lui souhaite pas plus de mal, mais parlez-lui en !! J'attends avec impatience la suite de votre affaire et, j'en suis sûr, vous et le G5 en sortirez grandis.

- J'ai compris que tu avais la nostalgie des tropiques, et peut-être que les souvenirs que tu as gardés de là-bas te permettent de mieux supporter les désagréments de ta situation actuelle.

- N'oublie pas que le soleil t'attend dans tes îles de rêve. Au fait, y a-t-il des requins aux Caraïbes ? Les hommes sont-ils aussi beaux que je l'imagine ?

- Il te sera difficile d'effacer ces jours de ta mémoire, alors que tant de gens, tant de malades, ont besoin de toi. Merci d'être ce que tu es.

Samedi 18 janvier

R.A.S.

Dimanche 19 janvier

Anniversaire de Maman. Aujourd'hui, elle aurait eu 86 ans... Sans doute vivrait-elle encore sans la stupidité des chiens policiers bordelais lâchés sur elle par un juge psychopathe...

7 h 30 : A la télé, Monseigneur Lacrampe affirme qu'à Lourdes les malades ne viennent pas trouver la guérison, mais l'espérance. Si je disais la même chose pour le G5, je n'aurais peut-être plus de problèmes ?

11 h : De nombreux " nouveaux " sont en promenade dans la cour. Il semblerait que la pêche ait été bonne, ces temps-ci.

23 h : Depuis une heure, toutes les cinq minutes, quelqu'un ricane comme une hyène dans le fond du couloir. Chaque fois, ses ricanements s'achèvent sur un sanglot. Sûrement un des nouveaux...

Lundi 20 janvier

8 h 30 : *Lucky Luke* vient nous chercher pour la douche. Quand il me ramène, je déplore que nous n'ayons droit qu'à deux douches par semaine.

- Oh, mais quand je suis de service, vous n'avez qu'à me demander pour en prendre d'autres. Je le fais bien pour des emmerdeurs, alors, pour vous, pas de problème !

Le pied !

9 h : Changement de draps ! Incroyable ! Après à peine quinze jours d'utilisation ? Si ça continue, on va nous pourrir dans le luxe et la volupté...

17 h : Le courrier !

L'heure qu'on attend minute par minute pendant vingt-quatre heure... Dame ! Une lettre, c'est la preuve qu'il y a quelqu'un qui pense à vous, *dehors*. Alors, l'enveloppe-cadeau, je la regarde, je la soupèse, je scrute le cachet, le timbre, l'écriture, les cicatrices du voyage de cet unique lien avec le monde des autres, dernière parcelle d'intimité déjà violée par les mains indifférentes du censeur et ses yeux impudiques qui en ont scruté le contenu si précieux.

Quand je reçois du courrier, je le pose en face de moi sur la tablette et j'attends d'avoir dîné pour le lire. Juste pour faire durer l'unique joie d'une journée pleine de vide.

La lecture d'une lettre, c'est mon dessert, l'engrais de la dernière chance pour sauver mon cerveau en jachère.

Aujourd'hui, je reçois une magnifique photographie des halles de Moutiers prise par Fabienne, une fleur de bougainvillier cueillie par elle à Antigua et des timbres : les utilitaires avec la sinistre tronche de Marianne sans sa mise à prix, et puis les beaux, ceux qu'on admire sans oser les coller; ceux-là, elle ne les a pas choisis au hasard : ça sent si bon la liberté, un fleuve peint par Corot, *l'Horizon et la Mer* et un aigle prêt à prendre son envol !

Mardi 21 janvier

Anniversaire de l'assassinat du malheureux Louis XVI par les ayatollahs de la Révolution française. A l'époque, ils guillotinaient Lavoisier sous prétexte que leur " République ", déjà, n'avait " *pas besoin de savants* ". La mentalité de leurs descendants est toujours identique...

Traditionnellement, le 21 janvier, j'arbore une cravate noire et une fleur de lys en signe de protestation. Aujourd'hui, évidemment, ça m'est impossible...

Mercredi 22 janvier

10 h . La saga du dentier (suite) : On me demande à l'infirmerie. Surprise, le nouveau dentiste est le Professeur David, du Centre Hospitalier Régional de Bordeaux. Il m'accueille fort aimablement et me rappelle que je suis

membre du Conseil d'Administration de son équipe ! C'est vrai, bon sang, j'avais oublié ! Il vient d'hériter du service de stomatologie de la prison et a découvert ma lettre du 18 décembre dans laquelle je réclamais de toute urgence l'incarcération de mon appareil dentaire. Mon appel au secours était donc resté quarante jours sédimenté à l'infirmerie dans l'indifférence générale ! Le Professeur David propose immédiatement de faire le nécessaire pour récupérer l'engin insaisissable.

Quand je quitte son bureau, un interne que j'ai rencontré la semaine précédente et qui sait que mon dentier est devenu mon Graal personnel vient me serrer la main :

- Alors ? ça y est ? Vous *" l "* avez enfin ?

David lui explique la situation.

- Oh, alors, attendez votre sortie, conseille l'interne. Parce que si votre appareil arrive après votre libération et que vous vous croisez, on va avoir vachement de mal à le faire sortir de taule !

Tout le monde éclate de rire, surveillants compris.

Jeudi 23 janvier

R.A.S.

Vendredi 24 janvier

Journal télévisé : Je n'avais déjà plus beaucoup de respect pour la médiocratie française, mais apprendre que Johny Haliday est fait chevalier de la Légion d'honneur, ça me tue ! Et entendre Chirac le qualifier de génie, ça m'achève! Mais il est vrai que les deux acolytes se tutoient...

17 h : *Lucky Luke* nous annonce que, si on le souhaite, il nous *passera à la douche* demain matin. Si on veut ? Et comment : ça nous en ferait quatre cette semaine !

Samedi 25 janvier

8 h : Lucky Luke a tenu sa promesse : on a eu notre

douche. On est heureux. Désormais, il nous en faut bien peu pour sourire...

A part ça, R.A.S. Je passe la journée à pratiquer assidûment le sport national : la non-utilisation des compétences à temps plein...

Pas de courrier.

Dimanche 26 janvier

R.A.S.

Lundi 27 janvier

Mon avocat m'apprend que Reynal a refusé ma demande de libération. Salaud ! En conséquence, Maître Tchikaya a fait appel et nous irons ensemble mardi prochain plaider ma cause devant la Chambre d'accusation.

17 h : Pas de courrier...Trois jours sans une lettre, c'est long, vide et triste.

Mardi 28 janvier

Jour du rendez-vous avec mon juge. Lequel, comme on le sait et contrairement à ses promesses, ne m'a toujours pas communiqué les pièces de mon dossier par l'intermédiaire de mon avocat. Aujourd'hui, il faudra étudier soigneusement le comportement de celui qui, désormais, s'affiche de plus en plus comme un ennemi.

La journée risque donc d'être intéressante.

En tout cas, elle commence fort.

Avant la fouille qui précède toujours nos extractions vers le palais dit de justice, on me place dans un sas. Presqu'aussitôt, un autre prisonnier me rejoint. Instantanément, il me déplaît : yeux fuyants, visage de demeuré, genre crasseux-qui-veut-faire-propre, je le surnomme *Gueule-*

de-Rat. Ce n'est pas gentil pour les rats, mais c'est tout ce qui me vient à l'esprit.

Quelques minutes plus tard, on nous sort et nous aligne le long du couloir pour la cérémonie de l'*accouplement*. Je suis ainsi uni à un homicide courtois, tandis que *Gueule-de-Rat* se trouve attaché à un braqueur jeune, chauve et très costaud qui lui demande :

- Dis donc, toi, tu serais pas Machin, par hasard ? Le mec dont on racontait les exploits hier soir au Journal Télévisé ?

- Si..., murmure *Gueule-de-Rat*.

- Ben figure-toi que j'aime pas les pointeurs de gosse, salope !

Braqueur nous explique que *Gueule-de-Rat* a violé une petite fille de onze ans, et que par conséquent il va se faire un plaisir d'aplatir le monstre dès que nous serons encagés dans le *Camion Aveugle*.

- Non ! couine *Gueule-de-Rat*.

- Mais si, mais si ! confirme *Braqueur*, taquin. Mais t'inquiète pas : ça durera pas longtemps. Moins longtemps que pour la gosse !

On monte dans le camion.

Gueule-de-Rat, très énervé, rate les marches et glisse. *Braqueur* le retient par les menottes :

- Eh, reste avec nous ! J'ai besoin de toi juste quelques secondes !

Les unes après les autres, les portes des dix cages sont fermées : Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !... Clonk !...

Au moment où le chauffeur s'assied derrière son volant, on entend un bruit sourd, un cri et le son cristallin du verre brisé.

D'un coup de tête, *Braqueur* vient de casser le nez et les lunettes de *Gueule-de-Rat*. Le sang a giclé sur les cloisons. Tout le monde rigole. On emporte la victime gémissante à l'infirmerie et le camion démarre.

- Ce qui m'emmerde, commente *Braqueur*, c'est que ce soir je vais coucher au mitard... [16]

---

16 C'est effectivement ce qui lui arrivera, emmené au cachot dès notre retour sous nos yeux navrés par un surveillant compatissant qui lui dit : " Mais enfin ! Franchement... T'aurais pu être discret, au moins ! Y a d'autres moyens ! "

Retour à la *souricière*, cauchemar de tous les détenus. Instruit par mes précédentes expériences, j'ai pris mes précautions. Dans ma poche-révolver, j'ai caché trois mots croisés pour tuer le temps, et emporté un paquet de cigarettes.

Avec moi, on a enfermé mon co-menotté, un " *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* " et un homme d'une soixantaine d'années qui n'ouvre pas la bouche.

On vient me chercher presque aussitôt.

Menottes aux poignets, je suis conduit dans le bureau du juge. Ambiance glaciale. Nous ne daignons pas nous dire bonjour. Aucun commentaire de part et d'autre sur ma détention ni sur les conditions dans lesquelles elle se déroule. Pas un mot sur les menaces de mort dont j'ai été victime.

Je suis curieux de savoir ce qu'on me reproche exactement ; je ne suis pas déçu : le dossier est totalement vide !

Nous commençons par l'historique de mon crime contre l'humanité, revu et corrigé par divers rapports de gendarmerie, dont un croustillant émanant de la brigade d'Houeillès (47), établi à partir... d'articles de journaux ! Son auteur n'a même pas été capable de comprendre ce qu'il lisait... Quand je pense que des gens sont inculpés sur la foi de " synthèses " d'enquêteurs d'un pareil niveau, j'en frémis !

Le juge me demande mon opinion sur ce " travail " :

- Débile !

- Sur ce point, je suis d'accord avec vous.

Il fait inscrire mon commentaire par sa greffière en ces termes : *mauvaise compréhension du sujet.*

Je proteste :

- Non, non ! " *Débile* ", j'ai dit " *débile* " !

On corrige.

La suite des pièces concerne des analyses de toxicité faites à la demande de la *Sodisil* dans un laboratoire d'expertises... qui n'existe pas (mais néanmoins officiellement agréé par la D.D.A.S.S.!). Je ne suis donc pas concerné.

Suivent des pièces relatives à des analyses toxicologiques

folkloriques réalisées pour des applications cosmétologiques, mais cette fois pour le compte de *SLDI*. Là non plus, à l'évidence, je ne suis pas concerné.

Puis on en arrive aux plaintes de clients dont je suis censé être l'objet. Comme je m'y attendais, toutes, *sans exception*, sont déposées contre *Sodisil* et *SLDI* ! ***Pas une contre moi !*** Ce point ne me concerne donc pas non plus...

Restent les plaintes déposées à mon encontre par l'Ordre des médecins et la D.D.A.S.S. Là, pas de problème : j'ai revendiqué moi-même ma " faute " devant les caméras de télévision, précisément pour provoquer enfin une réaction officielle.

- Faudrait tout de même que je fasse faire une copie de cette émission télévisée ! lance le juge.

Eh oui, il faudrait...

Le bouquet est le moment où je dois expliquer à Reynal la différence entre les organo-siliciés des différentes générations fabriqués à l'aide de méthylsiliconate de potassium avec acide salicylique, ou acide citrique, ou acide organique quelconque mélangé à de l'hyposulfite de sodium, ou enfin le dernier (le G5), dont je garde la formule jalousement secrète. Ce sont des instants émouvants au cours desquels je peux tester les connaissances scientifiques du juge entre les mains duquel, néanmoins, mon sort se trouve jeté par la volonté du peuple de France représenté par le Procureur de la " République ".

Ubu et Kafka réunis, avec heureusement une pointe de Courteline.

La réunion est interrompue par la pause déjeuner durant laquelle je rejoins mon cachot.

Mes compagnons, tous du troisième, me demandent de quel étage je suis. Quand je leur indique que c'est le premier, ils ont un mouvement de recul. Je crois bon de préciser :

- Oui. Mais pas pour ce que vous croyez ! Je suis à l'isolement. Plusieurs cellules d'isolés ont été regroupées au premier.

- C'est vrai, confirme *Homicide*. On me l'a déjà dit. Et toi, si je ne me trompe pas, tu étais à la 602 ?

- Exact.

C'est fou comme tout se sait en prison !

Coups-et-Blessures-Volontaires soupire :

- Ben dis donc, tu vas pas rigoler, cet été !

- Pourquoi ?

- Parce que, pour faire chier les pointeurs, on leur balance tous les restes des repas depuis les étages supérieurs; ça tombe sous les fenêtres des cellules du premier. Et comme le nettoyage dehors n'est fait qu'une ou deux fois par semaine, je te dis pas comme ça schlingue en été ! Une horreur ! Sans compter les mouches ! Et les guêpes !...

J'imagine sans peine...

Je proteste :

- Eh, pas de blagues ! Y a pas que des pointeurs en bas, maintenant ! Y a les isolés, aussi !

- Oui, ça va poser un problème... concède *Coups-et-Blessures-Volontaires*.

- J'ai une idée, lance *Homicide*. Vous êtes bien tous au début du couloir, et les pointeurs dans le fond ?

- Oui.

- Alors c'est pas difficile : On va faire passer le message de ne balancer les merdes que devant les cellules du fond !

Fallait y penser. Ainsi s'organise la justice en prison.

A quatorze heures, reprise d'audition.

Le dossier apparaît de plus en plus désert. C'est un squelette de papier sans aucune consistance. Son néant donne une assez juste idée de la notion d'infini. Il n'y a même pas trace de l'agression de Bargigli contre Maguy le 9 février 1996 ! Le juge prétend ignorer ce détail ! Et j'affirme qu'il y a eu une plainte ? Ah ? Faudra qu'il vérifie ça aussi...

Au bout d'un moment, mon esprit s'évade. C'est une technique que j'avais découverte lorsque j'étais enfant, élève réputé studieux de l'école primaire. J'avais constaté qu'en fixant mes professeurs un long moment, leur image se mettait brusquement à rapetisser, comme un avion s'éloignant à l'horizon. Quand ils étaient devenus minuscules, je me trouvais comme transporté au-dessus de la salle de classe, que je pouvais contempler dans son entier, y compris l'élève

Le Ribault sagement assis sur son banc et apparemment très attentif.

Lorsque quelqu'un m'ennuie, c'est une technique qu'il m'arrive encore d'employer avec succès, comme à cet instant précis : Le juge, qui n'est déjà pas grand, devient tout petit, tout petit derrière son bureau qui rétrécit à vue d'oeil, et je contemple avec amusement la pièce où mon corps se trouve, mon avocat à ma droite, un policier derrière mon dos et la greffière qui tape frénétiquement sur son ordinateur.

Installé là-haut, je comprends soudain pourquoi mon malheureux juge m'en veut tant. Il est de ceux qui ne m'ont jamais pardonné de les avoir contraints à se former aux méthodes modernes de police scientifique, qui se souviennent avec angoisse de l'époque encore si proche où lui et ses semblables venaient, tremblants, péteux, largués, paumés, minables, me demander de sauver une affaire gâchée par leur incompétence technique ou celle de leurs enquêteurs de la police ou de la gendarmerie.

Il tient enfin à sa merci celui qui, durant des années, lui a fait si peur !...

Il tient sa revanche, le petit homme, une revanche exactement à son image : malsaine, mesquine, médiocre...

Quand je redescends sur terre, le juge sort de sa poche un paquet de cigarettes blondes et en allume une. C'est le moment de le tester, quoique je devine sa réaction ; à mon tour, je saisis mon paquet de *Gitanes* et le lui montre :

- Je peux ?

- Non ! C'est mon bureau ! Ici, il n'y a que moi qui ai le droit de fumer !

Je range mon paquet. Tchikaya a l'air scandalisé. Le juge se tourne vers lui :

- Oh, ce n'est quand même pas de la torture, Maître...

Tchikaya ne dit rien. Reynal poursuit :

- ... Parce que, sinon, mon bureau serait enfumé...

Silence absolu de l'inculpé et de son avocat. Le policier se râcle la gorge. La greffière scrute intensément son écran.

- ... d'ailleurs, je ne m'accorde que deux cigarettes par jour au maximum...

Je louche ostensiblement sur son cendrier où reposent déjà trois mégots.

- ... rarement plus...

Silence de glace.

- Bon, allez, on continue !

Je suis sûr que son clope a un goût amer. Je regrette d'avoir montré mon paquet de *Gitanes*, sinon je lui aurais dit que je ne supportais pas la fumée ; ça aurait été beaucoup plus drôle !

Cette attitude de Reynal confirme pleinement l'idée que je me suis faite de lui depuis que j'observe attentivement le spécimen, ses réactions et le décor de son bureau ; le constat est à la fois navrant et inquiétant : mon juge est un dangereux psychopathe...

C'est à dix huit heures qu'on me ramène enfin à la *souricière*, où je donne deux consultations à des policiers avant de réintégrer mon cachot. Les dernières heures dans cet enfer sont toujours les plus longues. Mes co-détenus consultent leur montre :

- Merde ! Dix neuf heures ! On a loupé *FR3 Aquitaine* !

- Le principal, c'est qu'on soit *chez nous* pour le film de la *Une*...

La télévision, décidément, tient une place énorme dans la vie des prisonniers. Il faut dire que c'est leur seule distraction, un moyen de s'évader dont ils ont un besoin vital.

Vers vingt heures, enfin, le *Camion Aveugle* s'ébranle vers la prison au son d'un rap endiablé chanté par un braqueur qui vient de " prendre " seulement quatorze mois, soutenu à gorge déployée par ses copains dealers qui ont eu moins de chance (six ans).

C'est avec plaisir que je retrouve la 124 où Oscar, toujours attentionné, a gardé ma soupe au chaud dans le *toto*. Cinq lettres m'attendent sur mon lit, pleines de messages et de marques d'affection.

Mercredi 29 janvier

9 h : La porte s'ouvre sur un petit-gras bonhomme costume-cravate :

- Bonjour, messieurs ! lance-t-il en se plaçant entre Oscar et moi, en plein travail d'écriture. Je suis le médecin.

Un médecin ? Un vrai ? Un authentique ? Un estampillé ? Un qui a prêté le serment d'hypocrite ? Un reconnu par l'Ordre ? Un protégé par la justice comme les bébés-phoques par Brigitte Bardot ? Mazette !... On ne nous refuse rien...

- Bonjour ! répondons-nous en choeur.

L'homme nous contemple et demande :

- Qui c'est, l'isolé ?

- Nous deux, répondons-nous avec un bel ensemble.

- Eh bien, messieurs, je constate que vous avez tous deux un certain âge et les cheveux gris...

- Oui, pourquoi ?

- Parce que vous êtes à l'âge où on doit savoir réfléchir, arrêter de faire des bêtises, commencer à mener une vie rangée... Finie, l'époque où vous pouviez jouer au gendarme et au voleur !

Furieux, je me lève d'un bond et me colle à dix centimètres de lui. Je le dépasse d'une tête :

- Vous avez dit ?

- Qu'il est temps que vous respectiez enfin les règles de la société !

- Vous êtes juge ?

- Non, médecin, mais...

Je pose mon index sur la masse gélatineuse qui lui sert de poitrine :

- Mais quoi ? Vous me connaissez ? Vous savez pourquoi je suis là ?

- Non...

- Pour exercice illégal de la médecine, andouille !

J'enfonce violemment en le tournant mon doigt dans son saindoux. Je sais que ça fait très mal. Le bonhomme recule précipitamment vers la porte en couinant :

- Les guérisseurs et les médecins, on n'est pas faits pour s'entendre !

- Pas de ma faute si vous êtes des cons ! Foutez le camp ou je vous vire !

Il fait une retraite peu glorieuse :

- Clonk ! fait la porte derrière lui.

En fait, j'ai vraiment été à deux doigts de le massacrer.

C'est le calme d'Oscar et la peur du mitard qui m'en ont empêché.

14 h : Mon *Fan Club* va venir au parloir. Dans le sas, on fait entrer un type d'une soixantaine d'années que je connais de vue. Je sais qu'il a violé une fillette. Je ne le supporte pas : il a l'air glaireux, cartilagineux, ses ongles sont démesurés et il pue. Comme d'habitude, j'ai pris *ma* place près de la fenêtre ouverte, sous laquelle des prisonniers jouent au ballon. Le pédophile veut entamer une conversation :

- Ah ben ici, au moins, il y a des grillages devant les barreaux !

Je ne réponds pas.

- On devrait en mettre comme ça à toutes les fenêtres des étages supérieurs...

Silence.

- ... parce que ça les empêcherait de nous balancer des ordures sous les fenêtres en été, hein? Pas vrai ? Parce que tu es du premier, toi aussi, non ?

Mutisme.

Dans la cour, le haut-parleur annonce la fin de la promenade. La larve poursuit :

- Allez, en taule, les fainéants !

Ignorance.

- Tous de la racaille, les types des étages, hein ?

J'explose :

- Casse-toi ! Tu pues !

Comme atteint par une décharge électrique, le déchet court se réfugier à l'autre extrémité de la cellule et se tait.

17 h : Courrier !

- Quand je pense que tu es allé à Saintes avec les menottes dans le dos - comme un criminel -, toi qui ne ferais pas de mal à une mouche, je suis un peu dégoûtée de la justice.

- J'ai honte de la justice de mon pays quand je pense à toutes les crapules qui nous entourent. Toi qui n'as jamais fait de mal à une mouche (tu l'aurais sans doute soignée) ! Moi, je crois en toi et au G5.

Décidément, les mouches témoignent en masse dans le comité de soutien, aujourd'hui !

Et on se souvient aussi de mon amour de la mer :

- Ton potentiel d'énergie est intact, mais ne le gaspille pas dans l'acrimonie ni le dépit. Tu as mieux à faire, à créer ! Il te faut l'énergie du corsaire en ce moment, tu ne peux pas changer le sens de la marée, mais tu peux choisir les " creux des vagues " pour naviguer au plus près.

- J'ai du mal à imaginer tes jours et tes nuits. Tu es comme le marin parti pour une course en solitaire, à part que les flots sont remplacés par les quatre murs de ta prison. Ton expérience n'est souhaitable à personne, mais tes ancêtres bretons ont dû connaître des situations similaires ; la vie d'un marin n'est-elle pas remplie de solitude ?

19 h : Lorsque nous allons chercher notre dîner, l'auxiliaire me demande si ça s'est bien passé pour moi hier avec le juge. Ce n'est pas de sa part une simple question de politesse, mais un réel souci. Je lui réponds que le juge a refusé ma libération, et que je devrai attendre la décision de la Chambre d'accusation, mardi prochain.

- Tant pis ! En attendant, on s'occupera de toi. Te casse pas la tête ! Bonne nuit.

Jeudi 30 janvier

Lettre au directeur de la prison :

" Monsieur,

Hier matin un homme s'est présenté dans notre cellule en se prétendant médecin.

Je tiens à attirer votre attention sur le comportement scandaleux de cet individu qui, remarquant les cheveux blancs de mon co-détenu et de moi-même, s'est permis de nous faire ce qu'il suppose être de la morale. Ses déblatérations peuvent être résumées comme suit :" A votre âge , il serait temps de prendre conscience de vos responsabilités envers la société, et d'arrêter de faire les imbéciles."

Indépendamment du fait que je revendique fièrement les motifs de mon inculpation, je ne peux admettre qu'un simple médecin s'amuse à

me faire la morale et s'attribue le rôle de justicier.

J'ai donc flanqué ce crétin à la porte, en le priant de ne jamais remettre ses pseudopodes dans la cellule.

Je considère qu'un tel comportement, totalement irresponsable de la part d'un supposé médecin, peut représenter un grave danger pour l'équilibre de détenus en détresse ou psychologiquement fragiles.

Veuillez...."

Vendredi 31 janvier

La télé nous apprend deux choses : que 600.000 Français, probablement contaminés par l'hépatite C, attendent " *la mise au point d'un traitement dans les années qui viennent* (sic) " et que " *la majorité des Français n'ont pas confiance dans leur justice* "...

Je représente donc une intéressante synthèse, puisque je peux guérir l'hépatite C et que je suis en prison, ce qui prouve effectivement qu'au moins 600.000 hépatiques ont d'excellentes raisons de douter de la justice.

14 h : Parloir. C'est Maguy et Violette, bien sûr, personne d'autre n'a toujours le droit de me rendre visite. Elles m'apprennent qu'elles ont rencontré mon ami Luc sur le parking de la prison. Il espérait me voir, mais ce n'est évidemment pas possible. Merci, Reynal. J'aimerais pourtant bien le revoir... Véritable ami depuis plus de dix ans, c'est un des rares qui ne m'ait jamais trahi ! Il avait apporté des livres qu'il a remis à mon *Fan Club* pour que ses membres le déposent au greffe à mon intention.

17 h : Cinq lettres, dont trois datées du 24 janvier ! D'ailleurs, mes correspondants se plaignent qu'eux-mêmes reçoivent mon courrier avec jusqu'à douze jours (!) de retard. Mon juge, décidément, doit être un homme surmené... Il pourrait au moins avoir la décence (s'il connaît le mot) de faire diligence dans l'acheminement du courrier, si important pour les détenus.

17 h 10 : *Groucho* (un surveillant moustachu, qui fait

toujours le maximum pour nous faciliter la vie) arrive de la fouille avec les livres apportés par Luc. Il s'agit de *Spartacus*, *Le Tunnel* et *Le Cargo de la dernière chance* ! Je constate avec satisfaction que mon ami n'a pas perdu son sens de l'humour, ni son à-propos.

18 h : Un adjoint du sous-directeur de la prison entre. Il a été tellement stupéfait de mon compte-rendu concernant la visite du médecin-moralisateur qu'il a tenu à me voir. Oscar et moi relatons les faits qu'il écoute attentivement, n'en croyant visiblement pas ses oreilles. Sa réaction est très saine:

- Je n'en reviens pas ! Nous, on ne se permettrait jamais de dire des choses pareilles à des détenus ! Je vais aviser. Vous avez bien fait de nous avertir.

Il nous souhaite bonne nuit et s'en va.

- Clonk !

J'espère du fond du coeur que la larve sera foutue à la porte. Moi, c'est justement mon rêve, d'être foutu à la porte !

19 h 15 : A *FR3*, on annonce que la prison de Gradignan a organisé hier une opération " portes ouvertes " (dans le mauvais sens, hélas !). Pourquoi ? Pour proposer aux entreprises régionales les services de ses ateliers, dans lesquels travaillent soixante-dix détenus qui disposent "*d'un grand savoir-faire*" et, surtout, "*ne coûtent pas cher*", puisque "*s'ils n'étaient pas là, les entreprises seraient obligées de confier leur travail dans des pays sous-développés*". Bravo ! Comme ça, au moins, on est fixés : la prison est un réservoir d'esclaves sous-payés à la disposition des chefs d'entreprises, grâce auxquels l'administration pénitentiaire fait son beurre !

Pour moi, c'est quand même une situation paradoxale : venir d'un pays qui s'est enfin débarrassé de trois cents ans d'esclavage pour me retrouver dans une réserve d'esclaves en pleine expansion, il y a de quoi pleurer, non ?

Samedi 1er février

10 h : Visite de mon avocat. Mauvaise nouvelle : je ne comparais pas mardi prochain devant la Chambre d'ac', mais

seulement le 11, parce que le juge n'a pas remis le dossier en temps voulu! Ce n'est plus un juge que j'ai, c'est une limace ! Je suis certain que cette mauvaise volonté évidente est délibérée. L'objectif : me maintenir le plus longtemps possible en détention, *parce que ça fait mauvais effet*. Le style "*salissez, salissez, il en restera toujours quelque chose*". Tchikaya est d'accord avec moi. Des patients, d'ailleurs, commencent à se poser des questions ; c'est normal : tout le monde sait qu'il n'y a strictement aucune raison officielle de me maintenir en détention. Donc, si j'y suis toujours, *c'est qu'il existe contre moi des éléments graves qu'on ignore*. Il faut lutter contre cette manoeuvre malsaine. Mais comment ?

Dimanche 2 février

R.A.S.

Lundi 3 février

Télé : Bernard Tapie "*a peur de la prison*", mais "*semble s'être fait à l'idée de devoir être incarcéré.*" "*Il s'inquiète surtout de savoir à combien de douches quotidiennes il aura droit, et s'il pourra emmener son portable*" ! Il en a de la chance, lui, d'avoir le temps de penser à quoi mettre dans sa valise avant d'être embarqué ! Et de la veine, d'ailleurs, d'avoir tout simplement une valise...

9 h : Enfin la douche ! Elle est très tard, aujourd'hui. Nous commencions à nous énerver. Dans notre univers, le moindre dérangement dans les habitudes auxquelles nous avons eu tant de mal à nous faire devient un drame.

A cette heure tardive, le couloir est rempli de monde ; on a oublié de vider les lieux en notre honneur. Serviette sous le bras et savon à la main, nous traversons la foule en saluant les auxiliaires et les gardiens que nous connaissons : c'est presque un morceau de vie normale ! Les détenus regardent d'un air curieux les deux isolés qui remontent leurs rangs comme des saumons nageant à contre-courant.

9 h 30 : Retour de la douche. *Hippy*, un surveillant aux

cheveux longs, la cigarette toujours aux lèvres, a laissé la porte de notre cellule ouverte sur le couloir pendant au moins dix minutes. Même ça, dans le régime auquel nous sommes astreints, prend un petit air de liberté. Je passe ces trop brefs instants au seuil de notre geôle, contemplant l'animation du couloir comme une vache regardant passer les T.G.V. Quand il referme notre porte, Hippy lance :

- Ça fait du bien, hein ?
- Oh oui !
- Clonk !

19 h 15 : Journal télévisé de *FR3*. Chaban, Valade et Martin ont été convoqués à une audition chez un juge d'instruction bordelais. Seuls les deux derniers se sont présentés, et sont sortis libres. Il faut dire qu'on ne les suspecte guère que d'être complices d'un petit abus de biens sociaux d'à peine dix millions de francs. Une broutille. Le premier, au dernier moment, a fait état (par écrit) de graves problèmes de locomotion qui l'empêchaient de se rendre à la convocation. Magnanime, le juge a déclaré qu'il se rendrait lui-même au domicile de Chaban pour l'entendre. Tiens, mais au fait, ce juge si compréhensif, qui est-il ?

Ben c'est Reynal, figurez-vous ! " Mon " juge ! Y aurait-il deux poids et deux mesures ?

Mardi 4 février

16 h : Nous avons demandé du détergent à l'auxiliaire. Ce genre de produit, comme l'eau de javel, n'est en effet accordé que sur demande, car il est arrivé que des détenus tentent de se suicider en en absorbant. *Axolotl* entrouvre à peine la porte et pousse du pied dans la cellule un pot de *Ricoré* plein de détergent. Il n'a même pas osé entrer !...

Mercredi 5 février

11 h : *Axolotl* ouvre la porte d'une nageoire prudente. Entre le gras médecin-justicier (tiens ? il n'a donc pas été foutu à la porte ?), jovial, claironnant " *bonjour !* ". Il fait un

pas dans la cellule tandis que je lève un sourcil agressif. Il me reconnaît, s'arrête pile, murmure " *non, non, pas vous !* " et jaillit en reculant (un exploit !) dans le couloir sous l'oeil glauque mais étonné d'*Axolotl*.

- Clonk !

Jeudi 6 février

7 h : Oscar est déjà debout, lavé, tout prêt. Il a même déjà pris son petit déjeuner. C'est qu'aujourd'hui il rencontre " son " juge, qui décidera de sa libération ou de son maintien en détention. J'espère sincèrement qu'il sera libéré, car il supporte très mal la prison. Depuis deux jours, il broie du noir, déprime et ne parle presque plus. Dans la cellule, l'ambiance est pesante. Mais sans agressivité, naturellement.

9 h 30 : J'ai rangé la cellule, fait le lit et je commence à travailler. Je n'en reviens pas. Ce sont mes premières heures d'intimité totale depuis 57 jours ! Neuf mètres carrés pour moi tout seul ! Je me sens bien. Serais-je un solitaire qui s'ignore ?

10 h . La saga du dentier (fin) : Par l'infirmerie, je reçois un mot du Professeur David. Il m'informe qu'en fait ma prothèse n'en est pas à un stade assez avancé, et qu'il serait nécessaire que j'aille à Arcachon moi-même pour l'essayer. Il précise que l'administration pénitentiaire a donné son accord. Mais pas encore le juge...

Autrement dit, j'ai peu de chance d'avoir mes crocs avant ma sortie...

15 h : J'écris d'arrache-stylo à tous mes amis.

19 h : Oscar revient effondré. Aujourd'hui, son juge avait ses règles. Monsieur a joué les *prima dona*. Il a dit à mon compagnon "*qu'il y avait de nouveaux éléments dans le dossier*", mais sans daigner lui préciser lesquels. Dire que la liberté d'êtres humains se joue sur les sautes d'humeur de tels micro-potentats dotés de pleins pouvoirs exerçant leurs macro-dictatures sans le moindre garde-fou !...

Vendredi 7 février

16 h : Histoire de personnaliser la cellule, j'ai confectionné à mon tour deux boîtes en carton, l'une grâce aux sucres *Beghin Say*, l'autre aux mouchoirs en papier *Labell* ; ça m'occupe et ça fait deux " espaces rangement " pour les fiches de cantine et les gommes, stylos et cure-dents d'Oscar. La création intellectuelle m'ayant coûté très cher, peut-être pourrai-je me reconvertir dans les travaux manuels à ma sortie de prison ?

18 h 15 : *Hippy*, affolé, ouvre la porte.
- Vous avez dîné ?
- Ben non, affirme-t-on en tendant nos assiettes vides.
- Merde ! Je vous ai oubliés !
- On vous l'avait bien dit, Chef ! fait la voix d'un auxiliaire dans le couloir.

Bruit de galopade vers les cuisines et retour précipité d'un auxiliaire avec des plats fumants. On a même droit à du rab. Très gêné, le pauvre *Hippy* ne sait comment se faire pardonner. On le rassure en rigolant.

Samedi 8 février

Aujourd'hui, pour d'inexplicables raisons, le courrier est passé de très bonne heure : onze heures trente !

- Qu'enfin tu puisses poursuivre ton rêve en dehors de ces murs, et que tu sois à juste titre reconnu pour tes valeurs et ton grand coeur.

- ça paraît énorme qu'on te garde si longtemps et, vu tout ce qui se passe en France, on a tendance à perdre la foi et à se dire que la justice n'est peut-être pas la même pour tous. Il faut que tu gardes le moral et que tu te prépares à réagir, car je suis sûr que tu as encore de grandes choses à accomplir ; il ne faut pas les laisser te détruire ! Essaie de garder ton esprit clair et créatif, ne le remplis pas de haine et de rancoeur : laisse cela à tes détracteurs !

- Courage ! Une victoire se paie parfois avec de grandes difficultés. Des vies espèrent que votre savoir soit accepté, afin que vive votre découverte.

15 h 30 : *Lucky Luke* nous offre une douche. Comme tous les autres détenus du premier sont en promenade, il nous laisse y aller tout seuls. Tout le couloir est à nous ! A part les grilles qui bouchent un peu l'horizon aux deux extrémités du long corridor, on se sentirait presque libres. Surtout qu'aujourd'hui il fait un temps de printemps. En allant à la douche, nous avons l'impression d'aller à la plage ! Les cocotiers en moins, bien sûr...

Dimanche 9 février

9 h : *Lucky Luke* nous propose une promenade dans la "*fosse aux ours*". Avec Oscar, nous nous consultons brièvement. Dehors, le soleil brille. OK, on y va. On se prépare comme si nous partions pour un long week end à la campagne. Nous ne sommes pas sortis depuis le 26 décembre! Bien entendu, je n'oublie pas de prendre du papier et mon stylo, des fois qu'il y aurait de nouveaux graffiti. Et puis , c'est l'occasion de faire un croquis de ce lieu de misère.

Il n'a pas changé, hélas ! Toujours aussi dégueulasse...

Le froid nous saisit. Le soleil est bien là. Mais un soleil de France : il a la forme du soleil, l'éclat du soleil, la couleur du soleil, mais le froid de la banquise. Un soleil faux-jeton, quoi...

Au pied du mur de béton, les trois minuscules plantes sont encore là, toujours aussi fragiles et malheureuses. Je me jure d'en cueillir une (peut-être les trois ?) avant de partir pour l'emmener avec moi pousser heureuse aux Caraïbes.

Quand on nous ramène, une heure plus tard, *Lucky Luke* s'étonne :

- Mais vous êtes bleus ! Allez vite vous réchauffer !

12 h : Lucky *Luke* ouvre la porte pour le déjeuner :

- Ah, ça va mieux, pouffe-t-il. Maintenant, vous êtes bleu clair !

Tiens, ça me rappelle une histoire où il était question de rose et de noir...

14 h : Oscar me lit mon horoscope pour la semaine qui

vient : " *Attendez-vous autour des 11-12 à de sérieuses algarades avec des adversaires attitrés.*" Eh bé ! ça promet, pour la Chambre d'ac' !...

Lundi 10 février

R.A.S.
Pas de courrier...

Mardi 11 février

6 h 45 : Réveil.
J'ai été arrêté le 12 décembre, mais officiellement incarcéré le vendredi 13, jour de chance traditionnellement reconnu comme tel. Aujourd'hui, je comparais devant la Chambre d'accusation, et c'est mardi gras ! Pour réparer sa dernière bévue, peut-être le sort me sera-t-il favorable ce coup-ci ?

Départ pour le palais de justice.
Dans le *Camion Aveugle*, nous ne sommes que quatre. Une voiture de police ouvre la route, actionnant de temps à autre son deux-tons. Mes menottes sont trop serrées et me blessent le poignet gauche. Dans ma tête, les cocotiers s'étiolent et le bleu de la Caraïbe pâlit.
Je vais à l'abattoir.

Dans la *souricière*, on m'affecte le cachot numéro cinq, qui fleure bon la pisse, la merde et le tabac froid. Dame ! Il est moins de huit heures, le nettoyage n'a pas encore été fait. Pas grave : telles qu'elles sont, les bauges sont bien assez bonnes pour le bétail qu'on y entasse.
On me sort dix minutes plus tard.
Aujourd'hui, les policiers chargés de l'accompagnement innovent : c'est par quatre qu'ils nous attachent, file d'esclaves oscillant dans les couloirs, trébuchant dans les escaliers mal éclairés et trop étroits. L'arrivée du troupeau de bêtes ne passe pas inapercue dans l'immense salle des pas perdus, que nous traversons pour gagner un minuscule sas

jouxtant la salle de la Chambre d'ac'. On nous laisse seuls. Deux de mes compagnons sont des braqueurs, l'un un meurtrier et c'est les mains toujours liées que, sans façons, nous faisons connaissance.

Un avocat que je connais bien entre et me serre la main, ce qui fait évidemment lever la sienne à mon voisin le meurtrier :

- Alors, Monsieur Le Ribault, comment se passent ces vacances ?

- Bof...

- Qui c'est, votre juge ?

- Reynal...

L'avocat prend un air catastrophé :

- Oh, mon pauvre ! Vous avez hérité du plus frapadingue de toute l'Aquitaine ! Il est bon à interner ! Le pire, c'est que tout le monde le sait, mais que tout le monde se tait... Bonne chance quand même !

Lorsque c'est mon tour d'entrer dans l'arène, Maître Tchikaya a juste le temps de me glisser :

- Insistez sur l'aspect scientifique !

Dont acte.

Coup d'oeil sur la cour. Horreur ! A part le président, rien que des femmes ! Et mon expérience des jurys m'a appris que ce sont les pires, les moins indulgentes pour les prévenus et les plus cruelles dans leurs réquisitoires...

C'est une blonde fadasse à lunettes qui lance l'attaque. Mon énorme dossier en face d'elle, elle énonce d'un voix impersonnelle la liste de mes méfaits.

J'écoute sans broncher. De toute façon, je ne caresse aucune illusion, même dans le sens du poil.

- Donnez-nous maintenant votre version des faits, Monsieur Le Ribault, m'invite le Président lorsqu'elle a fini.

En dix minutes, j'ai terminé.

C'est ensuite au tour de mon avocat, excellent dans sa plaidoirie. Il brandit une liasse de témoignages de patients, en lit quelques uns, décrit les conditions lamentables de ma détention, le froid, les privations, s'étonne qu'on ait osé m'emprisonner, rappelle l'histoire du *C.A.R.M.E.*, ce que me doit l'institution judiciaire, demande qu'on me décerne la

Légion d'honneur, précise que "*dans des pays plus intelligents*" on s'arracherait mon cerveau au lieu de me salir, qu'en France existent une multitude de subventions dont je n'ai jamais profité mais qui pourraient m'être fort utiles, et termine en lisant la lettre de remerciements que m'avait écrite le préfet de la D.S.T. en 1982 [17] . Il termine en demandant ma libération immédiate, à l'extrême limite assortie d'un contrôle judiciaire.

C'est ensuite le tour de l'avocat de la D.D.A.S.S. et de celui de l'ordre des médecins. Le premier demande mon maintien en détention, le second s'en remet à la décision de la Cour. Aucun des deux n'a parlé plus d'une minute !

L'Avocat(e) général(e) se lève enfin et commence par demander - on s'en serait douté - mon maintien en détention, reprenant point par point les arguments de mon juge, puis s'assied au bout de trois minutes, l'air épuisé.

Le Président me demande si j'ai quelque chose à ajouter.

Non, si ce n'est que je me permets de rappeler que pas une seule plainte de patient n'a été déposée contre moi, mais uniquement contre des sociétés-bidon dont je m'étonne que les responsables ne soient pas à ma place.

Fin du spectacle de Mardi Gras. J'ai vraiment eu l'impression d'assister à une mauvaise représentation de théâtre dans laquelle chaque acteur (à l'exception de Tchikaya) jouait son rôle sans conviction aucune.

Avant que je ne sorte, le Président m'informe que la Cour rendra sa décision le jour même, à la fin de l'audience.

Exit le criminel.

Dans le sas, c'est maintenant la foule. Deux de mes compagnons sont partis (les deux braqueurs), mais ils ont été remplacés par deux autres inculpés (un violeur et un assassin) accompagnés de six gendarmes. On est serrés comme des sardines. Tandis qu'on m'attache, un des gendarmes me dévisage et finalement se décide :

- Excusez-moi, mais vous ne seriez pas Monsieur Le Ribault, par hasard ?

- Si, si, c'est moi...

- C'est bien vous qui aviez créé le C.*A.R.M.E.* ?

---

17 Voir note infrapaginale n° 5, page 15

- Hélas oui ! ça restera même le remords de ma vie ! J'ai gâché douze ans de mon existence et je me suis ruiné pour sortir des cons d'une préhistoire qui leur allait comme un gant!

- Quels cons ? demande naïvement un jeune gendarme.

- Ben vous, par exemple.

- Comment, moi ? s'insurge *Jeunot*. Vous me traitez de con ?

- Oh, pas vous en particulier : je parle des cons en général, ceux de la police, de la gendarmerie et de la magistrature. Des salauds, quoi. Des ingrats. Des fripouilles. Des incapables...

- Vous osez nous traiter... commence *Jeunot*, violet de rage.

- Non, pas vous, je vous dis ! Vos directions respectives. Vous, vous êtes seulement des lâches, des veaux en uniforme...

- Grogngngndedjûûû... commence *Jeunot*, prêt à se jeter sur moi.

- Tais-toi et reste tranquille, lui ordonne *Gendarme N°1*, qui poursuit : En ce qui concerne nos directions respectives, je vous comprends. Mais pourquoi dites-vous que nous sommes des lâches ?

- Parce que, parmi les centaines de gendarmes que j'ai formés, deux seulement ont osé m'écrire pour m'apporter leur soutien quand mon labo a été assassiné !

N°1 ne dit rien, mais, intrigué, *Gendarme N°2* l'interroge:

- Formés ? Mais formés à quoi ?

- Oui, qu'est-ce qu'il vous a appris, notre collègue ? questionne, intrigué, *Assassin*. Il vous a fait école ?

- Exactement, dit *N°1*. Il nous a appris la police scientifique.

- Ah ça, la police scientifique, elle en a fait, des progrès, depuis dix ans ! s'extasie *Gendarme N°3*.

- Ah oui, putain, gémit *Assassin* en soupirant. C'est même à cause de ça que je suis là...

- Eh ben ça, tu vois, c'est grâce à Monsieur Le Ribault ! explique *N° 1*.

- Bordel ! C'est pas ce que t'as fait de mieux ! déplore *Assassin* en tournant vers moi un oeil accusateur.

- Je suis bien d'accord, approuvé-je. Si tu savais comme je regrette !

- Faute avouée est à moitié pardonnée, dit mon collègue. Surtout que, si j'ai bien compris, ils t'ont fait cocu, ces pourris ?

- Exact...

- Tu vois, faut jamais faire confiance à ces trouducs...

- Miââââarcrgngngn, fait *Jeunot*, qui vient de retrouver son souffle.

- Ta gueule ! lui intime *N°1*. Puis, se tournant vers moi, il ajoute :

- J'ai lu dans les journaux ce qui vous arrive maintenant...

- Qu'est-ce qu'il y a ? T'as encore fait le con ? demande *Assassin*.

Pressé par l'auditoire, je raconte ma dernière mésaventure. Là, c'est l'unanimité : tout le monde, inculpés, policiers et gendarmes, est révolté. Personne ne comprend pourquoi je suis incarcéré. Sur cet échantillonnage de population indubitablement pris au hasard, j'ai la réconfortance surprise de constater que tous portent un jugement extrêmement sain sur l'affaire.

- Faut pas les laisser te détruire, décide *Assassin*. Même s'ils te gardent au ballon, faut que tu gueules ! Faut que tu foutes la merde !

- Il a raison ! approuve le choeur des gendarmes, *Jeunot* compris.

- Au fait, demande *Assassin*, c'est bien à Antigua que tu étais ?

- Oui.

- Est-ce qu'au moins tu es allé prendre un verre chez Peter, dans son hôtel ?

- Peter ?

- Ben oui, Peter, du *Sand Haven* !

Je suis abasourdi !

Le monde qui m'entoure est irréel ! C'est sûrement un coup de la *Caméra Invisible* ! Me voilà dans une minuscule salle du palais de justice de Bordeaux, emprisonné sans raison, entouré de gendarmes venus de Périgueux, assisté de mon avocat congolais, menotté à un jeune assassin marocain, en train de raconter à un truand marseillais que j'ai vécu trois

mois à Antigua dans la chambre numéro onze de l'hôtel *Sand Haven* tenu par l'Anglais Peter, comme chacun sait !...

- Ah oui, la onze... au premier étage à gauche ? précise *Assassin*.

- C'est ça... c'est ça...

C'est en excellents termes que nous nous quittons, tout le monde uni pour me souhaiter bonne chance.

20 h : Pas de réponse de la Chambre d'accusation... Reste ? Reste pas ? De toute façon, si on a quelque chose à me dire, on sait malheureusement où me trouver...

23 h 30 : Bonne nuit !

Mercredi 12 février

14 h : Parloir. C'est *Bouboule* qui me conduit. Etonnement : personne ne m'attend dans le box. *Bouboule* questionne son collègue qui, de l'autre côté du parloir, fait entrer les visiteurs :

- Y a personne pour Le Ribault ?

- Si, si, répond l'autre, une femme arrive.

- Comment ça, " *une* ", s'offusque *Bouboule*. Elles sont toujours deux !

- Non, non, une seule !

- Vous n'en avez qu'une ! me souffle *Bouboule*, navré, sans se rendre compte de ce que sa remarque pourrait avoir de vexant. Je le console :

- Ben une, c'est mieux que pas du tout !

- Bien sûr, concède *Bouboule*, mais quand même, d'habitude, vous en avez deux ! Qu'est-ce qu'elle fait, l'autre, aujourd'hui ?

Une frêle silhouette entre dans le box. Surprise : c'est Laurence, à laquelle mon *Fan Club* a gentiment laissé la place aujourd'hui ! Ainsi, le juge a fini par lui donner le permis de visite qu'elle (et plusieurs autres) attendent depuis deux mois! Joie des retrouvailles, depuis le temps que nous ne nous sommes pas vus ! Mais que c'est bien court une demi-heure pour résumer des mois d'aventures !

17 h : Deux lettres, dont une contient un témoignage :

- Ma grand-mère a de l'arthrose dans le genou, normal à 94 ans. Je lui ai donné le gel que tu as fabriqué et le genou est décoincé. Vive le G5 et Le Ribault ! Et puis Merde in France !

Jeudi 13 février

Selon le *New-York Times*, la France *vit dans un musée et s'affaisse. Il suffit d'aller aujourd'hui à Londres ou à Berlin pour se rendre compte combien Paris est devenu éventé et sans énergie*. Le journal s'étonne notamment que les innovations technologiques (Internet, par exemple) qui ont si bien réussi aux Etats-Unis demeurent presque inconnues en France, comme l'a lamentablement démontré Chirac en découvrant voici à peine quelques semaines... l'usage de la souris d'ordinateur !

10 h : Maître Tchikaya m'informe que ses collègues avocats de l'Ordre des médecins et de la D.D.A.S.S. lui ont avoué *tout ignorer* de mon dossier quand ils ont parlé devant la Chambre d'ac' ! C'est sans doute ce qui explique leur brièveté, et montre le sérieux avec lequel on dispose de la liberté d'un homme. Le Président, quant à lui, ne statuera qu'aujourd'hui sur mon sort, parce qu'il a voulu étudier lui-même mon dossier. C'est tout à son honneur. Mon avocat m'explique qu'il a bon espoir, car une telle attitude avant le verdict n'est pas usuelle. Ce serait donc bon signe. On verra bien... Je devrais être fixé vers 17 heures.

13 h : *Lucky Luke*, qui prend son service, entre dire bonjour et demande si je sais quand je vais être libéré. Au parloir, " *on* " dit que c'est pour tout à l'heure.

15 h : Entrée de *Grincheux*. Nous sommes en train de nous abrutir de télévision, Oscar moëlleusement allongé sur son lit, moi faisant nerveusement les cent pas.

- Alors ? C'est ce soir que tu fais ton paquetage ?
- J'en sais rien...
- Mais si, ça va être bon ! Ton avocat a de l'espoir.

Pourtant, hein, tu étais bien, ici, avec nous ?

- Mmmmoui... mais je serai tout de même mieux à Antigua...

Je lui montre quelques unes des photographies de l'île envoyées par Fabienne et Maguy. Il soupire :

- Faudra quand même qu'on se débrouille pour aller t'y rendre visite un jour !

16 h : *Lucky Luke* à nouveau. Il m'apprend que l'aumônier voudrait me voir.

- Mais pourquoi ?

- Peut-être qu'il est malade ?

L'aumônier est un homme charmant, venu tout simplement m'apporter le soutien d'une de ses paroissiennes totalement guérie par le G5 de l'arthrose dont elle souffrait depuis dix ans. Je le remercie vivement et lui indique comment se procurer du produit en cas de besoin, pour ses paroissiens ou pour lui-même.

16 h 30 : Retour de *Grincheux*.

- Alors ? Pas de nouvelles ?

- Eh non !

- Ah, merde !

- Clonk !

17 h : Heure limite d'autorisation de visite pour les avocats. Et toujours rien...

17 h 45 : Pour me remonter le moral, sans rien me dire, les auxiliaires me servent double ration de tartelettes aux poireaux.

20 h : Le *Camion Aveugle* rentre du palais, apparemment sans instructions me concernant. Je suis flambé...

Vendredi 14 février

Jour de la Saint Valentin...

9 h : *Lucky Luke* nous propose de prendre une douche. Quand j'arrive devant la porte de la salle d'eau, *Grincheux* est assis sur son petit tabouret, d'où il dirige les manoeuvres du parloir. Il m'appelle, étonné :

- T'es toujours là ?

Il a l'air au moins aussi navré que moi et poursuit :

- T'inquiète pas, va ! Ici, au moins, t'es en sécurité. T'as déjà vu la " *une* " d'un journal avec un titre du style "*un détenu écrasé par un camion fou dans la cour d'une prison*"?

- Non, c'est sûr...

- Alors, va prendre ta douche tranquille ! Sûrement qu'ils n'ont pas encore fini de délibérer...

C'est à quatorze heures, ce jour-là, tandis que j'écrivais ces derniers mots, qu'on est venu me chercher pour aller au parloir.

Lorsque je suis assis, Maguy et Violette, un grand sourire aux lèvres, m'affirment que je suis libéré !

Coup de massue.

Je n'y crois pas...

Grincheux, qui a tout entendu, s'approche et, au travers des grilles, me félicite chaleureusement.

Je refuse de me réjouir. Je veux des preuves, des papiers, du sérieux. Je ne veux pas de fausse joie : ça me tuerait plus sûrement qu'un coup de fusil.

Quand je reviens à la 124, *Axolotl*, toujours impassible, me confirme qu'aucune instruction écrite me concernant n'est parvenue au greffe.

Qu'est-ce que je disais ! J'avais bien raison de ne pas me réjouir trop tôt !

Un quart d'heure plus tard, *Grincheux* est là :

- Alors, t'es prêt ? T'as fait ton paquetage ?

- Non, pas tant que je n'aurai pas reçu de document officiel !

- Mais ton avocat est en bas ! Il t'attend !

- Rien à faire ! Je veux des preuves !

Je m'accroche aux barreaux de la fenêtre. C'est sûrement un piège. Je ne veux pas quitter "ma" 124 !

Oscar essaie de me convaincre. En vain.

Lui et *Grincheux* décident alors d'employer les grands moyens : ils défont mon lit et commencent à emballer mes affaires dans une des deux couvertures posées sur le sol.

Oscar ne peut pas être complice, tout de même !

Alors, je commence à y croire.

Vite, je donne à mon compagnon mes restes de cantine, le papier à lettre, des timbres, des enveloppes. Et même deux paquets de *Gitanes*, à tout hasard [18]. Je laisse aussi quelques cigarillos pour les auxiliaires.

La suite ?

Juste des flashs dans ma mémoire.

Grincheux dévalant les escaliers avec moi, qui porte mon baluchon sur l'épaule.

Une rapide poignée de main et un *bonne chance !*

Maître Tchikaya qui m'attend au greffe, où l'on me rend toutes mes affaires.

La galopade avec lui vers le poste de sortie.

La dernière attente, tandis que, *dehors*, là-bas, à quelques mètres à peine - si loin -, je distingue derrière les vitres grillagées Maguy et Violette qui m'attendent sous la pluie, dans le monde des gens libres.

Angoisse que ce soit une erreur, qu'au dernier moment on m'empêche de sortir. Qu'on m'enferme à nouveau...

Et puis, soudain, la grille qui s'ouvre.

Embrassades.

Il pleut à torrent. Trempé en quelques secondes, je suis le

---

18 Ennemi déclaré du tabac, Oscar les fumera pourtant toutes en attendant sa libération, intervenue seulement un mois plus tard.

plus heureux des hommes !

Une jeune femme toute frêle s'approche de moi. Je ne la connais pas. Elle me serre la main, la tient longtemps dans la sienne. Elle dit :
- Je suis si heureuse qu'en j'en vois sortir *un* ! *Lui*, il est encore dedans...

Merde ! J'ai oublié de faire évader les petites plantes de la *fosse aux ours* ! Impression de trahison...

Les voitures sont à cinquante mètres à peine, une distance énorme pour moi. Je dois m'arrêter à plusieurs reprises : je ne sais plus marcher ! L'air me soûle, la tête me tourne.

Ix-Le-Chien, qui lui non plus n' "*y*" croyait plus, m'offre une fête endiablée.

Les deux premières bières de la liberté, celles dont on rêve si souvent en prison, prises dans un petit bar désert.

Sur la route de Gujan, Maguy conduit ; Ix-Le-Chien s'est installé sur mes genoux et soupire d'aise à chaque minute. On rentre !...

Autour de nous, le paysage est gris sous le ciel gris du gris pays...

Chez Maguy, je me sens perdu. J'ai pris l'habitude d'avoir tous mes biens minuscules à portée de la main, à portée des yeux, sans avoir même à bouger de ma chaise... Ici, je suis brutalement noyé dans l'immense espace de sa petite maison...

Mes affaires *d'avant* sont rangées, tous mes dossiers classés. J'en feuillette quelques uns, les referme aussitôt : pour moi, ce ne sont désormais plus que des momies desséchées, témoins muets de temps révolus.
De temps que je veux oublier.

Quatrième Partie

La revanche de la Fourmi

Près de deux mois passent...

... deux mois au cours desquels je dois réapprendre à vivre normalement, à marcher, à affronter la foule.

Mon dentier et moi avons enfin fait connaissance. Notre cohabitation s'annonce difficile : complètement déformées par deux mois et demi d'intérim au cours desquels elles ont dû jouer tant bien que mal le rôle de dents, mes gencives torturées refusent catégoriquement de s'adapter à l'intrus.

De rares ami(e)s ont survécu comme des diamants sur le tamis de mes galères et m'aident de toute leur affection.

Deux mois pendant lesquels je vais enfin comprendre les raisons de la persécution dont je suis l'objet, élucider bien des mystères et démasquer nombre de traîtres.

LE JUDAS DE LANGON

Tout d'abord, j'ai appris qui m'avait dénoncé à la police, le 12 décembre 1996. Et pourquoi.

Une patiente m'a informé que Lucien Rodriguez, depuis mon arrestation, vendait sous le manteau des produits baptisés "*Silanol* ", en fournissant des posologies portant froidement l'en-tête... "*Silanol Le Ribault*" ! Interrogé téléphoniquement par une amie qui lui demandait s'il était en relation avec moi, il a répondu: "*Oui, mais le moins souvent possible, vous savez : il a déjà eu suffisamment d'ennuis !* " Sur ce point, il est certain que Lucien Rodriguez sait de quoi il parle. Cherchez à qui le crime profite : Un article publié le 3 Février 1997 dans "*Sud-Ouest* " révèle clairement les mobiles de ma dénonciation : "*(...) les deux associés* [1] *sont persuadés que la voie royale de la fortune s'ouvre devant eux. Pris*

[1] Rodriguez et un complice dont j'ignore le nom.

dans des discussions sans fin avec d'autres fabricants et vendeurs de Silanol (...) ils convainquent le docteur Le Ribault de venir à Langon en arbitre suprême et légitime. Ils lui paient même le billet d'avion pour rentrer des Caraïbes[2]. *C'est au cours de cette réunion langonnaise, début décembre, que le docteur Le Ribault est interpellé par les forces de l'ordre. (...) Le 18 décembre, (...) les deux associés langonnais décident de créer un comité de défense du docteur Le Ribault*[3] *placé en détention provisoire à Gradignan. Hélas, l'interdiction de publicité leur a été fatale. Et c'est donc vendredi que la boutique a mis la clé sous la porte avec 30 à 40 000 francs de produits qui ont été rapatriés au siège social*[4] *avec la mention "cosmétique". (...)"*

Maintenant, j'ai tout compris.

Mis au courant de mon retour (dont il a *refusé* d'assurer les frais...), le brave Rodriguez me demande de lui accorder mon agrément pour commercialiser le G5 dans une société qu'il a créée et qui s'appelle malencontreusement "*Silanol G4*". Sous l'insistance de mes amis langonnais, qui se portent garants de l'honnêteté de l'individu, j'accepte. Le contrat est signé le 3 décembre 1996 en présence de Lucien Fahy, Président-Directeur général du laboratoire Berkem, qui fabrique le G5 pour mon compte[5] . Mais les (autres) escrocs sont là, et le camarade Rodriguez n'est pas de taille à lutter contre leur concurrence : ils ont pignon sur rue depuis trop longtemps. Il doit être le seul à pouvoir prétendre oeuvrer en mon nom, il lui faut donc de la publicité. Rodriguez a alors une idée lumineuse : faire organiser par des amis à moi une conférence, me promettre toutes les mesures de sécurité demandées, inviter des journalistes, puis me dénoncer à la police pour que mon arrestation braque sur sa société les projecteurs de l'actualité, ma présence à ses côtés cautionnant évidemment sa légitimité !

2 Sic.

3 Sic.

4 C'est-à-dire au domicile de Rogriguez, à Villenave de Rions

5 Ce contrat sera évidemment annulé par mes soins dès le 3 janvier 1997

Rodriguez, as-tu du coeur ?

La suite est non moins logique. Moins on est nombreux, plus les parts du gâteau sont grandes. Il décide donc de se séparer de son associé et de continuer la vente à son unique profit. Sous prétexte d'interdiction de publicité, il déclare dans la presse créer un comité de soutien en ma faveur (ce qu'il se garde évidemment bien de faire...) et arrêter officiellement l'activité de " *Silanol G4* ". En février 1997, il rapatrie le stock à son domicile, en précisant bien par voie de presse que les produits portent désormais la *mention "cosmétique"*, ce qui le met à l'abri de tout risque d'inculpation.

Depuis, l'irréprochable Monsieur Rodriguez vient tous les jours d'un pas tranquille relever le courrier au magasin de la société (dont les loyers sont scrupuleusement réglés), et diffuse du "*silanol*" sous le camouflage d'un cosmétique, mais accompagné d'une posologie -évidemment sans adresse- portant *mon nom* ! Il va de soi que Rodriguez Lucien, non moins scrupuleusement, ne me verse pas un centime sur le revenu de ses ventes, ce qui est normal puisque j'ignore jusqu'à la composition de la mixture qu'il diffuse...

LES VOYOUS S'EXPRIMENT

... et qui n'est qu'une mixture parmi des dizaines d'autres, vendues au grand jour par une collection de sociétés qui, nullement inquiétées par mon juge ni la justice en général, pas plus que par les ordres des médecins et des pharmaciens, ouvrent des boutiques dans toute la France.

Or, certaines de ces mixtures sont dangereuses, et mon juge est parfaitement au courant de cet état de fait. La preuve? L'article de synthèse de Jean-Marc Rocca-Serra, fort bien documenté, publié le 10 décembre 1997 dans *Le Courrier Picard*, où l'on peut lire notamment : " ***Attention danger !*** *Dès la fuite de Le Ribault à l'étranger, charlatans et escrocs entrent en scène. En effet, plusieurs sociétés de vente par correspondance, implantées en Gironde, dans le milieu marseillais et depuis peu en Picardie, mettent sur le marché, de la façon la plus officielle qui soit, des produits*

supposés être des Silanols. (...) Tous vendent des produits commercialisés sous forme de gel ou de liquide, de composition indéterminée, supposés contenir la formule du Silanol. Ils prétendent avoir effectué dans " leurs laboratoires " des travaux de recherche approfondis sur les silanols.

En fait de laboratoire, il s'agit pour l'un d'entre eux[6] *d'un hangard où, menant enquête, les services du S.R.P.J. de Bordeaux, assistés de la brigade criminelle et des inspecteurs du Laboratoire pharmaceutique de Marseille, n'ont découvert que des locaux désaffectés dont le directeur scientifique reconnaît lui-même n'avoir effectué aucun test de toxicité du produit.*

Poursuivant leur travail, les enquêteurs saisissent des échantillons de produits fabriqués dans le sud-est de la France.

Les analyses du laboratoire montpelliérain de l'Agence du médicament, parvenues il y a quelques semaines au juge d'instruction bordelais, mettent en évidence " l'instabilité et la dangerosité de ces produits ". De plus, les services des fraudes font ressortir l'inexactitude des composants des produits ou de leur quantité. Fort de ces documents, le juge Reynal s'apprête à donner un coup de pied dans la fourmilière."

Coup de pied qui, un an et demi plus tard, n'est toujours pas donné...

Plus étonnant encore, mon juge ne semble pas au courant des publicités mensongères que les voyous font paraître dans la presse ni des courriers dont ils inondent la France.

Car les escrocs s'expriment, et ça ne manque pas de sel. Ainsi une patiente ayant exigé le remboursement du produit de contrefaçon (baptisé *Silanium*) vendu par *Périgord Diffusion* reçut-elle des mois plus tard une lettre signée par la gérante de l'officine. Voici le texte intégral de ce chef-d'oeuvre (fautes comprises et soulignées par mes soins, et bafouillage d'origine garantie) :

---

6 La *Sodisil*

" (...) nous tenons à vous présenter nos excuses quant au retard apporté au remboursement du litre de Silanium que vous aviez souhaité nous retourner. Ce retard n'est du qu'à un oubli de notre part, suite au surcroit de travail que nous connaissons ces dernières semaines. (...) Ne comprenant toujours pas les raisons de ce malentendu, (...) nous tenons à vous renouveler nos excuses et nos assurances quant à la qualité du produit que nous vous avions fourni. Celui-ci est en effet en tout point semblable aux fabrications antérieures, fournies à La Teste où à Biganos. Ils reposent sur les mêmes formules et comprennent des adjuvants identiques [7]. *Les variantes* ***ne résident simplement dans le fait*** *que désormais nous distribuons des produits manufacturés (...) dans un laboratoire professionnel -* Continental Médica - *fabriquant par ailleurs de nombreux autres produits (Gamme* Bioderma *par exemple) vendus exclusivement en pharmacie. (...)Peut-être auriez-vous, tout au plus remarquer la disparition d'un adjuvant de goût " vanille ", qui correspond à une exigence des services de la répression des fraudes. Celui-ci interdit toute équivoque pouvant laisser à penser qu'un produit à usage externe peut être assimilé à un liquide agréable de goût* [8]. *Nous pliant volontairement, à cette législation, pour rester fidèle à l'esprit de M. Norbert Duffaud* [9], *premier et unique inventeur du silanol*[10], *il est logique que vous ayez trouvé une différence avec une fabrication " artisanale ", objet d'aucun contrôle tel que continue de le faire dans la plus totale illégalité certaine personnes, faisant par ailleurs l'objet de mandats d'arrêts internationaux. Ils n'hésitent d'ailleurs pas, par leur attitude à bafouer l'étique de l'inventeur qui, nous vous le rappelons à toujours travaillé dans la plus parfaite légalité, en totale intelligence avec les médecins et les pharmaciens puisque certains d'entre-eux, grâce à ses travaux, ont obtenu des Prix de l'Académie de*

[7] L'ennui étant, bien entendu, que le G5 ne contient que du silicium organique, et aucun adjuvant...

[8] Comment peut-on remarquer une différence de **goût** à propos d'un produit qui est supposé n'être vendu que pour usage **externe** ?

[9] Il est bien étrange que les farouches défenseurs de la mémoire et des travaux de Norbert Duffaut ne sachent pas orthographier correctement son nom...

[10] Un unique n'est-il pas par définition le premier ?

Médecine [11].

*Respectant encore une fois votre opinion, nous voulions cependant que la vérité soit portée à votre connaissance et regrettant sincèrement encore une fois que vous vous soyez trouvée **au milieu de ce malentendu**, nous vous prions...*"

La démarche la plus répugnante est sans doute celle de la société *Flexilium*, dont le vrai responsable, Joël Cohadon, se présentant comme un de mes amis (!), n'hésite pas à envoyer en novembre 1997 à un journaliste un document [12] qu'il présente comme un manuscrit d'article rédigé par Jean-Michel Graille juste avant sa mort, ce qui, selon l'escroc, a évidemment empêché sa publication ! Outre des passages entiers copiés dans des documents scientifiques rédigés de ma main, on découvre avec surprise un nouvel inventeur du G5 (devenu subitement le *Flexilium*) :

" *(...) Après la disparition de Norbert Duffaut, un ingénieur chimiste du midi de la France, Yvan Coste-Manière*[13] , *professeur à la faculté des Sciences de Marseille, se charge d'actualiser la formule de Norbert Duffaut (...) et d'améliorer la pureté et la stabilité de la molécule. Après six mois de recherches, le produit est au point* [14]. *Provisoirement baptisé* "Silanol SLD", *son nom définitif sera* "Flexilium". *Il ne lui faut que quelques semaines pour être connu en Aquitaine. Sa réputation se transmet à la vitesse d'une traînée de poudre, à partir des premiers utilisateurs et du bouche à oreille.*

En octobre dernier, un hebdomadaire, "Sud-Ouest Dimanche", *publie le dossier complet de cette affaire, exemples à l'appui. Car ce dossier ne repose pas sur des*

---

11 Pauvre Norbert, qui, toute sa vie, s'est heurté à la totale incompréhension et à l'hostilité de la quasi-totalité du monde médical et pharmaceutique... Seuls quelques rares médecins ont eu le courage de l'aider, et l'un d'entre eux, effectivement, a obtenu en 1967 le prix (et non " des " prix) J. Lévy-Bricker de médecine grâce à Duffaut, avec lequel il s'est bien gardé de partager les lauriers !...

12 Accompagné d'un faux certificat de non toxicité

13 Voir dans la conclusion de cet ouvrage ce qu'est devenu ce malheureux professeur...

14 Le moins qu'on puisse dire est que Monsieur Coste-Manière est un chercheur rapide!

théories ou des possibilités, mais sur le bilan de 1075 [15] *cas traités avec le produit. (...) Le professeur Duffaut, les premiers expérimentateurs de la molécule et ceux qui ont pris la relève étaient parvenus à dresser un inventaire sommaire* [16] *des affections susceptibles d'être soulagées par le Flexilium* [17] *. (...)* "

Quant à l'*Institut de Recherches sur les Silanols* (qui continue à sévir en dépit des centaines de plaintes déposées contre lui), il publie purement et simplement la première page de l'article de *Sud-Ouest Dimanche* du 8 octobre 1995, sur laquelle figure une photographie de moi tenant la maquette d'une molécule de G5. Il n'existe qu'une légère différence par rapport à l'original : mon visage est barré d'un bandeau rouge sur lequel figure en lettres capitales blanches la mention "*toute la presse en parle*" ! Bien entendu, les documents publicitaires diffusés par l'*I.R.S.* reprennent les témoignages fournis par mes patients, mon nom est soigneusement gommé, et un faux certificat de non toxicité figure en bonne place...

Je pourrais donner des dizaines d'exemples de ce type. Mais mon juge semble aveugle... Qui donc lui *demande* de fermer les yeux ?

LE RESSORT BRISE

Pendant deux mois, toutes les nuits, je rêve de prison, une prison pire encore que la réalité.

D'ailleurs, je n'ai quitté ma prison que pour en découvrir une autre.

Car mon juge m'a réservé un cadeau à la mesure de sa mesquinerie : comme un dangereux criminel, je suis astreint à un contrôle judiciaire ! Dès le lendemain de ma sortie de

---

15 Ben oui. Les 1075 cas dont je faisais état dans l'article de *Sud-Ouest Dimanche* du 8 octobre 1995...

16 Sic

17 C'est ainsi que j'appris que Duffaut et moi avions longtemps travaillé sur le... Flexilium !

Gradignan, je dois remettre mon passeport à la gendarmerie de Gujan, où je suis contraint d'aller " pointer " deux fois par semaine. Il m'est non seulement interdit de rejoindre Antigua, mais même de quitter la Gironde, interdit de rejoindre ma famille en Bretagne, interdit d'aller sur la tombe de mes parents...

Ma cellule s'est élargie, sans doute, mais l'Aquitaine devient ma Bastille...

J'ai bien essayé de *jouer le jeu*, comme diraient Pounissens et Marcellier, les huissiers arcachonnais.

Je me suis même rendu à une convocation de Reynal.

Ce jour-là, il est presque aimable et me remet enfin les pièces de mon dossier qu'il m'avait promises le 16 décembre. Fallait-il que je sois libéré pour pouvoir me défendre ? Il me demande aussi de lui fournir du produit pour qu'il le fasse officiellement tester sur des affections choisies par moi-même, et de lui indiquer les posologies à appliquer selon les cas !

En somme, il m'accorde soudain tout ce que je réclame en vain depuis vingt ans...

Je devrais être heureux.

Je suis désespéré.

Car ce qu'il me demande là, c'est - une fois de plus - de devoir me justifier, de prouver que j'ai raison, alors que les agréments médicaux sont déjà obtenus dans le Commonwealth, et que le Commonwealth vaut bien la France.

Dois-je, comme le cancre de la classe, m'échiner à rédiger une nouvelle punition pour mon inquiétant maître d'école, alors que des dizaines de voyous continuent à s'enrichir en vendant au grand jour des produits frelaté et dangereux, sous l'oeil bienveillant de la même " justice " qui me persécute ?

Car ils ont des clients, les escrocs !... Des clients qui, pour la plupart, sont mes anciens patients qui connaissent le prix que j'ai payé pour avoir voulu les soulager au risque de me perdre. Qui n'ignorent pas que leurs fournisseurs actuels m'ont tout volé.

Et qui s'en moquent.

Une scène me revient en mémoire : le jour de décembre

1995 où la télévision est venue pour m'interviewer, j'avais demandé à quelques patients qui se trouvaient là de témoigner devant les caméras, en leur expliquant combien c'était important pour moi, mais surtout pour des milliers de malades. L'un d'eux, furieux, me répondit :

- Vous aider ? Pour quoi faire ? Je m'en fous, moi de vos histoires ! Tout ce qui m'intéresse, c'est d'avoir du produit !

Et il m'avait tourné le dos.

Je venais tout juste, en dix minutes à peine, de faire disparaître les douleurs articulaires dont il souffrait depuis des années.

Sans doute avait-il raison.

Sans doute est-ce pour cela que, sur les milliers de patients traités par mes soins, seuls une trentaine prirent la peine de m'écrire un mot pour me réconforter dans ma cellule...

Sans doute est-ce cela qui fait qu'à Gradignan, un jour, quelque chose en moi s'est brisé, très loin, très profond, un ressort trop longtemps tendu qui, vingt ans durant, m'avait fait avancer contre vents et marée.

Rejeté par ce qui fut mon pays mais condamné à y errer sans fin, vagabond sans bagage, hébergé chez ceux qui veulent encore bien de moi, désoeuvré, ruiné, qu'est-ce que j'attends ici ? Attendre qui ? Attendre quoi ? Mon procès ? Nul ne sait quand il aura lieu, ni même s'il aura lieu un jour... Et de quel droit la France jugerait-elle un chercheur dont la découverte est reconnue ailleurs ? Qu'ai-je encore à perdre dans ce pays vieilli qui se prend toujours pour le nombril du monde, point minuscule à la surface du globe, tache de Kaposi sur la peau d'une Europe en décomposition ?

Rien...

Je n'ai plus le courage de me battre.

DES NOUVELLES D'ANTIGUA

Quelqu'un est venu d'Antigua, qui m'a raconté une bien étrange histoire : dans le courant du mois de janvier, plus de vingt personnes, dont la plupart ne se connaissaient pas, m'ont vu au *Catamaran*, au *Sand Haven*, à *Devil's Bridge*,

au *Coconut*, à *Betty's Hope* et sur la plage avec Denroy. Certains m'ont même parlé, dit-on, et ont reconnu mon accent français. Tous m'ont formellement identifié.

C'est impossible, n'est-ce pas, puisqu'en janvier j'étais à Gradignan...

Pourtant, selon la police de l'île, pas un Français n'a posé le pied sur le sol d'Antigua au cours de cette époque...

Ma décision est prise : je ***dois*** repartir tout de suite à Antigua.

VERITE EN VUE !

Apparemment, mon aventure n'a rien eu d'extraordinaire: Tout a simplement été mis en oeuvre par la Mafia médicale pour empêcher la diffusion du G5 et mettre son inventeur hors d'état de nuire, comme beaucoup d'autres.

C'est du moins ce que je pense en bouclant une nouvelle fois mes bagages, en cette fin de mars 1997.

Et que je vais enfin comprendre les **vraies** raisons de l'incroyable acharnement dont je fais l'objet.

En deux temps, et à deux jours de distance.

Premier temps : AUTOPSIE D'UN LIVRE

Le 2 avril, Maître Tchikaya me téléphone pour m'informer qu'il vient de prendre connaissance d'un ouvrage consacré à la P.T.S. française, dans lequel on parle de moi en des termes qui lui semblent relever de la diffamation.

Je me précipite pour acheter le livre [18].

Je découvre alors que le ministère de l'Intérieur a commandité un nouvel ouvrage de propagande dont le seul objectif est de me discréditer sous couvert d'une fausse enquête "menée" une fois de plus par un faux journaliste.

---

18 " *Au coeur de la PJ. - Enquête sur la police scientifique* ", de Frédéric Charpier, éditions Flammarion, mars 1997 (pages 178 à 181).

Tous les moyens sont employés : les confusions volontaires de dates, la diffamation, les omissions, les sous-entendus et, bien entendu, les mensonges : avec pas moins de 19 mensonges en 4 pages, la police française et son nègre de service peuvent incontestablement postuler à une citation (peu honorable) dans le *Guinness Book* des records !

Cet ouvrage à lui seul résume tout le programme de destruction élaboré contre moi par la basse police française, exemple révoltant de la façon dont elle procède pour éliminer ceux qui la gênent en mettant en danger sa toute-puissance absolue.

On y retrouve bien entendu la version "police" de l'affaire Pineau.

Jugez vous-même :

" *La police scientifique est une affaire qui marche, ou du moins qui rapporte* [19]. *(...) Flairant la bonne affaire, certains experts privés* [20] *ont considéré qu'une part de cette assiette au beurre leur revenait. Ainsi* [21], *en 1981, Loïc Le Ribault, spécialiste réputé de la microscopie électronique à balayage, fonde le Centre d'application et de recherches en microscopie électronique (Carme). La gendarmerie, qui ne dispose pas en propre - comme la police qui en a six - d'un laboratoire, lui apporte son soutien et participe financièrement à son équipement* [22]. *Mais est-il souhaitable que la justice fasse jouer une concurrence devenue artificielle avec le plan de modernisation et le rééquipement*

---

19 Mensonge. Lorsque j'arrive "en scène", en 1981, la police scientifique est totalement en panne et ne rapporte pas un centime. Il n'y a donc pas à cette époque d' "*assiette au beurre*" à flairer, mais de simples ruines à tenter de restaurer.

20 "*certains*" est au pluriel, alors qu'on sait que j'étais seul à relancer la police scientifique. On remarque qu'ici, comme dans tous les documents commandités par le ministère de l'Intérieur, l'auteur insiste sur le fait que je sois un "*privé*", autrement dit motivé par l'appât du gain. Mais l'ouvrage ne fait étrangement nulle mention de l'énorme enrichissement personnel des experts de la police, dénoncé par la Cour des Comptes...

21 Autrement dit, je ne suis qu'un simple exemple parmi beaucoup d'autres.

22 Mensonge. La gendarmerie n'a jamais dépensé un centime à mon bénéfice.

des laboratoires de police scientifique [23] *? On dit Jacques Genthial préoccupé par ces questions. D'autant que Le Ribault n'est pas le seul à faire sa réclame* [24] *auprès des magistrats : les gendarmes l'y aident, et mettent à sa disposition à La Teste, en Gironde, une gendarmerie désaffectée* [25]*. Le capitaine Laval, féru de criminalistique, trouve auprès de Le Ribault, lecteur assidu de série noire*[26]*, un allié et même un ami* [27]*. La vieille rivalité entre la police et la gendarmerie pointe son nez. Au début des années quatre-vingt, le Carme connaît une réelle prospérité. Sa méthode, dit Le Ribault, est infaillible à 93%* [28]*, et il se targue d'avoir dix ans d'avance sur les laboratoires de la police nationale dans le domaine de la microscopie électronique à balayage* [29]*. Il prétend* [30] *faire parler n'importe quel indice, microrayure sur les balles, grains de poussière, sable, terre, poil, résidus de poudre, etc., qui, indices grossis 10 000 fois, deviennent des pièces à conviction. Il a acheté son premier "meb" à EDF en vendant,*

---

23 Mensonge Comment cette concurrence aurait-elle pu exister en 1981, alors que le plan de modernisation ne date que de 1985, et n'a été appliqué qu'en 1987 ?

24 Première touche du portrait destiné à me décrire comme une sorte de représentant de commerce.

25 Mensonge. Belle démonstration d'une désinformation vicieuse à partir d'un élément authentique : j'avais effectivement installé le C.A.R.M.E. à ses débuts (de 1981 à 1986) dans une maison qui se trouve être l'ancienne gendarmerie de La Teste. Mais cet immeuble appartenait (et appartient sans doute encore) au docteur Lagrange, radiologue, qui me le louait 30.000 francs par mois. Et la gendarmerie n'a évidemment jamais participé au règlement du loyer...

26 Mensonge. Mais ça ne coûte rien de l'affirmer, et ça fait tellement mauvais effet...

27 Mensonge. Je n'ai jamais entretenu avec le capitaine Laval d'autres relations que des relations de travail.

28 Mensonge. J'ai déclaré à plusieurs reprises que la microanalyse telle que le C.A.R.M.E. la pratiquait, avec une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, permettait de donner des réponses aux questions posées par les magistrats dans 93 % des cas, ce qui est très différent !

29 Ce qui est parfaitement exact, puisqu'en 1999 les laboratoires de police n'ont toujours pas atteint le niveau du C.A.R.M.E. en ce domaine. En outre, en 1981, il n'était même pas question d'avance en microscopie électronique par rapport aux laboratoires de police, puisque ces derniers n'étaient pas équipés du moindre M.E.B. et ne le seraient que... six ans plus tard !

30 Je ne "***prétendais***" nullement : je faisais bel et bien parler tous ces types d'échantillons, et bien d'autres encore !

dit-il, sa collection de timbres [31] *(Pascale Nivelle, Libération du 6 septembre 1991). Comme le Carme remporte quelques* [32] *succès, son "carnet de commandes"* [33] *s'étoffe. En 1987, Le Ribault prétend* [34] *avoir réalisé 10 millions de chiffre d'affaires. Cet homme, qui dort dans sa voiture à force de courir après les affaires* [35]*, connaît un revers de fortune et commence à "se planter"* [36]*, comme au procès de Simone Weber* [37] *où il fournit une prestation embrouillée et peu convaincante* [38]*. Les laboratoires de la police, maintenant "à niveau", facturent leurs expertises moins cher. La gendarmerie, qui mitonne en secret l'ouverture prochaine de son " institut " à Rosny-sous-Bois, n'est plus la bienfaitrice de Le Ribault. Un article qui devait paraître sur le Carme*

---

31 On remarquera le très restrictif " *dit-il* " qui porte un doute sur cette réalité. Il est intéressant de noter que la citation choisie est comme par hasard extraite d'un article de septembre 1991 consacré à la fermeture du C.A.R.M.E., alors que depuis 1982 d'innombrables articles évoquaient les sacrifices financiers que j'avais dû consentir pour créer mon laboratoire. Mais il est vrai que ces articles prouvent que durant toute cette période la P.T.S. pataugeait dans la préhistoire scientifique tandis que le C.A.R.M.E. résolvait à longueur de journées des affaires considérées comme insolubles : il vaut mieux les ignorer... et ne citer que ceux consacrés à ma chute programmée.

32 Nouvel et intéressant restrictif, quand on sait (il suffit de consulter la presse de 1983 à 1991) la collection de succès remportés par le C.A.R.M.E. alors que, durant cette période, pas une seule affaire importante ou difficile ne fut résolue par les laboratoires de police.

33 Encore le représentant de commerce.

34 Nouveau restrictif mettant en doute une affirmation de ma part. Mais le chiffre est exact, et correspond aux sommes effectivement gagnées par le laboratoire. C'est-à-dire l'équivalent de la somme qu'à la même époque David et Rudler, directeurs des laboratoires de police de Paris et de Lyon, fonctionnaires, empochaient à titre personnel.

35 Je n'avais nul besoin de "*courir après les affaires*" : les juges m'appelaient au secours jour et nuit.

36 Admirons la noblesse du style...

37 Omission de date révélatrice. Si j'ai "*commencé à me planter* " au cours du procès de Simone Weber, c'était... alors que le C.A.R.M.E. ne m'appartenait plus, puisque le procès se tint en janvier et février 1991.

38 Mensonge. La preuve ? Comme d'habitude, des coupures de presse. Exemples : "*La peinture bleue entache le dossier de Simone Weber* " (*Le Républicain Lorrain*, 22 avril 1987), " *Les charges s'accumulent sur Simone Weber* " (*Nice Matin*, 23 avril 1987)," *Simone Weber piégée par des traces de peinture* " (*L'Est Républicain*, 2 septembre 1987)," *Le tir de barrage de la défense est impressionnant, mais l'expert ne se laisse pas démonter* " (*L'Est Républicain*, 22 février 1991), etc.

dans la Revue d'études de la gendarmerie nationale, est déprogrammé. Il sortira, mais consacré à la microscopie électronique à balayage sans aucune référence à Le Ribault[39]*. Le flambeur* [40] *de La Teste boit la tasse* [41] *et son affaire bat de l'aile. En 1987, devant le tribunal de commerce de Bordeaux, il annonce, en fait de bénéfice, un passif de 6,5 millions de francs* [42]*. Mal entretenu, son matériel ne vaut plus un clou* [43]*. Ses six* [44] *employés sont licenciés. Le Ribault se dit victime d'une cabale, se plaint d'avoir été pris en sandwich entre la police et la gendarmerie. Il est bien possible qu'on ait cherché à le mettre hors jeu* [45]*. Aujourd'hui, l'expertise judiciaire n'est pas et ne peut pas être un commerce comme un autre* [46]*. Sur la foi d'une expertise, un homme, Jean-Pierre Pineau , passera neuf mois en prison. Rappelons les faits. Les analyses de Le Ribault l'ont accusé à tort du meurtre du directeur du port de plaisance de Bayonne, André Carty, et de celui de sa femme. Le lundi 8 décembre 1986, jour du double meurtre, la scène de crime, qui aurait due être sauvegardée, est livrée à une invasion de curieux avec, en tête, le maire de Bayonne. Les meubles sont déplacés, tout*

39 Exact. Voir note infrapaginale n° 63, page 42

40 Sic !

41 Le style, toujours le style...

42 Nouvelle " erreur ": le chiffre est bien exact : au moment de son dépôt de bilan, le C.A.R.M.E. - qui, je le rappelle, ne m'appartenait plus à l'époque - avait effectivement un passif de 6.500.000 francs. Mais c'est en 1991 que le laboratoire a fermé ses portes ! Cette " erreur " apparente est en fait très compréhensible et parfaitement logique : le lecteur est ainsi amené à penser que le C.A.R.M.E. a disparu en 1987, qui était au contraire sa période de pleine gloire médiatique (des centaines d'articles de presse entre 1987 et 1988). S'il a la curiosité de lire les articles consacrés à la résolution d'affaires criminelles très médiatisées entre 1987 et 1991, ce même lecteur sera ainsi conduit à en attribuer le mérite... aux laboratoires de la police nationale, qui n'en ont pas résolu une seule !

43 Comme on le sait, il valait assez cher pour que la gendarmerie en rachète une partie pour créer l'I.R.C.G.N. En passant, notons une fois de plus une des expressions châtiées (*ne vaut plus un clou*) que semble affectionner l'auteur.

44 Nouvelle légère " erreur ", destinée cette fois à faire croire que le C.A.R.M.E. était un petit laboratoire. En fait, il compta jusqu'à 33 ingénieurs et techniciens !

45 Tiens ? Un demi aveu ?

46 Toujours la notion de commerce, qui sera reprise dans une phrase quasiment identique quelques lignes plus loin.

comme le cadavre de Mme Carty, alors que la loi sanctionne la destruction d'indices [47]*. L'appartement des Carty ayant été " pollué ", la sûreté urbaine de Bayonne doit tout reprendre à zéro. Des témoignages désignent Pineau. Il pourrait être le tueur, du moins avoir eu un mobile. (...) Les policiers perquisitionnent à son domicile et saisissent un pantalon en jeans afin de l'analyser. Le Carme est désigné... Trois mois plus tard, les inspecteurs viennent arrêter Pineau: " Lis : les traces de sang sur ton pantalon, c'est du sang de Mme Carty. Le cheveu retrouvé collé sur le sang appartient à Mme Carty. Enfin, la poussière de métal relevée dans la trame du jeans provient de l'un des projectiles qui s'est désintégré contre le radiateur du chauffage central. Explique-nous tout ça... " (Roger Colombani. "On m'a volé neuf mois de ma vie"* [48]*). Le lendemain, le juge d'instruction Seys l'inculpe d'assassinat. Pineau proteste de sa bonne foi. Ses dénégations finiront par ébranler le magistrat qui demande une nouvelle expertise, cette fois confiée au laboratoire de la police nationale de Toulouse. Les analyses du Carme sont démenties point par point et Pineau est relâché. Le Ribault a joué avec le feu et cette affaire lui sera fatale. On a dit qu'il avait travaillé à façon dans cette affaire, qu'on lui aurait demandé d' " habiller " Pineau, mais rien n'a été prouvé* [49]*. Au ministère de l'Intérieur, on a suivi cette affaire avec attention* [50]*. Que serait-il advenu de Pineau, dix ans plus tôt, quand la police scientifique française ne possédait pas de " meb " et que les magistrats n'avaient pas encore été sensibilisés à des nouvelles*

---

47 Il convient donc d'inculper les services de police, responsables de la protection des lieux, et qui ont permis cette invasion.

48 Dans l'éphémère mensuel *Tribunal Magazine*, que l'auteur se garde bien de citer, et pour cause : il était si évidemment à la solde du ministère de l'Intérieur que même pour ce dernier il devenait gênant, ce qui explique sans doute sa disparition rapide. Pas un seul numéro ne parut sans au moins un article critiquant le C.A.R.M.E., les contre expertises des laboratoires de police (contredisant évidemment systématiquement mon laboratoire) y étant présentées comme la seule vérité, parce qu'émanant de services "officiels".

49 L'auteur est inconscient. Parce que, si c'est vrai, on doit m'inculper de toute urgence pour corruption (il est vrai que je ne suis pas à une inculpation près), mais également soit le juge, soit les policiers (directement intéressés par la résolution d'une affaire) !

50 Et pour cause, puisque l'affaire a été montée de A à Z par le-dit ministère !

techniques d'enquêtes scientifiques [51] *? Peut-être aurait-il été condamné et, comme dix ans plus tôt la peine de mort n'avait pas été abolie, il aurait peut-être même été guillotiné* [52].

Ce n'était pourtant pas la première fois que le Carme montrait ses faiblesses [53], *comme en atteste l'affaire de cet Antillais* [54] *qui avait l'habitude de repérer les petites annonces de femmes seules qui vendaient leur voiture* [55]. *Il y répondait et essayait la voiture... et la dame avec* [56]. *Cette fois-là, la femme résiste. Il la tue et la viole. Les gendarmes récupèrent sur le plafond de la voiture ce qu'ils croient être des cheveux. Le Carme les fait analyser à l'université de Bordeaux* [57]. *Le juge découvre alors que ce ne sont pas ceux du coupable ni même ceux de la victime. Il fait procéder à une contre expertise par le laboratoire de Paris. Un des scellés indique un pic de cobalt très important, autant dire que s'il s'était agi de cheveux, on aurait pu affirmer que la personne était morte d'empoisonnement* [58]. *Un autre scellé indique un pic de titane tout à fait anormal* [59]. *Le laboratoire refait les analyses. La vérité s'impose : il ne*

---

51 Sensibilisés... par moi !

52 Frissons garantis ! j'étais vraiment un homme dangereux...

53 Très amusant, quand on sait que pas une seule erreur commise par le C.A.R.M.E. n'a pu être relevée, mais qu'on peut énumérer des milliers d'affaires ratées par les laboratoires de police avant mon entrée en scène... et après mon départ.

54 Je ne connais même pas cette affaire, au sujet de laquelle l'auteur n'indique ni le date de commission des faits, ni le nom de l'auteur. La suite du texte montre d'ailleurs qu'à l'évidence il s'agit d'une histoire inventée de toute pièce par quelqu'un (ou un organisme?) ignorant tout de la microanalyse.

55 Comment, d'après une annonce, peut-on savoir que c'est une femme SEULE qui vend une voiture ???

56 Les femmes apprécieront sans aucun doute la délicatesse de l'expression.

57 L'université de Bordeaux n'étant pas équipée pour ce genre d'analyses n'a pu réaliser une telle expertise. Et quand bien même l'aurait-elle faite que ce serait elle qui devrait être mise en cause, pas le C.A.R.M.E. !

58 Faux. Des particules de cobalt provenant par exemple d'une peinture quelconque auraient très bien pu adhérer à la surface du cheveu.

59 Faux. Il en va du titane comme du cobalt (voir note infrapaginale précédente).

s'agit pas de cheveux mais de fibres synthétiques [60]. *(...)*

Non. L'expertise judiciaire ne peut pas être un commerce comme un autre [61]. *C'est une affaire en principe trop sérieuse pour la confier à un Le Ribault* [62]. *Aventurier*[63] *à l'esprit éclectique* [64], *certainement compétent* [65] *en microscopie électro-nique à balayage, mais incontrôlable* [66]. *L'homme s'est même intéressé aux travaux réalisés sur la momie de Ramsès II, puisqu'il se disait également "spécialiste" en géologie* [67]. *Un peu comme Michèle Rudler, il avait fini par se croire omniscient. Un jour, il se rend donc*

---

60 Aberrant : au microscope électronique à balayage, la différenciation entre une fibre synthétique et un cheveu prend approximativement cinq secondes, tout simplement parce que la surface d'un cheveu est ornée d'écailles, tandis que celle d'une fibre synthétique est absolument lisse !

61 Toujours la connotation "représentant de commerce".

62 La gloire ! Peut-être, dans les décennies à venir, "*le ribault* " deviendra-t-il un nom commun, comme poubelle, silhouette, diesel, poulbot et (bien sûr) guillotine ? On connaît déjà, grâce à cet extrait de "livre", la définition de ce futur nom commun, que les générations futures découvriront dans leur *La Rousse* (en deux mots, évidemment. En cas de perplexité, consultez votre dictionnaire d'argot habituel) : " *le ribault : n.m. Expert véreux, représentant de commerce malhonnête, flambeur, pourvoyeur de guillotine, aventurier incontrôlable, faux géologue, plagiaire, farceur. Bref, individu peu recommandable* ". Ce qui me rappelle d'ailleurs la plaidoirie de l'avocat Robinet (tiens, encore un autre nom commun...) qui, dans sa plaidoirie en faveur de sa cliente Simone Weber, me dépeignit comme un " *V.R.P. multicartes de l'expertise* " dont il aurait voulu que les " *conclusions soient confrontées à des travaux de vrais savants* (sic) ". Malgré le flot de paroles de Robinet, sa cliente écopa de vingt ans de prison.

63 Sic...

64 Enfin un compliment...

65 Oh, si peu... Cette phrase est intéressante à comparer avec celle du début : de "*spécialiste réputé de la microscopie électronique à balayage*", je suis devenu "*certainement compétent*" en ce domaine. En deux pages, mon image s'est considérablement dégradée.

66 Je ne le fais pas dire. Et c'était bien le problème pour la police et la gendarmerie...

67 Ben oui... Il est vrai qu'à peine docteur en sédimentologie, docteur d'Etat ès Sciences et inventeur officiellement reconnu de l'exoscopie des quartz, j'avais l'inconcevable outrecuidance de prétendre ("*se disait* ") être géologue, ou plutôt, comme dit l'auteur, *"spécialiste"* (notons les suspicieux guillemets !) en géologie!

chez Mme Tourencq [68] *qui procédait à des analyses des sables entourant la cache de la momie* [69]*. Il se présente ès qualités* [70] *et obtient de la dame en question un jeu de diapositives* [71]*. Quelques temps plus tard, Tourencq découvre dans Le Figaro Magazine que Le Ribault s'est attribué ses travaux: il expliqua pour se dédouaner que la presse avait écrit n'importe quoi. Il était temps que ce farceur* [72] *fût écarté* [73]*."*

Furieux, je commence à réunir les preuves des incroyables mensonges qui parsèment ce texte infâme dans l'intention de porter plainte en diffamation.

Mais je n'en ai pas le temps.

Car, le 4 avril, quelqu'un frappe à la porte de la maison

---

68 L'histoire vraie est la suivante : Madame Josette Tourenq est une spécialiste réputée de l'étude des minéraux lourds. Ceux-ci sont des constituant des sables qui ne sont pas des quartz, qui ont une densité plus élevée (d'où leur appellation) et que l'on trie à l'aide d'un traitement au bromoforme pour les recueillir. Leur étude donne de précieuses indications sur l'origine des sédiments qui les contiennent. Quoique plus âgée que moi, Josette Tourenq fut mon élève en exoscopie des quartz, et nous publiâmes d'ailleurs ensemble une communication à l'Académie des Sciences sur le sujet. Auteur d'un magnifique ouvrage sur les minéraux lourds publié aux éditions Masson, elle m'en offrit un exemplaire dédié en ces termes : "*Au génial inventeur de l'exoscopie des quartz, la non moins géniale spécialiste des minéraux lourds*". Chargée d'étudier les grains de sable découverts dans les bandelettes de la momie de Ramsès II, elle y trouva des grains de quartz qu'elle étudia par exoscopie au M.E.B. Afin de conforter son interprétation, elle me demanda de vérifier ses conclusions, ce que j'acceptai avec plaisir, et me confia pour cela une série de clichés pour que je les étudie (je précise que ces clichés référencés de la main de Madame Tourenq et ses questions manuscrites sont entre les mains de mon avocat). Les résultats des études de Madame Tourenq furent publiés par le C.N.R.S. voici quelques années, mentionnant en toutes lettres l'utilisation de l'exoscopie et la référence à mon ouvrage de synthèse sur le sujet, sans toutefois le moindre remerciement pour mon aide. Lorsque le journaliste du *Figaro Magazine* vint me voir pour faire un reportage sur le C.A.R.M.E., je mentionnai l'étude des sables de la momie de Ramsès II à titre de simple exemple d'utilisation de l'exoscopie. Il se trouve que le malheureux, en toute bonne foi, omit de mentionner le nom de Madame Tourenq, qui - semble-t-il - ressentit cette omission comme une insulte personnelle.

69 Faux. Les grains de sable étaient " piégés " dans les bandelettes de la momie.

70 Je n'ai pas eu à me présenter, puisque Josette Tourenq était mon élève en exoscopie.

71 Il ne s'agissait pas de diapositives, mais de photographies.

72 Sic !

73 Aveu final.

dans laquelle je suis hébergé.

Quelqu'un appartenant à une profession que j'espérais bien ne plus jamais avoir à fréquenter.

Un juge d'instruction !

Deuxième temps :
L'INIMAGINABLE

Un juge avec un gros dossier sous le bras.

Alors que je suis sous contrôle judiciaire et huit fois inculpé, il est venu tout spécialement de Châlons sur Marne pour me nommer surexpert dans une affaire très médiatique, celle dite des "*Disparus de Mourmelon*" !

RAPPEL DES FAITS

Le 9 août 1988, le brigadier Genet de la gendarmerie de Mâcon fait stopper sa patrouille à côté d'un *Combi Volkswagen* vert qui l'intrigue. On dirait qu'il est abandonné dans ce petit bois de Bussière. Le brigadier descend et jette un coup d'oeil à l'intérieur du véhicule. Etrange... il a l'impression d'y distinguer une forme humaine cachée sous une couverture !

Bientôt, sortant du bois, apparaît le propriétaire du *Combi*. Il se présente : c'est un nommé Pierre Chanal, adjudant-chef de son état.

Pénétrant à sa suite dans le *Volkswagen*, le brigadier constate qu'un jeune homme gît bel et bien sur la couchette du camping-car. Mais il est nu et ligoté ! Visiblement soulagé à la vue des gendarmes, il s'exprime avec volubilité, mais de façon incompréhensible, car il parle en hongrois. Chanal explique que cette mise en scène n'a d'autre but que de satisfaire les fantasmes sexuels de son compagnon, parfaitement consentant.

Pourtant, le Hongrois ne semble pas partager cette belle sérénité et, avec sagesse, le brigadier emmène les deux hommes au poste, où éclate la vérité : Chanal, après avoir pris le jeune homme qui faisait de l'auto-stop sur l'autoroute, l'a

séquestré puis violé vingt heures durant en filmant ses exploits.

Chanal est arrêté, et les enquêteurs opèrent un rapprochement entre lui et les évènements qui, depuis 1980, se sont produits dans ce qu'on appelle le "*triangle maudit*", périmètre de 15 kilomètres formé autour de Châlon-sur-Marne par les camps militaires de Mourmelon, Suippes et Mailly. Là, sept appelés ont disparu sans laisser de traces, et il se trouve que trois d'entre eux travaillaient sous les ordres de Chanal alors qu'il occupait les fonctions de sous-officier instructeur au 44ème régiment de dragons de Mourmelon.

Interrogé sur ce point, Chanal reste désespérément muet.

Les gendarmes ont toutefois saisi une pelle dans son véhicule, et se demandent si celle-ci, elle, pourrait "*parler*".

Car ils se souviennent qu'un an plus tôt, le 8 août 1987, près d'Allaincourt (Aisne), on a découvert le corps de Trevor O'Keeffe, jeune Irlandais de 19 ans parti quelques jours auparavant de chez lui pour chercher du travail en Suisse. Le cadavre était vêtu de ses effets personnels, à l'exception du slip, de fabrication française et de taille 38-40 alors que la sienne était 30-32.

Le L.I.P.S. de Lille est chargé par un premier magistrat (ordonnance du 13 août 1987) d'effectuer l'analyse de la terre prélevée sur les lieux ainsi que sur les vêtements de la victime. Les experts sont messieurs Haguenoer et Lancelin, qui remettent leur rapport le 21 juin 1988 et concluent n'avoir découvert aucun indice permettant de faire progresser l'enquête.

Or, outre la pelle, on a trouvé dans le véhicule de Chanal (qui porte des slips de taille 38-40) une collection de slips d'homme, dont un de fabrication anglaise de taille 30-32...

Existe-t-il un lien entre la mort d'O'Keeffe et la pelle de Chanal ?

L'analyse de la terre présente sur la pelle pliante devrait permettre de résoudre le problème.

Un second magistrat [74] choisit alors le C.A.R.M.E. pour effectuer par exoscopie des analyses de comparaison entre la terre prélevée sur la pelle et celle de l'endroit où a été

---

[74] Sept magistrats se sont succédés dans cette affaire...

découvert le cadavre d'O'Keeffe [75].

Mes conclusions sont que les terres sont identiques.

Pendant sept ans, rien ne se passe au point de vue des expertises [76].

Le 11 avril 1995, un nouveau juge donne - toujours au L.I.P.S. de Lille - mission de faire une étude critique de mes travaux. Les deux experts sont messieurs Lancelin et De Coninck, qui concluent évidemment que mes rapports n'ont aucune valeur.

Puis un nouveau juge, celui qui vient de frapper à ma porte, prend l'affaire en main et se rend compte que mon rapport n'a probablement pas été critiqué objectivement. Le 4 avril 1997, il me nomme surexpert pour essayer de découvrir la vérité et surtout ce qui pourrait être utile dans cette série de rapports pour la manifestation de la vérité. Parce que c'est un *vrai* juge, un de la race de ceux qui s'adressaient au C.A.R.M.E. quand ils étaient dans l'embarras et souhaitaient *réellement* connaître la vérité. Un jeune, enthousiaste, pas encore pourri par le système et qui se croit indépendant. Bref, une espèce en voie d'extinction. Il est accompagné par un sous-officier de gendarmerie, un de mes anciens élèves, qui déplore le "*temps du C.A.R.M.E.*" .

Les rapports que me remet le juge me pétrifient littéralement.

C'est, tout simplement, la preuve écrite que, pour assassiner le C.A.R.M.E. et me discréditer, le ministère de l'Intérieur n'a pas hésité à truquer des expertises scientifiques et rendre des conclusions volontairement falsifiées dans le cadre d'une affaire criminelle !

Avec la complicité de membres de l'université !

La conclusion de mon rapport de surexpertise sera

---

[75] Rapports rendus les 10 et 19 octobre 1988.

[76] Chanal, lui, est condamné le 23 octobre 1990 à 10 ans de réclusion criminelle pour le viol du jeune Hongrois.

explicite [77] :

"(...) je n'hésite pas à affirmer que le rapport DL [78] (...) fait partie de ces contre-expertises manipulées téléguidées par le ministère de l'Intérieur.

Je savais, bien entendu, que de telles "expertises" non pas scientifiques mais politiques avaient été concoctées contre le C.A.R.M.E. dans de nombreuses affaires judiciaires.

Mais il se trouve que je n'avais jamais eu l'occasion d'en lire une.

Celles que je viens d'étudier font froid dans le dos, et conduisent à poser une série d'inquiétantes questions qui dépassent largement l'affaire objet de la mission qui m'a été confiée : ***Combien de ces rapports truqués et malhonnêtes ont été fabriqués ou circulent encore actuellement ? De l'anéantissement de combien d'affaires judiciaires sont-ils responsables ? Combien de magistrats ont été abusés délibérément ?***

Le rapport DL constitue la preuve écrite, sans doute une des rares existant dans l'histoire de l'expertise judiciaire scientifique, de malhonnêté intellectuelle de la part de deux prétendus experts dans le but de discréditer à tout prix - même celui de leur honneur- le travail d'un collègue qui dérange, au risque d'abuser un magistrat et de ruiner une enquête criminelle.

La radiation des auteurs du rapport DL s'impose de toute urgence : il s'agit d'une opération de salubrité publique exemplaire pour commencer à débarrasser le monde judiciaire des faux experts ou experts marrons, dangereux, incompétents, malhonnêtes, irresponsables et politiquement corrompus qui l'encombrent et le discréditent."

EURÊKA !...

Je viens de comprendre enfin les véritables raisons de

---

77 Voir le rapport complet dans *Micropolis* (op. cité)

78 "*DL*" pour " De Coninck & Lancelin "

l'acharnement dont je fais l'objet ; surtout, j'en connais maintenant les auteurs.

Les vrais !

Bien sûr, l'ordre des médecins et celui des pharmaciens ont porté plainte contre moi. Il n'avaient pas le choix : je les avais délibérément mis au pied du mur. Mais en réalité, ils s'en moquent, du G5. Leur expérience leur prouve que jamais un inventeur indépendant n'a réussi à lancer seul une nouvelle molécule révolutionnaire. Le fait que je prétende vouloir être le premier leur paraît une plaisanterie, même si je sais que je vais gagner.

Mais c'est pour la police et la gendarmerie que je représente un danger réel !

Nous avons vu comment celles-ci avaient programmé la destruction de mon laboratoire, puis mon élimination avec la complicité de la magistrature.

En 1995, j'ai donc disparu de la scène publique depuis trois ans.

Désormais tranquilles, débarrassées du trublion, assurées que je ne me remettrai jamais des coups portés, la police et la gendarmerie font paisiblement écrire leur version du renouveau de la P.T.S. par des nègres de service.

Or, subitement, en décembre 1995, je réapparais à grand bruit avec mon G5. Et tout le monde comprend que je ne bluffe pas : cette découverte est une grande découverte !

Une de celles dont on parle.

Peut-être même dans le monde entier.

Le ministère de l'Intérieur tout comme la D.G.G.N. savent que, revenu sur le devant de la scène, je ne manquerai pas une occasion de mettre sur le tapis, preuves à l'appui, le scandale de l'assassinat du C.A.R.M.E. Ils savent que cette histoire m'est restée sur le coeur, et que j'ai des comptes à régler.

Le G5 et mes déclarations provoquantes tombent à pic et vont servir les objectifs des directions respectives de la police

et de la gendarmerie qui, fidèles à leur tradition de lâcheté, vont pouvoir agir par porte-couteau interposés : l'ordre des médecins et la D.D.A.S.S., cette dernière agissant au nom de l'ordre des pharmaciens.

Plainte est donc officiellement déposée par ces deux organismes, mais le ministère de l'Intérieur et la D.G.G.N. suivent l'affaire de très près. En réalité, ce sont eux qui la *gèrent* avec la complicité du ministère de la Justice pour aboutir enfin à mon élimination définitive en salissant mon image.

Ce qui explique bien des évèvements étranges survenus entre janvier 1996 et décembre 1997 :

- Que la gendarmerie de Gujan Mestras ait réfusé de se déplacer pour arrêter (ou au moins interroger) Bargigli et ses complices, et perquisitionner sa chambre [79], après l'agression dont il s'était rendu coupable sur une de mes collaboratrices le 9 février 1996.

- Que cette attaque, objet de trois plaintes en bonne et due forme, ne figure tout simplement pas dans " mon " dossier.

- Qu'au cours de la perquisition qui a causé directement le décès de ma mère, les policiers se soient souciés *surtout* de consulter mes notes personnelles, de sortir les dossiers du C.A.R.M.E. encore en ma possession et de les éplucher soigneusement.

- Que le juge " choisi " pour moi soit un caractériel dangereux, reconnu comme tel par ses confrères, les avocats et les journalistes bordelais [80].

- Que ma citation à comparaître devant le juge ne soit parvenue à mon domicile que quinze jours *après* la date de

---

79 Ce qui aurait été possible, puisque le procureur de Bordeaux était informé des faits.

80 Son dernier exploit ayant consisté à gifler publiquement en novembre 1997 un policier qui osait lui demander son laissez-passer lors du procès Papon. Pour cette raison (notamment), Reynal a été traduit devant le Conseil de discipline de ses pairs en 1999.

comparution fixée, et après mon départ aux Caraïbes, afin que mon refus apparent de rencontrer le juge justifie le lancement contre moi d'un mandat d'amener.

- Que, sous prétexte de me protéger, on m'ait enfermé dans une prison où séjournaient des condamnés incarcérés... à cause de mes expertises : un regrettable accident est si vite arrivé...

- Que le juge m'ait emprisonné sous prétexte que je mettais en danger la santé publique, alors qu'il avait la preuve *officielle* que le G5 ne présente aucune toxicité.

- Que j'aie été emprisonné alors que *pas une seule plainte* de patient n'avait été déposée contre moi.

- Que les nombreuses plaintes déposées contre les contrefacteurs se soient miraculeusement retrouvées dans *mon* dossier, ce qui a permis au juge de m'inculper pour escroquerie, seule inculpation parmi toutes celles échafaudées contre moi pouvant justifier une incarcération préventive.

- Que par contre les nombreuses lettres de soutien en ma faveur ne figurent " étrangement " pas dans mon dossier.

Car, par dessus tout, le ministère de l'Intérieur craignait que je ne découvre un jour et surtout ne publie les preuves écrites des truquages d'expertises dont ses experts, sur son ordre, s'étaient rendus coupables !

En vérité, jusque là, il y avait peu de risques : il aurait fallu que j'aie un de ces dossiers falsifiés entre les mains, et que je sois nommé expert. Or, la disparition du C.A.R.M.E. avait entraîné ma radiation automatique de ce titre.

Le ministère avait simplement oublié un détail : un juge a le pouvoir de nommer expert, pour une mission déterminée, un spécialiste réputé, même s'il n'est pas inscrit à une Cour d'appel et à condition qu'aucun expert de son niveau ne soit officiellement enregistré dans la discipline en question.

Mieux: cette nomination serait légale même si le spécialiste choisi était en prison, à condition que les faits ayant motivé son incarcération n'entachent pas sa réputation scientifique !

Or, le 4 avril, je ne suis même plus incarcéré, mais simplement sous contrôle judiciaire, et incontestablement le meilleur spécialiste de l'exoscopie, puisque j'en suis l'inventeur.

Juste retour des choses : grâce à mes travaux sur les grains de sable, je deviens le grain de sable qui risque d'enrayer toutes les laborieuses escroqueries intellectuelles et scientifiques de la police et de la gendarmerie !

Malgré leurs machinations, les sommes colossales englouties pour copier ce que j'offrais gracieusement, la diffamation à mon égard, la corruption, le plagiat, l'usurpation de mon identité, la censure, les faux témoignages, la contrefaçon de mes brevets, les infractions multiples au code de procédure pénale, les pressions sur les magistrats, l'emprisonnement arbitraire, l'alliance avec la pègre, la collaboration de certains journalistes et écrivains marrons, la falsification de preuves, d'indices et de documents, et même le truquage de dossiers criminels, oui, malgré cette fabuleuse énergie gaspillée pour m'éliminer, le ministère de l'Intérieur et la gendarmerie se retrouvent à la case départ en avril 1997, et ce à cause de l'initiative courageuse d'un jeune juge d'instruction !

Pire : j'ai désormais en mains les preuves accablantes de leur corruption !

Maintenant, il faut m'empêcher de parler, et surtout de publier mon rapport de surexpertise.

A tout prix !

LA FAUSSE PRESSE RECIDIVE

C'est pourquoi je ne pourrai remettre mon rapport au juge que sept mois plus tard.

Pourtant, je m'attelle à la tâche dès le lendemain. Mais,

pour cela, je suis obligé de donner un certain nombre de coups de téléphone à la S.R. chargée de l'enquête, en indiquant mes premières observations et le scandale impensable que je viens de découvrir.

Est-ce vraiment un hasard si, quatre jours plus tard, la police revient pour m'arrêter sous un nouveau chef d'inculpation bidon ? J'ai, heureusement, été averti quelques heures plus tôt par un ami policier, et juste eu le temps de m'enfuir.

Le 18 avril 1997, " *Aujourd'hui* ", porte-parole officieux du ministère de l'Intérieur, publie une nouvelle fable à mon sujet, reprenant entre autres les mensonges de son précédent article du 2 juin 1994 ! Son auteur est un nommé Stéphane Bouchet. En voici quelques extraits :

" ***L'expert disparaît*** [81] ***avec un tableau de maître.*** [82] *De la police scientifique au charlatanisme . (...) ce docteur en géologie a été considéré* [83] *comme le précurseur de la police scientifique moderne. (...) Mais sa gloire éphémère* [84] *prend fin quand l'Etat équipe la police et la gendarmerie de leurs propres laboratoires. Acculé à la faillite, Le Ribault se recycle dans l'analyse au microscope des oeuvres d'art* [85]*. En juin 1994, la PJ de Bordeaux le met en garde à vue pour avoir authentifié des tableaux de maîtres fabriqués par un couple de faussaires néerlandais* [86]*. Première douche froide.*

Beau parleur [87]*, décrit comme un être d'une intelligence*

---

81 Affirmation pour le moins étrange. Un journaliste digne de ce nom aurait écrit "*accusé*" ou "*soupçonné*".

82 Depuis le 9 février 1996, police et gendarmerie savent entre quelles mains se trouve ce tableau...

83 Sous-entendu : "*autrefois, on a cru qu'il était...*"

84 Douze ans, c'est pas si éphémère que ça... Surtout que ça continue !

85 Le journaliste prend bien garde de mentionner que ces techniques d'analyse étaient appliquées au C.A.R.M.E. depuis 1982, et ont fait l'objet de multiples articles de presse et communications scientifiques.

86 Retour aux faussaires inconnus, au sujet desquel *Aujourd'hui* avait, en 1994, été obligé de publier un démenti. Avec toutefois une variante : maintenant, le journaliste affirme carrément que j'ai authentifié des faux !

87 Avec toute la connotation péjorative que cela implique...

rare [88]*, il se lance alors dans les médecines parallèles* [89]*. Fin 1995, il commercialise une " potion magique* [90] *". Le Silanol, à base d'une molécule dérivée du silice* [91]*, est censé favoriser la guérison de l'herpès, de l'hépatite, de l'asthme, du zona et même du sida. Poursuivi pour escroquerie, exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, Le Ribault s'enfuit* [92] *aux Antilles en février 1996* [93]*. De retour en France début décembre* [94]*, il est arrêté, mis en examen et écroué à Bordeaux pendant un mois et demi* [95] *.*

Domicilié depuis à Gujan Mestras (Gironde) et soumis à un strict contrôle judiciaire, l'ancien expert criminel s'est volatilisé il y a une dizaine de jours. (...)"

L'OFFENSIVE DES ARDENNNES

Pour moi, de nouveau, c'est la fuite. Sans papiers d'identité, mais avec mes dossiers les plus importants.

Quinze jours plus tôt à peine, je m'apprêtais à boucler mes bagages avec une seule idée en tête : rejoindre au plus tôt les Caraïbes et y oublier tout mon passé.

Mais aujourd'hui, dans la voiture qui m'emporte, je bous de rage.

Il faut faire éclater la vérité au grand jour, il faut que le public soit informé des infâmies commises par le ministère de l'Intérieur.

---

88 Autrement dit, ça reste à prouver : je suis seulement *décrit* comme tel.

89 Le journaliste ne parle pas des dizaines d'années de recherches et d'expérimentations effectuées sur le produit, pourtant parfaitement résumées dans la presse à partir de 1986, et en particulier en 1995 : selon cette étrange relation des faits, je me lance comme ça, brutalement, histoire de changer d'activité, dans les (pluriel...) médecines parallèles.

90 Ben voyons, tant qu'on y est...

91 Il est surprenant de noter à quel point les journalistes ou auteurs commandités par la police et/ou la gendarmerie souffrent de graves lacunes de documentation. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un nom propre. Mais n'importe quel candidat au baccalauréat sait que *silice* est du genre féminin.

92 Le journaliste se garde bien d'indiquer les raisons de mon départ (et non de ma fuite, puisque tout le monde savait où je me trouvais).

93 Faux: 18 mars.

94 Faux : 25 novembre.

95 Faux : 9 semaines.

Je déborde d'énergie.

Puisque j'ai perdu la Bataille de France (mais pas la guerre, loin de là !), je cours de ce pas lancer mon Offensive des Ardennes personnelle.

Et je vais me battre sur trois fronts simultanément : reconstruire ma vie, relancer le G5 et attaquer l'Etat français.

Olivier Foll a déclaré en 1991 que ma plainte contre le ministère de l'Intérieur le faisait penser à une piqûre de fourmi sur le dos d'un éléphant ? Parfait ! On va voir qui, de l'éléphant ou de la fourmi, aura finalement la peau de l'autre !

Je n'atteins la frontière belge que le 13 avril 1997.

Entre temps, ce sont des gendarmes et... un magistrat qui m'ont hébergé dans ma traversée de la France.

A Paris, le plan *Vigipirate* bat son plein et, par prudence, c'est un ami policier qui m'accompagne à la gare, muni d'un ordre de mission en (plus ou moins) bonne et due forme. Effectivement, le hall grouille de militaires et de gendarmes, mais je passe comme une lettre à la poste : les Tuniques Bleues ont d'autres Chanal à fouetter que de s'occuper de moi, ils ne contrôlent que les Noirs et les Arabes, les Blancs ne les intéressent pas.

C'est un ami belge, Jacques D. qui m'accueille à la gare de Reims. La grosse *Mercédès* noire franchit sans encombre la frontière et nous conduit dans son immense maison, nichée au coeur de la forêt des Ardennes.

Jacques n'a jamais travaillé de sa vie : placé à la tête de l'énorme affaire familiale, il a toujours eu à sa disposition des esclaves en col blanc qui s'en chargeaient pour lui. Quelques années plus tôt, la vente de l'affaire lui ayant rapporté une fortune colossale, il avait décidé de faire prospérer celle-ci grâce à des placements qu'il jugeait astucieux. En quelques années, les milliards avaient fondu comme neige aux Caraïbes, engloutis dans des mines d'or inexistantes et des puits de pétrole asséchés tous situés comme par hasard dans les pays les plus corrompus du monde.

Je l'avais connu au temps de sa splendeur, sa moindre erreur ayant consisté à investir un million de francs dans le C.A.R.M.E. en échange de 50 % de mes parts. Malheureusement, cet investissement s'était produit au

moment précis où le laboratoire glissait au bord du gouffre. Il avait donc perdu sa mise, celle-ci ne représentant d'ailleurs qu'une goutte d'eau dans l'océan de ses investissements malheureux, et nous étions restés amis.

Maintenant, âgé d'une soixantaine d'années, Jacques est un milliardaire ruiné. Ruiné au point d'avoir - au sens propre du terme - du mal à manger tous les jours. Il cache dignement sa déchéance dans sa gigantesque maison, vestige de sa splendeur, totalement isolée au bout d'un chemin de terre de plusieurs kilomètres de long.

Dès mon arrivée, il ne me cache pas que le silicium organique représente pour lui le dernier espoir de s'en sortir. Car il connaît le produit : depuis 1986, il a entre les mains le dossier complet du G4 et, depuis onze ans, je lui demande d'utiliser ses relations pour diffuser le produit et obtenir son autorisation de mise sur le marché. Mais Jacques ne s'en est jamais occupé. Pour une simple et mauvaise raison : *il n'y croyait pas* ! Maintenant, confronté aux évidences, il y croit enfin ! Pas au G4, non, toujours pas, mais au G5 : mon aventure est à ses yeux la preuve que ma découverte est d'importance. En vertu de quoi il accepte enfin de se mettre au travail.

Ou plutôt *il me met* au travail devant son ordinateur, déclarant réserver son énergie pour la diffusion du G5 quand j'aurai fini les tâches techniques qui sont de mon ressort.

Je commence aussitôt.

Jacques, lui, émerge chaque jour de sa chambre sur le coup de midi pour le déjeuner puis, alors que je reprends le collier, part réfléchir à notre avenir dans la forêt en compagnie de ses deux chats qui le suivent comme des chiens. Il réapparaît vers dix-sept heures, s'assied à son bureau et entame sa journée de travail, exclusivement constituée d'une multitude d'interminables coups de téléphone passés dans le monde entier pour tenter de récupérer son argent, s'étonner que sa concession minière en Afrique du Sud soit la seule à ne pas produire un carat de diamant, s'offusquer de la chute du cours de l'or, s'enquérir de sa plate-forme de forage pétrolier mystérieusement disparue au Nigéria, se réjouir de l'arrivée prochaine des millions de dollars qu'on lui promet semaine après semaine depuis quatre

ans, s'étonner que la dernière adresse connue de son nouveau conseiller financier soit un musée espagnol consacré aux courses de taureau fermé depuis six mois, s'effondrer en apprenant que l'équipe de foot-ball qu'il a sponsorisée à prix d'or ait subi sa cinquantième défaite en un an, et s'insurger quand le responsable de l'équipe lui demande une petite rallonge [96].

Le téléphone tient une telle importance dans la vie de Jacques qu'il a littéralement truffé sa maison de combinés et fait installer dans son bureau un imposant standard téléphonique.

Vers une heure du matin, épuisé et démoralisé, Jacques monte enfin se coucher en promettant de s'occuper du G5 le lendemain.

Dans l'immense demeure, l'ambiance est malsaine, oppressante, pesante comme une chape de plomb, car le manque de communication entre les membres de la famille est permanent et les heurts incessants.

J'étouffe comme dans une serre et me réfugie dans le travail.

Généralement réveillé vers cinq heures du matin, je prends mon petit déjeuner face à la rivière où pêche toujours le même héron hiératique, et observe les ébats des loutres et des canards. Puis je m'installe devant l'ordinateur, que je ne quitterai que vers minuit, exception faite des repas pris en compagnie de l'épouse et des deux fils de Jacques, généralement dans un silence irrespirable.

A ce régime, j'abats un travail considérable : en deux mois à peine, j'ai peaufiné la brochure sur le G5 que j'avais rédigée en prison, écrit (en français et en flamand) les notices d'utilisation du produit, réalisé les étiquettes et les bons de commande, fini la première version du *Prix d'une découverte*, presque achevé *Micropolis* et, pour me détendre, entamé le récit de quelques histoires criminelles invraisemblables mais vraies que je songe intituler *Les morgues en folie*.

Peu après mon arrivée, je fais la connaissance de la femme qui entretient la maison de Jacques. Il est sept heures du matin et toute la famille dort ; comme la malheureuse arbore des pansements aux poignets, je ne peux m'empêcher

96 Tous ces exemples sont parfaitement authentiques

de lui demander ce qui ne va pas. Elle m'explique qu'elle souffre depuis des semaines d'une tendinite dont elle ne peut se débarrasser, mais une heure plus tard frétille comme un gardon grâce à une application de G5.

Mis au courant dès son réveil, à midi, Jacques déclare qu'à son avis cette personne et son mari seraient *nos* agents idéaux pour le Bénélux. Informé, le couple accepte avec enthousiasme.

Je préviens aussitôt de la bonne nouvelle le président du laboratoire Berkem, mon ami Lucien Fahy. Je n'ai revu celui-ci qu'une fois depuis ma sortie de prison. Quelques jours après ma libération, il était venu me rendre visite chez Maguy pour m'assurer que nos accords signés à Antigua étaient toujours valables, et qu'en cas de besoin il s'engageait à fournir du G5 comme nous en étions convenus, c'est-à-dire à moi-même ou aux personnes bénéficiant d'un agrément de ma part, et exclusivement eux.

Le moment est venu de commencer vraiment notre collaboration.

Lucien Fahy arrive dès le 1er mai, et accepte de faire livrer du G5 à mes nouveaux agents. L'affaire est entendue à la satisfaction générale.

UN CHIEN MODELE

Quelques jours plus tard, Gisèle me fait un magnifique cadeau : profitant d'un voyage en France (elle habite en Suisse), elle me ramène Ix-Le-Chien ! On se fait une fête endiablée, bien décidés à ne plus jamais nous quitter. La maison est assez grande pour nous héberger tous deux.

Mais Jacques ne l'entend pas de cette oreille : il craint pour ses chats, sur lesquels - il faut l'avouer - Ix-le-Chien jette un oeil gourmand en se léchant les babines.

Le coeur serré, je le vois donc repartir avec Gisèle qui, en une seconde, a décidé de l'adopter. Pour éviter tout problème, j'ai remis à celle-ci un document dans lequel je déclare officiellement lui avoir fait cadeau de mon chien.

C'est sans problème que tous deux franchissent la frontière suisse, aussi facilement qu'ils avaient franchi celle entre la France et la Belgique.

Mais j'ai oublié de prévenir mon amie qu'Ix-Le-Chien possède un talent rare : celui d'ouvrir les portes en les *tirant* vers lui à l'aide de ses deux pattes. Et ce qui devait arriver arrive : Ix-Le-Chien s'ennuyant un jour où Gisèle est au travail, il ouvre tranquillement la porte de l'appartement et s'en va visiter Genève. Or, les chiens suisses ont l'obligation de porter une médaille d'identité. Ix-le-Chien en étant dépourvu, c'est en qualité de canidé errant qu'il est capturé en plein centre ville par la fourrière helvétique. Heureusement, il a été tatoué en France lors d'une fugue précédente. Les employés de la fourrière genevoise téléphonent donc au service français chargé de centraliser les informations sur les chiens matriculés, qui leur indique évidemment mon nom et l'adresse qui était la mienne en 1996. Les fourriéristes découvrant ensuite que je n'habite plus à l'adresse en question téléphonent logiquement à... la gendarmerie de Gujan-Mestras pour obtenir mes nouvelles coordonnées. La conversation est à peu près la suivante :

Le fourriériste (accent suisse) : Voilà, m'sieur l'agent : on a trouvé un chien français perdu à G'nève...

Le gendarme gujanais (accent du sud-ouest) : Oui, et alors ?

F : Alors, son propriétaire habitait Gujan-Mestras, mais il a déménagé, et on aimerait connaître sa nouvelle adresse.

G : Comment il s'appelle ?

F : M'sieur Le Ribault.

G : Vous dites ?

F : M'sieur Le Ribault !

G : Ben... euh... nous aussi, on le cherche !

F : Le chien ?

G : Non, Le Ribault !

F : Ben, nous, on a le chien...

G : C'est déjà quelque chose... Et vous l'avez trouvé où, vous dites ?

F : A G'nève.

G : La Suisse ! On aurait dû s'en douter ! Alors, comme ça, il est à Genève ?

F : Oui. A la fourrière.

G : Mais non ! Pas le chien ! Le Ribault !

F : Ah, Le Ribault, je ne sais pas. C'est pour ça que je

vous demande son adresse, notez bien...

G : Mais je ne la connais pas, son adresse ! Personne ne la connaît, son adresse ! Enfin, maintenant, au moins, on sait qu'il est à Genève...

F : Oui. A la fourrière.

G : Mais non ! Pas le chien ! Le Ribault !

F : Mais j'en sais rien, moi ! Peut-être qu'il va venir à la fourrière chercher son chien ?

G : Ah, mais oui, peut-être bien ! Dites...

F : Oui ?

G : ... s'il vient chercher son chien...

F : Oui ?

G : ... si vous pouviez le retenir quelque temps...

F : Le chien ?

G : Non ! Le Ribault...

F : Ah ça, non. On n'a pas le droit de retenir les gens. Seulement les chiens...

G : Oui, oui, je comprends... Mais si vous pouviez juste lui demander son adresse en Suisse... comme ça... par curiosité... et puis nous la communiquer... ce serait bien aimable de votre part...

Malheureusement pour le limier gujanais, ce n'est pas moi mais une Gisèle essoufflée qui, ayant constaté la disparition d'Ix-le-Chien, se présente à la fourrière pour récupérer son bien en brandissant ma lettre de cession.

Quelques jours plus tard, Ix devient un chien suisse officiel, arborant au collier sa médaille d'identité toute neuve.

Il a réussi, lui, là où moi j'échoue depuis plus de deux ans: obtenir une nouvelle nationalité !

O.N.U.

C'est également en Suisse, nouvelle patrie d'Ix-le-Chien, que d'autres amis se démènent pour tenter de m'obtenir le statut officiel de réfugié politique. Selon eux, compte tenu des éléments que j'ai rassemblés et des preuves que j'apporte, les évidences d'une persécution politique sont si flagrantes que l'obtention d'un tel statut ne devrait poser aucun

problème.

Ils se rendent donc à l'O.N.U., au siège de la commission européenne des Droits de l'Homme, et y exposent mon problème. Le responsable les écoute en ouvrant des oreilles incrédules et des yeux effarés. Quand ils ont fini, l'homme leur explique que leur requête est inacceptable.

Pourquoi donc ? s'étonnent mes amis.

Tout simplement parce que la France est *officiellement* cataloguée comme une démocratie ! Ah, si jétais réfugié d'Iran, de Yougoslavie, d'Irak, de Libye, du Zimbabwé ou de Patagonie occidentale, ça pourrait se discuter. Mais pas de France. La France républicaine, patrie des Droits de l'Homme, n'exporte officiellement pas de réfugiés politiques ; elle les importe seulement.

Autrement dit, à partir du moment où un pays est estampillé *démocratie*, ses dirigeants ne craignent plus rien et peuvent oppresser leur peuple en toute impunité sous l'oeil bienveillant de l'O.N.U. ! Et c'est bien en cela que la France est si dangereuse : c'est une démocratie *Canada Dry*, qui a l'aspect d'une démocratie, l'odeur d'une démocratie, le goût d'une démocratie, la couleur d'une démocratie, mais qui n'est pas une démocratie.

Nullement rebutés par cette fin de non-recevoir, mes amis entreprennent alors de me trouver un pays d'accueil qui m'accorderait l'asile politique, frappent aux portes de nombreuses ambassades et se rendent même en Amérique du Sud.

Aujourd'hui, en juin 1999, ils attendent toujours les réponses.

Un seul pays a répondu, après deux mois de réflexion : Cuba. Pour les informer que l'asile m'était refusé, parce que j'aurais été un réfugié trop embarrassant !

Personne ne m'aime, même pas Fidel...

LE GRENIER

Les agents viennent de recevoir leur livraison de G5 envoyée par Lucien Fahy.

Disposant désormais d'une réserve de produit, j'ouvre aussitôt une boîte postale et, le 16 mai, adresse un courrier à

une cinquantaine de patients en leur indiquant mes nouvelles coordonnées. C'est un succès immédiat : presque tous me passent une commande dans les jours qui suivent. Je suis heureux : mes patients ne m'ont pas oublié !

Aussitôt, je prépare un nouvel envoi de cinq cents lettres et les confie à Jacques pour les poster.

Et j'attends.

Surprise : quinze jours plus tard, ce second envoi n'est pas honoré d'une seule réponse.

Que se passe-t-il ?

Heureusement, les agents se débrouillent fort bien. Grâce à quelques guérisons spectaculaires et aux consultations que je donne de temps à autre, le G5 explose littéralement en Belgique. En un mois, mes agents m'ont rapporté trente mille francs français de royalties que je remets à Jacques : c'est un ami sûr et, compte tenu de ma situation, je ne tiens pas à avoir de l'argent sur moi. Il est entendu qu'il me le rendra dès que je partirai pour les Caraïbes, déduction faite du prix correspondant à mes cigarettes et à ma pension.

Le 21 juillet, je pars faire des courses en ville avec un des fils de Jacques. Revenant les bras chargés de paquets, j'ouvre le coffre de la voiture pour y déposer mes emplettes.

Stupeur !

Mes cinq cents lettres sont là !

Interrogé, le fils de Jacques m'avoue que son père lui a interdit de poster mon courrier.

A notre retour, alors que, fulminant de colère, je lui demande des explications, Jacques m'avoue qu'estimant finalement que le G5 n'avait aucun avenir et que je risquais d'être arrêté d'un instant à l'autre, il avait jugé préférable de conserver l'argent des timbres pour l'entretien de la maison... Il ajoute que la somme que je lui ai remise correspond au prix de ma pension, que par conséquent il ne me doit rien, et que si j'insiste pour la récupérer, il me dénoncera à la police belge.

Je décide de partir immédiatement.

Sans tarder, j'appelle un couple d'amis qui avaient offert de m'héberger, et leur explique la situation. Ils décident de venir me chercher aussitôt.

Une heure plus tard, ils sont là et m'emmènent.

Il était temps : depuis son standard, Jacques venait de

couper toutes les lignes téléphoniques de la maison, isolant celle-ci du monde des vivants. Sans doute avait-il l'intention de me garder prisonnier à vie pour s'assurer une rente confortable.

C'est chez ces amis - ces vrais amis - que je vais habiter jusqu'au mois de septembre, caché dans un grenier qu'ils m'ont aménagé en confortable bureau-chambre à coucher, d'où je ne descends qu'aux heures des repas. Lorsqu'ils ont des invités à déjeuner ou à dîner, ils m'apportent un plateau-repas dans le grenier où, équipé de chaussons, je prends bien garde de ne pas faire de bruit : la salle à manger est juste sous la pièce que j'occupe.

Toutes les semaines, ils se rendent chez mes agents, qui leur remettent scrupuleusement le montant de mes royalties ; j'ai bientôt de quoi m'offrir l'ordinateur portable d'occasion dont je rêve depuis longtemps.

C'est également eux qui me procurent au mois d'août une magnifique carte d'identité luxembourgeoise, dont le propriétaire me ressemble comme un frère ; le seul problème est qu'il porte des moustaches. Je commence donc à laisser pousser la mienne. Cette carte est établie au nom de Ludwig Van Vreijheit que, pour des raisons de facilité, je décide d'appeler familièrement *"VV"*.

Je possède désormais des agents au Bénélux, quelques économies, une carte d'identité et un ordinateur.

C'est le début de la reconstruction.

Je n'ai plus rien à faire en Belgique, dans laquelle je commence d'ailleurs à me sentir mal à l'aise. Une impression désagréable, sans réelle justification, si ce n'est que je connais les relations étroites qui lient les polices française et belge, cette dernière n'ayant semble-t-il rien à refuser à celle du "grand" (par la taille) pays voisin.

Je décide de partir semer ailleurs la bonne parole, ou plutôt le G5.

LA BATAILLE D'ANGLETERRE

Depuis longtemps, j'ai envie de rejoindre Jersey, où vit Aimée Lamy, la meilleure amie de ma mère durant près de

soixante-quinze ans, si proche de nous que mes parents considéraient sa famille et elle-même comme partie intégrante de la nôtre. Et puis Jersey est une petite île, trois fois plus petite qu'Antigua, et les petites îles, maintenant, chantent à mon coeur...

Mais un tel voyage me contraint à franchir trois frontières, ce qui présente toujours un certain risque quand les seules pièces d'identité authentiques dont on dispose sont un permis de conduire de 1966, une carte d'identité de 1971, un permis de chasse de 1983 et un certificat international de vaccination de 1992. J'ai également, bien sûr, mon billet de sortie de la prison de Gradignan, pièce on ne plus officielle que je conserve jalousement mais que ma modestie m'interdit d'exhiber. A part ça, je possède le passeport de Maman (1996) et la carte d'identité de VV.

Début septembre, alors que je regarde la télévision chez mes hôtes, j'apprends le décès de la princesse Diana.

Ce drame est peut-être pour moi l'occasion d'arriver sans trop de risques à Jersey !

Je pars en effet du principe qu'au moment précis des obsèques, aussi bien les policiers que les douaniers, dans les aéroports, seront plus occupés à suivre derrière leurs guichets le reportage des obsèques à la radio ou à la télévision qu'à contrôler les rares voyageurs sevrés de désespoir collectif.

Rares voyageurs parmi lesquels je décide qu'on me comptera, après que j'aie choisi un avion partant du Luxembourg et atterrissant à Londres au jour et à l'heure exacts des obsèques de la princesse.

Avant de partir, j'ai mis mes papiers authentiques dans ma poche-révolver droite, le passeport de Maman dans la poche de ma chemise et la carte d'identité de VV dans celle de ma veste.

J'arbore fièrement ma magnifique moustache.

Je suis paré.

Au départ du Luxembourg, le policier ne jette qu'un oeil distrait sur la carte de VV et me laisse embarquer pour le vol à destination de la Grande-Bretagne.

A l'aéroport de Londres, mon calcul s'avère exact : derrière les guichets des postes de contrôle, je n'aperçois que

quelques crânes policiers et douaniers penchés sur des récepteurs portatifs, et des épaulettes tressautant sous les sanglots convulsifs des hommes en uniforme. Je compatis, et passe sans encombre la frontière.

Je suis en Grande-Bretagne !

Et comme Jersey, quoique ne faisant pas partie de l'Europe, est un territoire britannique, je n'ai à subir aucun contrôle à mon arrivée dans l'île.

Je me fais aussitôt conduire dans le centre de la capitale, Saint Hélier, et choisis la première *guest-house* [97] qui me paraisse accueillante... et pas trop chère. Car je n'ai sur moi que quatre cents livres [98] en liquide et ne sais quand je recevrai d'autres subsides : je dépends entièrement de mes agents belges.

C'est les yeux encore mouillés de larmes ladydinesques que l'hôtesse m'accueille et me conduit dans une chambre coquette au rez-de-chaussée où je m'empresse de déballer mes affaires et de vérifier que l'ordinateur n'a pas souffert du voyage.

Puis je me mets à la recherche de la salle de bains. Il n'y en a pas. Des toilettes. Absentes ! Du téléphone. Invisible. Renseignements pris auprès de l'hôtesse qui se tamponne les yeux, j'apprends que les douches sont au second étage, les toilettes au premier et que le téléphone commun (et à pièces) est à ma disposition dans le hall. Mais seulement de 8h à 21h, sous prétexte qu'elle est dotée d'un nouveau-né tout frais pondu qui se prélasse dans la pièce contiguë à la cabine téléphonique et dont il convient de ne pas déranger le ssommeil.

J'ai la vague idée que je ne vais pas m'éterniser ici.

La confirmation de ce pressentiment m'est donnée le lendemain matin.

A 7 h 30, alors que je déguste tranquillement ma première *Gitane* (25 francs le paquet à Jersey !) en tapotant sur le clavier de mon ordinateur, on frappe à ma porte. C'est l'hôtesse qui, enfin consolée, pointe un doigt accusateur sur la cigarette que je tiens entre les doigts :

97 Sortes de pensions de famille

98 Environ 4.000 francs français

- Je savais que vous fumiez ! Je l'ai senti depuis le couloir!

- Ben oui, je fume. Et alors ?

- C'est interdit !

- Mais je suis dans *ma* chambre, ici !

- C'est toute la *guest-house* qui est non-fumeur ! Si vous voulez fumer, allez dehors !

- Entendu : j'y vais de ce pas !

Dans le centre ville, l'office du tourisme regorge de documents, de brochures et de personnel souriant et disponible. C'est à une jeune fille que je fais part de mes désirs: je suis un écrivain, et pour terminer mon livre je recherche un hôtel tranquille, propre, avec des chambres équipées de sanitaires, d'une salle de bains, d'un téléphone direct, avec un fax disponible, où les fumeurs ne soient pas considérés comme des pestiférés, si possible pas trop cher et doté d'un personnel sympathique.

La réponse fuse à la seconde :

- J'en vois un qui devrait vous convenir parfaitement. C'est le *Dolphin Hotel* à Gorey Pier. En cette saison, les prix sont d'environ vingt-cinq livres la nuit, petit déjeuner compris.

C'est triomphant que je regagne la *guest-house*, la cigarette planée entre les lèvres.

- Mais vous fumez encore ! rugit la tenancière.

- Oui, mais ne vous inquiétez pas : je vais dehors. Pour toujours. Donnez-moi la note, je vous prie.

Dix minutes plus tard, un taxi m'emporte.

Gorey Pier est sans doute un des plus beaux sites de Jersey, avec son port dominé par la masse écrasante du château moyen-âgeux de Mont-Orgueil, construit pour repousser toute tentative d'invasion française. Effectivement, la France est toute proche, à peine vingt-cinq kilomètres, et on distingue nettement les côtes ennemies à l'horizon quand le temps est dégagé. Le *Dolphin* est juste au pied de la forteresse, face au port, l'*Union Jack* [99] flottant fièrement sur sa façade. Plusieurs autres hôtels le flanquent, ainsi que quelques rares magasins. C'est l'endroit le plus touristique et le plus photographié de Jersey, illustré dans tous les guides et

[99] Le drapeau britannique

sujet d'innombrables timbres poste où figure même l'hôtel dans lequel je prétends me cacher !

Avertie de mon arrivée, la réceptionniste m'informe que je dispose de la chambre 12 avec vue sur le port, et me tend un formulaire vert à remplir.

Je n'aime pas les formulaires.

- C'est pour les statistiques de l'office du tourisme, me précise-t-elle.

Je n'aime pas les statistiques non plus.

D'autant que ce formulaire me demande le numéro du passeport dont je suis dépourvu ou de ma carte d'identité. J'en ai bien une, mais c'est celle de VV... Je préfère donner un faux nom, c'est moins dangereux : je pourrai toujours dire que je tenais à conserver l'anonymat pour terminer mon livre... Bien entendu, la réceptionniste ne va pas manquer de me demander la carte de crédit bancaire que je n'ai pas non plus pour en prendre l'empreinte. Je décide de prendre les devants et pose sur le comptoir la totalité de ma fortune :

- Tenez, voici pour le dépôt de garantie.

- Combien de temps pensez-vous rester ?

- Une ou deux semaines...

- Oh, mais c'est beaucoup trop !

- Je sais, mais je préfère vous confier cette somme pour que vous la mettiez en sûreté dans votre coffre. Vous me remettrez le solde quand je partirai.

- O.K. !

La réceptionniste entre dans une toute petite pièce juste derrière elle, se penche vers le coffre, l'ouvre et dépose l'argent à l'intérieur.

Pendant ce temps, à l'abri de ses regards, j'ai rempli le formulaire.

Mon nouveau prénom est André, et je suis devenu Belge.

Je sais que la réceptionniste ne contrôlera pas l'exactitude de ma nouvelle identité : ce genre d'inquisition grossière ne se pratique pas dans une vraie démocratie, et la Grande-Bretagne en est une. Sans doute une des seules sur la terre.

La chambre est exactement telle que je la souhaitais et je m'empresse d'en prendre possession. Elle contient tout ce dont peut rêver un homme condamné à travailler en

mouvement perpétuel : une ligne téléphonique directe, une table de travail, un appareil pour faire le pli des pantalons, un "*toto*" (!) moderne avec réserve de crème, de sucre, de café et de thé et un lit immense que je contemple en me demandant comment occuper ses trois places. En dormant en travers, peut-être ? Ou en le sous-louant ? Enfin, à la réception, un fax est disponible et le linge peut être lavé et repassé à la demande. Quant au bar, il est ouvert de 10 heures à minuit, parfois plus si les clients de l'hôtel s'y attardent.

Il est 11 h et je sors reconnaître les environs. L'expérience m'a en effet appris à quel point c'est important, en cas de fuite précipitée.

Comme d'habitude, je repère d'abord la boîte à lettres et la papeterie, où j'achète une carte détaillée de l'île avec illustration de tous les sentiers piétonniers (dérobés et par définition inaccessibles aux voitures), un petit guide pour touristes, et j'explore les routes avoisinantes isolées, le long de la côte et vers l'intérieur des terres.

Dans la salle de restaurant, ma table est immédiatement choisie : dans le coin, face aux fenêtres et surveillant l'entrée.

Dans le bar, c'est le tabouret du coin, face à la porte, qui devient ma place élue.

Dans les jours qui suivent mon installation, je loue une imprimante pour mon ordinateur et peux réellement commencer à travailler. Mes rares amis ont ma nouvelle adresse, et André commence à recevoir des nouvelles d'Europe.

La machine, lentement, se remet en marche.

Je suis prêt à lancer ma Bataille d'Angleterre !

LE PROFIL BAS

Trois mois durant, jusqu'en décembre, j'adopte un profil bas.

Perché sur mon tabouret du bar, je vois passer des centaines de Jersiais affligés de rhumatismes et de problèmes articulaires sérieux (le climat ici est si humide...), mais je ne

bouge pas le petit doigt pour les soigner : Alternativement moi-même, VV ou André selon les interlocuteurs, je suis un écrivain travaillant nuit et jour dans sa chambre du *Dolphin Hotel*, et seulement un écrivain. La santé d'autrui ne me concerne pas.

J'en profite pour visiter l'île, sur laquelle je n'étais pas revenu depuis... quarante-cinq ans. A l'époque, mes parents et moi séjournions en vacances chez Aimée, et nous nous étions rendus à la célèbre *Bataille des Fleurs*, organisée tous les étés à Jersey. Profitant d'un moment d'inattention de mes parents, je m'étais perdu dans la foule, et c'est au poste de police que mon père m'avait récupéré devant un grand verre de limonade offert par les *policemen*.

En 1997, je ne souhaite qu'une chose : que les policiers ne me retrouvent surtout pas, je ne suis pas certain qu'ils m'offriraient un verre...

Etrangement, je garde un souvenir très précis de cette période bien éloignée de mon enfance, de la couleur des bus de l'époque (vert et crème), des endroits où nous allions nous promener, de la maison que nous habitions, des paysages et de l'immense gentillesse des habitants.

En surface, Jersey demeure inchangée. C'est toujours une île magnifique, aux maisons de pierre immaculées semées dans la campagne fleurie, où tout semble permis à condition de ne pas déranger autrui.

Mais le patois anglo-normand que les vieux Jersiais parlaient voici trente ans a presque totalement disparu au profit de l'anglais. Les coutumes féodales sont toujours en vigueur, l'île ne fait pas partie de l'Europe et jouit d'un gouvernement propre, mais le Dieu Argent étend partout ses griffes. C'est sans doute ce qui explique les fabuleuses réserves d'argent qui s'entassent dans les coffres des nombreuses banques du pays où, dit-on, on compte une *Rolls Royce* pour cent habitants.

Hormis les banques et le tourisme classique, Jersey bénéficie d'une source de profits originale : les blockhaus allemands de la seconde guerre mondiale. Les îles anglo-normandes, en effet, furent les seuls territoires britanniques à être occupés par les troupes du Troisième Reich, et les côtes de Jersey regorgent littéralement de bunkers de toutes tailles

amoureusement entretenus et restaurés avec soin. Peut-être même parfois plus que rénovés, puisque de nouveaux blockhaus semblent pousser encore de nos jours. Il faut dire qu'en ce domaine la concurrence est impitoyable entre les îles; tandis que Jersey s'enorgueillit de posséder "*le plus grand hôpital souterrain allemand d'Europe*", l'île voisine de Guernesey, elle, se vante d'avoir "*le plus grand hôpital souterrain allemand des îles anglo-normandes*" ! Laquelle ment ? Peu importe : cette débauche de béton militaire attire une foule de touristes, notamment des Allemands venus admirer le travail de leurs grands bâtisseurs de papas.

Jersey est donc devenue une place financière. D'ailleurs, il est loin, le temps où les Français venaient en bateau faire leurs courses à Jersey, parce que tout y était moins cher : aujourd'hui, ce sont les Jersiais qui viennent en France faire leurs emplettes...

Moi, je suis encore loin d'intéresser les banquiers de l'île : toutes les semaines, expédiées en liquide par courrier recommandé, me parviennent les royalties envoyées par mes agents belges. Ce n'est pas énorme, loin de là, mais suffisant pour vivre à l'hôtel.

Une seule visite viendra briser ma solitude : celle de Lucien Fahy, venu prendre de mes nouvelles le 6 novembre et me féliciter pour le développement des ventes en Belgique. Il ne reste malheureusement qu'une nuit au *Dolphin*, et regagne la France dès le lendemain.

En partant, il m'a laissé quelques bouteilles de G5. Elles vont m'être fort utiles et me procurer un allié de taille.

LE CONNETABLE

Comme je suis à cette époque le seul client de l'hôtel, je bavarde souvent avec Avelino, son manager, qui connaît maintenant mon histoire et aurait bien envie de tester le G5, aux vertus duquel il a tout de même du mal à croire. Le produit laissé par Lucien Fahy me donne l'occasion de lui prouver son efficacité sur lui-même et quelques uns de ses proches, et Avelino est conquis. Il me propose alors de me faire rencontrer Frank Amy, un des douze Connétables de

l'île, qui souffre depuis des années de terribles douleurs dorsales. Avelino pense que si je guérissais Frank Amy, celui-ci pourrait m'aider à résoudre beaucoup de mes propres problèmes. En effet, les Connétables sont parmi les personnages les plus importants de l'île. Membres élus du Parlement, ils administrent Jersey et sont notamment à la tête des services de police.

L'entrevue a lieu au *Dolphin*.

D'allure jeune, souriant, décontracté, Frank ne passe pas inaperçu avec sa carrure d'athlète, sa barbe, sa moustache et ses cheveux roux.

Dès le début de l'entretien, je prends de façon délibérée un risque considérable et lui raconte toute mon aventure, sans rien omettre. Je parle une heure durant. Quand j'ai fini, j'offre au Connétable une bouteille de G5 avec le mode d'emploi. A cet instant, il affiche un air étrangement absent. Aujourd'hui, il raconte ainsi notre première rencontre :

" Tu ne te rends pas compte ! Je suis à peine assis que voilà un type que je n'ai jamais vu qui me raconte qu'il a inventé un médicament qui guérit tout, qu'il est entré à Jersey sans papiers, qu'il sort de prison et qu'il a un mandat d'arrêt aux fesses ! A moi ! Le chef de la police ! Je me suis dit : "*Frank, il n'y a que trois solutions : ou ce type est fou, et je dois le faire enfermer d'urgence à l'asile ; ou c'est un gangster, et il faut que je le colle en taule illico ; ou il a raison, et il faut que je lui donne une chance.*" Comme t'avais pas l'air trop dangereux, j'ai décidé de choisir la troisième solution. Mais j'étais pas sûr que ce soit la bonne... Quand je suis rentré à la maison avec ta bouteille, je l'ai posée sur ma table de nuit, je l'ai regardée longtemps, mais je n'y ai pas touché. Et puis une nuit, je souffrais tellement que je me suis dit : "*Tant pis si c'est du poison, je préfère encore mourir que d'avoir mal comme ça !*", et j'ai bu une rasade au goulot. Non seulement je ne suis pas mort, mais j'ai même réussi à m'endormir et il m'a semblé que j'avais moins mal le lendemain matin. Alors j'ai pensé que j'avais peut-être bien fait de ne pas te réexpédier chez les Français..."

Frank commence alors sa cure de G5 et, deux semaines plus tard, retrouve un sommeil normal et constate une nette amélioration de son état. Au bout d'un mois, ses douleurs

dorsales ont disparu. En moins de huit semaines, le G5 est ainsi venu à bout des souffrances qui, depuis dix-huit ans, contraignaient Frank à absorber quotidiennement de puissants et dangereux analgésiques.

Quand il revient me voir au *Dolphin*, le Connétable est donc devenu un partisan enthousiaste du G5, et je lui propose de devenir le distributeur exclusif du produit pour les îles anglo-normandes.

Il accepte.

Peu à peu, lentement mais sûrement, je poursuis ma reconstruction : j'achète d'abord un téléphone portable, mon premier lien direct avec le monde depuis un an ! Puis mes amis me procurent une adresse officielle, laquelle me permet d'ouvrir un compte bancaire et d'obtenir une carte de crédit internationale. Or, il faut savoir que dans les démocraties anglo-saxonnes la présentation d'une carte bancaire (surtout domiciliée à Jersey, paradis fiscal) équivaut à une justification d'identité : je deviens alors officiellement Loïc Le Ribault, libre de me déplacer comme je l'entends en Grande-Bretagne. Bientôt, je peux même m'offrir le luxe d'un blazer, d'une cravate, de deux chemises et de deux pantalons neufs. Au sens propre du terme, je fais peau neuve : depuis près d'un an, je portais les mêmes vêtements que ceux que j'avais en prison. Elimés, rapetassés, usés jusqu'à la corde, ils m'avaient été fidèles jusqu'à la mort, mais me rappelaient de bien mauvais souvenirs...

Et, tout seul dans ma chambre, j'écris, j'écris toujours...
J'écris quoi ?

Tout simplement mon rapport de surexpertise pour le juge Chapart au sujet de l'affaire Chanal !
Ce n'est que le 1er novembre 1997 que celui-ci est enfin terminé et que je l'expédie au juge.

Première mission accomplie...

HISTOIRE BELGE

Décembre commence par une catastrophe.

Pour accélérer les expéditions de G5, mes agents belges se rendent plusieurs fois par semaine à la poste de Givet, petite ville située à quatre kilomètres de la frontière avec la France. Mais du mauvais côté : du côté français.

Les postiers, ravis, voient le chiffre d'affaires de la petite poste augmenter en flèche, d'autant que les expéditions sont effectuées dans des paquets *Diligo* pré-affranchis et payés d'avance.

On n'a jamais expédié autant de courrier depuis Givet.

Intrigué, un des postiers demande à mes agents ce qu'ils envoient ainsi, et les malheureux lui donnent un exemplaire de la brochure *Le G5 - Historique et applications thérapeutiques*, dans laquelle figure un résumé de mes mésaventures.

Or, ce postier est un fonctionnaire zélé, du style de ceux grâce auxquels, pendant la seconde guerre mondiale, la police et la gendarmerie françaises purent s'enorgueillir de tant d'arrestations de Juifs et de résistants pour le compte de leurs maîtres respectés du moment : les nazis.

Le postier, donc, court informer la police qu'un dangereux criminel évadé vient plusieurs fois par semaine au bureau de Givet pour procéder à ses expéditions illicites.

Interrogé, il donne une description précise de l'agent qui, par hasard, me ressemble vaguement.

Persuadé qu'il s'agit de moi, le S.R.P.J. envoie ses limiers en planque dans la poste de Givet, où ils restent à l'affût derrière les comptoirs plusieurs jours durant, guettant leur gibier.

Jusqu'au 2 décembre.

Ce jour-là, mon malheureux agent voit fondre sur lui le bras séculier de la justice sous les traits de plusieurs inspecteurs qui, persuadés de me tenir, lui passent illico les menottes, l'embarquent et le placent en garde à vue.

Découvrant qu'il ne s'agit pas de moi, la police essaie de lui extorquer mon adresse. Avant de partir, j'avais prévenu

mon agent qu'en cas d'arrestation il pouvait raconter ce qu'il voulait, y compris la vérité, puisque de toute façon je serai hors de portée des griffes de la police française. Il indique donc sans se faire prier plusieurs des adresses auxquelles il m'écrivait, notamment à Guernesey, à Jersey et... en Dominique . Mais lui-même ignore une chose : je n'habite à aucune de celles-ci, le courrier ne me parvenant qu'en fin de parcours à une adresse réelle connue seulement de deux amis vivant à l'étranger, simples intermédiaires chargés de collecter le courrier pour moi avant de me le réexpédier sous un autre nom.

Trente heures plus tard, mon agent est relâché. Malheureusement, tous ses colis ont été saisis.

Quinze jours après, le 18 décembre 1997, la police belge essaie de réparer le fiasco du S.R.P.J. et débarque au domicile de mes agents, saisit le stock de produit, des documents, et le disque dur de leur ordinateur, pensant y trouver la liste des patients. Ils perquisitionnent aussi soigneusement la maison en espérant m'y trouver, allant jusqu'à fouiller sous les lits. En vain : à ce moment précis, je contemple les côtes de France du haut du rocher où Victor Hugo pratiquait le même passe-temps.

Cette offensive policière a trois conséquences immédiates.

La première, l'inculpation de mes amis par un juge de Neufchateau nommé Connerotte qui, semble-t-il, instruit toujours cette grave affaire à l'heure où j'écris ces lignes.

La seconde, l'interruption brutale de l'envoi des royalties grâce auxquelles je survis.

La troisième est un crime contre les Droits de l'Homme.

Car depuis cette date, sur ordre de Connerotte, la police municipale (autrement dit les gardes champêtres !) de la commune de Libin relève mon courrier tous les jours, en infraction flagrante avec l'article n° 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, les règles internationales régissant le secret médical et le droit de chaque être humain à

choisir les thérapies qui lui conviennent !

Nombre de patients, étonnés de ne pas recevoir le produit qu'ils avaient commandé - ou, pire, inquiets de ne pas avoir mon opinion après l'envoi de dossiers médicaux confidentiels qui m'étaient destinés - me contactent en me demandant des explications. Informés par mes soins, certains demandent la restitution immédiate du courrier qu'ils m'ont adressé. Voici un exemple de la lettre [100] qu'ils reçoivent alors des gardes champêtres désormais chargés par un obscur juge d'instruction de veiller sur la santé de mes patients français :

" *Madame, Monsieur,*

Suite à votre courrier reçu ce jour, je vous informe que, dans le cadre d'une affaire qu'il instruit, Monsieur le Juge d'Instruction Connerotte à Neufchateau a décidé de saisir tous les envois adressés à la B P 4 de 6890 Libin. A sa demande, ce courrier nous est remis par le Percepteur des Postes et conservé non ouvert à notre bureau. Il nous est donc actuellement impossible d'identifier les expéditeurs et de les informer de la situation. Nous pouvons néanmoins vous assurer que, si ces courriers contiennent des chèques, ceux-ci ne seront pas présentés à l'encaissement.

Nous ne manquerons pas de vous informer des dispositions éventuelles qui seraient prises par Monsieur Connerotte.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signé : Etienne Alexandre, garde champêtre

Copie adressée à Monsieur le Juge Connerotte. "

DANGER : POLICE !...

Pour m'éliminer, le ministère de l'Intérieur avait osé truquer des dossiers criminels.

Maintenant, démasqué mais loin de se repentir, il n'hésite pas à mettre délibérément en danger les patients atteints des maladies les plus graves, et ce avec la complicité des magistratures française et belge !

---

100 Expéditeur : Police Communale - 6890 LIBIN (Belgique) - Rue du Commerce 14 - Tél. : 0032 61/655710 - Fax: 0032 61/656381

Cette attitude est criminelle.

La preuve ?

Juste ces deux lettres de patients (mais j'en possède des dizaines d'autres).

Madame Janine L., St Astier (24), 15 septembre 1997.- "*(...) Que vous dirai-je sur les produits des escroqueries? Que j'y ai sauté à pieds joints, désirant à tout prix en avoir, après les trois litres que j'avais eu à Biganos lorsque vous y étiez avec ce jeune Allemand dont je me souviens bien. J'ai donc acheté à la Sodisil et à Périgueux chez une madame Delbavy qui vend pour une société implantée à Langon* [101] *(...). J'ai demandé des rensei-gnements, et on m'a dit tout le mal possible de vous (ce que vous relatez d'ailleurs bien dans Le Prix d'une Découverte, jusqu'aux tableaux volés, etc., etc.). J'ai voulu essayer ce produit, et n'ai pas pu le boire ; je l'ai rapporté et à force de menacer, j'ai obtenu le remboursement six mois plus tard ! Toutes les bouteilles que j'ai achetées n'ont donné aucun résultat, et pour cause... J'ai eu le malheur de perdre mon mari le (...). Après avoir fait une chute, il a dû être admis à l'hôpital Pellegrin à Bordeaux pour un traumatisme crânien dont il se remettait bien. Mais, là, il a attrapé un staphylocoque doré ! J'ai vécu un calvaire, RIEN n'a pu en venir à bout, six mois de combat incroyable.* ***Ah ! Si j'avais eu le vrai G5, hélas ! Je me raccrochais à tout, mais je n'avais plus le vôtre... Tous ces escrocs devraient, EUX, être punis. La justice est bien décevante.***

(...) un jour viendra où vous connaîtrez le grand succès et le bonheur ; c'est ce que je désire pour vous, la roue tourne, vous verrez, les méchants connaîtront leurs revers et capituleront. Moi, je suis confiante : j'ai eu trop de résultats avec les bouteilles que j'avais eues par vous-même. (...)"

Mademoiselle Valérie Z., St Vincent Sur Graon (85). Lettre adressée à Maître Tchikaya le 8 janvier 1998.- "*Atteinte d'une maladie devant laquelle la médecine classique est impuissante, je suis traitée au G5 depuis trois*

101 *Périgord Diffusion*

ans par le Docteur Loïc Le Ribault et désormais rétablie, ainsi qu'en font foi les analyses de sang dont je dispose. (...) Or, mon traitement a été interrompu à deux reprises en moins d'un an, la première fois suite à l'emprisonnement scandaleux du Docteur, et la seconde ce mois-ci à cause de la saisie par la police française d'un envoi de G5 qui m'était destiné. ***A chaque fois, les inter-ruptions de traitement se sont traduites par une rechute dramatique et spectaculaire de mon état de santé (ainsi que le prouvent les examens médicaux).***

Je vous informe donc que j'ai décidé de porter plainte pour non assistance à personne en danger contre le juge d'instruction Reynal qui m'empêche d'être soignée par le Docteur Le Ribault, comme c'est mon droit le plus absolu, et met ainsi délibérément ma vie en danger.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'indiquer la procédure à suivre. "

LES MEDIAS MUSELES

Mon dossier de surexpertise concernant l'affaire Chanal est maintenant entre les mains du juge Chapart.

Désormais, il importe que les magistrats et le grand public sachent les infâmies commises par la police en tous domaines.

Pour cela, il faut l'aide de la presse. Un bon journaliste, travaillant pour un quotidien indépendant.

Le journaliste, ce sera Jean-Marc Rocca-Serra, le journal, ce sera *Le Courrier Picard*.

Après des contrôles approfondis, le journal publie toute mon histoire (depuis le C.A.R.M.E. jusqu'au G5, en finissant par le scandale de l'affaire de Mourmelon) les 9 et 10 décembre 1997.

Auparavant, pour annoncer la bombe, le journal a organisé le 8 décembre une conférence de presse à laquelle sont invités de nombreux journaux, la télévision et l'agence *A.F.P.*

Le lendemain, surprise : aucun média n'a repris l'information !

Pour une excellente raison : **le ministère de l'Intérieur est intervenu pour interdire cette diffusion** !

Un seul journal aura le courage de reprendre l'information : *Le Meilleur*, dans son édition du 20 décembre 1997.

La preuve que cette révélation dérange, c'est que la nuit suivant la publication du premier article (plus spécifiquement consacré à la rénovation de la police scientifique) Rocca-Serra fut réveillé par un coup de téléphone anonyme le menaçant de mort, en spécifiant "*qu'il ne fallait pas déterrer les vieux cadavres*".

Or, l'aventure du G5 ne peut à l'époque être considérée comme un "vieux cadavre" ; par contre, l'historique de la rénovation de la police scientifique et la révélation des truquages des dossiers de l'affaire Chanal, eux, sont bel et bien de vieux squelettes d'Etat que l'article exhume aux yeux de tous...

Depuis, d'ailleurs, aussi bien la police que la gendarmerie continuent paisiblement à réécrire leur version de la rénovation de la P.T.S.

Ainsi, le 21 mars 1998, *France Soir* publie-t-il un article sur l'affaire de " *la tuerie de Huos* " [102]. Cette fois, c'est la gendarmerie qui fait sa réclame : " *(...) L'observation des éclaboussures de sang, au plafond, filmées par les gendarmes ? Déterminante, en ce qui concerne le "suicide" de Fernando. Des spécialistes de l'Institut de recherches criminelles, auxquel nous consacrons ce dossier, peuvent, au moyen de telles traces d'hémoglobine, tirer des conclusions de type " balistique ". Enfin, pour ce qui est du coup de fusil fatal au beau-frère, les expertises menées à l'époque par un*

[102] A Huos, un nommé Jacomet découvrit en rentrant du travail les cadavres de son épouse, de sa belle-soeur et de son beau-frère (Fernando). Les femmes avaient été massacrées à coups de marteau, de hache et de fusil. Fernando gisait, le crâne éclaté, un fusil de chasse à côté de lui. Les gendarmes avaient évidemment conclu que Fernando, après avoir tué les deux soeurs, s'était donné la mort. Aucun prélèvement n'avait été réalisé sur les cadavres, ni sur Jacomet. Celui-ci, soupçonné pourtant du triple meurtre, avait été emprisonné puis relâché faute de preuve matérielle. Nommé expert plus tard, j'avais démontré que Fernando ne s'était pas suicidé et prouvé que Jacomet avait menti. Pour cela, il avait fallu que je répare dans la mesure du possible toutes les bêtises et les omissions accumulées par la gendarmerie.

laboratoire privé[103] *(CARME) avaient été contestées. Là encore, le savoir actuel des gendarmes pourrait être précieux. (...)* ".

Inquiétant, quand on sait que, dans cette affaire, les traces de sang n'avaient précisément pas été exploitées par la gendarmerie, qu'elles avaient simplement été photographiées et non filmées, qu'une multitude d'indices étaient passés inaperçus des enquêteurs (l'emplacement du sabre doit leur rappeler quelque chose, non ? Et l'herbe foulée? Et l'humidité imprégnant un des corps ? Et les traces de sang non observées sur une porte ? Et les vêtements déplacés par les gendarmes ? Et le képi déposé sur le porte-manteau au milieu de ces derniers ?). N'empêche que je suis désormais rassuré : si l'on en croit le journal, les gendarmes sont désormais capables de faire " parler " les indices que j'ai collectés et qu'ils n'avaient pas vus ! J'ajoute que, bien entendu, mes expertises n'ont pas été contestées, mais démolies *a priori*, comme nous avons désormais la preuve qu'elles l'étaient systématiquement.

C'EST LA CHENILLE QUI REDEMARRE !

Totalement privé de ressources après l'arrestation de mes agents belges, je sollicite un crédit auprès du manager du *Dolphin*, qui me l'accorde jusqu'à la mi-janvier.

Appelé au secours, Lucien Fahy doit me refuser toute aide : sa société bat de l'aile, son bilan est catastrophique, ni elle ni lui n'ont le moindre centime disponible.

Les fêtes de fin d'année s'annoncent moroses et totalement désargentées. Heureusement, Fabienne vient pour la Saint-Sylvestre. Elle restera dix jours, bloquée par une tempête énorme qui empêche la traversée de tout ferry.

Dans le port de Gorey Pier, trois bateaux de pêche sombrent en une nuit.

Et moi aussi, je sombre...

Il faut faire quelque chose.

Or Frank Amy vient de recevoir son premier arrivage de G5.

103 On va le savoir, hein, que le C.A.R.M.E. était " privé "...

Je décide alors de recommencer les consultations, malgré les risques que cela représente. Après *Les Boïens* à Biganos, ce sera le *Dolphin Hotel* à Jersey.

En un mois à peine, c'est le succès.

Je commence d'abord par soigner le personnel des hôtels de Gorey Pier que sa profession expose à toute une série de maux : brûlures et coupures en cuisine, chutes, problèmes lombaires à cause de trop longues stations debout, etc., sans compter, bien sûr, les rhumatismes dont souffre la majorité des îliens.

Mais la population de Jersey a une autre particularité : elle est composée de dix pour cent de Portuguais (essentiellement originaires de Madeire), bien intégrés et qui monopolisent littéralement l'industrie hôtelière. Autrement dit, mes premiers patients jersiais sont en réalité des Portuguais, qui s'empressent d'informer leurs concitoyens des bienfaits du G5, lesquels transmettent la nouvelle à leurs employeurs ou collègues jersiais.

Une fois de plus, comme à Biganos, comme à Antigua, comme en Belgique, c'est la boule de neige.

Ma moyenne est bientôt de dix à quinze consultations quotidiennes, et mes fins de mois ne sont plus un problème.

Ici aussi, les consultations sont gratuites, mes seuls revenus étant les royalties que me rapportent les ventes de bouteilles de G5 fournies aux patients par Frank. Pour que le produit puisse être diffusé, il a fallu le débaptiser. En effet, l'appellation "*G5*" est protégée dans le Royaume-Uni et réservée pour un appareil utilisé par les kinésithérapeutes. Nous avons donc décidé de l'appeler officiellement "*OS5*" (pour *Organic Silica 5*). Pour les patients, toutefois, il restera toujours l'irremplaçable G5 [104].

En six mois, je soigne - tout seul - près de deux mille personnes, soit plus de deux pour cent de la population de l'île.

Et, une fois de plus, j'accumule des centaines de témoignages :

" *Travaillant en moyenne douze heures par jour, toujours debout et obligé de me déplacer sans cesse, je*

[104] Prononcer "*Dji Faïve*"

souffrais depuis des années d'irritations au niveau de l'aine qu'aucun médicament de pouvait traiter durablement. Le docteur Le Ribault m'a offert du gel de G5 que j'ai appliqué un jour où je souffrais particulièrement. Une seule application a suffi. Depuis un mois, je n'ai subi aucune rechute, mais je garde précieusement le produit en cas de besoin..."

" *La semaine dernière, j'ai été agressé en ville par un homme ivre qui m'a mordu profondément à la joue droite (traces de dents sur une surface d'environ quatre centimètres pour deux millimètres de profondeur). J'ai décidé de faire le soir même un cataplasme de G5, et de recommencer le lendemain. Trois jours plus tard, aucune trace n'était visible*".

" *Soigné depuis quinze ans pour le diabète, j'ai recontré Loïc Le Ribault dans l'hôtel où il séjourne. Après un mois de cure de G5, mes analyses de sang sont redevenues normales*".

" *Je suis carreleur et comme beaucoup de gens qui font mon métier, je souffre en permanence depuis des années d'une tendinite au bras droit qu'aucun médicament ne pouvait guérir. On m'a donné les coordonnées de Monsieur Le Ribault, et je lui ai rendu visite. Il m'a fait un cataplasme de G5 pendant une demi-heure, j'ai senti de la chaleur qui envahissait mon bras, et la douleur a disparu. C'était voici trois mois, et depuis la douleur n'est jamais revenue* ".

" *Le mois dernier, j'ai rencontré purement par hasard le Dr Loïc Le Ribault, qui a remarqué que je souffrais des articulations au niveau des genoux et des chevilles. Il s'est présenté et m'a dit : " Je peux vous soigner en quelques heures ". A mon grand étonnement, après avoir absorbé trois cuillerées à soupe de G5, j'étais totalement soulagé au bout de deux heures, sans aucun effet secondaire, et pour tout dire maintenant je me sens un autre homme.*

J'ai également vu de mes propres yeux des personnes qu'il a traité de nombreuses maladies différentes, et je leur

ai parlé.

On ne doit pas laisser cet homme être ignoré ; il pourrait faire tant pour les gens de cette île de Jersey qu'on doit lui souhaiter de réussir à créer ici sa clinique. (...) Je n'ai pas la moindre hésitation à le recommander sans aucune réserve."

" Cher Docteur, je vous adresse cette lettre pour vous informer des résultats obtenus par mon épouse, R.J., depuis qu'elle utilise le G5 suite à notre rencontre juste avant Pâques.

Comme je vous l'avais expliqué à cette occasion, on a diagnostiqué chez elle une sclérose en plaques en 1990. Depuis lors, son état s'est détérioré à un point tel que maintenant elle n'a pratiquement plus de forces dans les parties supérieures et inférieures du corps, moyennant quoi elle est contrainte de rester dans un fauteuil roulant, et incapable de faire quoi que ce soit par elle-même. Sa maladie a également affecté sa vue, sa voix et sa circulation sanguine.

Depuis notre rencontre avec vous, elle boit quatre cuillères à soupe de G5 par jour. Les résultats sont les suivants :

Un incroyable renforcement de sa voix (...), tel que plusieurs personnes (dont le kinésithérapeute qui la soignait l'année dernière) l'ont constaté. Elle chante même maintenant à l'église !

La circulation du sang est meilleure. Avant d'utiliser le G5, les pieds de mon épouse étaient froids comme de la glace, même lorsque le temps était chaud. Même si désormais il lui arrive encore d'avoir les pieds froids, ce phénomène se produit rarement et sa sévérité est très éloignée de ce qu'elle était auparavant.

Au point de vue de la force de ses jambes : Avant d'utiliser le G5, se mettre en position debout lui était difficile. Maintenant, c'est beaucoup plus facile. Les infirmiers qui vient chez nous la lever le matin et la mettre au lit le soir ont tous constaté combien il est plus facile de la manier parce qu'elle a beaucoup de force dans les jambes. Une fois, elle a même réussi à regagner toute seule son

fauteuil roulant en s'aidant des poignées fixées au mur. Cet exploit a stupéfait les dames qui se trouvaient avec elle à ce moment-là.

Elle est également moins fatiguée. Une fois par semaine, mon épouse va dans un centre de Gorey avec un groupe de personnes handicapées. Avant d'utiliser le G5, c'était un jour où l'on pouvait être certain que le soir elle serait très fatiguée, à tel point qu'elle s'endormait vers 20h30. Ce n'est plus le cas depuis qu'elle utilise le G5. Ce produit lui a donné davantage d'endurance. Maintenant, elle est encore fatiguée à son retour, mais ça n'a rien à voir avec ce que c'était avant.

Tout ce que je peux dire, c'est que le G5 n'a peut-être pas accompli de miracle, mais qu'il est évident qu'il a un effet positif sur mon épouse. Elle continue à le prendre, et qui sait jusqu'où il nous conduira ? Mon épouse est si convaincue des effets bénéfiques du G5 qu'elle l'a recommandé à plusieurs amis et je présume que certains d'entre eux l'utilisent maintenant. Qu'il continue longtemps à soulager ceux qui souffrent et que les médecins eux-mêmes sont incapables de guérir."

Certains médecins de l'île commencent à se poser des questions : depuis des années, ils ont des patients qui sont de véritables rentes, arthritiques et rhumatisants chroniques qui viennent scrupuleusement les consulter une ou deux fois par mois pour recevoir leur ration de coûteux médicaments qui les maintiennent en état sans les guérir. Or, depuis plusieurs mois, ces patients vaches-à-lait semblent avoir disparu. Sont-ils morts ? Leur état a-t-il empiré au point qu'ils ne puissent plus se déplacer ? Auraient-ils eu le toupet de changer de praticien ? Devant la gravité de la situation, les médecins décident d'entreprendre une enquête et investissent dans des appels téléphoniques. Les patients répondent, donc ils ne sont pas morts. Seraient-ils enfin guéris, malgré les médicaments prescrits ?

Le patient : " Oui, oui, je suis guéri..."

Le médecin (terriblement désappointé, mais le ton faussement enjoué) : " Ah, vous voyez ! Après toutes ces années, le traitement que je vous ai prescrit a finalement agi!"

Le patient : "Non, non, du tout. J'ai été traité au *Dolphin Hotel* par un docteur français en une semaine à peine..."

Renseignements pris, les médecins doivent se rendre à l'évidence : il y a bel et bien, au *Dolphin*, un pirate breton qui a le culot de guérir leurs malades !

Paradoxalement, mon détracteur le plus acharné est un médecin français installé dans l'île depuis fort longtemps. Informé de l'existence du G5, il prétend dans un premier temps que ce produit est dangereux. Invité par des amis communs à dîner chez eux en ma présence pour discuter avec moi, il refuse. Des patients qu'il n'a pu soigner lui apportant des preuves irréfutables que le G5 les a guéris, il affirme que "le produit est peut-être valable", mais que je suis un charlatan. Aux personnes étonnées qui lui demandent comment le G5 peut être valable si moi je suis un charlatan, il lance cette réponse admirable :

- Parce qu'autrefois Le Ribault travaillait pour l'armée. Il a volé la formule du produit aux militaires, c'est pour ça qu'on l'a mis en prison !

C.Q.F.D.

Il ne me manquerait plus qu'une inculpation pour espionnage militaire !

Ce n'est toutefois pas lui, mais cinq médecins jersiais qui finalement portent plainte contre moi, et la police décide d'enquêter sur mon compte. Ils procèdent intelligemment (ils n'appartiennent ni à la police ni à la gendarmerie françaises), et envoient à plusieurs reprises des espions se faire soigner. J'identifie immédiatement ceux-ci : quand ils demandent à payer la consultation, je leur indique qu'elle est gratuite, car je ne suis pas inscrit comme praticien à Jersey et n'ai donc pas le droit de me faire rétribuer. Les espions insistent lourdement, précisant que personne ne le saura et qu'ils paieront en espèces. Or, un Jersiais normal n'insiste **jamais** pour payer ! Il n'existe pas au monde de population plus avare. J'ai soigné des milliardaires arrivés au volant de leur *Rolls Royce* tordus de douleur et soignés en une heure repartir sans acheter de produit parce que c'était trop cher ou même, une fois, me demander une facilité de paiement [105] ! L'insistance des

105 Parfaitement authentique, et je pourrais raconter des dizaines d'histoires comme celles-là.

espions à dépenser de l'argent quand je ne leur demande rien est donc aussi éloquente que la présentation d'une carte de police. La question suivante concerne bien entendu la délivrance d'un litre de G5. En ai-je ici de disponible ? Réponse : oui, quelques bouteilles. Puis-je leur en fournir une? Certainement. A quel ordre doivent-ils rédiger le chèque? Au nom de Frank, bien entendu, chargé de la diffusion du G5, ou plutôt de l'OS5, à Jersey.

Frank, le Connétable, chef de la police.

En conséquence, la réponse des enquêteurs aux médecins qui ont porté plainte contre moi est très claire : de quel droit peut-on empêcher d'exercer un thérapeute qui traite gratuitement les gens et, non content de leur faire ce cadeau, les guérit en plus ?

Belle preuve que Jersey est une authentique démocratie.

Ce sont donc uniquement les royalties qui, comme d'habitude, me font vivre, et c'est bien suffisant.

D'autant que, parallèlement, j'ai créé un réseau de distribution clandestin en France qui démarre très fort.

En Suisse, à l'initiative du docteur Pascal Pointaire, des médecins se sont regroupés pour créer une association dont le but est de collecter et diffuser toutes les informations scientifiques concernant le G5. Elle s'appelle *ATHOS*, et ils m'ont fait l'honneur de m'en offrir la présidence [106].

En Suisse encore est créé un site internet offrant toutes les informations nécessaires sur le G5 [107].

L'excellente revue *Les Dossiers* [108] consacre plusieurs pages au G5 et, grâce à elle, de nombreux lecteurs découvrent l'existence du silicium organique. L'adresse indiquée dans l'article étant celle de Frank à Jersey, j'entre ainsi en contact direct avec de nouveaux patients français.

Tout un réseau, maille par maille, se met en place.

---

106 *Association pour les Thérapies par les Organo-Siliciés.* Voir les coordonnées de cette association en annexe de cet ouvrage.

107 WWW.LLRG5.COM

108 Journal *Les Dossiers* - 24580 PLAZAC (France) - Tél. : 05 53 50 79 71 - Fax : 05 53 51 09 75

L'IMAGE DU SIECLE

Pendant que je m'acharne ainsi contre vents et marées dans mon combat pour le G5 et le droit des Français au libre choix thérapeutique, des millions d'entre eux, les yeux rivés sur leur petit écran, se passionnent pour un enjeu autrement plus important : la Coupe du monde de foot-ball. Et j'ai beau prier tous les dieux que je connais et ceux que j'ignore pour que la France prenne une pâtée mémorable, je ne suis pas exaucé : elle gagne la Coupe !

Furieux et désolé, je rembarre vertement mes patients qui ont l'outrecuidance de me féliciter. Mes amis et les employés de l'hôtel, eux, se gardent bien d'aborder le sujet en ma présence.

En décembre 1999, *L'Express* publie un numéro spécial intitulé *L'album du siècle*, qui illustre parfaitement le niveau de débilité terrifiant auquel la civilisation occidentale est parvenue : sur les cent cinquante photographies sélectionnées censées représenter les évènements marquants du siècle, on en trouve en effet une consacrée à la Coupe du monde ! Sa mise en page elle-même traduit l'inversion des valeurs : d'un format de 14,5 cm sur 21 cm, elle surplombe un autre cliché plus petit (11,5 cm x 15,5 cm) intitulé *Famine au Soudan*, qui représente un homme décharné mourant de faim par terre. Abominable illustration d'une civilisation qui a perdu tout respect d'elle-même et des autres. Quant au commentaire, il me donne la nausée :

"*Ils l'ont fait ! (...) Frayeur contre le Paraguay, suspense contre l'Italie, angoisse contre la Croatie, apothéose face au Brésil : la France est championne du monde ! (...) c'est une certaine idée de la nation qui a fleuri en tricolore, et une certaine idée de la République qui a triomphé, de tolérance et d'intégration, d'exceptionnelle et invincible égalité.*"

Fermez le ban.

Que dira-t-on alors de l'homme qui, un jour, découvrira un remède contre le SIDA ou le cancer, qui fera régner la paix ou éradiquera la famine dans le monde ?

C'est simple : rien !

Pour une excellente raison : *les veaux ne le comprendront pas*, il n'intéressera donc pas les médias.

Tandis que le sport, c'est à portée de compréhension du premier imbécile venu. Tout le monde, dans sa jeunesse,a au moins une fois poussé une baballe ou enfourché une bicyclette ; chacun peut donc prétendre que, s'il n'est pas devenu champion de rugby ou n'a pas gagné le Tour de France, c'est parce qu'on ne lui en a pas offert la possibilité. Allez prouver le contraire. Tandis qu'une découverte qui change la face du monde, c'est une autre paire de manches ; peu de gens ont reçu - par la plus grande des injustices, d'ailleurs - le don leur permettant d'y prétendre un jour.

C'est ce qui explique qu'avec la complicité des médias les Gandhi, Béchamps (honteusement plagié par Louis Pasteur) et autres Einstein que personne ne comprend disparaissent de la scène publique au profit des Pelé, Zidane et Platini divers auxquels les veaux s'identifient sans peine.

C'est la consécration des médiocraties occidentales.
Elles en mourront un jour.
D'égoïsme et de bêtise.
Et le plus tôt sera le mieux.

Car la vraie image du siècle - ou plutôt du millénaire - qui meurt devrait être celle des gigantesques charniers humains dont ces médiocraties ont parsemé la terre.

LES COMPTABLES

Ah ben ça, alors !

Mon amie Jocelyne (qui a apparemment de bien mauvaises lectures) vient de m'envoyer une photocopie de publicité parue - c'est un comble ! - dans le numéro de juillet de *L'Essor de la Gendarmerie*, éditée par les retraités de cette administration crapuleuse.

J'y apprends que l'ouvrage *Les décorations françaises* vient d'être réédité ("réédité" ? Il a donc déjà été édité ?) et est en vente [109] pour la modique somme de 120 francs, port inclus.

L'auteur ? Ils sont deux.

Un nommé Eric Lacombe, commissaire priseur de son

[109] Je ne vous indiquerai pas l'adresse de l'éditeur...

état.

Et un certain Loïc Le Ribault !

L'ennui, c'est que je ne savais pas que mon livre sur les décorations avait été publié, ni à plus forte raison que nous étions *deux* auteurs !

Voici l'explication de ce mystère.

En juin 1991, alors que le C.A.R.M.E. est mort, le couple Bernard Caminade frappe à ma porte. Je ne les connais pas, mais ils ont entendu parler de moi et, se présentant comme gestionnaires, me proposent de créer un cabinet d'expertises pour lequel ils sont disposés à avancer les fonds nécessaires : environ 50.000 francs pour les investissements indispensables au lancement du cabinet et 25.000 francs pour les 50 % de parts du capital qui me seraient destinés.

J'accepte.

Dès l'ouverture du cabinet [110], des juges d'instruction qui me sont restés fidèles me recontactent pour quelques expertises.

Mais cette fois, j'ai décidé de m'adresser surtout aux avocats pénalistes, dont j'ai à maintes reprises pu constater l'ignorance envers tout ce qui touche aux problèmes scientifiques.

C'est un fiasco : sur un milliers d'avocats auxquels j'adresse un courrier de présentation, seuls six répondent.

Par contre des journalistes et des particuliers me contactent pour me convaincre d'étudier certaines affaires épineuses ou des erreurs judiciaires potentielles.

En un an, je vais en étudier plusieurs, dont certaines font beaucoup de bruit [111] : Christian Marletta (novembre 1991), *la Maison des Têtes* (avril 1991), Robert Maxwell (janvier 1992), *La Jonque* (mars 1992), la fameuse "liste" de Beregovoy (avril 1992), l'identification du faussaire de l'affaire Seznec (mai 1991), etc.

Avec tout ça, c'est à la police, à l'armée, aux politiciens, aux compagnies d'assurances et même à certains magistrats que je m'attaque.

Les premiers à comprendre que je cours à nouveau au désastre, ce sont les comptables Caminade. Surtout, ils

---

110 *Le Ribault Expertises*

111 Voir *Micropolis* (op. cité)

trouvent que ça ne rapporte pas assez, la défense de la veuve et de l'orphelin. Il faut dire que je travaille en général gratuitement pour les victimes ou leurs familles, me contentant de demander le remboursement de mes frais.

Alors, au mois d'août, prétextant un carnet de commandes bien rempli, mes comptables estiment que le cabinet a pris une forte plus-value et proposent de me céder leurs parts pour 100.000 francs, auxquels il convient d'ajouter bien sûr leurs honoraires (1.000 francs par jour de présence) et le remboursement de leur compte courant, soit un total de 200.000 francs.

J'accepte malgré tout, satisfait de me retrouver libre.

Comme ils ont un cruel besoin d'argent et qu'ils "ne veulent pas vendre leurs SICAV en ce moment", il est entendu que je leur règle immédiatement 60.000 francs, le solde dû devant être payé dans les trois mois.

Puis, le chèque en poche, épuisés par le travail, les Caminade partent en vacances en Alaska. Pour trois semaines. Mais non sans avoir pris certaines précautions. Comme ils sont comptables, ils comptent. Et je leur dois encore 140.000 francs, n'est-ce pas ? A titre de simple garantie, ils m'ont donc demandé de leur confier quelques petites choses. Pas pour les vendre, non, juste pour partir pêcher l'esprit tranquille.

Et ces "petites choses", je les leur confie effectivement.

Des "riens" qui, pour moi, représentent énormément :

- Une collection de trois cents voitures miniatures, dont une majorité de *Dinky Toys* dans leurs boîtes d'origine (les collectionneurs savent la valeur que ça représente), amoureusement choyées depuis que j'étais enfant ;

- Une collection de revues, d'affiches et de tracts authentiques de mai 1968, récoltés pendant que je m'amusais sur les barricades et dans les rues du Quartier latin en cette période inoubliable ;

- Cent photographies inédites sur plaque de verre réalisées par un correspondant de guerre en 1914-1918 ;

- Trois cent cinquante décorations militaires et civiles chinées aux quatre coins de France depuis l'âge de seize ans ;

- Une dizaine d'armes blanches (dont deux magnifiques sabres d'abordage) et deux fusils de guerre de la Première

Guerre Mondiale avec leur baïonnette (un *Mauser* et un *Lebel*) ;

- La maquette (avec mode d'emploi) d'un jeu de société que j'ai inventé ;

- Le manuscrit d'un livre sur les décorations françaises avec trois cents dessins originaux que j'ai mis cinq ans à réaliser à l'encre de Chine durant mes rares moments de loisirs.

Les Caminade rassurés étant partis embêter les saumons de l'Alaska, je continue sur ma lancée de redresseur de torts : une grosse compagnie d'assurances, suite à une expertise évidemment manquée par les laboratoires de la police, désaisit celle-ci et me confie le travail ; un célèbre chef d'entreprise, confronté à une grosse escroquerie dont la police n'a pu trouver l'auteur, me demande de résoudre le problème, et je réussis.

Alors, brutalement, exactement comme cela s'était passé pour *Carme-Bretagne*, les commandes payantes se raréfient au point de devenir inexistantes, les trésoriers payeurs généraux ne trouvent plus les fonds nécessaires pour me régler, les impôts me découvrent d'énormes dettes dont j'ignore (et eux aussi) l'origine, mes factures de téléphone deviennent mammouthesques et les banques annulent mes autorisations de découvert.

J'ai enfin compris.

Je ferme le cabinet, et je me fais tout petit, tout petit.

Mais il est évident que je n'empoche plus un centime.

Je ne peux donc régler ma dette aux Caminade, qui sont revenus d'Alaska depuis longtemps. Ils ont même monté un magasin de dépôt-vente d'antiquités et de curiosités à Bordeaux. Ainsi, d'ailleurs, qu'une maison d'édition qu'ils ont baptisée PE.CA.RI.

Car ils se sont brusquement découvert - allez savoir pourquoi - la double vocation tardive d'antiquaire et d'éditeur.

Dans les semaines qui suivent, ils bradent tous mes souvenirs et toutes mes collections.

Pour ne pas toucher à leurs SICAV, sans doute.

Parce que, pour un comptable, les SICAV, c'est évidemment plus important que des souvenirs d'enfance.

Et puis, tant qu'ils y sont, ils publient aussi mon livre.

Avec mon nom, c'est vrai.

Et celui d'un commissaire priseur dont le seul travail a été d'ajouter à mon texte et à mes dessins la valeur moyenne des décorations dans le commerce.

Et, au-dessous, ils ont ajouté le nom de Bernard Caminade... pour que celui-ci puisse avoir droit au statut d'auteur ! Parce que les petits profits, ça n'existe pas... Que voulez-vous, un chou, c't'un chou pour ces gens-là.

Ah, j'oubliais de vous dire, mais je suis sûr que vous vous en doutiez : il va de soi que je ne touche pas un centime de droit d'auteur sur les ventes de cet ouvrage, qui pourtant doit se vendre assez bien, puisqu'il vient d'être réédité. C'est sûrement vrai, puisque c'est la gendarmerie qui le dit !

Au fait, si parmi mes lecteurs il s'en trouve quelques uns qui sont intéressés par cet ouvrage, je vous informe que je viens d'en réaliser une édition-pirate [112].

C'est tout de même un comble d'en arriver à devoir faire une édition-pirate de son propre livre !

LES ITALIENS

A propos de livre, j'ai bientôt réuni de quoi faire éditer la première version du *Prix d'une Découverte*.

Il s'agit bien entendu d'une édition souterraine, aucun des éditeurs français contactés n'ayant eu le courage de publier cet ouvrage.

J'en ai commandé cinq cents exemplaires, dont trente doivent m'être expédiés à Jersey pour que les offre à des amis parlant français.

Les livres arrivent le 5 septembre 1998 par le bateau de la compagnie *Alizés* qui, pendant la saison, fait la liaison régulière entre la Normandie et Jersey.

Je ne prendrai pourtant possession de mes livres qu'un mois et demi plus tard.

Car, tandis que depuis la fenêtre de ma chambre j'observe l'accostage du bateau, je distingue deux hommes qui, sur le quai, regardent aussi la manoeuvre.

---

112 *Les décorations françaises*, par Loïc Le Ribault. 280 dessins, 220 pages, format 10,5 x 21 cm.

Et ces deux hommes, je les connais.

L'un d'entre eux est arrivé à Jersey voici un mois, et a loué un appartement dans un petit immeuble situé à cent mètres du *Dolphin*.

Quelques jours après, il apparaît pour la première fois au bar de l'hôtel, où je bois un verre en compagnie de Richard, ancien officier des Grenadiers de la Garde devenu un ami après que je l'aie soigné des douleurs dont son genou le faisait souffrir depuis vingt ans suite à un parachutage brutal.

Avec un très fort accent italien, il commande à boire et s'assied sur un tabouret à côté de nous. A l'évidence, il écoute chacune de nos paroles et, sous un prétexte quelconque, je vais dans ma chambre chercher mon appareil photographique. L'Italien me suit du regard jusqu'à ce que je disparaisse.

Mon appareil est tout petit, tient facilement dans une poche, m'accompagne partout et réalise des clichés d'excellente qualité. Revenu au bar, je l'arme et le braque sur Richard "pour avoir un souvenir de la soirée". En réalité, je vise l'Italien, qui s'en rend compte. Comme piqué par une guêpe, il jaillit de son tabouret et sort presque en courant, laissant son verre à moitié plein sur le comptoir.

Quelques jours plus tard, alors qu'il n'est pas client de l'hôtel, Richard le découvre dans le couloir menant à ma chambre. Il s'enfuit à son approche.

Le lendemain, c'est un Français que Richard surprend à minuit, dans le même couloir, étudiant l'issue de secours qui donne sur l'arrière de l'hôtel. Lui non plus n'est pas un client du *Dolphin*, et il prétend chercher les toilettes, pourtant situées un étage plus bas.

Pendant quinze jours, l'Italien semble avoir disparu.

Le 4 septembre, un autre Italien arrive au volant d'une voiture de sport rouge immatriculée en Grande-Bretagne et se gare devant l'hôtel. Il entre et réserve la suite du dernier étage. Or, je connais bien celle-ci. C'est un appartement équipé de trois chambres avec chacune un lit à deux places, jouissant d'une vue magnifique sur le port. La suite est totalement isolée du reste de l'hôtel et on y accède par une porte particulière très discrète ouvrant sur le chemin piétonnier qui, derrière l'hôtel, conduit au château de *Mont*

Orgueil.

Pourtant, l'Italien n° 2 est seul pour occuper cette suite conçue pour une famille nombreuse...

Il est rejoint le soir au bar du *Dolphin* par Italien n° 1, réapparu miraculeusement. Au volant d'une autre voiture rouge, également immatriculée en Grande-Bretagne.

Et les deux hommes qui, au matin du 5 septembre, contemplent sur le quai l'arrivée du bateau qui m'apporte mes livres, ce sont les deux Italiens.

Il est temps de m'enfuir !

Dans la *minute* qui suit, sans un "au revoir" à qui que ce soit, je suis parti, n'emportant sous le bras que mon ordinateur.

Par chance, ce jour-là, j'ai loué une voiture pour aller visiter des patients de l'autre côté de l'île et je m'engouffre dedans.

C'est d'une cabine téléphonique que j'appelle mon ami John qui, depuis longtemps, a prédit ce genre d'évènement et prévu pour moi une solution en cas d'urgence.

Une demi-heure plus tard, il est là avec quatre personnes dans deux voitures.

Pendant que deux d'entre elles reconduisent ma voiture de location avant d'aller récupérer mes affaires au *Dolphin*, John m'emmène chez lui.

Personne ne sait que John est un ami. Personnage en vue à Jersey, il habite une maison dont fort peu de gens connaissent l'adresse, protégée comme la banque d'Angleterre par une forêt d'alarmes électroniques.

En fuite une fois encore alors que je commençais à "faire mon trou" dans l'île, mon moral est loin d'être au zénith.

Le lendemain matin, il fait un temps splendide et, pour me changer les idées, John décide de m'emmener prendre le *breakfast* dans un petit café le long de la plage.

Sur le chemin du retour, tout près de chez lui, nous croisons une des voitures rouges qui roule très lentement. Impossible de se tromper : j'ai noté le numéro.

Hasard.

A la maison, nous racontons l'incident à la femme de John.

- Une voiture rouge ? s'étonne-t-elle. "C'est bizarre..."

- Qu'est-ce qui est bizarre ?

- J'avais oublié de te le dire, mais hier soir, vers minuit et demi, alors que vous étiez couchés, je suis allé prendre un thé dans la véranda qui donne sur le portail d'entrée. J'avais branché toutes les alarmes extérieures, comme d'habitude. J'étais à peine assise que tous les projecteurs branchés aux détecteurs de la cour se sont allumés : une voiture rouge venait d'entrer. Il faisait clair comme en plein jour et j'ai vu deux hommes à bord. Quand la lumière s'est allumée, ils ont fait une marche arrière à toute vitesse et sont partis ventre à terre vers la forêt.

Et elle nous donne un signalement qui correspond en tous points aux voitures des Italiens.

Autrement dit, ma cachette est déjà repérée.

Une fois de plus, je fais mes bagages.

Une fois de plus, John convoque ses quatre amis.

Une fois de plus, une voiture m'emmène vers l'inconnu.

Quand nous traversons en trombe la forêt, une voiture de sport rouge roule tout doucement vers la maison de John. Il y a deux hommes à bord [113].

VACANCES LONDONIENNES

C'est à bord d'un ferry au départ de Saint Hélier que je gagne Poole, sur les côtes du Dorset, en Grande-Bretagne. Après deux jours passés chez mon ami Derek, je gagne

---

113 Durant quinze jours après mon départ, on verra les deux voitures rouges explorer tout doucement le moindre recoin de l'île. Puis elles disparaîtront comme elles étaient venues.

En novembre 1998, je fais savoir à de nombreuses personnes que je viendrai à Jersey passer les fêtes de fin d'année. Juste avant Noël, les deux Italiens arriveront dans l'île, d'où ils ne repartiront qu'après la Saint-Sylvestre.

En mai 1999 (voir en conclusion de cet ouvrage), la revue *Vérités Santé Pratique* publie mon adresse officielle à Jersey. Le surlendemain de la publication du premier article, on repère les deux Italiens se promenant devant l'habitation.

Londres où un journaliste anglais m'a trouvé un appartement en plein centre ville, à cent mètres de *Covent Garden*.

Complètement anonyme, noyé dans la foule de l'immense capitale, je me sens en vacances, détendu, et je flâne comme le touriste que je suis devenu.

J'en profite pour poursuivre mon travail de lente reconstruction et fais l'acquisition d'une serviette de cuir *made in China* ainsi que d'une imprimante portable *made in Japan* pour mon ordinateur *Made in Taiwan*. Je m'offre même un luxe, un plaisir enfantin : une petite *Dinky Toys*, modèle réduit d'une *Traction Citroën*, semblable à celle que j'avais dans ma collection bradée par les sangsues Caminade[114].

Depuis juillet 1995, j'ai passé ma vie à l'hôtel, chez des amis ou en prison ; pour la première fois depuis trois ans, je suis dans "mon" appartement, libre d'aller et venir comme bon me semble, de faire les courses, le ménage, la vaisselle : servitudes et menues joies d'une vie quotidienne presque normale...

Je me suis même acheté une radio-cassette ! Je peux enfin écouter la musique que j'aime et non celle que d'autres choisissent pour leurs clients dans les hôtels et les restaurants. Fabienne m'a envoyé une cassette de Frida Boccara où, me dit-elle, une chanson pourrait avoir été écrite pour moi. Elle s'appelle *Le Taureau*, et en voici les paroles :

Il a dit " Ne t'attends pas
A des jours de grand soleil,
Je ne vois loin devant moi
Qu'un avenir incertain,
Qu'un avenir incertain,
Et le tien sera pareil."

Il a dit " Plus d'une fois
J'ai vécu comme un voleur

---

114 Je profite de l'occasion pour signaler à mes lecteurs que s'ils possèdent dans leur grenier de vieilles *Dinky Toys* oubliées, abandonnées et même très cabossées, ils feraient de moi le plus heureux des hommes en m'aidant à reconstituer ma collection d'enfant...

Et des chiens couraient après moi,
Derrière couraient des hommes,
J'avais peur de ces hommes,
Je ne crains pas les chiens."

Alors moi j'ai pris sa main,
J'ai dit " Ecoute-moi bien,
Je te suivrai n'importe où,
Je te suivrai n'importe où,
Je veux vivre avec ta peur,
Je veux battre avec ton coeur,
Raconte-moi d'où vient ta peur,
Raconte-moi ton coeur."

Il a dit "Où je suis né
L'homme vit dans un troupeau,
Si tu veux t'en échapper
Il faut être le taureau,
Il faut braver la mort,
Il faut être le plus fort.

Alors ils te courent après,
Ils te font saigner le corps,
Ils ne s'arrêtent jamais,
Ils frappent encore et encore,
Ils frappent encore et encore,
A toi de ne pas tomber.

Car celui qui a marché
Plus loin que sa misère,
Il chante pour ses frères
Et ses frères veulent le suivre
Et si les hommes sont libres
On ne peut plus les frapper."

Il a dit " Ne t'attends pas
A des jours de grand soleil,
Celui qui vit comme moi,
C'est chaque soir qu'il s'endort
Entre la vie et la mort,

Et tes nuits seront pareilles."

Après ces deux semaines de vacances, il faut reprendre le collier : j'ai décidé de partir en République d'Irlande, seul pays celtique indépendant du monde.

C'est par le train que je gagne l'ouest de l'Angleterre, invité chez mon ami Brian et son épouse Jane.

Le lecteur pourra s'étonner du nombre d'amis dont je semble disposer à travers l'Europe. A vrai dire, j'en suis le premier surpris. Le responsable, bien sûr, c'est le G5. Tous ces amis sont d'anciens patients guéris grâce à lui qui, témoins de son efficacité, sont scandalisés par l'acharnement dont je fais l'objet de la part de l'administration française et se sont offerts spontanément à m'aider dans mon aventure. Je crois qu'ils sont maintenant si nombreux qu'il n'existe que de rares pays au monde dans lequel je ne dispose pas au moins d'un point de chute !

Brian propose aussitôt de m'aider à franchir la frontière de l'Irlande. Théoriquement, il n'y existe pas de contrôles d'identité pour les visiteurs en provenance de la Grande-Bretagne, mais avec la chance qui me caractérise...

C'est donc dans sa voiture que nous prenons le ferry à destination de Rosslare le 5 octobre 1998.

LA VERTE IRLANDE

La traversée se passe sans histoire. Je vogue vers une autre île à découvrir. Après Antigua, la Dominique, Jersey, la Grande-Bretagne, c'est l'Irlande qui se profile à l'horizon. Arrêterai-je un jour de sauter d'île en île ?

Pendant le trajet, je me rémémore les photos magnifiques que j'ai vues de l'Irlande, les collines, les lacs innombrables gorgés de saumons et de brochets ; et puis, on m'a dit tant de bien de l'hospitalité irlandaise !

A l'arrivée, je sue à grosses gouttes au moment où Brian stoppe devant le poste de police. L'homme, souriant, assis dans sa guérite, jette un oeil rapide sur la plaque d'immatriculation du véhicule et demande (ou plutôt affirme):

- Vous arrivez d'Angleterre...

- Oui, oui !

Puis il nous regarde vaguement et dit :

- Et vous êtes tous les deux citoyens britanniques, n'est-ce pas ?

Brian, d'une voix ferme : "Yes !"

Moi, d'une voix bêlante : "Yêêêss..."

- Bon séjour en Irlande, Messieurs !

Ouf !

Je suis soulagé.

Il fait un temps splendide. Comme sur les photos des brochures de l'office du tourisme irlandais.

Le lendemain, il pleut (ça doit être passager), mais c'est d'un coeur joyeux que je loue une voiture : il faut que je me trouve un point de chute.

Je découvre avec ravissement l'amabilité des automobilistes que je croise sur les petites routes, qui, presque tous, saluent aimablement de la main.

Une journée passée à Dublin (sous la pluie) me donne le cafard : c'est une grande ville comme toutes les capitales. Je décide alors d'explorer le mythique Connemara et le Mayo sauvage.

C'est en chantonnant que je m'élance vers l'ouest sous une pluie diluvienne.

Comment ne pas pétiller d'optimisme quand on arrive dans le seul pays du monde dont l'emblème soit un instrument de musique, la harpe celtique, gravé sur les pièces de monnaie en compagnie d'un cerf, d'une bécasse, d'un saumon, d'un taureau ou d'un paon ?

En traversant le Connemara, je scrute désespérément le paysage à la recherche du plus petit lac, de la moindre colline, du plus petit fragment de plage : rien ! C'est comme si on les avait enlevés après le départ des touristes ! Mais non, ils sont tout simplement gommés par le rideau de pluie qui limite la visibilité à cent mètres...

Je décide de poursuivre au nord vers le County Mayo, et les gouttes semblent grossir à mesure que j'avance.

C'est à quatre heures de l'après-midi que le déluge cesse de tomber.

Un timide rayon de soleil s'infiltre en force entre des masses d'énormes nuages qui le coincent sans pitié.

Courageusement, il illumine un lac scintillant, des collines couvertes de centaines de moutons, un torrent, des vieilles maisons de pierre au toit de chaume, bref, un paysage de propagande, magnifique, d'une beauté à couper le souffle.

Au fronton d'un pub multicolore, il fait aussi étinceler l'alléchante enseigne noir et or de *Guinness*.

Un vrai pub, comme on n'en trouve qu'en Irlande, bourré de vieilles affiches, de bouteilles centenaires (vides, c'est pour la décoration), où brille le feu de tourbe à l'odeur inimitable.

Quand je m'approche, le tenancier, sourire fendu jusqu'aux oreilles, s'exclame :

- *What a lovely weather, isn't it* ?

Je suis abasourdi :

- Pardon ? Vous dites ?

- Qu'on a un sacré beau temps, tiens ! Vous ne trouvez pas ?

- Quand ça ?

- Mais là, maintenant ! Vous ne voyez pas que le soleil brille ?

- Euh... oui... depuis cinq minutes...

- Eh ben justement, c'est toujours cinq minutes de gagnées ! C'est pas tous les jours fête ! Faut en profiter !

Et il pose sur ma table la *Guinness* crémeuse dans la mousse de lequelle, avec les dernières gouttes, il a gravé en signe de bienvenue le trèfle à trois feuilles, symbole de l'Irlande et porte-bonheur.

En buvant ma pinte devant la cheminée, une vague inquiétude m'envahit : si cinq minutes de soleil déclenchent un tel enthousiasme, le climat ici n'aurait-il pas tendance à être très humide ?

Quand je quitte le pub, des trombes d'eau m'obligent à courir jusqu'à la voiture.

Après quinze jours d'errance sous la pluie, je trouve enfin l'hôtel qui me convient, un peu du style du *Dolphin*, mais devant lequel un lac remplace la mer. C'est le *Shamrock*.

Totalement isolé, il promet une tranquillité idyllique. Exactement ce qu'il me faut. Car j'ai décidé de rester longtemps sur place. Je ne sais pas pourquoi. Mais je sens qu'en Irlande beaucoup de choses vont avancer pour moi : dans un pays celtique, on doit s'attendre à des miracles.

Quand j'informe le patron que, si je me plais chez lui, je pense rester deux ou trois mois, il me regarde d'un air incrédule :

- Mais c'est la morte saison ! La pêche [115] est fermée !

- Je ne viens pas pour pêcher : je suis écrivain et je termine un livre. C'est pour ça que je cherche un hôtel calme...

- Oh alors là, pas de problème ! Ici, vous serez tranquille: la plus proche ville est à vingt kilomètres !

Et il me serre la main avec un grand sourire : en Irlande, les écrivains, les poètes et les fous sont toujours les bienvenus.

Dehors, il pleut.

Au *Shamrock*, je vais me tenir sage.

C'est promis.

Et je tiens ma promesse.

Quinze jours.

L'HOMME DU MONDE

Vers le 20 octobre, une journaliste de la chaîne télévisée de la *B.B.C.* m'appelle. Selon sa collègue de Jersey, en effet, il semblerait que grâce à un produit que j'aurais inventé des centaines de gens - dont beaucoup considérés comme incurables - auraient été guéris. Cette information est-elle exacte ? Et est-il également exact qu'un mandat d'arrêt ait été lancé contre moi par un juge français ?

Je ne peux que lui confirmer l'exactitude de ses informations, et elle me demande l'autorisation de me rencontrer en Irlande pour effectuer un reportage.

Quatre jours plus tard, elle est au *Shamrock* avec un preneur de son et un cameraman.

Miracle : pendant l'heure où on m'enregistre, il a cessé de pleuvoir, et le film peut être réalisé sur la terrasse de l'hôtel. Pour l'occasion, j'ai revêtu mon blazer et noué ma cravate.

---

115 Entendez par là la pêche à la truite et au saumon, seuls poissons dignes d'attention pour les Irlandais. Les autres, tels que le brochet, la perche, etc., rêve des pêcheurs et régal des gastronomes français, sont considérés comme des nuisibles immangeables tout juste bons à donner au chat quand par malchance on en attrape en traquant le poisson "noble". Leur capture est évidemment autorisée toute l'année. Sans permis.

Je porte une chemise de marque française offerte par une jeune Congolaise, ma cravate aux motifs celtiques est irlandaise, mon blazer et mon pantalon sont jersiais, mes chaussures sont anglaises, mes chaussettes belges et ma montre suisse ! Quant au sourire éblouissant que je décoche à la caméra, il est à moitié (prothèse inférieure) dû à la virtuosité d'un dentiste antiguais, et moitié (prothèse supérieure) dû à une émouvante collaboration internationale à partir d'une ébauche française modifiée en Belgique, ravaudée à Jersey et peaufinée en Irlande. Espèce de Gros Poucet d'un genre très particulier, je sème mes dents sur la terre entière. Mes périgrinations incessantes m'ont transformé en agence de voyage pour crocs curieux d'horizons nouveaux : au cours des trois dernières années, une incisive séduite par les Tropiques m'a quitté en Martinique, deux autres l'ont imitée sur une plage d'Antigua, cinq ont été exécutées à Arcachon quelques heures avant mon arrestation, une s'est évadée en Belgique, une autre s'est réfugiée à Jersey et deux ont pris le maquis en Irlande.

Il n'y a pas à dire : grâce à la justice française, je suis devenu, au sens propre, un parfait homme du Monde...

Le personnel du *Shamrock*, agglutiné devant l'hôtel, regarde d'un oeil interrogatif et écoute d'une oreille étonnée l'écrivain tranquille qui relate l'histoire d'un homme à la vie bien agitée. Peut-être évoque-t-il un personnage de son livre ? Mais alors pourquoi parle-t-il à la première personne ?

En fin d'après-midi, la *B.B.C.* s'en va.

Stupéfiée par ce qu'elle a appris, la journaliste a décidé de partir sur-le-champ à Jersey pour y rencontrer quelques uns des patients que je prétends avoir guéri.

Le reportage est diffusé le 17 novembre au cours du Journal Télévisé de la *B.B.C.* dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne et à Jersey. Je reconnais avec plaisir Frank, Richard et plusieurs de mes patients qui vantent les mérites du G5. Un médecin britannique reconnaît ne pas pouvoir expliquer son mode d'action, mais déclare que ce n'est pas une raison pour ne pas profiter de ses vertus.

Le même jour, la radio de la *B.B.C.* de Jersey diffuse à plusieurs reprises un long reportage au cours duquel s'expriment de nombreux patients guéris par le G5.

Submergé de demandes en quelques heures, Frank ne sait plus où donner de la tête.

IMAGE DE MARQUE...

Quelques jours plus tard, sur le site internet de l'*Irish Times*, paraissent deux documents consacrés à la police et à la justice françaises.

Sous le titre *En France, la moitié des meurtres ne sont pas résolus*, le texte du premier est le suivant :

" *(...) Environ 1.500 personnes sont assassinées chaque année en France, mais moins de 650 meurtriers font l'objet d'un procès. Parmi les cas non résolus, on trouve ceux de deux Irlandais, Trevor O'Keeffe, assassiné en 1987, et Shane McCartan, qui décéda dans d'étranges circonstances en 1994. Et la police n'a toujours pas trouvé le tueur en série parisien qui a violé et assassiné trois françaises et une étudiante hollandaise au cours des trois dernières années.*

"Les principaux problèmes des policiers français sont techniques et idéologiques", *a déclaré Monsieur Meney à l'*Irish Times. " Ils sont souvent négligents, ne protègent pas la scène de crime, et des indices tels que les empreintes de pas sont détruits. Ensuite, ils ne tiennent que très peu compte des rapports de témoins, car ils considèrent ceux-ci comme des délateurs. C'est un obstacle idéologique à la résolution des crimes".

Les enquêteurs français répugnent également à utiliser les tests ADN, considérés comme une atteinte à la liberté civique. La police anglaise, au contraire, dispose d'un banque de donnée sur l'ADN.

Dans le cas de Caroline Dickinson, l'écolière anglaise assassinée en Bretagne l'année dernière, les tests systématiques d'ADN n'ont été entrepris que suite à l'insistance de la famille de la victime, et cela seulement plus d'un an après le crime.

Mais le nombre véritable de meurtres non résolus en France est beaucoup plus important, dit Monsieur Meney. Selon le ministère de l'Intérieur, 15.000 personnes disparaissent chaque année. La plupart sont en fugue, mais environ dix pour cent - donc 1.500 personnes - ne sont

jamais retrouvées. De nouveau, une idéologie déplacée aide les criminels. "Si vous disparaissez en France, personne ne vous recherche", *déclare Monsieur Meney.* "La police dit que si la personne disparue est un adulte, lui ou elle a parfaitement le droit de disparaître. Mais très souvent, le personne a été kidnappée ou assassinée et personne ne s'en soucie".

Les meurtres en France sont souvent catalogués comme des suicides ou des accidents de voiture. "La police a tendance à se satisfaire de l'explication la plus simple", *dit Monsieur Meney.* "Elle ne regarde pas plus loin. En Grande-Bretagne et en Allemagne, par exemple, les policiers sont mieux formés et adoptent une attitude différente".

"Il n'y a pas de Justice" [116] *conclut froidement qu'en France des milliers de meurtriers sont en liberté. Messieurs Meney et Pradel critiquent la police parce qu'elle n'établit pas de relation entre des cas similaires.*

Parmi beaucoup d'exemples, ils citent celui de la disparition d'au moins dix jeunes filles sur la Nationale 90 entre Grenoble et la frontière italienne. Quand les journalistes ont interrogé les autorités locales, il leur a été répondu que seules quatre des disparitions étaient considérées comme suspectes.

"Aucune synthèse n'a été établie, en dépit de points communs évidents dans toutes ces disparitions. Plus grave encore, la police refusant d'établir un lien entre elles, aucune de ces affaires n'a été résolue.

Dans d'autres pays tels que la Grande-Bretagne", *continuent-ils,* " les autorités auraient établi des comparaisons. Elles auraient créé une cellule commune d'enquête et regroupé les informations. En France, il n'existe rien de tel. Dans certaines des affaires de la Nationale 90, aucune information n'a même été ouverte, comme si ces jeunes filles étaient tout simplement parties en vacances."

Les autorités françaises ont eu longtemps ce genre d'attitude dans le cas des "Disparus de Mourmelon", *dans lequel est concerné l'Irlandais Trevor O'Keeffe. Sept appelés français ont disparu dans la même région proche d'un camp militaire, mais en dépit du fait qu'à l'évidence un tueur en*

116 Titre du livre

série était à l'oeuvre, les autorités ont persisté des années durant à prétendre que les soldats disparus avaient simplement déserté."

Le second document, intitulé *Bataille perdue pour la justice française*, est essentiellement consacré aux l'affaires O'Keeffe et McCartan.

Voici quelques extraits de ce document :

- *Une moyenne d'environ 1.500 personnes sont assassinées chaque année en France. Les statistiques du ministère de la Justice révèlent qu'approximativement quarante pour cent des cas d'homicides conduisent à des inculpations. Il n'existe pas de statistiques disponibles pour les cas concernant des étrangers, mais si c'était le cas les deux décès non résolus d'Irlandais et le meurtre de vingt-quatre britanniques au cours des vingt dernières années montreraient que les meurtres d'étrangers sont rarement résolus : seuls quatre affaires sur les vingt-quatre concernant des sujets britanniques ont abouti à des inculpations. (...)*

*Maintenant, à chaque fois que l'*Irish Times *demande des commentaires au ministère de la justice français sur les affaires O'Keeffe et McCartan, son porte-parole Delphine Vara déclare :* "Le ministère ne peut pas faire de commentaires sur des affaires semblables. Les informations qui les concernent ne parviennent pas jusqu'ici. Tout est très décentralisé". *Il n'y a* "pas réellement de problèmes" *au sujet des meurtres non résolus d'étrangers, ajoute Madame Vara.* "Il s'agit de meurtres classiques. Les juges font diligence. Il n'existe pas de procédure spéciale pour les étrangers."

En Irlande, l'affaire Trevor O'Keeffe est ressentie d'une façon d'autant plus douloureuse qu'elle constitue une synthèse de l'incompétence abyssale de la police, de la gendarmerie et de la justice françaises.

Mais, en ce cas précis, s'agit-il bien d'incompétence ?

Ou de volonté délibérée de ne pas résoudre une affaire bien embarrassante ?

UNE AVALANCHE DE COÏNCIDENCES

Suite à la diffusion de ces documents et averti par un ami de ma présence en Irlande, le journaliste Harry McGee du *Sunday Tribune* vient me rendre visite au *Shamrock*. Nous parlons longuement de l'affaire Chanal, et il m'apprend que la mère de Trevor O'Keeffe, Eroline, cherche à me rencontrer depuis des années. Quand je lui dis que, de mon côté, j'essaie de joindre celle-ci depuis près de dix ans, il offre de servir d'intermédiaire pour une rencontre.

Celle-ci a lieu le 29 novembre 1998.

Eroline O'Keeffe est accompagnée de sa soeur Noeleen Slattery, docteur en médecines traditionnelles. Unies comme les doigts de la main, elles travaillent toutes deux avec acharnement pour que justice soit enfin rendue dans le meurtre de Trevor.

Les deux soeurs sont à l'évidence très méfiantes à mon égard et, dès le début de notre entretien, je leur donne un épais dossier contenant de nombreuses coupures de presse relatives au rôle joué par le C.A.R.M.E. dans la rénovation de la police scientifique française.

Je leur précise (mais elles l'avaient déjà appris par leur avocat...) que je fais l'objet d'un mandat d'arrêt officiellement délivré pour cause d'exercice illégal de la médecine, mais que celui-ci a été en réalité fabriqué à cause de mes activités en police scientifique... et notamment à cause de l'affaire Chanal, pour laquelle je détiens les preuves écrites et officielles que les contre-expertises effectuées par le laboratoire de police de Lille étaient entièrement et volontairement truquées.

Je leur remets un exemplaire complet de mon rapport de surexpertise rendu au juge Chapart le 1er novembre 1997... et découvre avec surprise qu'elles en ignoraient jusqu'à l'existence !

Je leur donne également la traduction en anglais du chapitre de *Micropolis* consacré à l'affaire Chanal.

Je leur confirme que c'est bien moi qui, deux jours durant, ai fouillé le véhicule de Chanal, prélevé des centaines de cheveux à l'intérieur, découvert les slips, etc. Je leur apprends que, pendant toute cette opération, menée en

présence notamment du Capitaine de gendarmerie Vaillant, le Centre de Perfectionnement de Police Judiciaire de Fontainebleau (gendarmerie) a effectué un enregistrement vidéo de la fouille. On sait que cet enregistrement, qui a une durée de plusieurs heures, ne figure pas dans le dossier.

Je les informe aussi que, dans mon rapport de novembre 1997, j'ai fait de nombreuses suggestions pour exploiter des indices qui ne l'avaient pas été par les laboratoires de police, mais devraient avoir été conservés en tant que pièces à conviction, et devraient donc être encore exploitables.

Cette abondance de documents - elles me le diront plus tard - leur prouve mon sérieux et installe la confiance.

Alors, à leur tour, elles m'apprennent une série de faits très étranges ou révoltants dont je n'avais pas connaissance :

C'est le samedi 22 août 1987 qu'Eroline et sa soeur Noeleen (qu'Eroline appelle "*mon rocher*") firent le voyage jusqu'à Saint Quentin pour identifier le corps de Trevor. Le juge était au courant de leur venue, puisque la gendarmerie avait réservé pour elles des chambres à l'*Hôtel de Guise*. A leur arrivée, elles apprirent que le juge avait fait enterrer Trevor la veille ! Il faudra six semaines à leurs avocats irlandais pour obtenir l'exhumation du corps et l'autorisation de le rapatrier. La décision étant remise de jour en jour, et le juge refusant de les recevoir en dépit de leurs demandes d'audience quotidiennes, les deux soeurs doivent passer une semaine à l'hôtel. A l'issue de celle-ci, les gendarmes leur intiment brutalement l'ordre de rentrer chez elles ("*Go home now !*").

Durant les cinq semaines suivantes, elles devront revenir trois fois en France, toujours dans l'attente d'une décision qui leur est promise pour le lendemain, mais n'est jamais donnée. Tous les frais de séjour et de voyage sont à la charge des deux soeurs.

Lorsque l'autorisation leur parvient enfin, elles sont seules au cimetière, personne ne leur ayant dit qu'elles pouvaient se faire assister ou remplacer par une personne mandatée.

C'est avec une pelleteuse que, sous leurs yeux, le cercueil est sorti. A cause d'une manoeuvre brutale, il se brise et le corps de Trevor tombe, enveloppé du traditionnel sac de

plastique blanc, répandant une odeur épouvantable. Environnées d'un nuage de mouches, les deux soeurs, selon l'expression de Madame O'Keeffe, ont "*l'impression de se trouver dans un film de Boris Karloff*". Elles ne peuvent concevoir qu'une telle scène se passe à la fin du vingtième siècle en France !

Elles doivent ensuite acheter un nouveau cercueil en bois, un autre en plomb, et régler elles-mêmes l'ensemble (exhumation comprise) aux Pompes funèbres générales, vers lesquelles elles ont été dirigées... par la gendarmerie [117] ! Pour le voyage de retour, elles devront également régler le prix du voyage du cercueil en fonction du nombre de places qu'il occupe dans l'avion...[118].

Quelques mois après le meurtre, Eroline O'Keeffe reçut une lettre de Joëlle Charnel, une Française qui avait découvert les affaires de Trevor dans une forêt et s'inquiétait pour lui. Quand elle avait informé la gendarmerie de sa découverte, écrivait-elle, au lieu de s'intéresser au sac-à-dos, à la tente, au certificat de naissance et aux divers papiers (dont l'adresse de Trevor en Irlande) ainsi découverts, les gendarmes lui avaient dit de ranger tout simplement toutes ces affaires dans son garage. Surprise d'une telle indifférence, Madame Charnel avait donc écrit à l'adresse figurant sur les papiers. C'est Madame O'Keeffe qui lui apprit la terrible fin de Trevor.

A l'heure actuelle ce sac-à-dos et son contenu n'ont toujours pas été analysés.

Eroline O'Keeffe souligne que Madame Charnel s'est montrée non seulement plus efficace que la gendarmerie, mais aussi plus humaine que les autorités judiciaires. Ce qui n'est pas étonnant, quand on prend connaissance d'une lettre adressée par un juge français à une mère irlandaise dont le fils a été assassiné et dont il a (théoriquement) le dossier en

117 Ce qui n'a rien d'étonnant : il est de notoriété publique qu'en France les P.F.G. versent (officieusement) un pourcentage aux autorités (maires, policiers, gendarmes) sur le chiffre d'affaires qu'elles leur apportent.

118 Depuis l'assassinat de Trevor, Eroline O'Keeffe et sa soeur ont dépensé plus de 200.000 FF en voyages et séjours en France, la plupart du temps à la demande de la justice... mais toujours à leurs frais ! Ne parlant pas français, elles doivent en outre assumer les frais de traduction de tous les documents, les honoraires d'un interprète, etc.

charge. Admirons la chaleur du style et la compassion de l'homme.

Le 10 décembre 1991, donc, le juge Marien du T.G.I. de Saint-Quentin adresse la lettre suivante à Madame O'Keeffe (c'est moi qui retranscris deux passages intéressants en lettres grasses) :

" *Madame O'Keefe* [119],

Il résulte de l'autopsie et de l'expertise médico-légale (...) que Trévor [120] *O'Keefe est mort étranglé au début du mois d'août 1987.*

Il existe une concordance entre la terre prélevée sur les lieux de découverte du cadavre et sur les échantillons de terre prélevée sur une pelle appartenant à l'adjudant Chanal (...).

Les enquêteurs portant actuellement leurs soupçons sur cet individu homosexuel notoirement connu et meurtrier présumé de jeunes appelés du Camp de Mourmelon.

Ceci dit, il n'existe pas d'indices matériels ou de charges suffisamment déterminants pour inculper ce dernier du meurtre de votre fils, si bien qu'en l'état du dossier l'auteur de ce crime demeure inconnu.

Le juge d'instruction [121] "

Ce même juge osa d'ailleurs mentir à Eroline ; vers 1995, celle-ci n'avait toujours vu aucune des affaires de Trevor, aussi demanda-t-elle à rencontrer Charles Marien. Elle voulait voir le sac à dos de Trevor pour regarder ce qu'il y avait dedans.

Le juge lui dit que c'était impossible, car l'objet se trouvait dans une autre ville. Eroline ayant informé le magistrat qu'elle ne bougerait pas de son bureau avant qu'on lui ait apporté le sac, Marien se leva, ouvrit une porte, saisit le sac et le jeta sur le sol devant Eroline et sa soeur en disant : "C'est fini, maintenant ?"

Le cadavre de Trevor portait des chaussettes blanches avec des rayures au sommet. Des chaussettes identiques

---

119 Avec un seul "F"

120 Avec un accent sur le "e"

121 Pas la moindre formule de politesse...

avaient été découvertes dans le camping-car. *Les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.*

Il portait aussi un slip d'homme de fabrication française et de taille 38-40, alors que sa taille était 30-32. Or, dans le camping-car de Chanal, parmi tous les slips de celui-ci, de fabrication française et de taille 38-40, s'en trouvait un de fabrication anglaise et de taille 30-32. Eroline identifia formellement celui-ci comme appartenant à son fils. *Les enquêteurs lui dirent qu'il s'agissait d'une coïncidence.*

Auprès du corps de Trevor, on avait découvert un mouchoir portant les mêmes initiales que celles de Pierre Chanal. *Les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.*

A propos de mes analyses montrant que la terre trouvée sur la pelle de Chanal était identique à celle de l'endroit où avait été découvert le corps de Trevor, *les enquêteurs dirent à Madame O'Keeffe qu'il s'agissait d'une coïncidence.*

A partir de 1993, Eroline a demandé à de multiples reprises mon adresse à la gendarmerie et aux magistrats instructeurs. A chaque fois, il leur a été répondu que le C.A.R.M.E. avait fermé ses portes et que j'étais introuvable. A l'époque, et jusqu'en 1995, j'habitais pourtant à deux cents mètres à peine de la gendarmerie de La Teste, et cinq cents mètres du commissariat...

En février 1996, Eroline, ses trois enfants aînés et quelques uns des membres des familles des disparus furent convoqués pour des prélèvements génétiques. A cette occasion, on montra aux familles endeuillées une bande vidéo d'un homme se masturbant, et violant et torturant un autre homme. On leur demanda si elles reconnaissaient quelqu'un. Chanal avait pris la précaution de ne filmer sa victime et lui-même qu'à partir des épaules.

Les trois frère et soeurs de Trevor ignoraient que leur frère avait été violé avant sa mort.

"Pendant des années, j'ai pensé que quelqu'un l'avait enlevé puis étranglé", dit Eroline elle-même n'avait découvert la vérité qu'au cours d'un de ses nombreux voyages en France. Mais elle ne l'avait pas révélée à ses enfants, parce qu'elle pensait "qu'ils avaient déjà assez souffert. Mes enfants ignoraient ce qui était arrivé à leur frère jusqu'à ce qu'ils aient

vu le film..."

On apprit plus tard que le juge savait parfaitement que ce film était celui du viol du Hongrois - aucune identification n'était donc nécessaire. La décision de montrer une telle bande aux familles dont les fils avaient souffert était donc une cruauté purement gratuite...

A l'issue de cette première réunion, Eroline, Noeleen et moi nous quittons excellents amis.

Est-ce une coïncidence de plus si ces deux soeurs si unies sont profondément impliquées dans deux de mes domaines de prédilection : la criminalistique et les médecines naturelles?

Est-ce une coïncidence si nous nous sommes enfin rencontrés en Irlande ?

L'EXOSCOPIE SUR LA SELLETTE

L'article de Harry McGee paraît dans le *Sunday Tribune* sous la titre *Le fugitif et la French Connection*. En voici quelques extraits :

" Un scientifique français en cavale pourrait résoudre le meurtre d'un Irlandais survenu voici 11 ans.

En cette période de l'année, il est difficile de se délecter des splendeurs du Lough Conn. Le vent qui souffle sur le lac est polaire. En hiver, cette partie du County Mayo ne dévoile sa tranquille beauté qu'à de rares yeux. Les pêcheurs sont partis depuis longtemps. Quelques voitures passent de temps en temps sur la route. Il y a une poignée de clients dans le bar de l'hôtel au bord du lac, la plupart dégustant des whiskies chauds. Le Français impeccablement vêtu d'un blazer bleu et d'un pantalon gris a l'air d'être arrivé cinq mois trop tard à cet endroit.

En été, les pêcheurs français sont ici presque aussi nombreux que les mouches de mai. Mais ce Français de 51 ans n'est pas là pour pêcher. Il est ici parce qu'il est en cavale, car il pense que les autorités françaises veulent l'abattre. A première vue, son histoire extraordinaire semble étrange, improbable - un mélange de raisins verts et de

paranoïa assaisonné d'une goutte de fantaisie. Mais elle est plus complexe que ça. Et elle contient une remarquable dimension irlandaise, une coïncidence monumentale qui peut influer le cours d'un enquête sur le meurtre d'un jeune Irlandais voici 11 ans.

Trevor O'Keeffe, un étudiant, n'avait que 19 ans quand il fut assassiné en août 1987 en faisant de l'auto-stop en France. Pendant cinq ans, la mère de Trevor, Eroline, a essayé d'entrer en contact avec ce Français, dont elle considère que les éléments qu'il détient sont d'une importance énorme. Mais ses efforts pour le localiser n'ont pas été couronnés de succès. Parce qu'il pense que sa vie est en danger, il s'est déplacé de place en place au cours des dernières années. Et c'est par hasard qu'il est arrivé en Irlande et sur les rivages du Lough Conn à la fin du mois dernier.

Par un intermédiaire, il a contacté The Sunday Tribune qui l'a interviewé puis rencontré ensuite Eroline O'Keeffe, ébahie d'apprendre que l'homme était en Irlande. Elle lui a rendu visite dimanche dernier, dit que les preuves qu'il apporte sont "100% authentiques" et constitueront une part importante de ce qu'elle entend soumettre au cours du rendez-vous qu'elle aura au début du mois prochain avec le nouveau juge d'instruction.

Le Français est le Dr Loïc Le Ribault, docteur en géomorphologie et sédimentologie.

Le Dr Le Ribault s'est spécialisé dans une méthode qu'il a inventée, appelée exoscopie. Elle concerne l'analyse des grains de quartz (c'est-à-dire des sables) au microscope électronique. Chaque grain porte à sa surface des caractéristiques uniques et Le Ribault dit qu'il peut déterminer à quelques mètres près dans le monde d'où vient un grain de quartz donné. A travers un nuage de fumée de cigarette, ce Français au teint pâle et aux manières raffinées raconte l'histoire de son ascension et de sa chute.

Lorsqu'il parle de son travail pour la police ("I 'av all ze evee'dances"), son accent évoque irrésistiblement une version modernisée de l'Inspecteur Clouseau. Au cours des années 1980, Le Ribault a créé un des laboratoires de pointe de la police scientifique française. La police a beaucoup

utilisé Le Ribault pour réaliser des analyses de sédiments. Son laboratoire a employé jusqu'à 30 personnes à la fin des années 1980 et Le Ribault - qui à l'évidence ne craignait pas la publicité - avait sa photo dans presque tous les magazines et journaux de France.

Selon le Figaro Magazine, Le Ribault était "capable de faire parler un grain de sable". Sa méthode implique un sens aigu de l'observation. Il a d'ailleurs utilisé celui-ci en étudiant des bandes vidéo, par exemple celle, truquée selon lui, montrant l'assassinat de l'ancien dictateur roumain Nicolae Ceausescu, et celle de l'autopsie de Robert Maxwell qui prouverait que celui-ci se s'est pas jeté par dessus bord, mais a été assassiné.

Au cours de sa carrière au service de la police, il s'est trouvé impliqué dans l'enquête concernant des disparitions dans une partie de l'est de la France appelée le Triangle de la Mort."

Suit un court historique de l'affaire, puis McGee poursuit:

" *Une pelle appartenant à Chanal portait des traces de terre. Quand Le Ribault étudia celle-ci par exoscopie, il découvrit qu'elle était semblable à celle prélevée dans la tombe de Trevor.*

Toutefois, lorsqu'il remit son rapport au juge d'instruction, celui-ci estima qu'il n'était pas concluant.

En disant cela, Le Ribault écarte les mains et hausse les épaules comme pour montrer la futilité de ses efforts.

Sa disgrâce est un récit navrant. Les autorités cessèrent d'utiliser ses services et il fut naturellement contraint à fermer son laboratoire au début des années 1990. Il affirme que cette décision fut politique, que les autorités étaient irritées de l'importance qu'il avait prise et du fait qu'il avait révélé des preuves d'incompétence et de corruption de la police. Il y avait aussi, toutefois, certains doutes au sujet de la précision de ses techniques et des critiques prétendant qu'il surestimait celle-ci. (...)

La partie la plus controversée de sa méthode est son affirmation selon laquelle il peut déterminer l'endroit du monde d'où provient un grain de sable. (...) "

A ce stade de l'histoire, le journaliste a - fort honnêtement - cherché à se renseigner sur la fiabilité de l'exoscopie, mais sa quête a été décevante :

"Il nous a été impossible de confirmer cela nous-mêmes. Mais des géologues à qui The Sunday Tribune a posé la question ont exprimé de forts doutes que cela soit possible. Toutefois, en étudiant deux séries d'échantillons (comme c'est le cas dans l'affaire Chanal), il est possible selon eux de les comparer avec une haute précision. Le Ribault a constitué un dossier de 25 pages qui selon lui prouve sans aucun doute possible que Chanal est un tueur en série et qu'il est le meurtrier de Trevor O'Keeffe.(...)"

Là est bien en effet la question, une fois de plus. L'exoscopie est-elle ou non fiable et, si oui, jusqu'à quel point?

LE JOURNAL COURAGEUX

En octobre, j'avais enfin eu entre les mains quelques exemplaires de la première édition du *Prix d'une Découverte*. C'était une catastrophe technique : l'impression des pages était de guingois et, surtout, celles-ci étaient mal collées ; dès l'ouverture d'un livre, elles sautaient au visage de l'acheteur comme un boisseau de puces.

N'empêche. Même techniquement raté, l'ouvrage avait au moins le mérite d'exister et d'être lisible, à condition de le manier avec douceur.

Les 500 exemplaires étant stockés en France chez des amis, j'avais demandé à ces derniers d'en expédier un exemplaire aux principaux quotidiens nationaux et régionaux français.

Trois mois plus tard, *pas un seul n'avait fait mention du livre*.

A l'exception d'un seul.

Comme toujours, *Le Meilleur* fait preuve d'indépendance et de courage ; le 12 décembre 1998, sous le titre ***Loïc Le***

Ribault règle ses comptes, Jean-Claude Marchais y publie une critique dans laquelle on peut lire :

"***Après avoir pris la poudre d'escampette, le scientifique rebelle a pris la plume !***

Nous ne savons si cet ouvrage sera largement distribué. A vrai dire, il est vraisemblable que sa diffusion ne sera pas tolérée. "Le Prix d'une découverte" *est son titre mais le sous-titre est* "Lettre à mon juge" *et il est signé... Loïc Le Ribault. (...)*

C'est le roman vrai d'un Sherlock Holmes du microscope électronique qui se retrouvera plus tard dans la même prison que les criminels qu'il a confondus que vient de publier Loïc Le Ribault, depuis sa retraite d'Antigua.

Règlement de comptes remarquablement écrit, il retrace dix années plus que mouvementées. On lit "Le prix d'une découverte" comme on lit un excellent livre. On rit souvent devant la naïveté du héros pris dans les griffes de tordus et accessoirement l'agressivité de personnages officiels.

Le G5 est-il un médicament miracle comme le prétend Le Ribault qui brandit des milliers de témoignages ? Nous nous contenterons de dire que dans l'instruction de son dossier, il a au moins été reconnu qu'il ne présentait aucun danger.

Mais là n'est finalement pas la question : "Le prix d'une découverte" *se suffit à lui-même pour faire passer en près de 400 pages des heures passionnantes.*"

LA FRANCE CRIMINELLE

En novembre 1998, je reçois le n° 26 (du samedi 7 novembre) de *Vérités Santé Pratique* [122] , qui m'apprend une nouvelle révoltante : le décès de Mirko Beljanski, assassiné par la nomenklatura française.

Michel Dogna, le rédacteur en chef de cette courageuse revue, ayant eu l'excellente idée d'imprimer au bas de chaque page la mention *Reproduction intégrale vivement conseillée avec mention d'origine*, voici le texte de l'article de Gérard

---

122 *Vérités Santé Pratique* - 85, Bd Saint-Michel - 75005 PARIS (Tél. : 0156 810030 - Fax : 0144 270222)

Weidlich [123] consacré à ce scandale :

" ***Mirko Beljanski est mort. Les trusts du cancer et du Sida peuvent fêter leur crime parfait****. Mirko Beljanski, que nous soutenions, nous a quittés dans la dignité et la discrétion le 28 octobre 1998 à 2 h 30, à son domicile (...).*

Mirko Beljanski ne s'était jamais complètement remis du choc psychologique intense de la répression démesurée du 9 octobre 1996 : les mitraillettes de tous ces gendarmes, les menottes qu'on lui a mises comme s'il était un bandit, l'humiliation de la garde à vue.

Ce stress violent a déclenché chez lui une maladie incurable chez un homme de son âge : une leucémie aiguë myéloïde de stade 3. Grâce à la synergie d'action de ses produits associés à cinq cures de chimiothérapie lourdes, il avait pourtant réussi à remonter la pente d'une manière spectaculaire et ceci à la stupéfaction des hématologues de l'hôpital Necker qui le soignaient et constataient une récupération extraordinaire évidente du malade.

Mais Mirko Beljanski n'a pas réussi à se libérer l'esprit et à oublier. Il n'a jamais accepté que la justice française, vraisemblablement [124] *manipulée par les défenseurs de la "pensée unique" et le "pouvoir de l'argent" des puissants lobbies pharmaceutiques, puisse l'empêcher, en lui retirant son passeport, de rencontrer d'autres scientifiques à l'étranger, avec lesquels il collaborait dans le cadre de différentes recherches : mise au point d'antiviraux et d'anticancéreux sélectifs et non toxiques, de radio-protecteurs, de chimioprotecteurs, de travaux sur l'origine de la vie...*

Il a surtout beaucoup trop souffert, en tant que

---

[123] G. Weidlich - CIRIS (*Centre l'Innovations, de Recherches et d'Informations Scientifiques*) - 16, chemin de Saint-James - 17550 DOLUS D'OLERON (Tél./Fax : 0546 753975)

[124] Note de L.L.R. : En ce qui me concerne, je n'aurais pas pris une telle précaution oratoire. La pseudo justice française, dans cette affaire comme dans celle du G5 (car dans les deux cas on retrouve les mêmes ingrédients de basse cuisine), est bel et bien à la botte des lobbies pharmaceutiques qui rétribue grassement toutes les instances dirigeantes des pays industriels. En l'occurence, le juge complice entre les griffes de laquelle se trouve l'affaire Beljanski (instruction n° 215/11/94) est une nommée Anne Tarelli (Tribunal de Grande Instance - Rue Pasteur Valléry Radot - 94011 CRETEIL Cédex). Ecrivez-lui donc pour lui faire part de votre mépris.

scientifique honnête et reconnaissant envers son pays d'accueil, qu'en France, pays qui se prétend être celui des Droits de l'Homme, on puisse, dans le cadre d'un contrôle judiciaire très strict, l'empêcher de parler.

Avec sa parole confisquée, il vivait un stress permanent et insupportable qui s'ajoutait aux autres persécutions fiscales et administratives d'une ampleur inimaginable et à toutes sortes d'abus de pouvoir impressionnants. Tout l'été, à un rythme infernal, il a été persécuté par le fisc, menacé de représailles s'il ne payait pas des TVA et taxes indues. Il était également très sensible à la perte de sa petite équipe de chercheurs (mise au chômage forcé suite aux évènements du 9 octobre 1996) et avec laquelle il poursuivait une recherche de grande qualité et originalité.

S'il a été très choqué que des pirates opportunistes réalisent des contrefaçons de ses produits et les diffusent depuis la Suisse, l'Espagne, l'Italie et la Belgique, il a surtout été profondément blessé par le comportement de certains médecins qu'il estimait et qui ont accepté de cautionner ce pillage intellectuel en recommandant ces copies de mauvaise qualité tout en utilisant son nom.

Ce sont toutes ces émotions nuisibles qui l'ont conduit à une troisième rechute fatale. Si l'hôpital l'avait pratiquement abandonné et qu'il était livré à lui-même, voyant son état physique se dégrader de jour en jour et conscient que les transfusions n'étaient plus qu'une solution aléatoire, il a pris la décision d'arrêter tous ses traitements. Nous devons accepter son choix dans cette ultime étape difficile à franchir. Mirko Beljanski est resté cohérent et fidèle à lui-même. Il n'a pas voulu céder du terrain par un compromis médiocre et une survie misérable.

Ignominieusement attaqué de tous les côtés, ***Mirko Beljanski est mort d'offense.***

On peut en conclure que le crime parfait existe et qu'il n'y aura aucun responsable de la mort programmée d'un chercheur uniquement coupable d'avoir guéri ou soulagé. (...)

Mirko, tu fais partie de ces chercheurs de vérité qui offrent le fruit de leur travail intérieur pour que d'autres s'en nourrissent et que la Lumière du Monde augmente.

Mirko, comme les concepts, pour tous tes amis, tu seras Immortel et nous te disons MERCI."

UN COMBAT SANS MERCI

Mirko Beljanski menait un combat perdu d'avance : il avait engagé une bataille *légale* contre des institutions dont il n'imaginait pas qu'elles emploieraient *tous* les moyens pour l'abattre. Lié par ses attaches familiales, professionnelles et administratives, il n'avait aucune marge de manoeuvre, aucun degré de liberté. Il devait attendre le coup de grâce qui lui était promis depuis longtemps.

En ce qui me concerne, la mafia médico-pharmaceutico-gendarmico-flico-judiciaire a commis une grosse erreur de calcul : elle a laissé vivant un homme libre de toute attache et connaissant bien le système pour avoir - à sa grande honte - collaboré avec lui douze ans durant.

Comme je le dis toujours, l'avantage d'être catalogué Hors-la-Loi, c'est qu'ensuite on plane au-dessus des lois.

C'est donc sans chaînes et l'esprit libre que je peux poursuivre mon combat contre le système.

Grâce au réseau souterrain qui, jour après jour, se tisse un peu partout en Europe et dans le monde, me parviennent maintenant régulièrement des lettres de patients dont certaines étaient stockées depuis des mois en attendant que je me sois trouvé un nouveau terrier.

Et ces lettres sont éloquentes, toutes messages de révolte contre le système politique qui les tue, et de soutien envers mon difficile combat :

Docteur H. T. (7 novembre 1998) : " *Bien que n'ayant pas beaucoup de recul, je constate une amélioration de l'état général de mes patients et de moi-même, et un soulagement des douleurs rhumatismales en applications locales. (...) Votre livre m'a beaucoup touchée car il est vrai et vous nous faites prendre part à tout votre combat ; mais je n'avais déjà pas beaucoup d'espoir en ce monde et ses institutions, et après avoir terminé la lecture de votre livre, je peux dire que je n'ai plus confiance en rien d'officiel (je n'en étais déjà pas loin !). Vous avez raison de lutter pour faire la lumière sur*

toute cette affaire. Je souhaite que vous y parveniez, mais le "monstre" est comme l'Hydre à sept têtes, qui repoussent dès qu'on les coupe... Il me semble que dès que l'on veur faire quelque chose pour améliorer soit la justice, soit la santé de ses compatriotes, le monstre se déchaîne et essaie de vous exterminer. C'est ce que vous vivez, mais même le simple médecin homéopathe que je suis, pratiquant une toute autre médecine et utilisant des produits non reconnus, est déjà hors-la-loi... Je n'aurais jamais imaginé que la pratique de ma profession pourrait me conduire peut-être un jour devant la justice simplement parce que j'essaie de soulager avec des méthodes non toxiques... Le Professeur Beljanski que vous connaissez sans doute vient de mourir à la suite de persécutions ignobles toujours parce qu'il faisait du Bien !"

Monsieur L. B. (30 décembre 1998) : " *J'ai moi-même un passé de militant en agriculture biologique et, en tant qu'ingénieur, j'ai été écoeuré de voir des études aux conclusions "remaniées", des contre expertises inventées de toutes pièces, et toutes sortes de tapages médiatiques cachant des aberrations (je suis maintenant prof de maths !...)"*

Monsieur G. F. (25 janvier 1999) : " *Je viens de prendre connaissance avec indignation du récit de la vie de martyr de Monsieur Loïc Le Ribault. C'est scandaleux, l'opinion publique doit être nationalement avertie du complot et de la forfaiture de tous les pouvoirs contre l'authentique découverte d'un chercheur dont le médicament guérit ainsi que le prouvent des milliers et des milliers de malades qui témoignent toujours, même à l'heure actuelle, de l'efficacité du G5. Je pense que vous devriez lancer une pétition nationale en France en faveur du retour de Monsieur Loïc Le Ribault et de l'expérimentation officielle de son médicament. Par ailleurs, vous savez que la Fédération Nationale des Contribuables possède un site internet ouvert aux victimes d'injustices à partir du moment où on peut les prouver."*

Mademoiselle Y. B (31 août 1998) : " *Le numéro 10 de la revue Le Baume de Vie sur votre aventure m'a profondément émue et révoltée. L'injustice me fait horreur et me perturbe. celle-ci pourtant se trouve au quotidien. Alors sachez qu'en France il se trouve une - des - personnes qui sont de tout coeur avec vous !*"

Madame F. (24 novembre 1998) : " *Par Madame G., nous avons pu bénéficier des bienfaits du G5 et être informées de quelques aspects de votre combat. Si je me permets ces quelques lignes, c'est à la fois pour vous remercier, après tant d'autres, des bienfaits obtenus par ce qui vous a coûté tant de labeur, de contradictions et de souffrances, et vous exprimer notre sympathie vis à vis de l'exil qui vous est imposé.*"

Monsieur P. V. (15 janvier 1999) : " *Je tiens à vous remercier et vous encourager pour votre combat contre l'obscurantisme, la cupidité, l'avidité et l'ignorance d'un monde qui va devoir se réveiller ou disparaître. Tenez bon, car la lumière est partout et n'a jamais été aussi proche de nous !*"

Docteur H. T. (12 janvier 1999) : " *A l'heure où je vous écris, j'espère pour vous que vous serez sous le chaud soleil des Caraïbes... J'ai vécu une années sur l'île de Saint-martin, c'était ma première expérience de médecine libérale ; j'étais encore imprégnée des connaissances inculquées par la faculté et, après huit mois de pratique, j'ai tout remis en question et abandonné mon cabinet qui commençait à être connu. Je ne supportais pas l'idée que mes traitements puissent faire plus de mal que de bien et je rentrée en France à la recherche de la vraie médecine... J'ai découvert aussitôt l'homéopathie que je pratique maintenant depuis seize ans, enrichie de remèdes magnifiques comme le G5 que je prescris très régulièrement avec beaucoup de bonheur... J'ai actuellement un patient atteint de polyarthrite rhumatoïde qui diminue chaque jour ses doses de corticoïdes (qu'il prend depuis vingt ans !) depuis qu'il a commencé le G5, et qui n'a presque plus de douleurs... Continuez votre combat, il est*

juste et je vous soutiens de tout mon coeur. J'espère aussi vous rencontrer un jour."

Monsieur D. K. (11 mars 1999) : " *Mille mercis pour votre livre que j'ai dévoré d'un trait. Il m'a laissé un sentiment confus, entre rébellion furieuse et nausée face aux manoeuvres du système que vous dénoncez clairement. (...) Encore bravo pour votre détermination, la qualité de vos travaux , et l'enthousiasme de votre lutte."*

NOËL EN IRLANDE

Décembre arrive.

Cela fait trois mois maintenant qu'il pleut sans discontinuer... J'ai l'impression de retourner tout doucement au marécage originel, d'avoir les écailles qui poussent et les ouïes qui se développent.

Un matin, je me réveille avec l'articulation d'une épaule douloureuse. Sans doute un faux mouvement ? Le lendemain, la seconde me fait également souffrir. Il me faudra trois jours pour comprendre que je souffre de rhumatismes ! Des rhumatismes ? *Moi* ? L'inventeur du G5 ? C'est un comble ! Pourvu que personne ne le sache ! J'entame immédiatement une cure intensive d'épaisses compresses et de grandes gorgées de G5. Les rhumatismes capitulent.

Pour faire diversion, la neige maintenant alterne parfois avec la pluie.

Dès le début décembre, l'Irlande se pare toute entière pour les fêtes de Noël. Presque toutes les maisons sont décorées de guirlandes et de sapins disposés non seulement à l'intérieur, mais aussi sur les façades et dans les jardins. Ceux placés à l'intérieur sont soigneusement disposés derrière les fenêtres pour que les passants jouissent du spectacle. La nuit, quand le temps le permet, on voit briller la moindre maison perdue dans les collines.

C'est ça, en fait, la vraie chaleur de l'Irlande : pas la chaleur chiffrée des bulletins météos, mais celle qui rayonne du coeur des Irlandais.

A partir de la mi-décembre, les amis ont décidé de se relayer pour distraire ma solitude ; j'ai le plaisir d'accueillir

Gisèle et Richard (il neige), Violette et Martine (il pleut), Maguy passe Noël avec moi (il neige) et Fabienne le Nouvel An (il pleut).

ETRENNES 1999

Le 2 janvier 1999, je reçois un magnifique cadeau : intitulé *Le combat de Le Ribault*, c'est un petit livre d'une cinquantaine de pages en anglais [125] écrit par Martin Walker.

Martin Walker est un écrivain très connu, un authentique enquêteur qui a écrit six livres sur des sujets sociaux délicats, et notamment sur la mafia médicale [126].

Ayant entendu parler de moi en Grande-Bretagne, il m'avait rendu visite à Jersey au cours de l'été 1998, afin de vérifier l'exactitude de ce qu'on lui avait dit ; mon histoire lui semblait en effet être un exemple frappant mais malheureusement banal de la manière dont dans les pays industriels l'*establishment* traite les scientifiques non orthodoxes. Mais avant d'en parler éventuellement, il voulait s'assurer que je n'étais pas un charlatan.

Au cours des quelques jours que nous avions passés ensemble, il avait rencontré de nombreux patients traités par le G5. Par souci d'objectivité, tous les entretiens avaient eu lieu en dehors de ma présence.

Les témoignages recueillis avaient vite fait de le convaincre que le G5 n'était pas une escroquerie. Dans son ouvrage, Martin Walker relate trois d'entre eux, choisis parmi beaucoup d'autres :

A Jersey, Loïc Le Ribault est devenu une attraction médicale ; il a utilisé son produit, désormais baptisé OS5, pour traiter des centaines de patients et même si, pour diverses raisons, certains l'ont déclaré inefficace, ses patients se sont avérés satisfaits dans leur grande majorité. La plupart de ceux qui ont été traités connaissent les plus

---

125 Disponible aux éditions *Slingshot Publications* (voir annexes).

126 Son dernier ouvrage sur le sujet, *Dirty Medicine : Science, big business and the assault on natural health care* (*La médecine sale : la science, la grande finance et leurs attaques contre la médecine naturelle*), est également disponible (en anglais) aux éditions *Slingshot Publications*.

gros problèmes de Le Ribault, et quelques uns, contaminés par la peur que peut susciter une telle affaire, ne souhaitent pas être interviewés. Beaucoup d'autres, toutefois, le supportent ouvertement dans ses efforts pour rendre accessible l'OS5 au plus grand nombre.

Maria de Jesus est une vigoureuse et exubérante jeune femme de Madeire, âgée de 33 ans, qui vit à Jersey depuis 22 ans. Au début de cette année, en s'entraînant pour une course de 150 miles dans le désert du Sahara (le Marathon des Sables), elle se brise presque la cheville en trébuchant dans un trou.

A peine cinq semaines avant le départ du Marathon, les médecins de l'hôpital lui donnent des béquilles et lui disent qu'elle ne pourra en aucun cas être remise à temps pour la course. Elle-même s'en persuade de plus en plus, lorsque qu'après une semaine et demi de soins intensifs de kinésythérapie, elle n'enregistre aucun progrès.

Un ami lui suggère alors de prendre un rendez-vous avec Le Ribault. "Mon ami lui a téléphoné à 8 heures du soir, et il lui a dit de venir. Je lui ai parlé de ma cheville, il l'a étudiée et m'a déclaré que je serai en mesure de faire le Marathon. J'étais très sceptique et je ne l'ai pas cru. Il m'a ordonné de boire une cuillère à soupe de produit tout en appliquant un cataplasme sur ma cheville. J'étais un peu inquiète, mais prête à tout pour être en mesure de courir".

Maria dit que quelques jours après avoir commencé à utiliser l'OS5, elle s'est sentie plus énergique, et a recommencé à faire du jogging. Une semaine après le début du traitement, sa cheville était entièrement guérie. Trois semaines plus tard, Maria partait pour le Maroc, où elle pouvait effectuer l'épuisante course à travers le désert.

Maria a conseillé à nombre de ses amis d'utiliser l'OS5 et de rencontrer Le Ribault, et déclare que jamais l'un d'entre eux ne s'en est plaint. "Il s'agit d'un traitement sans aucun effet secondaire et il devrait être librement accessible au public. J'espère que Monsieur Le Ribault pourra ouvrir sa clinique dans l'île"."

En avril 1998, les presses britannique et portugaise ont

beaucoup parlé de Maria ; en effet, le *Marathon des Sables* est considéré comme l'épreuve pédestre la plus dure du monde : 220 kilomètres à parcourir à pied dans le désert en plein jour, avec des températures dépassant parfois les 50 °C, et en portant un sac à dos pesant 15 kg rempli de tout le nécessaire pour la duréeé de la course, soit une semaine. Le 29 mars, dans le Sahara marocain, 500 concurrents (dont 41 femmes) représentant 30 pays étaient sur la ligne de départ.

Parmi eux, il y avait Maria.

A titre de remerciement, elle portait sur son T-Shirt, sa casquette, son short et son sac à dos des bandes de couleur orangée à la gloire du G5, proclamant " *G5 : The Unknown Method to Fast Recovery* " [127].

Maria accomplit la course en 37 heures 3 minutes et 35 secondes, finissant en 227ème position au classement général (première des femmes britanniques).

Pourtant, selon l'hôpital de Jersey, elle n'aurait pas dû être en état de courir avant deux mois...

" *Frank Amy est un travailleur dur, intelligent et sceptique, qui souffrait de la colonne vertébrale depuis dix-huit ans. A l'origine, c'est Le Ribault qui contacta Amy pour lui demander de l'aider à diffuser l'OS5 dans l'île. Après son premier entretien avec le Ribault, Amy lut le dossier de témoignages, et n'en crut pas un mot.*

Contraint d'absorber depuis dix-huit ans de puissants anti-douleur, Amy ne dormait que deux à cinq heures la nuit à cause de la souffrance, mais ce qui l'agaçait le plus était l'incapacité dans laquelle il se trouvait désormais de plier suffisamment le dos pour lacer ses chaussures. Après son premier entretien avec le Ribault en novembre 1997, Amy décida de commencer à se traiter lui-même à l'OS5.

Considérant qu'il était important "de faire le traitement de façon équitable", Amy arrêta d'utiliser ses coûteux médicaments anti-douleur. Dans les deux semaines suivant le début du traitement, Amy se sentit mieux, et put parfois dormir jusqu'à huit heures par nuit. Un mois plus tard, il pouvait plier le dos pour lacer ses chaussures. Amy utilisa

127 *G5 : La méthode inconnue pour un prompt rétablissement*

l'OS5 durant dix semaines et maintenant, sept mois après la fin du traitement, il déclare qu'il se sent toujours en pleine forme. A l'exception de la persistance du problème relatif à de l'ostéoporose au niveau de la colonne vertébrale et des élancements occasionnels qu'il impute au coincement d'un nerf, il se considère comme guéri.

Depuis son expérience avec l'OS5, Frank Amy est devenu le distributeur du produit à Jersey. En tant qu'un des douze Connétables, chefs élus de la police de l'île, Amy est responsable de toutes les autorisations et siège également au Parlement. Compte tenu de ces charges, il se sent une certaine responsabilité à l'égard de Le Ribault et de sa thérapie, et considère également qu'il est important de trouver un statut légal approprié à Loïc pour qu'il puisse travailler dans une clinique spécialement conçue pour lui. Amy suggère qu'en tant que Connétable il doit "aider les gens autant que possible". Il considère qu'une aide devrait être apportée à Le Ribault, pour que ses paroissiens puissent profiter de ses soins. En tant que membre du Parlement, Amy est également attentif aux dépenses médicales de l'île et pense que l'OS5 pourrait à l'évidence permettre des économies s'il était utilisé de façon plus importante."

Et pour cause : Frank est le premier à déclarer qu'en dix-huit ans, la Sécurité sociale a dépensé pour lui 700.000 francs de médicaments qui ne l'ont pas soigné, et qu'il a été guéri avec 500 francs de G5 !...

" *Paul Leverdier est un technicien de 40 ans travaillant à la piscine de l'Hôpital Général de Jersey. Un athlète de triathlon avare de paroles qui soigne ses patients dans l'eau. Au début de cette année, il souffrait d'une tendinite chronique du talon d'Achille, douleur durable et handicapante causée par le surentraînement.*

La tendinite de Laverdier durait depuis six mois et affectait considérablement tout ce qui concernait la partie course et cyclisme de ses épreuves de triathlon. Un collègue kinésithérapeute de l'hôpital avait essayé de soigner la tendinite à l'aide d'ultra-sons et de frictions (massages du tendon). Au bout de six mois, le problème durait depuis si

longtemps que Leverdier commençait à envisager à contrecoeur de devoir prendre un long repos.

En février, après avoir rencontré le Ribault, Leverdier appliqua un tissu imbibé d'OS5 à l'arrière du tendon et laissa celui-ci toute la nuit. Auparavant, quand il commençait à courir et à prendre de la vitesse, la douleur était telle qu'il boîtait. Le matin suivant la première application, la douleur avait disparu et le tendon débarrassé des épaisses sérosités qui l'encombraient auparavant. Il continua le traitement pendant deux nuits, soignant cette fois les deux tendons. Maintenant, cinq mois après le traitement, Leverdier semble être complètement guéri de sa tendinite et effectue au triathlon un temps dont il aurait été fier cinq ans plus tôt.

Laverdier n'a pas encore parlé à ses collègues de travail de son auto-médication, car il serait, dit-il, embarrassé par leur scepticisme."

Dans son livre, qui retrace toute mon histoire depuis le C.A.R.M.E. jusqu'à mon exil, Martin Walker ne peut faire qu'un triste constat : mon aventure ne le surprend nullement.

A titre d'exemples, il décrit la façon dont la grande finance contraignit (entre autres) les gouvernements américain, britannique, brésilien et français à diffuser l'AZT et à arrêter immédiatement toutes les recherches entreprises sur le traitement du SIDA par d'autres molécules.

Il raconte aussi l'histoire d'autres dissidents scientifiques ou d'organisations médicales non orthodoxes laminés par l'*establisment* : Jonathan Wright, Gaston Naessens, Guylaine Lanctôt, le *Bristol Cancer Help Centre*, etc.

Et il conclut: "*Aujourd'hui, la remarquable découverte de Loïc Le Ribault et de Norbert Duffaut, qui est incontestablement d'intérêt public, est jetée en pâture aux loups de la finance et des droits acquis.*

A cause du pouvoir des institutions actuelles, il y a de moins en moins de gens dans le monde prêts à soutenir les Le Ribault dénigrés et criminalisés par le système. Cette absence de soutien populaire envers ceux qui se battent pour l'intérêt de tous est un triste constat pour la démocratie européenne. Bien que les dissidents élèvent toujours la voix

pour le bien public, (...) ils ne sont plus des personnages populaires."

LE TRAÎTRE DE BERGERAC

La demande de G5 est de plus en plus importante dans le monde. Pour des raisons de sécurité évidentes, il devient urgent d'organiser la fabrication hors de France, et je presse Lucien Fahy de venir en Irlande pour une réunion sur le sujet.

Il m'annonce sa venue pour le 21 janvier, mais l'annule au dernier moment. Le rendez-vous est repoussé à la semaine suivante, mais Fahy l'annule encore sous prétexte que tous les vols à destination de l'Irlande sont complets.

Or, il se trouve que le 28 une amie doit venir me rejoindre, et m'a demandé de m'occuper de ses réservations. A l'aéroport de Dublin, j'apprends alors qu'*Air France* fait cette semaine-là des prix réduits pour tenter de remplir ses avions désespérément vides.

Donc Fahy me ment !

Pourquoi ?

Est-ce que par hasard...

Ets-ce que par hasard il me volerait, lui aussi ?

Comme les autres ?

Je décide d'en avoir le coeur net et envoie trois émissaires en mission de confiance : se présenter au laboratoire Berkem, demander à parler en personne à Lucien Fahy et lui passer froidement commande de 50 à 100 litres de G5 chacun.

Mission accomplie : Fahy ne demande à aucun des trois de présenter le moindre agrément signé de ma main et leur fournit sans hésiter le produit moyennant le règlement comptant !

Mieux : Les émissaires ayant demandé à Fahy s'ils devaient me régler quelque chose en tant qu'inventeur, celui-ci déclare à l'un d'eux qu'il s'en charge personnellement (ce qui est faux : il empoche tout simplement mes royalties, il n'y a pas de petit profit) et déclare aux deux autres que ce n'est pas la peine de me parler de la transaction, cette discrétion représentant pour les acheteurs l'économie de mes royalties ! A l'un d'eux qui prétend s'inquiéter de poursuites éventuelles

de ma part, Fahy rétorque qu'il n'y a aucun risque de ce côté-là, puisque je fais l'objet d'un mandat d'arrêt qui m'empêche de porter plainte...

Et voilà : un Judas de plus à ajouter à ma collection déjà bien remplie. Un traître qui, sans prendre de risques, s'enrichit à mes dépens, détournant à son profit, au mépris de la déontologie de sa profession, des milliers de litres du produit que j'ai inventé...

Immédiatement, je décide de chercher hors de France un nouveau laboratoire de fabrication, placé sous mon contrôle direct.

LA P'TITE MAISON DANS LA COLLINE

Fin janvier 1999, j'en ai assez de vivre à l'hôtel et me mets en quête d'une maisonnette à louer.

Agée de deux cents ans, elle est toute en pierres apparentes, avec un toit d'ardoises et des volets peints en rouge ; perdue dans les collines, elle est si isolée que je dois demander au facteur de faire une tournée spéciale de distribution de courrier à ma seule intention.

Située à dix kilomètres du hameau le plus proche, on y accède par une route minuscule, sinueuse et défoncée qui franchit des ruisseaux et des ponts miniatures, encombrée de moutons ahuris et de vaches impassibles. Il leur arrive parfois, après bien des négociations, de laisser le passage. Le croisement avec les rares automobiles rencontrées est épique et se résoud avec des frôlements de carrosserie et des manoeuvres hasardeuses ponctuées de sourires et de grands saluts de la main.

A la maison, bien au chaud devant le feu de tourbe qui brûle jour et nuit, je contemple les lambeaux de paysage dilués par la pluie incessante. Coincée entre les lacs, les rivières, les tourbières, la mer et les trombes d'eau qui tombent du ciel, on se demande comment l'île surnage encore... Les flancs des collines sont parsemés de points blancs dont on sait trop s'il s'agit de rochers ou de moutons. Quand je lève les yeux de l'écran de mon ordinateur, j'ai souvent l'impression que le colline a bougé. Mais non : sans

jamais relever la tête, broutant du matin au soir, ce sont les centaines de moutons qui se déplacent imperceptiblement. Un ami venu passer quelque temps avec moi les appelle les *cailloux mous*.

Une maisonnette au beau milieu de rien, d'où on voit rarement un être humain mais qu'une multitude invisible épie à longueur de journées.

Deux ou trois fois par jour, un tracteur escorté de quatre chiens passe devant ma fenêtre. Je me lève pour contempler le trafic, et le conducteur me salue joyeusement.

Il ne se passe guère de jour sans qu'un mouton, une vache, un faisan, une bécasse, un blaireau, un lapin ou un lièvre ne vienne me rendre visite. Un pinson est devenu si familier qu'il réclame son dû à grands cris devant la porte lorsque j'ai oublié de lui servir sa pitance.

Le soir, dans les collines, les vaches se hâtent lentement vers leurs rendez-vous mystérieux.

La paix...

En dépit de son climat, je suis chaque jour un peu plus séduit par le charme de l'Irlande. Je m'y suis fait des amis, eux aussi perdus dans les collines. Je me sens libre, affranchi de toute obligation, serein.

En Irlande, insensiblement, je prends racine.

Oh, juste des radicelles...

ENFIN !

La bombe explose à la fin janvier 1999.

Les résultats des tests génétiques réalisés sur les cheveux que j'avais collectés dans le camping-car de Chanal en 1988 sont formels et prouvent avec une certitude quasi-absolue [128] qu'au moins quatre personnes ont perdu des cheveux ou des poils dans le véhicule :

- Pierre Chanal (23 éléments pileux) ;
- Le jeune auto-stoppeur hongrois violé par Chanal mais survivant (13 éléments pileux) ;

[128] Probabilité de trouver des caractéristiques identiques dans une banque de données de 1657 individus inférieure à 0,066 %.

- Patrice Denis, jeune auto-stoppeur découvert assassiné (8 éléments pileux) ;

- Patrick Gache, jeune auto-stoppeur découvert assassiné (1 élément pileux).

Autrement dit, Chanal est responsable de la mort d'au moins deux jeunes auto-stoppeurs.

Deux autres éléments pileux ont été identifiés comme pouvant appartenir soit à Trevor O'Keeffe, soit à Pascal Sergent, mais avec une fréquence de 2,6 % dans la banque de donnée, c'est-à-dire une fréquence beaucoup plus élevée (donc une identification beaucoup moins précise) que pour les quatre personnes précédentes.

Toute la presse reprend l'information.

Mais l'étude attentive de certains articles est révélatrice d'un embarras certain au sein de quelques administrations, et de leur recherche effrénée d'un bouc émissaire.

Car enfin, comment expliquer qu'on ait attendu dix ans pour faire effectuer de telles analyses ? Qui est responsable ? Ben, c'est moi, tiens !

Ainsi, dans *Aujourd'hui* du 22 janvier, peut-on lire ce raccourci saisissant : "*Ils* (les cheveux) *avaient été prélevés huit ans plus tôt (...) dans le camping-car de Chanal. Cette opération de prélèvement avait été menée par le Carme, un laboratoire privé qui, peu après, a mis la clé sous la porte.* ***C'est ainsi qu'à cette époque,*** *seuls les cheveux de Patrick Gache, disparu le 30 avril 1987, avaient pu être identifiés.*"

Autrement dit, c'est la fermeture du C.A.R.M.E. qui a empêché la réalisation des analyses de cheveux, à l'exception de ceux de Patrick Gache. Intéressant, quand on sait qu'on ne m'a pas autorisé, pour des raisons officiellement financières, à effectuer la moindre analyse de cheveux. Instructif également que les raisons de la fermeture du C.A.R.M.E. ne soient pas évoquées, l'expression "*mis la clé sous la porte*" laissant, par son ambiguïté, planer un doute sur les origines de cette fermeture. Mais il est vrai que, quelques lignes plus tôt, la journaliste précise que l'affaire Chanal est "*soumise à de fortes pressions, notamment de l'armée*"...

Armée qui, par la voix de la gendarmerie, déclare dans *Le Meilleur* du 30 janvier : "*L'analyse des prélèvements ne pouvait être faite rigoureusement à l'époque, ce qui est*

maintenant possible grâce à des techniques nouvelles". Ce qui est un mensonge : ces techniques étaient au point voici dix ans.

UNE EMBARRASSANTE INCONNUE

Dans cette affaire dite "*des disparus de Mourmelon*", l'armée française mérite une fois de plus son surnom de "*Grande Muette*" : en dépit de toutes les évidences prouvant que la disparition des appelés n'était pas volontaire et malgré la découverte du corps de l'un d'entre eux, assassiné et enterré, l'armée persiste à les classer comme déserteurs !

Si la terre est identique sur la pelle et sur le lieu de découverte du cadavre d'O'Keeffe, on établit un lien direct entre O'Keeffe et Chanal.

Compte tenu des conditions d'inhumation identiques des corps, on établit ensuite une relation entre l'appelé assassiné et O'Keeffe, d'où l'implication de Chanal dans deux assassinats.

Le lieu d'affectation des sept appelés et de l'adjudant étant le même, la relation entre Chanal et les disparus est plus que probable, et permet donc de soupçonner l'adjudant de huit assassinats.

Mais ce raisonnement s'enrichit d'une terrifiante inconnue quand on considère :

- Que tous les disparus de Mourmelon avaient une morphologie générale commune (allure, minceur, jeunesse, etc.),
- Que tous pratiquaient l'auto-stop ;
- Que Chanal a tué au moins deux Français, un Irlandais et s'apprêtait à tuer un Hongrois quand il a été arrêté ;
- Que des milliers de jeunes gens disparaissent chaque année en France ;
- Qu'aucune statistique n'est tenue par le ministère de l'Intérieur pour les disparitions de jeunes étrangers en France.

Cette inconnue est la suivante : COMBIEN DE JEUNES AUTO-STOPPEURS FRANCAIS ET ETRANGERS CHANAL A-T-IL TUES?

Dix ? Vingt ? Cinquante ? Plus ?

Cela, bien sûr, si la terre est identique sur la pelle et sur le lieu de découverte du cadavre d'O'Keeffe.

Mais justement, elle l'est...

Ainsi, en niant la fiabilité des analyses exoscopiques au mépris des réalités scientifiques et au prix de leur honneur, les laboratoires de police, aidés par des universitaires corrompus, a tenté de rompre le premier lien concret permettant d'apporter la preuve qu'un militaire français est peut-être l'un des plus grands tueurs en série de l'histoire criminelle.

Mais l'armée tient-elle à ce qu'un de ses membres figure dans le *Guinness Book* des records ?

VERDICT POUR L'EXOSCOPIE

Le 28 mars 1999, dans le *Sunday Independent*, paraît une longue synthèse d'Aine O'Connor consacrée à l'affaire Chanal et intitulée *Disparu en France.*

La relation - objective et bien documentée - des faits n'est guère à la gloire de la gendarmerie ni de la justice française.

En voici quelques extraits :

"Pendant de nombreuses années, la police locale refusa d'admettre jusqu'à la réalité des Disparus de Mourmelon. Une répugnance à provoquer chez le grand public une panique au sujet d'un tueur en série (...) conduisit à un travail de police bâclé, encore aggravé par le penchant français pour la bureaucratie. (...) L'affaire fut simplement traitée comme un meurtre banal, laissant inexploité un maillon crucial dans l'oeuvre d'un tueur en série. Des procédures simples ne furent pas suivies ; l'endroit où le corps avait été découvert ne fut pas préservé pendant deux jours entiers, on ne rechercha pas d'autres corps, aucune analyse de fibres ne fut entreprise sur le mouchoir découvert près du corps de Trevor et l'autopsie ne précisa pas que celui-ci avait été victime de violences sexuelles.

(...) Toutefois, l'arrestation de Pierre Chanal et son véhicule apportèrent des indices ultérieurs concernant sa participation éventuelle dans les disparitions de Mourmelon et le meurtre de Trevor O'Keeffe, malgré la lamentable faiblesse des investigations techniques. Aucune comparaison ne fut réalisée entre les lanières découvertes dans le véhicule de Chanal et les traces de liens découvertes autour du cou de Trevor et de ses bras - une omission particulièrement énorme quand on sait que les traces montraient que celui-ci avait été attaché exactement de la même façon que Patrick Falvey.

(...) Le Ribault, un scientifique réputé qui avait travaillé avec le FBI, (...) découvrit que le sol dans lequel Trevor avait été enterré était identique à celui prélevé sur la pelle de Chanal. C'était le premier maillon majeur établi entre Chanal et Trevor O'Keeffe, mais la police déclara que cette découverte n'avait aucune valeur scientifique. Bien que l'expertise de Le Ribault soit incontestable, on la négligea au profit de deux autres qui concluaient différemment pour des raisons suspectes.

(...) Chapart, l'actuel juge, est peut-être le premier magistrat qui veuille réellement résoudre le mystère de Mourmelon. En 1995, il lança une synthèse de toutes les preuves établies contre Chanal et, ce qui est le plus important, ordonna les expertises génétiques qui avaient été préalablement refusées.

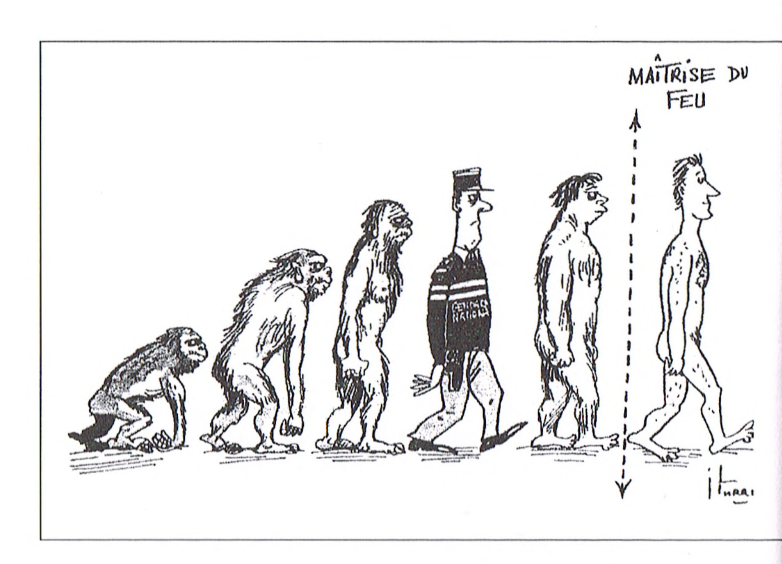
Trois ans se sont écoulés avant que les analyses génétiques ne commencent. (...) Au début février parvinrent les premiers résultats. Des analyses indépendantes sur les échantillons de sol controversés prouvent que Le Ribault avait raison - le sol trouvé sur la pelle de Chanal est le même que celui où Trevor avait été enterré [129].

Il apparaît également de façon certaine que des cheveux trouvés dans le camping-car appartiennent à deux des disparus. Et récemment le travail énorme d'Eroline a porté ses fruits. Onze ans et demi après le meurtre de Trevor, des poils de sa poitrine ont été identifiés parmi les cheveux découverts dans le véhicule.

(...) S'il n'y avait pas eu la recherche personnelle de justice d'Eroline pour son fils, il est peu probable que quoi

129 C'est moi qui souligne ce passage

que ce soit ait jamais été entrepris à propos des Disparus de Mourmelon. La plupart des autres familles ont perdu espoir de retrouver un jour les corps de leurs fils, sans parler d'obtenir justice. Mais Eroline O'Keeffe est déterminée."


MAÎTRISE DU FEU

CONCLUSION

Oui, Eroline est déterminée, et a presque gagné.

Moi aussi.

Deux fourmis qui, piqûre après piqûre, vont avoir raison de la Raison d'Etat.

Si on n'avait touché qu'à moi - et à moi seul -, sans doute serai-je reparti immédiatement dans les Caraïbes.

Mais la police, la gendarmerie et la magistrature françaises mettent délibérément en danger la vie de mes patients pour faire d'une pierre deux coups :

- Empêcher la révélation du scandale du truquage d'expertises criminelles ;
- Aider la mafia médicale - à laquelle ces institutions prostituées n'ont rien à refuser - à étouffer une molécule qui représente un danger économique considérable pour l'industrie pharmaceutique.

Il est temps que ce scandale cesse.

Qu'il soit connu du monde entier.

Que le monde entier sache que la France est devenue une dictature au ventre mou.

C'est pourquoi j'ai décidé de porter plainte contre l'Etat français devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Dans ce dernier combat, je suis appuyé par tous ceux qui, en France comme à l'étranger, journalistes ou particuliers, ont décidé d'enquêter sur cette affaire - ou plutôt *ces* affaires - pour faire publiquement éclater le scandale, tel ce correspondant dont le message reçu sur internet le 9 mai 1999 est explicite :

" J'ai rencontré quelques uns des personnages cités dans ta narration, eu des conversations avec pas mal d'autres. J'avoue ne pas avoir été impressionné par les qualités morales et/ou intellectuelles de la plupart d'entre eux.

Bargigli, identifié comme probable truand à la première et seule rencontre, en compagnie d'Ivan Coste-Manière, bon chimiste, un rien hâbleur, mais intéressant. A l'époque, il n'avait pas compris que Bargigli était un escroc. Il l'a appris plus tard, et s'en est mordu les doigts. Fort. Depuis, il vit en Côte d'Ivoire. Assez dégoûté.

Isnard : fuyant au téléphone.

Pour Flexilium, *un nommé Martin, pas clair, pas clair du tout.*

Et quelques autres que tu dois connaître, tels le docteur Janet ; ce cher confrère est très impliqué dans la bonne marche du magasin de diététique de sa femme, Bionat. *Manifestement, il a eu des succès thérapeutiques et... financiers. Mérités, sans doute, mais...*

En attendant, il me semble bien que Borie, Bargigli et monsieur C. aient été téléguidés dans tes pattes pour te faire tomber."

Oui. la vérité commence à se savoir.

Soldat après soldat, c'est une véritable armée de volontaires qui, dans l'ombre, se met en marche derrière moi.

Une armée motivée non seulement par l'affaire du G5, mais par de nombreuses autres, telles que l'affaire Beljanski, celle du sang contaminé et du procès truqué des trois ministres assassins, celle des hormones de croissance et bien d'autres encore. Comment pourrait-on arrêter des milliers de patients et des centaines de médecins qui, avec moi, se battent pour le bien public, alors que ces crapules politiciennes sont libres ?

En cette fin de millénaire, certains Français prennent enfin conscience que leur sort est entre les mains de criminels irresponsables, chefs mafieux disposant des bras armés de *leur* police, de *leur* gendarmerie et de *leur* justice corrompues jusqu'à l'âme.

Français qui se posent une question fondamentale.

LA question : de quel droit ces fripouilles les empêcheraient-ils d'être soignés par les thérapies de leur choix, alors qu'il est **démontré** que tout est mis en oeuvre pour **fabriquer** des malades artificiels ?

Quelle est la légalité du système qui les empoisonne et les tue délibérément à petit feu ?

Qui en est responsable ?

Souvenez-vous juste d'un détail : tandis que Mitterrand François, en qualité de magistrat suprême de votre pays, cautionnait officiellement le génocide organisé par la mafia médicale, lui-même utilisait officieusement pour tenter de sauver sa peau les médicaments de Beljanski qu'il n'a pourtant jamais osé défendre !

De **quoi** le citoyen Mitterrand avait-il donc si peur ?

De **qui**, surtout ?

Quel est donc le mystérieux pouvoir qui gouverne les hommes au pouvoir ?

Moi, je me sens chaque jour un peu plus fort, appuyé par des médecins, des thérapeutes et des patients de plus en plus nombreux, ainsi que des revues qui publient des articles sur le G5 et mes mésaventures.

Ainsi les deux articles publiés les 8 et 22 mai 1999 dans *Vérités Santé Pratique* [130] me valent-ils une véritable avalanche de milliers de lettres d'espoir, de soutien et de révolte ; certaines d'entre elles révèlent clairement l'image que les Français qui réfléchissent encore ont de leur pays en voie de décomposition :

Docteur vétérinaire B. S. (11 mai 1999) : " *Puissiez vous ne pas trop souffrir des odieuses persécutions dont vous êtes la victime. Soyez assuré que nos gouvernants mafieux et totalitaires, s'ils remportent des batailles matérielles, n'existent déjà plus sur des plans plus subtils.*"

Madame S. K. (11 mai 1999) : " *Je trouve qu'il est vraiment déplorable de voir qu'encore une fois, pour des*

130 Revue citée

affaires de gros sous, la France préfère laisser partir à l'étranger les gens qui donnent toute leur énergie et leur savoir-faire pour aider les gens qui souffrent."

Docteur M. B. (12 mai 1999) : " *Mes voeux de grande réussite vous accompagnent à Jersey, puisque la France, une fois de plus, se comporte comme une idiote.*"

Madame J R. (12 mai 1999) : " *Je viens de lire tout un article vous concernant dans Vérités Santé, et je dois dire que j'ai failli étouffer de rage impuissante en apprenant tout ce qui vous a été infligé par toute cette mafia qui ne songe qu'aux profits et dont la maladie est l'industrie...* "

Docteur S. B. (14 mai 1999) : " *Merci pour votre découverte. Merci de la mettre à la disposition des malades.*"

Madame A. C. (14 mai 1999) : " *Cette commande a essentiellement pour objet de vous soutenir dans votre démarche... et aussi, peut-être, de faire baisser mon taux de cholestérol (qui ne me préoccupe pas beaucoup).*"

Madame A-M. D. (17 mai 1999) : " *Je vous félicite pour vos travaux et votre courage à pousuivre malgré tous les problèmes que vous rencontrez. Trop de gens comme vous se trouvent éliminés de notre société française décadente.*"

Madame J. T. (17 mai 1999) : " *Quelle honte pour la France que son abominable comportement à l'égard de certains de ses enfants, qui devraient être considérés comme des bienfaiteurs de l'humanité !*

Quelle honte pour la France, dont le méprisable président cache sous sa façade de play-boy un affreux destructeur de vies et un affameur de populations, tout en en se prenant pour le dictateur de la planète !

Quelle honte pour les Français d'avoir choisi des dirigeants qui favorisent cette situation catastrophique !"

Monsieur et Madame B. (12 mai 1999) : " *Je déplore et condamne l'hostilité imbécile des autorités médicales*

françaises à votre égard, comme d'ailleurs envers tous les chercheurs qui trouvent."

Et puisqu'en France tout (paraît-il) doit se terminer par une chanson, revenons à nos moutons, ou plutôt à mes anciens élèves, les gendarmes :

Docteur D.G. (5 mai 1999) : " *Les pétards mouillés de la Baie des Cochons corse enflamment la France, la gendarmerie, le gouvernement. L'avantage d'une république bananière, c'est qu'il y a une équipe de voyous à sa tête. En France, il n'y a plus de tête, rien que des petits bras qui dirigent des administrations débiles. Restez au grand air marin !*

Quant au trait d'Iturria [131] *, que j'ai eu la chance de rencontrer, il est très bon, il faut juste un peu corriger le menton de l'*homo sapiens-sapiens, *qui est un peu trop prognathe et les bosses frontales assez peu développées. En effet, pour les esthètes et moi-même (suite à mon parcours radiologique atypique), si l'on veut comprendre l'érection de l'homme, il faut observer sa mâchoire, véritable balancier de la grue composée par le rachis cervical et la tête. Par contre, le gendarme dessiné est typique de cette évolution de l'*homo erectus *vers le* sapiens-sapiens *: Iturria a bien noté le prognathisme, le front fuyant masqué par le képi et le regard vague, un peu jaune Ricard. On note la persistance des genoux fléchis, certainement liée à la rétraction des ischio jambiers, ce qui lui permet de redresser son bassin et son dos, sinon il ressemblerait encore au néanderthalien qui le précède. Par contre, le port de la chemise en rayonne, typique du paquetage du conscrit moyen, lui a fait tomber toute sa pilosité et, pour sûr, lui a modifié son environnement électrique et électromagnétique. On peut comprendre dès lors que son cerveau reptilien, habituellement hypertrophié à ce stade de l'évolution, soit véritablement "déboussolé", d'autant qu'il a perdu le contact avec le sol par ses semelles de caoutchouc. Vous me corrigerez si je me trompe, mais si on le place sur un terrain*

---

131 Voir reproduction du dessin hors texte

fortement granitique, on risque de lui provoquer des étincelles dans la calebasse, sous le képi, son rhinencéphale devant être brouillé de messages d'erreurs. Résultat : conneries, grosses conneries, et l'on voit l'hyperthyroïdie latente de notre premier ministre Jospin se réveiller avec un exorbitisme de plus en plus prononcé.

Vous allez pouvoir rajouter un chapitre sur la tac-tac-tactique des gendarmes !"

Voilà : message reçu, c'est chose faite.

D'autant qu'un autre correspondant, le même jour (quand je dis que le hasard n'existe pas...), m'adresse un enregistrement sur bande magnétique d'une chanson de Charles Trénet datant de 1955 et intitulée *L'âne et les gendarmes*. Je ne résiste pas au plaisir d'en transcrire les paroles :

Sur les bords de l'étang bleu, il y avait un âne,
Sur les bords de l'étang bleu, il y avait un âne bleu.
Et cet âne-là rêvait qu'il était gendarme,
Et cet âne-là rêvait qu'il était gendarme à pied.
Sur les bords de l'étang bleu, il y avait un gendarme,
Sur les bords de l'étang bleu, il y avait un gendarme bleu.
Et ce gendarme rêvait qu'il était un âne,
Et ce gendarme rêvait qu'il était un âne laid.
Subtil était l'air si doux, la brise câline,
Subtil était l'air si doux,
Qu'on pouvait s'attendre à tout.
C'est alors que vint à passer, un peu malicieuse,
C'est alors que vint à passer une fée un peu pressée,
Qui d'un coup d'baguette changea le gendarme en âne,
Qui d'un coup d'baguette changea le gendarme en âne gras.
Et de l'âne, tout simplement, elle fit un gendarme,
Si vite que personne, vraiment, n'aperçut du changement.
Moi-même, je n'en eus rien su si la fée joyeuse
Ne vint en riant aux éclats
Me conter cette affaire-là.
A présent, dans le pays, quand je vois le gendarme,
A présent, dans le pays,

Hé, je suis bien heureux pour lui.
Au lieu de manger du son, il aide la Justice,
Au lieu de manger du son, il pourchasse les larrons.
Quant à l'âne, dans son pré, hé... faut qu'j'y réfléchisse,
Quant à plaindre l'âne dans son pré,
Faudra qu'j'aille voir ça d'plus près.
"Et alors, brigadier, on vous a joué un vilain tour ?
Hein, qu'est-ce que vous en pensez ?"
"Hé... Hi... Han !... Hi... Han !..."
C'est triste...

Oui, le temps de la revanche est venu : je sais que la fourmi va avoir la peau de l'éléphant, si énorme soit-il. Les dents crochées dans sa viande, je ne le lâcherai plus.

Depuis une semaine, il fait un temps merveilleux et l'Irlande explose de couleurs. Ecrasées de soleil, les vaches ravies sont avachies dans les champs. Les Cailloux Mous, immobiles, bronzent en oubliant de brouter.

Dans un endroit perdu du County Mayo, un petit taureau tout blond vient de naître. Ses propriétaires l'ont appelé Loïc.
Je suis très fier.

EPILOGUE

(...)Les îles étaient des asiles tentants pour les dissidents, les têtes brûlées et les âmes égarées. Il fallait faire preuve de beaucoup de compassion et d'attention pour ces exilés.

(R. Ludlum, *L'Illusion Scorpio*)

C'est fini.

Je m'en vais.

Pas comme un soldat perdu ; comme un soldat trahi.

Sans regret.

Tête haute.

Je pars commencer, libre, la seconde moitié de ma vie.

J'ai donné tous mes dossiers, mes manuscrits, mes livres, jeté mes diplômes et mes médailles.

Des hommes neufs ont pris ma relève. Moins fatigués. Moins abîmés. Donc plus mordants.

Je me suis mis en congé du Vieux Monde.

Je m'en vais pour ne plus apparaître.

Dans mon vieux sac militaire, j'ai entassé quelques souvenirs, les photos des amis, le portrait de mes parents, une trousse de toilette, deux chemises, un short, trois petites fioles de G5 et mille dollars : tout ce qu'il faut pour être heureux à un homme désormais sans passé.

J'emmène IX-Le-Chien aussi, bien sûr!

Le boxer tatoué s'en va avec son compagnon matriculé. On a marqué son corps, on a marqué mon âme.

UHY 371 et 42598 partent ensemble au-delà des océans.

Parce qu'on nous attend, très loin, aux Caraïbes.

C'est là que je cours vider mon cerveau des artifices qui l'encombrent et le polluent, l'hypocrisie, les faux-semblants, le dieu-argent, les lois et les codes de toute espèce, les centaines de cadavres et les flots de sang qui engluent ma mémoire. J'y gommerai jusqu'au souvenir de la langue française.

Quand je serai débarrassé de l'inutile, j'apprendrai les secrets d'une vie libre, comment voyager dans le temps et

l'espace. Là-bas, on n'a pas besoin de fusée pour embrasser les étoiles.

Dans un petit village ourlé par les vagues et la forêt, qui bat comme un coeur à l'unisson de la nature, plus rien ne pourra m'arriver.

Il est temps de boucler mon sac : Clac!

Pour la dernière fois, car lui aussi sera bientôt libre, j'attache la laisse d'IX : Clic !

Aux Caraïbes, nous n'entendrons jamais le sinistre "Clonk!" des portes en fer.

Je tiens deux photos serrées contre mon coeur.

Celle d'un patient emportant comme un trésor une bouteille de l' " eau " dont il attendait tant.

Celle d'une mère rassemblant ses dernières forces pour venir à Antigua embrasser son fils en exil.

Loïc

En Irlande, 18 avril 1999

ANNEXES

INDEX DES NOMS CITES

(à l'exception de ceux que l'on retrouve tout au long du récit, tels que C.A.R.M.E., G5, D.G.G.N., ministère de l'Intérieur, etc.)

A

B

C

D

E

F

G

H

I

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Z

Lettre à mon juge
(suite et fin)

Reynal,

Vous venez de lire l'histoire vraie d'un homme qui, pour défendre sa découverte – ou plutôt ses découvertes – , a payé le prix fort : sa maison, ses meubles, ses droits civiques (c'est sans importance), ses biens personnels, son pays (ce n'est pas une grosse perte : il est déjà mort), sa liberté, sa mère et sa langue maternelle.

Que voulez-vous me prendre de plus ?

La vie ?

Ma vie, elle est " là-bas ".

Je suis parti.

Pour ne plus revenir.

Jamais.

J'ai quand même pris le temps d'organiser en France et dans le monde entier tout un réseau de distribution de G5. Vous devriez sans tarder en commander un peu : la cuvée de l'année est excellente contre les aigreurs d'estomac.

Déjà, à mes yeux, vous devenez petit... petit... petit...

Comme lorsque j'étais dans votre bureau.

Si petit...

Vous avez disparu.

Sans doute ne saurai-je jamais si vous avez agi sur ordre, par intérêt, par bêtise ou poussé par la dangereuse folie qui vous habite.

Ce qui, d'ailleurs, m'indiffère totalement.

Je suis seul sur la plage.

Denroy est allé à la pêche aux lambis, Sylvester cueille des fruits dans la forêt toute proche et Cherryl mitonne un punch à sa façon.

Ix-Le-Chien, sans collier et sans laisse, est parti en balade avec tous ses copains.

Le bateau se balance doucement au bout de son amarre.

Le barbecue fume sous les cocotiers.

Et plongent les pélicans sous les frégates qui planent...

Je suis heureux.







L.LR



Ce livre est dédié à la mémoire de

Yvonne LE RIBAULT, ma mère, décédée en août 1996 des suites d'une perquisition à son domicile et d'un interrogatoire de cinq heures commis par la Gestapo bordelaise.

Norbert DUFFAUT, supposé avoir mis fin à ses jours à l'automne 1993,

Jean-Michel GRAILLE, décédé en avril 1996, journaliste passionné, objectif et scrupuleux, grâce auquel le silicium organique fut connu du grand public,

Que cette liste ne s'alourdisse pas de nouveaux noms au cours des mois ou des années qui viennent !...

Il est dédié aussi :

A celles et ceux qui, au cours des trois dernières années, en France comme ailleurs, m'ont, de façon désintéressée, aidé chacun à leur manière dans mon combat :

Richard ABBEY, Frank AMY, René ARNAREZ, Laurence BOUFFARD de FONTAINEMARIE, Paulette CHARBONNIER, Maria DE JESUS, Michel DOGNA, Véronique ESTAY, Derek FOSTER, Jean FOURY, Violette FRANCOIS, Roger et Marcelle FREYCHET, Jacques GEORGEOT, Eliane GRAILLE, Armèle GREBAUT, Henri et Fiona HEDOU, Christian LEBRETON, "Bébert" et Béatrice LE MONNIER, Léon et Sébastien MAGNAN, Jean-Claude MARCHAIS, Fabienne MERCIER-GIRARD et ses Vendéens, Maurice MARLIERE, Jacky OLLIGER, Pascal POINTAIRE, Jocelyne et Didier ROBERT, Jean-Marc ROCCA-SERRA, Maguy SALMON, Denroy SHAW, Philip et Iva SINEL, Catherine VALLANTIN, Luc VERARDO, Denis VERCHAIN, Jean-Michel VRY, Martin WALKER, Brian et Jane WEST, les revues *LES DOSSIERS* et *LES QUATRE VERITES SANTE*.

Aux ami(e)s dont les lettres ont su me réchauffer le coeur au fond de ma cellule :

Jacques ARTHAUD, Nathalie BAUDRY, les employé(e)s du Bureau de Poste de BIGANOS, Jean-Claude BIREAU, Serge BONNET, Marc et Cécile BOURDON, Delphine BRICNET, Laurence GUILLORY, Gisèle GYGAX, Sophie HALDENWANG, Jean et Mauricette LHEZ, Jean MOREAU, Patrick R., Denis SEZNEC, Frédéric et Lucie SOMMER, Jean-Claude SUBILLEAU, Christophe THOMAS, les anciens collègues de TOTAL et Valérie ZAYER.

Je n'oublie pas non plus

OSCAR, matricule 42637, mon compagnon de cellule,

Maître Jean-Charles TCHIKAYA, mon brillant avocat,

LUCKY LUKE, HIPPY, GRINCHEUX, JOYEUX, BOUBOULE, GROUCHO et quelques autres, surveillants à la Maison d'Arrêt de Gradignan qui, tout en respectant le règlement, surent se montrer humains.

Ni, bien sûr, IX-LE-CHIEN, compagnon flegmatique et affectueux de mes éternels vagabondages.

Cet ouvrage est également dédié aux amis (que je ne peux citer pour des raisons évidentes...) qui, d'avril 1997 à avril 1999, m'ont caché en France puis aidé à quitter le pays, ceux qui m'ont hébergé en Belgique, au Luxembourg, en Hollande, en Grande-Bretagne, à Jersey et en Irlande, et tous ceux grâce auxquels j'ai pu me reconstruire une vie presque normale.

Enfin, mes pensées vont à tous ceux, médecins, praticiens, thérapeutes, patients, amis, qui ont pris mon relais pour que triomphe la thérapie par les organo-siliciés. Ils sont désormais trop nombreux pour que l'internationale de la mafia médicale les arrête...

«Quand on écoute Le Ribault, il faut faire un effort pour se souvenir qu'au cours des cinq dernières années, il a tout perdu, sauf la raison.

Son nouveau livre est un véritable gant jeté aux pieds des institutions françaises.

Bien que Le Ribault ne nourrisse que peu d'espoir (et n'en a de toute façon aucun désir) en une résurrection politique et sociale en France, il persiste à vouloir obliger les institutions françaises, et en particulier la police et la justice, à faire face à leurs crimes.»

Martin J. Walder, *Le Ribault's Resistance,* décembre 1998.

«Nous ne savons si Le Prix d'une Découverte *sera largement distribué. A vrai dire, il est vraisemblable que sa diffusion ne sera pas tolérée.*

C'est le roman vrai d'un Sherlock Holmes du microscope électronique qui se retrouvera plus tard dans la même prison que les criminels qu'il a confondus que vient de publier Loïc Le Ribault, depuis sa retraite d'Antigua.

Règlement de comptes remarquablement écrit, il retrace dix années plus que mouvementées. On lit Le Prix d'une Découverte *comme on lit un excellent livre. On rit souvent devant la naïveté du héros prix dans les griffes de tordus et accessoirement l'agressivité de personnages officiels.*

Jean-Claude Marchais, *Le Meilleur*, 12 décembre 1998.

Seconde édition entièrement remise à jour.